Université de Strasbourg
UFR des Sciences Historiques
UMR 7044 – Etude des Sciences de l'Antiquité

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Strasbourg
Sciences de l'Antiquité

Présentée et soutenue publiquement par

Géraldine ALBERTI

La maison urbaine gallo-romaine en Gaule Belgique et dans les Germanies

Volume I : Texte

Sous la direction de Mme Anne-Marie ADAM
Professeur à l'Université de Strasbourg

Jury :
Mme Anne-Marie ADAM, Professeur à l'Université de Strasbourg
M. Raymond BRULET, Professeur à l'Université de Louvain
M. Armand DESBAT, Directeur de recherches au CNRS, Lyon
M. Xavier LAFON, Professeur à l'Université de Provence
M. Jean-Yves MARC, Professeur à l'Université de Strasbourg

26 septembre 2009

A l'heure de conclure ce travail, je ne peux que me retourner sur les années écoulées et remercier les nombreuses personnes qui y ont contribuées de près ou de loin..

Mes premières pensées vont à Mme Anne-Marie Adam qui a accepté d'encadrer et de suivre cette recherche. Je tiens à lui présenter mes plus vifs remerciements. Ses précieux conseils toujours avisés, ses critiques, son soutien constant et sa disponibilité m'ont permis de progresser dans la bonne direction et de persévérer dans les moments difficiles.

Je tiens également à remercier Messieurs Raymond Brulet, Armand Desbat, Xavier Lafon et Jean-Yves Marc qui ont accepté de s'intéresser à cette étude.

Ce travail n'aurait pu aboutir sans les personnels des Services Régionaux d'Archéologie qui m'ont accueillie de longues journées dans leur locaux et ont facilité autant que faire ce peu ma plongée dans les rapports de fouille, en particulier Sylvie Laurent à Besançon, Isabelle Clément à Metz, Gauthier Basset et Daniel Chossenot à Châlons-en-Champagne et Audrey Lascour-Rossignol à Amiens.

Ma gratitude va ensuite à ceux qui ont bien voulu s'atteler au travail fastidieux de relecture, notamment en ce qui concerne le catalogue. Merci à Sandrine, Marie, Aurélie, Odile, Bertrand, Gilles et Nicolas.

Je tiens également à remercier mes parents pour avoir, il y a maintenant quelques années de cela, soutenu mon choix et permis de réaliser mon rêve d'archéologie.

Je pense aussi à tout ceux qui m'ont entourée tout en m'écoutant parler de l'habitat urbain pendant des heures. Par leur présence quasi quotidienne, ils ont joué un rôle essentiel qui a conduit à l'achèvement de ce travail. Qu'Aline, Bérangère, Cécile, Delphine, Marie, Salomé, Sandrine, Alexandre, Bertrand, Franck, Gilles et Nicolas soient ici sincèrement remerciés.

Quelques mots pour Odile et Jacques qui ont su tout au long de ces années m'encourager tout en supportant auprès d'eux deux doctorants pas toujours drôles et qui n'en finissaient pas de finir.

Enfin, je n'ai pas de mots suffisamment forts pour remercier Clément qui a été présent à mes côtés toutes ces années. Sa présence constante, nos discussions enrichissantes, ses encouragements et son soutien dans les moments difficiles et dans les autres, le fait qu'il ne se soit (presque) jamais découragé devant mes problèmes informatiques, son aide plus que précieuse dans ces derniers moments dont je prends aujourd'hui toute la mesure, ont contribué plus qu'il ne l'imagine à l'aboutissement de ce travail.

Table des matières

Table des illustrations 6

Introduction 10

Chapitre 1 : État de la question et sources documentaires 19

1. Témoignages des auteurs anciens 19

2. État des recherches et des connaissances sur l'habitat urbain romain 20

2.1. Les recherches relatives aux maisons campaniennes 20

2.2. Les recherches sur la Gaule et sur les Germanies 23

3. La documentation archéologique 26

3.1. Les données de l'archéologie préventive 26

3.2. Autres types de recherche 26

Chapitre 2 : Les agglomérations 28

1. Les recherches menées sur les villes 28

2. Problèmes de définition 31

2.1. Les chefs-lieux de cité 31

2.2. Les « agglomérations secondaires » 32

2.3. Les sites militaires 35

2.4. Les sites retenus 36

3. Présentation des sites retenus 37

3.1. La Gaule Belgique 37

3.1.1. Les chefs-lieux de cités 37

3.1.2. Les agglomérations secondaires 48

3.2. La Germanie Inférieure 50

3.2.1. Les chefs-lieux de cités 50

3.2.2. Les agglomérations secondaires 53

3.3. La Germanie Supérieure 54

3.3.1. Les chefs-lieux de cités 54

3.3.2. Les agglomérations secondaires 66

Chapitre 3 : Matériaux et techniques de construction 81

1. Les matériaux mis en œuvre 81
1.1. Le bois 81
1.2. La terre 82
1.3. La pierre 85
1.4. Le mortier et le béton 86
1.5. Autres 86

2. L'architecture des murs 86
2.1. L'architecture de bois et/ou de terre 86
2.2. L'architecture de pierre 92
2.3. L'architecture mixte 95
2.4. Combinaison de ces différentes techniques de construction 96

3. Les sols 98
3.1. Problèmes de définition 98
3.2. Répartition des types de sols rencontrés 100
3.3. Exemples d'évolution et de répartition des sols 105

4. Les couvertures 108
4.1. Matériaux mis en oeuvre 108
4.2. Restitution des charpentes 111
4.3. Parallèle entre mode de construction des murs et matériaux de couverture 112

5. Evolution des techniques de construction 113
5.1. Présentation des techniques mises en œuvre au sein de plusieurs agglomérations 113
5.1.1. Alise-Sainte-Reine 113
5.1.2. Amiens 113
5.1.3. Avenches 118
5.1.4. Besançon 119
5.1.5. Bliesbruck 120
5.1.6. Lausanne 121
5.1.7. Oberwinterthur 123
5.1.8. Reims 124
5.2. Mise en parallèle de l'évolution des différentes techniques de constructions 125

Chapitre 4 : Les espaces et les fonctions de la maison 129

1. Les locaux à vocation économique 129

2. Les caves 135
2.1. Les travaux de M. Mangin sur Alésia 137
2.2. La fonction des caves 140
2.3. La construction des caves 142
2.4. Emplacement des caves 146
2.5. Les matériaux de construction 146
2.6. Les aménagements spécifiques 147

3. Les espaces ouverts 148

4. Les pièces chauffées par hypocauste 149

5. Les espaces spécifiques aux *domus* 153
5.1. Les dispositifs d'entrée 154
5.2. Les *atria* 159
5.3. Les cours bordées de portiques 161
5.3.1. Les *domus* à péristyle quadriportique 161
5.3.2. Les péristyles à deux et trois ailes 164
5.3.3. Les cours bordées par une seule galerie 166
5.3.4. Aménagements liés à l'eau 166
5.4. Multiplication des aires ouvertes 167
5.5. Les salles d'apparat 171

6. Les espaces de liaison avec la rue 175
6.1. Les différents types d'aménagements 175
6.1.1. Le trottoir 175
6.1.2. Le portique 177
6.1.3. La galerie 179
6.1.4. Le porche 179
6.1.5. Aménagements multiples 179
6.2. Les matériaux mis en œuvre et les techniques de construction du portique 181
6.3. Le trottoir et le portique : espace public ou espace privé ? 182
6.4. Le portique comme principal élément de liaison entre la rue et la maison 185

CHAPITRE 5 : LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MAISONS DANS LE CONTEXTE DES AGGLOMÉRATIONS 186

1. Classification des maisons 186
1.1. Retour sur les travaux existants 186
1.2. Critères retenus 188
1.3. Classification des maisons de Gaule Belgique et des Germanies 190
1.3.1. Type 1 : maisons de petite taille 190
1.3.2. Type 2 : maisons en bande 191
1.3.3. Type 3 : maisons moyennes organisées autour d'un espace découvert 195
1.3.4. Type 4 : maisons moyennes de plan irrégulier 198
1.3.5. Type 5 : maisons à péristyle 200
1.3.6. Type 6 : maisons à péristyle de taille importante 202

2. Evolution chronologique 204
2.1. Les maisons de l'élite – types 5 et 6 204
2.2. Les maisons des types 1 à 4 207

3. Quelles maisons pour quel type d'agglomération ? 209

4. Implantation des maisons dans la ville 211

CONCLUSION 214

BIBLIOGRAPHIE 220

Table des illustrations

Introduction

Fig. 1 : Localisation des provinces du Haut-Empire étudiées 12
Fig. 2 : Provinces de Gaule Belgique et de Germanies au IIe siècle ap. J.-C. 14
Fig. 3 : Provinces de Belgique, de Germanie et de *Maxima Sequanorum* au IVe siècle ap. J.-C. 14

Chapitre 1 : État de la question et sources documentaires

Chapitre 2 : Les agglomérations

Fig. 4 : Localisation des sites retenus 38
Fig. 5 : Plan d'Amiens 39
Fig. 6 : Plan d'Arras 40
Fig. 7 : Plan de Bavay 42
Fig. 8 : Plan de Metz 43
Fig. 9 : Plan de Reims 45
Fig. 10 : Plan de Soissons 46
Fig. 11 : Plan de Trèves 47
Fig. 12 : Plan de Beaumont-sur-Oise 49
Fig. 13 : Plan de Bliesbruck 50
Fig. 14 : Plan de Cologne 51
Fig. 15 : Plan de Xanten 53
Fig. 16 : Plan de Liberchies 54
Fig. 17 : Plan d'Augst 55
Fig. 18 : Plan d'Avenches 56
Fig. 19 : Plan de Bad Wimpfen 58
Fig. 20 : Plan de Besançon 59
Fig. 21 : Plan de Ladenburg 60
Fig. 22 : Plan de Langres 62
Fig. 23 : Plan de Nyon 63
Fig. 24 : Plan de Rottweil 64
Fig. 25 : Plan de Strasbourg 65
Fig. 26 : Plan d'Alise-Sainte-Reine 67

Fig. 27 : Plan de Baden....68
Fig. 28 : Plan de Biesheim....69
Fig. 29 : Plan d'Equevillon....70
Fig. 30 : Plan de Kembs....71
Fig. 31 : Plan de Lausanne....72
Fig. 32 : Plan de Lenzburg....73
Fig; 33 : Plan de Luxeuil....74
Fig. 34 : Plan de Mâlain....75
Fig. 35 : Plan de Mandeure – Mathay....77
Fig. 36 : Plan d'Oberwinterthur....78
Fig. 37 : Plan de Vertault....79

Chapitre 3 : Matériaux et techniques de construction

Fig. 38 : Metz, fouille de l'Arsenal Ney, bâtiment central, état 1B [215], paroi à pans de bois et hourdis d'adobe effondrée sur le sol....82
Fig. 39 : Restitution de la technique de construction d'un mur en pisé....83
Fig. 40 : Tableau de datation des techniques constructives en terre et en bois dans le sud de la France....84
Fig. 41 : Techniques d'installation des montants verticaux avec une sablière basse et modes d'installation d'une sablière basse (en bas)....87
Fig. 42 : Modes d'assemblage des éléments en bois mis au jour sur le site de la ZAC Cathédrale à Amiens....88
Fig. 43 : Modes d'assemblage des éléments en bois mis au jour sur le site d'*Unteren Bühl* à Oberwinterthur....89
Fig. 44 : Restitution des différents types de parois en bois découverts sur le site de la ZAC Cathédrale à Amiens....89
Fig. 45 : Types de parois mis au jour sur le site d'Oberwinterthur....90
Fig. 46 : Modes d'installation des solins....90
Fig. 47 : Répartition des différents types de fondations des bâtiments en terre et en bois....91
Fig. 48 : Répartition des différents types d'architecture mis en oeuvre....96
Fig. 49 : Répartition des combinaisons des différentes techniques de construction....97
Fig. 50 : Répartition des types de sols relevés....100
Fig. 51 : Variété des sols rencontrés....101
Fig. 52 : Exemples de répartition des sols....102
Fig. 53 : Reims, Conservatoire, sols conservés....103
Fig. 54 : Bliesbruck, quartier ouest, répartition des différents types de sols....106
Fig. 55 : Mâlain, La boussière, plan des sols et répartition par types....107
Fig. 56 : Matériaux utilisés pour les toitures....108
Fig. 57 : Mâlain, La Boussière, plan de localisation des matériaux utilisés pour les couvertures....109
Fig. 58 : Mâlain, restitution des couvertures en dalles sciées....110
Fig. 59 : Lausanne, Chavannes 11, proposition de restitution des toits....111
Fig. 60 : Amiens, ZAC Cathédrale....115
Fig. 61 : Amiens, Palais des Sports....116
Fig. 62 : Amiens, Multiplexe Gaumont....117
Fig. 63 : Besançon, Collège Lumière....120
Fig. 64 : Lausanne, Chavannes 11, plan des quatre ensembles fouillés....122

Fig. 65 : Oberwinterthur, plan d'ensemble du quartier d'*Unteren Bühl*, horizons I.2 et III.....123
Fig. 66 : Tableau récapitulatif présentant la date d'apparition des différents matériaux et techniques sur les sites décrits précédemment.....126

Chapitre 4 : Les espaces et les fonctions de la maison

Fig. 67 : Exemples d'implantation de locaux artisanaux ou commerciaux dans les *domus*.....130
Fig. 68 : Oberwinterthur, plan d'ensemble du quartier dans la deuxième moitié du IIe siècle et exemple de répartition des différents espaces de la construction.....131
Fig. 69 : Alésia, quartier sud-est du forum, localisation des locaux artisanaux et commerciaux..133
Fig. 70 : Lausanne, Chavannes 11, localisation des locaux artisanaux et commerciaux 134
Fig. 71 : Reims, emplacement des caves dans différents îlots.....135
Fig. 72 : Plan des habitations mises au jour à la Saalburg.....136
Fig. 73 : Vertault, localisation des caves dans la partie nord de l'îlot 43.....137
Fig. 74 : Typologie des sous-sols d'Alésia proposée par M. Mangin.....139
Fig. 75 : Alésia, maison de l'îlot J.....140
Fig. 76 : Bliesbruck, quartier ouest, emplacement des caves et distinction des deux types de fonctions existants selon M. Mangin 141
Fig. 77 : Augst, reconstitution de la cave.....142
Fig. 78 : Datation de la construction des caves 142
Fig. 79 : Alésia, quartier au sud-est du forum, localisation des caves 143
Fig. 80 : Bliesbruck, quartier est, emplacement des caves.....144
Fig. 81 : Distribution des caves dans des classes de superficie de 1 m².....145
Fig. 82 : Lausanne, Chavannes 11, localisation des espaces découverts.....148
Fig. 83 : Bliesbruck, plans des quartiers ouest et est avec localisation des pièces chauffées par hypocauste 151
Fig. 84 : Bliesbruck, présentation des caractéristiques des différentes pièces chauffées.....152
Fig. 85 : Pompéi, *domus* de A. Trebius Valens 153
Fig. 86 : Localisation des entrées, des cours à péristyle et des pièces d'apparat dans quelques *domus* 156
Fig. 87 : Localisation des entrées, des cours à péristyle et des pièces d'apparat dans quelques *domus* 158
Fig. 88 : *Domus* possédant un *atrium*.....160
Fig. 89 : Exemples de *domus* à péristyle quadriportique 162
Fig. 90 : Besançon, Collège Lumière,*domus* ouest [107] 162
Fig. 91 : Exemple de *domus* à péristyle quadriportique à plan irrégulier 163
Fig. 92 : Amiens, Palais des Sports, parcelle 2, évolution de la cour et du péristyle.....164
Fig. 93 : Exemples de *domus* à péristyle à deux ou trois ailes 165
Fig. 94 : Exemples de multiplication des espaces découverts 167
Fig. 95 : Avenches, Palais de Derrière la Tour, localisation des cours, galeries et pièces de réception. 168
Fig. 96 : Besançon, restitution des maisons découvertes sur le site du Palais de Justice 170
Fig. 97 : Besançon, *domus* au Neptune [105], hypothèses de restitution de l'*oecus* 173
Fig. 98 : Reims, rue de Venise, évolution des limites de la rue B 175
Fig. 99 : Bliesbruck, plans des différentes phases de construction du quartier ouest 176
Fig. 100 : Lausanne, évolution des maisons A et B découvertes sur le site de Chavannes 11.....178
Fig. 101 : Mâlain, quartier de la Boussière, répartition des portiques, galeries et porches 180

Fig. 102 : Bliesbruck - portique, types de supports rencontrés 181
Fig. 103 : Reims, plan d'ensemble des structures mises au jour lors des fouilles de la rue de Venise et du Conservatoire 183
Fig. 104 : Reims, îlot des Capucins.....184

Chapitre 5 : Les différentes catégories de maisons dans le contexte des agglomérations

Fig. 105 : Exemples de maisons de type 1.....190
Fig. 106 : Exemples de maisons de type 2.....191
Fig. 107 : Répartition des maisons de type 2 par classes de superficie de 50 m² 192
Fig. 108 : Plan du quartier mis au jour à Bad Wimpfen.....193
Fig. 109 : Exemples de villes qui présentent des maisons de type 2 194
Fig. 110 : Exemples de maisons de type 3.....196
Fig. 111 : Répartition des maisons de type 3 par classe de superficie de 50 m².....197
Fig. 112 : Hypothèse de restitution des unités d'habitation de la maison à la nymphe à Mâlain.....198
Fig. 113 : Exemples de maisons de type 4.....199
Fig. 114 : Répartition des maisons de type 4 par classe de superficie de 50 m².....199
Fig. 115 : Hypothèses de restitution du parcellaire sur le site du Conservatoire à Reims 200
Fig. 116 : Exemple de maisons de type 5 201
Fig. 117 : Exemples de maisons de type 6.....203
Fig. 118 : Avenches, évolution de l'occupation de l'*insula* 16.....206
Fig. 119 : Lausanne, Chavannes 11, évolution du quartier 208
Fig. 120 : Nombre de maisons de chacun de six types en fonction du statut des villes 210

Conclusion

Introduction

Quand on parle de la maison romaine, la première image qui nous vient à l'esprit est celle des demeures de Pompéi. Quand on se tourne ensuite vers les habitations romaines connues de Gaule Belgique et de Germanies, le retour à la réalité est pour le moins brutal, mais c'est ce contraste qui rend leur étude si passionnante. En effet, comment imaginer au regard des seuls vestiges qui nous parviennent que ces différentes constructions possédaient des caractéristiques communes ?

Les recherches ont longtemps uniquement porté sur les seules demeures des classes dirigeantes qui présentent des caractères remarquables, mais elles n'effleuraient de la sorte qu'une infime partie de la réalité. Cela a en effet conduit à occulter les maisons des gens de moins haute condition. Or, il est évident que la majorité de la population n'habitait pas dans ces demeures luxueuses, mais dans des maisons plus modestes par leur taille et par les aménagements qu'elles comprenaient. Les auteurs anciens ne s'intéressaient pas non plus à ces constructions « ordinaires » à quelques exceptions près qui correspondent à des remarques méprisantes[1].

Il a fallu attendre les années 1970 pour que les connaissances sur les maisons des « classes sociales moyennes et laborieuses »[2] progressent. Ce phénomène est lié au développement important des fouilles préventives qui a permis une accumulation des données et qui s'accompagne de progrès importants réalisés dans les méthodes d'investigation, d'identification et de conservation des structures en terre et en bois. Cependant, ce dernier point ne peut pas expliquer à lui seul l'intérêt croissant pour cette catégorie d'habitat. En effet, l'usage des matériaux périssables n'indique pas nécessairement la présence d'un habitat sommaire, car ils sont aussi fréquemment mis en œuvre dans les maisons des classes dirigeantes.

Ces deux catégories de maisons sont diamétralement opposées tant par leur plan que par les raisons même de leur existence ; elles correspondent en fait à deux manières d'habiter différentes. La *domus* est toute entière tournée vers la fonction publique qui l'anime : sa morphologie ainsi que

1 P. Gros dans son ouvrage sur *L'architecture romaine* fait référence à Plutarque qui décrit les maisons de la façon suivante : « sans air, sans lumière, inhabitables l'hiver et insalubres » : Gros 2001, p. 197 (tiré de *De Curiositate*).
2 Cette expression est utilisée par P. Gros : Gros 2001, p. 196.

les éléments qui la composent répondent à la nécessité de représentation qui incombe aux notables, et résultent donc d'une transposition du modèle de la maison à péristyle romaine. Elles comportent pour cela des critères d'exception qui permettent de les identifier aisément. Les maisons des classes moyennes et humbles correspondent quant à elles principalement à deux besoins, celui d'avoir un endroit où travailler et un toit pour la nuit ; elles ne répondaient à aucune exigence particulière[3]. Ainsi, l'influence romaine n'a pas été la même pour toutes les maisons. Il est évident, et on en prendra toute la mesure, que l'emploi des éléments de construction venu de Rome peut être limité, voire inexistant dans certains bâtiments. Il paraît donc primordial de traiter l'habitation des plus riches conjointement avec celle des artisans et des commerçants dans le but de mettre en parallèle leurs évolutions, les rythmes d'intégration de nouveaux éléments venus de Rome. Pour élargir la réflexion, il a semblé intéressant de prendre également en compte les maisons des agglomérations encore communément appelées « secondaires ». Cependant, au sein de ce groupe coexistent des réalités très différentes qui, pour certaines, ne correspondent en rien à ce que l'on entend par urbain. Il sera donc indispensable de se pencher sur le problème afin de proposer une liste de critères permettant de sélectionner certaines agglomérations et d'en écarter d'autres.

La période chronologique envisagée pour cette étude couvre toute la durée d'occupation romaine, de la deuxième moitié du I^er^ siècle av. notre ère au V^e^ siècle. Les I^er^ et II^e^ siècles ont connu un essor considérable visible dans l'ensemble du territoire, qui s'accompagne d'une densification de l'occupation urbaine. Ils correspondent à une phase de transformations sociales importantes pendant laquelle se sont opérées plusieurs mutations. La plus importante est l'exportation du modèle de la vie à la romaine dans les centres politiques et administratifs que sont les chefs-lieux de cité. Le développement de ces villes selon le modèle romain s'est accompagné, dans le cas plus précis de l'architecture domestique, de l'apparition de nouveaux matériaux de construction, mais aussi de changements dans l'organisation de la vie domestique. La mise en parallèle de l'ensemble des types de maisons présents dans les agglomérations devrait permettre de saisir de façon précise les rythmes de l'évolution des techniques et de voir l'ampleur de leur diffusion. Dès le III^e^ siècle, on note des phases de déclin qui se sont souvent traduites par une réduction des surfaces occupées dans les villes - quand celles-ci ne sont pas purement et simplement abandonnées - et par conséquent, d'une diminution du nombre de maisons construites et d'une réduction de la superficie occupée au sol. De plus, on peut regretter que peu de maisons datées du Bas-Empire ne nous soient parvenues et que, de fait, nous n'ayons pas une image précise de leur évolution.

Le cadre géographique retenu est celui des provinces de Gaule Belgique et de Germanies qui sont marquées, tout au long de leur existence, par une forte présence militaire. Il n'existe en effet pas de synthèses sur l'habitat des provinces septentrionales pour lesquelles la documentation est pourtant nombreuse et variée. Elle reste cependant disséminée dans une multitude de supports différents (monographies sur une fouille, articles nombreux et rapports de fouille inédits).

3 Gros 2001, p. 197.

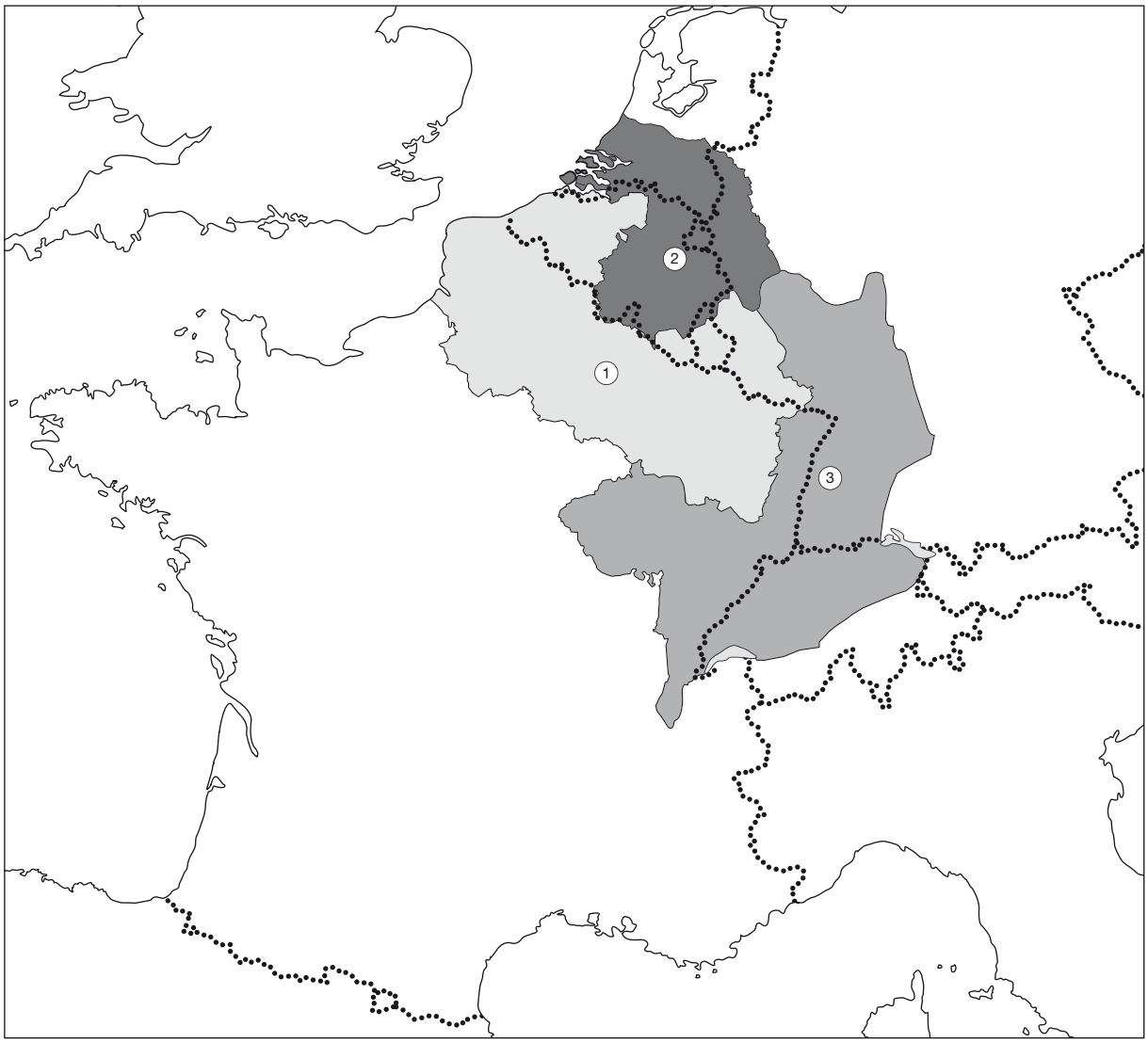


Fig. 1 : Localisation des provinces du Haut-Empire étudiées
1 : Gaule Belgique ; 2 : Germanie Inférieure ; 3 : Germanie Supérieure

Cette zone géographique présente des spécificités qui sont liées à l'histoire même de ces provinces. Elles n'ont, tout d'abord, pas été créées simultanément et ont vu leurs frontières fluctuer entre le I^er^ et le IV^e^ siècle ap. J.-C. Ce découpage ne correspond à aucune réalité territoriale actuelle, mais englobe plusieurs pays : le quart nord-est de la France, une part importante de la Suisse et de l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, ainsi qu'une partie des Pays-Bas (fig. 1).

La province de Gaule Belgique est fondée en 27 av. J.-C., en même temps que les provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine, suite à une décision d'Auguste qui choisit de placer les cités gauloises sous son autorité. Ces nouvelles provinces sont composées de nombreuses *civitates* qui reprennent en partie les limites des cités gauloises antérieures à la conquête.

L'essentiel de ces nouvelles cités intègre donc les peuples gaulois de la période de l'Indépendance ; les autres, notamment les Némètes, Rauraques, Silvanectes, Triboques et Vangions pour la région qui nous intéresse, sont le fruit de créations dues au démantèlement d'une cité

ancienne, ou au déplacement d'un peuple[4]. Deux districts militaires, les districts de Germanie Supérieure et de Germanie Inférieure, complètent l'organisation de cette partie du territoire où sont stationnées les légions romaines prêtes à intervenir en cas de rébellion des peuples germaniques. La limite orientale de ces districts se situe sur le Rhin et ne changera quasiment pas jusqu'à la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C.

En effet, Vespasien conquiert les territoires situés entre le Rhin et le Neckar où sont installés de nombreux camps militaires. Autour de ces camps, se développent des *vici* habités par des artisans et des commerçants répondant aux besoins générés par la présence de ces nombreux militaires. Domitien, à la fin du Ier siècle, repousse encore la frontière plus à l'est en annexant les Champs Décumates, où une multitude de camps, indissociables de leur *vici*, sont érigés. La plus grande partie de ce nouvel espace est rattachée à la Germanie Supérieure, tandis que l'autre partie dépend de la Rhétie. C'est à ce moment, aux environs de 85, qu'intervient la création des provinces de Germanie Supérieure et de Germanie Inférieure. La constitution de ces nouveaux territoires se fait au détriment de la Gaule Belgique qui est amputée des cités séquane, lingonne et helvète, alors rattachées à la Germanie Supérieure. Les peuples installés dans cette zone sont organisés en cités de la même manière que dans l'ensemble des provinces de Gaule (fig. 2). Lors de ce déplacement de la frontière vers l'est, un certain nombre de camps est abandonné à cause du transfert des troupes sur le *limes*. Cela ne s'accompagne pas nécessairement de la disparition des agglomérations qui se sont développées dans leur sillage. De plus, certaines d'entre elles sont promues au statut de chef-lieu de cité suite à la création des provinces de Germanies.

L'ensemble des provinces de la Gaule et des Germanies est réorganisé une dernière fois dans la deuxième moitié du IIIe siècle. Elles sont désormais réparties dans deux diocèses administratifs : le diocèse des Gaules au nord et le diocèse des Sept provinces au sud. Les anciennes provinces disparaissent au profit d'un nouveau découpage ; le territoire occupé par la Gaule Belgique et les Germanies est alors intégré aux provinces nouvellement créées : la *Belgica Prima*, la *Belgica Secunda*, la *Germania Prima*, la *Germania Secunda* et enfin la *Maxima Sequanorum* (fig. 3)[5].

Les cités subissent à partir de ce moment-là un certain nombre de modifications, notamment en ce qui concerne leurs limites et leur chef-lieu[6]. En effet, certaines sont démembrées, une partie de leur territoire constituant alors une nouvelle cité. C'est par exemple le cas pour les Médiomatriques qui voient leur territoire réduit, à l'ouest, par la création de la *civitas Verodunensium* avec Verdun - *Verdunum* comme capitale[7].

D'autres gardent les mêmes frontières, mais leur chef-lieu est transféré dans une autre ville ; dans ce cas, le nom de la cité change et correspond à un dérivé du nom du nouveau chef-lieu. On

4 Fichtl 2004, p. 55-60.

5 Le document le plus utilisé pour la réalisation de la liste des cités des provinces du Bas-Empire et de leur chef-lieu est la *Notitia Galliarum.* Ce texte provient d'un document civil de l'administration impériale, daté du IVe siècle de notre ère. L'original ne nous est pas parvenu mais il est connu par plus de 150 manuscrits datés du VIe au XVIe siècle qui le reprennent, Ferdière 2005, p. 315.

6 Delmaire 2004a ; Bayard 2004b, p. 164 ; Ferdière 2005, p. 316.

7 Mourot 2001, p. 103-106.

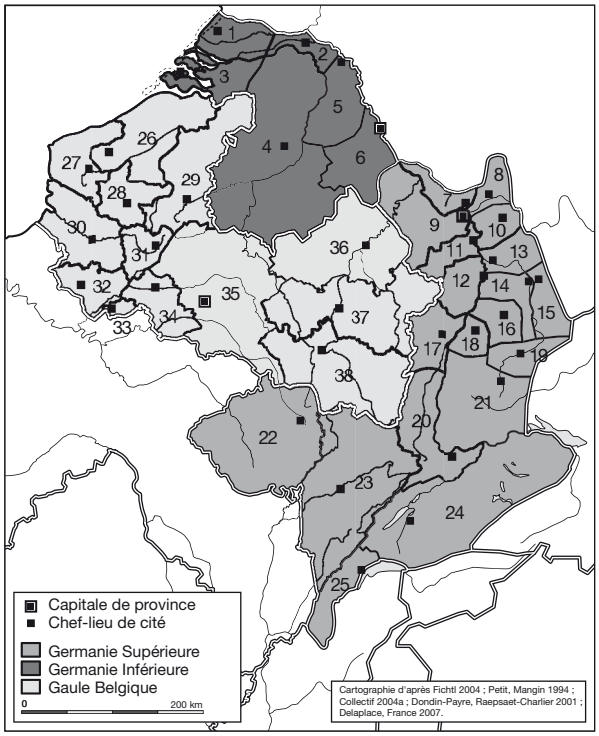


Fig. 2 : Provinces de Gaule Belgique et de Germanies au II[e] siècle ap. J.-C.

	Cités	Chefs-lieux (en gras, capitales de province)
Germanie Inférieure		
1	Cananéfates	Voorburg - *Forum Hadriani*
2	Bataves	Nimègue - *Ulpia Noviomagus*
3	Frisons	Colijnsplaat - *Ganuenta* ?
4	Tongres	Tongres - *Atuatuca*
5	*Cugerni*	Xanten - *Colonia Ulpia Traiana*
6	Ubiens	**Cologne - *Colonia Claudia Ara Aggripinensium***
Germanie Supérieure		
7	*Mattioci*	Wiesbaden - *Aquae Mattiocorum*
8	*Taunenses*	Heddernheim - *Nida*
9	*Aresaces* ?	**Mayence - *Mogontiacum***
10	*Auderienses*	Dieburg
11	Vangions	Worms - *Borbetamagus*
12	Némètes	Spire - *Noviomagus*
13	Suèves	Ladenburg - *Lopodunum*
14	*Alisinenses* ?	Bad Wimpfen
15	*Aurelia G*(…) .	Neuenstadt - *Vicus Aurelius*
16	*Portus* ?	Pforzheim - *Portus* ?
17	Triboques	Brumath - *Brocomagus*
18	*Aquenses*	Baden-Baden - *Aquae*
19	*Sumelocennenses*	Rotenburg - *Sumelocenna*
20	Rauraques	Augst - *Augusta Raurica*
21	*M. Arae Flaviae* ?	Rottweil - *Arae Flaviae*
22	Lingons	Langres - *Andemantunnum*
23	Séquanes	Besançon - *Vesontio*
24	Helvètes	Avenches - *Aventicum*
25	*Colonia Equestris*	Nyon - *Noviodunum*
Gaule Belgique		
26	Ménapes	Cassel - *Castellum Menapiorum*
27	Morins	Thérouanne - *Tarvanna*
28	Atrébates	Arras - *Nemetacum*
29	Nerviens	Bavay - *Bagacum*
31	Ambiens	Amiens - *Samarobriva*
31	Viromanduens	Saint-Quentin - *Augusta Veromanduorum*
32	Bellovaques	Beauvais - *Caeromagus*
33	Silvanectes	Senlis - *Ratomagus*
34	Suessions	Soissons - *Augusta Suessionnum*
35	Rèmes	**Reims - *Durocorturum***
36	Trévires	Trèves - *Augusta Treverorum*
37	Médiomariques	Metz - *Divodurum*
38	Leuques	Toul - *Tullum*

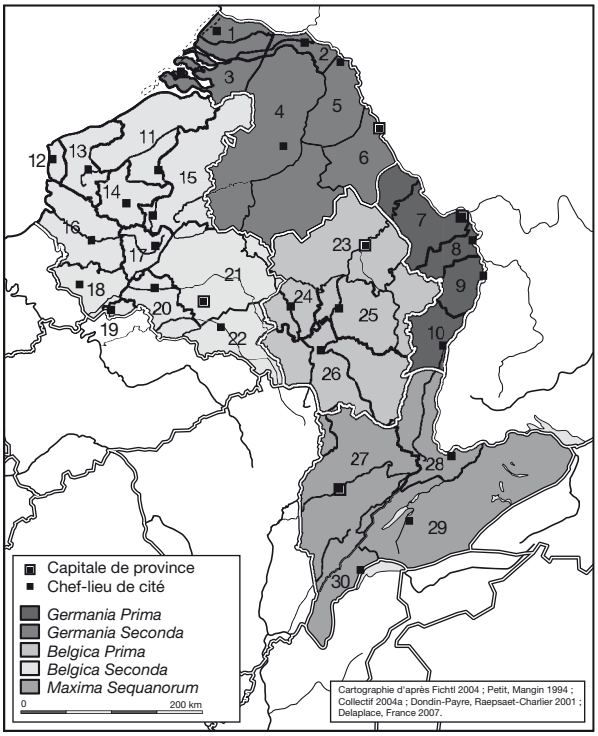


Fig. 3 : Provinces de Belgique, de Germanie et de *Maxima Sequanorum* au IV[e] siècle ap. J.-C.

	Cités	Chefs-lieux (en gras, capitales de province)
Germania Seconda		
1	*Civitas Cananefatium*	Voorburg - *Forum Hadriani*
2	*Civitas Batavorum*	Nimègue - *Ulpia Noviomagus*
Batavorum		
3	Frisons	Colijnsplaat - *Ganuenta* ?
4	*Civitas Tungrorum*	Tongres - *Tongri*
5	*Civitas* ?	Xanten - *Colonia Ulpia Traiana*
6	*Civitas Aggripinensium*	**Cologne - *Colonia Claudia Ara Aggripinensium***
Germania Prima		
7	*Civitas Mogontiacensium*	**Mayence - *Mogontiacum***
8	*Civitas Vangiones*	Worms - *Borbetamagus*
9	*Civitas Nemetes*	Spire - *Noviomagus*
10	*Civitas Argentoratensium*	Strasbourg - *Argentorate*
Belgica Seconda		
11	*Civitas Turnacensium*	Tournai - *Turnacum*
12	*Civitas Bononensium*	Boulogne-sur-Mer - *Bononia*
13	*Civitas Morinorum*	Thérouanne - *Tarvenna*
14	*Civitas Atrebatum*	Arras - *Atrebates*
15	*Civitas Camaracensium*	Cambrai - *Camaracum*
16	*Civitas Ambianensium*	Amiens - *Ambiani*
17	*Civitas Veromanduorum*	Vermand - *Viromanduorum*
18	*Civitas Bellovacorum*	Beauvais - *Bellovaci*
19	*Civitas Sulvanectum*	Senlis - *Sulvanecti*
20	*Civitas Suessionum*	Soissons - *Suessionnes*
21	*Civitas Remorum*	**Reims - *Remi***
22	*Civitas Catalaunes*	Châlons-en-Champagne - *Catalaunum*
Belgica Prima		
23	*Civitas Treverorum*	**Trèves - *Treveri***
24	*Civitas Verodunensium*	Verdun - *Virodunum*
25	*Civitas Mediomatricum*	Metz - *Mettis*
26	*Civitas Leucorum*	Toul - *Tullum*
Maxima Sequanorum		
27	*Civitas Vesontiensium*	**Besançon - *Vesontio***
28	*Civitas Rauricorum*	Augst - *Rauracum*
29	*Civitas Helvetiorum*	Avenches - *Aventicum*
30	*Civitas Equestrium*	Nyon – *Colonia Iulia Equestris*

peut citer par exemple la cité des Triboques dont le chef-lieu, Brumath - *Brocomagus*, est transféré à Strasbourg – *Argentorate*, et qui devient la *civitas Argentoratensium*[8].

Il faut également mentionner le phénomène important d'assimilation de la cité à la ville et de la ville à la cité. Certaines cités prennent désormais le nom de leur capitale, comme par exemple la Séquanie qui devient la *civitas Vesontensium* de Besançon - *Vesontio.* Mais il est aussi courant que la ville change d'appelation comme Amiens – *Samarobriva* qui se change en *Ambiani*[9] pour la *civitas Ambianorum*.

Un certain nombre de cités, principalement celles situées sur la rive droite du Rhin, sont abandonnées lors du repli de la frontière sur le Rhin suite aux incursions répétées des peuples germaniques à partir du milieu du II^e^ siècle. Il en est de même pour quelques villes des cités frontalières, notamment pour les Bataves et les Cananéfates, dont les chef-lieux, Nimègue - *Ulpia Noviomagus*[10] et Voorburg – *Forum Hadriani*[11], sont désertés suite aux invasions des années 275 et 276.

Ce territoire n'est pas, à l'époque romaine, occupé de façon homogène. Il semble exister un déséquilibre entre les parties orientale et occidentale ; le réseau d'agglomérations paraît plus lâche à l'ouest qu'à l'est. Cela correspond en partie à ce qui existe sur ce territoire préalablement à la conquête. En effet, à La Tène finale, ces provinces sont habitées par un nombre important de peuples celtes et germains dont les territoires étaient de tailles très variables. Les *civitates* des Rèmes et des Suessions, par exemple, occupaient des zones étendues dans lesquelles étaient disséminées de nombreux *oppida*, certains couvrant plus de 100 ha, comme Reims[12]. Au contraire, la partie ouest de la Belgique était composée de plusieurs cités de taille plus réduite à l'image de celle des Ambiens où les agglomérations ne dépassent pas une quarantaine d'hectares. On remarque à leur côté la présence de nombreux regroupements de fermes et de hameaux. De plus, peu de grands centres urbains ouverts, tels que ceux que l'on rencontre en Gaule centrale[13], existent dans ces régions, comme par exemple Levroux chez les Bituriges, Feurs ou Roanne chez les Ségusiaves[14]. Il existe donc nettement une différence dans la densité d'occupation des zones orientale et occidentale de la Belgique. On remarque également que, dans les sites de la partie ouest, les échanges commerciaux, marqués par des importations italiques, sont nettement moins importants que pour les cités de la frange est[15]. Il est donc intéressant de voir si cette différence de taille et de densité d'occupation perdure entre les cités après la conquête. Il semble qu'en ce qui concerne les agglomérations, le tissu dans lequel elles

8 Flotté, Fuchs 2000, p. 129-130 ; Kern 2004, p. 377.
9 Bayard 2004a, p. 30.
10 Van Enckevort, Thijssen 2004, p. 458.
11 Waassdorp 2004, p. 501.
12 Fichtl 2005, p. 20-40 ; Pion 2004, p. 13-14.
13 Pion 2004, p. 13.
14 Cette donnée doit être considérée avec prudence. Il est possible que cela soit le résultat de l'état de la recherche et que ces sites n'aient pas encore été découverts.
15 C'est nettement visible dans la carte présentée par S. Fichtl dans son ouvrage sur les *Gaulois du nord de la Gaule (150 – 20 av. J.-C.)* : Fichlt 1994, p. 75.

s'installent est plus lâche à l'ouest qu'à l'est conformément à ce qui existe précédemment[16] ; cela n'a en soit rien d'étonnant puisque les agglomérations prennent généralement la suite d'une occupation protohistorique. Il est donc intéressant d'essayer de voir si cette dernière a influé sur l'occupation à l'époque romaine et dans quelle mesure cela a pu avoir un impact sur le développement des agglomérations et plus précisément sur l'habitat. La mise en place des maisons à péristyle, le recours à de nouvelles techniques de construction ou encore l'adoption d'éléments de confort nouveaux sont-ils plus ou moins rapides et limités en fonction du substrat local ou la volonté politique a-t-elle été telle qu'elle a annihilé les héritages du passé ?

Il apparaît que les agglomérations de Gaule Belgique et de Germanies recouvrent une grande variété de types. On trouve d'abord des chefs-lieux de cité. Or nous le verrons, il existe des différences notables entre les capitales de cité fondées dès l'époque augustéenne et celles qui sont situées dans les cités limitrophes, sont promues au rang de chef-lieu un siècle plus tard. Les aménagements de Bad Wimpfen ne sont ainsi pas en adéquation avec le statut de la ville qui est dû à la seule volonté politique et n'a pas été suivie d'effet, c'est-à-dire de la construction de bâtiments publics. Rien n'indique dans le plan de la ville le rôle de chef-lieu. Au niveau des agglomérations secondaires, il existe également différentes échelles de développement. Certaines, comme Mandeure, possèdent tous les attributs imputables aux capitales. Elles côtoient des villes plus modestes, qui semblent occuper une superficie restreinte et dont le caractère urbain est limité, comme à Kembs. Enfin, nous l'avons déjà mentionné brièvement, il existe un nombre important d'agglomérations qui se sont installées en bordure de camps militaires et dont l'évolution varie d'un site à l'autre.

Le choix de cette zone géographique a posé quelques problèmes au niveau du rattachement de certains peuples à une cité en particulier. Il a en effet été clairement établi que l'organisation de ce territoire évolue considérablement au cours des siècles, et que les *civitates* en sont l'élément stable. Il est donc nécessaire de s'attarder un instant sur le cas particulier du petit peuple des Mandubiens qui occupe un territoire restreint situé aux confins des cités lingonne et éduenne (Gaule Lyonnaise). Il paraît difficile de savoir avec certitude à quelle cité, et donc à quelle province, il était rattaché. Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question et il semble ressortir qu'il a été dans un premier temps dans la mouvance des Lingons, avant d'être rattaché à la cité éduenne à une date qui n'est pas précisée[17]. Ainsi, l'agglomération d'Alésia a été intégrée à notre travail et toutes les phases de construction ont été présentées malgré le fait que la ville sort de notre région d'étude à un moment donné.

16 Voir la carte des agglomérations présentées en dernière page de *L'atlas des agglomérations secondaires* : Petit, Mangin 1994b.

17 Reddé 2003, p. 122 : « Où localiser les Mandubiens ? […] C'est probablement ce qui est arrivé à l'Alésia gallo-romaine, sans doute passée dans la mouvance des Lingons, avant de finir, plus tardivement, dans celle des Eduens » ; Barral, Guillaumet, Nouvel 2002, p. 279 : « Après la conquête, le territoire mandubien aurait formé un *pagus* d'abord relativement autonome, puis rattaché à la cité lingonne au moment de la création des Trois Gaules par Auguste », ou encore Bénard, Mangin 1994, p. 33 : «En revanche, l'appartenance au monde lingon est largement attestée après 52 av. J.-C. et pendant tout le Haut-Empire : Alésia est alors le chef-lieu d'un *pagus* de la Cité lingonne ».

Le but de ce travail est de proposer une vision des maisons correspondant à des degrés différents. Tout d'abord, l'analyse architecturale des maisons permettra de saisir l'évolution des matériaux et des techniques utilisés et ainsi de mettre en évidence des schémas constructifs récurrents. Ensuite, à partir de l'étude structurelle des habitations, une proposition de classification des différents types de maisons rencontrés sera réalisée. Cette typologie est indispensable pour pouvoir mener une réflexion plus large au niveau de la ville. Il serait en effet intéressant de voir la façon dont les différentes catégories de maisons sont réparties au sein des villes et de dégager, si elle existe, une spécialisation des quartiers. Enfin, il sera possible de s'intéresser à une éventuelle hiérarchisation des sites par l'habitat. En effet, on peut se demander si il est possible de mettre en évidence l'importance des différentes agglomérations en fonction des habitations que l'on y rencontre.

En préambule à cette étude, il était nécessaire de dresser un inventaire des maisons urbaines de Gaule Belgique et de Germanies qui est présenté sous la forme de fiches descriptives accompagnées de leur plan. Le but ici n'était pas de réaliser un inventaire exhaustif mais plutôt d'effectuer un échantillonnage représentatif des habitations de ces régions. En effet, bien que la documentation soit abondante, elle reste encore inégale. Dans un premier temps, il a été choisi de prendre en compte l'ensemble des constructions situées sur le territoire français actuel et de consulter les rapports de fouille existants. Les maisons pour lesquelles les plans ne sont pas suffisamment complets pour permettre de les identifier et de les rattacher à un type connu ont été écartées. Il ne paraît en effet pas pertinent de multiplier les exemples ne comportant que deux ou trois pièces sans signes distinctifs. Ensuite, ont été intégrées les habitations situées hors de France ayant fait l'objet de publications dans lesquelles les renseignements sont suffisamment importants pour permettre une analyse poussée. Ainsi, plusieurs des maisons fouillées anciennement à Lausanne n'ont pas été retenues étant donné que les seules données disponibles sont les plans, sans précision sur leur datation, les techniques de construction mises en œuvre ou les fonctions des différents espaces[18]. Ceci a conduit à la réalisation d'un catalogue de deux cent quatre-vingt-deux maisons, réparties dans trente trois agglomérations, présenté dans deux volumes séparés. Ce travail s'est accompagné d'une réflexion sur les agglomérations romaines sur laquelle nous allons revenir.

A partir de cet inventaire, il est possible de proposer une analyse précise de l'habitat urbain romain des provinces de Gaule Belgique et de Germanies. Le développement est structuré en cinq chapitres principaux. Dans le premier, seront présentés les travaux antérieurs traitant de l'architecture domestique sur lesquels se fonde en partie notre réflexion.

Le deuxième chapitre concerne plus précisément le problème des agglomérations retenues dans le cadre de cette étude. Le premier point important devant être soulevé est celui de la définition du terme urbain et des réalités qu'il regroupait à l'époque romaine, sans lequel il n'est pas possible de savoir à quelle ville s'intéresser. Les capitales de cité représentent par définition le cadre de la vie urbaine avec un décorum immuable. Aux côtés de ces villes, existe une série d'agglomérations secondaires, n'abritant pas l'autorité politique, dont l'importance varie tant par la surface qu'elles

18 Colin et *alii* 1969.

couvrent que par les aménagements qu'elles comportent. Chacune des villes prises en compte fera l'objet d'une présentation rapide accompagnée d'un plan sur lequel sont localisées les différentes maisons présentées dans notre catalogue.

Le chapitre trois sera consacré aux matériaux et aux techniques de construction mis en œuvre dans nos régions. Dans un premier temps, nous reviendrons brièvement sur les matériaux utilisés en les énumérant et en donnant les principales caractéristiques. Seront ensuite détaillés les différents types d'architecture des murs que nous avons rencontré, ainsi que les combinaisons existantes. Le même travail sera fait à propos des sols et des couvertures des maisons. Le but de ces analyses est de pouvoir saisir les phases d'apparition et d'évolution des matériaux et des techniques au sein de notre région d'étude, phases qui ne sont pas immédiatement visibles à partir de notre catalogue. Il sera alors nécessaire de se pencher plus précisément sur quelques sites où les différentes phases de construction ont pu être appréhendées et dans lesquels les maisons sont en nombre suffisant pour permettre une réflexion parlante. Pour faciliter l'analyse, des tableaux récapitulatifs ont été réalisés. Dans chacun d'eux est présenté l'ensemble des maisons entrant en ligne de compte, avec la précision des données relatives au thème traité. Ainsi, par exemple, il existe un tableau regroupant les maisons dotées de sols construits, dans lequel est précisée la nature des autres sols découverts. Dans le but de ne pas couper le texte avec un nombre important de tableaux, ces derniers sont rassemblés dans un volume d'annexes présenté à part.

Le chapitre quatre correspondra aux différents aménagements structurants les maisons et à leurs fonctions. Seront ainsi successivement étudiés les locaux à vocation économique, les caves, les espaces ouverts, les pièces chauffées par hypocauste, les espaces spécifiques aux *domus* et les espaces en relation avec la rue.

Enfin, dans un cinquième et dernier chapitre, un classement des différentes maisons étudiées sera proposé. Il permettra ensuite de mettre en évidence l'évolution chronologique des différentes catégories. Cette classification servira de départ à une réflexion sur la présence de certains types de construction dans un type d'agglomération en particulier. Les habitations seront dans un dernier temps étudiées dans le contexte de la ville afin de mettre en évidence l'existence de quartiers spécialisés ou, au contraire, de montrer l'imbrication des différents types de maisons au sein d'un même quartier.

Chapitre 1

État de la question et sources documentaires

1. Témoignages des auteurs anciens

De nombreux auteurs latins ont fait référence aux maisons romaines qu'ils décrivent abondamment, mais ces données, même si elles nous apportent d'intéressantes précisions, restent très lacunaires et concernent presque exclusivement les *villae*[19].

Nos connaissances anciennes proviennent donc pour l'essentiel des dix livres de Vitruve, *De Architectura,* notamment des livres VI et VII qui traitent de l'architecture domestique. Dans le livre VI[20], l'auteur énonce les différents principes de construction des *domus*, des *villae* et des maisons grecques en s'intéressant plus particulièrement au site choisi, au plan et aux mesures du bâtiment, à la disposition et aux proportions des principales pièces - notamment les pièces d'apparat destinées à la réception du public -, à l'adéquation entre le type d'habitation et le statut social du propriétaire et, enfin, à l'art de bien bâtir. Il concentre son argumentation sur les maisons les plus luxueuses et les plus vastes, celles des notables. En effet, quand il évoque les habitations des classes modestes, il le fait par la négative : « les gens de condition ordinaire n'ont aucun besoin de cours d'entrée, de *tablina* ou d'*atrium*s somptueux puisque ce sont eux qui s'acquittent de leurs obligations sociales en se rendant chez les autres»[21]. Les travaux de finition, les revêtements des murs et des sols, ainsi que la décoration des différents espaces de la maison sont quant à eux évoqués dans le livre VII[22]. Quelques renseignements supplémentaires peuvent être pris dans le livre II[23] dans lequel l'auteur passe en revue les matériaux utilisés dans les constructions aussi bien publiques que privées, et la mise en œuvre des maçonneries.

Le traité de Vitruve pose un problème majeur : il nous donne une image figée de l'habitat à un moment précis, la fin de la République, puisqu'il n'en présente en effet qu'une seule variante, celle de la maison à *atrium* qui paraît érigée dans des proportions rigoureuses. Bien que largement

19 On peut notamment se référer aux œuvres d'Aulu-Gelle, Pline le Jeune, Cicéron ou encore Varron.
20 Vitruve, *De Architectura*, VI.
21 Vitruve, *De Architectura*, VI, 5,1.
22 Vitruve, *De Architectura,* VII.
23 Vitruve, *De Architectura,* II.

répandue au Ier siècle av. J.-C., époque à laquelle Vitruve a rédigé son ouvrage, elle est loin d'en être le modèle type. De plus, il apparaît qu'à partir de sa description de la maison romaine, il n'est pas aisé de réaliser un plan sur le papier. En effet, plusieurs auteurs ont essayé à dresser des plans à partir des données fournies par de *De Architectura* ; il semble que cela soit un exercice périlleux qui a conduit, par exemple, H. Knell a proposé une centaine de restitutions différentes[24].

Il a fallu attendre la découverte des maisons de Pompéi et d'Herculanum au XVIIIe siècle pour que des vestiges illustrent la description faite par Vitruve. Il faut cependant préciser que les habitations retrouvées ne correspondent pas parfaitement à ce qu'expose Vitruve, les proportions de leurs pièces sont en effet moindres, et il est clairement apparu que bien que ces édifices comportent des éléments récurrents tels que les pièces de réception et d'apparat, ou encore les espaces ouverts, il existe une multitude d'agencements possibles entre les différents espaces. De même, à côté de ces maisons luxueuses appartenant à l'élite, ont également été mises au jour les demeures des classes plus modestes.

Il ne faut pas omettre de mentionner Cetius Faventinus, auteur nettement moins connu que Vitruve, qui a écrit, sans doute au IIIe siècle ap. J.-C., un *Abrégé d'architecture privée*[25]. Il y reprend principalement les données du *De Architectura* de Vitruve en les organisant de manière à les rendre plus accessibles ; il apporte également des précisions et des compléments sur quelques points particuliers tels que l'épaisseur maximale des chevrons du plafond, l'apparition ou encore l'amélioration de nouveaux matériaux de construction. Contrairement à celui de son prédécesseur, cet ouvrage ne semble pas destiné aux bâtisseurs à proprement parler, mais apporte plutôt des informations simples et utiles aux particuliers.

2. État des recherches et des connaissances sur l'habitat urbain romain

Bien que ce travail ne porte que sur les provinces de Gaule Belgique et de Germanies, il paraît primordial de commencer par dresser un bilan des travaux relatifs à l'habitat urbain romain qui se sont multipliés au cours de ces dernières décennies et qui serviront de point de départ à notre réflexion dans le but de proposer une typologie. Il est intéressant de voir comment ces recherches ont évolué depuis la mise au jour des sites vésuviens au XVIIe siècle jusqu'à nos jours, et de mettre en évidence la grande variété des approches.

2.1. Les recherches relatives aux maisons campaniennes

L'étude des maisons campaniennes constitue le premier pas de la recherche sur l'architecture domestique urbaine. L'excellente conservation des sites vésuviens, ainsi que le nombre important de constructions découvertes, ont permis de mettre en évidence la grande variété des plans de maisons romaines. Cependant, pendant longtemps, une image faussée de la réalité a prévalu du fait de l'intérêt des chercheurs qui se portait quasi exclusivement sur les habitations les plus luxueuses. Le modèle

24 Callebat 2004, p. XXV, renvoit à Knell 1985.
25 Cetius Faventinus, *Abrégé d'architecture privée*.

type de la maison romaine semblait être la maison à *atrium*, tout comme dans le livre de Vitruve. En effet, les premières publications, celles de A. Mau sur Pompéi et de A. Maiuri sur Herculanum[26], décrivent très précisément les maisons mises au jour et s'attardent plus particulièrement sur les demeures les plus importantes. Le second propose d'ailleurs l'une des premières typologies sur l'habitat romain dans son livre *Ercolano, i nuovi scavi* paru en 1958[27]. Il consacre une grande partie de cet ouvrage à la description des maisons de plusieurs *insulae* qu'il a classées par grands types. Cette hiérarchisation se fonde essentiellement sur la présence ou non d'un *atrium*, l'appartenance à une classe sociale et l'existence d'une partie dévolue au commerce ou au travail artisanal. Il dénombre ainsi huit catégories qui sont présentées selon un ordre hiérarchique :

- les maisons patriciennes construites sur le schéma traditionnel de la *domus*,
- les maisons de la classe moyenne bâties selon le schéma traditionnel de la *domus*,
- les grandes maisons luxueuses,
- les maisons à plan non traditionnel,
- les maisons de la classe moyenne avec boutique,
- les maisons comportant plusieurs unités d'habitation,
- les maisons des commerçants,
- les maisons, boutiques et ateliers installés dans des constructions à plusieurs étages.

Ce classement pose un certain nombre de problèmes. Il est tout d'abord déséquilibré. A. Maiuri privilégie les demeures des classes sociales les plus élevées qui sont regroupées dans les trois premières catégories et qui représentent la majorité des bâtiments décrits, une seule intéresse les maisons moyennes non construites autour d'un *atrium* et les bâtiments des quatre derniers types possèdent tous des boutiques ou des ateliers. L'auteur présente ainsi la maison à *atrium* comme le type traditionnel de l'habitat romain. De plus, il exclut la présence de boutiques et de locaux artisanaux des maisons les plus riches, alors qu'il n'est pas rare de trouver ce type d'espace en façade des habitations les plus luxueuses.

L'étude de ces sites est toujours extrêmement dynamique et la littérature traitant des maisons campaniennes est très abondante. De nombreuses *insulae* ont été entièrement décrites et beaucoup de maisons ont fait l'objet d'une publication. Il faut notamment souligner l'importance du travail de V.-M. Strocka qui est à l'origine d'une série de monographies intitulée *Häuser in Pompeji* dans laquelle chaque maison présentée est étudiée de manière approfondie : chacun des espaces est décrit de manière très poussée, tous les éléments la constituant sont pris en compte (techniques et matériaux de construction, décoration, aménagements divers…) et une importante documentation graphique est proposée[28]. Ces différentes études, menées de manière systématique et toujours présentées selon un plan identique, ont permis d'établir des comparaisons entre les habitations, mais aussi de saisir l'évolution des bâtiments dans le temps.

26 Ces deux auteurs sont les précurseurs des recherches sur les villes campaniennes et consacrent une large part de leurs travaux aux maisons : Mau 1899 et Maiuri 1958.

27 *Op. cit. :* Maiuri 1958.

28 Douze volumes ont été réalisés jusqu'à présent : Strocka 1984 et 1991, Ehrhardt 1988, 1998 et 2004, Michel 1990, Seiler 1992, Stemmer 1992, Staub Gierow 1994 et 2000, Fröhlich 1997 et Allison 2002.

Les villes vésuviennes ont également l'énorme avantage de nous permettre d'appréhender les maisons dans leur environnement urbain. On peut ainsi saisir la répartition des différentes unités d'habitation au sein d'un même îlot, l'existence ou non de quartiers spécialisés, l'agencement des façades et l'apparence des maisons, choses que l'on ne perçoit réellement que dans ces villes figées.

Cette vision de l'habitat à l'échelle de la ville et la grande diversité des types de maisons rencontrées ont conduit de nombreux chercheurs à proposer des classifications de ces différentes constructions. Chacune d'entre elles semble reposer sur des critères propres.

R. De Kind, dans un article publié en 1994[29], expose plusieurs exemples des typologies représentatives de ces diverses approches, avant d'en proposer une nouvelle. Il s'intéresse à la largeur des habitations et à la fonction des pièces, et en exclut les boutiques. Il dénombre ainsi huit grandes catégories :

- Le type 1 est constitué d'un *atrium* bordé de pièces latérales qui portent une largeur minimale du bâtiment de 13,75 m,
- Le type 2 comporte également un *atrium* doté d'une rangée de pièces d'un seul côté pour une largeur d'environ 11 m,
- Le type 3 montre un *atrium* occupant toute la largeur de la maison qui varie de 7 à 8,5 m,
- Le type 4 concerne quatre maisons mitoyennes d'Herculanum contemporaines qui possèdent chacune un *atrium* et qui mesurent 5,50 m de large,
- Le type 5 pour lequel la largeur est aussi de 5,50 m regroupe les maisons dont les pièces sont disposées en enfilade et auxquelles on accède par un couloir qui longe toute la maison,
- Le type 6 est très proche du précédent : la maison, plus large, est composée de deux lignes de pièces,
- Le type 7 englobe les grosses maisons à péristyle construites sur plusieurs parcelles antérieures réunies,
- Le type 8 concerne les maisons les plus luxueuses à agencement irrégulier.

Cette typologie, du fait de la place importante occupée par la présence d'un *atrium*, est difficilement exploitable pour un site autre qu'Herculanum.

A. Wallace-Hadrill a présenté une approche ne correspondant pas au sens propre du terme à une typologie, les bâtiments sont répartis en quatre grands types, ce qui permet d'avoir une première vision de la composition des différents quartiers[30]. Il utilise comme critère de répartition la surface couverte par l'habitation :

- Type 1 : la superficie de la construction est comprise entre 10 et 45 m^2, il s'agit principalement de locaux artisanaux et commerciaux,
- Type 2 : il s'agit des maisons dont la surface couvre entre 50 et 170 m^2, qui sont bâties selon un plan irrégulier et qui s'organisent autour d'un espace central,

29 De Kind 1994.
30 Wallace-Hadrill 1994, p. 80-82.

- Type 3 : cette catégorie regroupe les maisons construites selon un plan symétrique et que l'on qualifie de moyennes (elles couvrent entre 175 et 345 m^2),
- Type 4 : ce type intègre toutes les maisons les plus riches qui peuvent avoir une superficie allant jusqu'à 3000 m^2.

Cette approche, bien qu'intéressante, doit être prise avec précaution. En effet, il n'est pas rare que des maisons s'implantent dans un tissu urbain déjà dense et ne disposent pas d'une surface très importante. De même, leur plan ne sera pas forcément régulier du fait de l'espace disponible[31]. Il est alors indispensable de prendre en compte la richesse de l'aménagement et du décor internes.

A. Schoonhoven[32] quant à elle combine le critère de la superficie à d'autres éléments tels que la présence d'un *atrium*, d'espaces découverts et d'espaces commerciaux et/ou artisanaux.

2.2. Les recherches sur la Gaule et sur les Germanies.

Depuis une trentaine d'années, les travaux portant sur l'architecture domestique des provinces de Gaule et de Germanies sont monnaie courante. Ils illustrent le dynamisme des recherches de terrain. Il n'est pas question ici de les énumérer tous, mais de faire un rapide tour d'horizon des travaux existant en présentant les différents angles d'approche sur lesquels ils se fondent.

Tout d'abord, plusieurs supports nous proposent de rapides bilans des connaissances sur l'architecture domestique : on peut notamment citer les études régionales relatives aux agglomérations[33] et les volumes de *La carte archéologique de la Gaule*[34].

Un certain nombre de fouilles, programmées pour l'essentiel, portant sur les demeures de l'élite, ont débouché sur la publication de monographies présentant de manière exhaustive une maison en particulier. Il n'est pas possible de toutes les référencer ici ; parmi les plus ouvrages les plus connus, on peut mentionner ceux sur la maison au dauphin de Vaison-la-Romaine[35], la maison du Clos de la Lombarde de Narbonne[36] ou la maison des Dieux océan[37] de Saint-Romain-En-Gal.

De même, il faut signaler la multiplication des synthèses présentant un site ou un quartier bien connu d'une ville dans lesquelles sont présentées l'architecture des différentes constructions et son évolution ; on y trouve aussi généralement une mise en parallèle avec d'autres sites présentant des caractéristiques proches. Ces ouvrages, dont la liste est longue, touchent plus particulièrement les maisons modestes implantées indifféremment dans les chefs-lieux de cité ou les agglomérations

31 Les maisons 3 et 4 du site du Palais des Sports à Amiens illustrent parfaitement cet état de fait. Leurs plans ne sont pas réguliers et sont dus au regroupement de parcelles préexistantes et de l'implantation de nouvelles constructions entre des maisons antérieures [027-028].

32 Schoonhoven 1999.

33 Voir par exemple la contribution de V. Mathieu sur *L'architecture et l'organisation de l'habitat*, dans l'ouvrage sur *Les Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon* publié sous la direction J.L. Fiches : Mathieu 2002 et Fiches 2002.

34 Par exemple, pour le département de la Moselle, voir Petit 2004c, p. 165-169.

35 Goudineau 1979.

36 Sabrié, Sabrié, Solier 1987 ; Sabrié, Sabrié 2004.

37 Desbat et *alii* 1994.

secondaires. Pour notre région d'étude, on peut mentionner les études portant sur les quartiers d'Oberwinterthur[38], de Xanten[39], de Ladenburg[40], d'Augst[41] ou encore Lausanne[42].

L'intérêt pour l'architecture domestique est également visible dans les travaux universitaires dont le nombre augmente régulièrement. Parmi les thèses les plus récentes, on peut citer celles de P. Vipard, C.-A. De Chazelles, M. Fuchs, F. Meylan ou S. Satre. Tous les cinq ont abordé des points de vue différents qui illustrent bien les diverses approches possibles. Ainsi, P. Vipard[43] s'est attaché à la présentation exhaustive d'une seule *domus* qu'il avait lui-même en partie fouillée. Il a ensuite pu effectuer une comparaison entre cette *domus* et quelques-unes de maisons les mieux connues de Gaule et de Germanies. C.-A. de Chazelles a opté de son côté pour une approche purement architecturale des maisons en choisissant comme thème les maisons de terre crue[44]. Après avoir passé en revue les règles essentielles de la construction en terre, elle a exposé les différentes manières dont elle est utilisée dans les constructions (élévations, sols, enduits et aménagements). M. Fuchs[45] s'est également attelé à la présentation d'un îlot d'Avenches mais a plus particulièrement abordé le problème des nombreuses peintures murales découvertes dans cette *insula.* F. Meylan,[46] quant à lui, a traité l'urbanisme de Bibracte et a mis en évidence les rythmes d'évolution de l'architecture domestique au niveau des plans, des matériaux utilisés et du parcellaire. S. Satre[47], enfin, s'est consacrée à l'étude des maisons des classes dirigeantes dans les Gaules et les Germanies. Son travail avait pour but de mettre en évidence les grandes lignes de l'adoption de ce modèle d'habitat à travers l'étude des éléments fédérateurs de ces maisons, afin d'en dégager des spécificités.

Les recherches de plus en plus nombreuses et la multiplication des données sur l'architecture privée, principalement dans le sud de la Gaule, ont conduit à la tenue d'un colloque intitulé *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*[48] en 1994 à Avignon. Ce dernier a permis de dresser un bilan des connaissances pour de nombreuses régions et provinces antiques, parallèlement à la présentation de synthèses sur la maison en Gaule Narbonnaise : l'intérêt s'est porté plus précisément sur les éléments constitutifs des maisons (décoration-eau-thermes). La publication de ce colloque s'est accompagnée d'un atlas dans lequel sont recensées les maisons mises au jour en Narbonnaise à la date du colloque. Chacune d'entre elles faisait l'objet d'une description architecturale et structurelle qui a fortement inspiré la réalisation de notre propre catalogue. Pour ce qui concerne notre région d'étude, on peut signaler la synthèse de R. Brulet sur les maisons des chefs-lieux des cités de Gaule Belgique et de Germanies[49]. Cela a été l'occasion de présenter

38 Pauli-Gabi et *alii* 2002.
39 Kraus 1999.
40 Kaiser, Sommer 1994.
41 Schatzmann 2003.
42 Berti-Rossi, May Castella 2005.
43 Vipard 1997.
44 Chazelles 1997.
45 Fuchs 2003.
46 Meylan 2005.
47 Satre 2007.
48 Borgard 1996a et Borgard 1996b.
49 Brulet 1996.

les principales découvertes effectuées dans ces villes et de mettre en évidence les différents types d'habitations que l'on rencontre dans ces régions septentrionales caractérisées par une urbanisation peu dense et une présence militaire importante. Cette classification repose exclusivement sur des exemples significatifs de maisons au plan complet découverts dans plusieurs villes : Amiens, Bavay, Cologne, Metz, Reims, Tongres, Trèves et Xanten. Il a ainsi pu mettre en évidence une dizaine de types morphologiques qui illustrent parfaitement la diversité des plans :

- la maison de bois, de forme rectangulaire, à pièce unique
- la maison-halle, rectangulaire, à deux nefs
- la maison se rapprochant de celle présente dans les *vici*, correspondant à une unité d'habitation modeste, « de plan serré et répétitif, avec cave donnant sur la rue »
- la maison de plan simple et rectangulaire, elle occupe une parcelle allongée
- la maison rurale de type *villa*
- la maison à appartements
- la maison rectangulaire à cour intérieure, de taille moyenne
- la maison à cour carrée, ou *domus*
- la *domus* palatiale
- la *domus* à *atrium* et péristyle

Les deux derniers types qui correspondent à des demeures exceptionnelles ne sont chacun caractérisés que par un seul exemple. Cette typologie, relativement différente de celles évoquées précédemment, illustre bien le fait que ces typologies, mises en place à partir des seuls exemples de Pompéi et d'Herculanum, ne sont pas immédiatement exploitables pour les habitations situées dans d'autres régions, notamment pour celles éloignées du cœur de l'Empire.

P. Gros a publié, en 2001, un ouvrage de référence sur l'architecture romaine dans lequel il consacre une large part aux maisons[50]. Il a présenté les différentes caractéristiques des maisons, toutes catégories sociales confondues, à travers de nombreux exemples pris dans l'ensemble de l'Empire. Il a ainsi développé, dans ce cadre géographique, l'évolution des formes de l'habitat de la fin de la République aux premiers siècles de l'Empire.

Enfin, le dynamisme de ce thème de recherche s'est illustré par la tenue, à l'Université de Nanterre en décembre 2008, d'une table ronde intitulée *La maison urbaine au Haut-Empire dans le Bassin parisien*. Elle a été initiée par C. Maillot qui a effectué un master professionnalisant sous la direction d'Olivier Blin et Paul Van Ossel en 2007/2008 à Dijon[51]. Son travail se compose de deux parties distinctes : une première dans laquelle chaque ville fait l'objet d'une notice qui consiste essentiellement à la mention des différentes fouilles d'habitat réalisées, et une seconde qui présente l'inventaire des maisons mises au jour, sous la forme de fiches où apparaissent une description du plan, puis des techniques de construction utilisées.

50 Gros 2001, p. 20-261.
51 Maillot 2008.

3. La documentation archéologique

3.1. Les données de l'archéologie préventive

La plupart des sites pris en compte dans cette étude se trouve à l'heure actuelle en contexte urbain. Les connaissances sur l'architecture domestique ont largement bénéficié du développement de l'archéologie préventive à partir des années 70, et plus particulièrement de la nette augmentation du nombre de fouilles et de découvertes réalisées depuis les années 80. En effet, d'importants travaux d'aménagement, réalisés notamment dans les centres urbains, ont permis la mise au jour de quartiers d'habitations appartenant aux villes antiques.

Il faut néanmoins préciser que les plans de maisons issus de ces fouilles sont dans la majorité des cas incomplets, et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'emprise au sol de la fouille n'est souvent pas suffisamment étendue pour permettre de saisir la construction dans son intégralité. Il n'est toutefois pas rare que le nombre de pièces et d'espaces reconnaissables soient assez importants pour permettre une bonne compréhension de l'ensemble. Mais, le plus souvent, les vestiges découverts ne correspondent qu'à quelques murs, une cave, un hypocauste ou encore une mosaïque et ne servent alors qu'à identifier l'espace comme étant une habitation. De plus, les sites fouillés ont souvent été occupés de façon continue de l'Antiquité à nos jours et ont connu un nombre important de reconstructions ayant pu altérer l'état des vestiges et en oblitérer une partie en en détruisant certaines parties. Ils ont également pu servir de carrière pour l'édification des bâtiments postérieurs. Cette occupation constante a eu pour résultat de ne laisser souvent que les négatifs des constructions sous la forme de tranchées de récupération des matériaux utilisés pour ériger les murs. Le site du Palais des Sports à Amiens[52] fait figure d'exception. Un îlot y a été fouillé en partie et trois plans complets de maisons vastes y ont été levés.

De plus, les découvertes réalisées par l'AFAN, et ensuite par l'INRAP, ne font pas toujours l'objet de publication ou de rapports de fouille, faute de temps et de moyens, et rendent ainsi les données plus difficilement abordables.

3.2. Autres types de recherche

Certaines maisons étudiées sont quant à elles situées de nos jours en milieu rural, dans des terrains vierges de construction ou qui ont été très peu occupés depuis l'Antiquité. Dans ces conditions, les fouilles, préventives ou programmées, se sont déroulées sur des surfaces plus étendues et sur des périodes plus longues, et ont ainsi permis de mettre au jour des habitations au plan complet et de saisir l'évolution des bâtiments dans le temps. C'est notamment le cas pour des sites comme Alésia ou Bliesbruck où des quartiers entiers ont été relevés. Ces constructions sont généralement mieux connues et en meilleur état de conservation que les bâtiments retrouvés en ville.

Quelques sites ont uniquement fait l'objet de fouilles anciennes, le cas se rencontre à Vertault où les fouilles ont principalement été réalisées à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle[53]

52 Binet 1995.

53 Un PCR a repris l'intégralité des données de fouille et une fiche descriptive complète a été réalisée pour chacun des bâtiments mis au jour : Jouin-Méniel 2003.

ou encore du Châtelet de Gourzon où des recherches ont été entreprises dès le XVIII[e] siècle. Les données recueillies sont alors plus difficilement exploitables : les plans, quand ils existent[54], ne sont pas orientés ou ne possèdent pas d'échelle graphique, et sont souvent réalisés à main levée. De plus, les techniques de fouille n'étant pas très développées à l'époque où les fouilles ont été réalisées, les données peuvent nous paraître succinctes et incomplètes.

Un nombre relativement important de sites ont été révélés par le biais de la photographie aérienne. Ils se trouvent exclusivement dans des zones non construites et, le plus souvent, au milieu des cultures. Cependant, cette méthode, même si elle permet de découvrir de nouveaux sites, ou bâtiments, ne sert qu'à en dresser un inventaire et à réaliser des études typologiques. En effet, seuls les plans sont reconnus et on ne peut en aucun cas proposer de datation. Il ne s'agit que d'un travail préliminaire qui mériterait d'être suivi de fouilles, ce qui est très rarement le cas[55]. Il faut néanmoins reconnaître que cette technique a fourni des indications précieuses sur l'habitat pour des villes pas ou peu fouillées, comme par exemple Dammartin, Naix-aux-Forges ou encore Tarquimpol.

Enfin, il ne faut pas omettre de mentionner les prospections géophysiques, qui même si elles ne donnent que des indications sur la localisation des constructions et le plan de celles-ci, permettent de mettre en évidence des zones d'habitat non connues et de restituer ainsi le plan de quartiers entiers. C'est notamment le cas actuellement pour le site de Mandeure où toute la zone non construite située dans le secteur du fortin, du théâtre et du temple a été relevée[56].

54 Pour le Châtelet de Gourzon, les habitations sont signalées et décrites, mais elles n'ont fait l'objet d'aucun relevé. Toutes les données de fouille ont été réunies par L. Lepage dans deux ouvrages : Lepage 1990 et Lepage 1992.
55 Voir Agache 1978, p. 17-25 où l'auteur présente les limites de la technique.
56 Barral et *alii* 2004, p. 61-78.

Chapitre 2

Les agglomérations

Afin de poser les bases de cette étude et de pouvoir saisir le contexte dans lequel les habitations ont été construites, et ainsi mieux appréhender certaines de leurs caractéristiques, il nous paraît nécessaire de présenter l'évolution des recherches sur le thème des agglomérations et de définir ce que nous entendons par urbain. Il est important de préciser qu'une partie de la littérature relative à la ville, particulièrement abondante, est toujours consacrée à la présentation des structures d'habitat mises au jour.

1. Les recherches menées sur les villes

Les connaissances sur la ville romaine ont énormément progressé depuis une quarantaine d'années grâce au développement des fouilles urbaines, ce qui a conduit à la mise en place de plusieurs programmes de recherches sur les villes et les habitats agglomérés.

Jusqu'au milieu des années 1980, l'intérêt pour ces études a principalement été illustré par la présentation de l'ensemble des éléments constituant et caractérisant les villes romaines de Gaule, proposée par Ch. Goudineau dans l'*Histoire de la France urbaine*[57], et par la série dirigée par E. Frézouls à partir de 1982, *Les villes antiques de la France*[58], dans laquelle quelques villes de Gaule Belgique et de Gaule Lyonnaise ont fait l'objet de notices exhaustives. À la même période, deux programmes spécifiques aux agglomérations ont été initiés : le premier s'intéressait exclusivement aux sites urbains, alors que le second traitait des agglomérations rurales gallo-romaines. Ils ont tous deux conduit à la tenue de plusieurs colloques qui ont fait l'objet de publications : on peut notamment citer *Le vicus gallo-romain* tenu à Paris en 1975[59], *Archéologie urbaine* qui a eu lieu à Tours en 1980[60], ou encore *Les villes de Gaule Belgique au Haut-Empire*, organisé à Saint-Riquier

57 Goudineau 1980, p. 237-398.
58 Les provinces de Gaule Belgique sont traitées dans Frézouls 1982 et Frézouls 1988, les villes de Gaule Lyonnaise sont présentées dans Frézouls 1997.
59 Collectif 1976.
60 Collectif 1982a.

en 1982[61]. Ces ouvrages, dans lesquels on trouve des monographies de sites, illustrent bien l'intérêt porté aux agglomérations romaines de Gaule, mais ils montrent également que celui-ci est encore essentiellement centré sur les capitales de cité.

Les recherches se sont intensifiées à partir de 1985, date à laquelle le concept d'« agglomération secondaire » s'est nettement développé ; les études portaient alors plus spécifiquement sur les villes moyennes ou petites, n'ayant pas le statut de chef-lieu de cité. Les premiers à s'être penchés sur la question sont M. Mangin, B. Jacquet et J.-P. Jacob. Ils ont répertorié et présenté tous les groupements d'habitat de Franche-Comté[62] et ont ainsi mis en évidence la grande disparité des connaissances existant entre les sites retenus : seuls quelques-uns ont, en effet, fait l'objet de fouilles. Un bilan très riche a pu être dressé et la catégorisation des sites a pu être affinée par la mise en évidence des différentes composantes des agglomérations (topographie, présence ou non de monuments, fonctions économiques, administratives ou autres).

Un colloque important pour notre région d'étude, portant sur *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique et de Germanies*, a été organisé en 1992[63] pour faire le point sur les connaissances acquises, éparpillées jusqu'à alors dans de multiples revues locales et régionales ou dans des rapports de fouilles non publiés. À cette occasion, des synthèses ont donc été réalisées pour de nombreuses régions[64] de France, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et du Luxembourg ; des notices, faites pour chacun des sites retenus, ont ensuite donné lieu à la publication d'un atlas de ces agglomérations[65]. Ces notices sont certes succinctes, mais elles ont le mérite d'offrir un premier aperçu des données disponibles pour chaque site. La présentation des recherches similaires menées dans d'autres provinces de l'Empire, en Italie, en Narbonnaise ou encore en Angleterre, a permis de confronter les résultats obtenus.

Suite à ce colloque, plusieurs synthèses régionales sont venues enrichir les connaissances sur les villes. Certaines ne traitent que des agglomérations secondaires ; c'est notamment le cas pour la région Centre[66], la Lorraine[67], ou le département de Côte-d'Or[68]. D'autres auteurs ont pris le parti de les présenter aux côtés des capitales de cité : on peut citer le travail réalisé sur l'Aquitaine[69], sur la Picardie[70] ou encore sur le Languedoc-Roussillon[71].

En 2002, s'est tenu à Villeneuve-d'Ascq un colloque intitulé *Les villes romaines du nord de la Gaule*[72], qui se proposait de faire le point sur les données une vingtaine d'années après le colloque

61 Agache, Massy 1984.
62 Mangin, Jacquet, Jacob 1986.
63 Petit, Mangin 1994a.
64 La majorité des synthèses porte sur les régions actuelles, seule la cité des Bituriges Cubi a été présentée selon ses limites antiques.
65 Petit, Mangin 1994b.
66 Bellet et *alii* 1999.
67 Massy 1997.
68 Bénard et *alii* 1994.
69 Février, Goudineau 1992.
70 Desachy, Guilhot 1999.
71 Fiches 2002. Dans cet ouvrage, J.-L. Fiches a choisi de ne pas utiliser le terme « secondaire » pour qualifier les agglomérations puisqu'il intègre à son étude les capitales de cité.
72 Hanoune 2007.

de Saint-Riquier. Il a notamment permis de présenter les résultats d'un important PCR sur la ville qui regroupait une trentaine de chercheurs entre 1997 et 2001. Les présentations reflètent parfaitement la multiplication des données depuis 1980 et l'intérêt qui se porte désormais aussi bien sur les agglomérations secondaires que sur les chefs-lieux[73]. La majorité des communications portait sur des sites présentés sous forme de synthèses étoffées qui décrivent les découvertes les plus importantes de ces deux dernières décennies. Il ressort de ces travaux, ainsi que de beaucoup d'autres, que les données complètes restent le plus souvent confidentielles car les fouilles ne font encore que trop rarement l'objet de publications. Ce colloque devait initialement être couplé avec une exposition consacrée aux villes du nord de la Gaule, mais ces deux événements n'ont pas pu être réalisés simultanément. L'exposition a finalement eu lieu en 2004 à Amiens. Seules ont été prises en compte, dans le catalogue[74], les capitales de cité : leur évolution y est présentée depuis la fondation de la ville au V^e^ siècle.

Un colloque ayant pour thème *Les capitales éphémères*[75] a été organisé à Tours en 2003. Il s'est plus particulièrement intéressé au Bas-Empire ; les raisons ayant conduit au déclassement de certains chefs-lieux et à l'élévation de nouvelles agglomérations au rang de capitale y ont été clairement explicitées.

Il ne faut pas omettre de mentionner la collection des *Cartes archéologiques de la Gaule*, dans laquelle un chapitre est très souvent consacré aux agglomérations secondaires du département en question[76] et les *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique*[77] dans lesquels est énoncé l'ensemble des découvertes effectuées pour une seule ville. Ce travail traite des villes actuelles sans tenir compte du statut de l'agglomération antique.

Enfin, on doit préciser que quelques sites ont été présentés sous forme de monographie, la majorité d'entre eux est cependant située dans le sud de la Gaule. Le travail d'atlas réalisé sur les villes d'Aix-en-Provence et de Fréjus[78] par exemple est particulièrement complet ; cet exercice n'est possible que pour des sites extrêmement bien connus. Les publications présentant certaines villes telles que celles sur Limoges[79] ou Mâlain[80] doivent aussi être mentionnées.

Les sites qui se trouvent de nos jours en Suisse et en Allemagne sont répertoriés et présentés dans la collection *Die Römer in …* qui compte une dizaine de volumes : par exemple, *Die Römer in der Schweiz*[81], *Die Römer in Bäden-Wurttemberg*[82] ou encore *Die Römer in der Rheinland-Pfalz*[83].

73 « Le PCR s'est ouvert à tout site de type "urbain" (agglomérations secondaires ou villes de sanctuaire, etc.) caractérisé au moins par une voirie organisée » : Hanoune 2007, p. 8.
74 Collectif 2004a.
75 Ferdière 2004.
76 On peut par exemple faire référence pour la Moselle à Petit 2004c et pour la Meurthe-et-Moselle à Freyssinet 2004, p. 64-67.
77 Cette collection comporte une vingtaine de volumes. Pour les sites qui nous intéressent, voir Guilhot, Goy 1990 (Besançon), Brunella et *alii* 1992 (Metz), Schwien 1992 (Strasbourg) et Roussel 2002 (Soissons).
78 Pour Aix-en-Provence : Rivet et *alii* 1999 ; pour Fréjus : Rivet *et alii* 2000.
79 Loustaud 2000.
80 Roussel 1988b et Roussel 2003.
81 Drack, Fellmann 1988.
82 Filtzinger, Planck, Cämmerer 1976.
83 Cüppers 1990.

On peut également signaler la synthèse réalisée sur les villes romaines de l'Empire au II^e^ siècle suite au colloque organisé à Xanten en 1990, intitulé *Genese, Struktur und Entwicklung römischer Städte im 1. Jahrhundert n. Chr. In Nieder- und Obergermanien*[84]. Le catalogue de l'exposition tenue à Stuttgart en 2005, *Imperium Romanum. **Roms Provinzen an Neckar, Rhein und Donau***[85], propose la synthèse des données récentes concernant les principales villes de Germanie Inférieure et de Germanie Supérieure. On peut également mentionner l'intérêt porté par les chercheurs allemands, dont C.-S. Sommer est un des représentants[86], aux agglomérations secondaires[87] et aux *vici* se développant aux abords des camps. Enfin, R. Brulet a présenté une synthèse des villes de la partie la plus septentrionale de l'Empire au Bas-Empire[88].

2. Problèmes de définition

2.1. Les chefs-lieux de cité

Le terme de ville, quand il est utilisé pour parler d'une réalité antique, fait souvent référence aux chefs-lieux où sont centralisés les pouvoirs politique, administratif et religieux de la cité[89]. La construction de ces villes est régie par certaines règles correspondant au « modèle urbain » imposé par Rome. Les éléments principaux en sont la mise en place d'un réseau viaire orthonormé et la présence de bâtiments publics et d'établissements de spectacle. On ne peut en aucun cas contester leur caractère urbain.

Leur implantation géographique répond à deux cas de figure qui sont liés aux disparités d'occupation existant à l'époque de l'Indépendance : ces villes sont soit situées à l'emplacement d'une agglomération gauloise, soit installées sur un terrain vierge de toute occupation ou ayant connu une occupation sporadique. Si l'on se penche plus précisément sur la Gaule Belgique et les Germanies, il apparaît clairement que ce vaste territoire ne présente pas une situation homogène à la fin du I^er^ siècle avant notre ère. En effet, la partie sud de ce territoire est composée de cités de grande taille possédant, en outre, avant la conquête de grands sites urbanisés ou *oppida,* centres du pouvoir politique. On peut notamment citer l'exemple de Reims chez les Rèmes, de Metz chez les Médiomatriques ou encore de Besançon chez les Séquanes. L'autorité romaine profite de la présence de cette organisation politique déjà bien implantée pour y installer ses propres chefs-lieux. La situation est totalement différente pour toute la partie nord qui est constituée, à La Tène finale, de cités de petite taille moins densément occupées et ne possédant pas de grands centres urbains.

84 Schalles, Hesberg, Zanker 1992 ; pour la Suisse, voir également Paunier 1992.
85 Collectif 2005b.
86 Sommer 1988 ; Sommer 1992 ; Sommer 2002 ou encore Sommer 2006.
87 Voir par exemple Oelmann 1923 et Petrikovits 1977.
88 Brulet 1990.
89 J. Mertens donne la définition suivante du terme ville dans son article *Quelques aspects de l'urbanisation dans les régions septentrionales de la Gaule Belgique à l'époque romaine* : « le terme est généralement réservé aux colonies, municipes et capitales de cités, entités qui regroupent en même temps les fonctions administratives, politiques, religieuses, juridiques et économiques, toutes fonctions généralement concentrées dans un espace urbain bien ordonné », Mertens 1996, p. 361-362.

Les villes sont alors implantées à des endroits stratégiques, comme au carrefour de voies importantes appartenant au réseau mis en place par Agrippa, mais toujours à courte distance d'un site gaulois. Arras pour la cité des Atrébates ou encore Bavay pour les Nerviens semblent correspondre au deuxième cas de figure, ces deux agglomérations sont fondées à un emplacement inoccupé ou peu densément peuplé à l'époque gauloise.

Un point doit être précisé sur les chefs-lieux de cité. Même si la plupart d'entre eux sont bien avérés archéologiquement, quelques-uns ne présentent aucune véritable trace de parure monumentale, les vestiges étant constitués de découvertes éparses. C'est notamment le cas pour Toul (capitale de la cité des Leuques)[90] et Verdun qui sera la capitale de la nouvelle *civitas Verodunensium* créée au Bas-Empire[91].

2.2. Les « agglomérations secondaires »

Le problème est plus épineux pour les villes plus petites qui ne présentent pas de caractère politique ou administratif spécifique. Leur définition présente en effet quelques difficultés autour desquelles existe un débat passionné. Au cours des années 1980, est apparue l'expression « secondaire » pour qualifier ces agglomérations. Le premier à utiliser ce terme est Ch. Goudineau qui résume ainsi l'état des connaissances sur la ville en 1980 : « Que ce soit à partir des inscriptions antiques, ou des textes d'historiens du Haut Moyen Age, voire de fouilles, apparaît clairement l'existence de localités secondaires qui n'ont cessé de dépendre du chef-lieu de la cité, même si, un temps ou de façon partielle, elles ont attiré à elles des signes du pouvoir urbain »[92]. M. Mangin en a donné une définition plus poussée dans l'ouvrage intitulé *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, publié en 1986. Sous cette dénomination, il regroupe « tous les sites archéologiquement attestés qui se situent entre la ferme ou la *villa* isolée et la capitale de cité : du "village" de paysans et de la station routière modeste à l'agglomération dont "le paysage est très proche de celui de la ville chef-lieu de cité"»[93]. Ce terme, volontairement général, englobe tous les habitats groupés qui ne sont ni une capitale, ni une *villa*. Il regroupe ainsi des réalités très différentes qui ne possèdent pas toutes, bien évidemment, un caractère urbain, et dont l'identification n'est pas toujours assurée. Malgré l'imprécision de ce terme, il faut noter qu'il permet de marquer la distinction entre la ville - capitale et les autres agglomérations ou groupements d'habitats de la cité. D. Paunier a résumé ainsi les constantes que l'on y rencontre[94] : la ville, contrôlée par une élite rurale, propriétaire des *villae* environnantes, est occupée par des habitants qui sont pour la plupart des autochtones exerçant le métier de commerçants ou d'artisans. Il n'est pas rare d'y trouver des monuments publics, mais la parure monumentale y reste discrète.

90 Freyssinet 2001.
91 Freyssinet 2007, p. 144.
92 Duby 1980, p. 109, cette affirmation a été reprise par M. Mangin et J.-P. Petit dans l'introduction aux actes du colloque sur *Les agglomérations secondaires,* tenu en 1992 : Mangin, Petit 1994, p. 7-8.
93 Mangin, Jacquet, Jacob 1986, p. 18.
94 Paunier 1994, p. 284-285.

M. Dondin-Payre, lors d'un colloque ayant pour thème *Les villes romaines du nord de la Gaule* tenu en 2002, a remis en cause l'utilisation de « secondaire »[95] : « *agglomérations* suffit et n'entraîne aucun contresens ». Elle estime que son emploi implique une notion de hiérarchisation, alors qu'il s'agit en fait de villes qui ne sont pas chefs-lieux de cité. Certaines d'entre elles sont plus importantes que la capitale dont elles dépendent de par leur étendue et leur équipement ; elles ne semblent donc en rien secondaires ; on peut par exemple citer l'exemple de Mandeure-Mathay qui couvre une surface d'environ 180 ha, qui est organisée selon un réseau viaire régulier et qui possède une parure monumentale importante. Cependant, le fait que cette expression continue d'être employée montre bien que le débat n'est pas clos.

Les chercheurs anglais et allemands ont effectué un travail de réflexion identique sur la définition de ces agglomérations. Un colloque, intitulé *The Small Towns of Roman Britain* a été organisé dès 1975 à Oxford[96] ; le titre a été choisi soigneusement et cette appellation est toujours usitée. Les Allemands quant à eux utilisent à la fois les termes « Kleinstadt » et *vicus*[97].

Plusieurs auteurs ont proposé des essais de hiérarchisation des agglomérations antiques sur la base de différents critères. Dans la plupart des cas, ils s'appuient sur les fonctions prédominantes. Ainsi, dans son étude sur *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*[98], J. Bénard se fonde sur les fonctions primaires, secondaires ou tertiaires de la ville, ainsi que sur la présence ou non d'une parure monumentale, pour définir trois catégories d'agglomérations qui peuvent être à rayonnement plus ou moins large. Il distingue donc les villes qui regroupent des fonctions multiples et qui possèdent un apparat monumental, les bourgades à « fonction différenciée » qui peuvent être dotées d'une parure monumentale limitée, et les villages à vocation agricole ou minière. Dans le même ordre d'idée, J.-L. Massy tient compte des fonctions qui sont à l'origine de la fondation de la ville. Il dénombre quatre types : le premier est lié à l'exploitation rurale, le deuxième à la circulation routière, le troisième à la présence d'une activité artisanale ; enfin le dernier est marqué par une fonction cultuelle[99].

A l'issue du colloque de Bliesbruck, une distinction a également été proposée dans ce sens. En effet, les agglomérations ont été classées en fonction de différents critères qui ne semblent pas pertinents. Ainsi, ont été mises en évidence les agglomérations primaires qui correspondent aux chefs-lieux de cité, les agglomérations urbaines, celles à fonction spécifique, productive ou religieuse, et enfin, les agglomérations dont le développement est lié à la présence d'un camp militaire. Ces types posent un problème essentiel, celui de leur coexistence possible dans une même agglomération. Ainsi, Amiens par exemple est le chef-lieu de la cité des Ambiens, de ce fait, elle a toutes les caractéristiques d'un site urbain (parure monumentale, édifices publics et réseau viaire

95 Dondin-Payre 2007, p. 402.
96 Rodwell 1975. Plus récemment, B. Burnham a publié un inventaire des « agglomérations secondaires » d'Angleterre : Burnham 1990.
97 Petrikovitz 1977. Les articles de C.-S. Sommer illustrent parfaitement cet état de fait, voir par exemple Sommer 1988 et Sommer 2006.
98 Bénard et *alii* 1994, p. 261-265.
99 Massy 1997, p. 421-422.

orthogonale), mais elle présente également de nombreuses activités artisanales. La même chose est visible à Lausanne qui possède un caractère urbain indéniable et des quartiers spécialisés dans le travail artisanal, sans pour autant être une capitale de cité. La ville de Ladenburg rentre quant à elle dans les quatre catégories.

D'autres typologies reposent sur des critères plus variés. M. Mangin et F. Tassaux proposent cinq catégories qui ont été établies après analyse de « l'extension des vestiges attestés ; l'organisation urbaine quelle que soit sa typologie ; la présence d'édifices publics et de zones d'habitat privé ; des vestiges de structures ou du mobilier témoins d'activités productives ; la situation géographique et l'assiette du site ; l'existence de témoignages épigraphiques et littéraires » [100]. Ainsi, le type I correspond aux villes présentant d'importantes fonctions secondaires et tertiaires, attestées archéologiquement sur une surface importante et étant dotées de bâtiments publics. Les bourgs et les bourgades constituent le type II, seule l'absence d'édifices publics le distingue de la catégorie précédente. Le type III est caractérisé par une fonction religieuse prédominante. Enfin, les stations routières sont regroupées dans le type IV et les agglomérations à vocation rurale dans le type V.

J.L. Fiches[101] propose un classement des agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Roussillon qui repose sur la localisation du site, sa superficie, sa durée d'occupation, sa distance au chef-lieu paroissial et la présence ou non d'une église au Moyen Âge. Il distingue ainsi cinq groupes caractérisés par la durée d'occupation du site. Le groupe A est composé des agglomérations d'origine préromaine qui sont abandonnées à la fin de l'Antiquité. Les agglomérations d'origine préromaine occupées au Moyen Age appartiennent au groupe B. Les agglomérations crées à l'époque gallo-romaine, dont les unes sont désertées à la fin de l'Antiquité, alors que les autres sont encore habitées au Moyen Age, constituent les groupes C et D. La dernière catégorie ne prend en compte que les agglomérations de l'Antiquité tardive.

Enfin, E. Freyssinet, dans sa thèse soutenue récemment[102], a effectué un classement des agglomérations d'Alsace et de Lorraine en s'attachant notamment à leurs différentes fonctions : administrative, productive, religieuse ou militaire, mais aussi à la superficie de la ville et à son positionnement par rapport à une voie de communication importante. Elle applique ensuite un système de points à ces fonctions : 1 quand chacune d'elles est attestée et 0,5 quand elle est supposée. Elle a ainsi mis en évidence trois catégories. Le type 1 (de 0,5 à 1 point) regroupe les agglomérations tournées principalement vers leur environnement rural. Dans cette catégorie peuvent entrer des villes qui n'ont pas fait l'objet de recherches développées. Le plus grand nombre d'agglomérations correspond au type 2 (de 2 à 3,5 points). Il s'agit des villes à fonction économique prédominante ou à fonction cultuelle et thermale. Enfin, le type 3 (plus de 4 points) concerne plus particulièrement les chefs-lieux de cité et les agglomérations dans lesquelles la plupart de ces fonctions ont été relevées ; elles possèdent toutes un caractère urbain affirmé.

Ces différents exemples de typologies illustrent bien la difficulté de classer ces sites qui couvrent des réalités très différentes. Des éléments qui paraissent primordiaux à certains sont laissés

100 Mangin, Tassaux 1992, p. 463-465.
101 Fiches 2002, p. 41-47.
102 Freyssinet 2007, p. 213-221.

de côté par d'autres. De plus, cette catégorisation repose en grande partie sur les connaissances à un moment donné. La réalisation de nouvelles fouilles peut amener de nouvelles données, contredisant des hypothèses plus anciennes. Les sites peuvent alors passer d'une catégorie à une autre.

Un amalgame existe parfois entre l'expression « agglomération secondaire » et le terme « *vicus* »[103]. En effet, rien ne tend à prouver que toutes les agglomérations étaient des *vici*[104]. Les historiens préconisent de ne nommer *vici* que les agglomérations pour lesquelles le vocable est attesté par l'épigraphie ; cette conception restrictive est discutée par les archéologues[105]. M. Mangin et F. Tassaux reconnaissent, par exemple, que le terme peut avoir eu une connotation juridique au début de l'Empire, mais que son sens est générique à partir du II^{e} siècle de notre ère[106]. Cette utilisation du terme était déjà présente dans le texte de César : il y mentionne la destruction de *vici,* qui désignent les petites agglomérations rurales indigènes[107]. Bon nombre d'auteurs s'accordent donc sur le fait que ce nom couvre des notions juridiques très précises, mais que l'on peut retenir la définition d'agglomération dotée d'une parure monumentale, jouant un rôle d'étape officielle, et contrôlant, au moins en partie, la cité[108]. M. Tarpin, quant à lui, conclut que « *vicus* permettait de mettre l'accent sur la nature civique des petits groupes de citoyens isolés dans la campagne, plutôt que sur l'aspect fonctionnel de leur agglomération, qui en donnait une vision trop réductrice »[109]. Étant donné que la question de la signification exacte du terme *vicus* reste ouverte, il semble préférable d'éviter d'utiliser ici ce terme.

La question de l'appellation de ces agglomérations n'est donc pas totalement résolue. On ne peut nier le caractère réducteur du qualificatif de secondaire pour certaines agglomérations qui connaissent un développement important, parfois supérieur à celui des chefs-lieux, comme on l'a déjà mentionné brièvement pour Mandeure. Cependant, il a été décidé ici d'utiliser l'expression « agglomération secondaire » qui permet d'éviter toute confusion entre les capitales de cité et les autres agglomérations, tout en étant parfaitement conscient de son imperfection.

2.3. Les sites militaires

Une dernière catégorie de sites existe : elle est directement liée à la présence militaire le long du *limes,* en Germanie. En effet, la construction de camps et l'établissement durable de troupes a conduit à l'apparition, à proximité immédiate, de « *vici* » militaires et de *canabae*[110]. C.-S. Sommer,

103 M Tarpin a largement exposé la définition du terme *vicus* dans son ouvrage *Vici et pagi d'Occident* : Tarpin 2002.
104 M. Dondin-Payre écrit : « il n'existe aucun indice qui permette d'affirmer que tous les groupements urbanisés, hors les chefs-lieux, ont, dans les Trois Gaules, le statut de *vicus* » : Dondin-Payre 2002, p. 222.
105 Ph. Leveau expose clairement les termes du problème dans son article *Villa et vicus. Les mots et les choses :* Leveau 2002b, p. 22.
106 Mangin, Tassaux 1992, p. 462.
107 Voir par exemple, César : *La guerre des Gaules, IV, 19, 2.* Il faut cependant préciser que les termes *vici, pagi* et *civitates* que César utilise pour décrire les provinces gauloises ne correspondent pas forcément à une réalité gauloise, il transpose en effet des notions qui sont avant tout valables pour le monde italien : Dondin-Payre 2007, p. 398.
108 Lafon, Marc, Sauron 2003, p. 140.
109 Tarpin 2002, p. 243.
110 Sommer 2006, p. 132.

entre autres, fait la distinction entre ces deux types d'occupation. Le premier terme désigne l'habitat situé à proximité des camps auxiliaires, alors que le mot *canabae* concerne les zones d'habitation jouxtant les camps légionnaires.

Ils semblent avoir fait l'objet d'un aménagement planifié qui aurait été pensé en même temps que celui du camp. Trois types d'organisation ont été relevés. La plupart d'entre eux sont structurés autour d'un axe central conduisant à l'une des portes du camp voisin : il s'agit d'un plan à "rue" qui seul nous concerne dans cette étude et qui peut être illustré par l'agglomération de Ladenburg (fig. 21). Le plan tangentiel représente la deuxième catégorie, les sites concernés sont généralement installés sur un éperon. L'agglomération se développe le long d'une voie importante passant à proximité du camp ; une bretelle relie ce dernier à la route. Enfin, le plan annulaire correspond à l'installation de l'agglomération le long d'une route en « anneau » qui contourne le camp[111]. Quel que soit leur mode d'organisation, tous ces sites sont caractérisés par la présence d'habitations toutes bâties sur le même modèle, à savoir un plan rectangulaire allongé, dont le petit côté donne sur la rue. Les groupements d'habitat n'ont pas disparu après le retrait de l'armée ; au contraire, beaucoup d'entre eux ont continué de se développer.

Un certain nombre de ces sites ont accédé au statut de capitale de cité lors de la création des provinces de Germanies à la fin du I^{er} siècle de notre ère et ont donc connu un développement plus important que les autres. On peut notamment citer les villes de Ladenburg, Rottweil et Xanten.

2.4. Les sites retenus

Il apparaît donc clairement que le caractère urbain n'est pas limité aux seules capitales de cité[112]. Cependant, on ne peut pas prendre en compte tous les sites identifiés comme agglomérations secondaires.

Dans la longue liste de ces sites, seuls ceux qui présentent un aspect urbain, c'est-à-dire qui possèdent au moins un élément de la panoplie monumentale que l'on trouve habituellement dans les chefs-lieux de cité, qui sont marqués par une certaine organisation de la trame viaire, même si elle n'est pas complètement régulière, et qui ont une fonction économique importante, mise en évidence grâce à des activités artisanales développées, ont été retenus dans le cadre de ce travail. Par exemple, Bliesbruck a été choisi du fait de la présence d'un vaste établissement thermal et de l'essor important que la ville a connu au II^{e} siècle, ou Lausanne en raison de la mise en place d'un *forum* très rapidement après la création de la ville. On peut également mentionner les sites d'Alésia ou de Mandeure qui sont dotés de monuments importants tels que des théâtres ou des sanctuaires.

D'autres ont été écartés, bien qu'ils présentent des vestiges d'habitat. Des maisons complètes ont en effet été mises au jour sur les sites de Braives, Baâlon, ou encore Saint-Germain-en-Montagne. Le site de Braives présente une série de bâtiments installés en bordure de rue, mais ne possède aucune trace de bâtiments publics. De même, il est possible que l'agglomération de Baâlon[113] où trois

111 Pour une illustration de ces organisations, voir Sommer 2006, p. 133.

112 Voir par exemple Lafon 2006, p. 63 : « l'archéologie monumentale, l'habitat urbain et même les schémas d'urbanisme ne peuvent plus être limités à l'époque romaine aux chefs-lieux de cité ».

113 Feller 1997.

habitations ont été fouillées ait eu un caractère urbain, on suppose en effet la présence de thermes et les sondages et les prospections réalisés dans la ville permettent de restituer une occupation d'au moins 6 ha, mais aucune donnée concrète n'est venue le confirmer à l'heure actuelle. Ces données nous paraissent donc trop minces pour qualifier cette agglomération d'urbaine. Le site de Saint-Germain-en-Montagne[114] est également difficile à caractériser. Situé à 2 km d'Equevillon, siège d'une agglomération dotée d'un important sanctuaire, il présente quelques bâtiments alignés le long d'une voie. Il est possible qu'il s'agisse d'une petite agglomération satellite du Mont-Rivel, dont la vocation productive serait l'alimentation de la ville voisine. Bien que n'étant pas prises en compte dans notre inventaire, et par conséquent, dans les statistiques, ces habitations seront tout de même mentionnées à titre de comparaison. Elles sont en effet construites selon des plans similaires à ce que l'on trouve dans d'autres agglomérations attestées.

Enfin, se pose le problème présenté par les sites militaires. En effet, beaucoup d'entre eux ne sont composés que d'alignements de maisons situées à la périphérie des camps et ne présentent pas d'éléments permettant de les qualifier d'urbain. Ils n'ont dans ce cas pas été pris en compte dans notre étude ; on peut par exemple citer le cas de Zugmantel[115].

3. Présentation des sites retenus (fig. 4)

Les différentes villes retenues pour cette étude font l'objet d'une rapide notice permettant de présenter les différents éléments qui attestent de leur caractère urbain. Elles sont classées par province, en l'état des provinces du IIe siècle de notre ère, après la réorganisation du territoire orchestrée par Domitien.

3.1. La Gaule Belgique

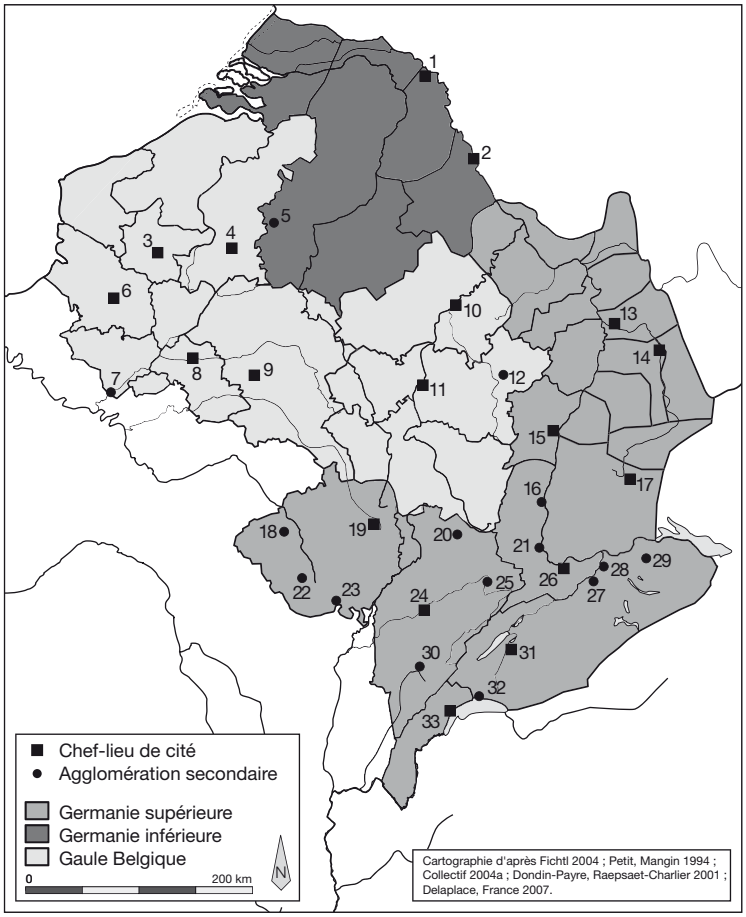
3.1.1. Les chefs-lieux de cités.

3.1.1.1. Amiens (Somme, France) : fig. 4, n°6 et fig. 5

La ville d'Amiens – *Samarobriva*[116] est le chef-lieu de la cité des Ambiens. Elle a été fondée à l'extrême fin du Ier siècle avant notre ère ou au tout début du Ier siècle ap. J.-C. Sa construction à cet emplacement est sans doute liée au passage de la voie reliant Lyon à l'océan initiée par Agrippa. Il semble qu'elle succède à un *oppidum* gaulois qui n'a pas encore été identifié[117].

L'histoire de la ville est marquée par plusieurs incendies qui l'ont endommagée. L'un, daté de la deuxième moitié du IIIe siècle, est consécutif aux invasions barbares qui l'ont presque totalement détruite. Une enceinte protégeant une superficie de 20 ha est ensuite édifiée sur les ruines de la ville qui connaît alors un regain d'activité.

114 Leng 1986b.
115 Sommer 1988.
116 Bibliographie traitant d'Amiens : Andreau, Morant, Frézouls 1982 ; Bayard 1999 ; Bayard 2004a ; Bayard 2007 ; Bayard, Massy 1983 ; Bayard, Massy 1984 ; Bedon 2001, p. 67-70.
117 L'hypothèse de l'*oppidum* de la Chaussée-Tirancourt est fréquemment proposée : Bayard 2007, p. 30-31.



1. Xanten [279-282]
2. Cologne [157-158]
3. Arras [044-045]
4. Bavay [090-094]
5. Liberchies [199-202]
6. Amiens [021-043]
7. Beaumont-sur-Oise [095-100]
8. Soissons [261]
9. Reims [234-255]
10. Trèves [264-265]
11. Metz [215-218]
12. Bliesbruck [131-156]
13. Ladenburg [168-171]
14. Bad Wimpfen [071-083]
15. Strasbourg [262-263]
16. Biesheim [129-130]
17. Rottweil [256-260]
18. Vertault [266-278]
19. Langres [172]
20. Luxeuil [203-204]
21. Kembs [167]
22. Alise-Sainte-Reine [001-020]
23. Mâlain [205-210]
24. Besançon [101-128]
25. Mandeure-Mathay [211-214]
26. Augst [046-058]
27. Lenzburg [196-198]
28. Baden [084-089]
29. Oberwinterthur [220-233]
30. Equevillon [159-166]
31. Avenches [059-070]
32. Lausanne [173-195]
33. Nyon [219]

Fig. 4 : Localisation des sites retenus

Au Haut-Empire, elle est organisée autour d'un réseau viaire orthogonal qui a été établi en deux temps ; il couvre une surface d'environ 200 ha. Un premier carroyage rectangulaire a été installé dans la partie nord de la ville à l'époque augustéenne. Ensuite, sous Claude, de nouvelles rues, délimitant des *insulae* carrées, ont été construites au sud de la ville.

Un complexe monumental a été bâti dans la trame primitive, au contact du second réseau de rues. Mesurant dans son extension maximale 420 m de long, il est composé de trois bâtiments publics : du côté ouest se trouve un amphithéâtre, au centre le *forum* et à l'est un *macellum*.

Plusieurs bâtiments thermaux devaient exister ; l'un d'eux a été identifié avec certitude à proximité de l'amphithéâtre. Une partie de ce qui est probablement un second établissement thermal a été mise au jour au nord-ouest de la ville.

Des activités artisanales et commerciales ont été repérées en divers endroits. Le pourtour du *forum* était occupé par des boutiques, des ateliers de potiers étaient installés au nord de la ville et une forge à l'est. L'occupation du Bas-Empire est matérialisée entre autres par la présence d'un atelier monétaire et d'une fabrique d'épées et de boucliers.

Amiens a fait l'objet de nombreuses fouilles qui ont permis de mettre en évidence l'importance de l'habitat. Il s'agit de l'une des villes pour lesquelles les connaissances sur l'architecture domestique sont les plus complètes. Les maisons s'alignaient le long des rues, les plus riches étaient installées en bordure des voies alors que les plus modestes et les locaux d'artisans étaient rejetés à l'intérieur de



Fig. 5 : Plan d'Amiens au IIIe siècle (d'après Bayard 2004a, p. 32)
et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. rue Vanmarke [033] ; 2. ZAC Cathédrale [034-043] ; 3. Palais des Sports [021-028] ;
4. place de l'Hôtel de Ville [029-030] ; 5. rue Dom Bouquet [032] ; 6. rue Caudron [031]

l'îlot qui était desservi par des ruelles secondaires. Des plans complets ont pu être levés, notamment pour les sites du Palais des Sports – *Coliseum*[118] [021 à 028] et de la ZAC Cathédrale[119] [034 à 043].

3.1.1.2. Arras (Pas-de-Calais, France) : fig. 4, n°3 et fig. 6

Le chef-lieu de la cité des Atrébates, Arras – *Nemetacum*[120], a été établi au cours des deux dernières décennies avant notre ère au carrefour de deux axes importants, l'un reliant Amiens à Tournai et le second menant de Cambrai à la mer du Nord. Cette situation, sur le réseau routier mis en place par Agrippa, a favorisé son développement. Il ne semble pas que le site ait été occupé auparavant. Le début de l'occupation romaine est marqué par une présence militaire qu'il n'est pas possible de caractériser.

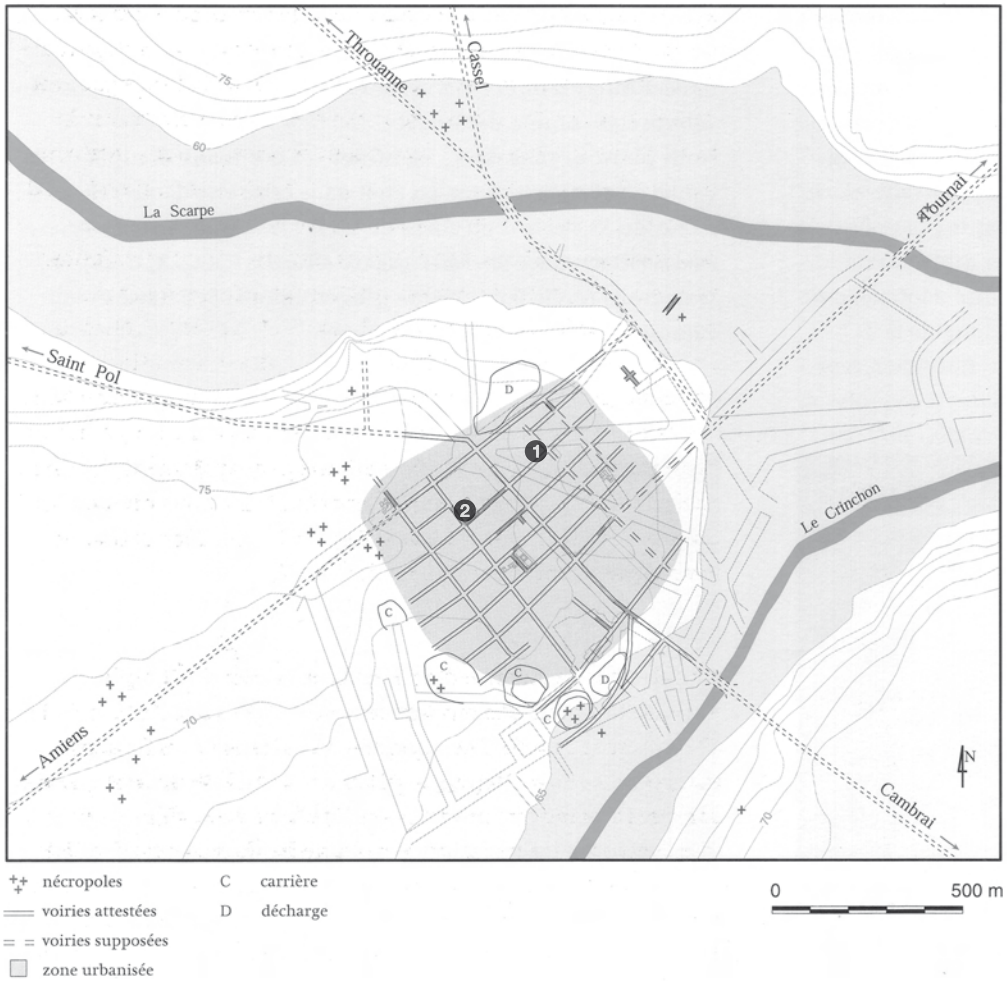


Fig. 6 : Plan d'Arras au IIIe siècle (d'après Jacques 2004, p. 36) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. Baudimont [44] ; 2. fouilles Terninck [45]

118 La littérature relative à ce site est abondante. La synthèse la plus récente est dans Binet 2007.
119 Gemehl 2004a.
120 Arras : Bedon 2001, p. 84-86 ; Delmaire 1994a, p. 117-159 ; Jacques 2004 ; Jacques 2007.

La ville du Haut-Empire possède un réseau de rues orthogonal reconnu sur environ 40 ha. Une seconde trame, décalée, a été mise en place à la fin du III^e^ ou au début du IV^e^ siècle. Elle a été repérée dans certains secteurs de la ville, mais il est impossible de dire si elle était présente partout. La surface occupée a été réduite à la même période par l'édification d'une enceinte couvrant une quinzaine d'hectares.

Seuls quelques éléments de la parure monumentale ont été mis en évidence pour l'instant. Il s'agit d'édifices publics et semi-publics. Le premier de ces bâtiments est la *schola* des Dendrophores qui s'étend sur 2500 m^2 ; elle était en activité dans la première moitié du III^e^ siècle. Luxueusement décorée, elle comprend notamment un balnéaire et un lieu de culte dédié à Attis. Un autre vaste édifice, appelé "édifice aux quatre fontaines", a été découvert au cœur de la ville ; sa fonction précise n'est pas connue. Enfin, il faut mentionner la présence d'un établissement thermal.

Le terrain occupé par la *schola* a fait l'objet de plusieurs destructions et reconstructions jusqu'à la première moitié du V^e^ siècle. Elle est en effet détruite dans le dernier tiers du IV^e^ siècle et est alors remplacée par un sanctuaire qualifié de germanique. Celui-ci disparaîtra à la fin du IV^e^ siècle et sera remplacé par des casernements militaires. Le Bas-Empire est en effet caractérisé par une forte présence militaire.

De nombreuses activités artisanales sont attestées en de nombreux points de la ville. Une importante boucherie de grande importance et un atelier de bronzier ont été localisés à proximité du bâtiment aux quatre fontaines. Des *insulae* abritant des ateliers de bronziers et de tabletiers occupaient le nord-ouest de la ville. Le Bas-Empire a également vu se développer une activité textile.

Des habitats ont été repérés en plusieurs endroits de la ville, mais les données issues des fouilles restent succinctes. Seule une partie conséquente d'une *domus* [045] et des maisons relativement modestes [044], situées à l'emplacement de la *schola*, ont été retenues dans cette étude.

3.1.1.3. Bavay (Nord, France) : fig. 4, n°4 et fig. 7

La ville de Bavay – *Bagacum*[121] était la capitale des Nerviens. Elle semble fondée aux alentours de 10 av. J.-C. sur un terrain vierge de toute occupation protohistorique. Elle connaît son extension maximale au II^e^ siècle et couvre alors une quarantaine d'hectares. A la fin du III^e^ siècle, l'espace habité est réduit à 4 ha par la construction d'une enceinte qui englobe le *forum*. On note des traces d'occupation jusqu'au début du V^e^ siècle avant l'abandon de la ville.

Elle est organisée selon un réseau viaire régulier. Un premier carroyage a été mis en place à l'époque augustéenne. Il est remplacé, au milieu du I^er^ siècle, par un quadrillage délimitant des îlots presque carrés suite à l'édification du *forum* selon une orientation différente.

Le principal élément connu est donc le *forum*, long de 200 m et large de 100 m. Installé dans le quart nord-ouest de la ville, il est de taille disproportionnée par rapport à l'emprise de la ville. Il est composé de trois parties : une esplanade cultuelle entourée de cryptoportiques sur laquelle était

121 Bavay : Bedon 2001, p. 98-100 ; Boucly 1984 ; Delmaire 2004b ; Loridant 2004b ; Thollard 1986.



Fig. 7 : Plan de Bavay au IIIe siècle (d'après Loridant 2004b, p. 40)
et localisatioon des maisons étudiées (1/20000)
1. sous le musée archéologique [090-094]

installé un temple occupe la partie ouest, une place dallée bordée de portiques le centre et une vaste basilique entourée de boutiques l'est.

Aucun autre bâtiment public n'a été découvert. Au nord du *forum*, un grand édifice comprenant un bassin entouré d'un portique a été repéré : on ne sait pas s'il s'agit d'un monument public ou d'une luxueuse *domus*. On suppose également la présence d'établissements thermaux en au moins deux endroits de la ville ; l'un des deux serait installé immédiatement à l'ouest de la basilique.

Des activités économiques sont attestées grâce à la découverte d'ateliers de céramique au sud-ouest de la ville, de traces du travail de l'os et de tissage. Il convient également de mentionner l'existence de deux ateliers de taille du marbre.

L'habitat est très mal connu à Bavay en dehors de quelques découvertes limitées, notamment celle d'un îlot situé au sud du *forum* où se côtoient habitat et artisanat [090 à 094].

3.1.1.4. Metz (Moselle, France) : fig. 4, n°11 et fig. 8

Metz – *Divodurum*[122] est le chef-lieu de la cité des Médiomatriques. La ville romaine s'est installée en partie sur un important *oppidum* gaulois préexistant sur la colline Sainte-Croix.

Aux alentours du milieu du I^er^ siècle, la ville occupe une superficie de plus de 100 ha. Elle sera réduite à la fin du III^e^ siècle par une enceinte englobant 58 ha dont la construction a été décidée suite aux invasions germaniques.

122 Metz : Bedon 2001, p. 223-227 ; Brunella et *alii* 1990b ; Brunella et *alii* 1990c ; Brunella et *alii* 1992 ; Brunella et *alii* 2004a ; Chossenot et *alii* 1982b ; Flotté 2005 ; Lefebvre 1998 ; Lefebvre, Wagner 1984.

Son réseau de rues n'est pas strictement orthonormé, il s'adapte plutôt aux contraintes topographiques du terrain. Trois réseaux sont attestés : l'un s'adapte au relief (quartier de l'Arsenal), un autre semble orienté en fonction du cours de la Moselle (Saint-Marcel) et le dernier suit le tracé de l'axe routier primitif (au Pontiffroy).

La parure monumentale de la ville se met en place à partir de la fin du I^er^ siècle ou au début du II^e^ siècle de notre ère. Les bâtiments reconnus à l'heure actuelle sont un amphithéâtre excentré, plusieurs édifices thermaux, une nymphée et deux bâtiments importants dont on ne connaît pas la destination exacte : l'un des deux, situé place de la Cathédrale correspond peut-être à une basilique, qui indiquerait alors l'emplacement du *forum*.

Des activités artisanales ont été repérées en divers points de la ville, elles occupent des surfaces modestes ou moyennes. Des ateliers de potiers ont notamment été identifiés, par exemple à Saint-Pierre-aux-Nonnains, mais on trouve aussi des ateliers de métallurgie et de tabletterie.

L'habitat de Metz n'est pas particulièrement bien connu malgré les nombreuses fouilles qui ont été réalisées. L'essentiel des données porte sur des plans très incomplets qui sont liés à la petitesse des surfaces étudiées ; très peu d'entre elles ont fait l'objet de publications ; elles ont



Fig. 8 : Plan de Metz au IIIe siècle (d'après Brunella *et alii* 2004, p. 47) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. Pontiffroy [218]
2. Pierre Hardie [217]
3. Quartier de l'Arsenal [215-216]

néanmoins permis d'appréhender l'évolution de l'architecture domestique. Les constructions fouillées à l'Arsenal Ney font figure d'exception [215-216][123].

3.1.1.5. Reims (Marne, France) : fig. 4, n°9 et fig. 9

Reims – *Durocorturum*[124]*,* chef-lieu de la cité des Rèmes, devient la capitale de la province de Gaule Belgique sous Auguste. La ville romaine s'installe à l'emplacement d'un grand *oppidum* correspondant sans doute à la ville principale du peuple rème.

La ville est dotée d'un réseau viaire orthogonal dès l'époque augustéenne. C'est sans doute à la même période qu'est construit un rempart polygonal qui délimite une superficie de 600 ha. Il est peu probable que la totalité de la surface enclose ait été bâtie. Un second rempart a été érigé au IV^e^ siècle ceinturant environ 60 ha.

Le développement urbain de Reims connaît son apogée au II^e^ siècle, période à laquelle sont construits la plupart des monuments publics. Il semble qu'il s'accompagne d'un programme de construction de portiques à l'avant des façades des maisons ait été mis en place à l'échelle de la ville au même moment.

Les bâtiments publics sont essentiellement concentrés le long de la voie principale nord-sud. Le *forum,* qui mesure près de 100 m sur 250 m, est installé à l'intersection des deux voies principales. Il était bordé sur trois de ses côtés par des portiques ; une basilique est restituée au sud. Il faut également noter la présence de quatre arcs monumentaux qui ont été intégrés à la seconde enceinte, de thermes situés sous la cathédrale, d'un amphithéâtre et d'un temple. D'autres bâtiments sont attestés par les textes, notamment un monument dédié aux petits-fils d'Auguste et un théâtre, qui n'ont pas encore été localisés précisément.

De nombreuses activités artisanales ont été mises en évidence. Le pourtour du *forum* était occupé par des boutiques. Dans la partie sud de la ville était installé un vaste quartier artisanal où des traces du travail du verre, de l'osier et de la tabletterie ont été relevées. Des ateliers de potiers et de métallurgie se trouvaient également dans ce secteur.

L'habitat a fait l'objet de nombreuses fouilles au cours des vingt dernières années ; on peut cependant déplorer le fait qu'aucun plan complet n'a pu être levé jusqu'à présent. Les vestiges de ces maisons ne correspondent souvent qu'à quelques pièces, et il n'est pas toujours évident d'en comprendre l'organisation. De même, la plupart des murs ont été récupérés ce qui empêche d'identifier les différentes unités d'habitation. Il faut noter que beaucoup des maisons présentées appartiennent vraisemblablement à l'élite : un grand nombre de mosaïques, de pièces chauffées et de cours bordées de galerie y ont en effet été découvertes. Ces données ont néanmoins permis de saisir l'évolution des techniques mises en œuvre dans les constructions.

123 Heckenbenner et *alii* 1992.

124 Reims : Bedon 1999 ; Bedon 2001, p. 261-263 ; Berthelot, Neiss 1992 ; Neiss 1984a ; Neiss 2004 ; Neiss 2005 ; Neiss et *alii* 2007.



Fig. 9 : Plan de Reims au IIIe siècle (d'après Neiss 2004, p. 50) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. 28 bd Joffre [250] ; 2. maison aux Gladiateurs [245] ; 3. 75bis av Jean Jaurès [246] ; 4. place Drouet d'Erlon [241] ; 5. maison à l'Oiseau [247] ; 6. maison de Nocturnus [248] ; 7. maisons au Mercure et à la Rosace [239-240] ; 8. maison aux Fleurons [249] ; 9. maisons au Poisson et à la Pergola [237-238] ; 10. maison de Muranus [236] ; 11. maison au Bélier [234] ; 12. îlot Capucins-Hincmar-Clovis [251] ; 13. maison au Jardin [235] ; 14. rue de Venise [253-255] ; 15. Conservatoire [252] ; 16. 93-101 rue Gambetta [242-244]

3.1.1.6. Soissons (Aisne, France) : fig. 4, n° 8 et fig. 10

La ville antique de Soissons – *Augusta Suessionum*[125] a été fondée à la fin du I^er^ siècle avant notre ère suite à la réorganisation de la Gaule par Auguste à un endroit non occupé auparavant, sur la grande voie reliant Reims à Amiens.

Elle possède un système de rues régulier et couvre une superficie de 100 ha au Haut-Empire ; elle se repliera derrière une enceinte englobant une douzaine d'hectares à la fin du III^e^ siècle.

L'équipement monumental a été mis en place très rapidement après sa fondation ; il n'est cependant que partiellement reconnu. Il faut néanmoins noter la présence d'éléments lapidaires retrouvés en remploi dans les fondations des murs du *castrum* : ils témoignent de la richesse et du soin apportés au décor. La seule construction localisée avec certitude est le théâtre installé au sud de la ville.

Les activités artisanales sont très mal connues, celles qui ont été repérées sont concentrées dans les zones périurbaines ouest et sud.

L'essentiel des vestiges relevés correspond à des maisons : des îlots d'habitation relativement luxueux, disséminés dans la ville, sont apparus lors des fouilles, en particulier dans le quartier du « Château d'Albâtre » [261]. Cependant, ces données restent succinctes et aucun plan complet n'a pu être levé.

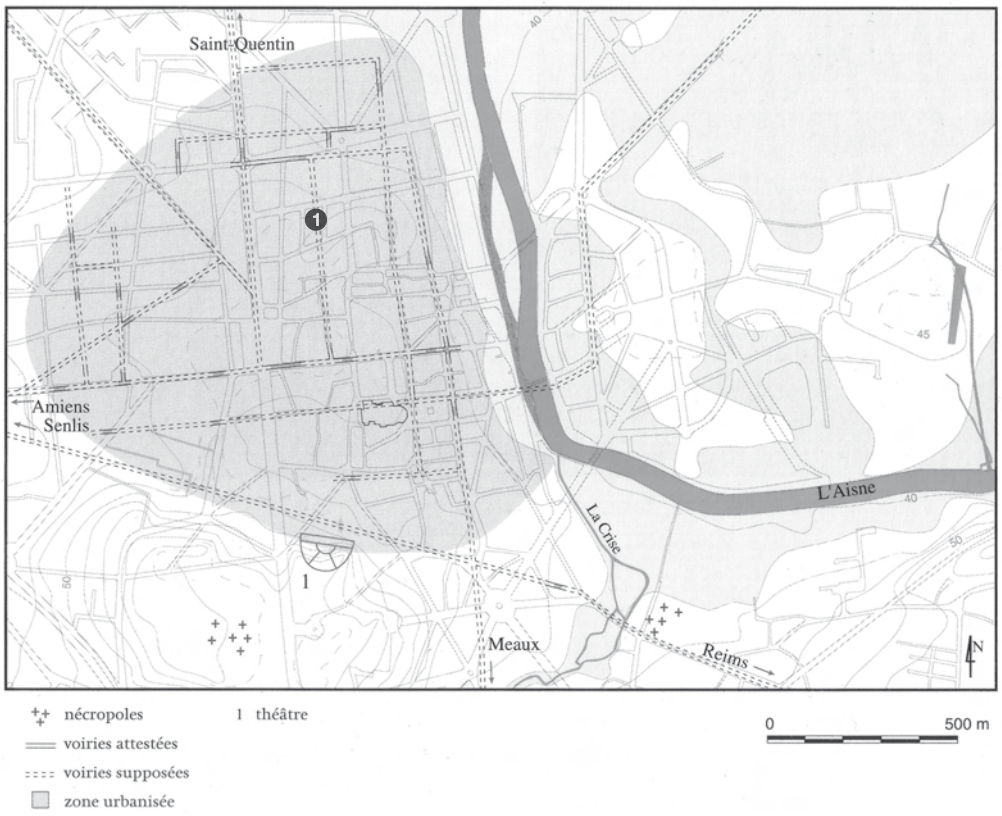


Fig. 10 : Plan de Soissons au IIIe siècle (d'après Roussel 2004, p. 56)
et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. Château d'Albâtre

125 Soissons : Bedon 2001, p. 298-300 ; Roussel 1999 ; Roussel 2002 ; Roussel 2004.

3.1.1.7. Trèves (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) : fig. 4, n°10 et fig. 11

La date de la fondation de Trèves – *Augusta Treverorum*[126] n'est pas connue. La ville est installée au bord de la Moselle, sur un terrain où une occupation gauloise, dont on ne connaît pas l'étendue, a été reconnue. Elle devient très vite le chef-lieu de la cité trévire. Elle revêt une importance particulière à la fin du I^er^ siècle lorsqu'elle est nommée siège du procurateur des finances de Gaule Belgique et de Germanies.

Elle est dotée d'un réseau viaire orthogonal dans la première moitié du I^er^ siècle de notre ère ; il est bien attesté pour la deuxième moitié du I^er^ siècle.

Un certain nombre de monuments publics et religieux ont été découverts dans la ville. Le *forum* semble avoir été le premier à avoir été mis en place sous Claude ; long de 280 m pour une largeur de 140 m, il est construit selon un plan tripartite (une basilique est installée à l'est, la partie



Fig. 11 : Plan de Trèves au IIIe siècle (d'après Kuhnen 2004a, p. 68) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. quartier Saint-Irmine [265]
2. *domus* palatiale [264]

centrale est occupée par une grande place dotée de boutiques sur ses côtés nord et sud, et à l'ouest se trouve une aire sacrée bordée de cryptoportiques sur trois côtés). Ensuite, ont été bâtis un pont à piles de pierre, deux établissements thermaux, un amphithéâtre à l'est de la ville et deux grands temples.

Une enceinte, dont la date de construction n'est pas déterminée, englobe une surface de 85 ha. Il semble qu'elle ait été érigée en plusieurs phases, entre la fin du II^e^ siècle et le IV^e^ siècle. Elle s'appuyait sur l'amphithéâtre qui faisait donc office d'accès à la ville. De nombreux *fana* sont venus compléter, tout au long du II^e^ siècle, le complexe cultuel indigène situé au sud-est. Un théâtre est également mentionné dans ce secteur.

L'habitat du Haut-Empire est partiellement connu. Deux riches demeures ont été retrouvées, dont une particulièrement vaste [264] qui a été détruite au Bas-Empire par la construction de thermes impériaux. Il faut également signaler la découverte de très nombreuses mosaïques attestant l'existence de maisons luxueuses. Les principaux quartiers d'habitation étaient installés dans les parties nord et est de la ville, alors qu'au sud se trouvent des quartiers à vocation artisanale. Une zone mêlant habitations modestes et maisons plus importantes était installée le long de la Moselle.

La ville continue de se développer au Bas-Empire malgré les destructions qu'elle a pu subir lors des incursions de la fin du III^e^ siècle. Elle devient le lieu de résidence des empereurs d'Occident, à partir de Maximien ; elle fait alors l'objet de restaurations et la construction de nouveaux édifices est commandée, comme celle des thermes impériaux cités précédemment. Le nouveau statut de la ville a entraîné l'édification d'un important palais impérial qui comporte notamment une basilique imposante. Le cirque, long de 520 m, situé à l'est de la basilique, appartenait probablement à ce complexe impérial. Il faut enfin mentionner la présence d'*horrea,* couvrant 1400 m^2, au nord-ouest.

3.1.2. Les agglomérations secondaires.

3.1.2.1. Beaumont-sur-Oise (Val-dOise, France) : fig. 4, n°7 et fig. 12

La ville antique de Beaumont-sur-Oise[127] est située aux confins du territoire des Bellovaques, à la limite des cités des Véliocasses et des *Parisii*, à un important carrefour routier et fluvial. Le site est en effet installé dans une boucle de l'Oise, au point de passage de la voie Bavay-Paris.

L'agglomération est construite *ex nihilo* au cours de la période augustéenne et a été occupée jusqu'au IV^e^ siècle. Son extension maximale est estimée à 25 ha, ses limites ne sont pas connues avec précision. Elle est organisée selon un carroyage régulier délimitant douze *insulae* rectangulaires vraisemblablement mis en place dès l'origine de la ville.

La partie centrale de la ville, occupée densément à l'heure actuelle, n'a pas pu faire l'objet d'observations ; seuls les quartiers périphériques sont donc connus. On remarque une concentration d'édifices monumentaux dans la partie sud-est de la ville. Ils sont érigés à l'emplacement de quartiers d'habitation ou artisanaux qui ont été totalement arasés. Un théâtre est construit à la fin du I^er^ siècle selon une orientation différente du réseau de rues. Il est remplacé dans le courant du II^e^ siècle par

127 Beaumont-sur-Oise : Vermeesch, Jobic, Wabont 2007.

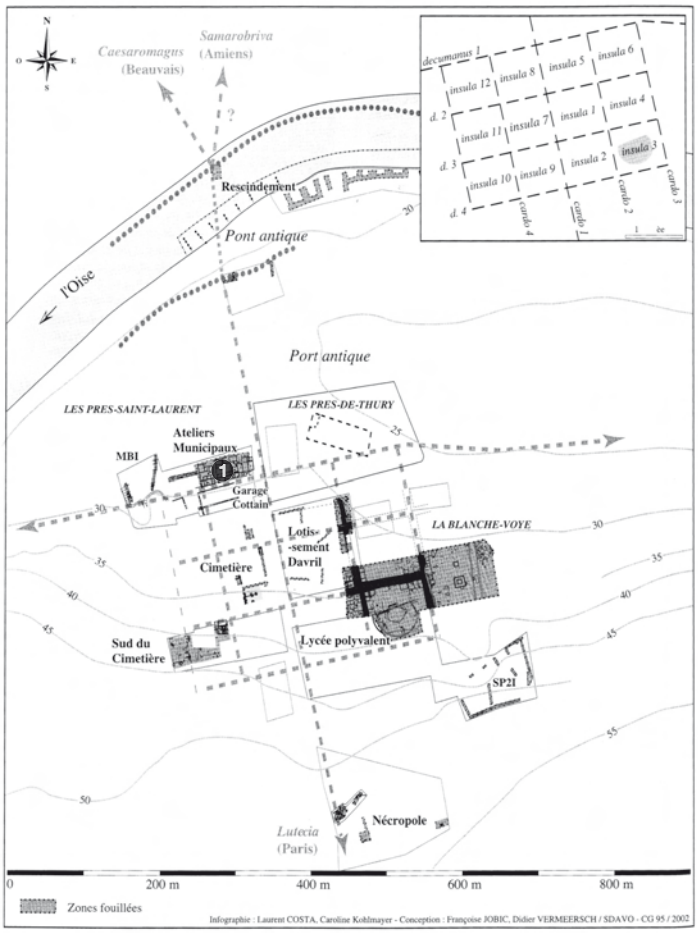


Fig. 12 : Plan de Beaumont-sur-Oise
(d'après Vermeesch, Jobic, Wabont 2007, p. 112)
et localisation des maison étudiées (1/10000)
1. Les Prés Saint-Laurent [095-100]

un édifice à arène, qui est le plus petit exemple de ce type découvert à ce jour. On note également la présence d'un sanctuaire composé de trois temples, à plan à « double carré » pour l'un et à plan simple pour les autres, bâtis au IIe siècle sur un terrain vierge de constructions. Un bassin ornemental et une fontaine ont aussi été relevés dans ce secteur.

De nombreuses activités artisanales sont attestées. Des fours de potiers jalonnent la ville ; on a aussi retrouvé des traces du travail du fer et du bronze en quantité moins importante. Il est probable qu'une boucherie ait été installée quelque part dans la ville, des remblais importants d'os concassés et tassés ont en effet été mis au jour en divers endroits.

Des vestiges d'habitat de la première moitié et du milieu du Ier siècle ont été mis en évidence sur le site. On ne peut néanmoins pas en mesurer l'ampleur. Il s'agit de constructions en terre et en bois qui ont été perforées par les bâtiments postérieurs. Il faut attendre la deuxième moitié et la fin du Ier siècle pour avoir une vision assez précise des bâtiments dont les soubassements en pierre supportaient pour la plupart une élévation en terre et en bois.

3.1.2.2. Bliesbruck (Moselle, France) : fig. 4, n°12 et fig. 13

Bliesbruck[128] est une petite agglomération située sur le territoire des Médiomatriques qui se trouve à l'heure actuelle à cheval sur la frontière entre la France et l'Allemagne. Elle est installée le long d'une voie secondaire reliant Sarreboug à Saarbrücken et à Schwarzenacker.

Le site est mentionné dès le XVIe siècle et les premières recherches, datées du XIXe siècle, ont été effectuées sur le site de la *villa* de Reinheim et sur une tombe "princière" datée de La Tène ancienne. Les premières véritables fouilles ont débuté dans les années 1970 et ont principalement été concentrées sur le noyau urbain. Elles ont été complétées par des prospections géophysiques.

Une occupation protohistorique est attestée par la présence de deux zones d'habitat, de la tombe princière et de plusieurs autres nécropoles tumulaires. L'agglomération gallo-romaine

128 Bliesbruck : Bedon 2001, p. 111-112 ; Petit 1994 ; Petit 2004a ; Petit et *alii* 2005 ; Petit, Schaub 1990 ; Petit, Schaub 1994 ; Petit, Schaub 1997 ; Petit, Schaub, Brunella 1995

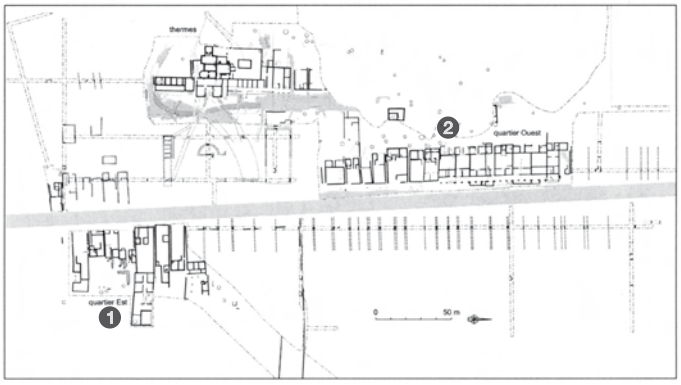


Fig. 13 : Plan de Bliesbruck (d'après Petit 2001-2002, p. 387) et localisation des quartiers étudiés (1/5000)
1. Steinfelder, quartier est [131-138]
2. Steinfelder, quartier ouest [139-156]

apparaît vers 30-40 ap. J.-C. et perdure jusqu'à la deuxième moitié du III^e siècle. Une nouvelle période d'occupation a été relevée dans une partie seulement de la ville, de la fin du III^e siècle à la première moitié du V^e siècle.

L'agglomération est organisée le long d'un axe principal nord-sud qui la traverse totalement sur 800 à 900 m. Un deuxième axe à peu près parallèle a été mis au jour du côté ouest. Son extension maximale semble comprise entre 20 et 25 ha.

Les vestiges mis au jour correspondent à des thermes construits à la fin du I^er siècle de notre ère à l'arrière de ce qui semble être une place publique et à deux séries de bâtiments alignés en bordure de la grande voie. Ces habitations sont le plus souvent associées à des activités artisanales et/ou commerciales ; l'évolution de certaines de ces constructions est connue sur près de trois siècles.

3.2. La Germanie Inférieure

3.2.1. Les chefs-lieux de cités

3.2.1.1. Cologne (Rhénanie du Nord – Westphalie, Allemagne) : fig. 4, n°2 et fig. 14

La ville de Cologne[129], dont le premier nom est *oppidum Ubiorum*, est le chef-lieu de la cité des Ubiens ; elle est fondée par décision d'Auguste à la fin du I^er siècle av. J.-C. sur un territoire qui leur est attribué sur la rive gauche du Rhin dans le dernier quart du I^er siècle av. notre ère. Elle est le siège du culte impérial en Germanie. Il semble que l'autel dévolu à ce culte ait été installé en bordure du Rhin.

Dans la première moitié du I^er siècle, un rempart en bois est construit, ainsi qu'une série de bâtiments monumentaux en pierre. Mais la ville ne prend véritablement son essor qu'à partir du milieu du I^er siècle de notre ère au moment où le statut de colonie lui est octroyé, en 50 ap. J.-C. Elle prend alors le nom de *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* du nom de l'épouse de l'empereur Claude qui y est née. C'est également à cette période que la ville est ceinturée par un rempart en pierre d'aspect très homogène dont la forme est irrégulière. Long de près de 4 km, il enserre une superficie de 98 ha et est jalonné par dix-neuf tours ; neuf portes ont été reconnues. Il reprend vraisemblablement le tracé du rempart primitif. Lors de la création de la province de Germanie Inférieure à la fin du I^er siècle, la ville est promue au rang de capitale de la nouvelle province.

129 Cologne : Gauthier et *alii* 2002 ; Eck 2007.

Cette agglomération est installée à un important carrefour de voies fluviale et routière. Elle est en effet située sur la rive gauche du Rhin, sur une voie venant de Lyon en passant par Trèves, sur un lieu de passage lors de l'acheminement des troupes vers la Germanie et la Bretagne.

La ville possède un réseau viaire orthonormé régulier délimitant des *insulae* qui pouvaient atteindre 120 m de longueur. En bordure du Rhin, dans la partie médiane de l'agglomération a été installé un vaste *forum* qui occupe six îlots. Au centre et à l'est, la place et la basilique sont bordées de portiques ; à l'ouest, on trouve un portique et un cryptoportique semi-circulaires de 135 m de diamètre, installés à côté de l'autel du culte impérial.

Plusieurs temples ont été mis au jour à proximité immédiate de ce centre civique, notamment un temple capitolin qui est construit à l'emplacement d'habitations détruites préalablement à son installation. La présence d'un sanctuaire de Mars est également supposée à l'ouest de la ville, le long de l'enceinte. Les restes du *praetorium* qui abritait le représentant du pouvoir romain à Cologne ont été relevés immédiatement au nord du *forum*. On peut également noter l'existence d'un édifice

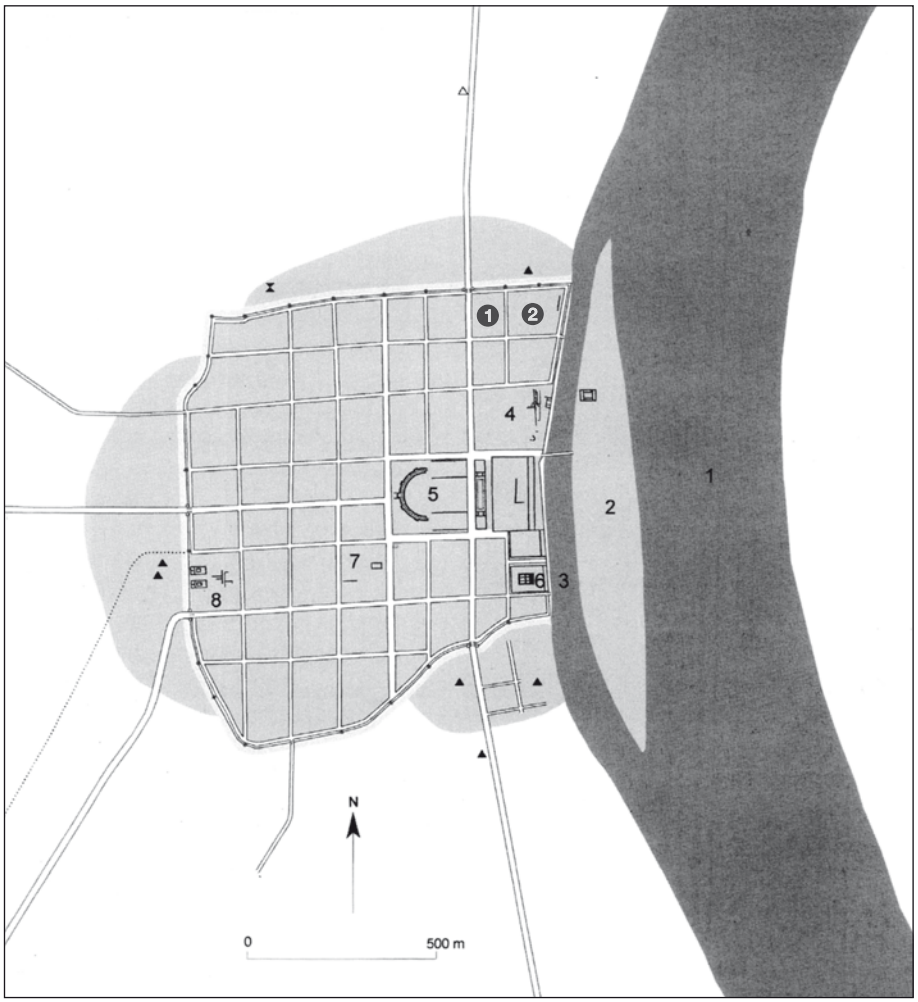


Fig. 14 : Plan de Cologne (d'après Eck 2007, p. 15)
et localisation des maisons étudiées
1. *domus* à *atrium* [157] ; 2. maison à la mosaïque de Dionysos [158]

thermal, construit dans la première moitié du Ier siècle, dans le secteur central de la ville. Enfin, plusieurs inscriptions attestent la présence d'un amphithéâtre qui n'a pas encore été découvert.

L'extension de la ville dans la deuxième moitié du Ier siècle a conduit à l'installation de constructions hors de l'emprise du rempart. Ainsi, le quadrillage urbain a été étendu vers l'ouest selon une orientation identique. On trouve majoritairement des potiers et autres artisans dans ce quartier. A l'est de l'enceinte, sur une ancienne île du Rhin, un ensemble de quatre *horrea* a été construit au cours du IIe siècle.

La ville a subi une période de déclin dans la deuxième moitié du IIIe siècle, avant de connaître un nouvel essor au IVe siècle. Le chenal séparant la ville de l'île est comblé, la surface englobée par le rempart passe alors à 120 ha par la construction de deux murs entre l'enceinte initiale et la nouvelle rive du Rhin. Un pont est installé sur le fleuve par Constantin en 310 ; un *castellum* est édifié à son débouché. De nombreuses traces de travail artisanal ont été mises au jour, principalement en dehors de l'emprise de la ville : on remarque plus particulièrement des activités de tabletterie, de métallurgie, du travail du cuir, et aussi des fours de verriers et de potiers.

Le principal quartier résidentiel connu est situé dans l'angle nord-est de l'enceinte et comporte deux vastes *domus*.

3.2.1.2. Xanten (Rhénanie du Nord – Westphalie, Allemagne) : fig. 4 n°1 et fig. 15

Xanten – *Colonia Ulpia Traiana*[130] est le chef-lieu de la cité des *Cugerni*. Cette colonie a été fondée par Trajan en bordure du Rhin, à proximité d'un camp militaire sur un site qui ne semble pas avoir été occupé auparavant. Une occupation est attestée dès le début du Ier siècle de notre ère sur 25 ha environ dans le secteur est de la ville coloniale. Elle était déjà organisée en parcelles qui étaient occupées par de petites maisons de plan allongé ouvrant sur la rue par leur petit côté. La ville a connu son véritable essor durant le IIe siècle avant de subir les invasions des Francs au cours du IIIe siècle. Elle est entourée par une enceinte jalonnée de tours qui englobe une surface d'environ 80 ha. Elle a été considérablement réduite au début du IVe suite à la construction d'une seconde enceinte qui délimite un espace de 12 ha.

A l'intérieur de ce rempart, la ville est divisée en quarante *insulae* délimitées par un quadrillage orthonormé, mis à part sur le côté nord où elles s'adaptent au tracé de l'enceinte. L'îlot central est occupé par le *forum* qui est composé d'une vaste place entourée de boutiques et de portiques et d'une basilique qui ferme la face nord. On note également l'existence d'un grand édifice thermal installé à côté d'un palais. Trois ensembles cultuels ont été mis au jour en divers endroits de la ville, dont un temple capitolin sur la bordure est du *forum.* Enfin, un amphithéâtre occupe l'angle est de l'enceinte.

Plusieurs quartiers d'habitation, tous caractérisés par la place importante dévolue aux activités artisanales, sont connus ; l'un d'eux se trouve en position centrale, face au temple capitolin.

130 Xanten : Hinz 1963 ; Hinz 1975 ; Schädler 2004.

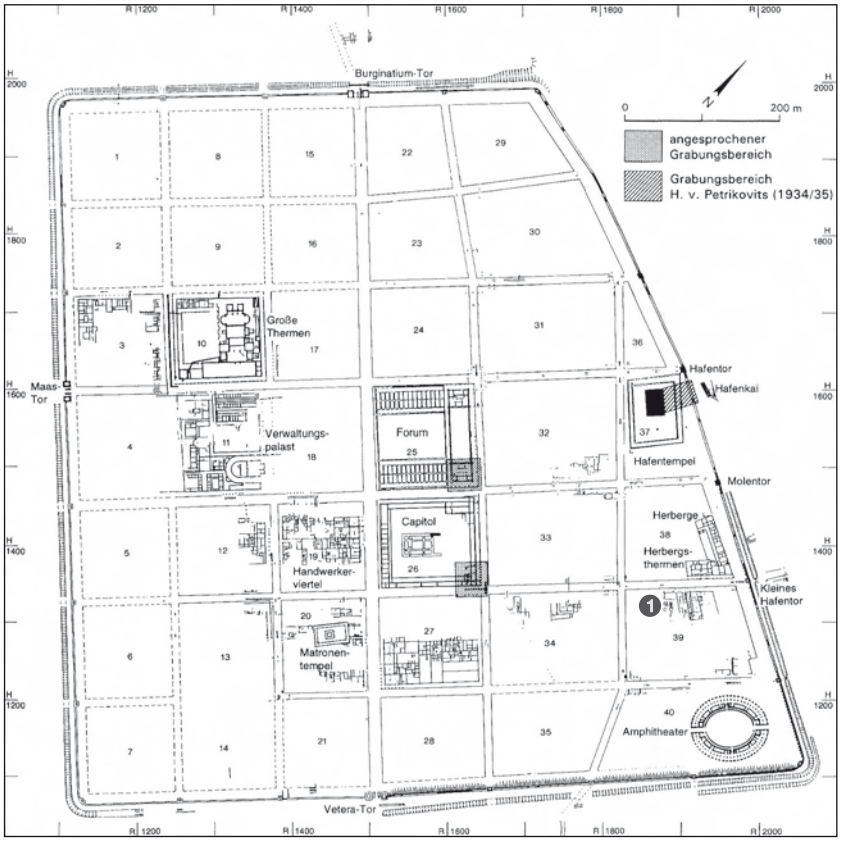


Fig. 15 : Plan de Xanten (d'après Precht 2001, p. 38) et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. *insula* 39 [279-282]

L'enceinte tardive ne couvrait que les neuf îlots où sont installés les édifices monumentaux. Il est cependant probable qu'à cette période, les thermes ne fonctionnaient déjà plus. Cette portion de la ville est occupée durant tout le IV^e^ siècle, même si on constate une baisse massive de la population à partir de la deuxième moitié de ce siècle. Il semble que l'occupation ne dépasse pas le début du V^e^ siècle.

3.2.2. Les agglomérations secondaires.

3.2.2.1. Liberchies (Hainaut, Belgique) : fig. 4, n°5 et fig. 16

L'agglomération de Liberchies[131] est identifiée au relais *Geminico Vico* de la Table de Peutinger. Elle est située dans la cité de Tongres. Tout d'abord intégrée à la Gaule Belgique, cette cité passe sous contrôle de la province de Germanie Inférieure lors de sa création à la fin du I^er^ siècle de notre ère. La ville présente la particularité d'être composée de deux pôles distincts, Les Bons Villers et Brunehaut, distants de 500 m. Le premier est le siège de l'agglomération du Haut-Empire et a été abandonné dans le dernier tiers du III^e^ siècle au profit du second suite aux invasions répétées qui ont touché la région. Ce dernier, où a été construit un *castrum* qui a perduré jusqu'au début du V^e^ siècle, a été occupé un temps par un contingent militaire.

Ces deux sites sont installés en bordure de l'importante voie Bavay - Cologne qui en structure l'organisation. La surface estimée de l'agglomération, qui n'est pas parfaitement délimitée, est de

131 Liberchies : Brulet et *alii* 1987, Vilvorder 2007.



Fig. 16 : Plan de Liberchies aux IIe et IIIe siècles (d'après Vilvorder 2007, p. 223) et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. secteur G3 [202] ; 2. secteur G2 [201] ; 3. bâtiment au Trésor [200] ; 4. secteur C [199]

30 ha. Elle a fait l'objet d'un projet urbanistique lié à sa croissance économique. On remarque en effet une trame viaire composée d'axes perpendiculaires, obliques et parallèles qui définissent des îlots d'habitation.

Des édifices publics et religieux ont été mis au jour dans l'agglomération. Ils sont datés du début du IIe siècle. Un ensemble thermal a été relevé en bordure de la voie principale. Un complexe religieux a été découvert en dehors de l'emprise de la ville, à la périphérie nord. Il est composé d'un *fanum* entouré d'une enceinte sacrée et d'un autre temple, situé à l'ouest du premier, de plus petites dimensions. Enfin à la périphérie sud-ouest de la ville, on peut noter la présence d'un ensemble lié à l'eau appelé la Fontaine des Turcs, installé à proximité d'une source ; son identification comme sanctuaire des eaux a été avancée.

La présence d'activités artisanales a attestée en divers endroits de la ville. On peut notamment mentionner l'existence d'un groupement d'ateliers de potiers qui officient à la fin du IIe siècle et au début du IIIe au sud-est de la ville. Ont également été mis en évidence le travail du bronze, du fer, du verre, ainsi que les témoins plus diffus de chaudronnerie, du travail de l'os et du cuir.

La plupart des constructions reconnues sont disposées de part et d'autre de la rue principale et les premières, en terre et en bois, sont apparues dans le dernier tiers du Ier siècle de notre ère, à l'époque flavienne. Au début du IIe siècle, ces maisons seront remplacées par des bâtiments dont les soubassements, construits en pierre, supportaient une élévation en bois et torchis.

3.3. La Germanie Supérieure

3.3.1. Les chefs-lieux de cités.

3.3.1.1. Augst (Bâle-Campagne, Suisse) : fig. 4, n°26 et fig. 17

La colonie d'Augst – *Augusta Raurica*[132], chef-lieu de cité des Rauraques, a été fondée par Plancus en 44 avant notre ère en bordure du Rhin. Dans un premier temps, la ville se trouvait sur le territoire de la Gaule Belgique. Elle a ensuite été rattachée à la province de Germanie Supérieure lors de sa création à la fin du Ier siècle. Cependant, malgré cette fondation précoce, les premiers

132 Augst : Flutsch, Niffeler, Rossi 2002, p. 367-368 ; Laur-Belart 1991 ; Schwarz 2004b ; Wallerich 1998.

bâtiments connus datent du début du Ier siècle ap. J.-C.

La ville se divise en deux parties : la ville haute (Augst) et la ville basse (Kaiseraugst), qui ne sont pas contemporaines. La ville basse, plus tardive, ne semble pas s'être développée avant la deuxième moitié du Ier siècle. Ces deux zones sont organisées selon des trames viaires régulières qui n'ont pas la même orientation. Des *insulae* mesurant 60 m sur 45 m sont ainsi délimitées dans la ville haute ; leur taille paraît relativement restreinte en comparaison avec ce que l'on trouve dans d'autres villes de Gaule.

Les travaux de construction de l'enceinte, qui n'a pas été achevée, ont débuté dans la deuxième moitié du Ier siècle. La ville couvre alors une centaine d'hectares. Suite aux invasions de la deuxième moitié du IIIe siècle, le plateau du Kastelen, situé à la périphérie de la ville haute, est fortifié. Ce refuge sera abandonné à la fin du IIIe siècle suite à la construction du *Castrum Rauracense* en bordure du Rhin.

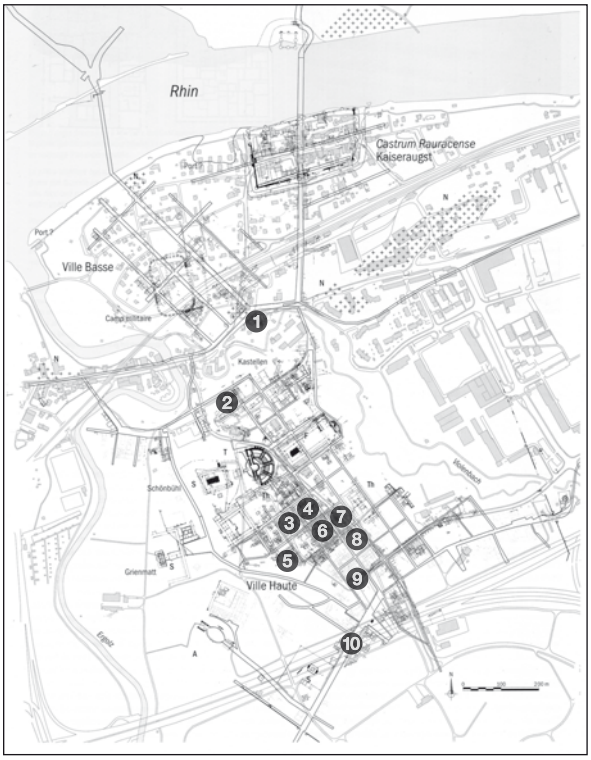


Fig. 17 : Plan d'Augst (d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 93) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. Schmidmatt [058] ; 2. *insula* 1 [046] ; 3. *insula* 23 [047] ; 4. *insula* 24 [048] ; 5. *insula* 28 [049] ; 6. *insula* 30 [050] ; 7. *insula* 31 [051] ; 8. *insula* 36 [052-053] ; 9. *insulae* 41/47 [054] ; 10. secteur sud-ouest [055-057]

De nombreux bâtiments publics ont été mis au jour à Augst. On peut notamment mentionner la présence dans la partie centrale de la ville du *forum* qui fait face au théâtre, lui même tourné vers un ensemble religieux. Deux autres zones de sanctuaires ont été repérées à l'ouest et au sud de la ville. Entre elles, a été installé un amphithéâtre. Enfin, on note l'existence de deux édifices thermaux, dont l'un est placé face au flanc sud du théâtre.

Les activités artisanales sont naturellement très bien représentées dans la ville antique. Des ateliers de potiers sont notamment disséminés en divers endroits, toujours en périphérie. Un groupement de tuiliers a été reconnu à l'est. L'ensemble des productions que l'on retrouve dans les villes romaines a été relevé à Augst, comme la verrerie, le travail du bronze qui est attesté dans cinq *insulae* de la ville, le travail du fer ou encore le travail du bois (une menuiserie a, par exemple, été découverte dans l'îlot 3).

Les habitations sont particulièrement bien connues dans la ville haute. De grandes *domus*, luxueusement décorées, ont y été mises au jour dans divers endroits. On rencontre également des maisons intégrées à des îlots dans lesquels les secteurs dévolus au commerce et à l'artisanat occupent une place importante. Enfin, contrairement à ce que l'on voit dans plusieurs grandes

agglomérations, comme à Avenches par exemple, les niveaux de construction en terre et en bois ont pu être appréhendés à plusieurs reprises.

3.3.1.2. Avenches (Vaud, Suisse) : fig. 4, n°31 et fig. 18

Le chef-lieu de la cité des Helvètes est installé à Avenches – *Aventicum*[133]. La ville semble créée de toute pièce au début du I^er^ siècle de notre ère, dans un secteur fréquenté depuis plusieurs générations déjà, à proximité d'une zone sacrée. Elle a été élevée au rang de colonie sous le règne de l'empereur Vespasien. Dès l'époque augustéenne, elle est dotée d'un réseau viaire orthogonal qui délimitait une quarantaine d'îlots réguliers, dont les mesures sont en moyenne de 110 m sur 75 m. Ce parcellaire est resté inchangé jusqu'à l'abandon de la ville à la fin du III^e^ siècle, comme en témoigne la superposition des façades des bâtiments successifs. Il sera uniquement complété au sud par l'installation de nouveaux îlots dans le dernier tiers du I^er^ siècle. C'est également à cette époque qu'est construite l'enceinte qui encercle la ville et qui délimite une superficie de 65 ha. Longue de 5,50 km, elle est jalonnée de soixante-treize tours. Toute la surface englobée n'est pas occupée par le carroyage, des zones laissées libres sont présentes tout le long du rempart : on y trouve des bâtiments disposés irrégulièrement comme par exemple la zone des sanctuaires située dans la partie sud de l'agglomération.



Fig. 18 : Plan d'Avenches (d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 96) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. *insula* 12 [061-063]
2. insula18 [069]
3. *insula* 4 [060]
4. *insula* 3 [059]
5. *insula* 16 [067-068]
6. *insula* 15 [066]
7. *insula* 13 [064-065]
8. palais de Derrière la Tour [070]

La ville a fait l'objet de nombreuses fouilles sous l'égide de l'Association *Pro Aventico* créée en 1884 ; de nombreuses constructions nous sont donc connues.

Les premiers édifices publics ont été mis en place dans la première moitié du I^er^ siècle de notre ère, plus précisément à partir du règne de Tibère. On peut notamment citer le *forum* tripartite qui est aménagé à l'intersection des deux voies principales. Deux ensembles thermaux ont également été repérés : l'un est situé à proximité immédiate du *forum*, dans l'*insula* 23, et le second en position excentrée, à la périphérie sud du quadrillage urbain, dans l'îlot 19. Ce dernier voisine avec une zone de temples. Le changement de statut de la ville à la fin du I^er^ siècle s'accompagne d'un vaste programme de constructions à l'échelle de la ville et de réfection des bâtiments anciens, tel que celui des thermes de l'*insula* 19. Un autre édifice de bains est notamment construit dans un îlot immédiatement à l'est du *forum*. La ville connaît un autre essor important au cours du II^e^ siècle. Les monuments publics et religieux se multiplient. On peut par exemple mentionner dans la partie sud de la ville, le développement important que connaît la zone sacrée avec la construction de nouveaux temples, notamment celui du Cigognier et de deux temples de tradition indigène. C'est également dans ce secteur qu'ont été bâtis un amphithéâtre et un théâtre.

Plusieurs zones dévolues au travail artisanal ont été repérées dans la ville. Les activités de potiers et de tuiliers semblent les plus répandues. On remarque en effet une concentration de ces activités au nord de la ville pour le I^er^ siècle et au sud à partir du II^e^ siècle, et ce jusqu'au IV^e^ siècle. Toutes les occurrences d'ateliers concernent des *insulae* périphériques ; on peut citer des bronziers, dont un producteur de grand bronze installé dans la maison 12 est [061-062], des forgerons, des verriers ou encore des plombiers.

L'habitat d'Avenches est particulièrement bien connu. De nombreuses *domus* relativement vastes y ont été mises au jour. Elles apparaissent à partir du milieu du I^er^ siècle et sont situées dans la partie centrale de la ville, mais aussi en périphérie. Elles sont caractérisées par la présence de cours autour desquelles s'organisent les corps de bâtiments qui comportent, entre autres, nombre de pièces chauffées ou luxueusement décorées. Ces constructions maçonnées ont oblitéré en grande partie les vestiges des maisons antérieures faites en matériaux périssables.

3.3.1.3. Bad Wimpfen (Baden-Württemberg, Allemagne) : fig. 4, n°14 et fig. 19

Cette ville est la capitale de la *civitas Alisin*[*ensium*][134] qui est mise en place lors de la création de la province de Germanie Supérieure à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. Elle est installée en bordure du Neckar, sur un lieu de passage et de franchissement du fleuve fréquenté bien avant l'arrivée des romains. Son développement fait suite à l'installation d'un camp militaire. L'agglomération a continué de prospérer après son abandon au milieu du II^e^ siècle.

Bien qu'ayant le statut de chef-lieu de cité, Bad Wimpfen n'en possède pas les attributs. Le seul élément reconnaissable est une enceinte, construite dans la deuxième moitié du II^e^ siècle.

134 Bad Wimpfen : **Filtzinger, Planck, Cämmerer 1976 ; Wallerich 1998.**

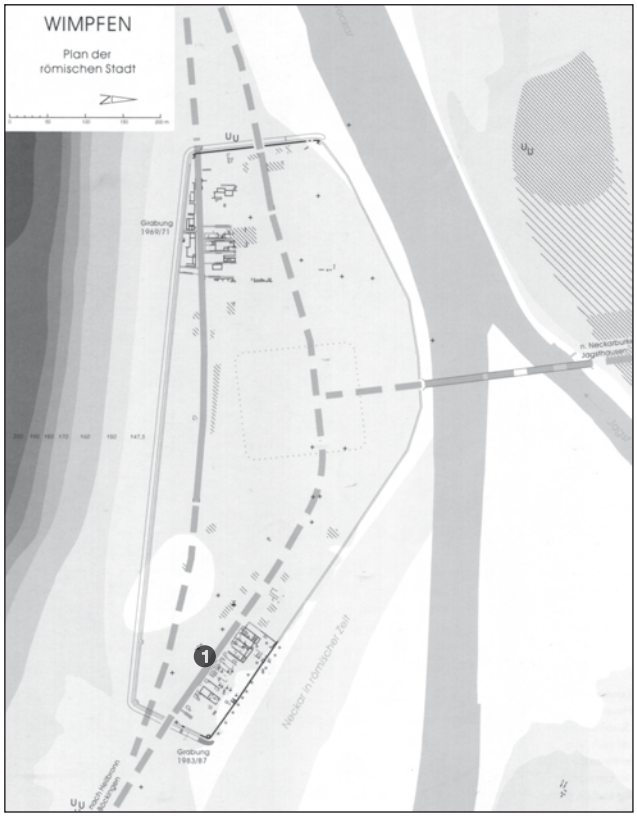


Fig. 19 : Plan de Bad Wimpfen (d'après Körtum 2005b, p. 158) et localisation des maisons étudiées [071-083] (1/10000)

Cette dernière mesure 1,90 km et est jalonnée de tours et de portes. Elle englobait une superficie de 19 ha.

La ville est abandonnée dans la deuxième moitié du III^e^ siècle, lorsque la frontière est reculée sur le Rhin et le Danube et que la région fait l'objet d'invasions. Aucune trace de destruction n'a été relevée.

Deux quartiers d'habitation situés aux deux extrémités de la ville ont été fouillés. Ils sont tous deux occupés par des maisons de plan de type « Streifenhäuser », placées côte à côte et alignées en bordure de rues. On peut également mentionner l'existence de fours de potiers et de fours à chaux qui ont été retrouvés dans ces quartiers.

3.3.1.4. Besançon (Doubs, France) : fig. 4, n°24 et fig. 20

La ville de Besançon – *Vesontio*[135] est la capitale de la cité des Séquanes. Elle est installée dans un méandre du Doubs, à l'emplacement d'une ville gauloise mentionnée par César. Elle est située au croisement de deux axes de circulation importants : l'un est constitué par la vallée du Doubs et l'autre relie le plateau suisse à Reims, de l'Italie à la Manche et à la Picardie.

Elle est créée à la fin du I^er^ siècle av. J.-C. et couvre, lors de son extension maximale, 120 ha qui sont essentiellement situés dans la boucle de la rivière ; un faubourg a été mis en évidence sur la rive extérieure, au nord-ouest. Toute la surface de la boucle n'était pas bâtie, la zone sud-ouest, marécageuse, est restée vide de construction pendant toute la période antique. L'occupation est réduite au Bas-Empire et un rempart qui protège la colline de la Citadelle est érigé.

Le réseau viaire, qui est régulier, est composé de deux orientations principales[136], mais il est aussi tributaire de la topographie du site comme l'atteste l'existence d'un certain nombre de rues rayonnantes aux abords du Doubs. Le premier réseau a été implanté dès le dernier quart du I^er^ siècle

135 Besançon : Bedon 2001, p. 105-108 ; Collectif 2006 ; Guilhot, Goy 1990 ; Joan 2003, p. 154-251 ; Morant, Frézouls 1988 ; Vaxelaire, Barral 2003.

136 Le réseau des rues a été implanté selon deux orientations principales, mais au total cinq orientations différentes ont été repérées dans la ville. Pour plus d'informations, voir la carte archéologique (Joan 2003, p. 171-174) et la publication des fouilles du Parking de la Mairie (Guilhot, Goy 1992, p. 85-92).

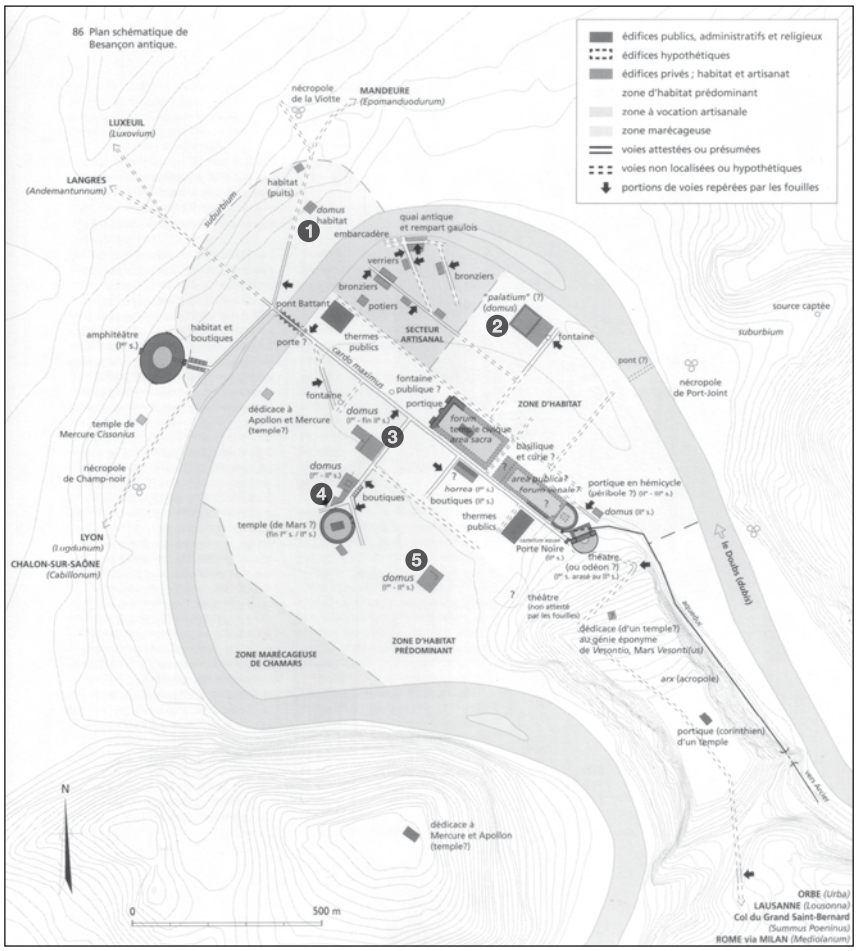


Fig. 20 : Plan de Besançon (d'après Collectif 2006, p. 73) et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. Place Bacchus [108]
2. Collège Lumière [102-107]
3. Palais de Justice [109-114]
4. Parking de la Mairie [115-128]
5. Ancien parc de la Banque de France [101]

avant notre ère et correspond à la mise en place de l'axe principal de la ville, au débouché de la route venant du plateau suisse. Le second, daté du courant du I^er^ siècle ap. J.-C., est d'un module presque carré, délimitant des *insulae* de près de 125 m de côté.

La construction des monuments publics a été initiée à partir du règne de Flavien et a d'abord concerné le *forum* doté d'un temple civique, situé au cœur de la ville. Un peu plus tardivement, une grande place bordée de portiques a été bâtie dans le prolongement du *forum*, au sud-est. D'autres édifices ont été reconnus aux abords du *cardo maximus*, notamment un théâtre, voisin de la grande place, et un arc, la Porte Noire, datant de l'époque de Marc Aurèle. Il faut enfin noter la présence d'une construction constituée d'un portique en hémicycle dont la fonction n'est pas connue, de deux ensembles thermaux, d'un sanctuaire, probablement dédié à Mars, au sud-ouest de la ville, et d'un amphithéâtre installé à l'extérieur de la boucle. L'existence d'un temple à Mercure est attestée par les textes, mais il n'a pas été identifié à l'heure actuelle.

Des activités artisanales ont été relevées en plusieurs endroits. Des ateliers de potiers ont été localisés en périphérie de la ville, au nord et au nord-est du méandre. Le travail de l'osier ou de la tannerie est attesté au nord-ouest de la colline et beaucoup de poids de tisserands ont été retrouvés à proximité du temple circulaire.

L'habitat a fait l'objet de nombreuses fouilles qui ont essentiellement porté sur des surfaces restreintes ou insuffisantes pour pouvoir lever des plans complets. Les vestiges ne correspondent souvent qu'à quelques pièces, à des hypocaustes, à des caves ou encore à des mosaïques. La majorité des données concernent des habitations luxueuses ; les premières sont contemporaines de l'édification de la parure monumentale. Quelques sites ont également permis de saisir l'évolution de l'occupation depuis la période augustéenne, voire depuis la période de l'Indépendance[137]. Il est très probable que certains quartiers aient été spécialisés. En effet, aun grand nombre de mosaïques ont été découvertes aux alentours du site du Collège Lumière qui a livré une succession d'habitations sur trois siècles, et notamment les vestiges d'une importante demeure[138] [105]. Cette zone à vocation résidentielle semble principalement occupée par de riches demeures.

3.3.1.5. Ladenburg (Baden-Württemberg, Allemagne) : fig. 4, n°13 et fig. 21

La ville de Ladenburg – *Lopodunum*[139] est installée sur la rive droite du Neckar dans la deuxième moitié du I^er^ siècle, à côté d'un camp militaire qui est abandonné au début du II^e^ siècle. C'est à cette même période que l'agglomération est promue au rang de chef-lieu de la cité des Suèves. L'agglomération est dotée d'une enceinte protégeant une superficie de 39 ha au début du III^e^ siècle. Elle est abandonnée dans la seconde moitié du III^e^ siècle suite aux invasions des Alamans, mais elle connaît une nouvelle occupation au cours du IV^e^ siècle lorsqu'un *castellum* de taille réduite est installé au centre de l'agglomération.

La ville est organisée autour d'une voie orientée nord-ouest – sud-est. Plusieurs axes qui lui sont perpendiculaires et parallèles ont été mis en évidence et dessinent une ébauche de quadrillage régulier.



Fig. 21 : Plan de Ladenburg (d'après Körtum 2005b, p. 155) et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. *Kellerei* [168-171]

137 Se rapporter par exemple au site du Parking de la Mairie [115 à 128] et à Guilhot, Goy 1992), à la fouille du Palais de Justice [109 à 114] et Vaxelaire, Munier, Gaston 2003) ou encore à la fouille des Remparts Dérasés (Joan 2003, p. 159-160).

138 Munier et *alii* 2007.

139 Ladenburg : Filtzinger, Planck, Cämmerer 1976, p. 341-354 ; Rabold 2005 ; Wallerich 1998.

Plusieurs bâtiments à vocation publique et religieuse, construits au cours du IIe siècle, ont été découverts. Le plus important est le vaste *forum* construit approximativement au centre de l'agglomération. Une basilique occupe la partie est de ce complexe civique. Dans la partie méridionale de la ville, un espace de grandes dimensions, dont la fonction n'est pas connue, a été retrouvé en bordure de la voie. A l'arrière de cet espace, se développent des bâtiments qui pourraient correspondre à un édifice thermal et à un *praetorium*. Deux temples qui ont été identifiés comme des *mithrae* prennent place à l'extrémité sud de la ville. Enfin, il faut signaler l'existence d'un théâtre installé en dehors de l'emprise de la ville, à côté de l'angle sud-est du rempart.

Des habitations ont été mises au jour en plusieurs points de l'agglomération, notamment dans la partie nord où les bâtiments sont caractérisés par des plans rectangulaires allongés ouvrant sur la rue par leur petit côté.

3.3.1.6. Langres (Haute-Marne, France) : fig. 4, n°19 et fig. 22

Langres – *Andemantunnum*[140] est le chef-lieu de la cité des Lingons. A l'origine, cette cité appartient à la province de Gaule Belgique, mais elle passe sous l'autorité de la province de Germanie Supérieure lors de la création de cette dernière à la fin du Ier siècle ap. J.-C. Dans un dernier temps, lors de la réorganisation du territoire au IIIe siècle, elle est sous contrôle de la Lyonnaise I. Trois inscriptions datées de la fin du Haut-Empire font mention du titre de colonie que la ville aurait reçu à une date inconnue.

L'agglomération est installée sur un promontoire depuis lequel elle domine les vallées alentours et le cours de la Marne, à un important nœud routier du réseau d'Agrippa. Sept voies venant des principales villes antiques aboutissent en effet à Langres. La ville n'est pas créée de toute pièce à cet emplacement mais prend la suite de l'*oppidum* principal des Lingons de l'Indépendance. Il n'existe donc pas de rupture nette entre cette période et la période de la conquête.

La ville qui est construite en terrasse est dotée d'un réseau viaire orthogonal reconnu partiellement. Il est orienté nord-est – sud-ouest et son axe principal correspond au prolongement de la voie Besançon-Trèves. Les emplacements de deux des portes de la ville, datées des années 20 av. J.-C., sont connus : l'une est située au nord, au débouché de la voie venant de Trèves, et la seconde au nord-ouest, dans la direction de Boulogne. Il ne semble pas que la ville ait été circonscrite par une enceinte au Haut-Empire. Sa superficie totale est estimée entre 80 et 90 ha. A l'extrême fin du IIIe siècle, cette surface est réduite à 40 ha par la construction d'un rempart.

Les monuments publics de l'agglomération sont très mal connus. Le *forum*, les thermes, ainsi que le théâtre et l'amphithéâtre qui sont attestés par des inscriptions, n'ont pas encore été localisés. De même, les sources permettent d'identifier un culte impérial dont l'emplacement n'a pas été découvert. Cependant, plusieurs lieux de culte sont attestés au sein de la ville sans que leur plan ne soit connu. Le seul édifice dégagé sur une part importante est l'espace public mis au jour place Bel-Air. Il est composé d'une cour dont 3600 m^2 ont été fouillés. Elle est bordée de boutiques sur ses faces nord et sud et un temple occupe son côté ouest. Enfin, on peut mentionner l'existence

140 Langres : Joly 2001 ; Joly 2007 ; Messner, Sauget,Frézouls 1988.



Fig. 22 : Plan de Langres (d'après Joly 2001, p. 45)
et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. Place Bel Air [172]

du sanctuaire de la Fontaine aux Fées qui est un aménagement de source à mi-pente, sur le flanc sud-ouest de la colline.

L'habitat de Langres est très mal connu. Les données sont pour le moins lacunaires, les découvertes ne correspondent qu'à quelques murs épars ou à des mosaïques permettant de localiser des *domus* qui semblent bâties au II^e^ siècle. Le plan le plus complet qui ait été levé est celui de la maison 1 du site de la place Bel-Air [172].

3.3.1.7. Nyon (Vaud, Suisse) : fig. 4, n°33 et fig. 23

La ville de Nyon – *Noviodunum*[141] est une colonie créée par César en 45 av. J.-C. en bordure du lac de Genève. Elle est la capitale de la petite cité *Colonia Equestris.* Dans son extension maximale, elle couvre une surface d'environ 65 ha. La ville est partiellement détruite, probablement à la fin du III^e^ siècle, mais elle n'est pas pour autant abandonnée. Il ne semble pas qu'elle ait été implantée sur un *oppidum* gaulois.

Un réseau de rues orthogonal est mis en place dès l'époque augustéenne. Il est implanté à partir de la voie Genève – Lausanne – Avenches qui traverse l'agglomération.

La ville est dotée de bâtiments publics dont un certain nombre a été mis au jour. Un vaste *forum* tripartite, construit dans la deuxième moitié du I^er^ siècle a été retrouvé au cœur de la ville. Il est composé d'une aire cultuelle entourée d'un cryptoportique sur trois de ses côtés, située à l'ouest, d'une grande place au centre et d'une basilique à l'est. Un *macellum* prend place immédiatement au nord de l'aire sacrée. Au nord-ouest de ce dernier, est installé un édifice thermal. L'amphithéâtre a été récemment localisé au nord-est de la ville.

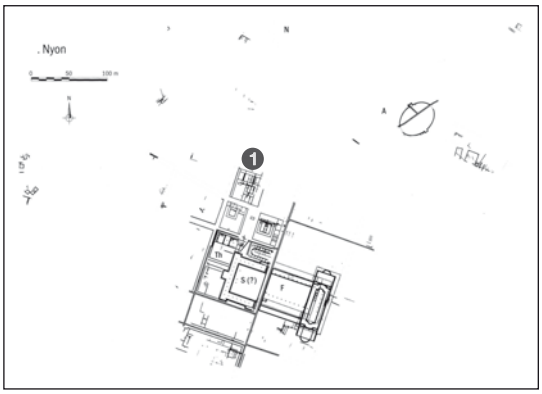


Fig. 23 : Plan de Nyon
(d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 97)
et localisation de la maison étudiée (1/10000)
1. *domus* Bel Air [219]

Bien qu'aucun temple n'ait été identifié à l'heure actuelle, deux inscriptions témoignent de leur présence. L'une fait référence au culte de Mercure et la seconde à un *deus inuictus* (Mithra ?). De même, un culte impérial est attesté par une mention de *cursus honorum* et un fragment de la tête d'un prêtre du culte impérial.

De nombreux ateliers de productions artisanales sont disséminés dans la ville, notamment à l'est du centre et dans le quartier situé entre l'amphithéâtre et le lac.

Quatre *domus* ont été reconnues, trois d'entre elles sont installées au nord du *forum* dont la *domus* Bel Air [219], et la dernière est au sud. Chacune couvre une surface importante comprise entre 900 et 1200 m^2. Un quartier mêlant habitat et artisanat a été repéré au nord-ouest de la ville, les connaissances restent cependant limitées.

3.3.1.8. Rottweil (Baden Württemberg, Allemagne) : fig. 4, n°17 et fig. 24

Rottweil – *Arae Flaviae*[142] est créée suite à l'installation de cinq camps militaires de part et d'autre du Neckar au cours du I^er^ siècle. La ville est placée au carrefour de deux axes importants reliant le Rhin au Neckar et le Rhin au Danube. Lors de la création de la Germanie Supérieure à la fin du I^er^ siècle, elle devient chef-lieu de cité.

141 Nyon : Frei-Stolba 2004 ; Wallerich 1998.
142 Rottweil : Filtzinger, Planck, Cämmerer 1976, p. 483-494 ; Körtum 2005b ; Rüsch 1981 ; Wallerich 1998.



Fig. 24 : Plan de Rottweil (d'après Körtum 2005b)
et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. "Villa C" [260]
2. Albertistrasse [256]
3. *insula* M [257-259]

Les derniers soldats se retirent au début du II^e^ siècle et l'agglomération connaîtra alors un développement important. Aucun signe d'occupation postérieure à 260 n'a été repéré.

La ville est structurée autour d'un axe nord-sud qui la traverse de part en part. Des voies perpendiculaires et parallèles à celui-ci ont été relevées ; elles forment un quadrillage régulier relativement restreint, qui couvre une superficie de 25 ha.

Plusieurs édifices publics jalonnent la ville. On note dans la partie sud l'existence d'un *forum* composé d'une place et d'une basilique qui la ferme du côté ouest. De l'autre côté de la voie, face au *forum*, se trouve le théâtre. Trois temples au moins sont disposés sur la frange occidentale de la ville. Enfin, il faut signaler l'existence de deux ensembles thermaux de petite taille situés dans le secteur nord de l'agglomération. La construction installée à l'extrémité nord, à plan centré, pose un problème d'interprétation ; il est en effet difficile de dire s'il s'agit d'une *domus* ou d'une *mansio*.

De nombreux bâtiments résidentiels ont été relevés le long de l'artère principale de la ville. On remarque notamment la présence de deux maisons à péristyle [258-259] découvertes dans l'*insula* M dans laquelle on trouve aussi des bâtiments plus modestes. Les habitations moins luxueuses sont malheureusement moins bien connues ; dans la plupart des cas, seules ont été identifiées les limites

qui nous indiquent cependant qu'il s'agit de bâtiments rectangulaires et allongés, donnant sur la rue par leur petit côté.

Enfin, des ateliers de potiers étaient installés au sud de l'agglomération.

3.3.1.9. Strasbourg (Bas-Rhin, France) : fig. 4, n°15 et fig. 25

La première occupation romaine de Strasbourg – Argentorate[143] semble remonter à la période augustéenne d'après le mobilier découvert et serait contemporaine du camp augusto-tibérien. La ville est à l'origine une simple agglomération qui se développe autour d'un camp militaire. Cependant, au III^e^ siècle, son statut évolue lorsqu'elle est promue capitale de la cité des Triboques en remplacement de Brumath.

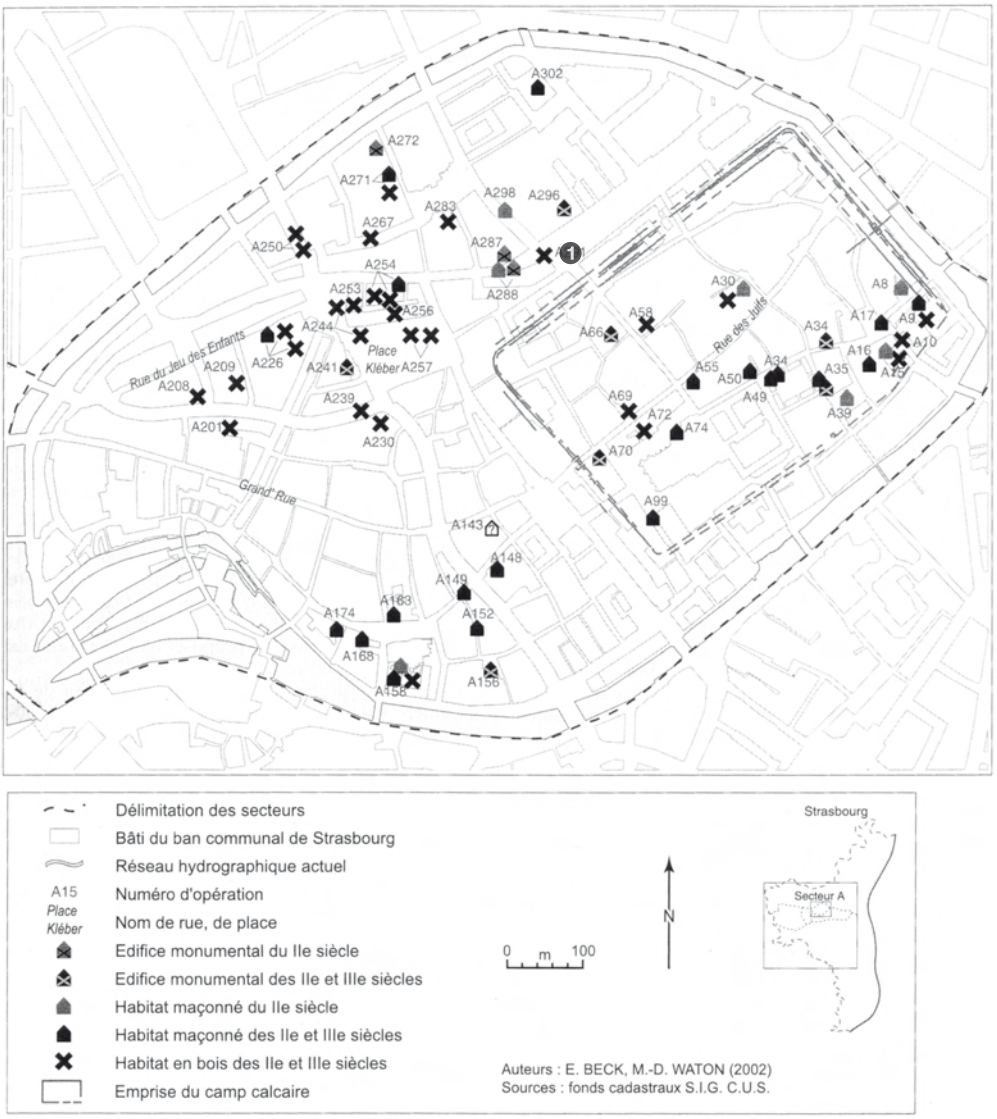


Fig. 25 : Plan de Strasbourg (d'après Baudoux et alii 2002, p. 152) et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. rue de la Mésange [262-263]

143 Strasbourg : Baudoux et *alii* 2002 ; Schwien 1992

L'organisation de la ville qui se développe aux Ier et IIe siècles est mal connue. En effet, aucun bâtiment complet n'a été mis au jour et les découvertes ne correspondent qu'à quelques murs épars. Cependant, elle s'organise autour de deux axes principaux, l'un situé à l'ouest qui traverse le *canabae* de Koenigshoffen en direction de Saverne et un autre orienté nord-sud menant à Brumath.

Les traces de plusieurs monuments publics ont toutefois été repérées dans différents secteurs[144]. Un probable édifice de spectacle, daté du IIe siècle, a été relevé dans la partie nord de la ville. Des thermes construits au IIIe siècle sont situés en bordure de l'Ill au sud. Enfin, des substructions monumentales et des vestiges de colonnes par exemple laissent supposer la présence de bâtiments importants et de temples.

Le même phénomène touche l'architecture domestique. En effet, seules deux maisons modestes ont pu être appréhendées dans leur quasi totalité [262-263] à la sortie nord du camp. Des vestiges d'habitation ont cependant été reconnus en divers points de la ville, certains comportent des éléments (mosaïques, hypocaustes, peintures murales) permettant d'y reconnaître des maisons de standing important. Il semble cependant que la majorité des bâtiments soient toujours construits en terre et en bois au cours des IIe et IIIe siècles.

3.3.2. Les agglomérations secondaires

3.3.2.1. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or, France) : fig. 4, n°22 et fig. 26

La ville antique située à Alise-Sainte-Reine[145], *Alesia*, a été édifiée aux alentours des années 70 avant notre ère. Elle était alors l'*oppidum* principal des Mandubiens, petit peuple rattaché à la cité lingonne à l'époque augustéenne. Elle est installée aux confins de quatre peuples : les Lingons au nord, les Séquanes à l'est, les Eduens au sud et les Senons à l'ouest, au coeur d'un important réseau de voies secondaires.

Elle est notamment connue grâce au siège établi par César en 52 av. J.-C., qui a conduit à la capitulation de Vercingétorix et à la fin de la Guerre des Gaules. Napoléon III qui recherchait ardemment ce site y fit exécuter d'importantes fouilles dès la fin du XIXe siècle. Les fouilles ont depuis lors été quasiment continues.

L'agglomération a commencé à se développer à la charnière du Ier siècle av. J.-C. et du Ier siècle ap. J.-C., pour atteindre son extension maximale au cours du IIe siècle, période à laquelle elle couvre environ 70 ha. Elle semble avoir subi deux destructions dans la deuxième moitié du IIIe siècle. Suite à la seconde, elle n'a été que partiellement reconstruite : seuls 10 ha ont été réoccupés jusqu'à son abandon à la fin de la période gallo-romaine.

Il faut attendre l'époque claudienne pour qu'elle soit pourvue d'un réseau viaire à peu près régulier, réseau qui ne correspond cependant pas à un plan d'urbanisme rigoureux.

Plusieurs monuments publics, érigés à partir des flaviens, ont été mis au jour au cœur de la ville ; ils s'organisent autour du *forum*. A l'ouest de celui-ci se trouvent une basilique, un temple

144 Baudoux et *alii* 2002, p. 154-156.

145 Alésia : Bedon 2001, p. 63-66 ; Bénard, Mangin 1985 ; Bénard, Mangin 1994a ; Bénard, Mangin 1994b ; Le Gall 1985a.



Fig. 26 : Plan d'Alise-Sainte-Reine (d'après Bénard, Mangin 1994a, fig; 13)
et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. maison de la cave à la Mater [020] ; 2. Champ de l'Église [018-019] ; 3. *insula* D [001-002] ; 4. *insula* G [011] ; 5. *insula* E [003-004] ; 6. *insula* H [012-016] ; 7. *insula* F [005-010] ; 8. *insula* J [017]

présent dès l'époque gauloise et qui sera dédié aux divinités orientales à partir du II^e^ siècle et un théâtre construit à la fin du I^er^ siècle. À l'est était installé un *macellum*.

Plusieurs lieux de culte sont disséminés à la périphérie de la ville : un *fanum,* comprenant une salle avec bassin, des thermes et des *hospitalia,* est situé dans le secteur oriental, un deuxième se trouve au lieu-dit La Pointe, à l'ouest, et enfin un *fanum* double a été relevé au sud-ouest. Il faut également noter la présence d'un bâtiment, le monument d'Ucuetis qui est interprété comme étant le siège des différentes corporations d'*Alesia.*

Les activités commerciales et artisanales sont très largement représentées dans l'agglomération et sont étroitement imbriquées avec les habitations à proprement parler. De part et d'autre de la rue 1, sont installés deux ensembles de construction à fonction commerciale. Ils sont bordés par des portiques sur lesquels ouvrent des boutiques ; les maisons sont rejetées à l'arrière des parcelles. Le quartier sud-est du *forum* est quant à lui occupé par des constructions conjuguant partie résidentielle et travail métallurgique (fer et bronze) ; des traces d'ateliers de tabletterie ont également été repérées. Au cours des II^e^ et III^e^ siècles, l'habitat se densifiera au détriment de l'espace dévoué aux activités artisanales.

3.3.2.2. Baden (Argovie, Suisse) : fig. 4, n°28 et fig. 27

L'agglomération de Baden – *Aquae Helveticae*[146] appartient à la cité des Helvètes. Elle est installée dans un coude de la Limmat, traversée par un pont, sur la voie Windisch – Zürich. Fondée

146 Baden : Drack, Fellmann 1988, p. 348-353 ; Flutsch, Niffeler, Rossi 2002, p. 368-369 ; Wallerich 1998.

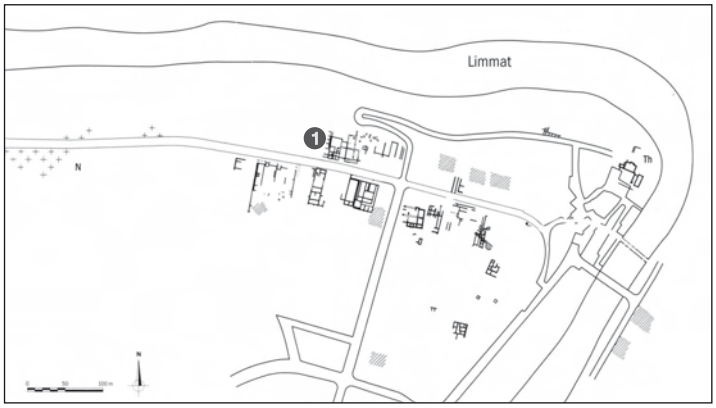


Fig. 27 : Plan de Baden (d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 101) et localisation des maisons étudiées [084-089] (1/10000)

dans les années 20 de notre ère, il semble que son développement au cours du I^er^ siècle soit en partie lié à la présence, à une dizaine de kilomètres, du camp de Windisch – *Vindonissa* ; il est probable que les légionnaires soient venus y profiter des eaux thermales. L'occupation de Baden périclite à partir des années 260, suite aux invasions qui touchent la région. Cependant, le secteur des thermes est fortifié au début du IV^e^ siècle, sans doute sous le règne de Vespasien, par la construction d'un mur d'enceinte et continue donc d'être habité. La ville ne semble pas organisée selon un carroyage régulier. Tout au plus remarque-t-on une voie est-ouest, menant au pont sur la Limmat, autour de laquelle sont installés les principaux bâtiments mis au jour ainsi qu'un second axe perpendiculaire au premier, tourné vers le sud. La surface occupée est d'environ 16 ha.

Seul un édifice thermal, couvrant une superficie de 2000 m^2 a été découvert à l'extrémité nord-est de la ville, en bordure de l'eau. Cet établissement présente la particularité de ne pas posséder de salles chauffées par hypocauste. Elles sont en effet alimentées directement par une source d'eau dont la température est de 50 °C.

L'essentiel des bâtiments découverts correspond à des bâtiments privés alignés le long de l'axe est-ouest.

3.3.2.3. Biesheim (Haut-Rhin, France) : fig. 4, n°16 et fig. 28

Le site de Biesheim – Kunheim[147] est situé sur le territoire de la cité des Rauraques. On ne connaît pas avec certitude son nom antique, mais le nom *Argentovaria* est fréquemment avancé. L'agglomération est installée à côté d'un camp militaire, face à l'*oppidum* celtique de Breisach. Le camp et l'agglomération sont tous deux mis en place au début du règne de Tibère, au carrefour de plusieurs voies : l'une, sud-nord, reliait l'Italie à la mer du Nord et donc Augst à Strasbourg, et une autre, ouest-est, reliait Metz au Rhin.

L'emprise au sol de cette occupation est d'une cinquantaine d'hectares ; son organisation générale a été pour l'essentiel reconnue grâce à de nombreuses prospections géomagnétiques et à la photographie aérienne. Les données sont donc relativement succinctes à l'heure actuelle.

Le nord de l'agglomération semble être occupé par une *mansio* organisée autour d'une cour centrale et par deux ensembles thermaux ; ces constructions n'ont pas fait l'objet de fouilles.

147 **Biesheim : Nuber, Reddé 2002 ; Plouin, Reddé, Boutantin 2001 ; Reddé et *alii* 2005** ; Zehner 1998, p. 110-118.

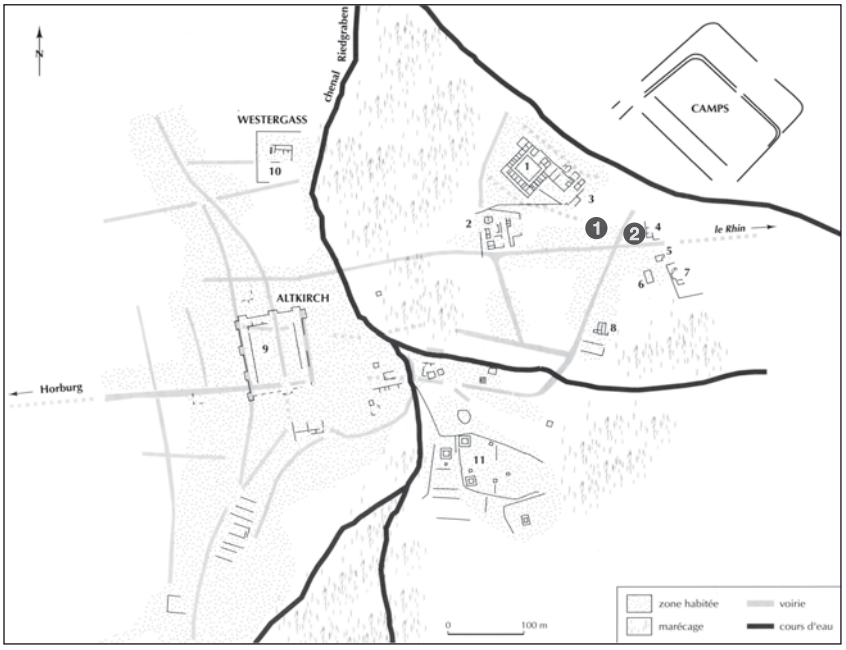


Fig. 28 : Plan de Biesheim (d'après Reddé et alii 2005, p. 223)
et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. bâtiment A [129] ; 2. bâtiment B [130]

Au nord, ont été identifiés un magasin, un petit balnéaire situé à proximité du *mithraeum* (des recherches ont été effectuées sur cet édifice dans les années 1970). Un autre petit bâtiment thermal a été localisé le long de la voie nord-est – sud-ouest qui sort du camp.

Une seconde zone d'occupation dense est apparue au sud-ouest. Elle est composée de parcelles allongées installées en bordure d'une voie menant au palais forteresse daté de Valentinien.

Quelques autres installations ont également été repérées : il s'agit d'un *praetorium* situé au nord-ouest de la ville, construit à l'époque constantinienne tardive, et d'un ensemble composé au minimum de quatre temples à *cella* centrale et déambulatoire qui a été implanté à l'écart de la ville, au sud.

L'habitat de l'agglomération antique de Biesheim n'est pas très bien connu. Plusieurs bâtiments modestes ont été relevés dans le secteur du *mithraeum*. La seconde zone résidentielle reconnue au sud-ouest n'a pas encore été fouillée.

3.3.2.4. Equevillon (Jura, France) : fig. 4, n°30 et fig. 29

L'agglomération antique d'Equevillon[148] est située sur le territoire des Séquanes. Elle est installée dans la première moitié du I^er^ siècle de notre ère sur un plateau surplombant les vallées alentours et est considérée comme une « ville-sanctuaire ». En effet, la fonction religieuse de ce site est clairement marquée et semble être à l'origine de la création de la ville romaine. Une occupation de La Tène finale a été mise en évidence en plusieurs points, mais il est difficile de saisir son étendue. Cette ville semble fonctionner avec l'agglomération voisine de Saint-Germain-en-Montagne située à quelques kilomètres en contre-bas.

148 Equevillon : Leng 1986a ; Leng 1990b ; Leng 1994a.

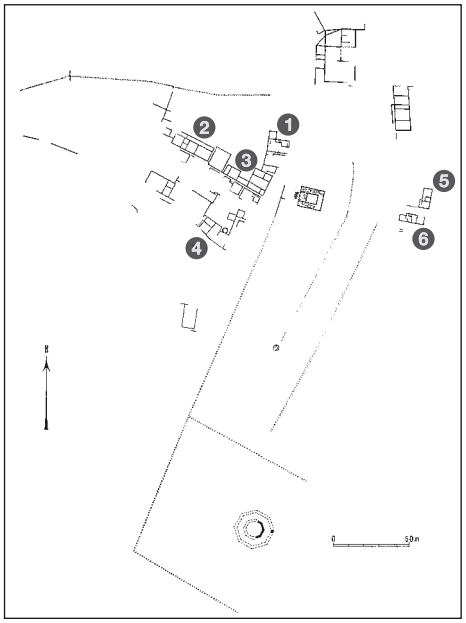


Fig. 29 : Plan d'Equevillon (d'après Leng 1990, p. 72) et localisation des maisons étudiées (1/5000)
1. secteur 1 [159]
2. secteur 10 [165]
3. secteur 7 [161-163]
4. secteur 11 [166]
5. secteur 8 [164]
6. secteur 3 [160]

La ville couvre une surface d'environ 7 ha et s'organise autour d'un complexe religieux composé d'un *fanum* édifié sur le point culminant du plateau ; il est entouré par un mur délimitant une aire sacrée de plus de 3000 m^2. Un second *fanum* octogonal, de grandes dimensions, occupe la partie sud du site. Ces deux secteurs étaient séparés par une vaste esplanade en bordure de laquelle étaient installés des bâtiments à vocation publique. Au nord de l'agglomération, dans l'axe des temples, ont été installés deux grands bâtiments destinés à l'hébergement des pèlerins et de leurs montures.

L'enceinte sacrée qui constitue le centre de l'agglomération est bordée sur ses côtés est et ouest par de larges espaces laissés vides de construction. Ils distribuent les différents quartiers d'habitation installés tout autour du sanctuaire. Ces îlots sont desservis par des rues dont la trame semble régulière à l'est.

Les constructions situées sur le côté oriental de la ville ont une vocation exclusivement résidentielle et présentent notamment des décors soignés. Les quartiers occidentaux sont caractérisés par la coexistence de pièces d'habitation et d'activités artisanales et agricoles au sein des mêmes bâtiments. Les activités principales sont l'élevage et la métallurgie du fer. La découverte de grandes quantités d'*instrumentum* en bronze laisse supposer l'existence d'un atelier de bronzier qui n'a pas encore été découvert.

3.3.2.5. Kembs (Haut-Rhin, France) : fig. 4, n°21 et fig. 30

Kembs – *Cambete*[149] est une petite agglomération de la cité rauraque qui se développe au début du I^{er} siècle de notre ère sur la rive droite du Rhin, sur une occupation protohistorique. Elle est implantée au croisement de plusieurs voies importantes, notamment celles reliant Milan à Mayence par Augst et Strasbourg, il faut également mentionner une route venant de la vallée du Doubs par Mandeure.

149 Kembs : Collectif 2004c ; Wolf, Viroulet 1994 ; Zehner 1998, p. 213-218.

L'agglomération semble couvrir dans son extension maximale une trentaine d'hectares. Les constructions sont installées autour de deux axes principaux qui se rejoignent au nord de l'agglomération : l'un est orienté nord-sud, alors que le second bifurque vers l'ouest. Bien qu'aucun camp ne soit attesté à Kembs, il faut mentionner la découverte d'une centaine d'objets à caractère militaire datés des I^er^ et II^e^ siècles ap. J.-C. qui laisse supposer, au moins, le passage de troupes.

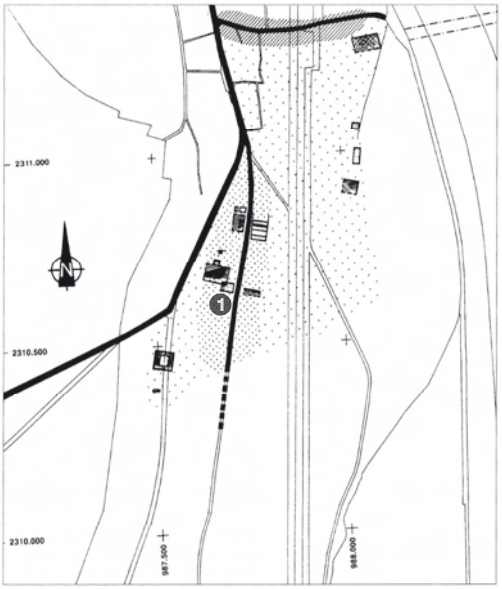


Fig. 30 : Plan de Kembs
(d'après Wolf, Viroulet 1994, p. 163)
et localisation de la maison étudiée [167]
(1/20000)

Des constructions ont été relevées en divers endroits de la ville. La majorité d'entre elles sont des habitations. Le long de l'axe nord-sud sont implantés, du côté ouest, une maison qui a été nommée « *domus* » par les fouilleurs [167] et, à l'est, un quartier composé de plusieurs parcelles bordées par un portique. Un *praetorium* à cour intérieure a été mis au jour dans la partie sud-ouest de l'agglomération, en bordure de la voie menant des bassins Rhône-Saône-Doubs au Rhin. Il s'agit d'un bâtiment très vaste, constitué d'environ quarante pièces, couvrant une superficie de 2400 m^2. A proximité de cette construction, à une cinquantaine de mètres au sud, était installé un petit édifice thermal d'environ 110 m^2.

Au nord-est de la ville est apparu un second bâtiment de grandes dimensions, daté du IV^e^ siècle, dont la fonction n'est pas connue. Dans le même secteur, il faut également citer un « pont romain » mentionné par J.-J. Hatt en 1950. Cette interprétation est contestée et il n'est pas possible de donner une identification satisfaisante à l'heure actuelle.

3.3.2.6. Lausanne (*Vaud, Suisse)* : fig. 4, n°32 et fig. 31

La ville de Lausanne – *Lousonna*[150], qui se trouve dans la cité des Helvètes, se développe dès la fin du I^er^ siècle av. J.-C. au bord du lac Léman, sur un site fréquenté aux périodes antérieures. Elle est installée aux carrefours de deux voies importantes, l'une reliant le nord de l'Italie à Besançon, et l'autre la Gaule Narbonnaise à la Germanie.

L'agglomération est dotée d'un réseau de rues qui délimite des îlots plus ou moins réguliers ; la voie principale reprend le tracé de la cadastration préexistante, datée de la seconde moitié du I^er^ av. J.-C. La ville atteint son apogée au cours du II^e^ siècle : elle couvre alors une superficie de 30 ha. Elle subit un net déclin au III^e^ siècle suite aux incursions alamanes, sans pour autant être abandonnée : une occupation est attestée jusqu'au milieu du IV^e^ siècle.

Plusieurs monuments publics ont été mis au jour. Le *forum* est construit dès le début du I^er^ siècle de notre ère. Il est bordé sur son côté sud par une imposante basilique datée du règne de Tibère, alors qu'au nord prend place un temple qui est installé au début du III^e^ siècle. Un

150 Lausanne : Berti 1995 ; Flutsch, Niffeler, Rossi 2002 , p. 382 ; Paunier 2004 ; Wallerich 1998.

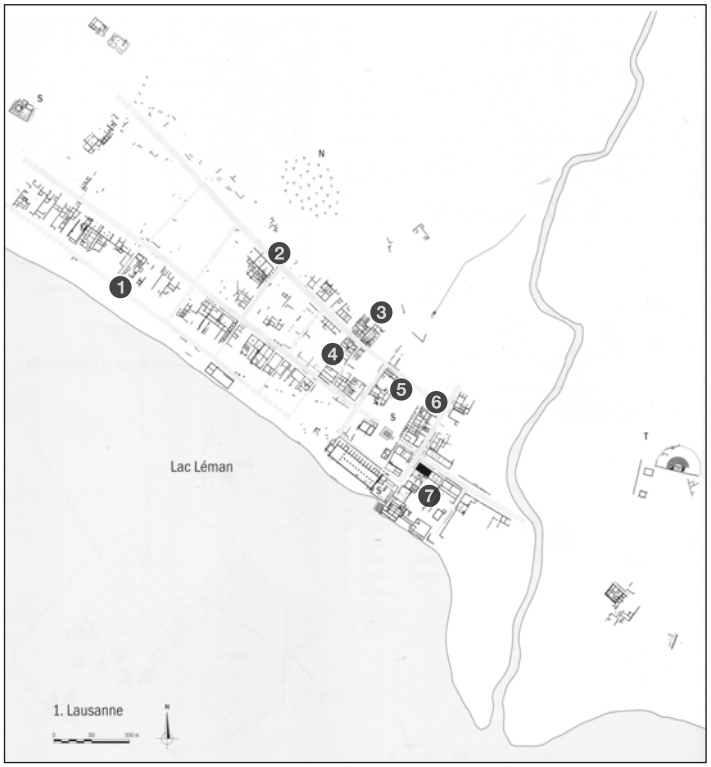


Fig. 31 : Plan de Lausanne
(d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 100)
et localisation des maisons étudiés (1/10000)
1. secteur 23 [195]
2. secteur 22, maison du musée [194]
3. Chavannes 11 [173-186]
4. secteur 14 [193]
5. secteur 12 [192]
6. secteur 10 [189-191]
7. secteur 3 [187-188]

second lieu de culte a été retrouvé dans le prolongement de la basilique. Un édifice thermal a été partiellement dégagé à l'ouest du *forum.*

Les activités artisanales sont représentées principalement par une dizaine d'ateliers de potiers, disséminés dans la ville et qui ont fonctionné depuis sa fondation jusqu'au III^e^ siècle. Des traces de travail métallurgique sont attestées. Il faut également noter la présence d'aménagements portuaires en bordure du lac.

Plusieurs habitations, pour lesquelles un plan complet a pu être levé, ont été fouillées [174-195]. Elles nous permettent de bien saisir l'évolution des plans et des techniques de construction mises en œuvre et d'appréhender l'apparition de maisons au plan plus méditerranéen. Il faut néanmoins mentionner le fait que pour un certain nombre d'entre elles les données sont insuffisantes pour permettre une présentation dans le catalogue.

3.3.2.7. Lenzburg (Argovie, Suisse) : fig. 4, n°27 et fig. 32

Le nom de l'agglomération antique de Lenzburg[151] n'est pas connu. La ville a fait l'objet de fouilles à partir des années 1870 ; elle est également connue grâce à la photographie aérienne qui a permis de mettre en évidence son organisation. Elle est installée au début du I^er^ siècle de notre ère et connait une période de crise économique dans la deuxième moitié du II^e^ siècle qui a conduit à son dépeuplement progressif ; elle ne semble pas avoir été totalement abandonnée avant le III^e^ siècle.

La ville est traversée par une voie est-ouest de part et d'autre de laquelle sont placées les différentes constructions. Perpendiculairement à l'axe principal il existe une voie qui mène au théâtre installé au nord de la ville qui est construit au cours du II^e^ siècle. Il s'agit du seul monument public

151 Lenzburg : Drack, Fellmann 1988, p. 427-430 ; Flutsch, Rossi 2002, p. 383 ; Niffeler 1988.

découvert. Cependant, les photographies aériennes laissent supposer l'existence d'un ensemble thermal, de temples situés dans l'axe du théâtre, ainsi que d'un vaste complexe ceinturé par un mur, probablement à vocation publique ou civique situé au sud du théâtre. Ces différentes constructions n'ont pas fait l'objet de fouilles à l'heure actuelle.

L'essentiel des bâtiments connus correspond à des habitations, mais là encore on doit préciser que toutes n'ont pas été fouillées. Cela nous permet néanmoins d'identifier une parcellarisation des unités d'habitation qui sont alignées en bordure de la voie.

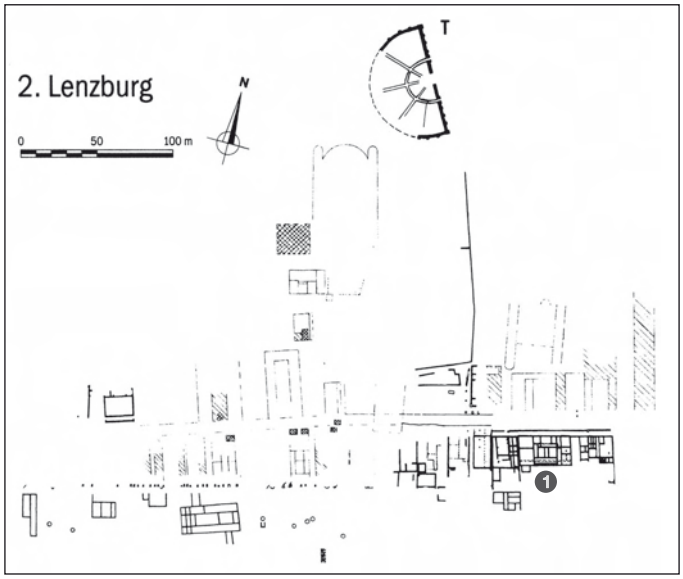


Fig. 32 : Plan de Lenzburg
(d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 101)
et localisation des maisons étudiées [196-198] (1/5000)

Des vestiges d'ateliers de potiers et d'artisanat du fer ont été mis en évidence dans l'agglomération.

3.3.2.8. Luxeuil (Haute-Saône, France) : fig. 4, n°20 et fig. 33

L'agglomération de Luxeuil – *Luxovium*[152] est située dans la partie nord du territoire des Séquanes. Elle est installée sur une voie importante, la voie du Rhin passant par Belfort et menant à Langres. Cette route, orientée nord-sud, constitue l'axe principal autour duquel s'est développée la ville. Une trame viaire orthogonale a d'ailleurs pu être restituée de part et d'autre de cet axe ; elle délimite des îlots dont les côtés mesurent environ 115 m de long. La superficie exacte de la ville n'est pas connue, néanmoins au regard des vestiges relevés, elle est estimée entre 35 et 50 ha. Au Bas-Empire, cette surface est réduite au dixième par la construction d'un *castrum*.

La question d'une présence gauloise sous la ville romaine n'est pas résolue. En effet, même s'il est établi que les sources de la ville étaient fréquentées à l'époque de l'Indépendance, les traces d'une occupation antérieure à la conquête restent diffuses. La ville se développe donc autour d'une des sources d'eau chaude existant dans la région[153]. Un sanctuaire de source est attesté mais ses vestiges sont succincts ; il est principalement identifié par la présence d'éléments d'architecture monumentale, dont des bases de colonnes, autour de la source. Il faut également signaler la découverte d'un dépôt votif composé d'une centaine d'*ex-voto* en bois. A environ 150 m de là, est installé un vaste ensemble thermal, particulièrement mal connu, dont la surface doit avoisiner les 5000 m^2. Il est daté de la période julio-claudienne et a fonctionné durant le Moyen Age. Il a ensuite été reconstruit au XVIII^e siècle, ce qui a eu pour effet d'oblitérer les vestiges romains.

152 Luxeuil : Bonvalot, Card 1994 ; Bonvalot, Card, Richard 1991 ; Kahn 1986.
153 Quatre autres sources sont localisées dans un rayon de 50 km, elles ont toutes donné naissance à une station thermale : Bonvalot, Card, Richard 1991, p. 20.



Fig; 33 : Plan de Luxeuil (d'après Bonvalot, Card, Richard 1991, p. 25)
et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. Haut Bourey [203-204]

Les activités artisanales sont très bien représentées dans l'agglomération. La plus importante correspond à une concentration d'ateliers de potiers comportant une quinzaine de fours, qui est située au nord-est de la ville, au lieu-dit le Chatigny. On note également l'existence d'une activité de sculpture. La région est en effet riche en gisements de grès de bonne qualité ayant servi à la confection, entre autres, de nombreuses stèles funéraires qui laissent supposer la présence d'une corporation de tailleurs-sculpteurs[154]. Enfin, on trouve des traces plus résiduelles du travail du fer et du bronze.

Les habitations de Luxeuil sont mal connues. Plusieurs maisons ont été mises en évidence en divers points de la ville, mais les vestiges ne correspondent qu'à quelques murs. Deux constructions dont l'évolution a pu être saisie ont cependant été fouillées à la périphérie ouest de la ville, en contre-bas des thermes.

3.3.2.9. Mâlain (Côte-d'Or, France) : fig. 4, n°23 et fig. 34

Mâlain – *Mediolanum*[155] est installée sur le territoire des Lingons, au carrefour des voies menant de la Seine à la Saône par Troyes et Châtillon et de Autun à Langres. La ville romaine fait suite à une occupation gauloise qui remonte au moins à la première moitié du I^er^ siècle av. J.-C. Elle semble très étendue : des prospections aériennes ont permis de repérer des vestiges sur environ 200 ha, bien que le noyau urbain ne couvre qu'une quarantaine d'hectares. Elle connaît une importante

154 Bonvalot, Card, Richard 1991, p. 38-42.
155 Mâlain : Roussel 1994a ; Roussel 1994b.

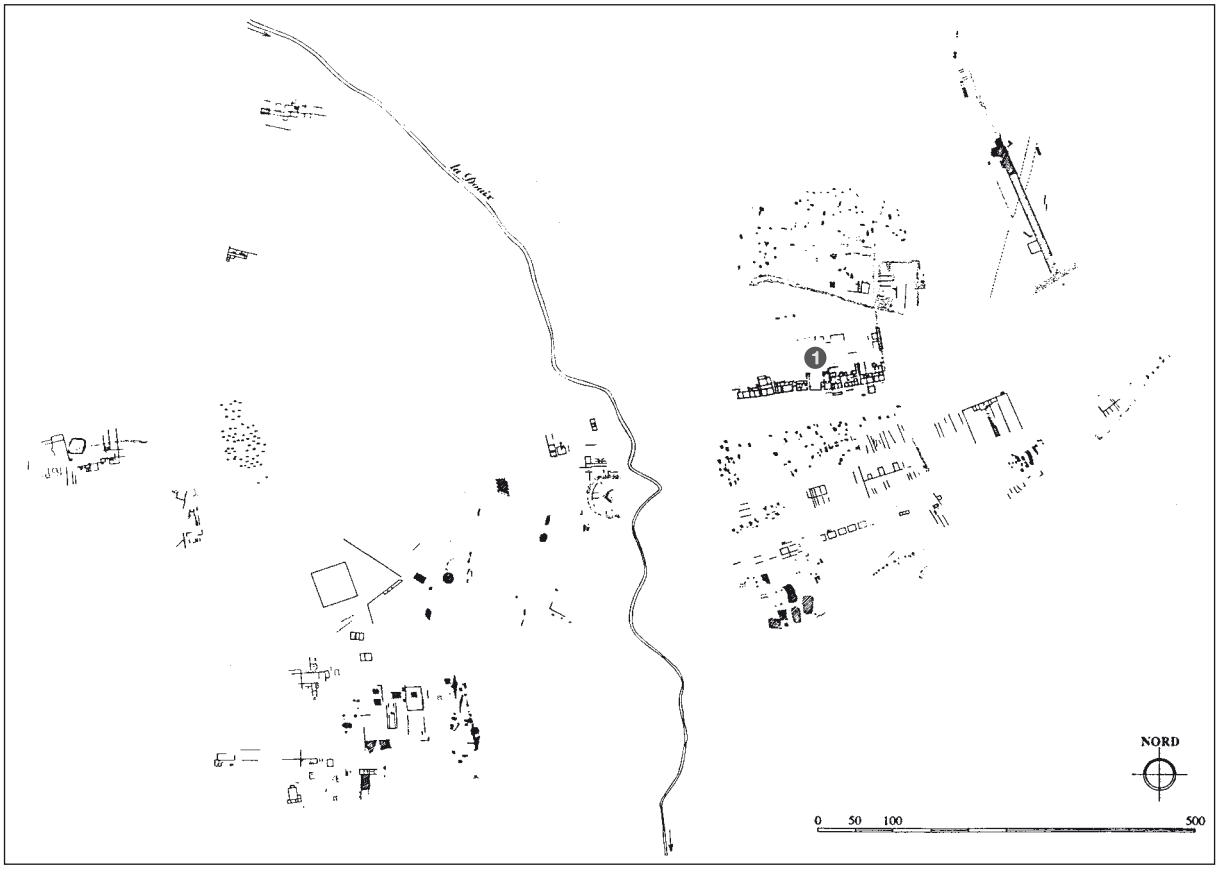


Fig. 34 : Plan de Mâlain (d'après Roussel 1994a)
et localisation des maisons étudiées (1/10000)
1. quartier de la Boussière [205-210]

période d'expansion dès l'époque augustéenne, et ce, jusque dans le courant du II^e siècle. Des signes d'essoufflement apparaissent à la fin de ce siècle (certains bâtiments disparaissent et les cours-jardins reconquièrent de l'espace). Une certaine activité reprend aux alentours du milieu du III^e siècle, avant l'abandon de la ville dans le dernier quart du III^e siècle, probablement lié aux incursions des années 270.

Le réseau de rues de la ville n'a pas été reconnu. Seuls ont été relevés le tracé de la rue est-ouest qui disparaît rapidement et dont l'espace libéré est intégré à la place-*forum,* et la rue nord-sud qui marque la limite est du quartier d'habitation de la Boussière. Il faut aussi noter la présence de ruelles et d'impasses qui séparent certaines des constructions.

Un nombre important de bâtiments publics et religieux ont notamment été mis en évidence lors de prospections, mais peu d'entre eux ont fait l'objet de recherches sur le terrain. Au cœur de la ville, est apparue une vaste place vide de construction qui correspond peut-être au « *forum* ». Il s'agit du seul aménagement public reconnu. Un théâtre a été relevé à l'ouest de l'agglomération. Plusieurs sanctuaires, ou plus exactement complexes religieux, entourent la ville. Le premier, situé au sud-est est composé de deux ensembles d'enclos carrés et circulaires entourés par une enceinte. Un deuxième se trouve au nord-est. Il correspond à un sanctuaire de source constitué de divers bâtiments, notamment d'un *fanum.* Enfin le dernier, installé à l'ouest, comporte également plusieurs

constructions entourées d'une enceinte, parmi lesquelles on peut citer un *fanum* et une vaste salle de plan basilical.

La majorité des vestiges fouillés l'ont été au lieu-dit la Boussière. Il s'agit d'un quartier composé essentiellement d'habitations qui a été reconnu sur plus de 300 m, il est bordé par un portique sur toute sa longueur. L'auteur des fouilles, L. Roussel propose de restituer dans ce quartier plusieurs riches propriétés occupant des surfaces relativement importantes[156] [205-210]. Toutes ces maisons abritaient des activités artisanales et commerciales, principalement installées dans les pièces de façade. Le travail métallurgique représente une part importante des activités recensées. Le travail de l'os, de la pierre, du verre entre autres est également attesté.

3.3.2.10. Mandeure-Mathay (Doubs, France) : fig. 4, n°25 et fig. 35

L'agglomération antique d'*Epomanduodurum*, qui était rattachée à la Séquanie, s'étend actuellement sur les communes de Mandeure et de Mathay[157]. Elle est installée de part et d'autre d'un méandre du Doubs et couvre une surface d'environ 180 ha. La surface de la ville ainsi que la richesse de ses aménagements attestent de son important développement qui n'a rien à envier à celui des capitales de cité. Une occupation dense, qui s'organisait autour d'un complexe religieux, est déjà attestée pour la fin de l'Age du fer. Plus tard, au Bas-Empire, une fortification semi-circulaire est construite en bordure du Doubs.

La ville est installée à l'écart de la voie Rhône-Rhin, ce qui s'explique sans doute par l'existence d'un axe nord-sud pénétrant dans la basse vallée du Doubs. L'agglomération est donc composée de deux pôles disposés des deux côtés du Doubs : dans le méandre se déploie la ville à proprement parler, tandis que sur la rive droite se trouvent des quartiers à forte connotation artisanale. Ces deux pôles sont organisés selon un quadrillage plus ou moins régulier d'orientations différentes. Les îlots ainsi délimités ne sont pas homogènes et mesurent 65 à 125 m de large pour une longueur allant de 160 à 215 m. La mise en place de ce réseau viaire ne semble pas antérieure à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

La partie sud du méandre accueille un vaste complexe cultuel composé d'un temple entouré d'un péribole polygonal qui se développe à l'emplacement d'un sanctuaire gaulois. Le théâtre, l'un des plus importants découvert en Gaule, fait face à cet ensemble. Enfin, deux édifices thermaux ont été repérés dans la ville.

Les activités artisanales d'*Epomanduodurum* sont bien connues, notamment dans les quartiers du Faubourg du Pont et de l'Essarté. On peut notamment citer des ateliers de potiers, des pièces destinées au travail de l'argile, à la métallurgie du fer ou encore au fumage des viandes. Ces espaces sont situés en bordure de rue, aux côtés de boutiques, tandis que les activités domestiques sont circonscrites à l'arrière des maisons, au contact des cours.

156 La restitution des limites de certaines de ces maisons pose quelques problèmes d'interprétation qui sont exposés dans le chapitre 5.

157 Mandeure – Mathay : Barral et *alii* 2005 ; Collectif 1995 ; Jeannin 1986 ; Morant, Sauget, Frézouls 1988 ; Mougin 1994a ; Mougin 1994b.

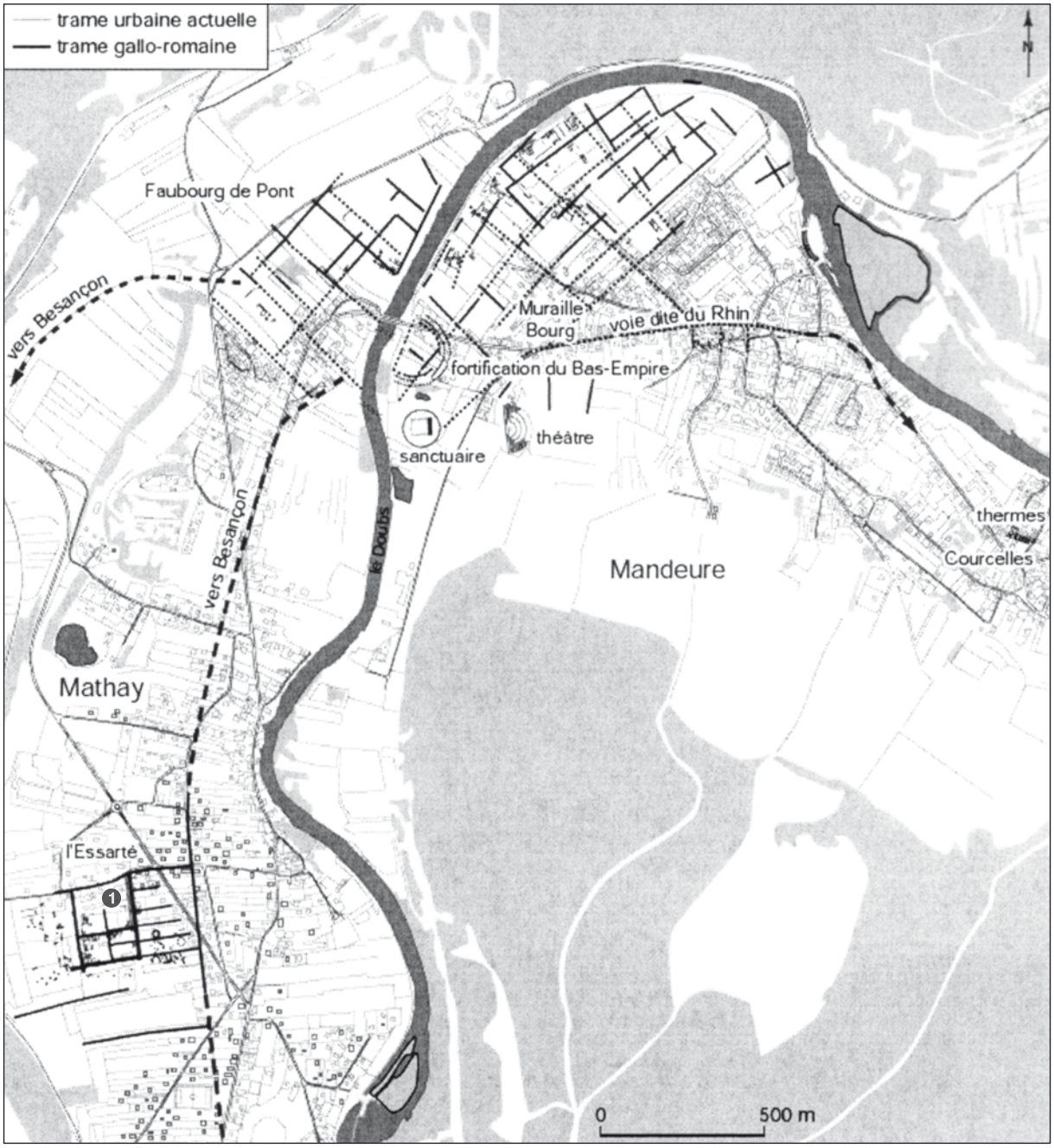


Fig. 35 : Plan de Mandeure – Mathay (d'après Barral *et alii* 2007, p. 359)
et localisation des maisons étudiées (1/20000)
1. l'Essarté, îlots D, E et F [211-214]

On peut regretter que l'habitat de la ville soit mal connu. Les seuls plans complets de maisons sont ceux des bâtiments du quartier de l'Essarté où l'artisanat tient une place essentielle. On peut néanmoins mentionner la fouille réalisée rue de la Récille sur la commune de Mandeure où sont apparues les parties arrières de plusieurs parcelles qui, bien que l'on ne puisse pas connaître leur organisation, permettent tout de même d'observer une certaine régularité dans l'implantation des unités d'habitation[158].

158 Kuhnle et *alii* 2006.

3.3.2.11. Oberwinterthur (Zürich, Suisse) : fig. 4, n°29 et fig. 36

Oberwinterthur – *Vitudurum*[159], qui fait partie de la cité des Helvètes, est fondé à la fin du I^er^ siècle av. J.-C. sur la voie reliant *Vindonissa* à Augsburg. L'agglomération couvre une surface de 12 ha et est organisée de part et d'autre de la voie est-ouest qui la traverse. Quelques rues perpendiculaires à cette route ont été mises en évidence mais elles ne dessinent pas, en l'état actuel de nos connaissances, un agencement régulier. A la fin du III^e^ siècle, la colline de l'Eglise est fortifiée par la construction d'un mur long de 365 m qui enserre une superficie de 0,64 ha.

La ville est donc dominée par la colline de l'Eglise sur laquelle était installé un temple entouré d'une aire sacrée fermée par un mur. A l'est de ce complexe cultuel se trouve un édifice thermal construit dans le courant du II^e^ siècle.

L'essentiel des édifices reconnus correspond à des habitations dans lesquelles les activités artisanales et commerciales tiennent une grande place. L'ensemble le plus important est le quartier fouillé au lieu-dit *Unteren Bühl* où une quinzaine de maisons en bois, reconstruites plusieurs fois suite à des incendies, ont été mises au jour [220-233] ; la phase d'occupation la plus précoce est datée du tout début du I^er^ siècle de notre ère. Le travail du fer et du bronze y est attesté dès l'implantation du quartier et une production de céramique apparaît dans les années 70.

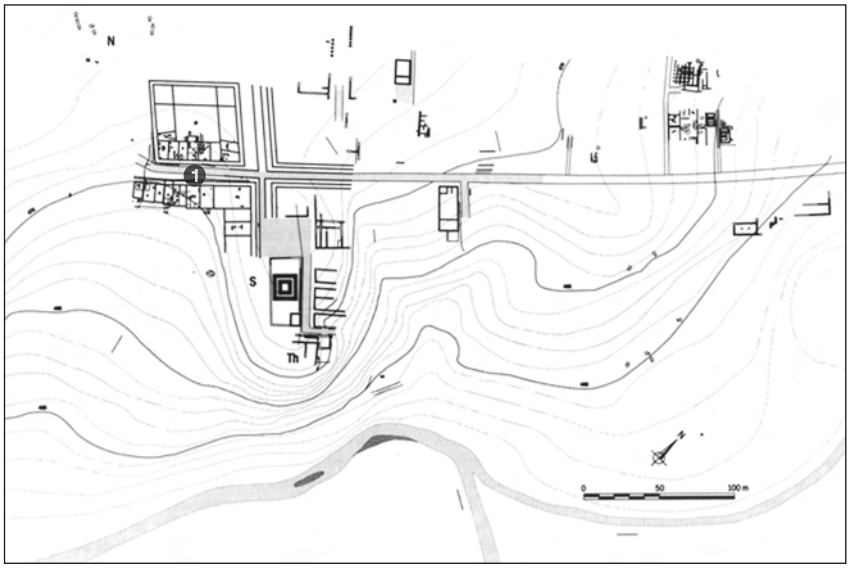


Fig. 36 : Plan d'Oberwinterthur (d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 78) et localisation des maisons étudiées (1/5000)
1. *Unteren Bühl* [220-233]

3.3.2.12. Vertault (Côte-d'Or, France) : fig. 4, n°18 et fig. 37

La ville romaine de Vertault – *Vertillum*[160], rattachée à la cité des Lingons, est installée à l'emplacement d'un *oppidum* gaulois dont on connaît très peu de choses. Un rempart, de type *murus gallicus*, l'entoure et englobe une superficie de 25 ha. Il est construit après la Conquête, à

159 Oberwinterthur : Drack, Fellmann 1988, p. 556-561 ; Flutsch, Nifefler, Rossi 2002, p. 403-404 ; Wallerich 1998.
160 Vertault : Mangin, Mangin 1994a ; Mangin, Mangin 1994b.

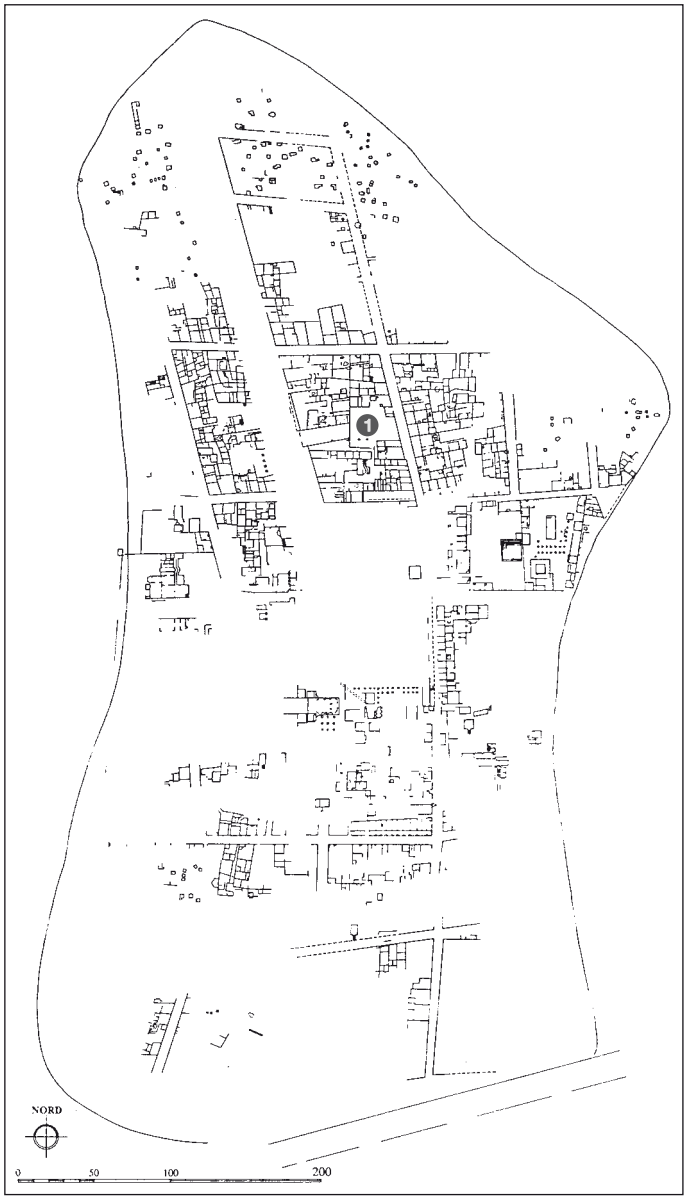


Fig. 37 : Plan de Vertault (d'après Mangin, Mangin 1994) et localisation des maisons étudiées [266-278] (1/5000)
1. îlot 43

l'époque pré-augustéenne ou augustéenne. La ville subit des destructions dans la deuxième moitié du III^e siècle, elle est ensuite partiellement reconstruite, et est définitivement abandonnée au début du V^e siècle.

L'agglomération est située sur un plateau, à un point de rupture de charge entre les bassins de la Seine et de la Saône, aux carrefours de voies reliant Sens à Langres et Troyes à Alise-Sainte-Reine, et aux confins des territoires Lingons, Eduens, Tricasses et Sénons.

Vierge de toute occupation depuis la désertion des habitants, elle est particulièrement bien connue : elle a en effet fait l'objet de fouilles régulières dès 1840 et jusque dans les années 1930. Le plan du site régulièrement publié a été réalisé en 1930 par J. Delarozière, il donne une image erronée de certaines zones, notamment de la partie nord où n'apparaissent que des sous-sols ; d'après les carnets de fouille, ces structures étaient entourées de bâtiments de surface qui ne sont pas signalés sur le plan. Depuis 1988, les recherches ont repris sur un sanctuaire situé en dehors de l'enceinte. Les données n'ont que très peu été publiées et sont difficilement exploitables malgré leur qualité[161]. Des prospections aériennes sont venues compléter les connaissances déjà acquises[162].

Bien que ne s'organisant pas selon un carroyage orthonormé, le réseau viaire présente une certaine régularité. Deux orientations différentes ont été repérées. La première, nord-ouest – sud-est, assez irrégulière, correspond à la voirie gauloise ; elle est présente au nord du plateau. La seconde, mise en place plus tardivement, probablement lors de la période d'expansion de la ville dans la première moitié du I^er siècle, est plus régulière ; orientée nord-sud – est-ouest, elle a été repérée sur

161 Mangin, Mangin 1997 ; un PCR reprend depuis le début des années 2000, l'intégralité des données dans le but de réaliser une publication : Jouin-Méniel 2003.
162 Bénard et *alii* 1994, pl. 12 à 15.

l'ensemble du site. Les îlots ainsi délimités sont de plusieurs formes : ceux situés au sud sont presque carrés, alors que les *insulae* nord sont en pointe, en raison de leur adaptation au terrain.

Le cœur de la ville est occupé par un centre public. Une grande place, identifiée comme un *forum,* occupe une position centrale. Elle semble entourée de bâtiments qui pourraient également avoir une fonction publique, notamment un « temple » dans lequel certains proposent de voir un *macellum*[163], et une basilique. Aucun théâtre n' a été reconnu, mais une structure carrée non identifiée, comportant des gradins aurait pu remplir cette fonction. Dans un secteur un peu décentré, à l'ouest, a été fouillé un vaste établissement thermal luxueusement décoré. Il faut également mentionner la présence d'un *fanum* à l'extérieur de la ville, à l'emplacement d'un sanctuaire indigène.

Les traces d'activités artisanales et commerciales mises au jour donnent l'impression d'une spécialisation des quartiers. Si la partie est de l'agglomération semble concentrer le travail métallurgique, les secteurs sud et nord sont dévolus au commerce. D'autres activités ont aussi été repérées, on peut par exemple citer la présence d'un atelier de potier produisant de la *terra nigra*, d'ateliers de tabletterie, de travail du cuir, de tissage, ainsi que l'existence de cachets d'oculiste.

Un nombre important d'habitations, qu'il est toutefois souvent difficile d'individualiser, a été fouillé au sein des îlots. Il semble que, dans une même *insula*, se côtoient des maisons organisées autour de cour centrale, se rapprochant du type méditerranéen, et des maisons modestes ou moyennes dans lesquelles les activités commerciales et/ou artisanales tiennent une place importante.

163 Mangin, Mangin 1994b, p. 98-99.

Chapitre 3

Matériaux et techniques de construction

Les matériaux utilisés ainsi que les techniques de construction mises en œuvre pour l'édification des maisons sont variés. Il est évident qu'ils ont évolué suite à la conquête romaine par l'apport de matériaux et techniques jusque là absents de nos régions. Il semble donc intéressant de s'attacher à décrire l'ensemble de ces méthodes. Leur étude précise, ainsi que la mise en parallèle de leur période d'apparition visible au sein de différentes agglomérations, ont permis de proposer des rythmes d'évolution qui sont relativement homogènes.

1. Les matériaux mis en œuvre

Les matériaux utilisés pour la construction des maisons n'ont rien d'original et correspondent à ce que l'on rencontre partout ailleurs. Il semble néanmoins utile de les énumérer brièvement avant de pouvoir s'attacher à décrire les différentes manières selon lesquelles ils sont mis en œuvre.

1.1. Le bois

Le bois est attesté dans les constructions pendant toute la période romaine. Il est en effet largement utilisé pour la réalisation de toutes les parties constituant la maison : ossature (poteaux porteurs, sablières basses, pans de bois, clayonnages, parois, sablières hautes, poutres faîtières), charpentes et sols. Mais, il n'est que rarement conservé et n'apparaît malheureusement la plupart du temps que sous la forme de traces correspondant à des trous de poteau ou de piquets, ou à des empreintes de sablières basses.

De nombreux sites présentent un état de conservation exceptionnel dû à la protection des matériaux par un milieu humide ; c'est notamment le cas pour les maisons mises au jour sur le site de la ZAC Cathédrale à Amiens [034-043] et dans le quartier nord-ouest – *Unteren Bühl* – d'Oberwinterthur [220-233]. De même, certains sites qui se trouvent dans des zones actuellement peu urbanisées et n'ayant pas fait l'objet de nombreuses reconstructions successives nous permettent d'appréhender parfaitement le plan des bâtiments ; on peut citer les exemples de Bad Wimpfen [071-

083] et de Ladenburg [168-171]. La destruction d'un bâtiment par un incendie permet également de sauvegarder en partie les pièces de bois utilisées. Dans les cas de figure où le bois a été conservé, il est possible de savoir quelle essence a été employée. Généralement, ce sont les arbres disponibles aux alentours qui sont choisis, mais leurs propriétés physiques et mécaniques sont également prises en compte. Vitruve expose, dans le livre II de son traité d'architecture, les qualités des principales essences aptes à l'édification de bâtiments, ainsi que la façon dont le bois doit être coupé et traité pour optimiser sa résistance[164]. Les espèces mises en œuvre sur un même site peuvent changer avec le temps. On sait par exemple que, à Lausanne, à Chavannes 11, ce sont principalement le chêne et le sapin qui sont présents dans les premières phases de construction, datées de l'époque tibérienne, alors que dans les niveaux plus récents, on note l'utilisation de hêtre et de châtaignier ; ce dernier est introduit par les Romains à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C.[165].

1.2. La terre

L'utilisation de la terre dans les constructions couvre également toute la période romaine. En effet, la construction de murs en terre est très répandue. Ce matériau est généralement employé après avoir été mélangé à d'autres matières, et ainsi transformé ; il peut ensuite être employé tel quel (terre crue) ou alors faire l'objet d'une cuisson (terre cuite). Il est connu sous quatre formes principales : pisé, torchis, briques de terre crue et éléments de construction en terre cuite. Mais la terre a été également largement usitée pour la constitution de sols, sous l'aspect de terre battue. Elle a aussi pu servir de liant pour les murs en pierre.

Le même problème de conservation se pose pour les élévations. En effet, la majorité des murs en terre crue ne nous est pas parvenue, mis à part dans quelques cas très précis. Ainsi, la « cuisson » des matériaux suite à un incendie permet par exemple de connaître le type d'élévation des murs. On peut aussi mentionner la présence du négatif du mur au revers des enduits tombés au sol, comme cela a été repéré sur les peintures retrouvées au Château d'Albâtre à Soissons [261], et l'existence de quelques cloisons effondrées sur le sol. On peut, pour ce dernier cas de figure, citer l'exemple de la fouille de l'Arsenal Ney à Metz [215] où une cloison à pan de bois hourdés de briques d'adobe, longue de 5 m, a été retrouvée (fig. 38).

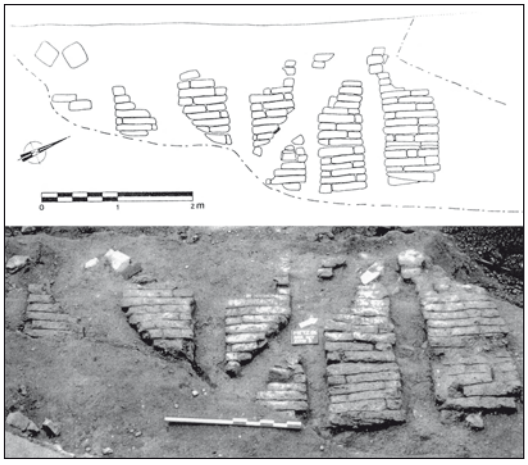


Fig. 38 : Metz, fouille de l'Arsenal Ney, bâtiment central, état 1B [215], paroi à pan de bois et hourdis d'adobe effondrée sur le sol (d'après Heckenbenner 1986, fig. 12)

164 Vitruve, II, 9.

165 Berti Rossi, May Castella 2005, p. 167-168.

La terre crue

La terre crue est mise en œuvre de trois manières différentes. On trouve tout d'abord le torchis qui n'est jamais utilisé seul mais est associé à un pan de bois. Il est en effet appliqué sur un clayonnage sous la forme d'une couche plus ou moins épaisse[166]. Il ne laisse que peu de traces sur les sites, mis à part s'il a été « cuit » lors d'un incendie.

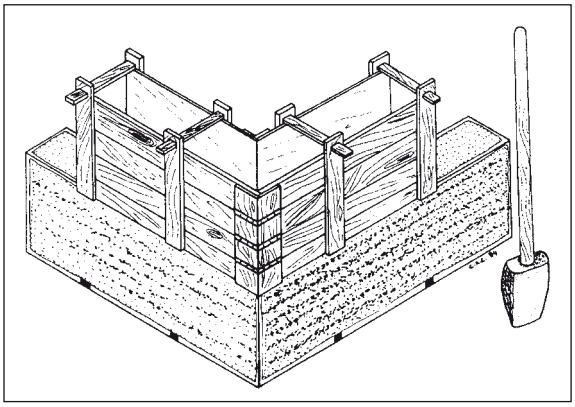


Fig. 39 : Restitution de la technique de construction d'un mur en pisé (d'après Chazelles 1997, p. 205)

Quelques maisons ont également livré des murs en pisé, mais il semble que cette technique, en l'état actuel de nos connaissances, ne soit pas très répandue. Les murs sont réalisés par le compactage du mélange plastique[167] dans un coffrage de bois, composé de banches, qui est retenu par des clés traversant le mur sur toute sa largeur (fig. 39). L'épaisseur des murs ainsi réalisés est de 0,40 m au minimum : elle est conditionnée par la nécessité de laisser une liberté de mouvements au constructeur qui s'installe entre les banches pour tasser le pisé. Pour préserver les murs de l'humidité, il est nécessaire de les asseoir sur une fondation en bois ou en pierre.

Pour J.-P. Adam, la principale différence entre ces deux matériaux semble résider dans leur mise en oeuvre : contrairement au torchis qui est appliqué sur un clayonnage, le pisé est battu à l'aide d'un pison[168].

Viennent enfin les murs réalisés en briques crues, ou adobe. La terre est placée dans un moule pour lui donner sa forme avant d'être séchée au soleil[169]. On se trouve face à la première apparition de matériaux standardisés fabriqués en série[170]. Ces élévations en brique crue sont toujours associées à des fondations réalisées en pierre destinées à les isoler de l'humidité.

La terre cuite

Il s'agit, à l'époque romaine, d'un matériau très largement utilisé en architecture sous des formes très variées[171]. Son utilisation entraîne également une standardisation des matériaux avec la production d'objets de construction en masse. Les études sur les matériaux en terre cuite sont extrêmement nombreuses et dispersées au sein d'une multitude de publications. On peut néanmoins regretter qu'aucune véritable synthèse n'existe à l'heure actuelle[172]. On remarque que les modules

166 Chazelles 1997, p. 22-23 et p. 206 ; Ginouvès, Martin 1985, p. 49.
167 Bessac et *alii* 2004, p. 203 ; Chazelles 1997, p. 19-22 et 205 ; Ginouvès, Martin 1985, p. 49.
168 Adam 1995, p. 62.
169 Ginouvès, Martin 1985, pl. 2.
170 Dans son livre II, Vitruve énonce les précautions à prendre dans le choix des matériaux utilisés, ainsi que le climat préconisé afin d'optimiser la qualité des briques crues : Vitruve, II, 3.
171 Pour avoir un aperçu des modes de fabrication et une présentation rapide des éléments de terre cuite, voir : Bessac et *alii* 2004, p. 97-115 ; Ginouvès, Martin 1985, p. 53-55.
172 On peut toutefois citer la thèse en cours de Fabrice Charlier qui se propose de faire cette synthèse.

de ces matériaux sont variables d'un site à l'autre, mais restent cependant dans des proportions homogènes liées à des normes de construction[173].

Différents éléments de construction sont réalisés en terre cuite, ils servent aussi bien pour la construction des murs à proprement parler, que pour la couverture des maisons ou encore pour l'aménagement des pièces chauffées et des sols. Les éléments de couverture, *tegulae* et *imbrices*, sont les matériaux que l'on retrouve le plus fréquemment sur les sites d'habitat. On le verra, leur utilisation n'est en effet pas véritablement liée aux modes de construction des murs. Au regard des tuiles découvertes sur l'ensemble de notre région[174], il apparaît qu'il n'existe pas de modèle standard ; on peut remarquer que les tuiles les plus anciennes étaient plus épaisses[175]. Il faut enfin préciser que plusieurs exemples nous montrent des détournements de tuiles qui se traduisent par leur mise en œuvre dans les murs ou dans les sols : un pavage de tuiles a par exemple été découvert dans une pièce du Palais de Derrière la Tour à Avenches [070].

La brique présente des modules plus réguliers que ceux des tuiles. L'étude de cet élément reste confidentiel. En effet, son aspect très standardisé et le fait qu'elle soit immédiatement reconnaissable n'ont pas véritablement suscité l'intérêt des chercheurs. De plus, aucun bâtiment reconnu dans notre zone d'étude n'utilise la brique à grande échelle ; on la retrouve dans quelques murs sous la forme d'assises de réglage, comme dans la *domus* ouest du site du Collège Lumière à Besançon [107][176].

Les matériaux de terre cuite, du fait de leur grande résistance à la chaleur, ont permis l'installation de chauffage par le sol, dans lesquelles apparaissent plus précisément les pilettes, les *tegulae mammatae* et les *tubuli*[177]. Les dimensions de ces différents éléments sont également variables d'un site à l'autre.

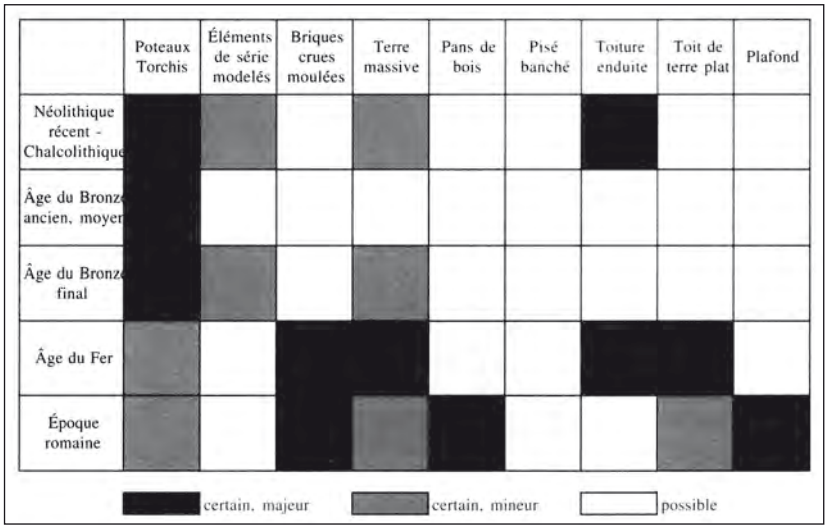


Fig. 40 : Tableau de datation des techniques constructives en terre et en bois dans le sud de la France (d'après Chazelles 2005, p. 26)

173 Bessac et *alii* 2004, p. 100 : « leurs produits répondent à des normes dont la large diffusion coïncide avec l'utilisation préférentielle, dans l'aire gréco-romaine, d'un système de mesure duodécimal ».

174 Cette remarque est également valable pour les autres provinces de Gaule.

175 Bessac et *alii* 2004, p. 102.

176 Les différentes maisons présentant cet assemblage apparaissent dans les tableaux récapitulatifs des types d'architecture mis en œuvre (volume 4 : tableaux 2 et 3).

177 A. Bouet, dans son ouvrage consacré aux *matériaux de construction de terre cuite dans les thermes de Gaule Narbonnaise*, nous donne un aperçu exhaustif des différents éléments mis en œuvre (Bouet 1999).

Enfin, il ne faut pas omettre de signaler l'utilisation fréquente de la terre cuite sous la forme de fragments, dans les blocages de murs ou comme radier de sol, ou de poudre de tuileaux, qui est mêlée aux mortiers et bétons pour améliorer leur résistance.

La date d'apparition des différents matériaux en terre fluctue de l'un à l'autre. En effet, l'utilisation du pisé, du torchis et de la terre crue est attestée bien avant l'introduction de la terre cuite, dès le Néolithique par exemple pour le torchis, comme C.-A. de Chazelles l'a clairement démontré dans ses nombreuses contributions sur l'architecture de terre[178] (fig. 40). La date de leur apparition sera développée plus loin, quand nous parlerons plus précisément de leur emploi dans les maisons.

1.3. La pierre

La pierre est mise en oeuvre dans les constructions dès la fin de la période protohistorique, mais elle n'est alors utilisée que marginalement comme calage de poteau ou encore comme solin. Elle se généralise à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Elle est alors couramment employée pour la constitution des sols, des soubassements ou des élévations des murs, mais aussi pour la couverture des toits, et ce, sous plusieurs formes. Les graviers et cailloutis sont utilisés pour la confection des blocages internes des murs ou pour les sols. Les galets et pierres de petite taille servent à la confection des hérissons de fondation des murs, des blocages internes, et au niveau d'installation des sols. Les fondations peuvent également être constituées de moellons non taillés, légèrement équarris ou soigneusement taillés. Enfin, les moellons, qui peuvent être plus ou moins réguliers, et plus ou moins bien taillés, forment les parements du mur[179]. Elle peut aussi apparaître dans les constructions, plus particulièrement pour les sols et les toits, sous la forme de dalles sciées ; quelques cas de toitures faites de lauzes sont attestés sur le site de Mâlain. En ce qui concerne plus précisément les sols, nous le verrons ensuite, ce sont principalement les espaces à ciel ouvert qui reçoivent un sol constitué de pierre (que l'on retrouve sous l'apparence de graviers, cailloutis ou pierres plates). Dans les salles couvertes, elle sert de radier destiné à recevoir un sol construit.

La nature des pierres mises en œuvre dépend des ressources disponibles à proximité immédiate du site de construction. Ainsi, en Champagne-Ardenne par exemple, à Reims notamment, la plupart des édifices construits en « dur » est en craie, qui compose le sous-sol de cette région : on la trouve sous la forme de craie damée dans les sols et les fondations, et de moellons pour les élévations.

178 Chazelles 1996, Chazelles 1997 et Chazelles 2005 entre autres.

179 La pierre peut également être utilisée sous la forme de blocs taillés, mais ils n'entrent pas dans la composition des maisons retrouvées dans le nord de la Gaule et dans les Germanies. Selon la définition donnée dans *le Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, le bloc correspond à un « élément rocheux taillé, de dimensions trop importantes pour pouvoir être porté par un seul homme » : Ginouvès, Martin 1985, p. 56.

1.4. Le mortier et le béton

Ces deux matériaux, qui ont la propriété de durcir en séchant, ne doivent pas être confondus, il n'est en effet pas rare qu'une confusion soit faite et que l'un de ces deux termes soit utilisé pour parler de l'autre, et inversement. La « recette » de base utilisée pour leur fabrication est la même, la différence réside dans la taille des agrégats ajoutés au béton.

Plusieurs types de mortier et de béton existent : ils sont majoritairement agrémentés de chaux ou de tuileau[180]. Une différence existe dans leur utilisation. Le mortier peut être utilisé dans les murs, soit comme liant des moellons, soit sous la forme d'une couche recouvrant le parement. Mais ils sont également fréquemment mis en œuvre dans les sols. Le béton se rencontre quant à lui exclusivement dans les sols.

1.5. Autres

Bien qu'ils ne soient que rarement découverts sur des sites d'habitat, il faut néanmoins mentionner l'utilisation de végétaux : chaume et bois pour la couverture des toits, principalement dans les maisons en matériaux dits « légers », en terre et en bois.

2. L'architecture des murs

Les techniques de construction des murs sont extrêmement variées, et sont le fruit de la mise en œuvre des différents matériaux présentés précédemment, selon diverses combinaisons. Trois grandes catégories ont été répertoriées : les murs constitués uniquement de bois et/ou de terre, ceux faits en pierre uniquement, et enfin les élévations combinant une structure en terre et/ou en bois prenant appui sur une base en pierre. Nous allons voir de quelle manière ces différentes techniques coexistent, ainsi que les rythmes selon lesquels elles apparaissent.

2.1. L'architecture de bois et/ou de terre (tableau 1)

Les premiers travaux importants sur ce type d'architecture remontent à une trentaine d'années. Lors du congrès tenu à Lyon en 1983[181], la plupart des participants se sont accordés sur le fait que les données sur la construction en matériaux périssables étaient nouvelles. En introduction au colloque, C. Goudineau disait à propos de ces découvertes : «Si, depuis ces dernières années, sortent du sol des architectures en terre (et les vestiges d'architecture en bois), c'est simplement parce que nous venons d'apprendre à les reconnaître et que nous nous donnons enfin (même si c'est souvent imparfaitement) les moyens de les fouiller et de les analyser »[182]. De plus, ces vestiges ont été en grande partie oblitérés par les bâtiments postérieurs. Sur de nombreux sites où des phases précoces en terre et bois ont été repérées, il apparaît clairement que, souvent, les maisons qui se succèdent se superposent en gardant la même orientation, mais aussi, souvent une partie de leurs

180 Ginouvès, Martin 1985, p. 50-51.
181 Lasfargues 1985.
182 Lasfargues 1985, p. 13.

limites communes. Les traces que peuvent laisser les sablières ou les trous de poteau sont ainsi « cachées » au regard des archéologues. C'est notamment parfaitement visible pour les maisons de la première phase d'occupation du quartier ouest de Bliesbruck [141-143-145] qui ont été fortement détruites par les bâtiments en pierre.

Il est également intéressant de mentionner Vitruve qui, dans le livre II de son *De Architectura*, ne consacre que peu de pages aux matériaux périssables. En ce qui concerne la terre, il traite exclusivement des briques de terre crue[183] ; quant au bois, il s'évertue, comme nous l'avons déjà dit, à énumérer les qualités des espèces à utiliser, sans jamais présenter les modalités de mise en œuvre de ces matériaux[184].

L'ossature des constructions en bois est de deux types : les parois à poteaux plantés et les cloisons sur sablières basses supportant une ossature de bois. Les premières sont constituées, comme leur nom l'indique, de poteaux ancrés dans le sol qui sont disposés assez régulièrement ; on parle généralement de constructions sans fondations. Les parois sont alors constituées de planches horizontales clouées directement sur les poteaux entre lesquelles on peut trouver un remplissage de terre. La maison 5271 découverte sur le site de la ZAC Cathédrale à Amiens [038] illustre parfaitement ce mode de construction. Mais des parois en rondins sont également attestées comme pour toutes les maisons du premier tiers du I^er^ siècle de notre ère d'*Unteren Bühl* à Oberwinterthur [220-233] ont été bâties de cette manière. Le problème que l'on rencontre avec ces constructions à poteaux plantés est l'absence fréquente d'indices permettant de confirmer, ou de réfuter, la présence de sablières basses entre eux. On ne peut restituer avec certitude des édifices non fondés que dans le cas d'un état de conservation exceptionnel des vestiges.

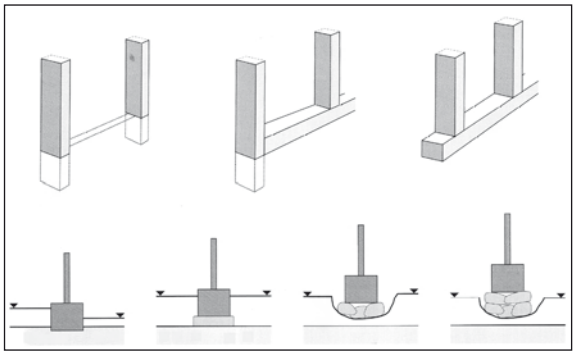


Fig. 41 : Techniques d'installation des montants verticaux avec une sablière basse (en haut) et modes d'installation d'une sablière basse (en bas) (d'après Pauli-Gabi *et alii* 2002, p. 153)

La seconde technique, celle du pan de bois, semble nettement plus répandue ; ce dernier est constitué d'éléments verticaux et horizontaux (sablières basses et hautes), voire même obliques, qui forment la structure porteuse de la maison[185]. Les montants verticaux peuvent être plantés dans le sol et être reliés entre eux par des sablières basses, mais ils peuvent également prendre appui directement sur celles-ci. Ces dernières, qui sont installées dans l'axe des différents murs, étaient destinées à protéger l'élévation de l'humidité[186]. Elles sont établies selon trois techniques : elles peuvent être installées dans une petite tranchée peu profonde, être établies sur un solin de pierres (sèches ou maçonnées), ou être posées directement sur le sol (fig. 41). Dans ce dernier cas, du remblai, destiné à installer le sol au même niveau que la face supérieure de la sablière est apporté pour stabiliser la construction.

183 Vitruve II, 3.
184 Vitruve, II, 8.
185 Ginouvès, Martin 1985, p. 86.
186 Ginouvès, Martin 1985, p. 87.

Les sablières basses n'apparaissent le plus souvent que sous la forme de négatifs qui ne permettent pas de saisir le mode d'assemblage des diverses pièces. Là encore, seule une conservation exceptionnelle en milieu humide permet de les retrouver. Ces assemblages ont ainsi été repérés sur les deux sites mentionnés précédemment, à Amiens et à Oberwinterthur[187]. Ils sont extrêmement variés à Amiens[188], mais la plupart d'entre eux restent relativement basiques et correspondent à un simple accolement sans assemblage (fig. 42-a). L'assemblage à mi-bois est également très répandu et présente un large éventail d'exemples (fig. 42-b). Il faut enfin noter le recours aux assemblages à tenons et mortaises (fig. 42-c) et à queue d'aronde (fig. 42-d), qui ne sont représentés que par quelques exemples. Il apparaît clairement que certaines pièces de bois ont été employées pendant plusieurs phases de construction, ce qui est notamment attesté par l'utilisation de cales de bois pour ajuster les pièces réutilisées, et explique le caractère approximatif de certains assemblages, mais aussi par le changement du rôle de certains éléments (par exemple, pièces servant de montants qui sont recyclées comme sablières). On retrouve les mêmes types d'assemblage à Oberwinterthur[189] : à mi-bois (fig. 43-a et e), à tenons et mortaises (fig. 43 b, c et d), mais ils semblent plus élaborés qu'à Amiens ; on remarque en effet l'utilisation fréquente de clés de serrage en bois (fig. 43-d) et de chevilles en bois (fig. 43-a, b et e) servant à rigidifier un peu plus la structure.

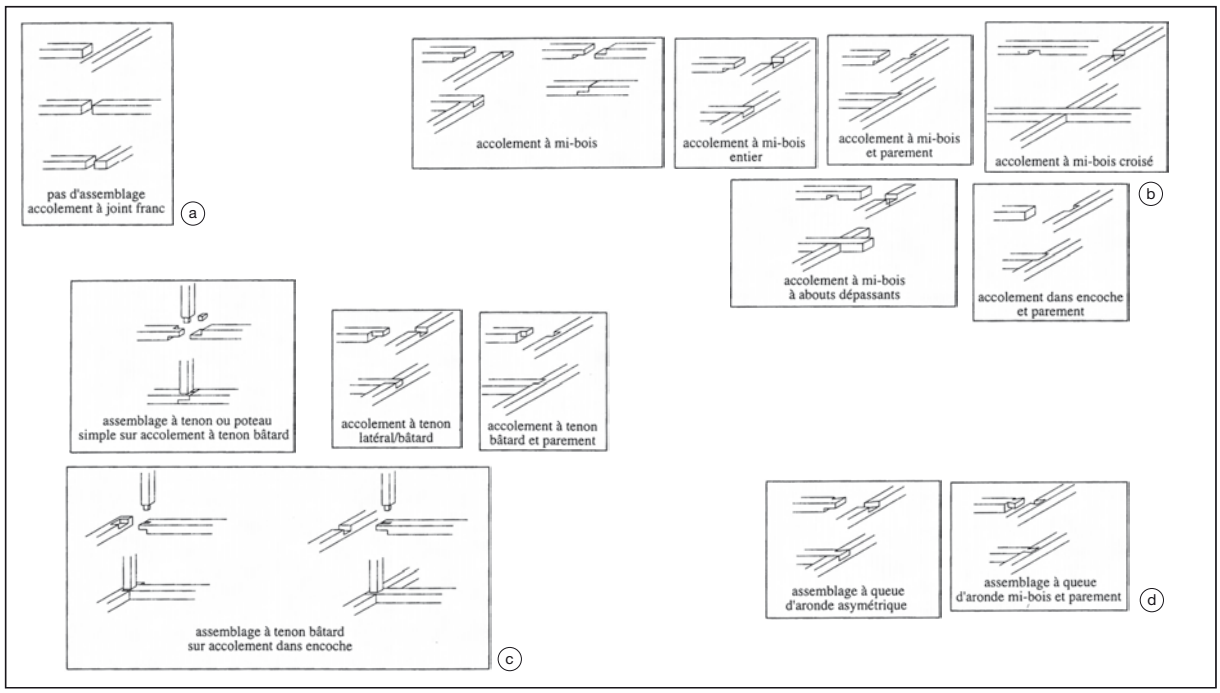


Fig. 42 : Modes d'assemblage des éléments en bois mis au jour sur le site de la ZAC Cathédrale à Amiens (d'après Gemehl, Buchez 2002, p. 214)

187 Nous n'avons malheureusement pas eu accès à la répartition précise des différentes modes d'assemblage. De ce fait, il est impossible de connaître les proportions exactes de ces différentes techniques et de faire des comparaisons entre ces deux sites. On peut néanmoins préciser que plusieurs techniques peuvent coexister dans une même construction, et que les pièces constituant le pan de bois sont liées entre elles par des tenons et des mortaises.

188 Gemehl, Buchez 2002, p. 212 et 214.

189 Pauli-Gabi et *alii* 2002, p. 148-151.

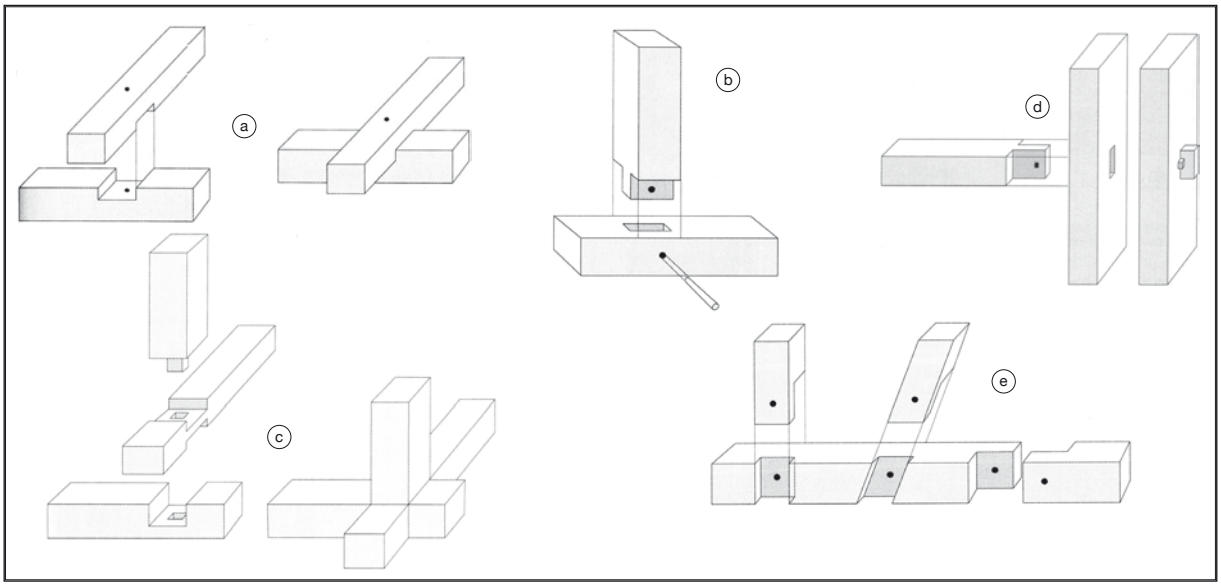


Fig. 43 : Modes d'assemblage des éléments en bois mis au jour sur le site d'*Unteren Bühl* à Oberwinterthur (d'après Pauli-Gabi *et alii* 2002, p. 150-151)

Plusieurs techniques sont utilisées pour combler les espaces laissés libres dans le pan de bois. Dans un nombre important de constructions, la terre a été utilisée massivement, plus précisément le torchis et les briques crues. L'emploi du torchis nécessite l'installation d'un clayonnage maintenu verticalement par des traverses fichées dans les poteaux ou horizontalement par de petits piquets. Le torchis est ensuite appliqué sur cette structure ; la paroi ainsi réalisée est de même largeur que la sablière sur laquelle elle repose. Cette technique a été clairement identifiée sur le site d'Amiens - ZAC Cathédrale [034-043]. Les archéologues y ont en effet retrouvé un grand nombre de constructions à pan de bois, dans lequel prend place un clayonnage tressé autour de traverses horizontales, et sur lequel est appliquée une couche de torchis lissé (fig. 44-A). Celle-ci est fréquemment recouverte de planches clouées, qui ont été placées verticalement ou horizontalement (fig. 44-B et C). Si ce revêtement de planches est attesté à Amiens, la question reste posée pour le bâtiment K de Lausanne - Chavannes 11[073].

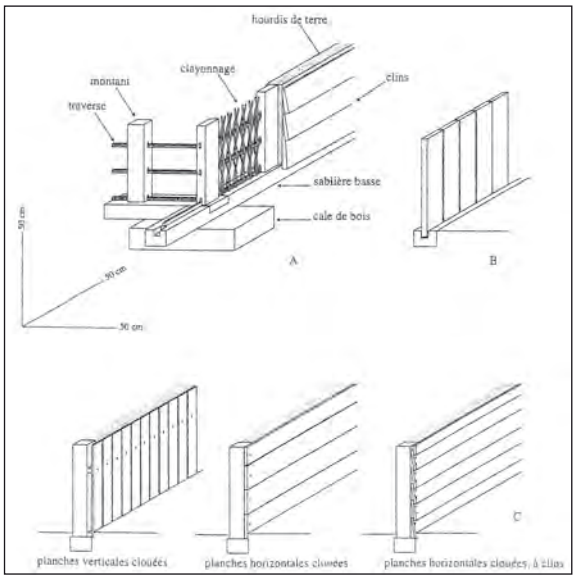


Fig. 44 : Restitution des différents types de parois en bois découverts sur le site de la ZAC Cathédrale à Amiens (d'après Gemehl, Buchez 2005, p. 215)

Il est également fréquent de trouver des briques crues placées dans cette ossature de bois. Ainsi, à Besançon, toutes les maisons construites dans la deuxième moitié du I^er^ siècle av. J.-C., sur le site du Parking de la Mairie sont constituées de pans de bois hourdés d'adobe. Les murs sont réalisés facilement du fait du calibre semblable de toutes les briques. Néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné, d'un site de construction

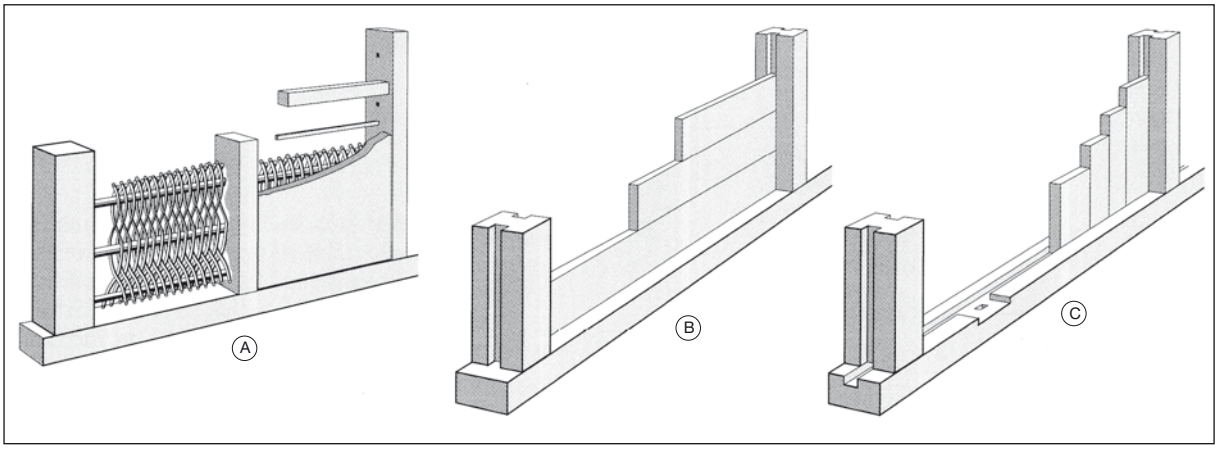


Fig. 45 : Types de parois mis au jour sur le site d'Oberwinterthur
(d'après Pauli-Gabi *et alii* 2002, p. 156)

à l'autre, ces dernières n'ont pas forcément le même module qui varie en fonction de l'atelier dans lequel elles sont fabriquées. Dans ces deux cas, un enduit est fréquemment appliqué pour finaliser le mur.

Il faut également mentionner l'existence de murs en adobe qui sont dégagés de toute structure porteuse en bois ; les briques crues constituent alors l'élément essentiel de l'élévation. Mais il ne semble pas que cette technique ait été utilisée dans nos régions septentrionales. Elle paraît, en effet, plus répandue dans les constructions en terre du sud de la Gaule, datées du I^er^ siècle av. J.-C.[190]. De même, les murs construits en pisé ne nécessitent pas l'utilisation du bois. Ils se présentent sous la forme de banchées juxtaposées (correspondant au module défini par le coffrage), qui peuvent être cernées par des joints de mortier[191]. Il faut préciser que cette technique de construction ne laisse que des traces légères sur les sites archéologiques, tels que les trous résultant de la présence des clés maintenant les banches, ou une granulométrie particulière de la couche de démolition. L'un des seuls cas mentionné dans les habitations présentées dans le catalogue concerne plusieurs murs de la maison de la parcelle est du Collège Lumière de Besançon [102]

Enfin, il faut présenter les maisons, constituées uniquement de bois, qui sont composées de parois à pans de bois entre lesquelles ont été installées des planches. A Amiens, toutes ces planches ont été placées verticalement et glissées dans les rainures creusées dans les sablières basses et dans les montants verticaux (fig. 44-B). On retrouve la même technique à Oberwinterthur (fig. 45-C), mais également l'utilisation de planches disposées horizontalement (fig. 45, B).

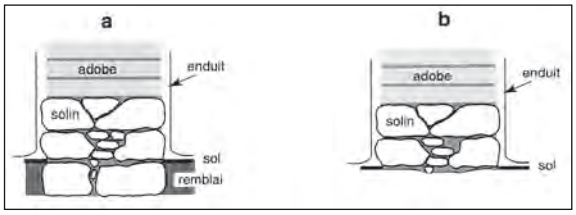


Fig. 46 : Modes d'installation des solins
(d'après Chazelles 1997, p. 31)

Pour améliorer encore la résistance des murs à l'humidité, les sablières basses et les élévations en terre et en bois, ou uniquement en bois, étaient fréquemment placées sur des solins. Réalisés en pierre, ils sont généralement constitués

190 Chazelles 1997, p. 69-77.
191 Chazelles 1997, fig. 98 p. 94.

d'une ou de deux assises au maximum. Ils ont pour fonction d'isoler de l'humidité les élévations en terre et bois, ou uniquement en terre crue, qu'ils supportent. Certains sont maçonnés alors que d'autres sont faits en pierre sèche. Tout comme les sablières basses, ils peuvent être légèrement enfoncés dans le sol, ou posés dessus (fig. 46).

On l'a vu, l'architecture de terre et/ou de bois regroupe de multiples modes de construction. Sous cette dénomination se trouvent tous les bâtiments dans lesquels sont utilisés essentiellement des matériaux périssables, c'est pourquoi les murs où la pierre n'est mise en œuvre que sous la forme de solins, ou de calages de poteaux, entrent dans cette catégorie. Il apparaît clairement que la construction de maisons faites uniquement en terre et en bois ne dépasse pas, à quelques exceptions près, la fin du I^er^ siècle de notre ère (tableau 1).

Les sablières basses correspondent à la technique de fondation la plus répandue (fig. 47). Elles sont présentes dès la deuxième moitié du I^er^ siècle av. notre ère, mais se multiplient à partir du début du I^er^ siècle ap. J.-C. Il faut attendre le milieu du I^er^ siècle pour que l'emploi de solins de pierre se généralise — huit constructions sur solin, sur les douze répertoriées, sont datées au plus tôt de cette période — , ce qui correspond à la période à laquelle l'usage de la pierre se développe.

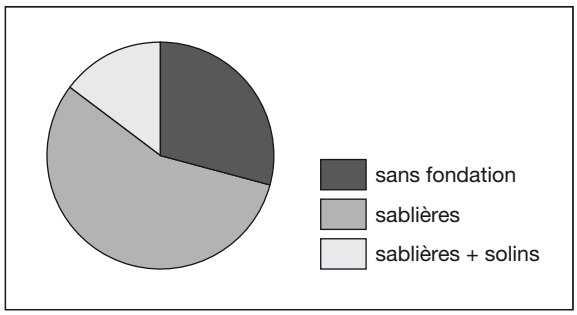


Fig. 47 : Répartition des différents types de fondations des bâtiments en terre et en bois

Les constructions à poteaux plantés soulèvent un point intéressant. En effet, il ne faut pas minimiser leur nombre qui représente un tiers des maisons en terre et en bois. Les bâtiments concernés ont été construits précocement, souvent lors des premières phases d'occupation d'un secteur, comme à Oberwinterthur par exemple, ou datent de la période de transition marquée par la conquête, avant le début de la colonisation romaine à proprement parler, comme pour la maison C de Besançon [110] ou le bâtiment K de Lausanne [137]. On peut donc y voir une survivance des techniques de construction protohistoriques. Cependant, il doit néanmoins être précisé que sur les vingt-quatre maisons à poteaux plantés repérées, dix-sept ont été découvertes sur le site d'*Unteren Bühl* à Oberwinterthur, dans un quartier où l'organisation parcellaire semble mise en place dans les premières années du I^er^ siècle, dès le début de l'urbanisation du quartier. Faut-il alors voir dans la technique employée le choix d'une autorité locale, étant donné que partout ailleurs, il semble s'agir d'exemples isolés ? Il faut ensuite noter les deux exceptions que représentent le site de la rue de la Mésange à Strasbourg [262-263] où des bâtiments à poteaux plantés sont construits tardivement, au moment où cette technique a déjà disparu des autres agglomérations, et voisinent avec des constructions sur sablières. Ainsi, on voit que des bâtiments voisins et contemporains ne sont pas forcément bâtis de la même manière. C'est par exemple visible à Besançon, où les deux maisons, mises au jour dans les niveaux les plus précoces du site du Palais de Justice, font appel à des techniques différentes : l'une possède une ossature à poteaux plantés [110], tandis que l'autre est montée sur des solins qui supportaient des sablières [109].

En ce qui concerne les élévations, le pan de bois reste la technique la plus utilisée. Il semble, au premier abord, y avoir une prédominance d'un type de remplissage en terre par rapport à l'autre : sur les trente-trois constructions pour lesquelles le matériau est connu, vingt utilisent le torchis et treize les briques crues. De plus, l'usage de l'adobe semble se concentrer à Besançon ; l'ensemble des premières constructions mises en place sur le site du Parking de la Mairie [115-117;119-124 ;126-128], immédiatement après la conquête romaine, dans les années 30 av. J.-C., sont à pan de bois hourdés d'adobe. Enfin, des parois faites en bois, en rondins plus précisément, sont attestées pour l'ensemble des maisons d'Oberwinterthur. Mais, étant donné que le bois n'est jamais conservé, mis à part sur les deux sites que nous avons déjà mentionné à plusieurs fois, il est fort possible que de tels murs aient existé ailleurs. De même, on ne peut pas mesurer l'ampleur de l'emploi de planches pour finaliser les murs en terre.

2.2. L'architecture de pierre (tableau 2)

La pierre constitue l'élément principal d'un certain nombre de maisons. Il faut préciser que dans quelques cas isolés, les murs sont agrémentés de quelques assises de tuiles ou de briques. L'élément essentiel restant la pierre, le choix a été fait de les présenter dans le cadre de cette partie sur l'architecture de pierre.

L'usage de la pierre se développe dans les constructions à partir de la deuxième moitié du I^er^ siècle de notre ère, mais ne prend son véritable essor qu'à la fin du I^er^ ou au début du II^e^ siècle. Elle est utilisée sous la forme de moellons ou de blocs qui sont plus ou moins réguliers. Les murs sont alors faits en petit appareil, qui correspond à une « maçonnerie faite d'éléments posés et non jetés, mis en œuvre dans une construction » [192], il est également appelé *opus caementicium*[193], terme qui désignait au départ le blocage présent entre les parements d'un mur[194]. Le petit appareil peut se présenter sous diverses formes qui n'ont pas toutes été reconnues, loin s'en faut, dans notre région d'étude. L'état de conservation des murs ne permet en effet que rarement de relever le type d'appareil ; pour beaucoup de maisons, l'élévation n'est pas connue du fait de la récupération des pierres après leur abandon.

La brique, quant à elle, ne semble se développer à grande échelle, en Gaule, que quelques décennies après la conquête romaine, exception faite de son utilisation dans la construction des foyers. Elle est utilisée, dans les élévations, conjointement avec la pierre. On la retrouve enfin, utilisée seule, pour la réalisation de colonnes[195].

Enfin, la tuile est apparue plus précocement que la brique en Gaule, elle est attestée à la fin du II^e^ siècle av. notre ère à Lyon[196] et dès le milieu du I^er^ siècle av. J.-C. au Mont-Beuvray[197]. Elle est

192 Ginouvès, Martin 1985, p. 94.
193 Bessac et *alii* 2004, p. 82-83 ; Ginouvès, Martin 1985, p. 95-104.
194 Ginouvès, Martin 1985, p. 51-52.
195 Des colonnes réalisées en briques ont été relevées à Fréjus : dans une des maisons de la Place J. Formigé à Fréjus (Borgard 1996b, p. 112-113) et au Clos-de-la-Tour (Borgard 1996b, p. 118-119).
196 L'existence d'une couverture en tuiles est attestée sur le site d'habitat de la rue du Souvenir à Lyon : Plassot, Desbat 2003, p. 130-133 et Le Mer, Chomer 2007, p. 767.
197 Meylan 2005, p. 42.

bien évidemment utilisée principalement pour les toitures, mais aussi pour la fabrication des foyers, des fondations, et, de manière plus confidentielle, dans les murs.

Une distinction doit être faite entre les appareils homogènes, fait d'un seul matériau, et les appareils hétérogènes qui combinent plusieurs éléments. Quatre types différents d'appareillage ont été repérés en Gaule Belgique et dans les Germanies. Ces murs peuvent être montés à sec, mais le plus souvent, ils sont liés au mortier de chaux ou à la terre.

Le premier, l'*opus vittatum*, est constitué de moellons quadrangulaires réguliers, disposés en assises horizontales, de manière à ce que les joints soient alternés. Ce terme n'est que rarement utilisé par les fouilleurs ; les principaux cas mentionnés proviennent du site exceptionnel du Collège Louis Lumière de Besançon [104-107], où des maisons de grande qualité ont été mises au jour. En effet, la plupart des murs étudiés relève d'un petit appareil dans lequel les moellons, plus ou moins bien taillés, sont disposés en assises régulières mais qui ne possède toutefois pas l'harmonie de l'*opus vittatum*.

Un cas d'*opus incertum,* qui est composé de moellons irréguliers non disposés en assises, a été repéré dans la maison C de la rue Gambetta à Reims [244] Cependant, il est courant de trouver la mention d'assises, ou de moellons, irréguliers, comme pour la maison 5 du quartier est de Bliesbruck [135].

Enfin, on rencontre quelques cas d'*opus mixtum* dans lequel sont utilisés côte à côte des moellons et des briques, présentant en alternance plusieurs assises de pierres et des arases de briques. Quelques exemples ont été répertoriés, il s'agit presque exclusivement de caves. On peut citer le cas de la maison C (Chavannes 11) de Lausanne [186], ou plusieurs des caves du boulevard Joffre à Reims [250][198].

Ainsi, la définition précise de l'*opus mixtum* mentionne l'utilisation de briques en arases. Aucun nom n'existe pour nommer un mur de pierre comportant des rangées de tuiles. Une telle construction a été mise au jour sur le site de la maison à l'Oiseau [247], dans lequel alternent deux ou trois rangs de moellons et des arases de tuiles plates, et également dans les caves du site du Conservatoire [252] de Reims.

Une autre technique mettant en œuvre exclusivement la brique dans les constructions est connue : il s'agit de l'*opus testaceum.* Mais il semble, qu'en Gaule, aucune maison n'ait bénéficié de cette technique[199]. Quelques constructions de Gaule Narbonnaise présentent une ou plusieurs cloisons en briques, mais elles ne sont pas légion[200]. Il est important de préciser que Vitruve ne fait

198 Ces arases de briques dans des murs de moellons se retrouvent aussi dans les bâtiments publics, l'exemple le plus fameux pour notre région d'étude est sans conteste le *forum* de Bavay : nombreuses photographies dans Thollard, Carmelez, Leman 1996, p. 34-60.

199 En ce qui concerne les bâtiments publics, on peut citer la « basilique impériale » de Trèves, datée du IV^e^ siècle, qui est entièrement construite en briques : Adam 1995, p. 162, fig. 355.

200 Des cloisons de briques sont attestées dans deux maisons : la maison 1 du site des Chartreux à Aix-en-Provence (Borgard 1996b, p. 50-51) et la maison A découverte au lieu-dit Le Pinard à Alba (Borgard 1996b, p. 76-79). Il s'agit de constructions datées du II^e^ siècle. Il faut également mentionner l'existence de solins de briques à Saint-Romain-en-Gal, dans la maison aux cinq mosaïques (Borgard 1996b, p. 386-387).

aucune référence à ce matériau dans son livre II[201], ce qui pourrait indiquer qu'il n'était pas non plus forcément très répandu dans les constructions de la deuxième moitié du Ier siècle av. notre ère en Italie. Il faut attendre la première moitié du Ier siècle ap. J.-C., à Rome, pour voir la multiplication des bâtiments, privés comme publics, entièrement faits de briques.

Les fondations jouent un rôle prépondérant en permettant à la construction de s'installer sur un socle stable. Elles correspondent à la partie enterrée de l'édifice et sont installées dans une tranchée creusée dans le sol ; leur hauteur est généralement comprise entre 0,60 et 0,80 m, mais les plus importantes peuvent mesurer jusqu'à 2,50 m. Les deux grandes maisons, la *domus* ouest [107] et la *domus* au Neptune [105], découvertes sur le site du Collège Louis Lumière à Besançon, ont livré des fondations de, respectivement, 2,57 m et 2,50 m. La largeur des fondations varie de 0,50 à 1 m en moyenne. Ces données changent en fonction du terrain sur lequel la maison est implantée (stable ou non, en pente, etc.), mais aussi selon le type d'élévation prévue sur cette fondation. Elle sera plus importante pour une élévation en pierre que pour une paroi en terre et bois (architecture mixte[202]). Il faut également prendre en compte la présence, ou non, d'un étage. Ainsi, il n'est pas étonnant que les plus épaisses correspondent aux murs porteurs, comme à Reims, pour la maison A fouillée rue Gambetta [242]. Ces fondations sont majoritairement plus larges que les murs qu'elles supportent, formant ainsi un ressaut ; celui-ci présente l'avantage d'indiquer le niveau du sol voisin.

La majorité des fondations sont faites d'assises de moellons, liés au mortier de chaux, qui, souvent, reposent sur un hérisson. On peut par exemple citer la *domus* au Neptune [105], la maison du Parc de la Banque de France [101], toutes deux situées à Besançon, l'ensemble des maisons du quartier sud-est d'Alésia [001-016], ou encore, les constructions en pierre d'Avenches, Augst, Cologne, Reims, etc. Pour les autres, les modes de construction sont extrêmement variés, de nombreux éléments entrent dans leur composition, qui peut être plus ou moins soignée. Ainsi, plusieurs maisons présentent des fondations de craie damée, telle que la maison 3 du Palais des Sports à Amiens [027]. Il s'agit, dans ce cas précis, de l'utilisation du matériau de construction local ; c'est également visible pour quelques habitations de Reims [250-251]. Il ne semble pas y avoir d'autres modèles de construction, mais on se trouve face à un type propre à chaque maison, issu des choix des matériaux utilisés et des mélanges qui peuvent être réalisés par les constructeurs. Ainsi, à Kembs, dans la « *domus* » [167], toutes les fondations sont composées de couches de béton de galets alternant avec des couches de mortier de chaux. Dans la *domus* ouest de Besançon [107], on a utilisé un blocage de moellons et de blocs liés au mortier. Toujours à Besançon, mais dans une autre demeure, celle découverte Place Bellevaux [108], elles sont faites du mélange d'un blocage de cailloux, de tuiles et de terre sableuse. Comme dernier exemple, on peut citer la maison 1 du Champs de l'Eglise d'Alésia [018], dans laquelle ont été utilisées des dallettes empilées.

L'utilisation de ces différents matériaux ne permet pas de restituer l'élévation ; ils n'ont, en effet, pas forcément de rapport. Ainsi, une fondation constituée de moellons soignés peut

201 Vitruve, II, 3.

202 Pour l'architecture mixte, voir plus bas, 2.3.

être surmontée d'une « simple » élévation à pan de bois. Cependant, on peut se demander si la réalisation de fondations extrêmement profondes n'induit pas forcément la présence d'une élévation totalement faite en pierre. Ainsi, les archéologues restituent une maison construite entièrement en pierre à Metz, pour la *domus* de l'Arsenal Ney [216] à cause de ses fondations dont la profondeur est comprise entre 1,70 et 2 m.

Il faut noter l'existence de fondations de type particulier qui sont conditionnées par les matériaux disponibles à proximité immédiate. Ainsi, à Reims, il n'est pas rare que la craie pilée et damée en constitue l'élément principal.

Enfin, il faut mentionner l'utilisation de tuiles pour constituer ces fondations. C'est notamment le cas pour la maison 7 du quartier ouest de Bliesbruck [148] qui est fondée sur des fragments de tuiles maçonnées.

L'architecture de pierre désigne bien évidemment les constructions dans lesquelles le matériau principal, ou unique, mis en œuvre est la pierre. Un problème important est posé par l'état de conservation souvent mauvais des vestiges, dû à la récupération ancienne des matériaux. En effet, dans la majorité des cas, les élévations des murs ne sont conservées que sur quelques assises au maximum, et il n'est pas rare que seules subsistent les fondations ou les tranchées de fondation. Il est alors difficile d'affirmer que la totalité de l'élévation était en pierre. L'utilisation conjointe de pierres et de terre et bois a été démontrée, il est clair qu'elle est relativement répandue. Est-il alors prudent de restituer des murs en pierre quand aucun indice ne permet de le confirmer ? A Bliesbruck, par exemple, on sait avec certitude que les murs latéraux de la maison 6 du quartier ouest [147] étaient érigés en pierre grâce à la découverte de soixante et une assises de moellons effondrées sur le sol. Mais la question reste posée pour les bâtiments voisins, notamment pour les maisons 3 à 5 [142-144-146] qui ont été construites en même temps, et dans lesquelles ne sont conservées que quelques assises de petit appareil. La contemporanéité de la construction de ces différentes maisons permet d'y restituer une élévation en pierre pour les murs latéraux porteurs ; en effet, la profondeur des fondations, d'environ 0,90 m, est suffisante pour soutenir ce type de mur. Par contre, pour le mur de façade, fondé seulement sur une trentaine de centimètres, il faut proposer une paroi en matériaux périssables sur une base en pierre.

L'image donnée par le tableau 2, à savoir que les murs dans lesquels le matériau unique est la pierre sont prépondérants, doit être nuancée. Les murs des maisons qui y apparaissent ne sont conservés dans la grande majorité des cas que sur quelques assises, deux ou trois généralement, mis à part pour les caves, dont les murs atteignent souvent 1,70 m ou plus. Il est alors difficile d'affirmer que seuls des moellons de pierre étaient utilisés ; il est en effet possible que des briques, ou des tuiles, aient été disposées en arases dans les élévations qui ont disparu.

2.3. L'architecture mixte

Les murs entrant dans cette catégorie sont caractérisés par l'utilisation conjointe dans un même mur de plusieurs éléments appartenant aux deux techniques décrites précédemment.

Plusieurs types semblent coexister. Le plus courant correspond à des fondations en pierre, sur lesquelles prennent place quelques assises de moellons, plus ou moins bien soignées, appelées murs-bahuts ; c'est sur ces soubassements qu'est installé le reste de l'élévation, faite de matériaux périssables. Dix-huit bâtiments sont construits de cette manière sur les vingt-cinq répertoriés dans le tableau 3. On trouve également des murs constitués de fondations en pierre, qui supportent directement la paroi réalisée en terre et en bois, sans assises de pierre intermédiaires. Cette technique se développe dès le début du I^er^ siècle, mais ne se diffuse vraiment qu'à partir du milieu du I^er^ siècle, période qui correspond à la généralisation de l'utilisation de la pierre dans l'architecture domestique. A côté de ces deux pratiques, existe une grande variété de murs dont nous possédons quelques exemples. On peut entre autres citer la cave découverte à Mâlain, dans la maison au pied de table [208], dont les murs sont essentiellement construits en pierre, mais où on trouve, installées dans les angles, des pièces de bois faisant office de chaînage d'angle. A Bliesbruck, le bâtiment 8 du quartier ouest [149] possède une paroi interne, sur fondation de pierre, faite de poteaux de bois entre lesquels on trouve une élévation de fragments de tuiles liés au mortier.

Les maisons construites selon cette technique ne représentent qu'une petite partie des bâtiments répertoriés, puisqu'elles ne constituent que 9 % du corpus total (fig. 48). Cependant, leur importance ne doit pas être minimisée, puisque, quand on regarde la proportion de construction intégrant ce type de mur quand plusieurs techniques existent côte à côte, le taux passe à 57 %. En effet, l'utilisation conjointe de plusieurs techniques a été relevée dans quatre-vingt-six bâtiments et l'architecture mixte intervient dans quarante-neuf d'entre eux.

La présence d'une élévation en terre et en bois n'est pas attestée pour l'ensemble des maisons présentées dans le tableau. Dans plusieurs cas, les archéologues ont en effet seulement avancé l'hypothèse que le soubassement du mur était surmonté par une paroi en terre et en bois ; c'est notamment le cas pour la maison nord du site du Palais de Justice à Besançon [111] et le bâtiment 10 du quartier ouest de Bliesbruck [152].

Il faut également préciser le fait que dans quelques exemples isolés, tous localisés à Reims, rue Gambetta [242-244] et rue de Venise [253-255], les décombres des élévations ont livré, en plus des briques de terre, des pierres et des tuiles.

2.4. Combinaison de ces différentes techniques de construction

Un nombre non négligeable de maisons associe ces différentes techniques. En effet, sur le graphique suivant (fig. 48), il apparaît très clairement que la proportion de ces constructions correspond à près d'un tiers (30 %) des habitations présentées dans le catalogue.

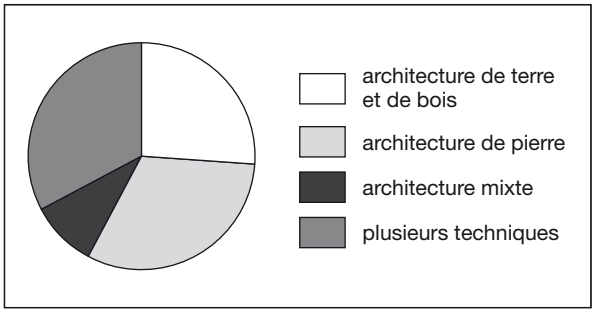


Fig. 48 : Répartition des différents types d'architecture mis en oeuvre

Et si on y regarde de plus près (fig. 49), on voit que deux combinaisons prédominent largement : les constructions avec architectures

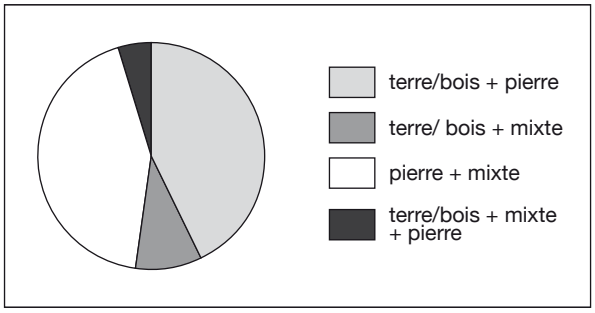


Fig. 49 : Répartition des combinaisons des différentes techniques de construction mises en oeuvre

de terre et/ou de bois et pierre et celles mélangeant architectures de pierre et mixte qui représentent chacune 43 %. On peut donc affirmer que, à aucun moment, le bois et la terre ne disparaissent des constructions malgré l'utilisation de plus en plus fréquente de la pierre à partir du milieu du I^er^ siècle ap. J.-C. Bien au contraire, leur emploi dans les parties hautes des élévations, mais aussi dans les cloisons internes, perdure jusqu'à la fin de la période romaine, aussi bien dans les maisons les plus luxueuses que dans les habitations les plus modestes (tableaux 4 à 7).

On rencontre quatre cas de figure principaux :

- les murs porteurs sont réalisés en pierre sur toute leur hauteur et l'ensemble des autres murs sont en architectures de terre et de bois et/ou mixte. Ceci est parfaitement visible à Amiens, dans les deux constructions découvertes place de l'Hôtel de Ville [029-030] dans lesquelles les murs externes sont en pierre, alors que les parois internes sont à pan de bois et torchis, sur sablières.
- les murs en pierre et les murs en architecture de terre et de bois, et mixte, n'ont pas été construits en même temps ; la différence de techniques relève alors d'un agrandissement ou d'un réaménagement. C'est notamment visible pour la maison 1/2 du Parking de la Mairie à Besançon [117] et pour la plupart des constructions du quartier ouest de Bliesbruck [140-156].
- l'ensemble des murs de la maison est composé de murs-bahuts supportant une élévation en terre et bois et seule la cave est réalisée entièrement en maçonnerie, comme à Besançon, dans le bâtiment 3 (phases 5 et postérieures) du Parking de la Mairie [125], ou à Reims, dans les îlots mis au jour boulevard Joffre [250] et sur le site du Conservatoire [252]. Ces unités d'habitation sont donc intégrées, dans le catalogue, à la rubrique « architecture mixte » malgré le fait que les matériaux périssables constituent l'essentiel de la construction.
- enfin, dans un certain nombre de maisons, il ne semble pas y avoir de répartition particulière entre les différents types d'architecture.

En s'attardant sur les éléments conservés, six types de murs ont pu être mis en évidence[203], chacun d'entre eux présentant un certain nombre de variantes, en fonction des matériaux mis en œuvre dans la partie supérieure des élévations :

- type 1 : les murs à poteaux plantés,
- type 2 : les murs reposant sur des sablières basses,

203 F. Meylan, dans sa thèse sur l'urbanisation du Mont-Beuvray, a répertorié sept types de murs, les catégories qu'il a mises en évidence sont en grande partie les mêmes : Meylan 2005, p. 46.

- type 3 : les murs dont les sablières basses prennent place sur des solins de pierres sèches ou maçonnées,
- type 4 : les murs dont les fondations sont en pierre et les élévations en terre et en bois,
- type 5 : les murs dont la partie basse correspond à un mur-bahut qui supporte une élévation en terre et en bois,
- type 6 : les murs maçonnés sur toute leur hauteur.

Les trois premiers types présentés correspondent à l'architecture de terre et de bois, les catégories 4 et 5 à l'architecture mixte, et le type 6 à l'architecture de pierre.

Ces différentes catégories illustrent parfaitement le fait que la terre et/ou le bois constituent l'un des éléments constructifs essentiels des maisons gallo-romaines, au même titre que la pierre.

3. Les sols

3.1. Problèmes de définition

Un problème non négligeable se pose avec l'étude des sols, celui de l'appellation des différents types rencontrés, comme nous l'avons déjà énoncé brièvement auparavant pour le mortier et le béton. En effet, certains des termes parfois utilisés recouvrent une grande variété de sols ; ainsi, les archéologues emploient *terrazzo* et *opus signinum* pour qualifier des éléments qui varient souvent ni d'un site à l'autre, ni d'un fouilleur à l'autre.

Le terme qui pose le plus de difficultés est *terrazzo*. La définition donnée dans le *Dictionnaire méthodique de l'architecture* renvoie à un mot italien qui désigne une mosaïque dans laquelle sont mis en œuvre des « éclats minéraux, qui parfois proviennent de la construction du bâtiment lui-même, ou des fragments de plaquettes de forme irrégulière »[204]. A. Coutelas, dans son ouvrage sur *Le mortier de chaux* dans lequel il consacre plusieurs lignes à ce matériau, énumère quelques-unes des utilisations que l'on peut rencontrer : « Ce dernier terme est aussi souvent employé pour désigner tout béton lissé, ou un sol dont le béton contient du tuileau, et inversement, un sol présentant une surface à éclats de terre cuite et/ou de marbre »[205]. Il préconise de cesser d'utiliser cette expression puisqu'il est souvent impossible de savoir si cela est fait à bon escient. Par exemple, dans sa thèse sur l'urbanisme du Mont-Beuvray, F. Meylan rapporte les termes utilisés pour qualifier les sols lors des fouilles anciennes et utilise sol en tuileau et *terrazzo* pour désigner la même chose[206]. De même, on peut mentionner la distinction faite à Avenches, pour la *domus* de l'*insula* 12 ouest [063], entre les sols en *terrazzo* et les sols bétonnés qui recouvrent les pièces nord de l'édifice, sans plus de précisions permettant de saisir leurs différences. Mais, suite à de nombreuses lectures et aux occurrences fréquentes rencontrées au cours de nos recherches, il semble que, dans la majorité des

204 Ginouvès, Martin 1985, p. 148.
205 Coutelas 2009, p. 96.
206 Meylan 2005, p. 49.

cas, ce terme s'applique à un sol construit, souvent un béton, comme on le voit à Besançon, sur le site du Collège Lumière [102-107], où les *terrazzo* correspondent à un béton de chaux[207]. Il a donc été décidé que ce matériau apparaîtrait, dans les fiches du catalogue, dans la rubrique « sols – béton ».

Un problème similaire existe avec l'*opus signinum*, qui, selon les indications reprises de Vitruve[208], semble désigner un mortier agrémenté de poudre de tuileau[209]. J.-P. Adam propose une définition légèrement différente puisque, pour lui, au mortier de tuileau, sont forcément incorporés des gros éclats de céramique ou des fragments de marbre qui peuvent être disposés régulièrement ou aléatoirement[210]. Face à la variété de sols que recouvre cette appellation, deux auteurs se sont attachés à présenter plus précisément les difficultés rencontrées. Tout d'abord, P. Gros s'appuie sur l'étude des textes de Vitruve, Pline et Cetius Faventinus pour essayer de démêler les définitions rencontrées qui semblent pouvoir être regroupées en deux catégories : le mortier de tuileau et le béton hydraulique servant principalement à étanchéifier les citernes[211]. Après une relecture attentive de ces textes, il conclut en admettant que l'*opus signinum* correspond vraisemblablement à un mortier dans lequel a été ajoutée de la poudre de tuileau, mais il n'exclut pas totalement l'usage de ce terme dans un sens plus large qui recouvrirait aussi le béton. De même, dans sa thèse[212], V. Vassal a exposé les diverses appellations, et précise notamment que ce nom recouvre, dans les publications, des types de pavement variés, décorés ou non ; dans ce dernier cas, elle note qu'il est parfaitement adapté et souvent réservé aux espaces ayant un rapport avec l'eau, ou pouvant être au contact avec de l'eau. Pour elle, il apparaît nécessaire, à l'heure actuelle, d'appliquer ce terme aussi bien pour les mortiers que pour les bétons, du fait du manque de précisions courant sur ces types de sols. Ainsi, on peut citer les exemples du bâtiment 1 du site du Parking de la Mairie [118] et des vastes demeures du Collège Lumière [104-105-107] de Besançon, qui illustrent parfaitement les problèmes auxquels on peut être confronté. Pour le premier, il est dit que toutes les salles sont dotées d'un sol de *terrazzo*, mais il est ensuite indiqué que la grande pièce centrale, assimilée à une cour couverte, possède un *opus signinum* à semis de *crustae*[213]. Pour le second, il est plusieurs fois mentionné *terrazzo* à *opus signinum*. Il semble que ce dernier soit, dans ce cas, vu comme un décor, car il est précisé que « tous les *terrazzo* sont décorés d'incrustations déterminant trois types de motifs (*opus signinum*) »[214]. Aussi, pour des questions de facilité de classification, et surtout parce qu'il est difficile à partir des publications de savoir à quoi exactement les fouilleurs ont eu à faire, l'*opus signinum* est inclus, dans le catalogue, sous « sols – mortier », conformément à la définition donnée dans *Le dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine.*

207 Munier et *alii* 2007, volume 1, p. 317.
208 Vitruve II, 5, 1.
209 Ginouvès, Martin 1985, p. 51. Il est également précisé que la confusion ne doit pas être faite entre *opus signinum*, qui correspond à un mortier, et béton de tuileau dans lequel les fragments de terre cuite sont de taille supérieure.
210 Adam 1995, p. 253.
211 Gros 2006b.
212 Sa thèse a été publiée sous le titre : *Les pavements d'opus signinum. Technique, décor, fonction architecturale* (BAR 1472) : Vassal 2006.
213 Guilhot, Goy 1992, p. 108.
214 Munier et *alii* 2007, p. 317.

3.2. Répartition des types de sols rencontrés

Les bâtiments sont caractérisés par la diversité des niveaux de circulation repérés, et on peut regretter qu'ils ne soient fréquemment pas conservés. Il faut également mentionner que la nature des sols n'est pas connue pour un certain nombre de maisons présentées dans notre catalogue, car, si elle apparaît dans les rapports de fouilles, elle n'est pas toujours précisée dans les publications, notamment pour ce qui est des fouilles et des ouvrages anciens. Il est alors difficile de savoir si ces sols n'étaient plus en place et n'ont donc pas été observés, ou si seuls les plus remarquables sont signalés. Ainsi, quatre-vingt des deux cent quatre-vingt-deux maisons retenues pour cette étude, pour lesquelles au moins un sol n'est pas connu ou mentionné, portent l'indication « NC » pour non connu, et trente-neuf « NR » (non renseigné), ce qui représente tout de même 42 % des habitations pour lesquelles au moins un sol a été reconnu. Mais, les données manquent totalement pour seulement 25 de ces constructions (9 %).

On peut regrouper les sols rencontrés en quatre grands types, qui coexistent généralement au sein d'une même maison :

- type 1 : les sols damés dans lesquels sont mis en œuvre de la terre, de la craie, du sable ou de l'argile,
- type 2 : les niveaux de circulation en matériaux durs : cailloutis, graviers, galets ou pierres auxquels un liant est parfois ajouté, mais aussi tuiles ou briques,
- type 3 : les sols construits qui englobent les bétons et les mortiers, qui peuvent être décorés (des mosaïques aux simples inclusions) ou non,
- type 4 : les planchers.

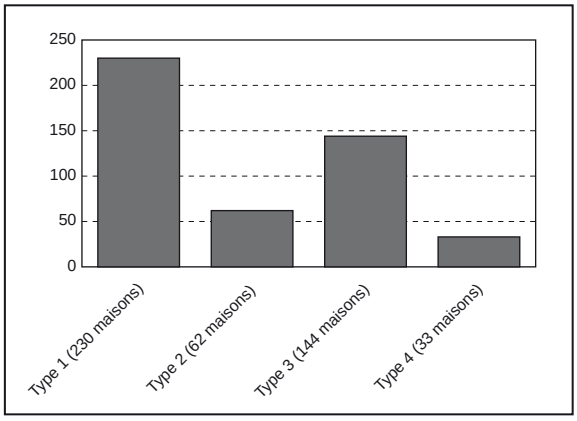


Fig. 50 : Répartition des types de sols relevés

Les sols les plus fréquemment rencontrés sont les sols damés (type 1 : 230 maisons) et les sols construits (type 3 : 144 maisons) (fig. 50). La terre battue reste donc largement utilisé pendant toute la période romaine (fig. 51 et 52), sans réelle distinction entre les maisons les plus modestes et les plus riches ; il s'agit du matériau le plus facile à mettre en œuvre. Sur les cent quatre-vingt habitations dans lesquelles la terre battue est présente, seules soixante-seize d'entre elles sont exclusivement dotées de niveaux de circulation en terre battue, ce qui représente 42 % du corpus total. La plupart d'entre elles, de taille relativement modeste, est construite précocement, entre la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère et le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. (tableaux 8 et 9), et concernent essentiellement trois sites : Besançon, Bliesbruck et Oberwinterthur. Cependant, il est fort possible que plusieurs des maisons de la ZAC Cathédrale d'Amiens, relativement modestes et abritant des activités artisanales, aient comporté un sol en terre battue, comme le bâtiment 3007 [041] qui est l'un des rares exemples où il a été conservé. Ainsi, la terre battue se retrouve aussi bien dans les locaux liés au commerce et au

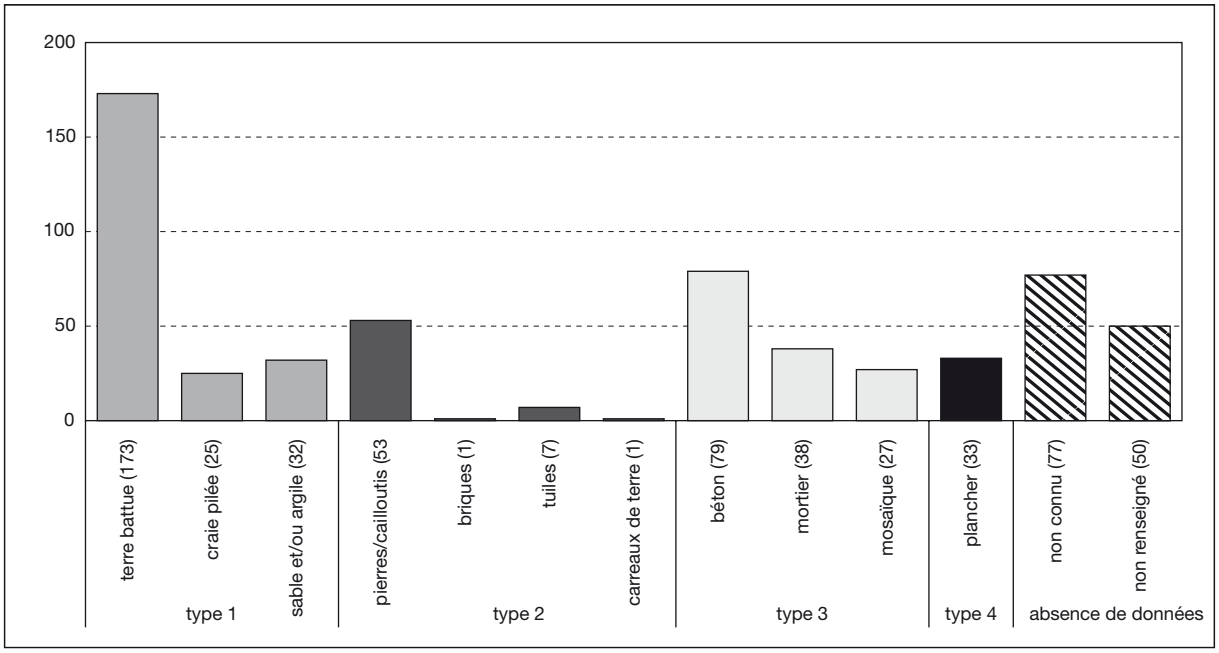


Fig 51 : Variétés des sols rencontrés

travail artisanal que dans les pièces à fonction résidentielle. Il est cependant impossible de dresser un tableau de répartition précis de ces pièces car les sols cités ne sont pas toujours localisés.

Plusieurs remarques peuvent toutefois être faites. Ce sont en effet essentiellement les sols construits dont l'emplacement est précisé, mais aussi ceux pour lesquels les données existent. Dans un certain nombre de maisons, on voit clairement que, même si la majorité des pièces reçoit encore un sol en terre battue, les pièces de réception ou chauffées sont rapidement dotées de sols construits. Ainsi, l'exemple de la maison 3 du site du Palais des Sports à Amiens (fig. 52-c), datée du début du II^{e} siècle, montre bien que les pièces avec un sol en béton restent minoritaires, et l'attention qui leur est portée laisse supposer que ce groupe de salles correspond aux pièces de réception, ou d'apparat, de la maison ; la grande pièce centrale est d'ailleurs placée dans l'axe de l'entrée de l'habitation. De même, suite à ce commentaire, on peut avancer l'idée que les deux pièces au sol bétonné de la maison ouest du Collège Lumière à Besançon (fig. 52-a) correspondent également à des espaces dévolus à l'habitation ou à la réception, ouvrant sur la colonnade au nord de la cour. Enfin, à Bliesbruck (fig. 52-b), la mise en place des sols en béton est contemporaine des agrandissements des maisons de la fin du II^{e} siècle, et concerne majoritairement les pièces chauffées. De plus, quand les sols en béton et en mortier se multiplient, la terre battue reste toujours largement utilisée dans les espaces artisanaux et commerciaux, comme on le voit dans les bâtiments de Bliesbruck [131-156], ou d'Oberwinterthur [220-233], dans lesquels la part dévolue à ces activités reste importante, mais aussi dans de nombreuses pièces de façade des demeures les plus luxueuses (dans les constructions d'Avenches ou de Reims par exemple), qui sont elles aussi destinées à ces activités.

L'utilisation de craie pilée est concentrée dans les villes installées dans des régions au sous-sol crayeux, c'est-à-dire essentiellement Amiens, Beauvais et Reims. L'emploi de ce matériau n'exclut pas forcément l'usage de la terre battue, puisque les deux coexistent fréquemment au sein d'un même

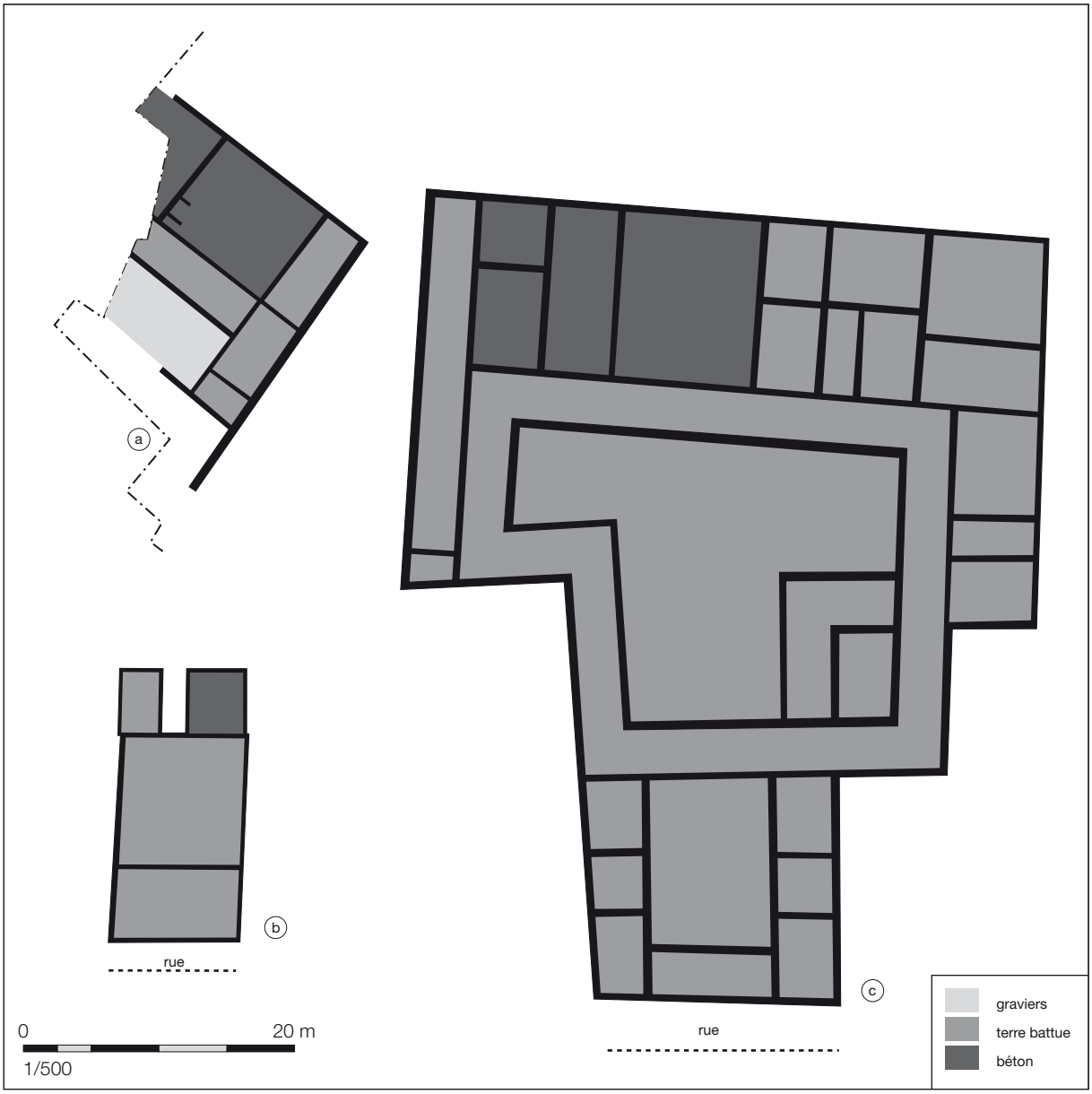


Fig. 52 : Exemples de répartition des sols
a : Besançon, Collège Lumière, maison ouest, état 1 [106] (début du Ier siècle)
b : Bliesbruck, quartier ouest, maison 6 [147] (fin du IIe siècle)
c : Amiens, Palais des Sports, maison 3, état 4 (début du IIe siècle)

bâtiment. Plusieurs zones d'habitat découvertes à Reims illustrent parfaitement ce propos. Ainsi, c'est le cas dans la maison de Nocturnus [248] dans laquelle une pièce (6), ainsi que le portique bordant la cour, possèdent des sols en terre battue, alors que celui de la cour (1) est constitué de craie pilée. De même, les vestiges découverts sur le site du Conservatoire [252] montrent cette juxtaposition de sols, mais aussi la proportion de sols non reconnus (fig. 53). De plus, il est impossible de les rattacher avec précision à une phase de construction en particulier du fait des conditions de fouilles difficiles et de l'état de conservation des vestiges[215]. Enfin, dans la maison de Muranus [236], le

215 Berthelot, Balmelle, Rollet 1993, p. 53.

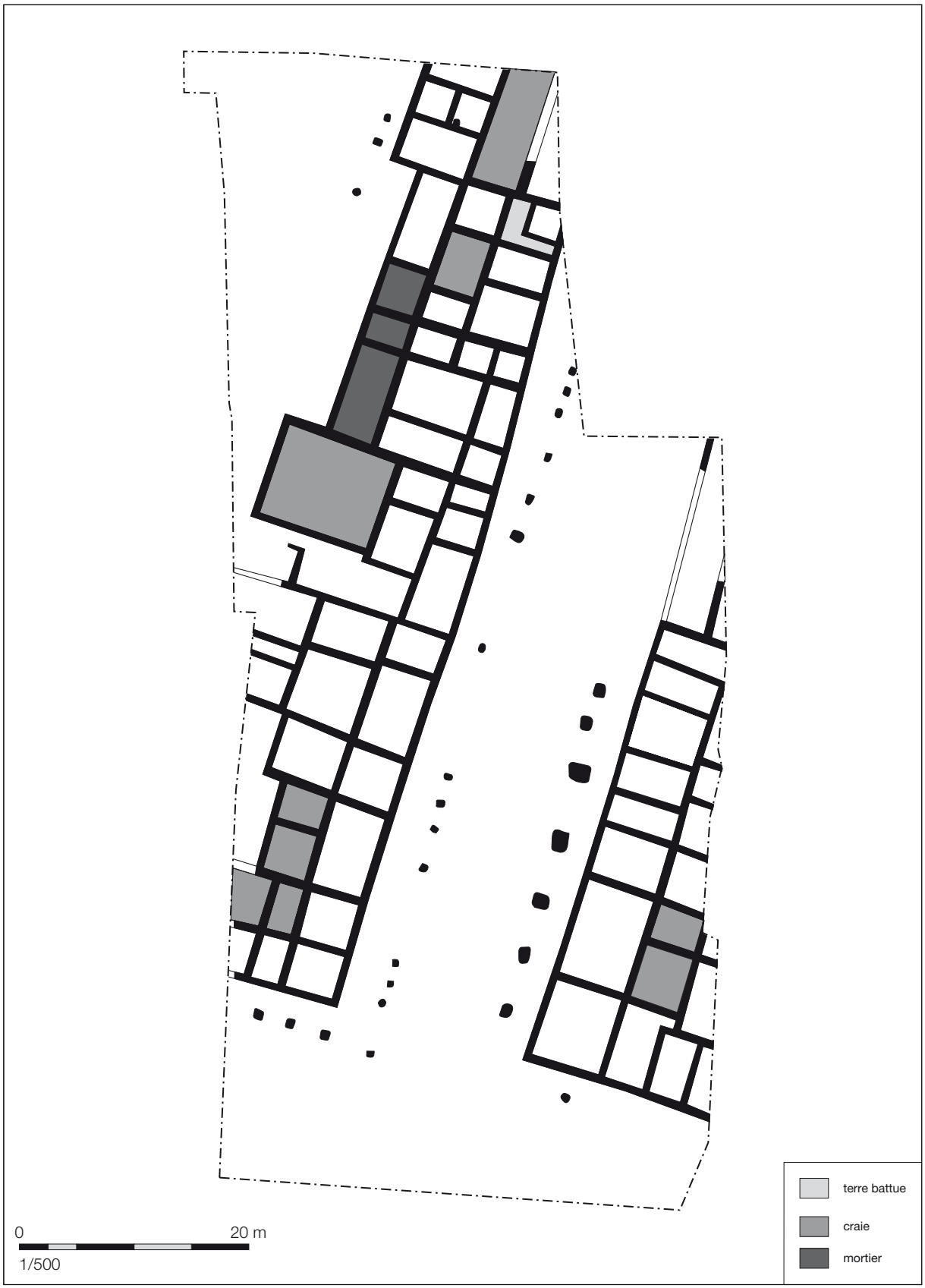


Fig. 53 : Reims, Conservatoire, sols conservés
(d'après Berthelot, Balmelle, Rollet 1993, p. 54)

sol d'une salle, d'abord fait en terre battue, est remplacé par de la craie pilée lors d'une phase de réfection.

La fréquence des sols damés était cependant sans doute supérieure à l'image donnée par l'étude du catalogue. En effet, ce sont principalement les dernières phases de construction qui nous sont connues, les données relatives à l'occupation antérieure, pour laquelle la majorité des sols devaient être en terre battue, ne nous sont alors pas accessibles pour plusieurs raisons : tout d'abord, il n'est pas rare que seules les maisons les plus récentes, et les plus importantes, soient présentées dans les publications, ensuite les vestiges plus anciens n'ont pas pu être relevés lors des fouilles, ou, ils ont pu être oblitérés lors des remaniements postérieurs.

L'essentiel du type 2 correspond à l'utilisation de cailloutis et de pierres. On retrouve les premiers en divers endroits : dans les cours (par exemple, dans la maison ouest du Collège Lumière de Besançon [106], ou à Amiens, pour la maison 1a du Palais des Sports [022]), dans les portiques bordant ces cours (maison au Bélier à Reims [234]), mais aussi dans des locaux fermés, tels que le local commercial de l'ensemble XXIV-a d'Alésia [009]. On peut également mentionner la construction nord du Haut Bourey à Luxeuil [203] dans laquelle l'ensemble des sols est fait de cailloutis damés ; il s'agit d'ailleurs du seul exemple de l'emploi exclusif de cailloutis que nous ayons. La pierre peut apparaître, quant à elle, sous la forme de pavage. Ainsi, dans la maison 5 du quartier est de Bliesbruck [135], deux pièces (1 et 5), ainsi que la cour située au fond de la parcelle, sont empierrées. A Avenches, dans l'*insula* 3 [059], on trouve des dalles de molasse dans le local 5, alors qu'en plusieurs endroits d'Alésia (ensemble XXIV-b [010] et *insula* J [017]), de Mâlain (toutes les maisons [205-209] à l'exception de la maison des Escargotiers) et de Vertault (maison 2 de l'îlot 43 [267] par exemple), ce sont des pierres plates ou des plaques de calcaire sciées qui font usage de sol. Enfin, il faut noter la présence de quelques sols originaux, tels que la salle pavée de briques de la maison au propriétaire de Mâlain [207], la pièce 16 du Palais de Derrière la Tour à Avenches [070] et la maison du secteur 12 de Lausanne [192], qui comportent chacune un espace dont le sol est recouvert d'un carrelage de tuiles, et enfin, l'utilisation de carreaux de terre dans la maison au Bélier de Reims [234].

A partir du milieu du I^er^ siècle de notre ère, période à laquelle ils se généralisent en Gaule, le béton et le mortier (type 3) sont largement utilisés, comme nous l'avons déjà vu, dans tous les types d'habitation, et plus particulièrement dans les pièces de réception ou à usage domestique ; le recours à ces types de sols n'induit cependant pas l'abandon de la terre battue (tableau 10). Dans un cas particulier, celui de la maison 1 du quartier ouest de Bliesbruck [139], un sol en béton est même remplacé par de la terre battue lors d'un réaménagement. Ils peuvent prendre différents aspects grâce à l'inclusion de différents éléments : des tesselles peuvent par exemple dessiner un motif, ou des plaquettes de marbre peuvent être disposées pour donner un effet décoratif, comme c'est le cas à Reims pour une pièce de la maison au Mercure [239]. Le mortier peut constituer le sol à proprement parler, ou servir de revêtement indispensable à l'installation d'une mosaïque ; dans ce cas précis, seule la mention « mosaïque » apparaît dans les types de sols du catalogue. Cent huit bâtiments possèdent des sols construits : soixante dix-huit en béton et trente sept en mortier. L'utilisation

de l'un n'exclut pas la présence de l'autre : dix-neuf maisons possèdent ces deux matériaux. La mosaïque, décoration luxueuse par excellence, est logiquement l'élément le moins représenté : seuls vingt-sept bâtiments comportent au moins une pièce qui en est décorée. Pour onze d'entre elles, il s'agit de l'unique élément de sol mentionné. Alors que les sols construits se retrouvent dans toutes les catégories de maisons, des plus imposantes aux plus petites, conjuguant habitation et travail artisanal, les mosaïques sont toutes intégrées dans les maisons des classes sociales les plus élevées, à une exception près, l'ensemble XIX-b [013] d'Alise-Sainte-Reine, qui est pour le moins étonnant à côté des autres. Il est en effet de taille modeste, occupant moins d'un tiers (35 m²) de la parcelle qui couvre une superficie de 120 m², l'espace restant étant à vocation artisanale, et cette construction, mal conservée, ne présente aucun autre élément remarquable.

Les données sont plus succinctes pour les planchers (type 4) qui sont attestés dans trente sept habitations uniquement (soit 13% du corpus total) (tableau 11). Ils ne sont que rarement conservés ou attestés ; on les trouve sous la forme de pièces de bois calcinées ou de négatifs des lambourdes qui les accueillaient. On présume également que la plupart des pièces construites au-dessus de caves étaient dotées d'un plancher, comme c'est le cas dans trois maisons de Mâlain [205-210], dans la *domus* est du Collège Lumière [104] à Besançon, et dans le bâtiment 2 [132] du quartier est à Bliesbruck. Dans ce même quartier, dans les constructions 2 [132] et 5 [135], on note l'existence probable de planchers dans la cave même ; on retrouve la même chose dans plusieurs caves de Vertault [266-282]. On remarque que des planchers sont installés au cours de toute la période romaine, sans période préférentielle. La question des étages peut également être posée. Il est fort probable que des planchers en aient constitué le niveau de circulation, mais ils n'ont malheureusement laissé aucune trace permettant de le confirmer.

Ainsi, à la lecture des différents tableaux présentant les types de sols mis en œuvre au sein d'une même construction, il semble évident qu'aucune combinaison de sols particulière ne se dégage. Celle qui revient le plus fréquemment avec douze occurrences est la juxtaposition de sols en terre battue et en béton, qui illustre parfaitement le fait que les pièces à destination artisanale et commerciale ou de service restent souvent dotées de niveaux de circulation en terre battue, alors que ceux des salles d'habitation sont plus régulièrement construits. Cela s'explique en grande partie par la plus grande résistance dont font preuve béton et mortier, et sans doute également par la facilité d'entretien qui les caractérise.

3.3. Exemples d'évolution et de répartition des sols

Un site comme Bliesbruck où les différentes phases d'occupation ont été clairement mises en évidence permet de bien saisir l'évolution des sols mis en œuvre et de comprendre de quelle manière ils sont répartis. On remarque que les sols découverts ne sont pas extrêmement variés. Ainsi, au moment de leur installation dans la deuxième moitié du I^er^ siècle, l'ensemble des maisons est pourvu de sols en terre battue, qui sont installés directement sur le terrain naturel (fig. 54-a). Celle-ci reste toujours le matériau de prédilection lorsque le recours à l'architecture de terre et de bois recule au profit de l'adoption de la pierre à la fin du I^er^ siècle. Il faut attendre la fin du II^e^ siècle,



Fig. 54 : Bliesbruck, quartier ouest, répartition des différents types de sols (d'après Petit 2001)

au moment où les maisons sont réaménagées et agrandies, adoptant des éléments de confort romain tels que les pièces sur hypocauste, pour voir l'essor des sols construits (fig. 54-b). Ainsi, l'essentiel des salles construites à l'arrière des bâtiments préexistants, qu'elles soient chauffées ou non, sont dotées de sols en béton de chaux et de tuileau. Quelques espaces possèdent un sol en pierres ou cailloutis. Ces matériaux sont principalement présents dans les espaces à ciel ouvert, comme on le voit à l'arrière de la plupart des parcelles, et dans les cours des bâtiments 1 du quartier ouest [140]et 5 du quartier est [135]. Dans cette même construction, on peut mentionner la présence d'une zone empierrée dans un espace couvert dévolu à une activité commerciale, très certainement une auberge. De même, trois pièces de différentes maisons du quartier ouest (fig. 54-b) possèdent un sol composé d'un hérisson ou d'un pavage de petites pierres. Enfin, la présence de planchers est attestée dans plusieurs pièces des constructions du quartier est [131-135-137]. On suppose également leur existence dans le quartier ouest, notamment au-dessus des caves, ou dans des pièces où peu de traces sont relevées, mais aucun vestige ne permet de le confirmer.

De même, le quartier mis au jour à la Boussière à Mâlain permet de voir les variétés de sols qui coexistent au sein d'un même quartier. A travers les soixante sols repérés, on remarque que la proportion des différents types mis en œuvre correspond à ce que l'on a mis en évidence pour l'ensemble du corpus, à l'exception des planchers (fig. 55). Cette importance du nombre de maisons mettant en œuvre des planchers, onze pièces dotées de sol de ce type ont été relevées, s'explique par la présence d'au moins une pièce sur cave dans chacune des maisons, certaines d'entre elles en possédant même deux, voire trois pour la maison à la nymphe [205]. Ainsi, l'aménagement de sol le plus fréquent est la terre battue, qui représente plus d'un tiers des sols reconnus, et qui est installée aussi bien dans des locaux artisanaux et commerciaux que dans les pièces d'habitation. Viennent ensuite les sols construits, en béton et mortier uniquement, aucune mosaïque n'ayant été



Fig. 55 : Mâlain, La Boussière, plan des sols et répartition par types (d'après Roussel 2003)

découverte, qui sont au nombre de dix-sept ; bien qu'ils soient présents dans les salles résidentielles, mais aussi dans les zones à vocation artisanale, ils restent plus répandus dans les premières. On peut citer le cas particulier du vaste espace situé en façade de la maison de la nymphe [205] ouvrant sur le portique, qui a été identifié comme étant un temple. Enfin, la plupart des onze espaces recouverts de pierres (dallage ou hérisson) et cailloutis répertoriés correspondent à des cours ou à des passages. Les trois pièces de la maison à la belle cave [209], dont le sol est composé de cailloutis, font, selon L. Roussel, office de marché couvert. Quant à la dernière pièce dans laquelle des cailloutis sont mis en œuvre, elle comporte la chambre de chauffe de la pièce sur hypocauste de la maison de la nymphe [205].

4. Les couvertures

4.1. Matériaux mis en oeuvre

Les données sur les matériaux mis en œuvre dans les toitures sont relativement restreintes. En effet, les matériaux utilisés ne nous sont pas toujours parvenus ; ils ne nous sont connus que pour cent vingt-sept des deux cent quatre-vingt-deux maisons étudiées, ce qui représente 45 % du corpus. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait. Tout d'abord, un certain nombre de bâtiments devaient être couverts de matières périssables, bois ou chaume, qui n'ont laissé aucune trace mis à part dans quelques sites exceptionnellement bien conservés, tel Oberwinterthur. On peut également mentionner la récupération relativement systématique des toitures pour être remployées dans d'autres constructions, et dans le cas d'éléments effondrés lors de la destruction des bâtiments, des fragments qui peuvent être réutilisés sous la forme de remblais ou réduits en poudre de tuileau dans le cas de tuiles.

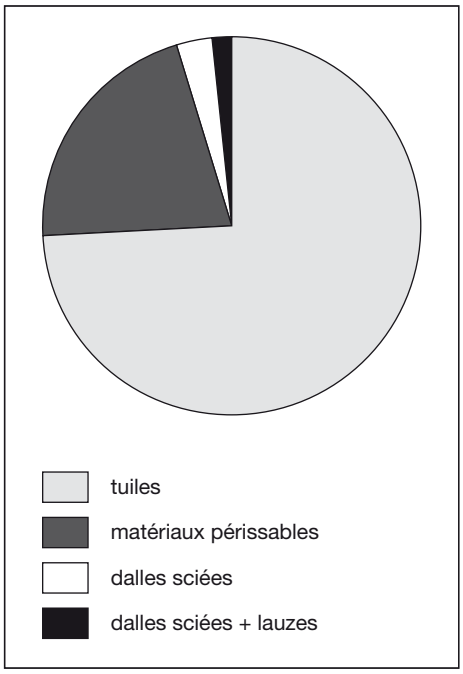


Fig. 56 : Matériaux utilisés pour les toitures

Ainsi, les matériaux servant de couverture ne sont pas variés. On a répertorié des tuiles, des matières périssables, dont la nature n'est que rarement précisée, des dalles de calcaire sciées et des lauzes. Ce sont les tuiles qui sont majoritairement utilisées, elles sont présentes dans 74% des constructions dans lesquelles la couverture est connue (fig. 56). Il s'agit d'un important marqueur de romanisation. En effet, leur première attestation en Gaule est datée de la fin du II^{e} siècle av. J.-C., comme nous l'avons déjà dit précédemment[216], dans un contexte particulier où elles sont mêlées à d'autres importations italiques qui

216 Un bâtiment, daté de la fin du II^{e} siècle av. J.-C., fondé en pierres maçonnées, dont les murs sont en brique crue, et qui supportaient une toiture faite de tuiles, a été découvert à Lyon, sur le site de la rue du Souvenir : Plassot, Desbat 2003, p. 132-133.



Fig. 57 : Mâlain, La Boussière, plan de localisation des matériaux utilisés pour les couvertures (d'après Roussel 2003)

sont caractéristiques d'un certain degré de romanité des élites. On voit d'ailleurs dans le tableau présentant l'ensemble des maisons dans lesquelles une couverture de tuiles est attestée (tableau 12) qu'elles sont présentes dès le début du I^er^ siècle à grande échelle, bien avant que ne se généralisent d'autres éléments de romanité, et ce, quelle que soit l'importance de la construction.

Seules quatre maisons (3 %) utilisent uniquement des dalles sciées pour leur couverture. Ces constructions sont situées sur un unique site, celui du quartier de la Boussière à Mâlain, où l'on voit qu'elles sont majoritaires, étant en effet présentes dans les trois quarts des bâtiments (fig. 57). Les dalles, en calcaire tendre, proviennent du substrat local. Leur forme varie en fonction de leur emplacement dans la toiture : la plupart, mesurant 55 à 57 cm, sont pratiquement carrées, les autres, issues du même modèle, sont taillées pour s'adapter à l'endroit où elles sont positionnées, comme par exemple en bordure du toit, ou sur les arêtes (fig. 58). La particularité de l'emploi de ce matériau peu utilisé ailleurs ne peut s'expliquer ni par le poids d'un toit en tuiles qui est à peu près identique à celui d'un toit composé de dalles sciées[217], ni par des problèmes d'approvisionnement en tuiles étant donné qu'une tuilerie se trouve à environ 15 km de la ville.

Sur le même site, on peut citer la présence de lauzes dans trois pièces appartenant à deux constructions différentes, la maison de la nymphe [205] et la maison des Escargotiers [210]. Cependant, il semble qu'elles n'aient pas été utilisées de manière exclusive, bien au contraire. Dans les couches de destruction, se trouvent aussi de nombreuses dalles sciées. L. Roussel avance l'idée

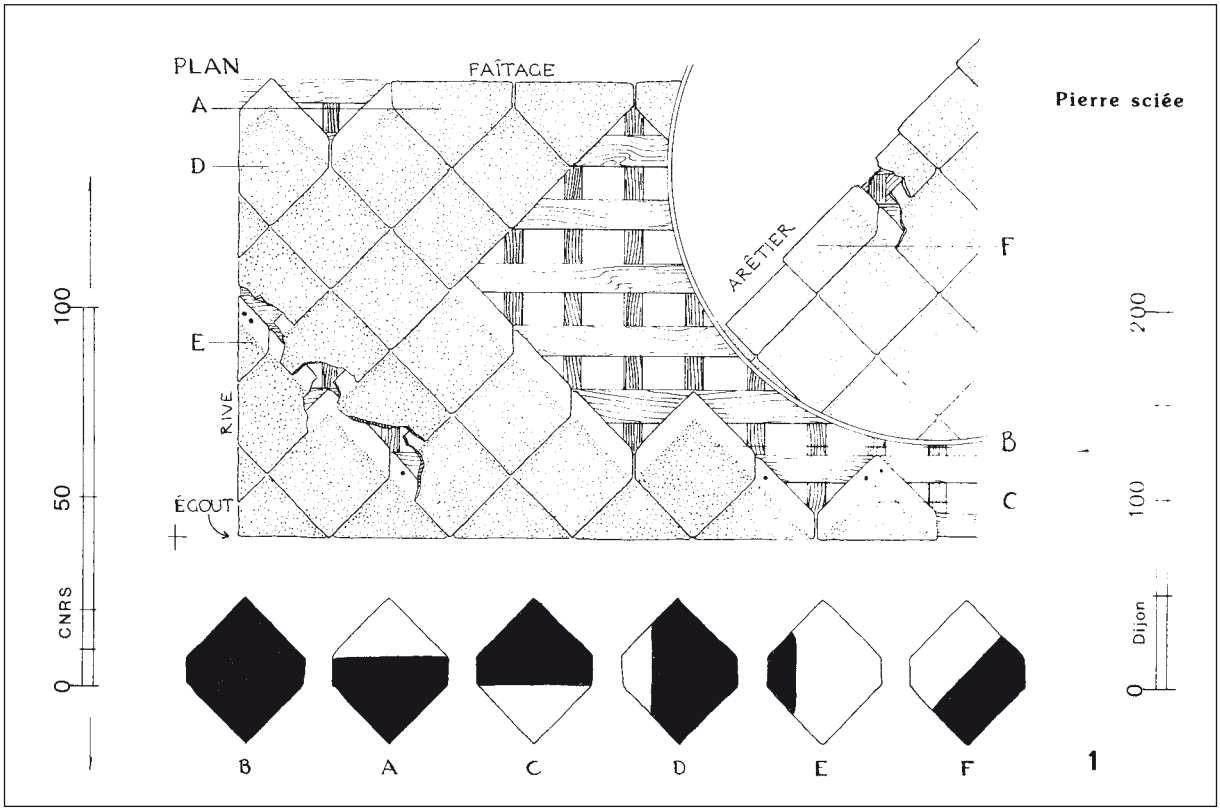


Fig. 58 : Mâlain, restitution des couvertures en dalles sciées
(d'après Olivier 1988, p. 37)

217 Le poids des couvertures en tuiles et en dalles sciées est de 100 à 105 kg au mètre carré : Olivier 1988, p. 31.

qu'elles aient pu servir essentiellement à la réfection des toits[218]. Ce sont d'ailleurs les seuls cas où des lauzes sont attestées.

Enfin, 21 % des maisons pour lesquelles nous avons des indications étaient couvertes de matériaux périssables. Cependant, on ne connaît la nature de ces toitures que sur quelques sites tel qu'Oberwinterthur [220-233] où des bardeaux de bois ont été conservés. La proposition de ce type de toiture vient principalement de l'absence complète de tuiles (qui permet d'avancer l'hypothèse d'une couverture en chaume ou en bois) sans que rien ne permette toutefois de le confirmer. Ainsi, à Equevillon, F. Leng propose des couvertures en matériaux périssables pour les secteurs 3 [160], 8 [164] et 10 [165] car aucun morceau de tuiles n'a été découvert dans ces constructions.

4.2. Restitution des charpentes

Les connaissances sur les charpentes souffrent encore plus que la couverture du manque de données, en raison de l'absence de conservation des élévations. Cependant, à partir de l'analyse du mode de construction des bâtiments, il est possible de proposer des restitution de la nature de la couverture. Ainsi, à Lausanne, pour le site de Chavannes 11, P. André[219] a effectué une restitution des charpentes et a ainsi pu confirmer ou infirmer la présence de tuiles. En effet, le mode de construction des maisons permet de mettre en évidence la charpente des toitures et ainsi de déduire le matériau utilisé pour la couverture. Par exemple, les bâtiments des ensembles A et B des premières phases de construction (états 4 et 5) sont composés d'une ossature de bois reposant sur des solins de pierre (fig. 59-a). Aucune tuile n'a été retrouvée en rapport avec ces niveaux. Des poteaux de bois disposés dans l'axe longitudinal du bâtiment pouvaient supporter des poutres faîtières. Les pentes du toit seraient alors assez importantes, de l'ordre de 45 à 48° sur ce type de charpente qui nécessite la mise en place de longues pièces de bois, mesurant plus de 6 m pour les plus importantes, qui ne

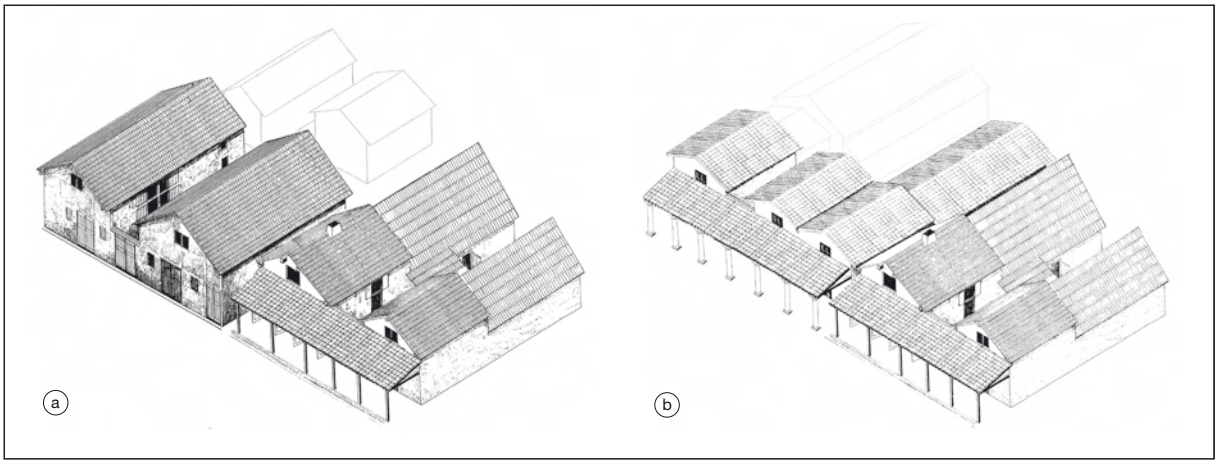


Fig. 59 : Lausanne, Chavannes 11, proposition de restitution des toits
a : état 5, années 40 ; b : état 6, années 60
(d'après André 2005, p. 234 et 241)

218 Roussel 2003, p. 251.
219 André 2005.

peuvent supporter de lourdes charges, ce qui exclut les couvertures de tuiles[220]. Il faut attendre les années 60 (état 6), pour que des tuiles soient retrouvées en quantité importante dans les couches de destruction (fig. 59-b). Pour P. André, le recours aux tuiles pour la couverture s'accompagne de l'apparition de la ferme à entrait. Cette dernière entraîne la disparition des poteaux axiaux. Cette nouveauté induit également une réduction de la largeur des locaux, mais cette structure autoportante permet de soutenir des poids beaucoup plus importants et est donc compatible avec une toiture de tuiles.

La présence de systèmes d'évacuation des eaux et la configuration d'un quartier nous renseignent également sur l'orientation des pentes des toits. En effet, lorsque des drains ou des canalisations longent un bâtiment, on peut penser que la pente du toit était positionnée de manière à ce que les eaux puissent se déverser dans ces aménagements. C'est par exemple le cas sur le site précédemment cité de Lausanne. Plusieurs canalisations ont été mises au jour dans les passages séparant les constructions des différents ensembles, comme on le voit dans l'ensemble A, état 5 [176] ou dans l'ensemble B, état 5 [183]. Une canalisation est également attestée à l'avant des portiques de façade. De la même façon, à Bliesbruck[221], dans la partie nord du quartier ouest [139-147], la présence d'une canalisation à l'avant du portique, et le fait que les habitations soient mitoyennes, autorisent à proposer que la pente des toits ait été tournée vers la rue et vers l'arrière des maisons où pouvait être installé un système de recueillement des eaux. Dans la partie sud [148-156], les constructions sont séparées par un étroit *ambitus* dans lequel pouvait s'écouler sans problème l'eau ; on restitue donc une toiture orientée vers ces passages[222].

4.3. Parallèle entre mode de construction des murs et matériaux de couverture

Plusieurs remarques peuvent être faites sur les modes de construction des murs. On voit tout d'abord que l'ensemble des bâtiments dont la couverture est faite de matériaux périssables est construit, au moins en partie, en terre et en bois (tableau 13). De plus, il semble que les maisons bâties en pierre ont, dans tous les cas, possédé une couverture de tuiles. On peut donc repousser l'idée d'une couverture légère pour ces constructions. Mais, l'inverse n'est pas vrai. L'usage de tuiles est attesté sur des bâtiments faits en terre et en bois comme on vient de le voir pour les maisons de Chavannes 11 à Lausanne à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle : ce n'est pas un cas isolé, la même chose étant visible pour les premières maisons de Bliesbruck [141-143-145], datées du milieu du I^{er} siècle, ou encore à Biesheim pour le bâtiment 1 [129]. De même, les maisons construites en architecture mixte sont aussi souvent couvertes de tuiles : on le voit pour les maisons des phases de construction 2 et 3 de Bliesbruck [139-156], mais aussi à Besançon sur le site du Collège Lumière [102-107], ou encore dans plusieurs des maisons d'Equevillon [159-161].

220 L'*aediculum* de Mayence Kastel, dont le toit montrait une pente identique, comprise entre 45 et 48° , était apparemment couvert de tuiles, ce qui peut attester la faisabilité : André 2005, p. 232.
221 Une restitution des maisons a été réalisée par J.-C. Golvin : voir Petit et *alii* 2005, p. 116-117.
222 Cf. Petit, Mangin 2002, p. 119-120.

5. Evolution des techniques de construction

Pour bien saisir les phases d'évolution des techniques mises en œuvre, il est intéressant de se pencher sur l'étude de quelques sites particuliers dans lesquels le nombre de maisons étudiées est suffisamment important ou dans lesquels les phases de construction successives au sein d'une même parcelle ont pu être appréhendées, pour permettre une analyse pertinente. Cette évolution n'est en effet pas forcément visible dans notre catalogue, notamment en ce qui concerne les rythmes des changements au sein des agglomérations. L'intérêt de cette mise en perspective est d'essayer de mettre en évidence des évolutions différentes d'un site à l'autre et d'une construction à une autre dans une même agglomération ou dans un même quartier, et alors de voir si l'évolution de ces différents espaces se fait de manière parallèle.

5.1. Présentation des techniques mises en œuvre au sein de plusieurs agglomérations

5.1.1. Alise-Sainte-Reine

Il semble que les différents secteurs de la ville présentés se développent de façon parallèle selon quatre grandes phases de construction (tableau 14). Les maisons d'Alésia présentent en effet une grande homogénéité dans les techniques mises en oeuvre. L'occupation est attestée dès la deuxième moitié du I^er^ siècle av. notre ère, mais elle n'a laissé que peu de vestiges : les bâtiments, faits en matériaux périssables, n'apparaissent que sous la forme de négatifs de sablières basses, de trous de poteau et de lambeaux de sols. Les principaux éléments qui nous sont parvenus sont les caves dont les murs soignés étaient constitués de moellons assez bien équarris, de tailles irrégulières, non liés.

Les premières constructions dont les plans ont pu être relevés remontent à la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. (horizon Ib) et sont caractérisées par l'introduction de la pierre dans les murs de surface, même si elle reste alors encore rare. Il faut en effet attendre le milieu du I^er^ siècle pour qu'elle se généralise. Les élévations ne sont pas connues dans leur totalité ; l'usage de la pierre n'est attesté que pour les fondations et pour les soubassements dont sept ou huit assises au maximum sont conservées. Des parois en matériaux périssables, installées sur ces murs-bahuts, ont été proposées pour quatre maisons [001-005-009-010]. La même chose devait probablement exister dans la plupart des autres constructions. Une seule maison de cette période, l'ensemble VIII [001], était constituée de sablières sur lesquelles prenaient appui des murs en terre et en bois.

La pierre sera utilisée pour les fondations et la base des murs dans l'ensemble des bâtiments jusqu'à l'abandon du site à la fin du IV^e^ siècle. Les seules différences notables résident dans la taille des moellons qui varie et dans les fondations qui sont plus ou moins profondes pour traverser les niveaux les plus anciens.

5.1.2. Amiens

Deux techniques de construction prédominent dans les vingt-sept maisons étudiées pour la ville d'Amiens (tableau 15). En effet, pour dix d'entre elles, seuls la terre et le bois ont été utilisés, alors que les autres sont constituées d'élévations en terre et en bois reposant sur des fondations et/

ou des murs-bahuts maçonnés. Ces habitations sont essentiellement réparties dans deux quartiers différents : celui de la ZAC Cathédrale [034-043] et celui du Palais des Sports [021-028]). Tous deux sont excentrés, le premier se trouve au nord de la ville et le second à l'ouest.

Les premiers bâtiments du site de la ZAC Cathédrale sont mis en place dès la première moitié du I^er^ siècle et perdurent jusqu'à la fin du II^e^ ou le début du III^e^ siècle (fig. 60). Durant toute cette période, les techniques de construction n'ont pas évolué. Il faut attendre la fin du II^e^ ou le début du III^e^ siècle pour voir l'apparition de bâtiments qui ne sont plus à fonction résidentielle, et dont les soubassements au moins sont en petit appareil de moellons calcaire, ce qui se rapproche de ce que l'on trouve dans les autres quartiers de la ville.

Les maisons du Palais des Sports (fig. 61) sont quant à elles construites en architecture mixte dès leur implantation dans la deuxième moitié du I^er^ siècle. Les fondations et les soubassements des murs sont constitués de moellons de craie et de calcaire et supportaient des élévations principalement en torchis. Les élévations de deux d'entre elles [028-027] n'ont pas été repérées, cependant, l'homogénéité qui se dégage de la construction de ces bâtiments permet de supposer qu'elles étaient elles aussi en matériaux périssables. Il est cependant important de mentionner que ce secteur était occupé dans la première moitié du I^er^ siècle par plusieurs parcelles séparées par des palissades au sein desquelles étaient installés des bâtiments à ossature de bois[223]. La nature des sols repérés n'est pas variée. En effet, la quasi-totalité des maisons dans lesquelles les niveaux d'occupation ont pu être mis en évidence possède un sol en terre battue. Des sols bétonnés ne sont visibles que dans trois habitations [021-027-028]. Le premier exemple est daté de la fin du I^er^ siècle. Un seul autre bâtiment, installé à l'est du centre monumental, en possédait également un dans une salle chauffée par hypocauste [028].

Un autre site fouillé à Amiens en 2000 sous la direction d'Eric Binet[224], le multiplexe Gaumont, qui n'a pas fait l'objet d'une présentation dans le catalogue car les données sont insuffisantes, mérite d'être également présenté ici rapidement. Cette zone, située à la périphérie est de la ville, a permis de mettre en évidence une occupation courant du début du I^er^ siècle à la deuxième moitié du II^e^ siècle, mais il semble que les derniers niveaux couvrant environ un demi-siècle ne soient pas conservés. Cette occupation est caractérisée par la présence d'une douzaine de parcelles desservies par plusieurs ruelles qui n'ont pas toutes été installées au même moment, et qui n'ont pas connu une évolution parallèle (fig. 62). Elle se découpe en sept grandes phases. L'occupation du début du I^er^ siècle n'a laissé que peu de traces du fait de l'oblitération des structures par les installations postérieures ; elle a été suivie par une période d'abandon du secteur qui a alors servi de carrière d'extraction du limon. Il faut attendre le milieu du I^er^ siècle pour voir une nouvelle urbanisation de la zone, et les années 60/70 pour une densification plus importante. Les bâtiments sont alors réalisés en bois et en terre et les sols en terre battue. Ce mode de construction a perduré jusqu'à l'abandon du quartier au début du III^e^ siècle. On peut néanmoins mentionner l'apparition de la pierre sous forme de solins dans le mur de clôture de la parcelle 1. Il semble qu'une seconde parcelle ait connu le même type

223 Binet 2007, p. 43.
224 Binet 2002 ; Binet 2007.

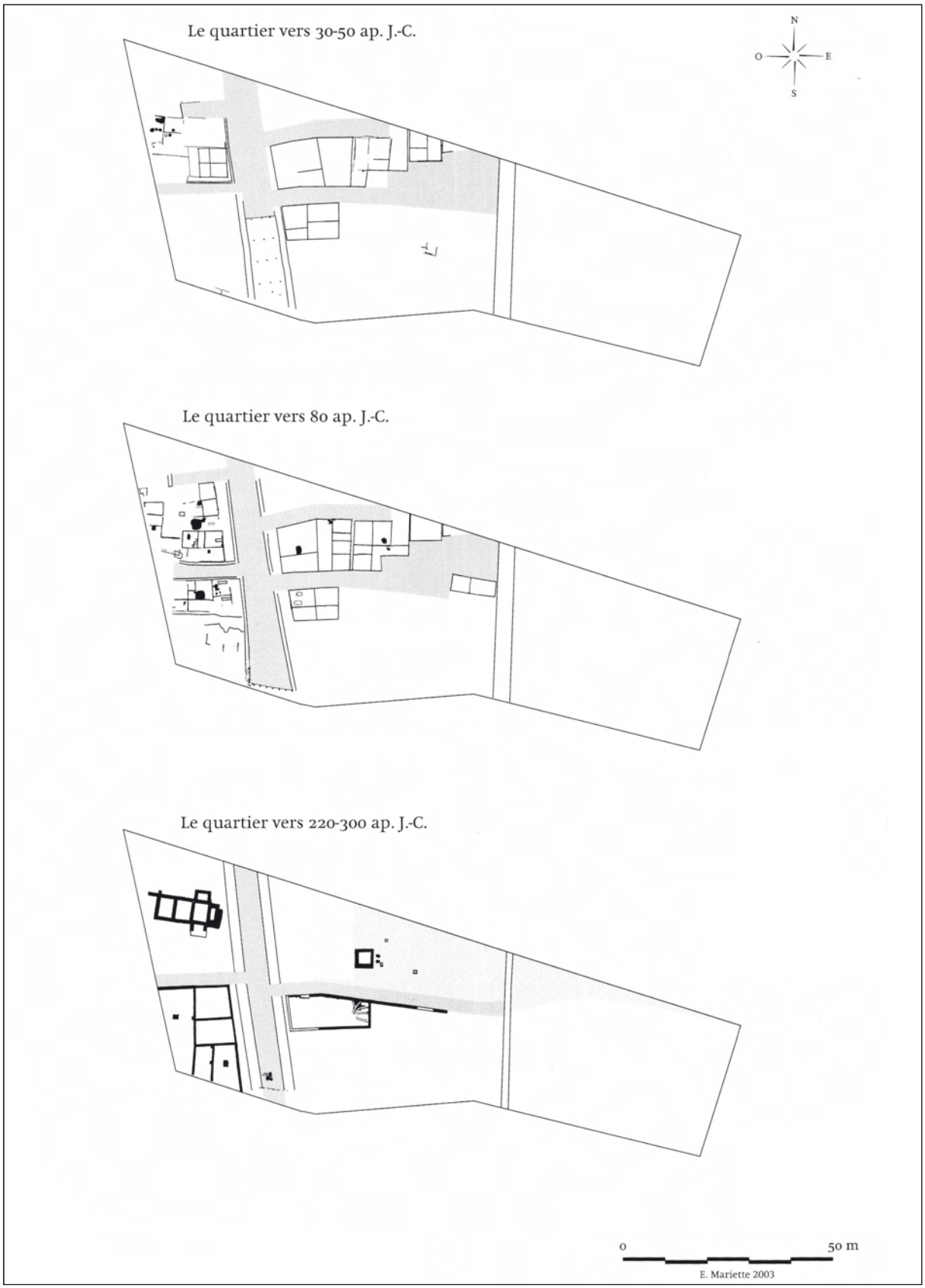


Fig. 60 : Amiens, ZAC Cathédrale
(d'après Gemehl 2004a, p. 134)

d'aménagement dans les années 100/120. Il s'agit des deux seules mentions de l'usage de la pierre parmi ces douze parcelles. De plus, les vestiges de ce que les fouilleurs interprètent comme une *domus* ont été mis au jour au sud du site. Les murs de la cave étaient maçonnés contrairement aux murs de surface qui sont décrits comme étant en torchis reposant sur une ossature de bois. Ce site, tout comme celui de la ZAC Cathédrale, montre clairement le maintien de l'emploi de la terre et



Fig. 61 : Amiens, Palais des Sports
(d'après Binet 2007, p. 45 et 49)



Fig. 62 : Amiens, Multiplexe Gaumont
(d'après Binet 2002)

du bois, sans recours à la pierre, durant au moins les deux premiers siècles qui ont suivi l'installation de la ville romaine.

La pierre n'apparaît pas dans les constructions avant la fin du I^er^ siècle de notre ère, ce qui peut sembler tardif par rapport à d'autres agglomérations. De plus, au regard des données relevées, les constructions entièrement maçonnées, en tout cas pour ce qui est des habitations, ne se développent pas à grande échelle ; aucune attestation de maison totalement en pierre n'existe. Cette absence est-elle le fait de la rareté de ce matériau dans cette région au sous-sol crayeux qui aurait alors fait l'objet d'une récupération systématique, et ne permettrait donc pas de savoir si l'on est face à une architecture de pierre ou devant une architecture mixte. Néanmoins, la présence d'élévations en matériaux périssables est assurée pour la plupart des maisons étudiées, ce qui confirme la persistance à un niveau important de l'emploi de la terre et du bois dans les constructions, que ce soit dans les bâtiments les plus modestes du site de la ZAC Cathédrale ou dans les maisons plus imposantes du Palais des Sports.

5.1.3. Avenches

Il apparaît que seules deux maisons d'Avenches étudiées présentent une architecture de terre et de bois (tableau 16). La première, la construction mise au jour dans l'*insula* 15 [066], bâtie à la fin du I^er^ siècle, est faite d'une ossature de bois installée sur des solins de galets, qui est enduite de chaux ; l'ensemble des pièces, mise à part une, a reçu un sol en béton. Une seconde maison plus précoce (milieu du I^er^ siècle), située dans l'*insula* 12 est [061] allie architecture de terre et de bois et architecture de pierre. La première est utilisée exclusivement pour les cloisons internes, alors que la pierre est mise en œuvre dans les murs porteurs et de façade. Des peintures murales sobres ont été retrouvées dans l'aile sud.

Deux autres maisons, les *domus* découvertes dans l'*insula* 13 [064-065] datées de la deuxième moitié et de la fin du I^er^ siècle, ont des murs totalement construits en pierre et d'autres des soubassements en pierre et une élévation en matériaux périssables.

Pour les autres bâtiments, il ne semble pas que des traces d'élévation en terre et en bois aient été découvertes ; tous comportaient des pièces ornées d'enduits peints et de mosaïques. Le mode de couverture a été repéré pour cinq d'entre eux, il s'agit dans tous les cas de tuiles.

L'analyse des maisons répertoriées dans le catalogue donne une image erronée de la réalité. En effet, la ville est créée au début du I^er^ siècle de notre ère, mais les maisons construites dès cette période n'ont laissé que peu de traces, elles ont été en grande partie oblitérées par les bâtiments postérieurs occupant de vastes surfaces et dont les fondations étaient très souvent en pierre. Elles n'ont pu être dégagées que sur des surfaces relativement restreintes qui n'ont pas permis la mise en évidence de leurs plans. Ces fouilles ont cependant révélé les modes de construction mis en œuvre. Ainsi, l'ensemble des murs de ces maisons est fait de torchis ou de briques crues remplissant une ossature de bois, ils peuvent être installés ou non sur des solins. On peut citer par exemple les maisons précoces de l'*insula* 12 dont les murs étaient constitués d'adobe et de colombages reposant

sur des solins de boulets morainiques, sauf pour un mur dont la sablière basse reposait à même le sol ; tous les sols sont en terre battue[225]. La même chose a également été vue dans l'*insula* 20[226].

5.1.4. Besançon

La plupart des maisons mises au jour à Besançon sont construites dans la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C. et au cours du Ier siècle de notre ère (tableau 17). Les plus précoces, datées des environs de 30 av. J.-C., sont presque toutes situées au Parking de la Mairie et sont installées directement sur des constructions de la Tène finale. Elles présentent des plans très homogènes, ainsi que des techniques de construction identiques : elles sont toutes constituées de sablières basses sur lesquelles sont disposés à intervalles réguliers des montants en bois verticaux et des briques d'adobe ; elles possèdent des sols en terre battue. Tous les murs sont enduits de chaux. Un bâtiment contemporain de ceux-ci, découvert au Palais de Justice [109], pour lequel une ossature de bois a été relevée sans que soit connue la nature du remplissage, reposait sur des solins maçonnés. Des enduits peints ont été retrouvés dans la couche de destruction de cette maison.

Dès le tournant du Ier siècle av. et du Ier siècle de notre ère apparaissent les premiers bâtiments intégrant la pierre de façon importante. L'un d'entre eux, le bâtiment 10 [127] a des murs gouttereaux mentionnés en maçonnerie, alors que ses murs pignons sont encore en adobe et ossature de bois ; le sol est toujours en terre battue. Le second, le bâtiment 1/2 [117] est composé d'un bâtiment préexistant auquel a été ajoutée une extension dont les fondations et les soubassements des murs sont en pierre et qui recevaient une élévation en adobe. Les trois pièces partiellement fouillées étaient dotées de sols en *terrazzo*.

La pierre est utilisée dans toutes les maisons bâties à partir du début du Ier siècle. On doit cependant mentionner que dans la maison ouest du collège Lumière [106], elle n'existe que sous la forme de solins. Dans la plupart des construction la pierre n'apparaît donc que dans les fondations et les murs-bahuts, l'élévation étant toujours en matériaux périssables, en adobe le plus souvent.

Les autres maisons semblent entièrement maçonnées. En effet, la profondeur des fondations de la *domus* ouest [107] et de la *domus* au Neptune du Collège Lumière [105] conduit, comme nous l'avons déjà dit, à restituer une élévation uniquement en pierre. Cependant, pour un certain nombre d'habitations, la même incertitude plane toujours sur la nature de leur élévation étant donné que seules quelques assises de l'élévation sont conservées dans le meilleur des cas. Cette période est également marquée par l'utilisation de tuiles pour les toitures. De même, la moitié des quinze constructions dans lesquelles la pierre est mise en œuvre possède des pièces dont les murs sont décorés de peintures murales, et six d'entre elles sont également dotées de mosaïques.

L'évolution des techniques de construction employées pour les murs du site du Collège Lumière (fig. 63) est représentative de ce que l'on perçoit dans la ville. Dans la première habitation bâtie, la maison ouest [106], la pierre n'est utilisée que sporadiquement dans un mur-bahut. Au milieu du Ier siècle de notre ère (état 2), l'ensemble des maisons présente plusieurs murs en architecture de pierre au côté de parois uniquement en terre et en bois et d'autres en architecture

225 Morel 1987, p. 185.
226 Morel 2001c, p. 41-42.

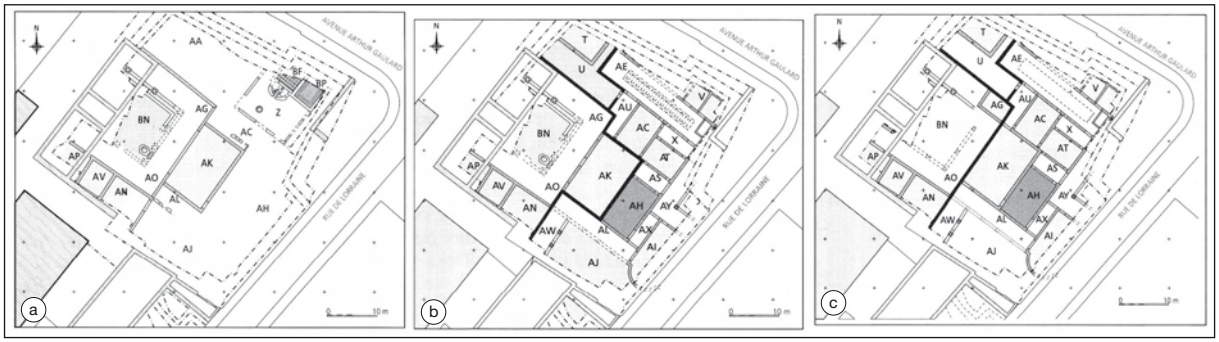


Fig. 63 : Besançon, Collège Lumière
a : phase 3A, période flavienne ; b phase 3B, début IIe siècle ; c : phase 3C, milieu IIe siècle
(d'après Gaston, Munier 2007, p. 104)

mixte qui restent majoritaires. Enfin, au début du IIe siècle, seules des élévations en pierre sont mentionnées.

5.1.5. Bliesbruck

Les données réunies dans le tableau présentant les différentes maisons de Bliesbruck (tableau 18) sont un peu faussées du fait de l'absence de renseignements sur les phases les plus anciennes du quartier est qui n'ont pas encore été appréhendées : leur évolution n'a en effet été suivie que depuis la deuxième moitié du IIe siècle.

Trois grandes phases d'occupation ont été reconnues pour le quartier ouest. La première correspond à l'installation de l'agglomération et à la construction des premiers bâtiments aux environs du milieu du Ier siècle de notre ère. La même technique a été employée pour l'ensemble d'entre eux. Les murs sont composés de sablières basses qui recevaient les élévations en terre et bois, les sols, de terre battue, et toutes les constructions sont couvertes de tuiles. Enfin, des enduits peints ont été retrouvés en grande quantité dans les couches de destruction de la maison 5 [146].

Très rapidement, les maisons des parcelles 1 [139] et 8 [149] sont remplacées par des constructions installées sur des fondations en pierre, qui gardent à peu près les mêmes limites, ce qui a eu pour effet d'oblitérer en grande partie les vestiges antérieurs. La base des murs était également en pierre et elle recevait une élévation en matières périssables. Ces deux bâtiments coexistent à cette époque avec les autres maisons qui restent en terre et bois.

Il faut attendre la fin du Ier siècle pour que les autres habitations de ce quartier soient reconstruites à leur tour. Cette phase est donc marquée par l'utilisation de la pierre. Les fondations des murs sont généralement constituées d'un hérisson de pierre sur lequel repose une élévation en petit appareil plus ou moins soigné selon les murs. On ne peut cependant restituer une élévation totalement en pierre que pour les murs latéraux de la construction de la parcelle 6 [147] dans laquelle ont été mises au jour soixante et une assises effondrées. Les murs pignons et les parois internes restent majoritairement en matériaux légers : la base des murs était alors soit composée d'un simple solin, soit d'un muret de pierre, maçonné ou non. Il semble que les maisons 3 à 6 [142-144-146] au moins aient fait l'objet d'un programme d'édification commun, il est vrai qu'elles présentent une grande homogénéité des techniques employées et de plan, en plus de posséder des

murs longitudinaux mitoyens. On peut donc avancer l'hypothèse qu'ils étaient tous les quatre édifiés de manière identique. L'ensemble des pièces des maisons a toujours des sols en terre battue. La maison 1 [139] est dotée à la fin du I^er^ siècle d'un sol en béton dans l'une des salles situées à l'arrière, mais il est rapidement remplacé par de la terre battue.

Enfin, à la fin du II^e^ siècle, quatre nouveaux bâtiments, les bâtiments 11 à 14 [152-156] sont installés au sud des constructions existantes. Bien que tardifs, beaucoup des murs de ces espaces sont encore à pan de bois avec hourdis de torchis, installé sur des solins ou des murets maçonnés. C'est notamment le cas pour les pièces sur cave. Cependant, la présence de quelques assises en petit appareil peut aussi permettre de restituer des élévations totalement en pierre. L'ensemble des maisons déjà en place est agrandi à cette période par la construction de pièces installées sur des sous-sols et de salles qui étaient souvent dotées d'un chauffage par hypocauste. Ces pièces, notamment celles qui étaient chauffées, possédaient un sol en béton. Des enduits peints ornaient aussi les murs de la plupart d'entre elles. La terre battue constitue toujours le matériau de base pour le sol des pièces existant depuis la phase précédente.

Les phases de construction les plus anciennes connues dans le quartier est remontent à la fin du II^e^ siècle. La quasi-totalité de ces bâtiments s'illustrent également par l'utilisation conjointe de pierre et de matériaux périssables ; les seuls éléments entièrement maçonnés sont les murs des caves. Un ensemble, la maison 1 [131], se démarque : il présente une architecture de pierre qui ne correspond à rien de ce que l'on trouve ailleurs à Bliesbruck, ni même dans les autres constructions répertoriées. Ses murs gouttereaux sont en effet rythmés par de gros piliers en grès entre lesquels ont été montés des murs en petit appareil calcaire lié au mortier de chaux. Tous ces bâtiments possèdent des sols en terre battue et en béton, et sont couverts de tuiles, pareillement à ce qui existe dans le quartier ouest à la même époque.

5.1.6. Lausanne

Au regard du tableau regroupant les données sur Lausanne (tableau 19), on peut regretter qu'un certain nombre de maisons mises au jour à Lausanne ne nous renseignent que peu sur les techniques de construction. En effet, mis à part pour les bâtiments de Chavannes 11 [173-186] qui ont fait l'objet d'une fouille récente et pour la *domus* du musée [194], l'ensemble des habitations a seulement été décrite succinctement dans une publication ancienne[227] dans laquelle l'auteur a préféré mentionner les éléments remarquables et n'a donné que peu d'indications sur les techniques de construction.

Les premières constructions de Chavannes 11 sont implantées très précocement, dans la deuxième moitié du I^er^ siècle av. J.-C. et les techniques de construction mises en œuvre, poteaux de bois plantés dans le sol, séparés ou non par des sablières basses, sont les mêmes pour l'ensemble des bâtiments. Les sols sont à cette période uniquement en terre battue, et la couverture des toits est faite en matériaux périssables. Les maisons sont délimitées par des enclos. Cette organisation, ainsi que la manière dont les bâtiments sont construits, relèvent de la tradition constructive de la fin de la Tène, ce qui n'est en soi pas étonnant sur un site occupé précocément.

227 Colin et *alii* 1969.



Fig. 64 : Lausanne, Chavannes 11, plan des quatre ensembles fouillés
1 : état 4b ; 2 : état 6
(d'après Berti Rossi, May-Castella 2005, p. 49 et 92)

Au cours de la première moitié du I^er siècle de notre ère, les modes de construction évoluent, de la même manière que les bâtiments qui sont désormais nettement plus étendus (fig. 64). Les parois, toujours à ossature de bois et torchis sur clayonnage, sont désormais installées sur des solins de pierres sèches. C'est également à cette période qu'apparaissent les sols en béton. Ceux-ci restent cependant circonscrits à une ou deux pièces dans chacune des maisons.

Enfin, les dernières innovations ont lieu dans la deuxième moitié du I^er siècle. Plusieurs changements notables interviennent. Tout d'abord, bien que l'architecture de terre et de bois reste incontournable pour un grand nombre de parois, on note la mise en place de fondations en pierre supportant des murs-bahuts également en pierre sur lesquels prennent naissance des élévations en matériaux périssables, mais cette architecture mixte est exclusivement utilisée pour les murs porteurs. Il est très fréquent que le remplissage entre les pièces de bois soit constitué de torchis sur clayonnage. Cependant, la présence de soubassements plus larges (30 cm, contre 15/20 cm pour les autres) permet d'envisager l'existence d'un hourdis d'adobe. C'est également à cette période

qu'apparaissent les premières toitures en tuiles. Seules deux maisons, datées des années 60/70, ont livré des peintures murales : l'ensemble A [177] uniquement pour l'état 6 et la *domus* du musée [194] dans laquelle plusieurs pièces portaient des peintures murales.

5.1.7. Oberwinterthur

Le quartier fouillé à Oberwinterthur, *Unteren Bühl* (fig. 65), a été occupé pendant près de deux siècles. La première occupation est datée très précisément des années 7/9. L'ensemble des constructions est alors constitué de poteaux plantés, entre lesquels sont attestés des rondins de bois empilés. Les sols sont en terre et les toits en matériaux périssables.

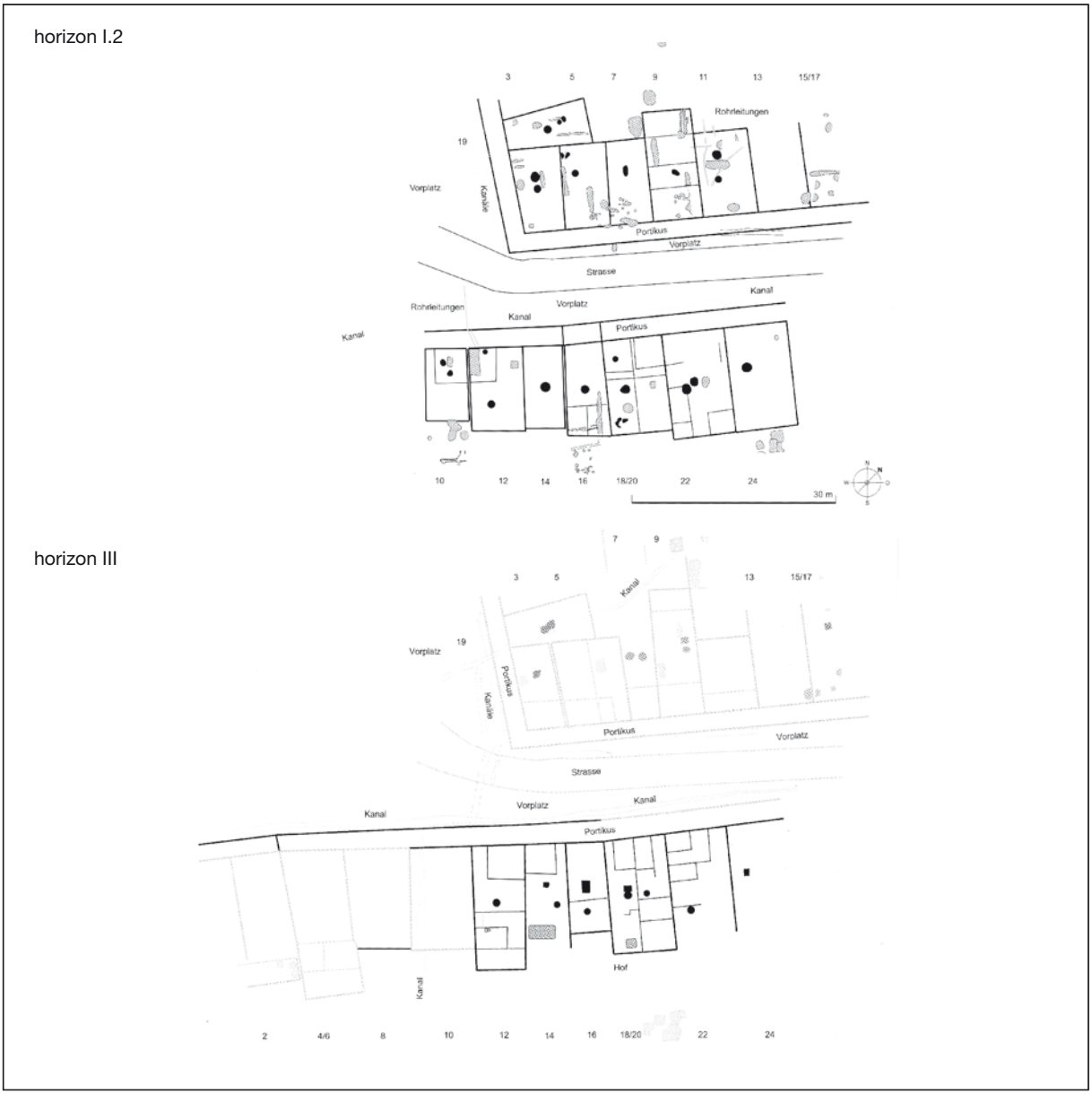


Fig. 65 : Oberwinterthur, plan d'ensemble du quartier d'*Unteren Bühl*, horizons I.2 et III (d'après Pauli-Gabi *et alii* 2002, p. 14 et 18)

Le quartier subit quelques aménagements dès 9 ap. J.-C. : un nouveau bâtiment (8) [223] est installé selon les mêmes modes de construction, alors qu'un second, le bâtiment 10 [225] est agrandi. Cet agrandissement est marqué par l'apparition de sablières basses sur lesquelles reposent les montants verticaux ; les élévations sont composées de planches.

Il faut attendre le deuxième quart du I^er^ siècle pour que cette technique de construction se généralise suite au remplacement des pièces de bois qui ont pourri au contact du sous-sol humide. Pour pallier à cet inconvénient, des solins de pierres sèches ont été mis en œuvre dans plusieurs bâtiments pour recevoir l'ossature de bois.

Le quartier est en partie détruit et reconstruit au milieu du I^er^ siècle et de nouvelles maisons sont installées. Les méthodes employées pour l'édification de ces nouveaux murs ne changent pas : sablières basses portant une ossature de bois. Des peintures murales ont été repérées en plusieurs endroits.

A partir des années 70, les bâtiments qui sont toujours en terre et en bois, et qui le resteront jusqu'à l'abandon du quartier, se dotent de fondations plus importantes.

5.1.8. Reims

La majorité des habitations sont très mal conservées, elles ont en effet fait l'objet de récupérations massives. Il n'est pas rare de ne trouver que les tranchées de fondation des murs, comme c'est le cas pour la maison aux fleurons [249] et l'ensemble situé avenue Jean Jaurès [246] par exemple, ou seulement les fondations comme on le voit place Drouet d'Erlon [241] ou dans la maison au jardin [235]. Cet état de conservation explique le fait que, pour plusieurs des îlots fouillés, les unités d'habitation n'ont pas pu être individualisées et qu'ils soient présentés dans leur globalité (boulevard Joffre [250], Conservatoire [252] et îlot Hincmar [251]).

Parmi toutes les maisons de Reims (tableau 20), aucune n'est complètement construite en terre et en bois. L'ensemble de celles pour lesquelles les modes de construction ont pu être relevés est en architecture mixte, même les plus précoces qui sont datées du début du I^er^ siècle ap. J.-C. Cependant, la présence de constructions en architecture légère est attestée dans les niveaux les plus anciens de quelques sites fouillés, tels que ceux des maisons au Mercure [239], au jardin [235] et au bélier [234].

Si l'on regarde plus précisément les matériaux utilisés pour les fondations et les soubassements, on s'aperçoit que la pierre est majoritairement employée, elle est en effet présente dans dix-huit des vingt-trois maisons répertoriées, alors que des moellons de craie ne sont mis en œuvre que dans neuf d'entre elles. Dans les bâtiments du boulevard Joffre [250] et de l'avenue Jean Jaurès [246], les moellons de craie ont été retrouvés uniquement dans les élévations des murs de caves ; dans le premier, la totalité des murs de surface a été récupérée, et les soubassements du second sont tous en pierre. Ainsi, aucune maison ne semble posséder de murs uniquement construits en moellons de craie, ils côtoient en effet, dans tous les cas, la pierre. Mais l'inverse ne se vérifie pas, certaines habitations ne présentent que des restes de murs en pierre. La craie est également utilisée pilée dans les fondations : dans les différentes structures de la rue de Venise [253-255], elles supportaient des

murs-bahuts composés de quelques assises de pierre. Seule l'adobe est utilisée dans les élévations de ces murs en architecture mixte dès le début du Ier siècle.

Les seuls éléments entièrement maçonnés sont les caves. Le site du Conservatoire, où dix-neuf caves ont été repérées, a permis de mettre en évidence le fait que celles qui sont construites en pierre sont antérieures à celles dont les murs sont en craie[228] ; cela a été confirmé lors de plusieurs fouilles réalisées au cœur de la ville.

Dans cette région où la craie est courante, il est normal qu'elle soit abondamment utilisée. Cependant, cette utilisation ne se fait pas au détriment de la pierre qui paraît elle aussi employée massivement, tout comme le bois et la terre.

L'ensemble des éléments de construction et de décoration romains est présent dès le début du Ier siècle : les sols en béton ou mortier ainsi que les tuiles se retrouvent dans la majorité des maisons, dans respectivement quinze et treize des vingt-trois maisons répertoriées, alors que les peintures murales et les mosaïques ne sont attestées que dans dix et huit maisons, qui ne sont pas forcément les mêmes (seules trois d'entre elles possèdent ces deux aménagements [239-247-248]).

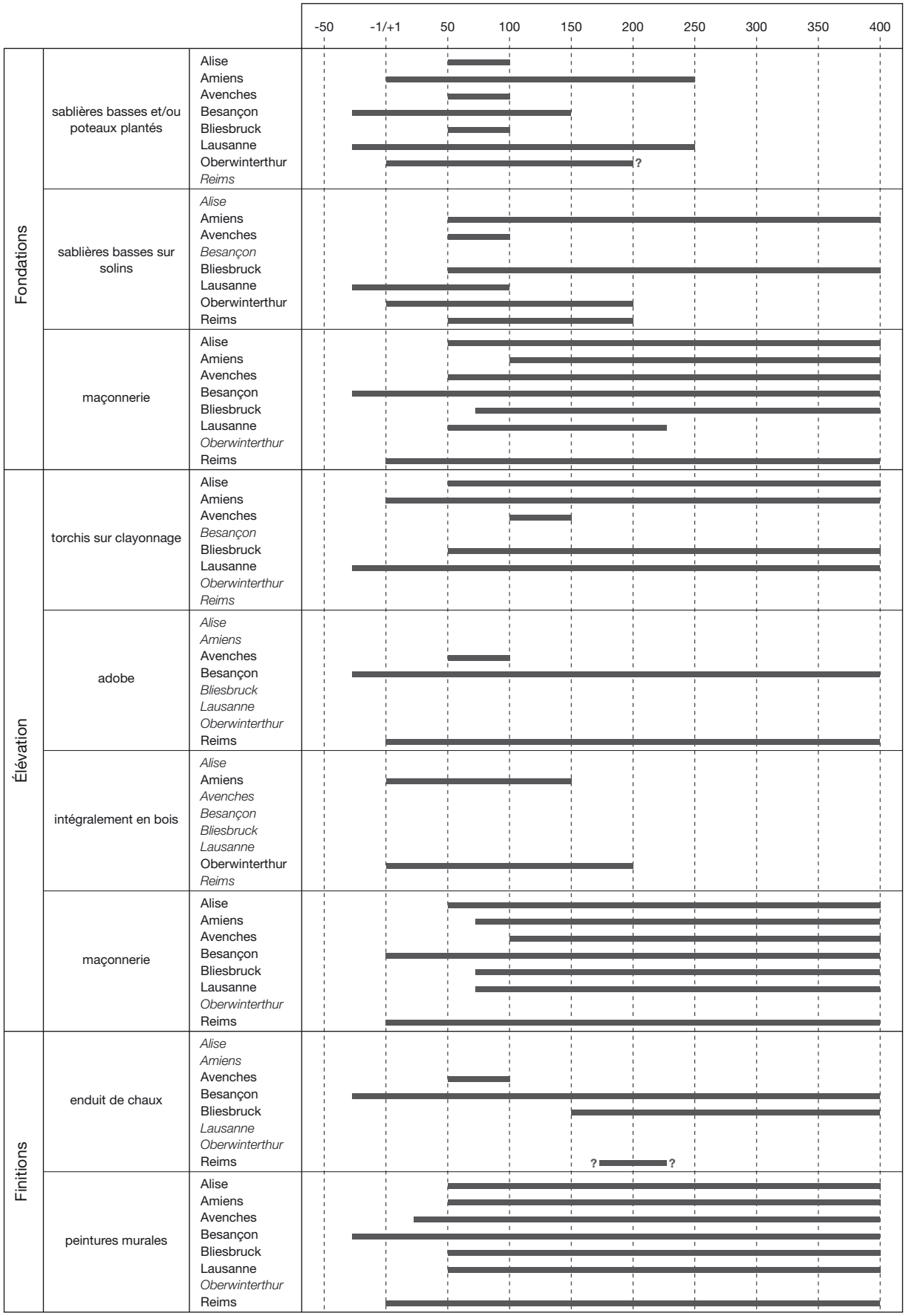
5.2. Mise en parallèle de l'évolution des différentes techniques de constructions

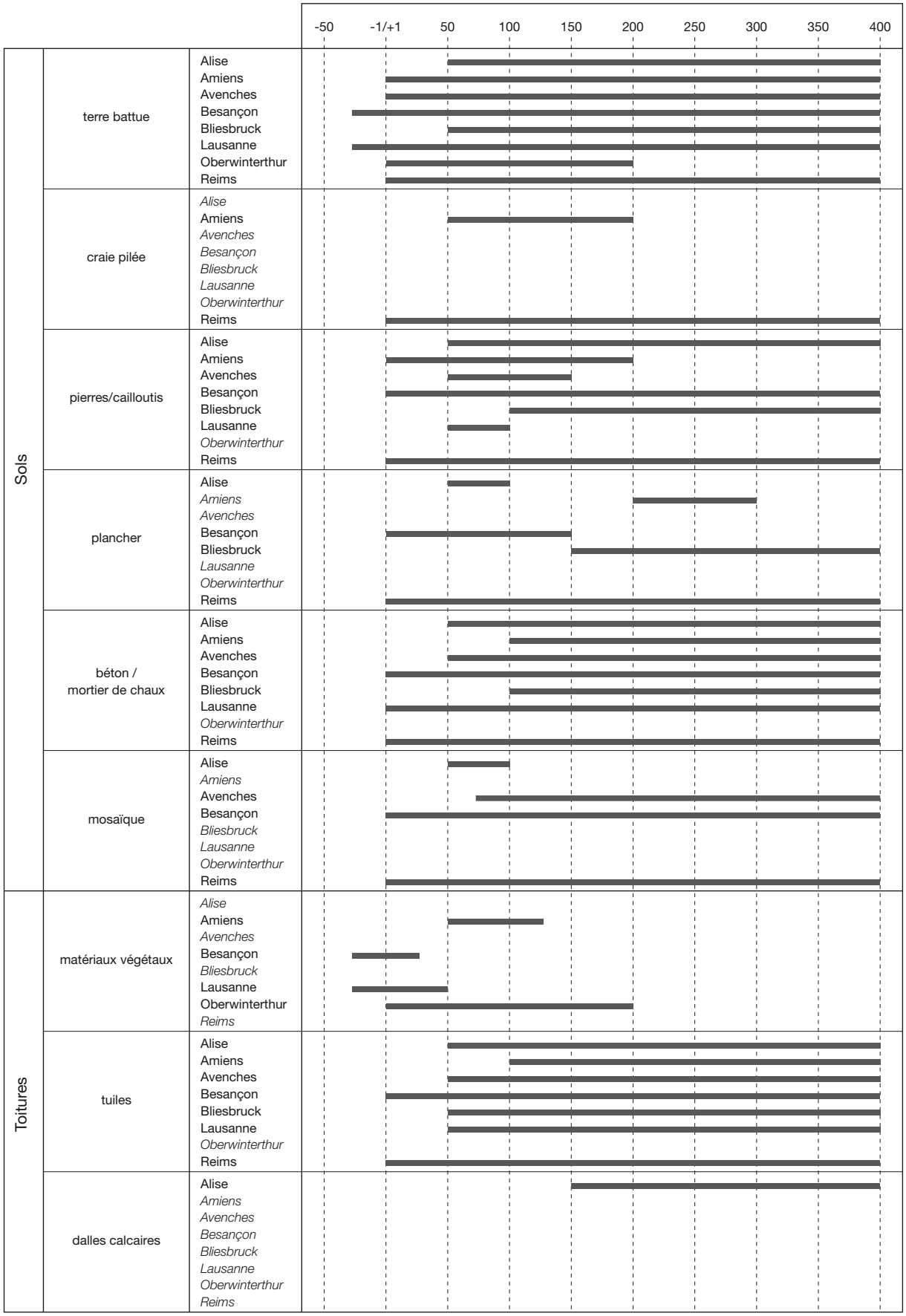
Les constructions des différentes villes décrites précédemment sont représentatives de ce que l'on trouve dans l'ensemble des constructions étudiées dans notre catalogue. Les périodes d'apparition des nouvelles techniques sont relativement homogènes d'un site à l'autre même si elles ne sont pas parfaitement synchrones. Il est aussi évident que quelques sites présentent une évolution exceptionnelle qui correspond à une installation précoce de la ville.

Ainsi, au regard de ces différents exemples, plusieurs remarques plus précises peuvent être faites. On voit tout d'abord que l'apparition de la pierre dans la plupart des constructions n'entraîne pas la disparition des matériaux périssables dont l'utilisation persiste sur tous les sites de façon importante jusqu'à la fin de l'époque romaine, souvent au côté de murs au moins en partie maçonnés (fig. 66). Cependant, il faut noter que les bâtiments entièrement en architecture de terre et de bois sont de moins en moins fréquents à partir de la deuxième moitié du IIe siècle. Quelques exceptions existent bien sûr, comme l'ensemble mis au jour rue Dom Bouquet à Amiens [032] qui est daté du IIIe siècle, mais qui reste un cas isolé. On peut également citer les exemples d'Oberwinterthur et d'Amiens, agglomérations dans lesquelles, nous l'avons déjà dit, ont été découverts des quartiers qui sont uniquement construits en terre et en bois pendant les deux premiers siècles de notre ère. Ces constructions utilisent des techniques et des matériaux de tradition indigène et n'intègrent pas d'éléments de construction romains tels que les briques de terre crue ou le béton. Il est difficile d'expliquer cette particularité, surtout pour Amiens où la majorité des maisons mises au jour dans d'autres secteurs de la ville possèdent des caractères de romanité. Cependant, on remarque que

Fig. 66 (pages suivantes) : Tableau récapitulatif présentant la date d'apparition des différents matériaux et techniques sur les sites décrits précédemment.

228 Berthelot, Balmelle, Rollet 1993, p. 55.


-50
-1/+1
50
100
150
200
250
300
350
400
Fondations
sablières basses et/ou poteaux plantés
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
?
sablières basses sur solins
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
maçonnerie
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
Élévation
torchis sur clayonnage
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
adobe
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
intégralement en bois
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
maçonnerie
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
Finitions
enduit de chaux
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
? ?
peintures murales
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims


-50
-1/+1
50
100
150
200
250
300
350
400
Sols
terre battue
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
craie pilée
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
pierres/cailloutis
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
plancher
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
béton /
mortier de chaux
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
mosaïque
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
Toitures
matériaux végétaux
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
tuiles
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims
dalles calcaires
Alise
Amiens
Avenches
Besançon
Bliesbruck
Lausanne
Oberwinterthur
Reims

l'ensemble de ces habitations en terre et en bois se trouve en position excentrée : les bâtiments de la ZAC Cathédrale à la périphérie nord, ceux du multiplex Gaumont à l'est et celui de la rue Dom Bouquet au sud. Il semble également que peu de bâtiments aient été construits uniquement en bois, sans recours à la terre, seuls quelques sites en ont livré, notamment Amiens et Oberwinterthur. Cependant, il est fort probable que d'autres exemples aient existé ailleurs sans qu'ils aient laissé la moindre trace. On remarque également à Oberwinterthur, dans le quartier *Unteren Buhl*, l'absence de fondations en pierre.

Il apparaît que dans la plupart des villes, la pierre, que ce soit sous la forme de solins, de fondations ou d'élévations maçonnées, n'est employée qu'à partir du milieu du I^er^ siècle de notre ère, mais ne se généralise vraiment que dans la deuxième moitié, voire à la fin du I^er^ siècle. Les autres éléments attribués à la tradition constructive romaine se développent également massivement à partir du milieu du I^er^ siècle.

Mais deux villes, Besançon et Reims, se démarquent clairement au niveau de l'ensemble des matériaux mis en œuvre. Ainsi, ces deux capitales de cités romaines, qui prennent la suite d'*oppida* gaulois dès la conquête, adoptent très précocement des techniques de construction venues de Rome et connaissent une évolution parallèle. En effet, au tout début du I^er^ siècle ap. J.-C., sont installés les premiers soubassements en pierre et ce pour la quasi-totalité des maisons, soit au moins un demi-siècle plus tôt que dans les autres agglomérations. De même, on voit à Besançon l'apparition de briques d'adobe dans l'ensemble des constructions étudiées au début de la période augustéenne ; le même phénomène est visible au début du I^er^ siècle à Reims. Ce sont également les seuls sites où ces techniques sont attestées dans un nombre important de maisons : par exemple, à Besançon, seize des vingt-quatre maisons dans lesquelles les élévations sont en matériaux périssable utilisent l'adobe (tableau 17). Cependant, l'essentiel de ces bâtiments, pour ce qui concerne la deuxième moitié du I^er^ siècle avant notre ère, reste encore principalement de tradition gauloise, puisque les briques crues sont intégrées à une ossature de bois reposant sur des sablières basses, et que tous les sols sont en terre battue. Ensuite, dès le début du I^er^ siècle ap. J.-C., apparaissent les autres éléments architecturaux de tradition romaine. Là encore, on retrouve un décalage d'au moins un demi-siècle avec les autres agglomérations.

Les constructions à ossature de bois et remplissage de terre caractérisent la première période d'occupation des différents sites. Elles sont rapidement améliorées par l'installation de solins, en pierres sèches ou maçonnés, qui renforcent la résistance des bâtiments en les protégeant de l'humidité. Le milieu du I^er^ siècle voit plus particulièrement l'apparition de fondations plus importantes sur lesquelles prennent place des élévations soit totalement en pierre, soit composées de soubassements en pierre et d'une élévation en matériaux périssables. Il est intéressant de voir que dans la majorité des maisons, à partir de cette période, ces différentes techniques de construction coexistent, les murs porteurs étant au moins partiellement en pierre, alors que les autres murs sont en architecture mixte ou en architecture de terre et de bois. Cette introduction de la pierre dans les murs s'accompagnent de l'apparition de techniques allogènes : on peut citer les sols bétonnés, les sols décorés de mosaïques, les murs recouverts de peintures murales et les toitures en tuiles.

Chapitre 4

Les espaces et les fonctions de la maison

Les habitations sont bien entendu composées de nombreux espaces indispensables à l'organisation et au bon déroulement de la vie domestique. Cependant, dans la plupart des cas, les vestiges qui nous parviennent sont insuffisants pour nous permettre de les identifier avec certitude. Seuls les locaux présentant des caractéristiques particulières peuvent être reconnus. En préambule, il semble important de présenter brièvement les différents espaces caractéristiques et reconnaissables des habitations et de passer en revue les éléments qui permettent de les identifier, afin de pouvoir les étudier plus précisément ensuite. Nous examinerons donc successivement ici les locaux à vocation économique, les caves, les espaces ouverts, les pièces chauffées par hypocauste, les espaces spécifiques aux *domus*, et les espaces de liaison avec la rue.

1. Les locaux à vocation économique

Les locaux à vocation économique semblent indissociables des maisons gallo-romaines quel que soit leur standing. Si dans les demeures des classes dirigeantes, ils sont circonscrits aux pièces de façade et ne communiquent pas avec les habitations qui se développent à l'arrière, dans les maisons des artisans, ils sont étroitement imbriqués avec les pièces de séjour. La surface qu'ils couvrent au sol est l'un des éléments principaux à prendre en compte pour les identifier. Il est en effet courant qu'ils se présentent sous la forme de grandes halles ouvrant largement sur la rue, comme c'est le cas à Augst dans l'*insula* 23 [047] ou à Lausanne dans les ensembles A et B du site de Chavannes 11 [173-186][229]. De plus, les activités qui s'y sont déroulées ont laissé des traces plus ou moins importantes. On retrouve bien entendu des fours et des foyers caractéristiques du travail métallurgique et de la céramique ou liés à une activité alimentaire, qui permettent de les identifier sans problème. Cependant, ces structures ne nous sont pas toujours parvenues. Il faut alors prendre en compte d'autres indices qui, pour certains sont plus confidentiels, et qui diffèrent selon l'activité

229 S. Berti-Rossi et C. May Castella ont réalisé une présentation des espaces constitutifs des maisons de Chavannes 11 à Lausanne dans la publication de la fouille : Berti-Rossi, May Castella 2005, p. 213-222.

exercée. On peut par exemple relever la présence de déchets de fabrication des objets manufacturés, de scories, de pesons, de fosses dans lesquelles peuvent être piégées des gouttes ou des coulures de métal, de meules, de creusets, de bassins, etc. En dernier lieu, il est important de préciser que la présence seule d'un foyer n'indique pas forcément l'existence d'un atelier. En effet, il est parfois difficile de savoir uniquement à partir des vestiges des structures de combustion si elles étaient destinées à une utilisation domestique ou artisanale.

La grande majorité des maisons, si ce n'est la totalité, comportait un ou plusieurs locaux à vocation économique. Il paraît cependant impossible de réaliser une étude statistique sur ces espaces à partir de notre corpus. En effet, la présence de lieux dévolus à la vente et au travail n'a pas été mise en évidence pour près de la moitié des maisons répertoriées et ce, pour plusieurs raisons. La première concerne les plans levés qui ne correspondent pas forcément à une maison complète. Ceci est l'un des aléas de la fouille qui ne permet pas toujours, notamment en contexte urbain, de saisir l'intégralité des bâtiments. L'état de conservation des vestiges entre également en ligne de compte. Dans le cas de demeures très arasées, les aménagements spécifiques ou les déchets de fabrication par exemple qui permettent d'identifier la fonction de ces locaux n'ont pas pu être retrouvés du fait de la disparition des niveaux d'occupation. Il est donc important de préciser que l'absence de mention d'activités artisanales ou commerciales dans les fiches du catalogue n'induit pas leur absence de la maison.

Il apparaît que les maisons de l'élite ne sont pas dépourvues de locaux artisanaux et commerciaux puisque de tels aménagements ont été identifiés avec certitude en façade de plusieurs *domus*. Ils se développent sur toute ou une partie de la largeur de la maison. Ainsi, on voit par exemple que l'entrée de la *domus* à *atrium* de Cologne [157] (fig. 67-a) est flanquée de deux vastes locaux ouvrant largement sur le portique. On peut aussi citer la découverte de l'*insula* 23 à Augst

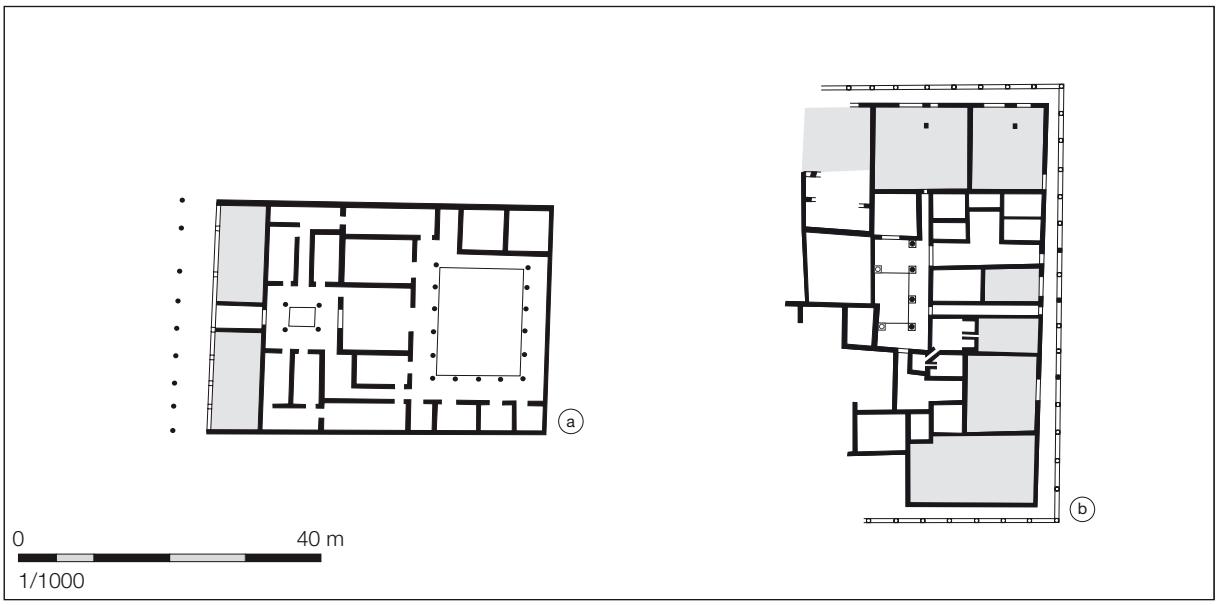


Fig. 67 : Exemples d'implantation de locaux artisanaux ou commerciaux dans les *domus*

[047] dans laquelle l'imbrication des locaux artisanaux et des habitations a bien été mise en évidence et qui montre que ces différents espaces ne communiquent en aucune manière. Au cœur de cet îlot, se développe une *domus* qui possède tous les éléments spécifiques à cette catégorie d'habitat : péristyle, pièces d'apparat, chauffage par le sol ou encore peintures murales, tandis que des locaux artisanaux abritant des boucheries et des fumoirs sont installés sur le pourtour de l'*insula*[230] (fig. 67-b). Ces espaces sont ouverts sur la rue, tandis que la partie résidentielle est accessible depuis le portique par deux couloirs disposés entre les ateliers. Dans tous les exemples où ces activités artisanales et/ou commerciales ont été reconnues, on retrouve cette même indépendance des locaux par rapport à la maison qui se développe à l'arrière, ce qui tend à prouver qu'ils étaient soient loués à des artisans par les propriétaires de la *domus*, soit qu'ils appartenaient aux artisans même.

En ce qui concerne les maisons plus modestes, l'organisation se caractérise par une certaine homogénéité de la répartition des espaces ; elle est en effet comparable dans la plupart des sites et des constructions étudiés. Une distinction peut être faite entre les fonctions commerciales et artisanales. En effet, les locaux à vocation de vente sont toujours installés en bordure de la rue, dans des espaces occupant généralement une petite surface à l'avant de la maison, ou alors en avant du portique, alors que les ateliers peuvent être installés au cœur ou à l'arrière de la maison.

Ainsi, à Oberwinterthur, au lieu-dit *Unteren Bühl*, a été mis en évidence un quartier comprenant une vingtaine de constructions présentant toutes une organisation similaire [220-233]. Elles comportent trois parties distinctes (fig. 68). La partie avant est souvent constituée par une

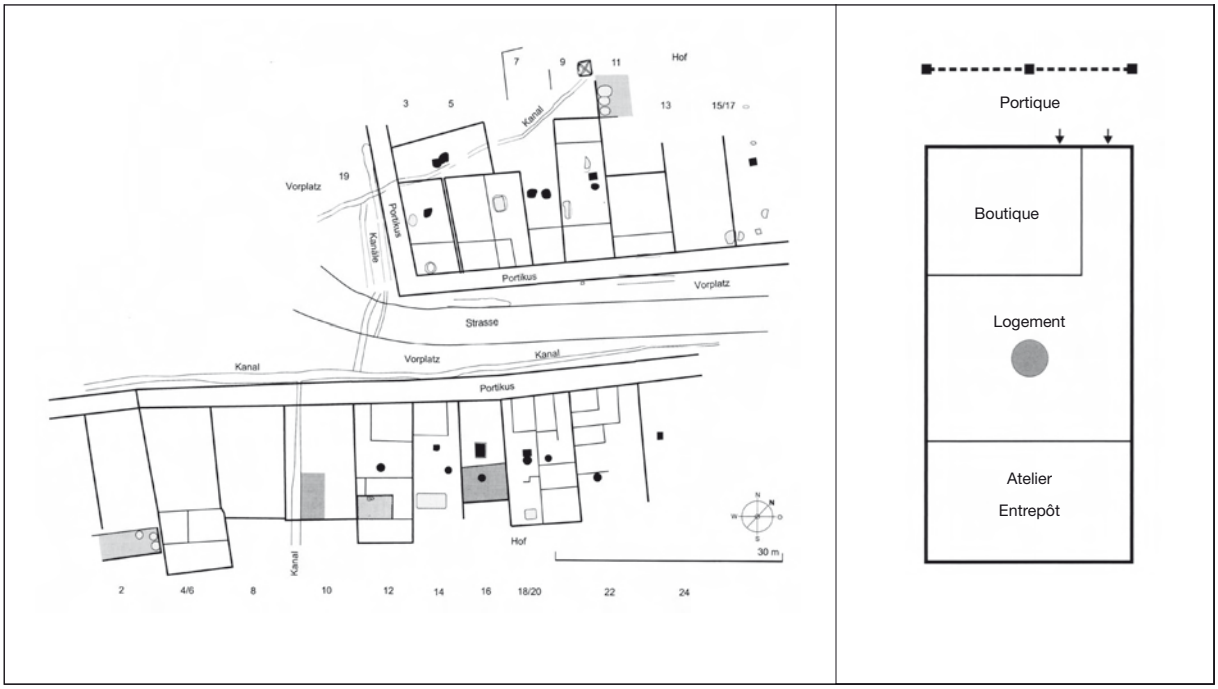


Fig. 68 : Oberwinterthur, plan d'ensemble du quartier dans la deuxième moitié du IIe siècle et exemple de répartition des différents espaces de la construction
(d'apèrs Pauli-Gabi *et alii* 2002, p.130 et 135)

230 Pour plus de renseignements sur les aménagements de ces espaces artisanaux, voir Descher-Erb 2007 et Laur-Belart 1991, p. 126-129.

pièce faisant office de boutique. La zone centrale qui se développe immédiatement à l'arrière de cette pièce peut être divisée en plusieurs petits locaux et constitue le cadre de la vie domestique. Dans plusieurs maisons, cet espace débouchait ensuite dans une dernière salle où se déroulaient les activités artisanales et qui servait aussi de lieu de stockage pour les produits destinés à la vente. En cas d'absence de cette pièce arrière, l'atelier était installé dans la pièce centrale qui était alors à fonction mixte (atelier/habitat).

L'organisation est légèrement différente dans le quartier ouest de Bliesbruck [139-156], notamment en ce qui concerne la dernière phase d'occupation datée de la fin du II^e^ siècle. Les maisons sont majoritairement composées d'une grande halle où se mêlent activités domestiques et artisanales entre le milieu et la fin du I^er^ siècle. A cette période, ce vaste espace est divisé en deux parties inégales : une petite à l'avant abrite un atelier et une seconde à l'arrière dévolue à la vie domestique. Enfin, à partir de la fin du II^e^ siècle, la partie réservée à l'habitation est rejetée à l'arrière de la parcelle, dans des salles nouvellement construites, les deux locaux préexistant étant alors uniquement occupés par des ateliers. La maison 5 [146] présente la particularité de disposer d'un petit local de vente situé en façade, en liaison avec la boulangerie qui est installée en arrière. Il faut également noter la présence, dans plusieurs parcelles, de petits locaux à vocation commerciale situés à l'avant du portique. Cet agencement a également été mis en évidence pour la maison du propriétaire à Mâlain [207]. Il apparaît donc clairement que les activités artisanales tiennent une place très importante au sein de ces constructions, ce qui tendrait à proposer de restituer un étage pour accroître la surface dévolue à l'habitation.

Les maisons de Bad Wimpfen [071-083] présentent une plus grande complexité du fait de la multiplication des pièces. Les différentes pièces sont disposées de part et d'autre de l'axe médian des constructions et sont généralement desservies par un couloir central. Les boutiques sont là aussi concentrées à l'avant de la parcelle, tandis que les activités artisanales sont situées dans la partie centrale, à proximité de la partie domestique de l'habitation.

A Alésia, l'organisation semble légèrement différente, mais cela est dû au fait que les maisons présentent un plan moins régulier en comparaison de ce que l'on trouve dans la majorité des agglomérations. Ainsi, les activités économiques sont, dans l'agglomération d'Alésia, bien représentées. Deux secteurs indépendants ont en effet été mis au jour (fig. 69). Le premier regroupe principalement les îlots D, E et G composés d'habitations à l'intérieur desquelles prédominent les activités commerciales. Généralement, aucun vestige ne caractérise ces espaces, cependant, plusieurs éléments conduisent à proposer cette identification. Tout d'abord, ces activités se déroulent dans des espaces situés en bordure des rues sur lesquelles ils ouvrent largement. Dans l'îlot E par exemple, les boutiques sont réparties le long des deux rues parallèles qui bordent l'îlot à l'est et à l'ouest. Le fait qu'aucune trace de travail n'y ait été découverte constitue également un indice significatif. Il ne faut pas croire que les autres *insulae* en sont totalement dépourvues. On peut voir en effet que dans l'îlot H, le portique qui bordait les façades des maisons disparaît en partie au début du II^e^ siècle et que cet espace est dorénavant occupé par des locaux commerciaux. Les maisons des *insulae* F et H forment le second secteur et possèdent, quant à elles, de grandes zones occupées par des

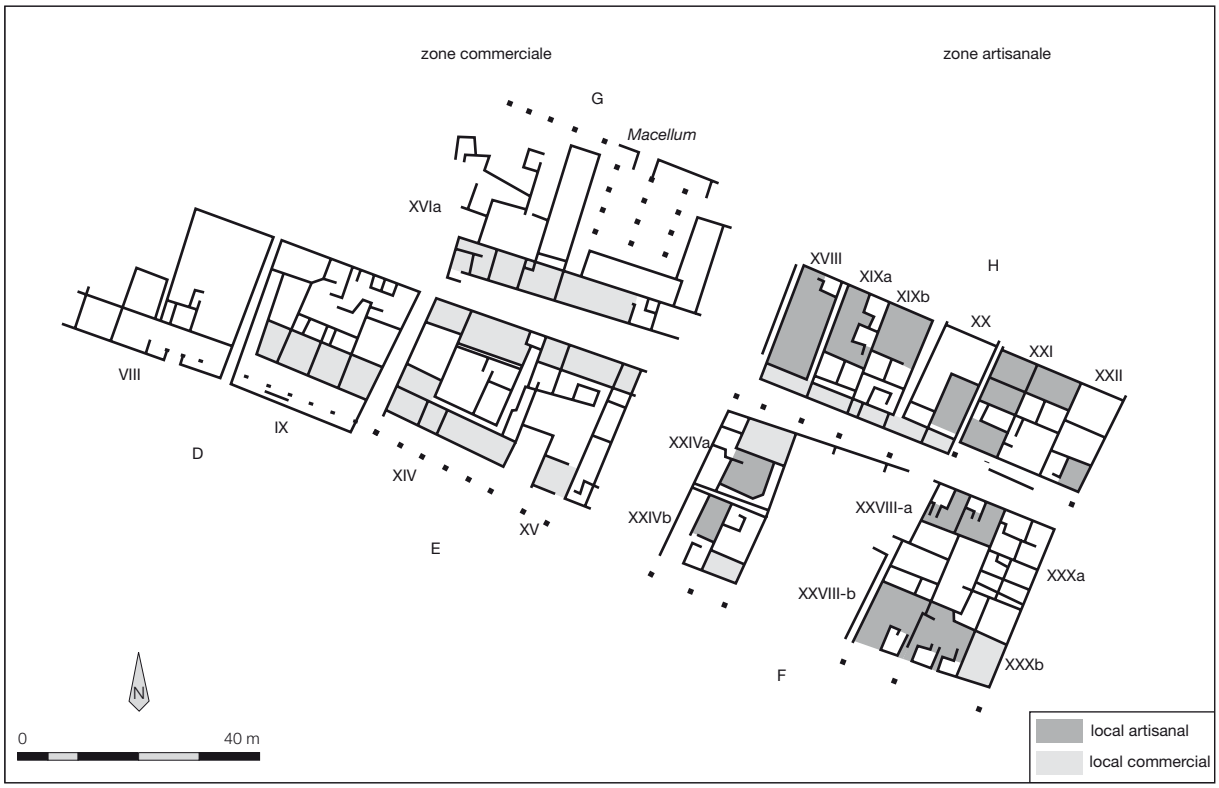


Fig. 69 : Alésia, quartier sud-est du forum - localisation des locaux artisanaux et commerciaux

ateliers installés dans des pièces fermées, mais aussi dans des cours. Cette zone est spécialisée dans le travail métallurgique. On remarque trois types d'organisations différentes. Nous sommes tout d'abord confronté aux constructions dans lesquelles l'activité artisanale occupe la quasi-totalité de la parcelle, la partie habitation étant alors limitée. L'ensemble XX de l'îlot H [014] est représentatif de cette catégorie : la maison n'occupe que 15 % de la superficie totale de la parcelle. On note cependant que, lors du remaniement du quartier dans la première moitié du II^e^ siècle, la surface habitable est augmentée. Viennent ensuite les unités d'habitation dans lesquelles les maisons et les ateliers sont étroitement imbriqués, comme c'est notamment le cas dans l'îlot F. Enfin, on trouve des ateliers qui sont indépendants de toute construction. On peut, par exemple, citer le local situé entre les ensembles XXVIII-a et XX-a où aucune trace d'habitation n'a été repérée. Les activités artisanales sont plus faciles à appréhender que les activités commerciales. Elles laissent en effet un certain nombre de traces et de structures permettant de les identifier, tels que des foyers. Cependant, la seule présence d'un foyer ne permet pas d'identifier un atelier avec certitude, il peut en effet faire partie d'une pièce de séjour ou d'une cuisine. Il est donc également nécessaire de découvrir d'autres éléments caractéristiques de ces activités, tels que des déchets et des ratés de fabrication ou des fragments de creusets.

Enfin, le site de Chavannes 11 à Lausanne a livré deux ensembles, A et B [173-186], aux plans complexes dans lesquels les activités commerciales et artisanales occupent une place importante (fig. 70). Là aussi, ce n'est pas la présence seule d'aménagements spécifiques qui a permis d'identifier ces locaux avec certitude. Bien qu'il ne soit donc pas toujours possible de faire la distinction entre

foyer domestique et foyer artisanal, on peut proposer, sans trop de risque une identification comme local artisanal lorsque le foyer se trouve dans une pièce de grande dimension, au sol de terre battue et en bordure de rue. Plusieurs ateliers ont été repérés dans l'ensemble B [183] et un seul dans l'ensemble A [178]. En ce qui concerne l'ensemble B, lors des trois première phases d'occupation, entre 20 et 80 ap., les ateliers sont installés en bordure de la voie. Lorsque les bâtiments sont reconstruits à la fin du I^{er} siècle, il semble qu'ils soient installés à l'intérieur de la parcelle, en arrière de boutiques (fig. 70 – état 8) ; on a retrouvé des pesons de métiers à tisser dans l'une de ces pièces. La grande majorité de la parcelle est alors occupée par des activités à vocation économique. De même, le seul local artisanal mis au jour dans l'unité d'habitation A est daté de la première période d'occupation et se trouve également rejeté à l'intérieur de la parcelle (fig. 70 – état 4). Ces différents éléments nous indiquent que la position de ces locaux n'est pas liée à une évolution de la répartition des espaces au cours du temps. Des boutiques apparaissent dans la deuxième moitié du I^{er} siècle et sont tous placés en bordure de la rue. On peut enfin remarquer que les espaces dévolus au stockage sont relativement répandus dans ce quartier et sont également presque tous placés en façade des bâtiments.

Il n'est pas rare que des caves soient installées à proximité des locaux commerciaux ou artisanaux ou, comme à Alésia, que leur escalier débouche dans les cours artisanales. Cependant, on voit à Bliesbruck que les sous-sols ne sont pas toujours installés aux côtés de ces espaces à vocation économique. On peut alors se demander dans quelle mesure ces deux éléments sont liés.

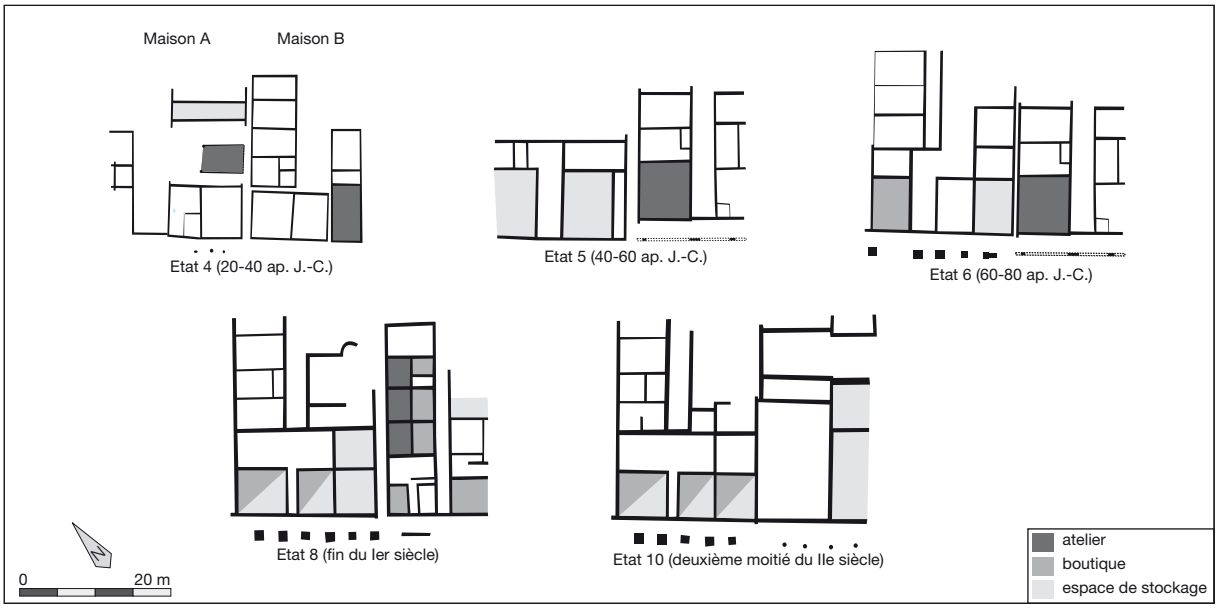


Fig. 70 : Lausanne, Chavannes 11, localisation des locaux artisanaux et commerciaux (d'après Berti Rossi, May Castella 2005, p. 214-215)

2. Les caves

La cave est l'un des éléments les plus représentatifs de l'architecture domestique des provinces septentrionales de l'Empire romain. Elle est principalement, et très largement, présente dans les agglomérations secondaires et dans les *vici* installés en liaison avec un camp militaire ; des exemples, moins nombreux, ont également été relevés dans les capitales de cité.

Hormis quelques rares exceptions, les sous-sols découverts appartiennent tous aux habitations modestes ou moyennes, qui abritent souvent des locaux à vocation artisanale et/ou commerciale. Ainsi, à Avenches par exemple, aucune des maisons faisant l'objet d'une présentation dans le catalogue n'est dotée d'une cave. Cependant, dans certaines villes, comme Amiens ou Reims, il est courant



Fig. 71 : Reims, emplacement des caves dans différents îlots
a : site du Conservatoire (d'après Berthelot, Balmelle, Rollet 1993, p.52)
b : boulevard Joffre (d'après Neiss *et alii* 2007, p. 301)

d'en trouver. À Amiens, les quatre maisons découvertes sur le site du Palais des Sports possédaient une cave. Ces sous-sols ont été construits à différentes périodes : l'un d'eux provient d'une phase antérieure à la maison en question et a été intégré à la nouvelle construction [021], les trois autres, quant à eux, ont été ajoutés aux maisons lors de réaménagements postérieurs [026-027-028]. En ce qui concerne Reims, deux îlots, pour lesquels les limites des différentes unités d'habitation n'ont pas été déterminées, comportent un nombre relativement élevé de caves. Ainsi, les trois *insulae* partiellement découvertes sur les sites du Conservatoire [252] (fig. 71-a) et du boulevard Joffre [250] (fig. 71-b) comptabilisent trente trois caves sur les cent cinquante trois retenues pour cette étude.

Ces dernières sont toutes issues du catalogue qui ne regroupe que les maisons pour lesquelles un plan complet, ou suffisamment connu pour permettre une analyse, a été levé. Plus de la moitié de ces maisons semble posséder une cave (153 caves pour 283 maisons répertoriées), mais ce nombre n'est pas représentatif de leur fréquence dans l'habitat de notre zone d'étude et doit être nuancé. En effet, la découverte d'une cave est relativement courante. De plus, sa position en sous-sol permet une bonne conservation de sa structure et, souvent également, de son élévation, même si bien souvent, il ne reste que pas ou peu de vestiges de la maison à laquelle elle appartenait. Cependant, les décombres des niveaux supérieurs effondrés nous donnent des éléments de réflexion sur les pièces de surface. De plus, les caves découvertes sans liaison apparente avec une construction nous renseignent tout de même sur la présence d'une habitation. Ainsi, on voit que, dans les quartiers mis au jour dans diverses agglomérations, notamment celles qui sont occupées par des *Streifenhäuser,* la plupart des maisons comporte une cave. A la Saalburg par exemple (fig. 72) - agglomération qui s'est développée à côté d'un camp dont les maisons, faute de plan complet, ne sont pas présentées dans notre catalogue - on voit que l'ensemble des habitations installées de part et d'autre de la rue possédait une cave en façade. De même, seule une cave retrouvée à Metz apparaît dans le tableau

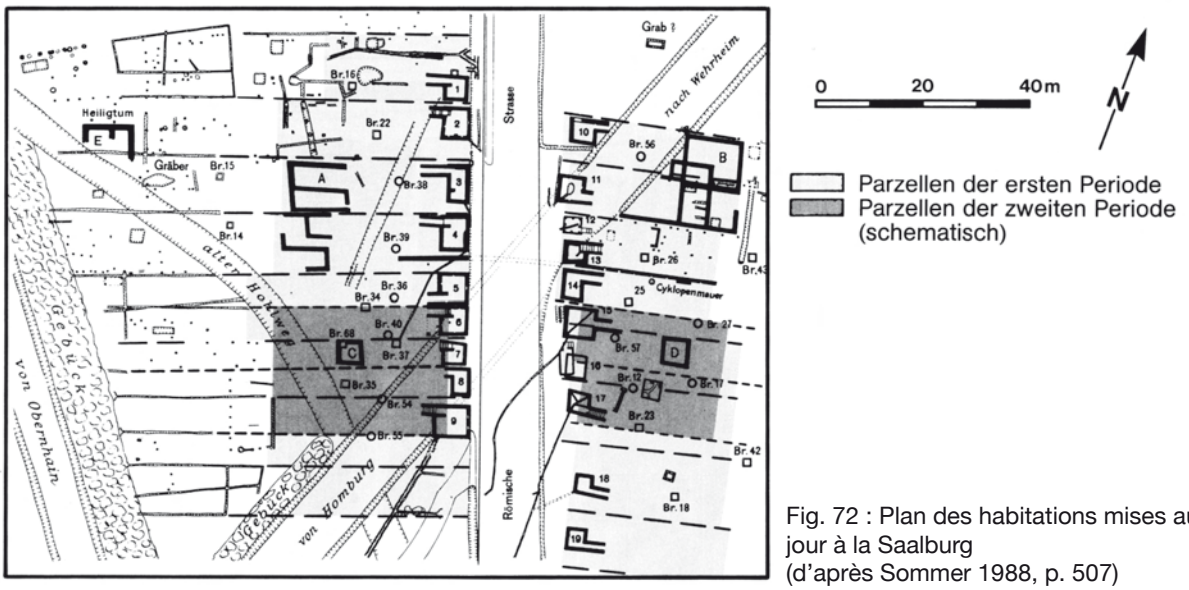


Fig. 72 : Plan des habitations mises au jour à la Saalburg
(d'après Sommer 1988, p. 507)

récapitulatif (tableau 21), alors qu'une douzaine au moins ont été relevées[231]. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Enfin, il faut mentionner le problème posé par le site de Vertault. En effet, seules neuf caves ont été répertoriées dans cette étude, alors que le nombre de caves mises au jour dans la ville est nettement supérieur : plus de soixante dix ont été repérées. Les fouilles qui ont permis la mise au jour d'une grande partie de la ville sont anciennes ; elles ont essentiellement été réalisées entre 1860 et les années 1930 et il est fréquent que des sous-sols soient mentionnés sans pour autant être localisés sur les plans de fouille. De plus, les différentes unités d'habitation n'ont été que rarement individualisées et les données sont difficilement exploitables[232]. Néanmoins, les neuf sous-sols de notre catalogue paraissent très représentatifs de ce que l'on trouve sur ce site (fig. 73).

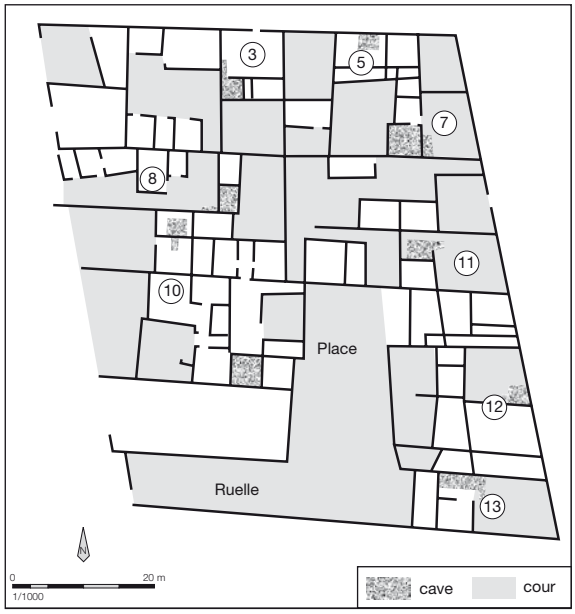


Fig. 73 : Vertault, localisation des caves dans la partie nord de l'îlot 43
(d'après Bénard *et alii* 1994, p. 100)

2.1. Les travaux de M. Mangin sur Alésia

Les recherches sur les sous-sols sont quasi inexistantes ; seuls quelques paragraphes les décrivent dans leurs grandes lignes. Le développement le plus important et le plus complet a été réalisé par M. Mangin dans le cadre de son étude sur les constructions situées au sud-est du *forum* d'Alésia. Le nombre conséquent de caves fouillées sur le site[233] lui a permis d'effectuer une analyse poussée et exhaustive de ces constructions[234], en se fondant sur les dimensions de chacune d'entre elles et de leur cage d'escalier, sur les différentes structures qu'elles comportent, ainsi que sur les techniques et les matériaux mis en œuvre pour leur édification[235].

Leur construction intervient majoritairement à partir de la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. et se poursuit durant tout le II^e^ siècle. Cependant, on note que les deux zones commerciale et artisanale ne connaissent pas la même évolution. Dans la première, les caves apparaissent au I^er^ siècle (horizon II), mais la plupart est abandonnée lors de l'horizon suivant (une seule est construite et deux sont réutilisées), alors que dans la partie orientale, douze sous-sols ont été répertoriés pour les II^e^ et III^e^ siècles (six sont installés à cette période et six, antérieurs, sont réutilisés).

231 Flotté 2005.

232 Il faut mentionner l'important travail réalisé sous la direction de M. Jouin qui a entrepris, dans le cadre d'un PCR sur Vertault, de collecter l'ensemble des données disponibles dans les carnets des fouilles anciennes, dans le but de réaliser un remontage des plans et de tenter d'individualiser au maximum les différentes unités d'habitation : Jouin-Méniel 2003.

233 Plus de 135 sous-sols ont été fouillés sur l'ensemble du site, dont 36 pour ce quartier précis.

234 Mangin 1981 : tome I, p. 226-235.

235 Mangin 1981 : tome II, pl. 123-127.

L'essentiel du travail de M. Mangin a consisté en la réalisation d'une typologie à partir de l'analyse de trente sous-sols. Elle repose sur le plan et la position de leur escalier d'accès qui est toujours décentré. Il dénombre ainsi quatre grandes catégories dans lesquelles les caves sont réparties de manière inégale (fig. 74) :

- Le type I englobe les caves possédant un escalier droit à une volée ; vingt-et-une caves entrent dans cette catégorie. Quatre variantes ont été établies, dont deux sont largement surreprésentées (15 sur 21)
    - **I1** concerne les escaliers ayant une cage indépendante et dont la porte se trouve au sommet,
    - **I2** : l'escalier est également situé à l'extérieur de la cave dont il est séparé par un palier et un vestibule, la porte est alors installée au pied de l'escalier,
    - **I3** : l'escalier prend naissance à l'intérieur de la cave et se poursuit dans une cage d'escalier indépendante extérieure fermée au sommet par une porte,
    - **I4** montre une cage d'escalier à laquelle on accédait par un palier et qui est séparée du sous-sol à proprement parler par un mur dans le prolongement duquel se trouve la porte.
- Le type 2 regroupe les escaliers à double volée (5 sur 30). Les variantes dépendent de l'indépendance de la cage d'escalier soit indépendante ou non.
    - **II1** comporte une cage d'escalier indépendante au sous-sol de laquelle il est séparé par une porte située dans un de ses angles,
    - **II2** : l'escalier se trouve dans la cave, la porte est donc installée à son sommet,
    - **II3** présente une cage d'escalier à l'intérieur de la cave, mais dont elle est séparée par un mur ou une rampe, la porte d'accès est placée au sommet de l'escalier.
- Le type 3 ne comporte que deux exemples présentant une cage d'escalier en quart de rond ; il n'apparaît pas avant le II^{e} siècle.
- Le type 4 regroupe les caves possédant un escalier de bois, à une ou deux volées ; il n'est représenté que par deux individus contemporains du type 3. L'escalier débouchait soit par une trappe dans la pièce située au-dessus, soit par une porte dans une cour voisine.

L'essentiel des caves mises au jour à Alésia entre dans la première catégorie. J.-P. Petit a utilisé cette typologie pour les caves du quartier ouest de Bliesbruck[236] (tableau 21) et les a toutes rapprochées, à l'exception d'une seule, du type I1, c'est-à-dire des caves qui possèdent un escalier installé à l'extérieur de leur emprise, dans une cage indépendante. Cependant, quand on y regarde de plus près, il apparaît que la plupart des sous-sols de Bliesbruck possédaient un escalier de bois[237], ce qui correspond au type IV. On peut alors se poser la question de la pertinence de créer une catégorie pour la seule présence d'un escalier en bois, puisque celui-ci n'est pas lié à la position de la cage d'escalier par rapport aux sous-sols. De plus, il est clair que cette typologie a été mise en place grâce à l'étude des caves d'un secteur circonscrit d'Alésia. Mais quand on cherche à l'appliquer à

236 Petit 2001a, p.142-145.
237 Cf. Petit 2001a et Petit *et alii* 2005, p. 105.

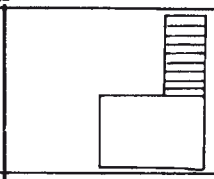
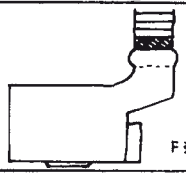
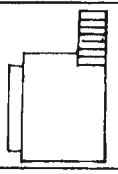
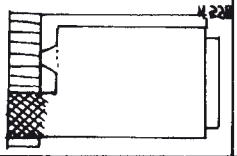
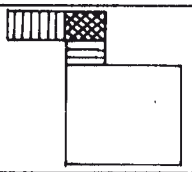
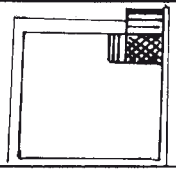
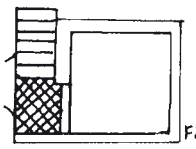
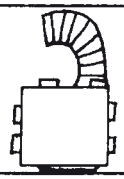
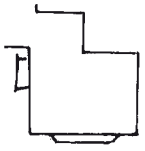
type - variante	TYPE I . Escalier droit à une volée			hor Ib	hor II	hor IIIa	hor IIIb	total
I1	 F290	escalier extérieur	● dans cage indépendante du sous-sol ● arrivant dans un angle ou sur un des côtés indifféremment ● sortie surtout Sud ● largeur : 0,80 à 0,90m ● porte au sommet	F 172	F 290 H 208 E 227 E 230 G 216	H 309		7
I2	 F303	escalier extérieur variante	● cage séparée du sous-sol par palier et vestibule ● mur vestibule : ¼ de rond, oblique rectiligne ● largeur : 0,95 et 1,10m ● porte au bas pied escalier			G 302 F 303		2
I3	 H221	escalier extérieur et intérieur	● intérieur du tiers ● intérieur des deux-tiers avec palier intermédiaire ● sans rampe ni mur de séparation ● porte au sommet		H 221 H 240 H 217 G 214			4
I4	 H228	escalier intérieur	● dans cage séparée du sous-sol par un mur allongé sur un côté avec palier au pied ● largeur : 1,00m ● porte dans prolongement du mur séparatif.	F 190 C 101 D 108	F 218 H 228 A 205 E 207		F 483	8
total				4	13	3	1	21
TYPE II . Escalier à double volée								
II1	 F186	escalier extérieur	● dans cage indépendante du sous-sol ● arrivant dans un angle ● largeur : 0,80 à 1,00m ● porte à l'entrée dans le sous-sol	F 186	D 208			2
II2	 A202	escalier intérieur	● sans séparation avec le sous-sol ● palier intermédiaire ● largeur : 1,10m ● porte au sommet		A 202			1
II3	 F214	escalier intérieur	● dans une cage séparée du sous-sol • par une rampe • par un mur séparatif ● largeur : 1,00 - 1,05m ● porte au sommet		F 214	D 319		2
			total	1	3	1	—	5
TYPES III ET IV - Escalier tournant à une volée et escalier bois								
III	 H318		● dans cage quart de rond ● largeur : 0,70 à 1,00m ● porte au sommet			H 318 E 328		2
IV	 F383		● double volée, sortie extérieure ● échelle intérieure vers pièce supérieure ?			F 383 F 392 393		2
total				—	—	4	—	4

Fig. 74 : Typologie des sous-sols d'Alésia proposée par M. Mangin (Mangin 1981, pl. 126)

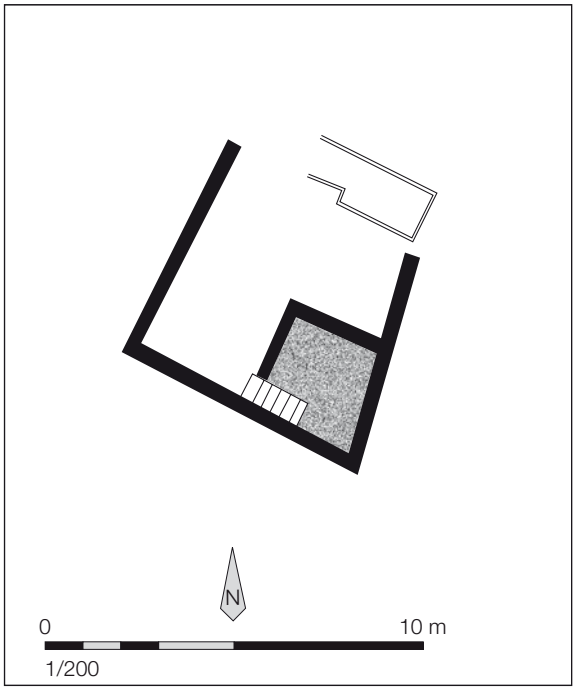


Fig. 75 : Alésia, maison de l'îlot J
(d'après Bénard 1976, p. 528)

une autre construction de la ville, celle découverte dans l'îlot J, on s'aperçoit que cette cave (fig. 75) ne rentre dans aucun des types proposés ; en effet, elle possède un escalier interne à une seule volée qui n'est pas séparée de l'espace de la cave. Enfin, il est souvent difficile de savoir à quelle catégorie correspondent les caves retenues. Par exemple, elles ne sont souvent que situées sur les plans de bâtiments, sans que la position de l'escalier ne soit précisée, ou que soit indiqué le nombre de volées qui composent l'escalier en question ; c'est notamment le cas pour les sites du Conservatoire [252] (fig. 71-a) et du boulevard Joffre à Reims [205] (fig. 71-b).

Dans un deuxième temps, M. Mangin a opéré une différenciation de la fonction de ces espaces. Ainsi, la majorité d'entre eux sont bâtis avec soin et possèdent des aménagements caractéristiques tels que des soupiraux, des niches, des tables ; il mentionne également la présence, plus rare, de statuettes de divinités. Selon lui, ces locaux regroupent alors plusieurs fonctions : utilitaire, religieuse et de séjour ; cette fonction est la plus répandue. Il oppose à ces sous-sols à fonction multiple les caves à vocation purement utilitaire, qui sont destinées au seul stockage des denrées ; elles peuvent être de profondeur minime, et comporter un escalier comme unique aménagement. Peu d'exemples entrent dans cette catégorie : ainsi, à Bliesbruck, seules deux caves correspondent à ce type sur les huit mises au jour dans le quartier ouest (fig. 76).

2.2. La fonction des caves

L'utilisation de ces locaux n'est pas aisée à restituer. Les différentes fonctions énoncées par M. Mangin ne sont pas forcément illustrées par des vestiges archéologiques. Ainsi, si le rôle de stockage est bien attesté — de nombreuses caves comportaient soit des amphores, soit des fosses creusées le long des murs qui étaient destinées à recevoir des amphores ou des *dolia*, soit encore des meules réutilisées pour servir de supports — les fonctions religieuse et de séjour posent quelques problèmes quand on les confronte aux réalités du terrain.

En effet, la fonction religieuse des sous-sols n'est que très peu représentée, seule l'une des caves repérée dans le catalogue peut prétendre à cette interprétation. Il s'agit de la cave de la maison à la Mater [020] située au nord du *forum* à Alésia qui possède la particularité d'être décorée d'enduits peints et dans laquelle a été découverte une statuette, qui a donné son nom à la construction, au pied d'une niche très soignée. D'autres exemples sont connus dans d'autres provinces de Gaule. L'une des découvertes les plus importantes a été réalisée sur le site de Saint-Marcel -*Argentomagus*.

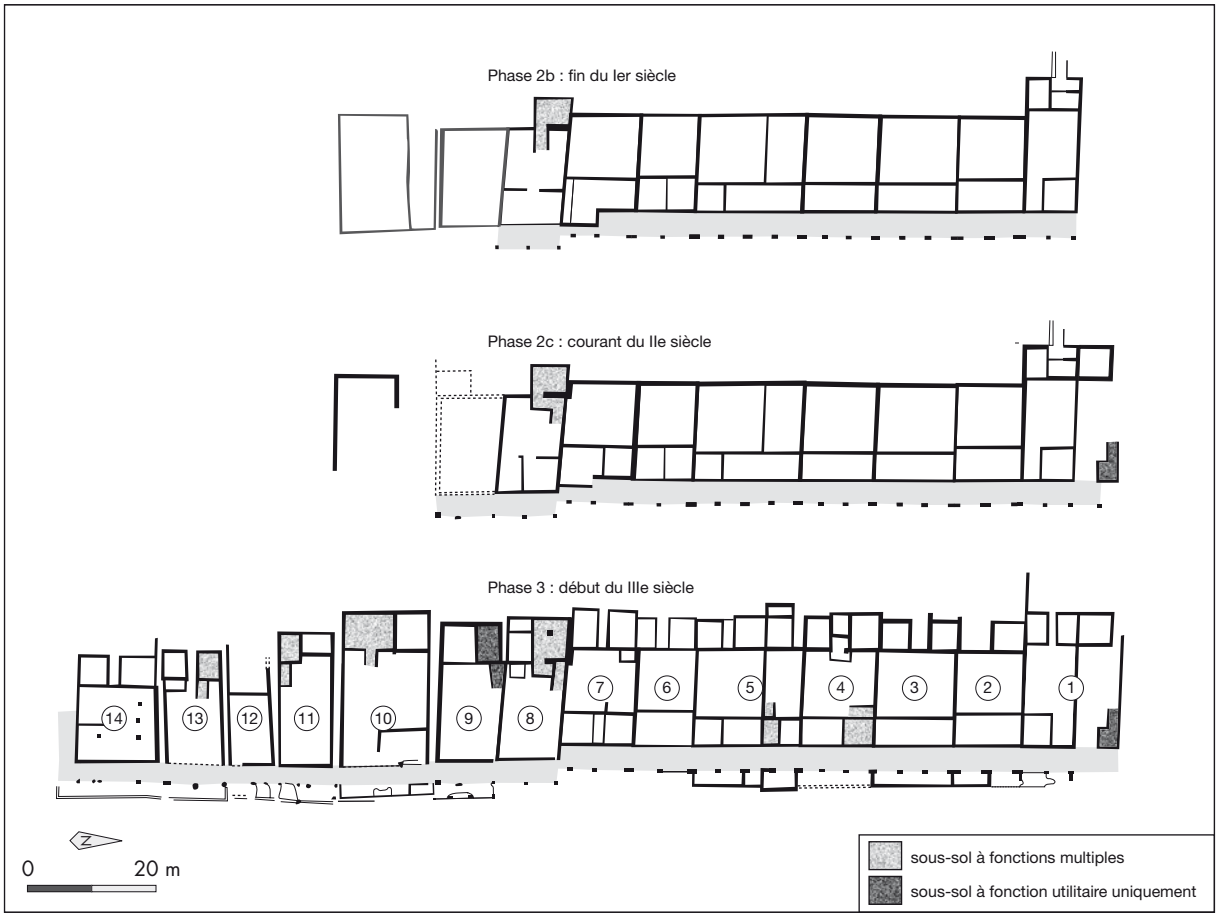


Fig. 76 : Bliesbruck, quartier ouest, emplacement des caves et distinction des deux types de fonctions existants selon M. Mangin (d'après Petit 2001)

Dans la cave la plus petite d'une maison, qui en comptait deux, a été mis au jour un édicule carré de 1,70 m de côté qui comportait deux statues d'hommes séparées par un phallus, installées derrière une petite table en pierre circulaire, ainsi qu'une statuette de Vénus écrasée ; les murs latéraux et le mur arrière de cet édicule, ornés d'éléments sculptés, étaient décorés de peintures[238]. On peut encore signaler l'agglomération d'Entrains-sur-Nohain, où une cave a également livré une statuette installée dans une niche ; à ses pieds étaient posés deux petits pichets à offrande[239]. Il semble aussi que P.-C. Grignon, au Châtelet-de-Gourzon, ait fouillé dix-huit caves qu'il a interprétées comme des sanctuaires privés et qu'il nomme *aedicules*[240].

La fonction de séjour mise en avant par M. Mangin soulève aussi un certain nombre de questionnements. Elle repose principalement sur une idée faussée concernant l'habitat protohistorique, et qui a longuement perduré. Beaucoup de sous-sols et celliers ont, en effet, été interprétés lors de leur découverte, sans doute de par leurs dimensions restreintes, comme des

238 Coulon 1996, p. 141-147, et plus particulièrement la page 142 où se trouve une photo de cet édicule avec les divers éléments en place

239 Devauges 1970, p. 479-480 ; Devauges 1988, p. 282-283.

240 Coulon 1996, p. 146 ; Petit, Mangin 2002, p. 113.

habitats enterrés et étaient appelés « fonds de cabanes »[241]. L'auteur avance l'hypothèse que la mise en place de ces locaux enterrés ou semi-enterrés est une survivance des traditions indigènes due aux autochtones qui n'abandonnent pas leurs habitudes de construction après la conquête. On ne peut en effet nier que les constructions possédant une cave relèvent d'une tradition indigène. Cette persistance des habitudes vernaculaires est attestée par l'évolution des caves sur le site du Parking de la Mairie à Besançon. Le site est en effet occupé durant tout le Ier siècle avant notre ère par des constructions comportant une pièce unique et une cave ou cellier[242]. Ces aménagements seront abandonnés définitivement dès les années 30 av. J.-C, et seule une habitation en sera dotée au début du Ier ap. J.-C. M. Mangin restitue dans ces locaux une chambre ; la pièce supérieure aurait, quant à elle, fait office de cuisine et de salle commune. Le fait que plus des trois quarts des sous-sols retrouvés à Alésia possèdent un escalier débouchant dans un espace décrit comme découvert pose problème dans cette restitution des différentes fonctions des espaces. Il est en effet difficilement envisageable d'y voir une pièce de séjour, notamment une chambre, dont l'accès nécessitait de passer par l'extérieur de la maison. On peut néanmoins garder présente à l'esprit la fonction de séjour comme une réalité en s'appuyant sur l'exemple d'une cave découverte à Kaiseraugst. Celle-ci était décorée de peintures murales et dotée d'un plancher. On y a notamment retrouvé une table en pierre et un coffret contenant des récipients en verre de grande qualité[243] (fig. 77).

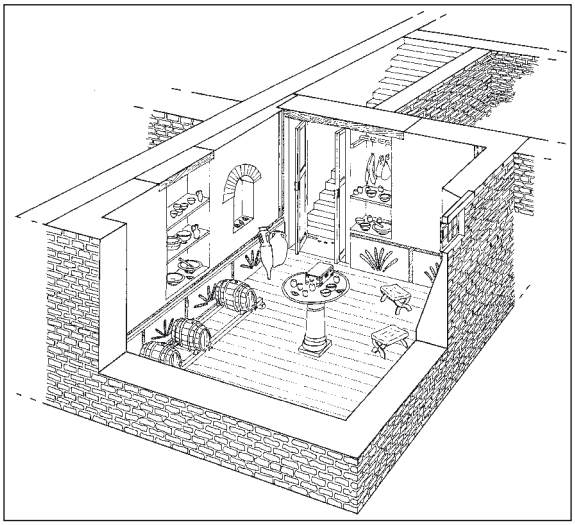


Fig. 77 : Augst, reconstitution de la cave (d'après Hoek-Bruder 1998, p. 74)

2.3. La construction des caves

Le tableau récapitulatif (tableau 21) et le graphique suivants (fig. 78) montrent très clairement que l'essentiel des caves a été construit à partir du milieu du Ier siècle de notre ère et pendant tout le IIe siècle. Il faut considérer cette donnée avec précaution et préciser que plusieurs cas de figure diamétralement opposés coexistent. Si l'on se penche sur l'évolution du quartier ouest de Bliesbruck (fig. 76), on voit que la plupart des caves ne sont pas construites en même temps que

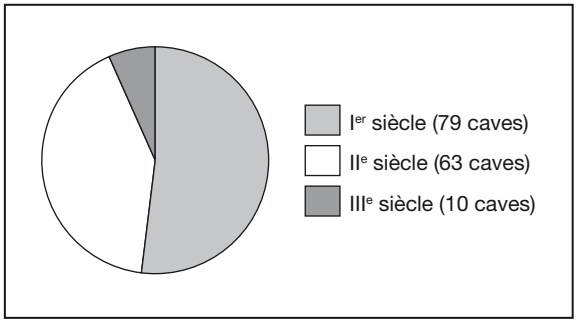


Fig. 78 : Datation de la construction des caves

241 La même remarque a été faite par C. Brunetti à propos de l'identification des fosses et celliers découverts au milieu du XXe siècle à Yverdon par R. et A. Kasser qui les mentionnent sous le terme générique d'habitat : Kasser 1954 et Brunetti 2007, p. 126.
242 Guilhot, Goy 1992, p. 54-70.
243 Hoek-Bruder 1998.

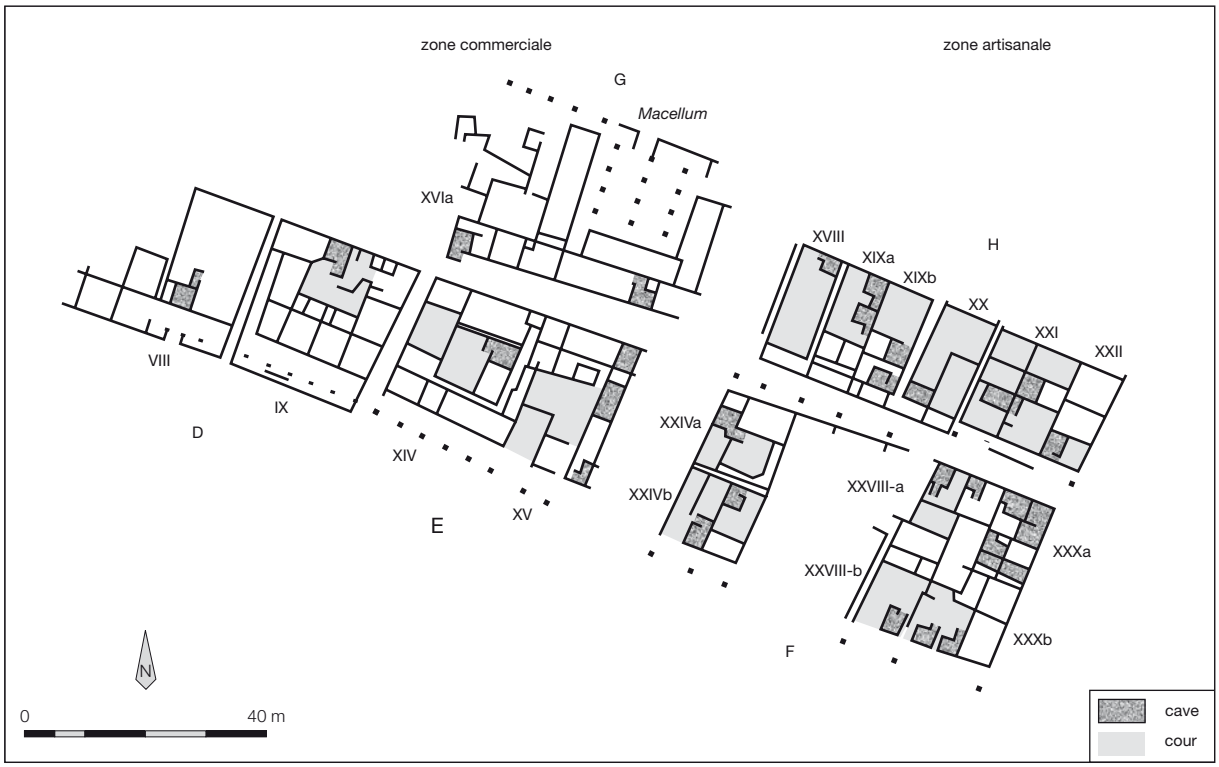


Fig. 79 : Alésia, quartier au sud-est du forum, localisation des caves, toutes phases confondues (d'après Mangin 1981, pl. 6)

les maisons dans lesquelles elles se trouvent, mais sont le fruit de réaménagements tardifs, ce qui explique leur datation basse. L'inverse s'est produit à Alésia. En effet, la construction des différents sous-sols du quartier sud-est (fig. 79) s'échelonne du milieu du I^er^ à la fin du III^e^ siècle, mais le plus grand nombre est daté du début du II^e^ siècle. Cependant, plusieurs de ces sous-sols ont été construits lors de phases antérieures ; certains d'entre eux ont été abandonnés et remblayés, tandis que d'autres ont été restaurés et réaménagés pour être ensuite intégrés aux nouveaux bâtiments. C'est notamment le cas des maisons XIV [003] et XV [004] de l'*insula* E, dont le premier état des caves remonte à la première moitié du I^er^ siècle de notre ère. Enfin, toujours à Bliesbruck, mais dans le quartier est cette fois, toutes les maisons, sont dotées de caves lors de leur construction (fig. 80, phase 1). Celles des maisons 2 et 7 ont été abandonnées lors des remaniements effectués dès la fin du III^e^ siècle (fig. 80, phase 2). D'autres ont également disparu au cours du IV^e^ siècle (fig. 80, phase 3).

La superficie moyenne de ces sous-sols est d'environ 13 m² . Si l'on se penche sur la répartition des surfaces des différentes caves (fig. 81-a), on observe que la majorité d'entre elles ont une superficie relativement réduite, comprise entre 5 et 9 m². On remarque également des pics importants à 11 et 12 m². Mais, l'existence de huit caves de très grandes dimensions, couvrant plus de 28 m², permet de contrebalancer cette impression de petitesse.

En regardant plus précisément la surface des caves de quelques sites, on remarque des différences notables d'une ville à l'autre, et même d'un quartier à l'autre. Ainsi, à Alésia (fig. 81-b), près des trois quarts des sous-sols pris en compte (18 sur 23) ont une superficie inférieure à



Fig. 80 : Bliesbruck, quartier est, emplacement des caves
(d'après Petit 1998, fig. 123)

la superficie moyenne ; la plupart (15 sur ces 18) se situe entre 6 et 9 m². La même chose est visible à Reims (fig. 81-c) où les caves présentant une surface inférieure à 13 m² sont au nombre de 30 (sur 34). Par contre, la proportion est inversée à Bliesbruck (fig. 81-d). On peut également mentionner le fait que les sous-sols du quartier est ont une superficie relativement homogène - 6 sur 10 répertoriés ont une surface comprise entre 20 et 22 m² -, alors que ceux du quartier ouest s'échelonnent de 7 à 38 m².

On peut alors se poser la question de savoir ce qui explique ces différences de taille ? Faut-il y voir une distinction fonctionnelle ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question puisque l'on ne connaît pas avec certitude la fonction de ces espaces. Néanmoins, on peut avancer l'idée que les caves dont la superficie ne dépasse pas les 5 m² étaient probablement dévolues à la seule fonction de stockage. Tous ces locaux ont été retrouvés à Reims, principalement sur le site du Conservatoire

(fig. 71-a), à deux exceptions près : l'une est située à Mâlain [206] et la seconde à Bad Wimpfen [075], et majoritairement dans des pièces installées en bordure de rue, dans lesquelles les fouilleurs proposent de voir des commerces[244]. Faut-il alors voir dans les caves dont les dimensions sortent du commun, c'est-à-dire celles dont la surface est nettement supérieure à la moyenne, à partir de 20 m², une fonction plus complexe ? On peut, par exemple, rappeler le cas de la maison de la cave à la « Mater » dans laquelle une fonction cultuelle est attestée. Bien qu'elle n'occupe qu'une surface de 20 m², elle se démarque nettement des autres puisque la surface moyenne des sous-sols d'Alésia n'est que de 8,5 m². Enfin, il ne semble pas que la taille des caves ait un quelconque rapport avec leur emplacement au sein de la maison.

Un autre problème se pose, celui de la hauteur de ces locaux. Elle n'est pas toujours connue, et cela pour deux raisons principales. Tout d'abord, il n'est pas rare que ces espaces soient uniquement repérés mais qu'ils n'aient pas fait l'objet d'une fouille complète, seuls quelques dizaines

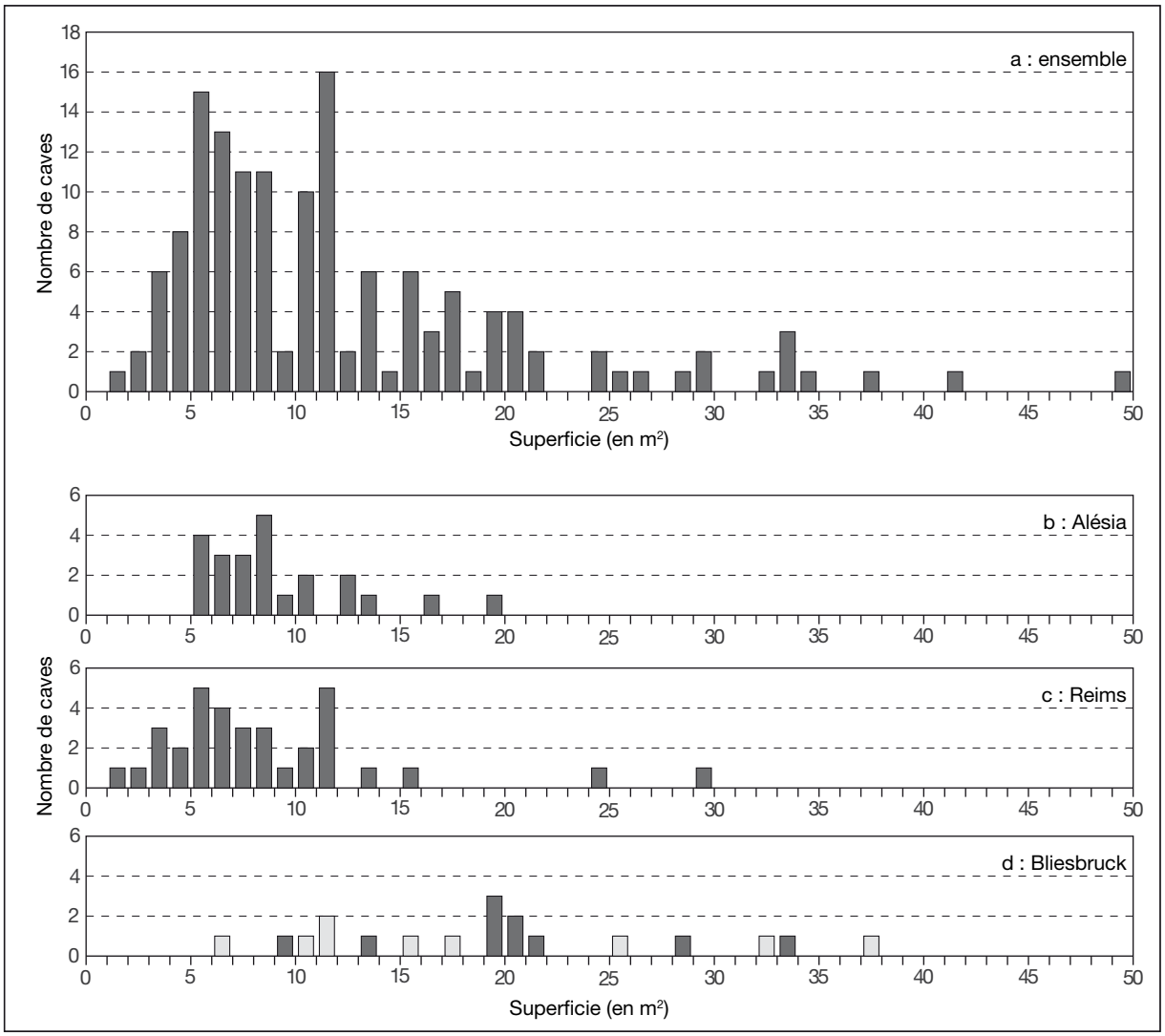


Fig. 81 : Distribution des caves dans des classes de superficie de 1 m2
a : ensemble du corpus ; b : Alésia ; c : Reims ; d : Bliesbruck est (gris foncé) et ouest (gris clair)

244 Berthelot, Balmelle, Rollet 1993, p.59

de centimètres peuvent avoir été vidés. On peut citer les exemples de Reims et de Vertault. Ensuite, les assises supérieures des murs des caves ont souvent disparu. Ainsi, la plupart des couvertures des niches ne sont plus en place. Néanmoins, la profondeur des caves de plusieurs sites est connue et est généralement comprise entre 1,90 m et 2,20 m.

2.4. Emplacement des caves

La position de la cave au sein des îlots, en façade ou à l'intérieur des différents ensembles, doit probablement répondre à un impératif de construction : 59 % d'entre elles ont été installées en façade des habitations, et 41 % à l'intérieur des îlots ou à l'arrière des maisons. Il est possible que l'installation de ces espaces en façade soit liée à l'existence de locaux à vocation artisanale ou commerciale à l'avant des maisons, qui nécessite la présence d'espaces de stockage, mais elle peut tout simplement aussi dépendre d'un choix du propriétaire ou du constructeur. Néanmoins, l'idée que les caves bâties en façade aient un lien direct avec des boutiques ou des ateliers peut être en partie confirmée par le fait que l'ensemble des habitations des artisans et commerçants, installées dans des *vici* à proximité immédiate des camps du *limes,* possède un sous-sol situé en bordure de rue[245]. On peut également se demander pourquoi, dans des sites comme Bliesbruck (fig. 76 et 80) ou Vertault (fig. 73), la majorité des sous-sols sont rejetés à l'arrière des maisons ou à l'intérieur de l'îlot.

Une question se pose quant au débouché de l'escalier. Près de trois quarts des caves étaient accessibles depuis un espace couvert, la pièce de la maison qui surplombe la cave. Le quart restant, dans lequel l'accès de la cave est situé dans une cour, concerne presque exclusivement Alésia, Mâlain et Vertault, trois sites géographiquement proches. Faut-il y voir une spécificité de l'habitat de cette région ? Cet élément permet surtout de repousser la notion de fonction de séjour dans ces sous-sols, et met plus particulièrement en avant la fonction de stockage (denrées alimentaires ou matériel lié à un travail artisanal par exemple) en les dissociant de la maison à proprement parler installée au-dessus. On peut également mentionner deux cas particuliers, situés tous deux à Alésia, qui présentent un sous-sol dont l'escalier débouche dans une rue. Le premier concerne un sous-sol installé sous une habitation, l'ensemble XV de l'îlot E [004]. Le second concerne l'espace XVI-a de l'îlot G [011], qui est dévolu au commerce.

2.5. Les matériaux de construction

La quasi-totalité des sous-sols, 129 sur 153, pour lesquels les matériaux utilisés sont connus, était constituée de murs réalisés en matières dures : moellons de pierre ou de craie, terre cuite, selon les matériaux locaux disponibles, généralement liés au mortier ; certains présentent un liant à la terre ou à la glaise. Quelques-unes comportaient également une ou plusieurs arases de tuiles ou de briques. À Mâlain, la cave 55 de la maison au pied de table [208] avait la particularité de posséder des poteaux de bois pour marquer les angles. Les murs pouvaient ensuite être recouverts d'un enduit ou tout simplement dotés de joints tirés au fer qui parfois étaient rehaussés de rouge. Il faut noter

245 Sommer 1988.

la particularité de la cave de la maison au Mercure de Reims [239] dont les murs étaient constitués de demi-*tegulae*. Enfin, quatre d'entre elles étaient très certainement boisées. Elles ne se trouvent pas dans une ville en particulier, mais sont géographiquement dispersées : à Alésia [019], à Baden [089] à Besançon [106] et enfin à Ladenburg [168-171]. A Besançon par exemple, la maison ouest mise au jour lors de la fouille du Collège Lumière [106] a fait l'objet d'un remaniement au milieu du I^{er} siècle qui s'est notamment traduit par l'installation d'une cave. Le long de la paroi nord-ouest de cette dernière ont été retrouvés des trous de poteau, et la paroi sud-est était matérialisée par une sablière.

2.6. Les aménagements spécifiques

Seules quatre vingt neuf caves, sur les cent cinquante trois répertoriées dans le tableau 21, ont pu être prises en compte pour étudier les soupiraux et niches. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, il est courant que la présence d'une cave soit relevée mais qu'elle n'ait ensuite pas été fouillée, le plus souvent par manque de temps ; dans ce cas précis, nous ne disposons pas de données sur son aménagement interne. De plus, les informations relatives aux sous-sols ne sont pas forcément toutes développées dans les publications, elles sont alors sommairement décrites. Mais, quelques sites pour lesquels un nombre conséquent de maisons est connu, tels qu'Alésia et Bliesbruck, permettent de mettre en évidence la grande hétérogénéité de la construction des soupiraux et des niches. Par exemple, la hauteur des soupiraux dans le mur, ainsi que leur largeur, sont très variables : la hauteur s'échelonne de 0,75 à 1,50 m, alors que leur base peut mesurer de 0,50 à 2 m. De même, la largeur des niches diffère énormément d'une cave à l'autre. Il est plus difficile de déterminer leur hauteur car leur mode de couverture n'est généralement pas conservé. Les techniques de construction employées sont également multiples. La plupart des soupiraux sont ébrasés, mais ils peuvent également être droits. Ceux ébrasés de Bliesbruck sont creusés à pan oblique dans la maçonnerie, alors qu'à Alésia, ils sont constitués de moellons décrochés les uns par rapport aux autres, ou à faces de parement disposées parallèlement au plan de travail, ou encore retaillés en biseau une fois le soupirail construit. Les niches peuvent être quadrangulaires, surmontées par un linteau de pierre ou de bois, ou voûtées de claveaux ; le fond peut être agrémenté de dalles sciées ou alors maçonné et enduit.

Le soupirail est l'un des éléments que l'on retrouve le plus fréquemment dans les sous-sols. Leur nombre varie d'une cave à l'autre : certaines n'en possèdent qu'un seul tandis que d'autres en ont deux ou trois. Le second aménagement le plus représentatif est la niche ; là encore il n'est pas rare qu'une même cave en ait comporté plusieurs. Ces deux éléments ne sont pas forcément présents dans une même cave : certaines ont en effet des soupiraux et pas de niches, d'autres des niches sans soupiraux. Cependant ce cas de figure reste rare, seuls trois exemples sont attestés.

Enfin, il est difficile de voir un lien de cause à effet entre la présence attestée de soupiraux et la position en façade d'une cave, du fait également de leur proximité fréquente avec une cour ou une arrière-cour, ou encore une rue secondaire ou une ruelle.

3. Les espaces ouverts

Les espaces ouverts sont l'un des éléments récurrents que l'on rencontre dans les maisons des artisans et des commerçants ; ils en font en effet partie intégrante. L'absence de constructions permet de les repérer. Dans la plupart se trouvent tout au plus des appentis réalisés en matériaux légers dont on relève les traces au sol. Il est également fréquent, quand ces espaces sont rejetés à l'arrière des maisons, que les palissades ou les murs limitant les parcelles aient laissé des traces. La nature de leur sol nous donne aussi des renseignements importants. En effet, nous l'avons déjà vu, il est souvent composé de graviers ou de cailloutis, ou encore d'un pavage de pierre. La présence de puits constitue enfin l'un des éléments constants des cours.

Des espaces ouverts ont été mis en évidence dans de nombreuses constructions ; leur position n'est pas fixe, mais est conditionnée par la place disponible et par les activités qui s'y déroulent (cour à usage domestique ou artisanale).

Ainsi, à Lausanne, sur le site de Chavannes 11 [173-186], on remarque deux organisations différentes. Les espaces découverts sont soit situés au milieu des locaux d'habitation, soit rejetés à l'arrière de la parcelle. Dans le premier cas, ils occupent de grandes surfaces, comme on le voit pour l'état 4 (fig. 82). Dans ce cas précis, plusieurs fonctions distinctes, l'une n'excluant pas la présence des autres, peuvent être restituées. L'activité essentielle est domestique. On y trouve en effet généralement des puits, mais on peut imaginer aussi l'existence de jardins potagers, du stockage du bois pour alimenter les foyers, et bien d'autres choses encore, tel qu'un espace où garer des véhicules. Mais, il est possible que des activités artisanales, protégées par des appentis, s'y soient également tenues. Cette fonction d'atelier dans un espace ouvert est attestée dans plusieurs ensembles d'Alésia, notamment dans ceux de l'îlot H [012-016]. La seconde organisation consiste en un passage ouvert qui permettait de circuler entre les corps de bâtiment constituant ces deux ensembles. Cette fonction

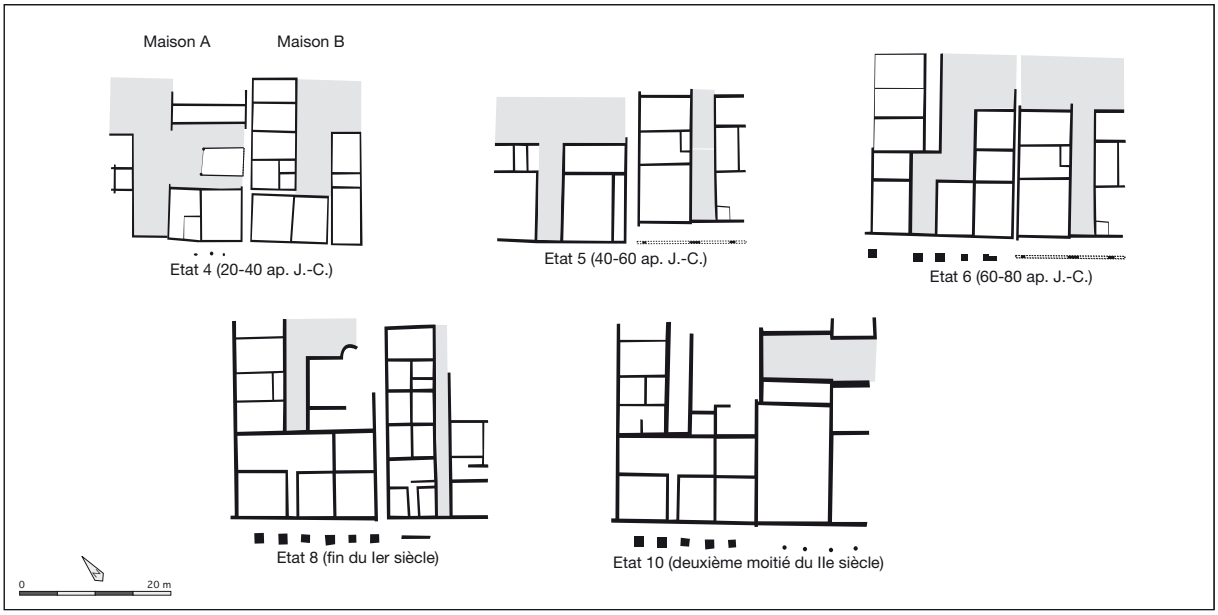


Fig. 82 : Lausanne, Chavannes 11, localisation des espaces découverts (d'après Berti Rossi, May-Castella 2005)

de passage n'empêche en rien la tenue d'autres activités : un foyer a en effet été retrouvé dans cet espace dans l'ensemble A (état 5) de Chavannes 11 à Lausanne [176].

Les bâtiments du secteur 3 découverts à Lausanne [187-188] présentent la particularité de posséder une cour commune à toutes les unités d'habitations, située à l'intérieur de l'îlot. En effet, elles sont installées en U autour d'un vaste espace dont on ne connaît malheureusement pas la fonction.

Plusieurs sites, tous caractérisés par la présence de bâtiments allongés, ouvrant sur la rue par leur petit côté, ont livré des traces de cours ou jardins à l'arrière des parcelles. A Bliesbruck par exemple, à l'arrière de toutes les constructions ont été retrouvés des puits et des fosses. Ces espaces étaient délimités par des murs, on en a notamment retrouvé à l'arrière des parcelles 5 [145] et 13 [155] du quartier ouest. Ces cours arrières ont aussi été mises en évidence à Oberwinterthur, Bad Wimpfen, Ladenburg, Liberchies, et dans bien d'autres agglomérations encore. Il semble que ce soit l'un des éléments caractéristiques des habitats en bande.

Enfin, on peut mentionner les maisons des sites d'Alésia, Mâlain et Vertault qui possèdent toutes une cour intérieure. Elles remplissent le même rôle que celles précédemment citées, mais l'organisation même des quartiers en îlots et non pas alignées côte à côte en bordure d'une voie, explique cette disposition différente.

4. Les pièces chauffées par hypocauste

S'il est évident que toutes les constructions possédaient des salles chauffées par des foyers ou des braseros, qui servaient aussi à la cuisson des aliments, ces installations n'ont malheureusement pas toujours laissé de traces. Cependant, ces différentes structures ne seront pas traitées ici car il a été choisi de ne s'attacher qu'aux seules pièces chauffées par hypocauste qui sont aisément identifiables et qui correspondent à un élément important destiné à l'amélioration du confort des habitants des maisons. Le but n'est pas ici de présenter en détail les différents types d'hypocauste existant[246], ni l'organisation des thermes privés[247], mais plutôt de s'intéresser à la fréquence à laquelle les pièces chauffées se rencontrent, au soin particulier dont elles font l'objet et aux constructions dans lesquelles elles sont mises en œuvre. Il s'agit avant tout de les considérer comme un marqueur de romanité au même titre que les différents espaces caractéristiques des *domus* qui seront décrits ultérieurement. De plus, nous le verrons, il n'est pas rare que les pièces de réception soient dotées d'un chauffage par le sol. Mais cet aménagement n'est pas réservé aux habitations de la seule élite, un nombre important de maisons moyennes, qu'elles soient installées dans un chef-lieu ou qu'elles se trouvent dans une agglomération secondaire, en sont pourvues.

246 Pour les différents éléments constitutifs des chauffages de type hypocauste, on peut se reporter à l'ouvrage de J.-M. Degbomont intitulé *Hypocaustes* (Degbomont 1984) dans lequel il les décrit en les illustrant de nombreux exemples pris en Gaule septentrionale.

247 Les thermes privés, notamment ceux de Gaule Narbonnaise, ont été largement présentés par A. Bouet dans la publication de sa thèse : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise* (Bouet 2003).

Les salles sur hypocauste découvertes en contexte d'habitat ne sont pas très nombreuses : 30 % seulement des maisons en possèdent. Les premiers hypocaustes sont mis en place dès la première moitié du I^er^ siècle de notre ère, mais cela reste des exemples isolés ; il faut réellement attendre le II^e^ siècle pour que ce système se développe de façon plus importante (tableau 22). Ils peuvent être installés immédiatement lors de la construction de la maison ou être ajoutés lors de phases de réaménagements postérieures. Ils ne correspondent souvent pas à un aménagement d'origine, mais sont le résultat d'une volonté plus tardive : on le remarque pour les deux *domus* du Palais de Justice à Besançon [112-114] ou sur le site de Bliesbruck [131-156]. On peut imputer cela à une volonté d'améliorer le confort des habitants de la maison, mais aussi à un enrichissement des propriétaires. Cependant, il reste bien souvent difficile de savoir avec certitude quand les hypocaustes ont été mis en place. En effet, beaucoup des maisons retenues dans le catalogue sont présentées dans leur dernier état de construction, étant donné que les différentes phases de remaniements ne sont pas détaillées dans les publications ; c'est notamment le cas pour la plupart des habitations de Reims.

Un problème récurrent existe avec les hypocaustes : celui de l'emplacement du *praefurnium*. Comme nous l'avons déjà dit, pour un nombre important de maisons, les murs sont arasés au niveau des fondations ce qui induit souvent la disparition des niveaux de circulation et donc des aménagements installés sur les sols. Ainsi, on voit par exemple à Reims, sur le site du Conservatoire [252], trois salles chauffées par hypocauste qui sont placées côte à côte à l'intérieur de l'îlot. Le ou les foyers ayant disparu, on ne sait donc pas si ces locaux étaient alimentés par un seul foyer, et auraient de ce fait appartenu à un même bâtiment, ou si chacun d'eux possédait son propre *praefurnium*, ce qui signifierait qu'ils étaient intégrés à des unités d'habitation distinctes.

Ce dispositif de chauffage par le sol était utilisé soit dans le cadre de bains privés, soit comme simple chauffage. Il doit cependant être noté que les ensembles thermaux sont largement minoritaires : seuls dix bains sont attestés dans les quatre-vingt sept bâtiments où des hypocaustes ont été mis au jour. La question de leur fonction reste posée pour le bâtiment de l'*insula* 3 à Avenches [059]. En effet, la partie nord de l'un des locaux chauffés (la pièce 10) possède une niche rectangulaire qui aurait pu recevoir une baignoire. Il est intéressant de mentionner que tous appartiennent à de vastes *domus* situées, à l'exception de la maison sous le musée de Lausanne [194], dans les chefs-lieux de cités. Ces bains peuvent être plus ou moins développés. A Augst, l'*insula* 30 [050] semble dotée de deux ensembles thermaux : celui situé dans la partie nord est composé de plusieurs pièces de grandes dimensions, alors que le second comporte deux salles de petite taille placées à proximité du *triclinium*. Leur présence reflète un niveau de richesse important car la ville est jalonnée, à la même période, de plusieurs édifices thermaux. De même, à Avenches, la *domus* 13 [064] est également dotée de bains privés alors qu'elle fait face aux plus anciens thermes de la ville. Leur présence constitue un signe important de richesse et de luxe.

Le recours aux hypocaustes comme chauffage par le sol donc semble l'utilisation la plus courante, ce qui en soit n'a rien d'étonnant dans ces régions septentrionales qui ne sont pas

reconnues pour leurs températures clémentes[248]. Les données répertoriées dans le tableau 22 mettent clairement en évidence que ce ne sont pas les seules *domus* qui en sont pourvues. En effet, trente six des quatre-vingt sept bâtiments qui en sont dotés sont de riches demeures, alors que les cinquante et un autres correspondent à des habitations modestes et moyennes dans lesquelles l'artisanat tient une place importante.

Un autre constat peut être fait à propos de la répartition des hypocaustes selon les agglomérations, et conduit à la même remarque. Sur les dix-neuf villes concernées, douze seulement sont des capitales de cité. Il est donc clair que les maisons des agglomérations secondaires, généralement moins luxueuses, ont également recours à cet élément de confort. Mais si l'on s'intéresse plus précisément au nombre de maisons concernées, il semble qu'il y reste toutefois peu fréquent : à Alésia par exemple, sur les vingt constructions étudiées, quatre seulement possèdent un hypocauste, la même proportion faible se retrouve à Lausanne où, sur vingt trois maisons présentées, seules six comportent des pièces chauffées.

Cependant, un site, Bliesbruck, fait figure de contre-exemple. Dans cette agglomération, vingt-deux parcelles ont été fouillées et des pièces sur hypocauste ont été relevées dans quinze



Fig. 83 : Bliesbruck, plans des quartiers ouest et est avec localisation des pièces chauffées par hypocauste

248 Les pièces chauffées sont surreprésentées dans les maisons de Gaule Belgique et de Germanies par rapport aux habitations des autres provinces de Gaule.

Localisation	N° fiche	Maison	Emplacement dans la maison	Chambre de chaleur	Enduits peints	Fonction	Techniques de construction des murs
quartier est	132	maison 2	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	133	maison 3	arrière	pilettes		séchoir-fumoir ?	pierres
	134	maison 4	arrière	à canaux		séchoir-fumoir ?	pierres
	135	maison 5	avant	mixte		séchoir-fumoir ?	pierres
	136	maison 6	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	137	maison 7	arrière	pilettes	X	habitation	bois + torchis
quartier ouest	140	maison 2	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	144	maison 4	arrière	pilettes + mixte	X	habitation	pierres
	146	maison 5	arrière	mixte	X	habitation	pierres
	147	maison 6	arrière	mixte	X	habitation	bois + torchis
	148	maison 7	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	149	maison 8	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	150	maison 9	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	152	maison 10	arrière	pilettes	X	habitation	pierres
	154	maison 12	arrière	pilettes	X	habitation	pierres

Fig. 84 : Bliesbruck, présentation des caractéristiques des différentes pièces chauffées

d'entre elles (fig. 83). Il paraît alors intéressant de présenter plus précisément ces locaux car leur nombre important permet de bien saisir leurs caractéristiques (fig. 84), qui sont les mêmes que celles que l'on retrouve pour la majorité d'entre eux, toutes villes confondues. Ainsi, on voit que la quasi totalité de ces pièces, à l'exception de celle de la maison 5 du quartier est [135], est installée à l'arrière des maisons. Cette localisation s'explique aisément pour le quartier ouest, puisque, comme on l'a déjà vu, ces pièces ont été installées à partir du début du III^{e} siècle de notre ère, lors d'une période d'agrandissement des bâtiments qui s'accompagne vraisemblablement d'une amélioration du niveau de vie des habitants. Cette dernière est également corroborée par le décor mural qui ornait la plupart de ces salles. De même, la mise au jour d'éléments appartenant à un sol en *opus sectile* dans le bâtiment 6 du quartier est [136] nous conduit à proposer un statut social élevé pour les propriétaires. Ces différents éléments abondent dans le sens d'une identification comme pièce de séjour. De plus, aucun de ces aménagements ne présente d'indices pouvant laisser penser que des bains y étaient installés. Cependant, cette identification comme pièce de séjour est en partie remise en question pour plusieurs maisons du quartier est. En effet, J.-P. Petit propose de restituer des séchoirs-fumoirs dans les bâtiments 3 [133], 4 [134] et 5 [135][249]. Pour le bâtiment 5, il se fonde par exemple sur sa position avant, sur son exiguïté et sur le fait que le *praefurnium* se trouve dans la pièce voisine construite sur une cave et dont les décombres ne présentent aucun vestige d'habitat. Mais l'absence d'enduits peints, ainsi que la répartition irrégulière des canaux de chauffe comme dans la construction 4 [134] entrent également en ligne de compte.

L'une des différences les plus notables entre ces pièces concerne le mode de réalisation des hypocaustes qui peuvent être construits selon trois méthodes : à pilettes, à canaux et mixte[250]. Ils

249 Petit 2001, p. 68-69.
250 Degbomont 1984, fig. 198-200.

sont tous représentés ici, mais la chambre de chaleur à pilettes est la plus répandue[251]. Il semble que ce type soit principalement réservé aux pièces de séjour et de bains ; il n'est pas attesté dans le cas d'aménagements artisanaux tels que les séchoirs précédemment cités.

5. Les espaces spécifiques aux *domus*

Les *domus* représentent une catégorie à part dans l'habitat urbain. Leur existence même est liée à l'obligation de représentation qui incombe à l'élite romaine : la maison doit avant tout refléter le statut social de son propriétaire et disposer d'espaces liés à l'accueil du public. Ainsi, que ce soit dans les provinces méridionales ou en Gaule Belgique et dans les Germanies, toutes sont régies par des schémas de circulation en partie immuables et par la présence de locaux spécifiques indispensables[252]. Elles possèdent en effet plusieurs éléments structurels caractéristiques qui leur sont propres et qui permettent de les identifier rapidement. Ces espaces sont les dispositifs d'entrée dans la maison, les *atria,* les péristyles et les salles de réception ou d'apparat. Dans la *domus* traditionnelle telle qu'on la trouve à Pompéi (fig. 85), ces différents éléments sont placés, dans la mesure du possible, sur un même axe longitudinal de manière à avoir une vision d'ensemble, dès le pas de la

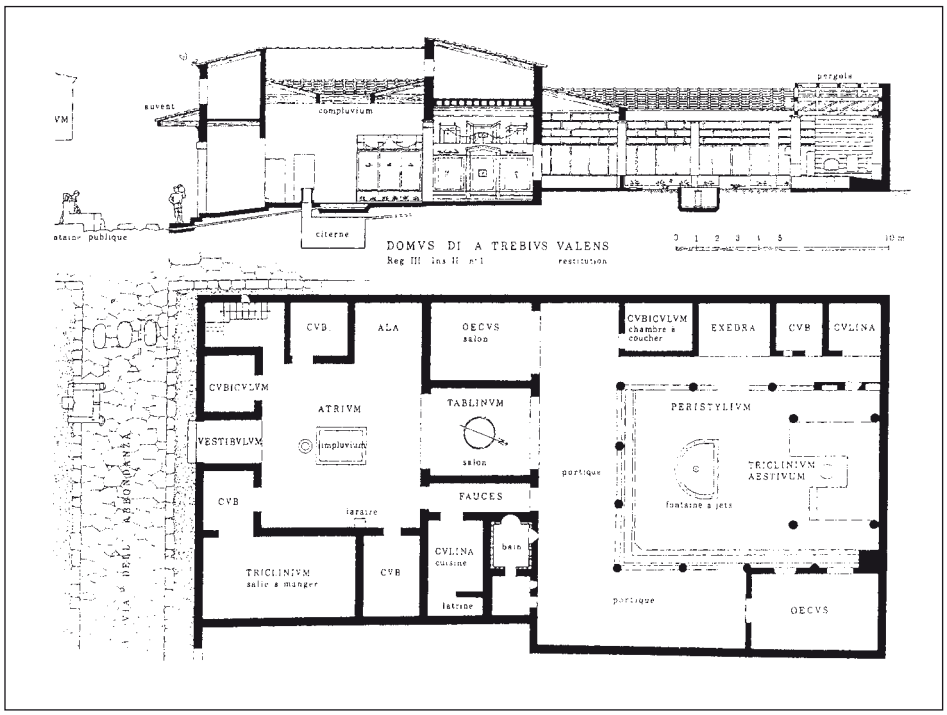


Fig. 85 : Pompéi, *domus* de A. Trebius Valens
(d'après Gros 2001, p. 29)

251 Cette prédominance des hypocaustes à pilettes correspond à ce qu'A. Bouet a mis en évidence dans les pièces chauffées de Gaule Narbonnaise : Bouet 2003, p. 252.

252 Dans sa thèse soutenue en 2007, intitulée *Evolution de l'habitat urbain des classes dirigeantes en Gaule et dans les Germanies sous le Haut-Empire*, S. Satre a réalisé un important travail de présentation des espaces constitutifs inévitables que l'on rencontre dans les *domus*, travail sur lequel nous nous appuyons en partie ici pour présenter les maisons que nous étudions (Satre 2007, p. 24-34).

porte, des espaces liés à la fonction publique de la maison. Il est néanmoins bon de rappeler que pendant l'époque impériale, l'*atrium* n'est plus que rarement mis en œuvre dans les constructions et que l'organisation de la maison est alors centrée sur le péristyle qui prend une part de plus en plus importante. Alors qu'à l'époque républicaine, les activités du maître de maison étaient cantonnées à la partie avant de la maison, autour de l'*atrium*, celles-ci pénètrent plus profondément à l'intérieur de la *domus* avec le développement que connaît le péristyle.

Caractériser les pièces des *domus* peut s'avérer délicat. Les dispositifs d'entrée posent en effet un véritable problème. Ils ne possèdent aucun élément distinctif, si ce n'est leur position en bordure de la rue induite par leur fonction. Leur identification repose donc essentiellement sur leur position par rapport au péristyle, selon un schéma constructif que nous exposerons plus loin. Il n'est donc pas possible de les traiter comme un espace totalement indépendant mais il est nécessaire de mettre en évidence le lien qui existe entre le péristyle et lui. Le même raisonnement peut être fait avec les pièces de réception dans les cas où il ne subsiste aucun élément de leur décoration, ou bien lorsqu'elles ne sont pas installées à un emplacement stratégique tel qu'on peut le voir à Avenches au Palais de Derrière la Tour [070]. Le soin apporté à la décoration est un des moyens de les repérer : un grand nombre d'entre elles a conservé une partie au moins des peintures qui ornaient leurs murs, ainsi que la mosaïque qui recouvrait leur sol. Quelques-unes, enfin, présentent un plan singulier marqué par la présence d'une abside.

Seules ont été prises en compte pour la réalisation du tableau synthétique n°23 les *domus* de notre catalogue pour lesquelles un péristyle a été reconnu. Cependant, cela n'indique en aucun cas que celles qui n'y figurent pas en étaient dépourvues. C'est en effet un dommage que l'on peut imputer à la surface fouillée qui ne permet pas toujours de révéler la totalité du plan des maisons. Ainsi, dans bien des cas, la façade n'a pas été repérée ou, si elle l'est, c'est la partie arrière qui n'a pas été mise au jour, comme c'est le cas à Reims où aucun plan complet n'a été levé malgré le fait que de nombreuses *domus* y ont été fouillées. Mais, plusieurs sites, tels qu'Augst, Avenches et Amiens, ont fait l'objet de recherches archéologiques intensives sur d'importantes surfaces qui ont conduit à la découverte d'*insulae* et de maisons entières à partir desquelles une véritable réflexion peut être engagée.

5.1. Les dispositifs d'entrée

Les *domus* dans lesquelles le dispositif d'entrée a été mis en évidence sont minoritaires : les données du tableau 23 montrent qu'il n'est connu que dans dix-huit des quarante huit maisons.

Il fait office de lieu d'accueil du public. Dans l'idéal, sa position s'inscrit dans un axe qui permet d'appréhender immédiatement le péristyle autour duquel s'organisent la maison et la pièce d'apparat qui se développe à l'arrière du portique. La *domus* à *atrium* de Cologne [157] représente l'archétype de ce à quoi on pourrait s'attendre (fig. 86-a). Son entrée est disposée exactement au milieu de la façade : elle correspond à un couloir entouré de locaux commerciaux donnant directement accès à l'espace ouvert placé à l'arrière de ces pièces. Dans les faits, on s'aperçoit que cette maison représente un cas isolé. Les schémas de construction sont en effet très variés et les plans

des maisons sont rarement aussi réguliers. De plus, la physionomie même d'un bâtiment, due à l'espace disponible, ne permet parfois pas la mise en place de cette axialité. Il est alors intéressant de voir les solutions mises en œuvre.

L'identification de l'entrée est délicate. En effet, son emplacement varie d'une maison à une autre ; il est donc malvenu de le restituer invariablement dans l'espace situé au centre de la façade, notamment dans les constructions pour lesquelles les murs sont, au mieux, arasés au niveau des fondations et dont nous ne connaissons pas les circulations. Son emplacement ne peut pas non plus être déduit uniquement à partir de sa position supposée dans l'axe du péristyle et de la salle d'apparat. Plusieurs cas ne présentent en effet pas d'alignement de ces différents espaces. Le premier état de construction de la maison 1 du Palais des Sports à Amiens [021] illustre parfaitement ces propos. L'entrée y est en effet rejetée sur la rue secondaire qui longe le côté latéral de l'îlot et débouche dans l'angle sud-est du péristyle (fig. 86-b).

Cet espace pose un autre problème. Il a en effet la particularité de ne pas posséder d'aménagements spéciaux ou d'éléments caractéristiques permettant de le reconnaître immédiatement. De même, il ne présente pas de plan type. Deux formes ont été mises en évidence : cet espace peut prendre l'apparence soit d'un couloir, soit d'une pièce le plus souvent rectangulaire. Il faut néanmoins noter l'existence d'un type intermédiaire. Il ne s'agit pas d'un couloir à proprement parler, car cet espace est plus large, mais plutôt d'un local rectangulaire allongé qui pouvait aussi faire office de salle d'attente. On peut citer les exemples de la *domus* 12 est (état 3) d'Avenches [062] (fig. 86-c) et de la maison à la mosaïque de Dionysos de Cologne [158].

La fonction d'entrée est clairement visible pour ce qui concerne les couloirs, eux-mêmes facilement reconnaissables : ils sont placés en façade des bâtiments et conduisent les visiteurs au cœur de la maison. En règle générale, ils donnent directement dans la galerie bordant la cour, mais pas forcément au milieu de l'un de ses côtés. Ainsi, dans la *domus* 12 est (état 2) d'Avenches [061] (fig. 86-d), le couloir d'entrée débouche près de l'angle sud du péristyle. Quelques cas font néanmoins figure de contre-exemple. Toujours à Avenches, on remarque que l'entrée de la *domus* est de l'*insula* 12, construite lors de l'état 3 [062] (fig. 86-c), est en effet séparée de la cour par une pièce disposée dans le même axe. Faut-il voir dans cette salle la pièce de réception de la maison ? En effet, on ne peut nier l'axialité de ces deux éléments et de la cour, tout en notant qu'alors, la disposition de ces trois locaux serait inversée. L'entrée de la maison 4 du Palais des Sports à Amiens [028] (fig. 86-e) est rejetée à l'extrémité ouest de la façade. Depuis cette salle, la vue se portait sur une cour installée contre le mur qui la sépare de la construction voisine. Il doit être précisé que cette aire ouverte n'est pas la cour principale de la maison, elle n'est pas bordée par un péristyle mais longée par un simple couloir. Il est possible que l'on ait pu apercevoir la salle d'apparat, placée dans la partie arrière de la parcelle, depuis ce couloir. Le fait que cette pièce de réception ait été installée à cet emplacement, sans doute visible depuis l'entrée, lors d'un réaménagement de la maison[253] dans

253 Il faut également mentionner le fait que cette pièce de réception absidiale est installée dans l'angle sud-ouest du péristyle qui entoure la cour arrière.

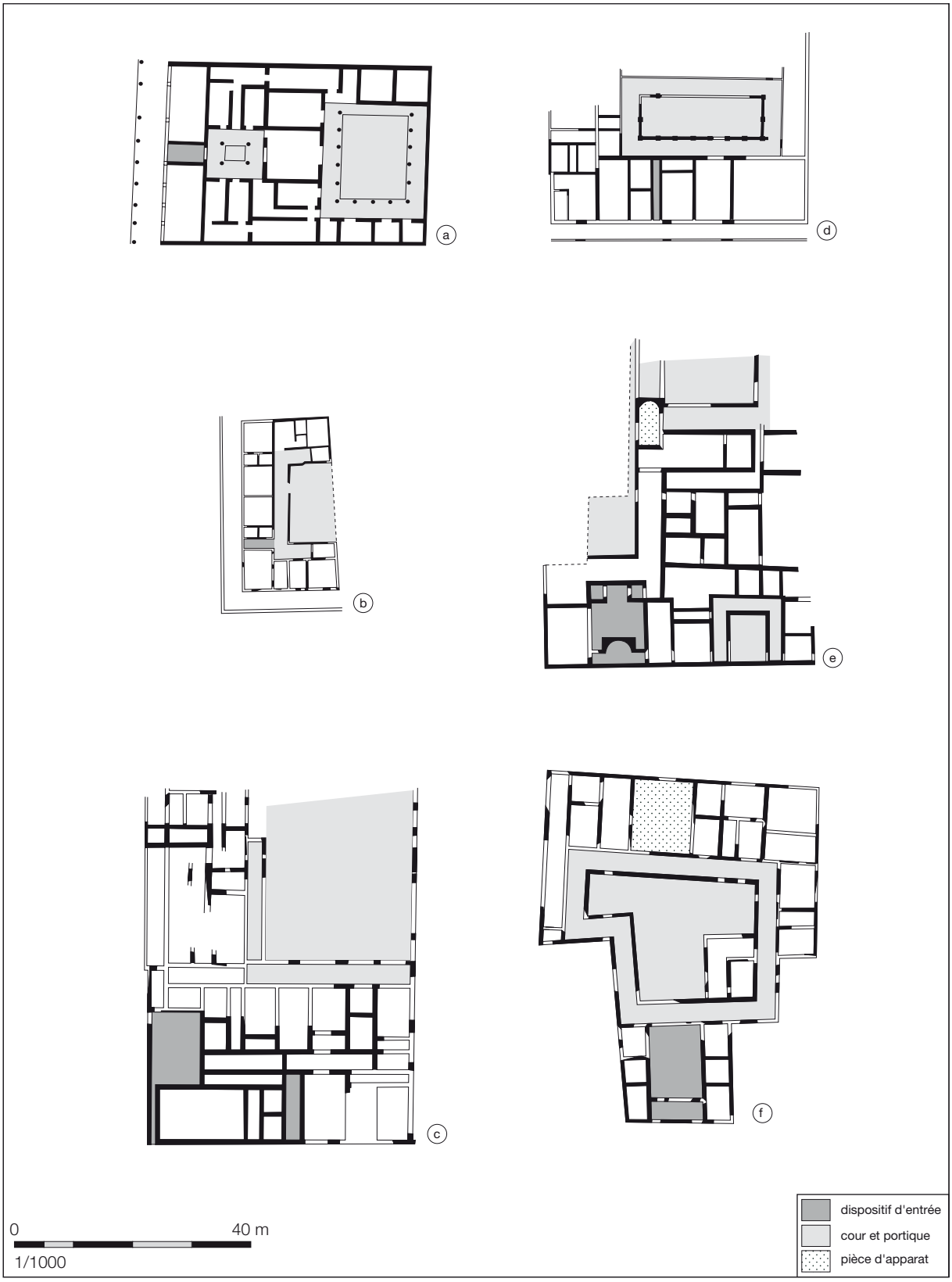


Fig. 86 : Localisation des entrées, des cours à péristyle et des pièces d'apparat dans quelques *domus*
a : Cologne, *domus* à *atrium* [157] ; b : Amiens, Palais des Sports, maison 1 [021] ;
c : Avenches, *insula* 12, *domus* est (état 3) [062] ; d : Avenches, *insula* 12, *domus* est (état 2) [061] ;
e : Amiens, Palais des Sports, maison 4 [028] ; f : Amiens, Palais des Sports, maison 3 [027]

la deuxième moitié du IIe siècle conforte l'idée selon laquelle les propriétaires des lieux cherchaient à impressionner les visiteurs au premier regard.

On remarque également que, quand elle est localisée avec précision, la position de l'entrée dans la façade diffère d'une maison à l'autre. Les exemples dans lesquels elle est centrée restent en effet minoritaires. On peut, par exemple, citer le cas de la maison 3 du Palais des Sports à Amiens [027] (fig. 86-f). Ici, l'espace d'entrée est de grandes dimensions. Il est composé d'une vaste pièce couvrant plus de 100 m², précédée par ce qui peut être apparenté à un porche. Cette salle distribuait deux séries de pièces qui sont installées le long de ses côtés ouest et est. Elle débouche directement dans le péristyle et est située face à la salle de réception ; cette dernière n'est pas placée rigoureusement au centre de l'aile nord du péristyle, mais légèrement décalée vers l'ouest. Cette position centrale a également été vue dans les deux maisons à péristyle découvertes à Rottweil [258-259]. Toutes deux possèdent un dispositif d'entrée, en forme de T inversé, de taille importante ; ils permettent d'accéder directement à la cour. Néanmoins, dans la maison 3 [259], l'espace situé de l'autre côté de la cour est un couloir qui traverse l'aile nord de part en part. La maison 1 du Parking de la Mairie [119] est un cas un peu particulier. Elle est caractérisée par une entrée centrée qui débouche sur une vaste salle couverte, décorée de peintures murales. Immédiatement au nord, se trouve une pièce ornée d'une mosaïque marquant la jonction avec le péristyle qui occupe l'arrière de la parcelle. Si l'on part du principe que ces différents espaces étaient pourvus de grandes ouvertures, on admet que l'axialité est respectée, même si la disposition des locaux est inversée par rapport à la norme.

La grande *domus* mise au jour dans l'*insula* 30 d'Augst [050] (fig. 87-a) présente une autre particularité, celle d'avoir son entrée placée, non pas sur la façade principale, mais sur son côté latéral nord. Cette disposition est liée aux emplacements de la cour et de la salle d'apparat. On remarque cependant que l'entrée à proprement parler dessine un L. Elle marque ainsi un léger décalage qui n'empêche toutefois pas d'apercevoir la salle de réception située de l'autre côté de la cour. Le même phénomène d'entrée disposée sur une rue secondaire a déjà été mentionné pour la maison 1 d'Amiens [021]. Cependant, ces deux exemples restent des cas isolés.

Enfin, il est important de mentionner les deux dispositifs d'entrée qui présentent un aménagement remarquable. La maison 4 du Palais des Sports à Amiens [028] (fig. 86-e) possède une entrée très vaste qui couvre une surface au sol supérieure à 100 m². L'accès se faisait par un petit vestibule débouchant dans une salle au plan cruciforme, qui distribuait plusieurs petites salles disposées tout autour. En ce qui concerne l'*insula* 30 à Augst [050] (fig. 87-a), ce n'est pas véritablement l'entrée en elle-même qui mérite d'être mentionnée, mais le traitement du portique qui borde la maison, à l'avant de l'entrée. Il était en effet monumentalisé par la présence de colonnes plus imposantes, certainement plus hautes, et d'apparence plus soignée que les autres.

Il semble également raisonnable d'imaginer que l'essentiel de ces maisons possédait au moins deux entrées : l'une destinée aux propriétaires et aux visiteurs et une seconde, de service, réservée au personnel. Seule la *domus* est de l'*insula* 12 d'Avenches [062] (fig. 86-c) a livré deux entrées distinctes. La première est située approximativement au milieu de la façade ; il s'agit d'un couloir disposé entre les pièces de façade qui permet de pénétrer directement au cœur de la maison.

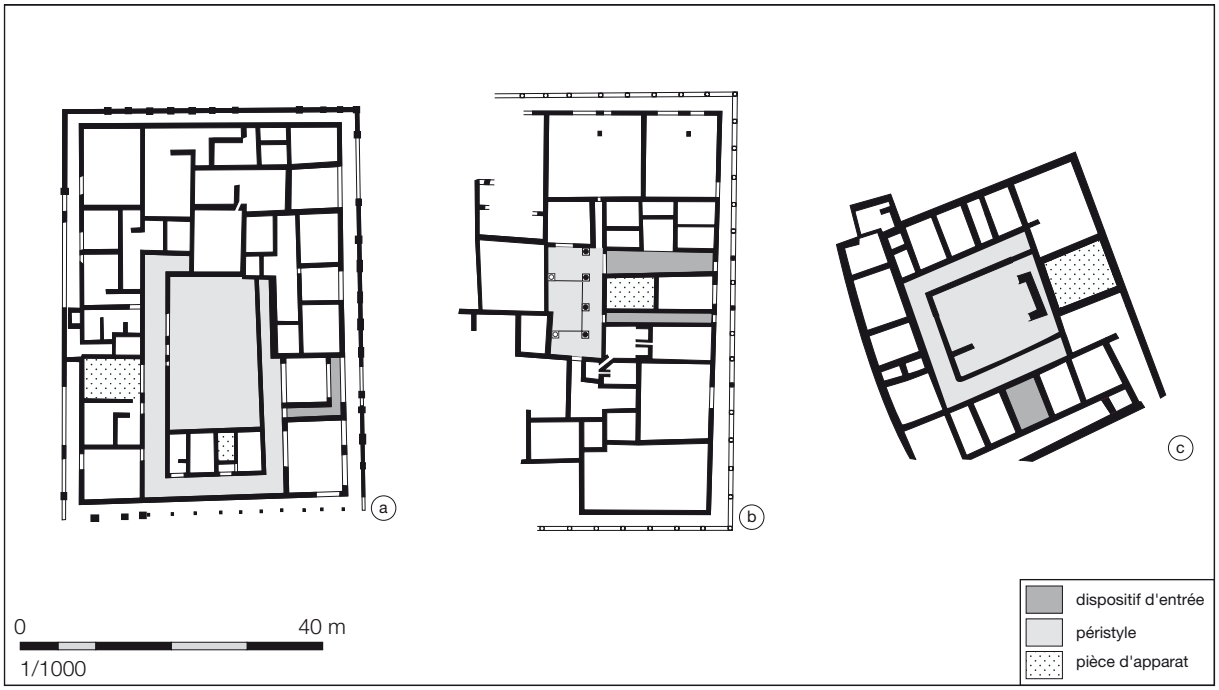


Fig. 87 : Localisation des entrées, des cours à péristyle et des pièces d'apparat dans quelques *domus*
a : Augst, *insula* 30 [050] ; b : Augst, *insula* 23 [047] ; c : Metz, *domus* de l'Arsenal [216]

Le second correspond à un étroit passage placé sur son côté sud débouchant dans une cour où des activités domestiques ont été mises en évidence. Deux entrées parallèles disposées de part et d'autre de locaux commerciaux, menant directement au péristyle, ont été mises en évidence dans la *domus* de l'*insula* 23 à Augst [047] (fig. 87-b). Cependant, le fait qu'elles aboutissent toutes deux dans le même espace, à savoir le cœur de la maison, ne permet pas de leur restituer une utilisation différenciée.

La présentation détaillée de ces dispositifs d'entrée et notamment de leur relation avec le péristyle, permet donc de mettre en évidence trois types d'organisation différents[254]. Le premier concerne les maisons dans lesquelles la perspective visuelle est privilégiée. Les maisons sont alors construites selon un axe médian, ce qui leur confère une certaine régularité. Paradoxalement, peu de *domus* entrent dans cette catégorie. On peut mentionner les maisons 2 et 3 du Palais des Sports à Amiens [024-027], les deux *domus* de Cologne [157-158] ou encore la *domus* Bel-Air à Nyon [219].

Viennent ensuite les habitations dont l'entrée est décalée par rapport à l'axe de la cour. Ce système présente l'inconvénient de ne pas offrir aux visiteurs une vision globale des différents espaces qui composent la maison dès qu'ils y pénètrent. La plupart des constructions étudiées sont dotées de ce système. On le voit notamment dans les deux maisons qui se succèdent dans la parcelle est de l'*insula* 12 à Avenches [061-062]. De plus, ce dispositif possède la particularité de ne pas être forcément rectiligne. La *domus* de l'*insula* 30 à Augst [050] et la maison 2 (état 6) du Palais des

254 Ces conclusions rejoignent celles proposées par S. Satre dans le cadre de sa thèse précédemment citée : Satre 2007, p. 103-104.

Sports à Amiens [026] sont pourvues de couloirs d'accès en L, ce qui retarde encore la découverte de la cour et de la pièce d'apparat.

Deux *domus* représentent enfin le dernier type dans lequel l'entrée est placée perpendiculairement à l'axe de la cour : il s'agit de la *domus* de l'Arsenal à Metz [216] (fig. 87-c) et la maison 1 du Palais des Sports à Amiens [021] (fig. 87-b). Dans la première, l'accès débouche au milieu de l'aile est du péristyle et, dans la seconde, dans l'angle sud-est de la galerie.

Enfin, il est utile de rappeler que toutes ces maisons étaient bordées par un portique installé à l'avant de leur façade.

On peut regretter que les données sur cet aménagement soient aussi succinctes. De plus, le nombre de maisons concernées est insuffisant pour permettre de tirer des conclusions sur l'éventuelle prédominance de l'un des types que nous venons de définir. Il ne ressort donc pas de cette étude de mode d'organisation récurrent pour ces dispositifs d'entrée. Il semble plutôt que, dans la majorité des cas, la localisation et l'aspect du plan de ces espaces soient liés à la morphologie de la parcelle et prennent alors le pas sur la vision canonique de son implantation et de sa relation avec le péristyle, telle qu'elle est visible dans la *domus* à *atrium* de Cologne [157].

5.2. Les *atria*

Les *atria* se démarquent des autres aménagements par leur extrême rareté. Mais, il est néanmoins nécessaire de signaler leur présence ou celle d'espaces identifiés comme tels dans la littérature. Cet élément caractéristique des *domus* républicaines est tombé en désuétude dès le I^er^ siècle av. notre ère et n'est plus qu'un élément anecdotique sous l'Empire.

Un seul a en effet été identifié avec certitude dans la *domus* à *atrium* de Cologne [157] (fig. 88-a). Mais, il n'est une fois encore ici pas nécessaire de rappeler la particularité de cette maison, dont le plan reprend les canons des *domus* italiques à *atrium* et péristyle (axialité et disposition des différents espaces selon une progression rigoureuse et normalisée). La partie avant de cette demeure s'organise donc autour d'un *atrium* tétrastyle. Cependant, l'une des fonctions caractéristique de cet espace n'est ici pas représentée de par l'absence de citerne. Il est séparé du péristyle qui distribue les pièces arrière par une salle interprétée comme un *tablinum,* du fait de sa position, bien qu'aucun n'élément ne permette de confirmer cette hypothèse. Il faut reconnaître que cette maison pose un certain nombre de questions. Comment peut-on expliquer le recours à cette organisation interne de la maison incluant des éléments qui ne sont, à la même époque, plus mis en œuvre à Rome ? Le choix de construire une *domus* selon les plans de l'époque républicaine est-il, de la part du propriétaire, un moyen d'affirmer son importance et de marquer ainsi son attachement aux valeurs romaines ? La question reste posée.

On peut également mentionner l'habitation du Château d'Albâtre à Soissons [261] (fig. 88-b). Un local y est en effet qualifié d'*atrium*. Il est sans doute excessif d'employer ce terme ici. Aucun élément n'est susceptible d'appuyer cette identification. On ne peut se fier à sa position dans la maison puisque la façade n'a pas été localisée. Bien que la présence d'un bassin puisse aller

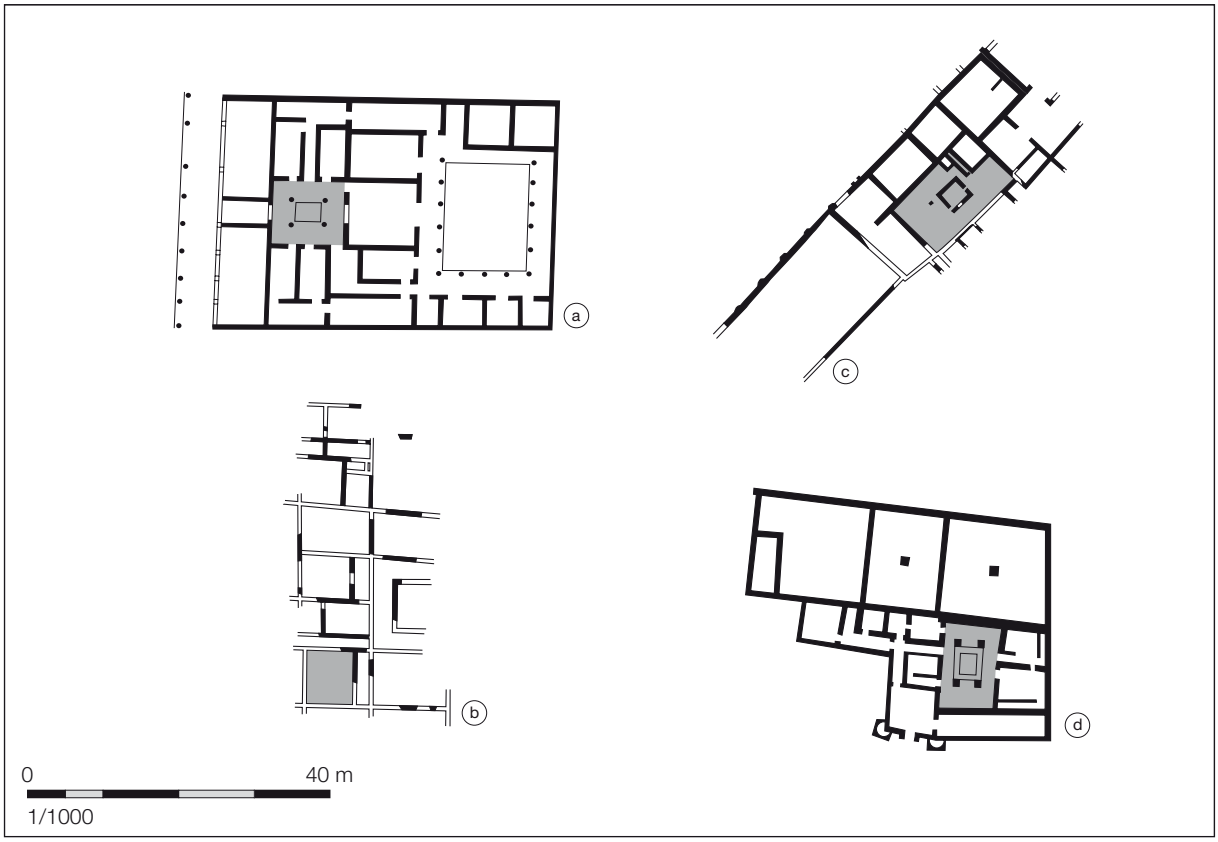


Fig. 88 : *Domus* possédant un *atrium*
a : Cologne, *domus* à *atrium* [157] ; b : Soissons, Château d'Albâtre [261]
c : Reims, maison au jardin [235] ; d : Lausanne, *domus* du musée [194]

dans le sens d'une telle identification, on remarque que l'aire découverte ne se limite pas au seul bassin, mais y est plus importante que dans un *atrium* classique. L'un des autres problèmes posé est celui de son rapport avec le péristyle mis au jour à la limite nord de la fouille. Ces deux espaces ne sont en effet pas placés sur le même axe, l'aspect visuel n'est donc pas ici privilégié ce qui renforce grandement les doutes sur son identification en tant qu'*atrium*.

Il faut aussi s'attarder un instant sur le cas de la *domus* du musée à Lausanne [194] (fig. 88-d). Dans la seconde moitié du II^e^ siècle, l'espace central ouvert de cette maison est remanié. Une cour tétrastyle, sur laquelle une pièce luxueuse ouvre notamment , y a été installée. Un puits a été creusé en son centre. La fonction première de l'*atrium* n'est pas ici non plus remplie, cependant on ne peut nier que sa physionomie s'en rapproche. P. Gros privilégie l'identification comme péristyle embryonnaire du fait de son plan et de la nature des pièces disposées tout autour, notamment la pièce précédemment citée, assimilée à un *triclinium*[255].

Enfin, la maison au jardin à Reims [235] (fig. 88-c) possède également une cour dont la fonction reste hypothétique. Là encore, son emplacement exact par rapport à la façade de la maison n'a pas pu être appréhendé. Les fouilleurs même signalaient la difficulté rencontrée pour identifier cet espace. La proposition d'*atrium* vient principalement de la découverte des vestiges d'un aménagement quadrangulaire au centre de la cour qui pourrait correspondre à un bassin. Deux

255 Gros 2001, p. 156.

éléments cependant permettent en partie de repousser, dans l'état actuel des connaissances, l'idée d'un *atrium*. Il n'est en effet pas possible de proposer une restitution de la couverture de cet espace et par la même occasion de connaître sa surface couverte. Enfin, on remarque dans l'angle nord de la cour l'existence de plusieurs structures dont la fonction n'est pas connue. Cet aménagement n'aurait en aucun cas sa place dans un *atrium*. Sans doute faut-il voir dans cet espace une simple cour ayant fait l'objet d'un aménagement particulier par l'installation d'un bassin en son centre.

5.3. Les cours bordées de portiques

Les provinces de Gaule Belgique et de Germanies ont livré de nombreuses *domus* qui illustrent la tradition de la maison à péristyle. Cet élément, nous l'avons déjà mentionné, est l'un des aménagements indispensables et récurrents propre aux *domus*. La surface importante que ces cours couvrent généralement, ainsi que la colonnade le plus souvent richement aménagée qui les entoure, font qu'elles sont facilement reconnaissables. Le péristyle est l'élément central à partir duquel les différentes ailes et pièces de la maison sont distribuées. Il est également indissociable des pièces d'apparat. Il constitue en effet le cœur du noyau dans lequel se déroulent les activités de représentation qui incombent au maître de famille. Des péristyles ont été reconnus avec certitude dans quarante six *domus* de Gaule Belgique et de Germanies.

On remarque que la cour n'est pas toujours encadrée par un péristyle quadriportique et que plusieurs types différents d'organisation apparaissent.

5.3.1. Les *domus* à péristyle quadriportique

Quatorze *domus* présentent une cour entourée de portiques sur tout son pourtour. Nous partons du postulat qu'une quinzième maison, la *domus* de l'*insula* 3 d'Avenches [059] (fig. 89-a) entrait également dans cette catégorie. Seule la partie ouest de cette maison a fait l'objet de fouilles en aire ouverte, mais des sondages ponctuels ont été réalisés dans le reste de la parcelle dans le but de confirmer la présence de murs à des endroits bien précis attestant d'une organisation symétrique de la maison de part et d'autre de son axe médian. Cette symétrie a été repérée en plusieurs points, ce qui nous incite à restituer un péristyle quadriportique.

De même, un certain nombre de maisons présentent un plan incomplet ; l'emprise totale du péristyle n'a alors pas forcément été repérée. Ainsi, par exemple, à Soissons, dans la maison du Château d'Albâtre [261], seules trois ailes ont été dégagées ; une partie de la cour est en effet située en dehors de l'emprise de la fouille. Il est donc impossible d'exclure l'idée d'un quatrième côté à cette galerie. Le même phénomène est apparu dans la *domus* ouest du Collège Lumière à Besançon [107] (fig. 90). Cette cour est adossée au mur limitant la parcelle à l'est. Il faut noter la présence d'un *oecus* formant un décrochement sur ce côté sud ; il est parfaitement centré sur l'aile est du péristyle. On peut alors aisément imaginer que la maison se développait plus à l'ouest et comportait un corps de bâtiment placé face à cette salle. Ce dispositif induirait très probablement la présence d'un portique sur le quatrième côté de la cour dans le but de renforcer l'effet visuel.

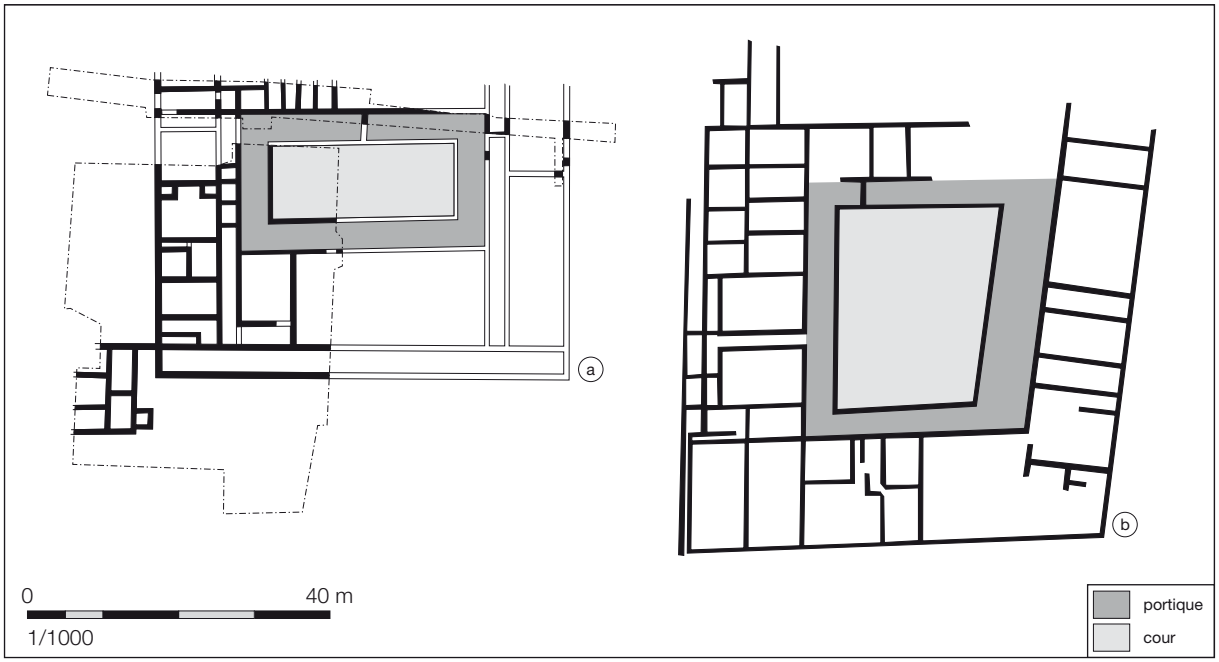


Fig. 89 : Exemples de *domus* à péristyle quadriportique
a : Avenches, *insula* 3 [059] ; b : Cologne, *domus* à la mosaïque de Dionysos [158]

Il est important de noter que pratiquement tous les péristyles répertoriés, dans la mesure où les phases d'évolution des maisons sont connues, sont construits dès l'origine des habitations. Il est donc clair qu'ils font partie d'un programme de construction pré-établi et d'une véritable volonté de la part du propriétaire d'affirmer son statut.

Il apparaît que les péristyles quadriportiques sont installés aussi bien dans les *domus* à développement linéaire que dans celles à plan centré. Dans ce dernier cas, ils sont placés au centre même de la construction, comme l'attestent les exemples de la *domus* de l'Arsenal à Metz [216] et de la *domus* à la mosaïque de Dionysos à Cologne [158] (fig. 89-b). Il n'est donc pas nécessaire de s'étendre ici davantage. L'emplacement du péristyle n'est pas figé en ce qui concerne les *domus* se développant en longueur. Il n'est en aucun cas installé en façade de la maison. Il peut se développer immédiatement à l'arrière des pièces de façade et être alors vraisemblablement en contact direct avec le dispositif d'entrée. Le péristyle de la *domus* de l'*insula* 3 d'Avenches [059] représente l'exemple parfait de cette organisation. Des corps de bâtiment sont disposés à l'arrière des quatre côtés de la galerie. Il est également possible que la cour et son portique occupent toute la largeur de la maison, comme on l'a déjà mis en évidence pour la maison 2 du Palais des Sports à Amiens

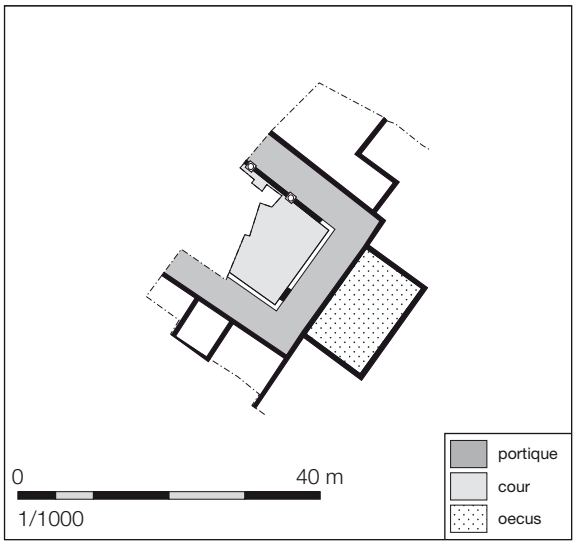


Fig. 90 : Besançon, Collège Lumière,
domus ouest [107]

[024] (fig. 92-a). De plus, on peut penser que l'existence même d'un quadriportique implique que la cour ne peut être placée à l'arrière de la parcelle, puisque l'une, voire deux de ses ailes perdraient alors toute utilité. L'exemple de la *domus* est de l'*insula* 13 à Avenches [064] (fig. 91-b) confirme néanmoins le fait que cette solution existe, tout en restant un cas isolé. Ainsi, la cour est placée contre la limite nord de la parcelle dont elle occupe toute la largeur. Des portiques se développent le long des murs ouest, nord et sud de la cour et ne desservent donc aucune pièce d'habitation.

Une remarque peut être faite sur la régularité de cet espace. En effet, le plan de la *domus* à la mosaïque de Dionysos à Cologne [158] permet d'observer qu'il n'est pas obligatoirement rectangulaire ou carré. En effet, le péristyle de cette maison ne présente pas un plan quadrangulaire régulier (fig. 89-b). Cette forme particulière, que l'on ne retrouve dans aucune des autres *domus* répertoriées, est due à une adaptation à la morphologie de la parcelle. Celle-ci est bordée par une rue légèrement oblique par rapport au reste du réseau viaire. Cette *insula* est située à la limite nord-est de la ville, à un endroit où les rues s'adaptent au contour de l'enceinte qui entoure l'agglomération. Le choix d'aménager le péristyle selon ce plan permet de garder la même profondeur pour l'ensemble des pièces situées en façade de la maison. Le même phénomène caractérise la maison 3 du Palais des Sports à Amiens [027] (fig. 91-c). Cette demeure présente en effet un plan général approximativement en T qui est lié à la place octroyée à cette parcelle dans un îlot densément urbanisé. Le péristyle reprend la forme générale de la maison et est bordé par une galerie sur tout son pourtour. On peut aussi mentionner la présence, dans l'angle sud-est de la cour, d'un aménagement particulier dont la fonction n'est pas connue. La *domus* ouest de l'*insula* 13 à Avenches [065] (fig. 91-b) présente également un plan en forme de T qui n'est ici pas dicté par le plan de la maison. Celle-ci représente un espace parfaitement rectangulaire. Cependant, la cour semble être séparée en

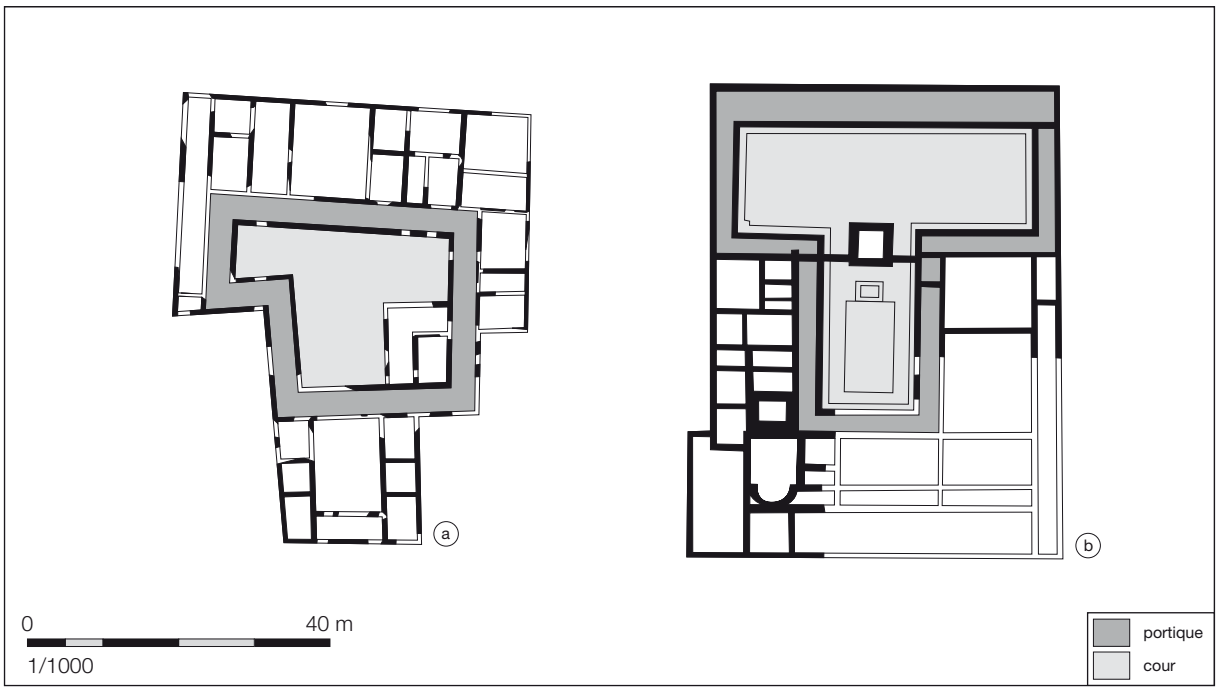


Fig. 91 : Exemple de *domus* à péristyle quadriportique à plan irrégulier
a : Amiens, Palais des Sports, maison 3 [027] ; b : Avenches, *insula* 13, *domus* est [064]

deux parties distinctes. La partie sud est entourée de pièces sur trois de ses côtés et est agrémentée d'un bassin en son centre. Elle est séparée de la zone nord par un édicule carré qui abritait peut-être une fontaine. Cet espace correspondait vraisemblablement à un jardin.

Le péristyle de la maison 2 du Palais des Sports à Amiens [024 à 026] subit une évolution particulière. La maison est construite dans la seconde moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. Sa partie centrale est occupée par un péristyle rectangulaire ; il se développe sur toute la largeur de la maison. Deux ailes d'habitation sont situées de part et d'autre de cet espace (fig. 92-a). Dans un second temps, au début du II^e^ siècle, la cour change de physionomie avec l'installation de deux salles : une grande qui occupe toute la partie ouest et une plus petite dans l'angle sud-ouest. La surface de la cour est donc considérablement réduite (fig. 92-b). Cependant, la galerie ne subit aucun changement : elle contourne la pièce nouvellement installée. La maison est entièrement reconstruite dans la première moitié du II^e^ siècle. Elle est désormais composée de trois corps de bâtiment disposés en U autour de la cour qui est alors bordée d'un portique sur trois côtés seulement (fig. 92-c). Enfin, cette demeure voit sa superficie totale réduite par l'agrandissement de la maison voisine [027]. La cour fait notamment les frais de cette réduction d'espace puisqu'elle est de plus petite taille qu'auparavant et n'est plus bordée que par un péristyle en L à partir duquel sont distribuées des pièces d'habitation (fig. 92-d).

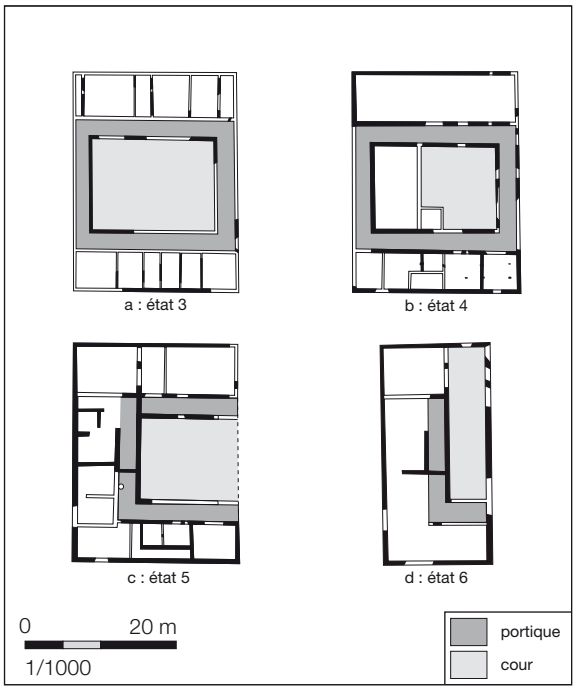


Fig. 92 : Amiens, Palais des Sports, parcelle 2, évolution de la cour et du péristyle

5.3.2. Les péristyles à deux et trois ailes

Peu de maisons possèdent des péristyles dont les galeries sont en forme de U : seuls cinq exemples ont été comptabilisés. Deux variantes ont cependant été relevées. Ainsi, dans plusieurs *domus*, ce péristyle est installé contre un des murs limitant la parcelle. On peut le voir à Besançon dans la *domus* nord du Palais de Justice [112] où les ailes se développent au contact des pièces qui entourent la cour, alors que l'espace situé en contact avec le mur est laissé libre de construction. La même chose est visible pour le petit péristyle avant de la maison 4 du Palais des Sports à Amiens [028] ; la différence notable entre ces deux cas réside dans le fait que celui-ci est installé en façade de la maison. La *domus* de l'Arsenal à Metz [216] (fig. 93-a) représente le second cas de figure. En effet, cette maison est à plan centré et le péristyle, placé en position centrale, est bordé de pièces sur ses quatre côtés. Il est cependant remarquable qu'il n'y ait pas de galerie à l'avant de la salle de réception de la maison.

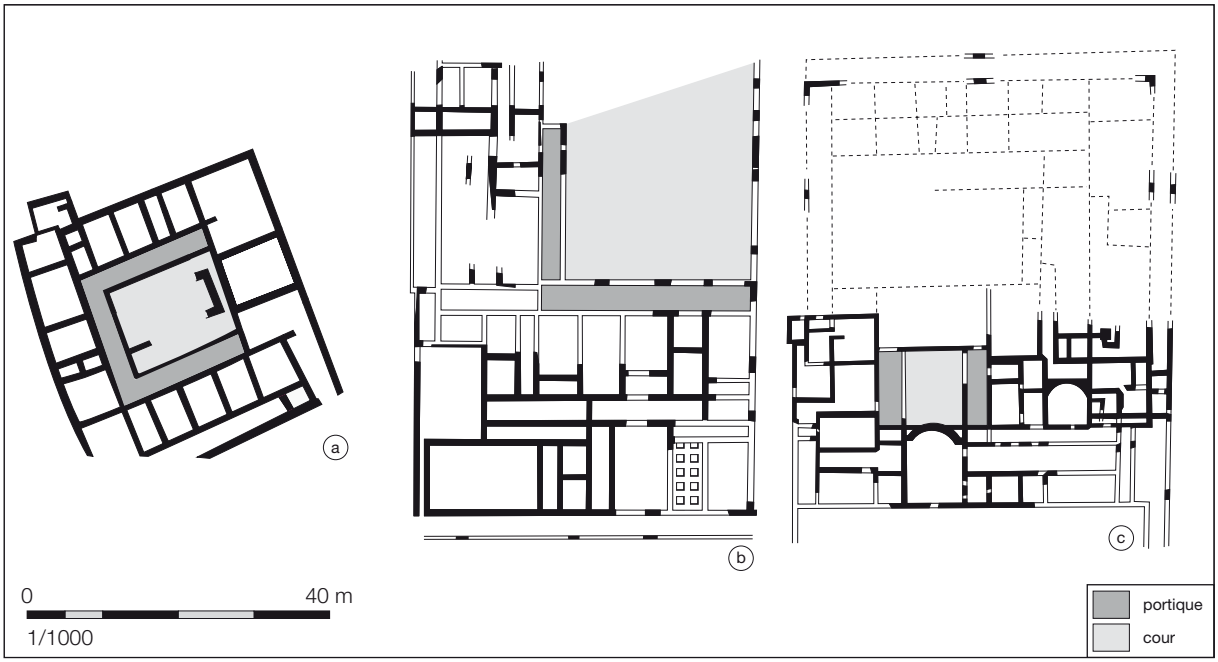


Fig. 93 : Exemples de *domus* à péristyle à deux ou trois ailes
a : Metz, *domus* de l'Arsenal [216] ; b : Avenches, *domus* 12 est [062] ; c : Augst, *insulae* 41/47 [054]

La *domus* de l'*insula* 16 d'Avenches [067-068] est la seule pour laquelle il a clairement été mis en évidence que le portique n'a pas été installé au moment de la construction de la maison. Lors de son édification dans la deuxième moitié du I^er^ siècle, la maison s'organise en trois ailes formant un U autour d'une grande cour installée contre le mur sud qui limite la parcelle au sud. Après sa destruction partielle au cours du II^e^ siècle, cette cour est dotée d'un portique qui a été reconnu sur trois côtés.

Seule la maison 4 du Palais des Sports à Amiens [028] présente la particularité d'avoir un péristyle placé en bordure de la rue longeant la façade de la maison, rue avec laquelle il ne communique bien entendu pas.

Les péristyles bordés par deux ailes sont au nombre de huit. Ces ailes peuvent être disposées de part et d'autre de la cour ou former un L. Dans la *domus* de l'*insula* 41/47 à Augst [054] (fig. 93-c), le péristyle central est bordé de deux ailes situées sur ses faces est et ouest. Le péristyle de la *domus* palatiale à Trèves [264] illustre le second cas. En effet, la grande cour qui se développe au nord de la parcelle est bordée par un portique en L placé à l'est et au sud. On remarque qu'il se poursuit à l'ouest, entre des pièces d'habitation, jusqu'au mur qui limite la maison. Le recours à une galerie à seulement deux ailes ne peut s'expliquer ici par un manque de place, mais reflète un véritable choix lors de son aménagement. De plus, il semble que les salles situées sur sa face ouest ne possèdent pas de communication directe avec la cour.

Le cas de la *domus* de l'*insula* 30 à Augst [050] mérite d'être précisé. En effet, la partie centrale de cette maison est occupée par une vaste cour qui se développe dans la longueur de l'îlot. A l'est de cette cour existe un corps de bâtiment qui est de même largeur que la cour. Cette dernière est bordée par un péristyle sur ses côtés latéraux, péristyle qui passe aussi à l'arrière de ces pièces

– endroit où il ne correspond alors plus qu'à un simple couloir. Il est donc difficile de dire avec précision si nous avons affaire à un portique à trois ou à deux ailes.

La *domus* 12 est d'Avenches [062] est également dotée d'un portique en L (fig. 93-b) lors de sa construction à la fin du I^er^ siècle ; l'aile ouest sera abandonnée dans la seconde moitié du II^e^ siècle et l'espace laissé libre sera intégré à la cour.

Enfin, on peut mentionner l'unique cas de cour bordée par une galerie dans une maison moyenne. A Bliesbruck, la maison du 8 du quartier est [138] possède en effet un espace ouvert qui est longé par une galerie sur ses côtés ouest et sud.

Le problème des *domus* dont le plan est incomplet se pose à nouveau quand on cherche à comprendre comment le péristyle est agencé dans la maison. Il est évident que face à des maisons connues partiellement, il peut être difficile de donner sa position exacte.

Il faut enfin préciser qu'il est probable que les maisons à péristyle à deux ailes opposées, en L ou en U, existaient en plus grand nombre. Au regard du tableau dans lequel sont récapitulées les données sur les péristyles (tableau 23), on s'aperçoit que, pour une quinzaine d'habitations, on ne peut pas déterminer, en l'état actuel des connaissances, le nombre exact de portiques ceinturant les cours, une partie au moins de l'emprise du péristyle s'étant trouvée hors de la surface de fouille. Il est alors impossible de dire quelle était la morphologie de ces cours.

5.3.3. Les cours bordées par une seule galerie

On peut se demander quelle est la pertinence de l'appellation péristyle dans le cas où un seul côté de la cour est bordé par un portique. Cependant, pour des questions de commodité, il a été choisi dans notre catalogue de faire figurer ces cas comme des péristyles de façon à les différencier des cours qui ne sont dotées d'aucun aménagement particulier.

On rencontre également l'exemple où, dans une première phase, le péristyle est doté de deux ailes, et lors d'un remaniement, seule l'une de ses galeries est conservée. On peut citer le cas de la *domus* 12 est d'Avenches [062]. Le phénomène inverse a été mis en évidence dans la maison voisine, la 12 ouest [063] où le péristyle est à l'origine longé par un unique portique au sud et ultérieurement complété par une seconde galerie à l'est.

Enfin, un certain nombre de maisons entrent dans cette catégorie à cause du manque d'éléments y afférant. Quatre maisons ont ainsi été repérées : la demeure de la rue Caudron à Amiens [031], la maison est du Collège Lumière à Besançon [104], les maisons de Nocturnus [248] et à la rosace [240] à Reims.

5.3.4. Aménagements liés à l'eau

Seules huit maisons ont livré des traces de bassin. Dans deux d'entre elles, ils sont situés dans des jardins : la *domus* au Neptune du Collège Lumière [105] et la *domus* sud du Palais de Justice [114], toutes deux découvertes à Besançon. Pour les maisons du Château d'Albâtre à Soissons [261] et la *domus* palatiale de Trèves [264], les bassins retrouvés l'ont été dans les cours secondaires. Enfin, tous les autres cas répertoriés présentent des vestiges de bassin dans le péristyle même : la *domus* de

l'Arsenal à Metz [216], la maison à la mosaïque de Dionysos à Augst [158], la *domus* 13 est [064] et la maison de l'*insula* 3 [059] à Avenches et la demeure mise au jour à Arras lors des fouilles Terninck [045].

Un aménagement que l'on ne retrouve dans aucune autre demeure de notre région d'étude a été mis en évidence dans la maison aux fleurons de Reims [249]. Contre le mur limitant la demeure au sud se trouve un espace bordé sur trois de ses côtés par un portique. La partie centrale de cette cour est creusée dans la craie ; les fouilleurs proposent d'y restituer un bassin.

5.4. Multiplication des aires ouvertes

Plusieurs maisons possèdent deux aires découvertes : il peut s'agir du couple *atrium* – péristyle, de deux péristyles ou encore d'un péristyle et d'une simple cour à fonction domestique ou artisanale. Tout d'abord, nous l'avons vu, la présence d'un *atrium*, ou d'un espace interprété comme tel, a été mise en évidence dans la *domus* à *atrium* de Cologne [157] et dans la demeure du Château d'Albâtre à Soissons [261]. Hors, cet espace est toujours couplé avec une cour à péristyle, ce qui est confirmé ici.

Ce doublement des cours est plus étonnant dans les cas où il s'agit de deux péristyles. Les *domus* des *insulae* 4 et 13 ouest d'Avenches [060-065] (fig. 94-a) nous proposent une configuration identique. Un premier péristyle quadriportique est situé immédiatement à l'arrière des pièces de façade. Leurs galeries nord ouvrent sur une série de salles marquant une séparation avec la seconde cour qui est installée contre le mur arrière des parcelles. Dans la *domus* 4, elle est placée dans l'angle nord-ouest de la maison et est longée de portiques sur ses faces est et sud. Celle de la maison 13 ouest est entourée de pièces sur trois côtés mais n'est dotée d'une galerie que sur deux côtés, au sud

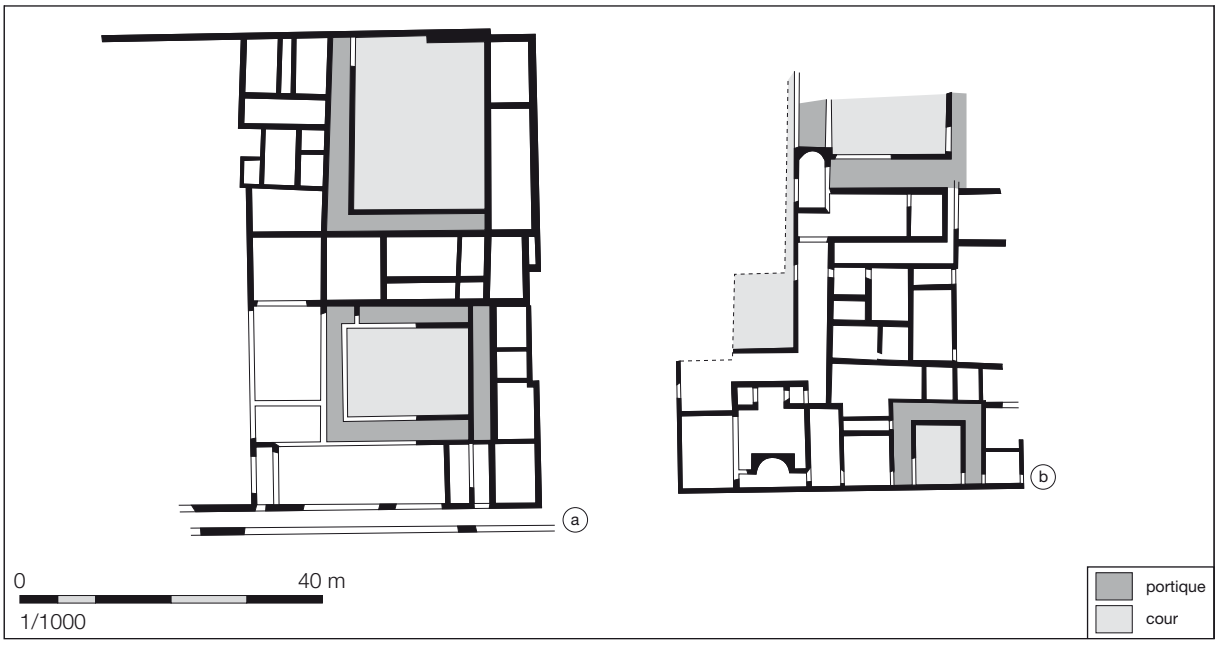


Fig. 94 : Exemples de multiplication des espaces découverts
a : Avenches, *domus* 13 ouest [065] ; b : Amiens, Palais des Sports, maison 4 [028]

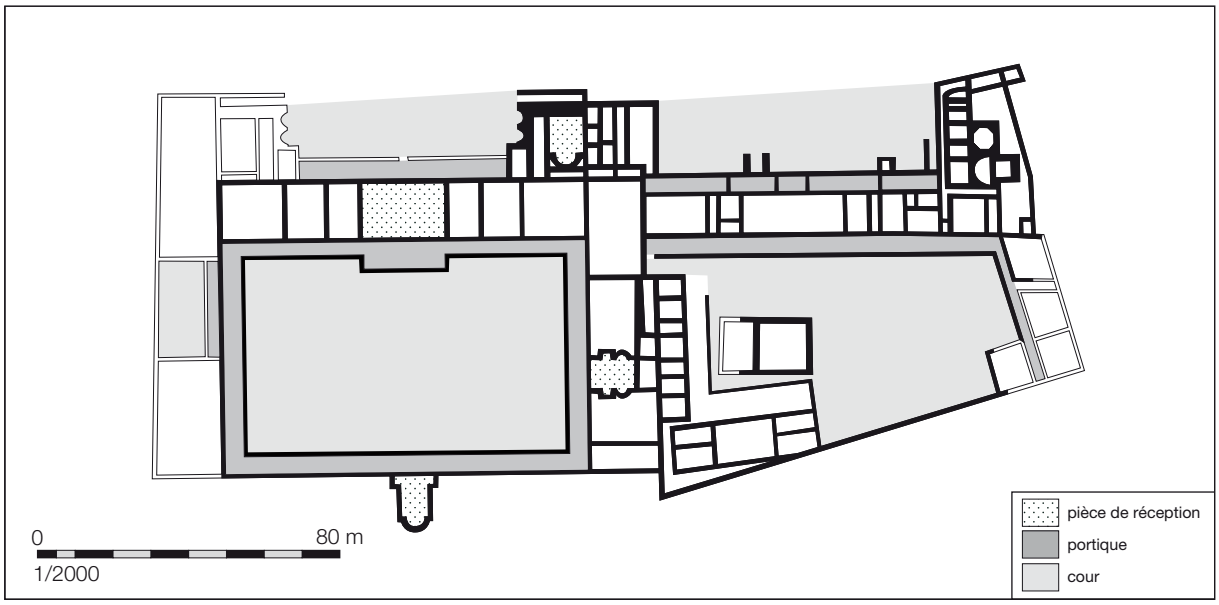


Fig. 95 : Avenches, Palais de Derrière la Tour, localisation des cours, galeries et pièces de réception.

et à l'ouest. On peut, dans ces deux cas précis, se demander si le péristyle avant n'est pas lié aux activités de réception du maître de maison, pendant que le second serait réservé à la famille.

L'imposant Palais de Derrière la Tour à Avenches [070] (fig. 95) est également organisé autour de deux vastes cours. Elles présentent la particularité de ne pas être bordées de pièces d'habitation sur leur côté sud. La cour ouest est, quant à elle, monumentalisée. Elle est en effet bordée par un quadriportique qui permet d'accéder à une pièce isolée sur son côté sud, cette pièce est sans aucun doute un *triclinium* richement décoré. Il fait face à une autre salle d'apparat très luxueuse qui est placée au centre de l'aile nord. Le péristyle est aménagé à l'avant de cette salle sur un double niveau qui donnait une vue plongeante sur le *triclinium* sud. La partie est de l'ensemble du Palais est organisée en U autour d'une cour trapézoïdale bordée de portiques sur ses côtés nord et est. Il faut enfin mentionner l'existence plus que probable d'un jardin qui se développait au nord et dont l'accès se faisait par le biais de plusieurs escaliers, dont l'un est monumental. On peut enfin mentionner en limite ouest de la maison une autre petite cour bordée par un portique sur un seul côté ; sa fonction était probablement domestique étant donné que des pièces de service ont été identifiées dans ce secteur.

Il semble hasardeux de tirer de véritables conclusions sur l'organisation des espaces ouverts de l'ensemble de l'*insula* 18 à Avenches [069]. Bien qu'elle soit présentée dans une seule fiche de notre catalogue, il n'est pas assuré que cette construction appartienne à une seule et même habitation. Deux cours y ont été mises au jour : l'une dans la partie nord de l'ensemble et l'autre dans la zone médiane. Elles sont toutes deux entourées de portiques : seuls trois côtés sont assurés pour la première tandis que la seconde dispose d'un quadriportique. Les superficies qu'elles couvrent sont importantes. La plus petite fait 250 m² et la plus grande plus de 650 m². Ces différents éléments laissent supposer que nous ne sommes pas face à des cours de service ou artisanales.

Enfin, la maison 4 du Palais des Sports à Amiens [028] (fig. 94-b) présente une organisation qui est inversée par rapport à celle de l'ensemble des maisons présentées. Elle dispose en effet d'un petit péristyle qui est placé le long du mur de façade, sans rapport ni avec le dispositif d'entrée, ni avec une salle de réception. Cette petite cour devait être réservée à l'usage exclusif des membres de la famille du propriétaire des lieux. La grande cour située à l'arrière de la parcelle, bordée de portiques sur au moins trois de ses côtés, était alors le siège des activités de réception. Elle se trouve en contact direct avec une pièce d'apparat et était directement accessible depuis l'entrée par le biais d'un couloir. On note également la présence d'au moins deux autres petites cours qui ne semblent pas avoir fait l'objet d'aménagements particuliers ; il n'est pas certain qu'elles aient fonctionné lors de la même phase d'occupation.

On l'a déjà mentionné précédemment, certaines *domus* devaient également disposer d'un jardin, ce qui, bien entendu, ne remet pas en question l'existence du péristyle. Trois cas ont été relevés. Les deux premiers ont été mis au jour dans des secteurs différents de Besançon. La *domus* au Neptune du Collège Lumière [105] a été fouillée très partiellement, mais la partie connue étonne par sa richesse. En limite est de la fouille ont été repérés les vestiges d'un péristyle pour lequel seules deux branches de la galerie ont pu être repérées. Il est séparé d'un jardin par un *oecus* largement ouvert et luxueusement décoré qui permettait d'avoir une vue d'ensemble sur ces deux espaces. Ce jardin était bordé par une colonnade à l'extrémité de laquelle était installé l'escalier d'accès. La *domus* sud du Palais de Justice [114] à Besançon (fig. 96) présente le même genre de configuration avec une multiplication des espaces ouverts. On remarque en effet à l'est de la zone fouillée les traces diffuses d'un péristyle. Celui-ci ouvre sur une salle richement décorée qui forme une saillie dans une cour bordée de portiques sur trois côtés. Enfin, à l'ouest de ces différents aménagements se trouve un vaste jardin dans lequel un petit édicule carré a été mis au jour. Dans un deuxième temps, un bassin monumental, longé par une galerie, a été installé. La maison au jardin à Reims [235], comme son nom l'indique, disposait d'un vaste espace vide de construction identifié comme un jardin. Il est possible qu'il ait été visible depuis l'espace ouvert, peut-être un *atrium* comme on l'a déjà vu précédemment. En effet, ces deux éléments ne sont séparés que par une pièce qui pouvait être ouverte sur eux deux. On peut également rapprocher de ces maisons la *domus* palatiale à Trèves [264]. Dans une phase de réaménagement, l'espace découvert situé dans la partie avant de la maison est transformé en jardin. Quatre structures maçonnées, destinées à recevoir des fleurs et entourant une pièce d'eau, y ont été installées.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les deux cours d'une même maison peuvent avoir des fonctions différentes. Ainsi, la *domus* est de *l'insula* 12 d'Avenches [062] dispose d'une cour bordée par un péristyle en L qui est, semble-t-il, rejeté à l'arrière de la parcelle. Bien que sa limite nord ne soit pas connue, la quasi totalité de la maison semble avoir été découverte. En effet, la taille des îlots d'habitation de la ville nous renseigne sur la profondeur habituelle des maisons. Une deuxième cour, de petite dimension, est située à la limite ouest de la maison. Elle est imbriquée au milieu des pièces d'habitation et est directement accessible depuis la rue par un *ambitus* qui sépare cette

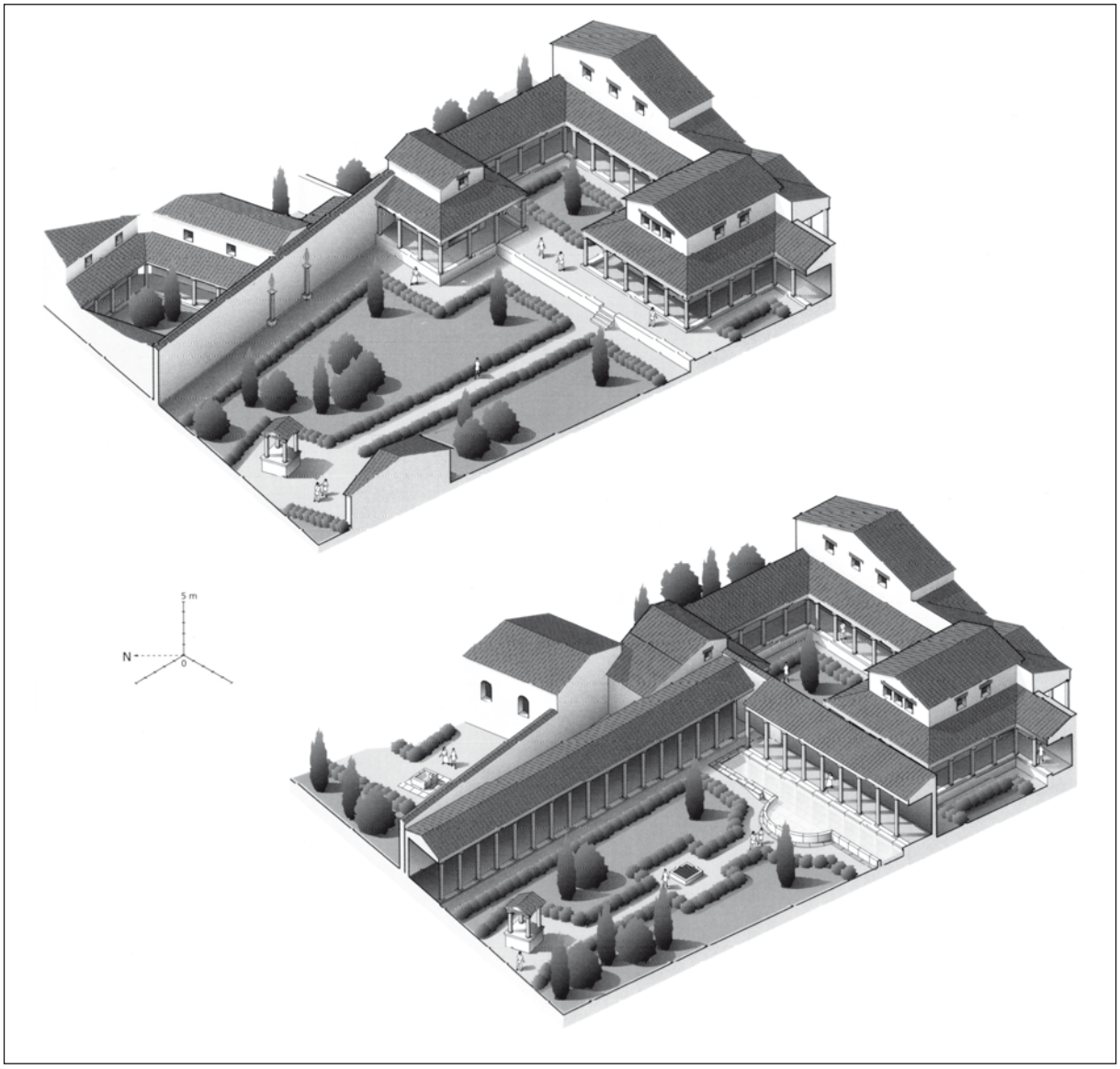


Fig. 96 : Besançon, restitution des maisons découvertes sur le site du Palais de Justice [112-114] (d'après Collectif 2006, p. 91)

construction de sa voisine. Cet espace était à usage domestique et a abrité pendant un temps une activité de bronzier. Il est difficile de savoir à quoi nous sommes confrontés pour la *domus* 12 ouest d'Avenches [063]. En effet, une grande cour a été repérée dans la moitié occidentale de la maison. Cependant, ce secteur est très mal connu et, au premier abord, il ne semble pas que cet espace ait été bordé par un portique. Il faut néanmoins noter que quelques pièces richement décorées ont été aussi relevées autour de cette cour. Dans la partie est, une aire ouverte est entourée par deux corps de bâtiment, une seule galerie le longe sur son côté sud. Cet espace est identifié comme une cour de service, ce qui tendrait à prouver que la première correspond à la cour monumentalisée de la maison.

On peut enfin mentionner le cas de la demeure mise au jour à Arras lors des fouilles Terninck [045]. En effet, cette maison présente la particularité d'avoir une petite cour intérieure, ne présentant

aucun aménagement, qui ouvre dans l'ange sud-ouest du péristyle. Juste au sud de cet espace, se trouvent plusieurs locaux qui ont été identifiés comme des locaux de service. Son positionnement en contact direct avec la cour à galerie paraît tout de même étrange et ne se retrouve pas ailleurs. Il n'existe pas d'explication à ce phénomène.

Quand on regarde l'évolution de ces espaces au cours du temps dans une même parcelle, on s'aperçoit que la surface qu'ils occupent tend à diminuer. Ainsi, dans la parcelle 2 du Palais des Sports à Amiens [024-026], chaque réaménagement voit la cour réduite un peu plus au profit de la superficie réservée aux pièces d'habitation. La même chose a été mise en évidence dans la parcelle ouest de l'*insula* 12 à Avenches [063]. Lors de la première phase, le péristyle est bordé par une seule galerie. Dans une seconde phase, des pièces sont installées sur son côté est, sur un espace pris sur la cour. Elle est encore rétrécie par l'ajout d'une seconde aile au portique. Dans la *domus* Bel-Air à Nyon [219], le péristyle est totalement démantelé lors de sa dernière phase d'occupation qui est datée de la deuxième moitié du II^{e} siècle. Un passage est aménagé en son centre pour garder un espace de communication entre les ailes nord et sud et il semble que de nouvelles pièces soient installées de part et d'autre de cet espace, construites à l'aide des matériaux du périty le.

Enfin, il doit être mentionné que le fait que la surface totale de bien des maisons ne soit pas connue empêche de s'étendre sur la superficie dévolue à ces aménagements. Au regard des quelques exemples pour lesquels le pourcentage de la surface découverte a pu être calculé, on peut seulement remarquer que sept maisons sur vingt ont une surface découverte comprise entre 20 et 25 % et que pour six autres, elle se répartit entre 10 et 20 % de l'emprise totale de la maison. Deux cas particuliers ressortent dans lesquels cette surface représente plus d'un tiers de la parcelle (Palais de Derrière la Tour [070] et *domus* 13 est [064] à Avenches).

5.5. Les salles d'apparat

L'un des problèmes majeurs posé par les salles d'apparat est celui de leur identification. Cela a déjà été dit plusieurs fois, l'état de conservation des maisons est souvent trop mauvais pour reconnaître la fonction des différents espaces qui les composent. L'avantage que présentent les pièces de réception est celui de leur position supposée dans la maison. Comme cela a été démontré précédemment, elles bénéficient le plus souvent d'un emplacement privilégié en contact direct avec le péristyle et il n'est pas rare qu'elles soient placées selon un axe ouvrant une perspective visuelle. La plupart du temps, elles se démarquent également par la surface importante qu'elles occupent au sol, qui est supérieure à celles des pièces voisines. De plus, elles devaient être décorées d'une mosaïque et probablement de riches peintures murales ; ces deux éléments devraient donc pouvoir nous indiquer la présence d'une salle plus luxueuse que les autres. L'exemple de la demeure découverte partiellement sur le site du Château d'Albâtre à Soissons [261] nous invite cependant à nuancer ce propos. En effet, sur la douzaine de pièces relevée, une dizaine possédait un décor mural[256]. Il

256 Barbet 2008, p. 95-99.

est donc ici difficile de mettre en évidence une pièce plutôt qu'une autre grâce aux seules peintures murales.

Une pièce de réception a été mise en évidence dans près des deux tiers des maisons dont le péristyle est connu (31 sur 48). Plusieurs cas attestent bien la recherche d'axialité mise en œuvre. Ainsi, dans l'*insula* 30 à Augst [050], le *triclinium* est placé perpendiculairement à l'axe de la cour, mais il est ainsi visible depuis l'entrée qui lui fait face et qui se trouve aussi sur un côté latéral de l'îlot. Cette pièce est remarquable par la mosaïque qui ornait son sol. Il s'agit en effet de la plus grande mosaïque mise au jour dans la ville. Plusieurs autres maisons nous livrent cet alignement qui conditionne le cheminement des visiteurs, comme par exemple les maisons 2 et 3 du Palais des Sports à Amiens [024-027] ou encore la maison à la mosaïque de Dionysos à Cologne [158]. Dans cette dernière, la salle d'apparat couvrait une surface de 70 m² et était décorée d'une mosaïque. Elle était disposée parfaitement dans l'axe de l'entrée et du péristyle. De plus, l'effet de perspective était renforcé par la présence de deux bassins placés en enfilade sur ce même axe. La *domus* de l'Arsenal à Metz [216] présente une légère variante. En effet, nous l'avons déjà vu, les éléments caractéristiques des *domus* ne sont pas ici alignés mais l'entrée est placée perpendiculairement à l'axe médian de la cour. Cependant, on remarque que la pièce d'apparat est ouverte au sud, ce qui peut avoir conditionné son implantation à cet endroit précis et non pas face à l'entrée. De plus, le péristyle ne possède pas de galerie à l'avant de cette salle ; on peut donc imaginer que la façade de cette aile de la maison était elle-même monumentalisée. Face à elle, dans la partie sud de la cour, on note la présence d'un bassin de taille relativement importante. Enfin, il doit être précisé que cette salle était dotée d'un chauffage par hypocauste et qu'elle était décorée d'une mosaïque.

La configuration même de la *domus* à *atrium* à Cologne [157] tend à restituer dans l'espace assurant la jonction entre l'*atrium* et le péristyle une salle d'apparat. En effet, cette habitation au plan très régulier ne présente pas d'autres pièces installées dans l'axe de l'entrée et des deux espaces ouverts. Il paraît donc logique que ce soit cette salle qui ait fait office de pièce de réception. De plus, il semble que la hauteur sous plafond de cette dernière ait été supérieure à celle des espaces voisins, ce qui aurait alors nécessité la mise en place d'une toiture indépendante, probablement plus haute que celle des pièces situées alentours[257]. Ce dispositif était destiné à impressionner encore un peu plus les visiteurs. Ce même phénomène de toiture indépendante sur les salles de réception a été mis en évidence pour le grand *oecus* de la *domus* du Collège Lumière à Besançon [105]. Cette pièce possède des dimensions hors normes (près de 200 m²), les exemples de cette taille sont rares en Gaule Belgique et dans les Germanies. Cet espace était largement ouvert sur le péristyle et le jardin qui le bordent au nord et au sud par le biais de colonnes. Ch. Gaston estime que la hauteur sous plafond de cette pièce était de 10 m[258]. Il apparaît que les espaces voisins ne bénéficiaient pas d'une hauteur aussi exceptionnelle. Il est donc clair que cet *oecus* était pourvu d'une couverture indépendante monumentalisée avec peut-être l'existence d'un fronton qui surmontait sa façade (fig. 97). Ce dispositif devait encore accroître l'impression de luxe qui se dégageait de cette demeure.

257 Satre 2007, p. 121.
258 Munier *et alii* 2007, p. 282-288.

Dans la *domus* sud du Palais de Justice à Besançon [114], deux *oeci* ont été repérés. Le plus grand des deux était disposé de la même manière que celui de la *domus* du Collège Lumière, entre un péristyle à l'est et un jardin à l'ouest. La partie réduite de la maison que nous connaissons présente des caractères de symétrie qui laissent penser que cet espace était installé sur l'axe médian de la maison. On remarque une seconde petite salle qui n'est en contact avec aucune autre pièce de la maison. Elle ouvrait sur la terrasse et sur le jardin situés à l'est.

Ces salles d'apparat prennent pour l'essentiel une forme rectangulaire simple ; cependant quelques exemples de pièces à abside ont été relevés. Le plus fameux appartient au complexe du Palais de Derrière la Tour à Avenches [070] (fig. 95). Nous l'avons dit, dans cette construction, la recherche de monumentalisation est à son paroxysme. L'un des éléments les plus impressionnants y est le *triclinium* luxueusement décoré, placé dans la galerie sud du péristyle. Il se caractérise par sa large ouverture sur la galerie du péristyle, à laquelle on accédait par quelques marches. Des niches étaient installées de part et d'autre de l'entrée et il se terminait par une abside au sud. La partie centrale de cette salle était occupée par une mosaïque[259]. Cette imposante construction possédait

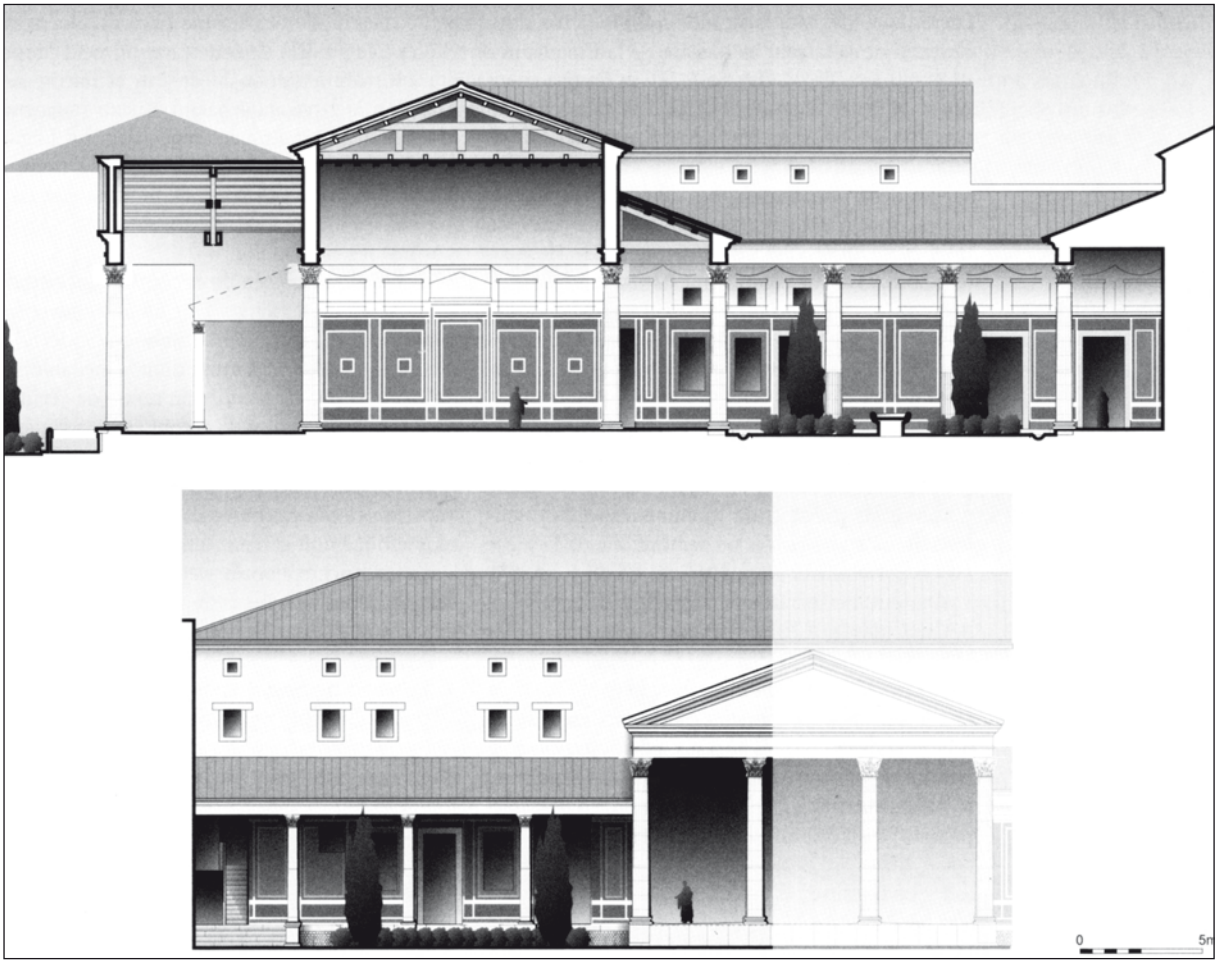


Fig. 97 : Besançon, *domus* au Neptune [105], hypothèses de restitution de l'*oecus* (d'après Gaston, Munier 2007, p. 107)

259 Une proposition de restitution a été réalisée par C. Chevalley : Morel 2001c, p. 49.

d'autres pièces richement décorées et placées à des positions stratégiques. Ainsi, face à ce premier *triclinium*, se trouve une salle de taille très importante couvrant plus de 200 m² ; elle est placée en position centrale dans l'aile nord et est décorée d'une mosaïque et d'un bassin. De plus, elle est située dans la partie la plus haute de cette construction installée sur des terrasses et surplombait ainsi les éléments environnants et notamment la salle à abside qui lui fait face. Dans l'aile nord, se trouve une salle de forme étonnante : ses murs latéraux présentent une alternance de niches rectangulaires et d'exèdres. Sa fonction n'est pas connue, cependant sa physionomie particulière peut laisser penser que nous sommes en présence d'un autre *triclinium*. On le voit, la partie est de cet ensemble est dévolue aux activités de représentation et de réception du maître de maison, alors que le secteur ouest, qui correspond au noyau primitif de la construction, devait être à destination exclusivement privée.

On peut également rappeler rapidement le cas particulier de la maison 4 du Palais des Sports à Amiens [028] dont la salle de réception est à abside. En effet, dans cette maison, le péristyle est situé à l'arrière de la parcelle et ne se trouve pas exactement dans l'axe de l'entrée. Aucune pièce de réception n'a été identifiée pour la première phase d'occupation datée de la deuxième moitié du I^er^ siècle. Il faut en effet attendre le début du II^e^ siècle pour qu'elle fasse son apparition. Sa disposition est pour le moins étrange puisqu'elle est installée dans l'angle sud-ouest de la galerie du péristyle dont elle bloque la circulation.

Enfin, la *domus* est de l'*insula* 13 à Avenches [064] est la dernière à présenter une salle d'apparat à abside. Là encore, ce n'est pas vraiment sa position qui permet de l'identifier comme telle, mais plutôt son plan et le fait qu'elle soit chauffée. Elle présente la particularité de ne pas ouvrir directement sur le péristyle mais d'être placée contre son angle sud, à proximité de bains privés.

La *domus* de l'*insula* 3 à Avenches [059] illustre bien la difficulté que l'on a finalement souvent pour identifier les salles de réception avec certitude. En effet, aucun espace spécifique placé de manière ostensible n'a été mis en évidence. Cependant, on remarque dans l'aile ouest de la maison, la seule qui a été explorée, un ensemble de salles de taille relativement importante qui sont chauffées par le sol et dont l'une au moins était décorée d'une mosaïque. De plus, cette dernière ouvrait largement sur l'aile ouest du péristyle par le biais d'un large perron. Malgré sa position excentrée par rapport à l'axe médian de la maison, il est tentant d'y restituer une salle de réception, sans certitude cependant.

Des salles d'apparat étaient sans conteste présentes dans l'ensemble des maisons à péristyle. Cependant, aucun élément ne nous permet réellement d'en proposer l'emplacement. On l'a vu, elles ne sont pas toujours strictement placées en liaison directe avec le péristyle, et dans le cas où aucun aménagement particulier, de type décor par exemple, n'a été découvert, il est impossible de les situer.

Il est également difficile de saisir leur évolution puisque souvent l'état qui nous est parvenu est celui de la dernière phase d'occupation, phase pendant laquelle on voit l'installation de chauffage par le sol améliorant encore le confort de ces espaces.

6. Les espaces de liaison avec la rue[260]

L'espace situé entre la rue et les maisons peut être occupé par plusieurs types d'aménagements différents : le trottoir, le portique, la galerie et le porche.

Ces aménagements ne sont pas propres à l'architecture domestique, on les trouve en effet également installés à l'avant des façades de l'ensemble des bâtiments romains tels que les bâtiments publics, les bâtiments religieux, ou encore les constructions à fonction exclusivement commerciale et artisanale.

6.1. Les différents types d'aménagements

6.1.1. Le trottoir

L'aménagement le plus simple et le premier à apparaître est le trottoir. Il peut simplement correspondre à un espace réservé, sans agencement particulier, en bordure d'une rue pour faciliter la circulation des piétons, rue dont il est souvent séparé par un fossé de largeur variable faisant office de caniveau (fig. 98, phase 1), mais il peut aussi avoir fait l'objet d'un aménagement spécifique. Cependant, la nature même des matériaux les plus souvent utilisés (terre, graviers, etc.) ne permet pas toujours une bonne conservation de ce type de vestiges, et son aspect, le plus souvent fruste dans notre zone d'étude, peut expliquer le fait que les données sur les trottoirs, même si elles sont fréquentes, sont le plus souvent laconiques. C'est le cas par exemple pour des sites comme Bliesbruck et Reims où l'on a retrouvé des trottoirs sur des surfaces très restreintes. À Bliesbruck[261] [141-143-145-151], devant les bâtiments en terre et bois du I^er^ siècle ap. J.-C., il existait un trottoir bien aménagé composé d'un remblai de pierres, de graviers et de sable, retenu par une bordure de pierres (fig. 99, phase 1). De même, à Reims, rue de Venise[262] [253-255], trois niveaux de trottoir ont été relevés de part et d'autre de la rue B. Ils étaient constitués d'un niveau de craie pilée compactée (de 3 à 12 cm d'épaisseur), recouvert d'une couche d'occupation grise limoneuse. Ils ont été reconnus sur

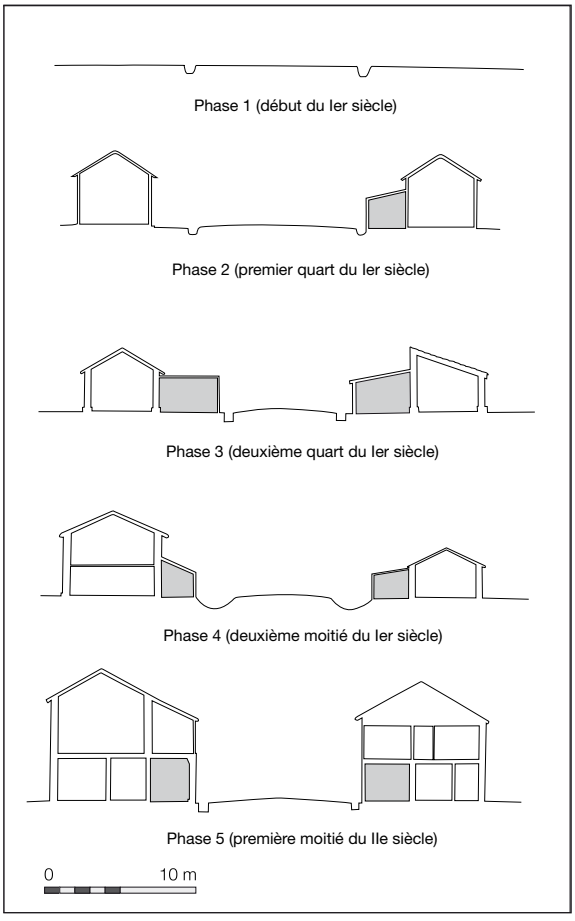


Fig. 98 : Reims, rue de Venise, évolution des limites de la rue B
(d'après Rollet *et alii* 2001, p. 57)

260 Alberti 2008.
261 Petit 1993 ; Petit *et alii* 2005.
262 Rollet *et alii* 2001.

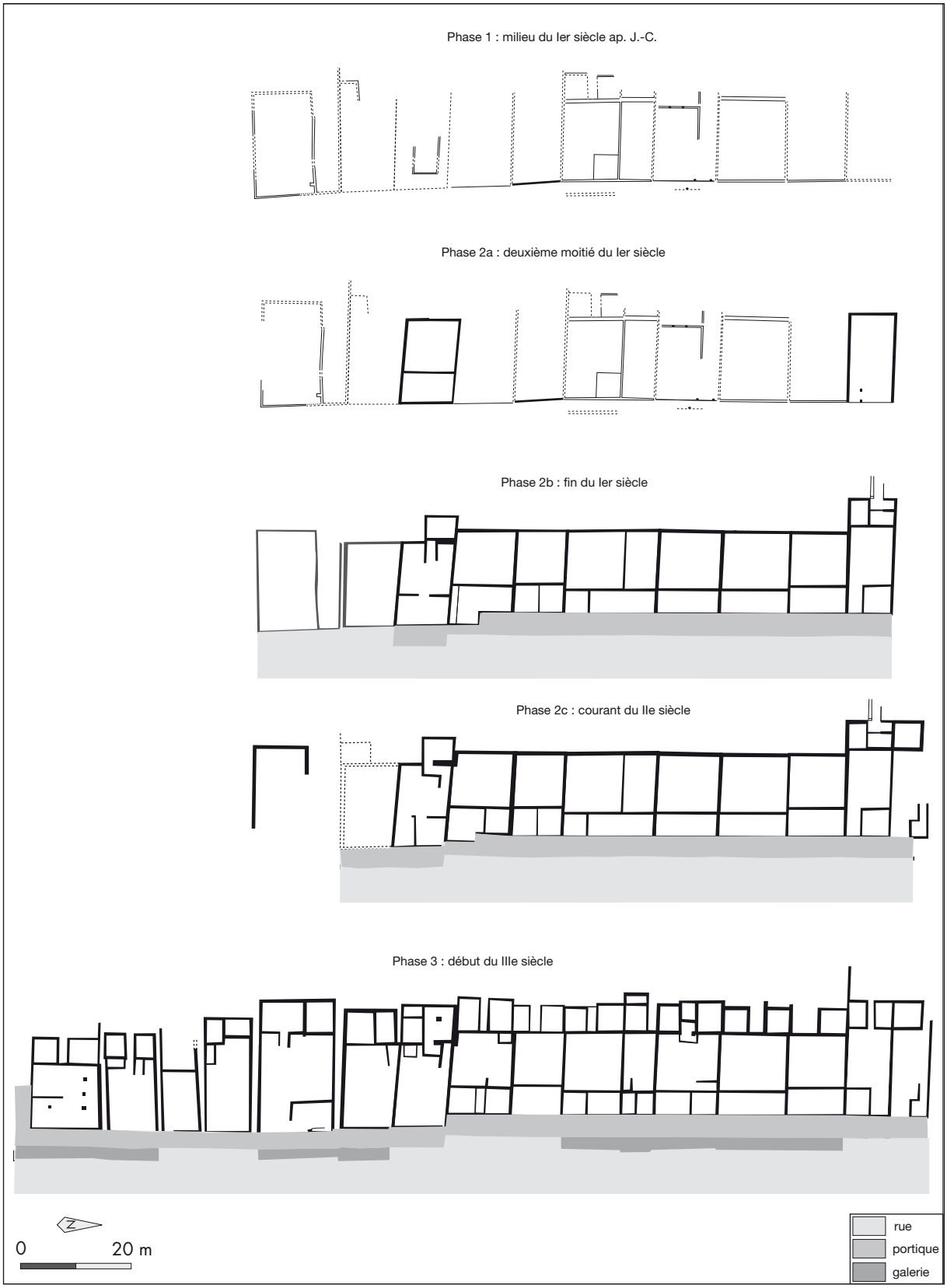


Fig. 99 : Bliesbruck, plans des différentes phases de construction du quartier ouest (d'après Petit 2004a et Petit *et alii* 2005)

1 m de large au maximum. On peut alors se demander si, en l'absence de traces d'aménagements visibles lors d'une fouille, on identifie par défaut l'espace entre la rue et la maison comme étant un trottoir.

6.1.2. Le portique

Le portique, défini comme un passage couvert, ouvert sur la rue par le biais d'une colonnade[263], apparaît massivement au cours des Ier et IIe siècles ap. J.-C. dans le nord de la Gaule.

Il a plusieurs rôles, notamment celui d'améliorer le cadre de vie des riverains. Il préserve en effet les façades des maisons en empêchant le ruissellement des eaux de pluie, tout en protégeant les passants des intempéries ou du soleil. Il offre également un dégagement à l'avant des bâtiments que les habitants et artisans peuvent utiliser pour accroître leur espace de travail ou de vente. Enfin, il permet de régulariser les façades d'un quartier en donnant une impression d'alignement des bâtiments. Un caniveau, toujours présent à l'avant du portique, permettait de recueillir les eaux de pluie qui ruisselaient depuis le toit.

Il ne semble pas y avoir de règles en ce qui concerne son installation. Toutes les maisons d'un même îlot peuvent ne pas en être pourvues en même temps, et les matériaux utilisés peuvent varier d'un bâtiment à l'autre, au sein d'un même quartier. Il existe en effet une grande disparité de supports. A Bliesbruck, par exemple, on trouve des types de support très différents d'une maison à l'autre : poteaux de bois plantés dans le sol, poteaux reposant sur des sablières basses ou encore posés sur des dés de pierre, mais également des colonnes en pierre ou des piliers maçonnés.

Si l'on se fonde sur quelques exemples connus, on voit qu'un trottoir est installé à l'avant des maisons au moment de leur construction, et qu'il est souvent remplacé par un portique dans le courant du Ier siècle. C'est notamment le cas à Lausanne sur le site de Chavannes 11[264] où les portiques de deux maisons voisines, les maisons A [175-178] et B [182-185], montrent d'importantes différences architecturales et chronologiques (fig. 100). Dans un premier temps, au début du Ier siècle ap. J.-C. (état 4), les maisons ouvrent directement sur la rue. Peu avant le milieu du Ier siècle (état 5), ces ensembles subissent d'importantes transformations. La façade de la maison B est reculée de 2 m et un portique est construit dans l'espace laissé libre : il est marqué par un empierrement qui limite un caniveau à 3 m de la façade. Cet empierrement devait servir de support à des poteaux de bois. Dans la deuxième moitié du Ier siècle (état 6), la maison A subit elle aussi des changements. Sa façade est reculée et alignée sur celle de la maison B qui ne subit aucune transformation. Un portique est alors installé dans le prolongement de celui qui borde la maison B. Bien que les portiques tendent à harmoniser les façades, leurs techniques de construction varient d'une maison à l'autre. Il semble que celui de la maison B ait été construit en bois, alors que la colonnade de la maison A reposait sur des bases maçonnées quadrangulaires, très massives, qui pouvaient supporter des colonnes en pierre. À partir de cette phase, les limites entre la rue, le portique et les habitations restent les mêmes.

263 Comme le souligne T. Byhet, le terme portique est souvent utilisé dans sa définition large, à savoir un passage couvert, installé le long d'une façade et communiquant avec la rue. Il englobe alors la galerie et le porche : Byhet 2001-2002, p. 16 ; voir également Byhet 2007.

264 Berti Rossi, May Castella 2005.

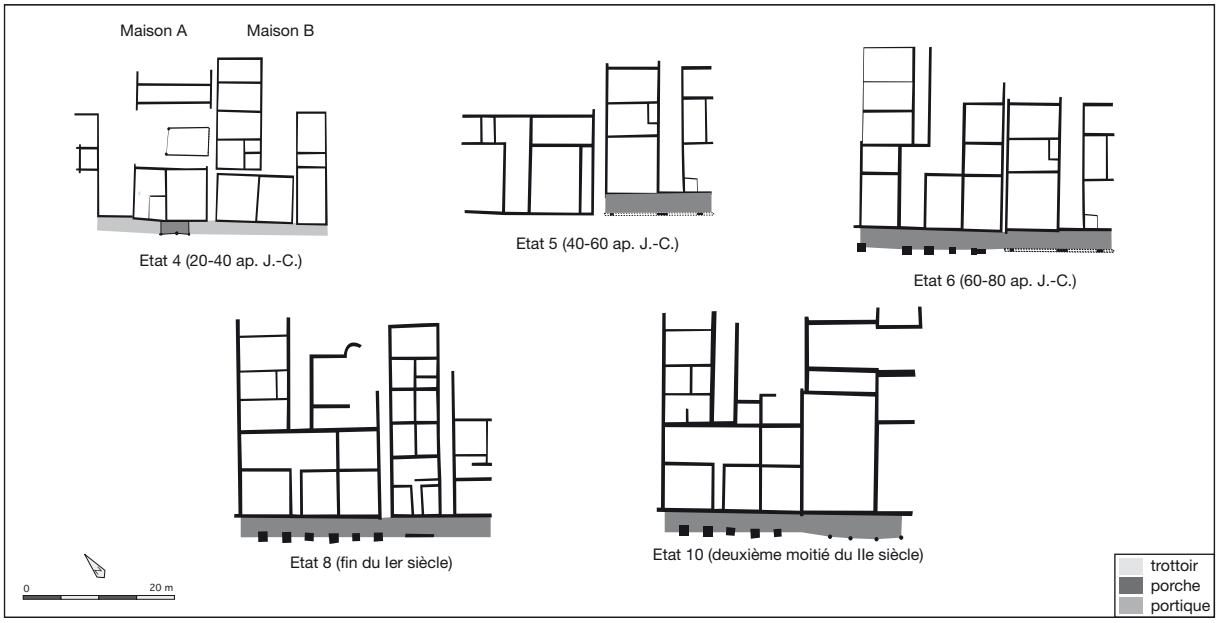


Fig. 100 : Lausanne, évolution des maisons A et B découvertes sur le site de Chavannes 11 [175-178 et 182-185] (d'après Berti Rossi, May-Castella 2005)

Cependant, plusieurs changements interviennent encore au niveau du plan des bâtiments et des méthodes de construction. À la fin du I^er^ siècle (état 8), le portique de la maison A, précédé par un caniveau, est soutenu par six bases maçonnées ; les piliers, sans doute en pierre, reposent sur des blocs de molasse. Le portique de la maison B est, quant à lui, constitué de piliers de bois reposant sur un solin. À la fin du II^e^ siècle (état 10), l'ensemble du portique est rehaussé. Les piliers de la maison A sont relevés à l'aide de dés de molasse et d'un tambour de colonne en remploi. Devant la maison B, est alors installé un nouveau portique, constitué de piliers soutenus par des meules.

En revanche, à Bliesbruck, toutes les maisons du quartier ouest évoluent au même rythme[265]. Le portique est mis en place à la fin du I^er^ siècle, période à laquelle les constructions en terre et bois sont remplacées par des habitations en pierre. Les façades de ces bâtiments sont reculées par rapport à celles des bâtiments antérieurs ; un portique, large de 3,50 m, est alors installé dans cet espace, il reprend le décrochement visible entre les façades des maisons 7 et 8 (fig. 99, phase 3).

Cependant, un portique ne succède pas nécessairement à un trottoir. Sur le site du parking de la Mairie à Besançon, il est installé le long de la façade des maisons dès leur construction, dans le premier quart du I^er^ siècle[266] [118-125]. Ce portique a été remanié, mais a perduré jusqu'à l'abandon du quartier. Il faut également mentionner le fait que l'entrée de la résidence était monumentalisée par une différence de traitement du portique ; elle est en effet matérialisée par une maçonnerie plus large (1,20 m contre 0,70 m pour les autres portions) qui recevait vraisemblablement les éléments d'un seuil, entouré de part et d'autre par deux groupes de deux socles[267]. Au milieu du I^er^ siècle, au

265 Petit *et alii* 2005, p. 90.
266 Guilhot, Goy 1992, p. 71.
267 Une restitution de cette monumentalisation est proposée dans la publication de cette fouille : Guilhot, Goy 1992, p. 75, fig. 39.

nord de la rue sont édifiées de nouvelles constructions, qui sont elles aussi immédiatement bordées par un portique.

Dans les cas de Reims et Bliesbruck, comme dans la grande majorité des villes, les limites entre les trois espaces fonctionnels que sont la rue, le portique et la maison sont rapidement fixées et ne changent plus malgré les transformations que peut subir le quartier.

Le site de la rue de Venise à Reims fait figure de contre-exemple. En effet, la largeur de la rue B passe de 9,50 m à 5,80 m dans la première moitié du I^{er} ap. J.-C. (fig. 98, phases 2 et 3), des portiques sont alors aménagés dans ce nouvel espace. Puis, au milieu du I^{er} siècle, la rue est agrandie et mesure désormais 8,50 m, de nouveaux portiques sont installés le long des façades (fig. 98, phase 5). L'alignement reste ensuite le même jusqu'à l'abandon du quartier[268] malgré une reconstruction des bâtiments ; le principal changement concerne le fossé présent à l'avant du portique qui est remplacé par un caniveau bien construit.

6.1.3. La galerie

Dans la littérature, la distinction n'est pas toujours faite entre le portique et la galerie : il n'est en effet pas rare que le terme galerie soit utilisé pour désigner un portique.

La galerie ne diffère que très peu du portique. Il s'agit en effet d'un espace couvert soit uniquement fermé par un muret dans sa partie basse, ponctuellement ou sur toute sa longueur, soit totalement clos. L'accès se faisait par ses extrémités ou par le biais d'une ouverture en façade. La galerie peut avoir été planifiée dès la construction des bâtiments ou résulter d'une transformation du portique qui est alors fermé sur une partie ou sur la totalité de sa longueur. On peut parler de galerie à Bliesbruck quand le portique est clos, au début du III^{e} siècle, par l'adjonction de petites pièces fermées par des parois en bois, sans doute des boutiques, devant certaines des habitations. Le nouvel espace est pris sur la rue, le passage couvert garde donc la même largeur (fig. 99, phase 4). Le même phénomène a été mis en évidence à l'avant de la maison du propriétaire à Mâlain [207].

6.1.4. Le porche

Enfin, le porche, aménagement pour lequel les exemples sont rares, est uniquement installé devant l'entrée de la maison, ou devant un local en particulier. Un exemplaire est connu à Lausanne pour le début du I^{er} siècle ap. J.-C. Un porche long de 5 m et large de 1,50 m, matérialisé par trois trous de poteau, est en effet installé à l'avant de la maison A (fig. 100, état 4).

6.1.5. Aménagements multiples

Il est possible de retrouver l'ensemble de ces aménagements dans un même quartier qui présente alors un aspect très hétérogène. Cette juxtaposition résulte d'une occupation ayant couvert une longue période et est le fruit de nombreux remaniements et reconstructions. Ainsi, ces aménagements, qui ne sont pas forcément contemporains, peuvent nous renseigner sur les limites des différentes unités d'habitations.

268 Rollet *et alii* 2001, p. 57.

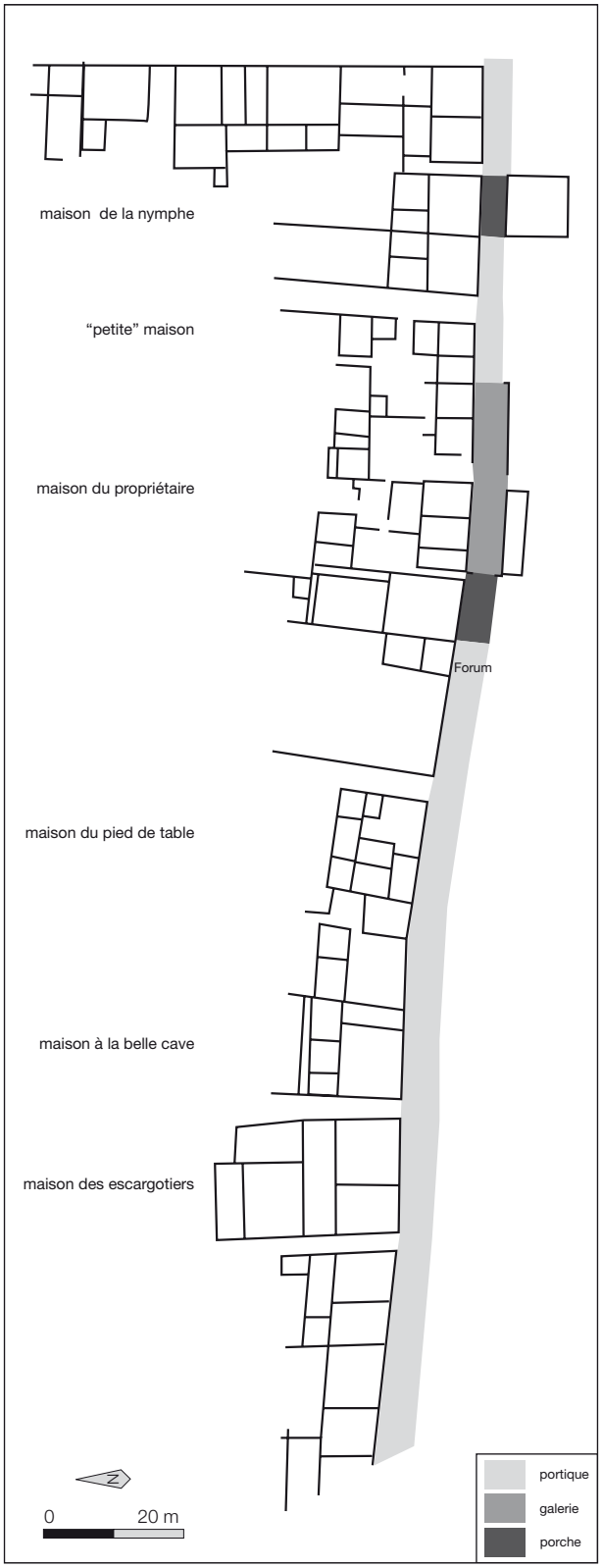


Fig. 101 : Mâlain, quartier de la Boussière, répartition des portiques, galeries et porches (d'après Roussel 2003)

On peut notamment mentionner le portique bordant, sur plus de 300 m, le quartier mis au jour à Mâlain, au lieu-dit la Boussière[269]. En effet, on remarque, d'est en ouest, l'alternance de plusieurs types d'installations (fig. 101). Nous sommes tout d'abord en présence d'un portique, constitué de poteaux de bois, qui couvre une quinzaine de mètres. Deux types de supports pour ces derniers ont été mis au jour, ils appartiennent vraisemblablement à deux phases de construction : il s'agit de blocs de calcaire, grossièrement quadrangulaires, et de petits blocs d'un calcaire différent, soigneusement taillés, qui étaient installés sur des bases maçonnées. Accolé à ce portique, était installé un porche marquant l'emplacement du « temple » [205-pièce 7]. Il est matérialisé par trois colonnes qui supportaient une frise sculptée. Un deuxième tronçon de portique se développe ensuite sur plus de 20 m. Il semble que plusieurs remaniements aient également eu lieu ; des poteaux de bois et des piliers maçonnés sont attestés, ainsi que des soubassements de colonnes monolithes en calcaire. Cette portion voisine avec une galerie dont il reste le mur-bahut ; il est fait de moellons de calcaire bien taillés, liés au mortier, installés en assises régulières et dont les joints sont tirés au fer. Il faut mentionner la présence d'un passage large de 3 m dans ce muret, face au passage 29, et d'un petit bâtiment annexe construit en bordure de cette galerie, au sud. Immédiatement à l'ouest, un second espace a été interprété comme étant un porche, son seuil est marqué par l'assemblage soigné de grandes dalles calcaires. Enfin, un portique court sur les cent derniers mètres

269 Roussel 2003, p. 43-53.

découverts pour ce quartier. Là encore, cette construction s'illustre par la variété des supports et des soubassements mis en œuvre, à savoir poteaux de bois, piliers maçonnés, colonnes sur blocs calcaires monolithiques ou dés maçonnés.

6.2. Les matériaux mis en œuvre et les techniques de construction du portique

À travers les quelques exemples présentés précédemment, et bien que peu d'éléments en place nous soient parvenus, il apparaît clairement que les techniques de construction utilisées pour l'édification des portiques sont extrêmement variées.

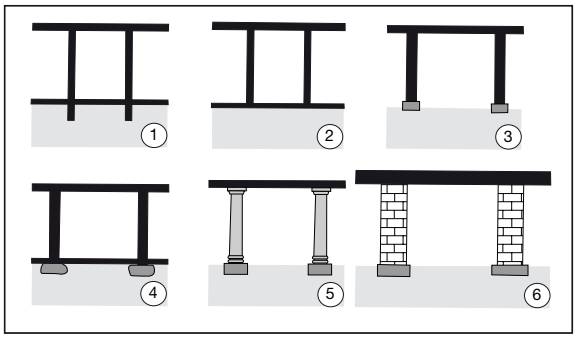


Fig. 102 : Bliesbruck - portique, types de supports rencontrés
1. poteaux de bois plantés dans le sol
2. poteaux sur sablières basses
3. poteaux sur dés de pierre
4. poteaux sur blocs de pierre, reliés par une sablière basse
5. colonnes sur dés de pierre
6. piliers maçonnés sur bases de pierre
(d'après Petit *et alii* 2005, p. 100)

Les montants verticaux constituant l'élévation du portique pouvaient être de simples poteaux de bois, des piliers maçonnés ou encore des colonnes en pierre, monolithes ou faites de plusieurs tronçons de fûts. Les supports sur lesquels ces éléments prenaient place sont multiples (fig. 102) : dés maçonnés, blocs de pierre, meules, sablières basses, solins, murets de soutènement, etc. ; dans le cas de poteaux, il est également possible qu'ils aient été directement fichés dans le sol. Il ne semble pas y avoir de règles particulières relatives à la construction du portique et le choix des matériaux utilisés, locaux dans la grande majorité des cas (peu de matériaux luxueux ont en effet été retrouvés), était à la discrétion du propriétaire. Les techniques distinctes mises en œuvre au sein d'un même quartier permettent donc de mettre en évidence les différentes unités d'habitation présentes en arrière de ces portiques.

Les matériaux utilisés pour les sols et les toitures, mais aussi les caniveaux longeant ces portiques, peuvent eux aussi nous renseigner. On peut là encore s'appuyer sur l'exemple du quartier de la Boussière de Mâlain. En effet, des tuiles et des dalles de calcaire sciées ont été utilisées en alternance pour couvrir ce portique. De même, les sols étaient majoritairement composés de terre damée, notamment argileuse et sablonneuse, mais aussi de gravillons. Des planchers ont été mis au jour à deux endroits éloignés, ainsi qu'un sol extrêmement soigné, réalisé en *opus incertum*, avec des dalles calcaires de forme polygonale. Enfin, le caniveau qui suit le portique sur toute sa longueur est constitué de plusieurs tronçons aménagés selon des méthodes différentes : bordé de pierres sèches ou de blocs calcaires bruts, fait de gros blocs taillés en auge, creusé dans le substrat, ou encore construits avec des moellons maçonnés.

6.3. Le trottoir et le portique : espace public ou espace privé ?

Plusieurs questions se posent quant à l'appartenance du trottoir et du portique au domaine public ou à la sphère privée. Doivent-ils être considérés comme un espace de circulation couvert, et de ce fait, rattachés à la rue ? Correspondent-ils, au contraire, au seuil de la maison dont ils constitueraient alors un espace à part entière ?

Cette question a déjà été traitée par C. Saliou dans un article relatif aux trottoirs de Pompéi[270]. Elle a en effet mis en évidence deux types de trottoirs bien distincts : les trottoirs homogènes et les trottoirs segmentés, qui permettent de saisir les modalités de leur aménagement. La présence des premiers implique une intervention de l'autorité publique qui peut prendre diverses formes telles que des consignes de réalisation imposées aux riverains ou encore des aménagements effectués par des entrepreneurs, les propriétaires des constructions voisines pouvant, dans ce cas, participer financièrement à leur mise en place. Quant aux seconds qui soulignent les limites entre les unités d'habitation par des différences de traitement, ils seraient au contraire caractéristiques de l'intervention des riverains. La segmentation peut être rendue visible par l'utilisation de matériaux de construction différents d'une maison à l'autre, par la présence de blocs de séparation dans le trottoir même[271] ou encore par l'aménagement d'un perron à l'entrée de la maison[272]. Toutefois, la définition du tracé ou de la largeur du trottoir revient très certainement aux institutions publiques. Il semble donc que le trottoir ait un statut intermédiaire entre le domaine public et l'espace privé.

Le rôle même des trottoirs et des portiques comme espace de circulation protégé destiné aux piétons tend donc à le rattacher au domaine public, au même titre que la voirie.

De plus, l'une de leur principale fonction étant de donner une impression de régularité aux façades donnant sur la rue, seul un programme d'urbanisme cohérent, et donc relevant de l'autorité municipale, peut, dans ce cas, en être à l'origine. Par exemple, sur le site du Conservatoire à Reims, les piliers du portique situé au nord de la rue A, sont alignés alors que la façade de l'îlot n'est pas rectiligne (fig. 103). De même, à Bliesbruck, il est évident que la volonté de construire un portique sur plus de 80 m de long ne peut être le fait des seuls habitants, bien que ce dernier ne soit pas homogène.

De la même façon, le cas de Reims illustre parfaitement la multiplication de ces aménagements à grande échelle : dans le courant du II^e^ siècle, le portique se généralise dans l'ensemble de la ville. Le même phénomène se produit dans de nombreuses autres villes, comme par exemple à Avenches ou à Augst.

Enfin, on peut penser que l'amélioration de la qualité de vie des passants et des habitants, grâce à ce passage couvert, à l'abri de la pluie, du vent et du soleil, dépend également de décisions publiques.

Mais un certain nombre d'autres éléments indiquent que les riverains contribuaient à l'aménagement et à l'entretien des portiques et des caniveaux qui les bordent. Comme on l'a

270 Saliou 1999.
271 Saliou 1999, p. 172.
272 Saliou 1999, p. 202.



Fig. 103 : Reims, plan d'ensemble des structures mises au jour lors des fouilles de la rue de Venise et du Conservatoire
(d'après Rollet *et alii* 2001, p. 49)

déjà vu, le découpage de l'îlot en différentes unités d'habitations se reflète fréquemment dans leur architecture. Ce découpage peut être déterminé par la position et la technique de construction des structures porteuses, ou encore par la nature du sol. En effet, il existe souvent un nombre important de types de supports. Par exemple, à Lausanne, deux portiques voisins possèdent, l'un des piliers en pierre, l'autre des poteaux de bois[273]. A Bliesbruck [139-156], on trouve, comme nous l'avons déjà dit, des poteaux de bois, des colonnes ou encore des piliers maçonnés. Chaque type de supports est en rapport avec une maison en particulier. On peut donc affirmer qu'il peut exister autant de portiques que de maisons, ce qui permet de rattacher la colonnade à l'espace privé. On a effectivement vu pour le site de Mâlain que le nombre de revêtements de sols différents est relativement élevé. On retrouve la même chose sur le site d'Oberwinterthur où la nature du sol semble différente devant chacune des maisons bordées par un portique continu[274].

De même, l'appropriation de l'espace couvert par l'installation de boutiques à l'avant du portique, face aux ateliers situés à l'entrée des maisons, comme c'est le cas à Bliesbruck, va dans ce sens.

273 Berti Rossi, May Castella 2005, p. 260.
274 Pauli-Gabi *et alii* 2002.

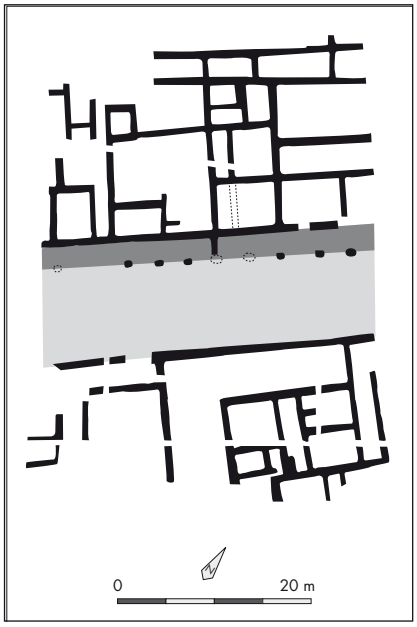


Fig. 104 : Reims, îlot des Capucins (d'après Balmelle, Berthelot, Rollet 1990)

Il est également fréquent que la façade d'une maison soit reculée préalablement à la construction d'un portique. Ce phénomène a par exemple été repéré à Lausanne lorsque l'ensemble B est reconstruit au milieu du I^er^ siècle ou encore à Bliesbruck quand les maisons sont reconstruites en pierre à la fin du I^er^ siècle. La place nécessaire à cet aménagement étant alors prise sur l'espace privé, on peut penser que c'est à l'initiative des habitants.

Enfin, le fait que, devant des maisons voisines (comme à Lausanne), ou des deux côtés d'une même voie, les portiques ne se développent pas de la même manière, ni forcément en même temps (fig. 100, état 5), montre qu'il n'y a pas toujours de programmation à grande échelle, dans un premier temps du moins. Les portiques peuvent donc être laissés à l'initiative des différents propriétaires. A Reims, par exemple, lors de la fouille de l'îlot des Capucins [251], une rue bordée par un portique sur son côté nord et par un trottoir au sud a été mise en évidence[275] (fig. 104) ; le même phénomène a également été reconnu sur le site de la rue de Venise, pour la phase 2.

Il ne semble pas que les textes de lois permettent de résoudre cette épineuse question. Les principaux auteurs à avoir traité ce problème sont C. Saliou dans son ouvrage relatif aux lois régissant les constructions privées[276], et C. Cloppet dans un article intitulé *Le droit et l'aménagement des voies publiques sous l'Empire romain*[277]. Tous deux s'appuient sur *Le Digeste*, publié en 533 dans lequel sont consignés des extraits d'ouvrages écrits par des juristes romains, et tendent à affirmer que les domaines publics et privés sont étroitement imbriqués. Le premier conclut en disant qu' « il n'y a donc pas dans le droit romain classique de fracture nette entre public et privé, mais plutôt une gradation ». Quant à C. Cloppet, il note qu'il revient aux propriétaires ou aux locataires de payer et d'entretenir les rues le long desquelles ils sont installés. On peut donc facilement imaginer le même processus pour les trottoirs et portiques qui bordent ces mêmes rues.

On peut alors en conclure que le portique est un élément d'urbanisme important qui multiplie les espaces de circulation et qui confère une certaine homogénéité aux rues ; par ce fait, il appartient donc plus particulièrement au domaine public. Et même si son installation peut d'abord être le fait des propriétaires, il est rapidement généralisé sous l'impulsion de l'autorité civique[278] qui décide de sa mise en place et de ses proportions. Il faut cependant tenir compte du fait que les différences architecturales au sein d'un même portique tendent à prouver que sa construction et son entretien étaient à la charge des propriétaires qui en étaient aussi les premiers bénéficiaires. Ils

275 Balmelle, Berthelot, Rollet 1990.
276 Saliou 1994.
277 Cloppet 1994.
278 Il ne semble toutefois pas que son édification ait fait l'objet d'encadrement juridique aussi précis que ceux concernant la mise en place des réseaux viaires qu'ils bordent : Cloppet 1994

devaient pouvoir en disposer dans une certaine mesure : profiter de cet espace supplémentaire pour agrandir leur lieu de vente ou de travail, ou encore bâtir un étage au-dessus. Le portique peut donc être considéré comme une zone intermédiaire entre la rue et la maison, appartenant probablement au domaine public, tout en étant grevé de servitudes de passage et d'entretien à la charge des riverains, qui pouvaient alors très certainement aménager cet espace selon leurs besoins.

6.4. Le portique comme principal élément de liaison entre la rue et la maison

Les différents types d'aménagement assurant la communication entre la rue et la maison ne se rencontrent pas avec la même fréquence. En effet, il est clair que le trottoir et le portique sont beaucoup plus représentés que la galerie et le porche. Mais le portique est sans conteste celui pour lequel on possède le plus d'exemples. En effet, environ 42 % des habitations présentées dans le catalogue sont précédées d'un portique de façade. Néanmoins, il faut considérer cette donnée avec précaution. Un grand nombre des maisons répertoriées n'ayant pas fait l'objet d'une fouille extensive, le plan proposé n'est pas toujours complet ; la partie relevée n'englobe pas nécessairement la façade de la construction. Ainsi, sur un site comme Besançon, l'impression est faussée. Un portique est attesté pour seulement quatre des vingt-neuf maisons étudiées (13 %). Cependant, au moins six des maisons, qui apparaissent sans portique, semblent relativement importantes, voire luxueuses. Il est plus que probable qu'elles ont possédé un portique qui n'a pas été découvert. La proportion de maisons comportant un portique est vraisemblablement plus importante que celle donnée par l'analyse de ce corpus, tout particulièrement en ce qui concerne les capitales de *civitas*.

Le portique se développe à partir du milieu du I^er^ siècle de notre ère, pendant une intense période de construction dans les villes, et se généralise au cours du II^e^ siècle. Il est présent à grande échelle dans les chefs-lieux de cité. En effet, la grande majorité des *insulae*, entièrement ou partiellement relevées, sont bordées de portique sur tout leur pourtour, et ce, de manière homogène : c'est clairement visible dans quelques villes bien connues comme Augst, Avenches ou encore Xanten. Ceci est très nettement moins représenté dans l'ensemble des agglomérations moyennes. Une étude portant sur quelques agglomérations secondaires bien connues de Bourgogne, réalisée par J. Bénard, montre que peu de rues en sont pourvues : seules trois rues d'Alésia en comportent, alors qu'une seule en est dotée pour les sites de Mâlain et de Vertault[279] ; dans la majorité des cas, seule la rue principale en est pourvue. Le même cas de figure se rencontre à Bliesbruck et à Schwarzenacker. Ces agglomérations présentent toutes un certain degré d'urbanisation. Il est donc possible d'établir une relation directe entre le niveau d'urbanisation d'une ville et la fréquence de cet aménagement : seules les villes les plus développées en sont dotées. Cette constatation s'accorde avec le fait que la construction d'un portique doit être généralement, nous l'avons vu, le fait d'une décision de l'autorité publique, tout comme la présence de bâtiments à vocation publique.

Enfin, le développement considérable du portique dans l'ensemble des agglomérations gallo-romaines est dû au fait qu'il était considéré comme l'un des signes les plus remarquables, et les plus abordables par tous, de la romanisation, et ce, même pour les villes les moins importantes.

279 Bénard 1994, p. 223-226.

Chapitre 5

Les différentes catégories de maisons dans le contexte des agglomérations

1. Classification des maisons

Il ressort de cette présentation des maisons de Gaule Belgique et de Germanies que leur morphologie est extrêmement variée ; il paraît donc intéressant d'essayer d'effectuer une classification des différents types de plans rencontrés, exercice qui est pour le moins délicat. Plusieurs critères, autres que la morphologie de ces constructions, doivent en effet être pris en compte.

1.1. Retour sur les travaux existants

La hiérarchisation des maisons par type n'est en rien une nouveauté. Ce travail a déjà été réalisé par plusieurs auteurs. Il est cependant bon de rappeler que, pour l'essentiel, ils ne se sont intéressés qu'aux constructions des sites campaniens[280]. L'intérêt d'opérer une classification précise des habitations d'un seul et même site connu de manière extensive est clair ; elle permet d'avoir une vision complète de tous les types d'habitat inhérents aux différentes classes sociales. Il est cependant légitime de se demander dans quelle mesure il est possible de les transposer à notre région d'étude.

Nous ne reviendrons pas ici en détail sur les exemples de typologies proposées depuis celle de A. Maiuri en 1958, que nous avons déjà présentées dans le chapitre 1[281]. Mais il semble indispensable de rappeler brièvement les critères sur lesquels ces catégorisations se fondent puisqu'ils varient de l'une à l'autre. On peut donc citer l'exemple de A. Maiuri qui prend comme élément de départ la maison traditionnelle à *atrium*, en intégrant également la condition sociale des habitants[282]. De son côté, R. De Kind retient comme critères la largeur de la maison et l'existence ou non d'un *atrium* ou d'un péristyle[283]. Enfin, A. Wallace-Hadrill prend en compte la superficie et la morphologie des habitations[284].

280 Aucune de ces typologies ne traite à la fois de Pompéi et d'Herculanum. Ainsi, A. Mau et R. De Kind se sont intéressés à Herculanum, tandis que A. Wallace-Hadrill n'a pris en compte que les maisons de Pompéi.
281 Chapitre 1 : Etat de la question et sources documentaires.
282 Maiuri 1958.
283 De Kind 1994.
284 Wallace-Hadrill 1994.

Ces différentes classifications ne peuvent pas être appliquées telles quelles à notre corpus pour diverses raisons. Tout d'abord, plusieurs des catégories ainsi définies n'ont pas été, en l'état actuel des recherches, découvertes en Gaule Belgique et dans les Germanies. Ainsi, l'un des éléments essentiels sur lequel les auteurs se fondent, l'*atrium*, en est absent, nous l'avons déjà dit, à une exception près. De même, aucune construction comprenant plusieurs étages n'est archéologiquement attestée. Enfin, étant donné qu'il est difficile de savoir avec certitude si une construction comprenait plusieurs unités d'habitation, ce type de bâtiment doit être ici écarté. Elles nous servent néanmoins de point de départ pour une réflexion sur les demeures disséminées dans un vaste territoire tel que celui sur lequel nous nous penchons.

En ce qui concerne les travaux portant uniquement sur les provinces de Gaule Belgique et de Germanies, il faut rappeler l'article de R. Brulet réalisé à l'occasion du colloque sur *La maison urbaine d'époque romaine*[285] dans lequel il a effectué un classement des habitations connues des chefs-lieux de cité, reposant sur leur plan et leur organisation interne, et allant des maisons les plus modestes aux plus importantes.

Un travail allant dans le même sens a été fait dans le cadre de notre mémoire de maîtrise[286]. La typologie proposée reposait uniquement sur les plans et sur l'emplacement des pièces au sein des bâtiments. Huit catégories comportant chacune plusieurs variantes avaient été mises en évidence :

- la maison à pièce unique : quatre variantes dépendant de la présence ou non d'un auvent et de la forme du plan (rectangulaire ou en L) avaient été proposées,
- la maison à deux espaces, à plan simple (rectangulaire ou en L), avec localisation précise des deux locaux
- le bâtiment à plan rectangulaire et allongé, comportant trois salles,
- la maison à plan complexe, de plan également rectangulaire et allongé, comprenant plusieurs pièces et cours aménagées sans organisation particulière,
- l'immeuble à appartements,
- la maison de taille moyenne, à cour intérieure,
- la *domus.*

Cette typologie laisse logiquement la part belle aux maisons modestes et moyennes qui sont en plus grand nombre que les demeures de l'élite. Mais on peut aujourd'hui se poser la question de sa pertinence. Elle paraît, avec du recul, trop détaillée et compliquée, et n'est, de fait, pas ou peu exploitable. En effet, les trois premières catégories englobent finalement des plans très proches correspondant tous aux maisons des classes sociales les plus humbles dans lesquelles une place importante est dévolue au travail artisanal. De plus, on peut regretter que l'organisation particulière liée aux activités des habitants ait été écartée. Or, comme cela a été mis en évidence dans le chapitre 4, la maison apparaît comme un entité dans laquelle l'aménagement et la répartition des différents espaces sont sous-tendus par les activités des propriétaires.

285 Brulet 1996, p. 94-97.
286 Alberti 2001, p. 162-170.

1.2. Critères retenus

Au regard des différents travaux réalisés et des maisons étudiées, il apparaît que différents critères n'étant pas sur le même plan doivent être pris en compte pour effectuer une classification cohérente.

Un premier point doit être précisé. Par maison, il faut entendre la parcelle dans laquelle s'inscrit la partie habitable à proprement parler. On voit en effet que, sur plusieurs sites, l'espace réservé au bâtiment s'inscrit dans une parcelle qui comprend un espace ouvert que l'on ne peut pas dissocier de la maison. C'est notamment le cas à Alésia dans les différents îlots mis au jour au sud-est du *forum*, à Vertault ou à Lausanne, à Chavannes 11[287].

La morphologie des habitations est le premier élément auquel nous allons nous intéresser. Ainsi, comme cela a déjà été mentionné, les plans des maisons de notre corpus sont extrêmement diversifiés. Trois grandes catégories qui méritent d'être affinées apparaissent. La majorité des bâtiments sont construits selon un plan rectangulaire et pour lesquels la taille et le nombre de pièces sont variables. Le second type correspond aux unités d'habitation organisées autour d'un ou plusieurs espaces découverts. Enfin, on remarque des demeures dont les caractéristiques principales sont le péristyle et les pièces luxueusement décorées et généralement de grande taille.

La superficie au sol de ces maisons doit donc être également prise en compte ; elle permet dans une certaine mesure de saisir le niveau social du propriétaire. On remarque en effet que, bien qu'elles possèdent des caractéristiques communes, l'éventail des surfaces que les constructions d'un même type peuvent avoir couvert, est extrêmement large. Ainsi, dans les maisons de plan rectangulaire sans cour, il existe des maisons modestes, comme celles de l'état le plus précoce du site du Parking de la Mairie à Besançon dont la superficie ne dépasse pas 50 m², au côté de bâtiments pouvant atteindre près de 300 m², et dont la maison 11 de Bad Wimpfen [082] constitue un bon exemple. De même, la surface de la plus petite maison à péristyle, la maison 1 du Palais des Sports à Amiens [021] est de 450 m², soit plus de quatre fois plus petite que la *domus* 3 [027] présente dans le même îlot.

Les activités dominantes qui se déroulent dans la maison constituent l'un des points qui doit aussi être considéré avec attention. En effet, les maisons sont reconnaissables grâce à des éléments caractéristiques tels que le péristyle pour les maisons les plus riches ou la place importante occupée par les locaux artisanaux pour les maisons des classes moyennes. Ces espaces caractéristiques conditionnent en effet la répartition interne des locaux.

Enfin, les éléments de décor peuvent également servir de révélateur pour les maisons des classes dirigeantes. L'exemple le plus frappant est celui de la mosaïque. L'ensemble des pavements de mosaïque répertoriés dans le cadre de cette étude étaient installés dans les maisons des classes dirigeantes, à deux exceptions près qui ne paraissent pas significatives ; elles constituent de ce fait un indice fiable dans l'identification de ces habitations.

D'autres éléments doivent être pris en compte avec prudence, telles que les peintures murales. Il est en effet clairement établi que les demeures des classes dirigeantes possédaient un

287 Pour les plans illustrant ce propos, voir le chapitre 4, fig. 73, 79 et 82.

décor soigné et luxueux destiné à impressionner les visiteurs. De nombreuses salles de réception ont livré des mosaïques et des peintures murales. Cependant, elles ne sont pas uniquement présentes dans les maisons de l'élite mais elles ont été repérées dans des constructions considérées comme inférieures. Ainsi, on peut citer l'exemple des pièces chauffées du site de Bliesbruck qui étaient toutes ornées de peintures murales soignées[288] ce qui correspond à une habitude répandue dans les maisons romaines. En plus de leur rôle de protection, elles signalaient le rang social du propriétaire. Très rapidement cet usage s'est répandu dans les habitations des couches sociales modestes. On note néanmoins un contraste dans la qualité des pigments et du traitement, mais aussi dans les thèmes traités : les scènes figurées semblent principalement réservées aux demeures des plus riches familles. Ainsi, la seule découverte d'enduits peints, dans un bâtiment très peu connu, même si elle doit être signalée, n'est pas suffisante pour nous permettre d'identifier le type de maison auquel nous sommes confrontés.

De même, les pièces chauffées par hypocauste posent un problème similaire. Elles sont en effet présentes aussi bien dans les maisons de l'élite quand dans les habitations des artisans – commerçants. Elles ne peuvent donc être retenues qu'à titre complémentaire.

Plusieurs pistes de réflexion ont été abordées pour établir cette classification, mais elles ne sont pas révélées concluantes. Le premier essai a consisté à tenter de regrouper les maisons uniquement selon leur morphologie tout en essayant de ne pas créer trop de catégories différentes. Or, nous sommes rapidement tombé dans le même travers que lors de notre mémoire de maîtrise, à savoir une typologie extrêmement détaillée du fait de la grande variété des plans rencontrés. Cette classification aurait encore posée le problème de son exploitation et aurait rendu difficile une étude des maisons dans le contexte de la ville. Nous avons également essayé de regrouper les habitations par superficie. Il est alors apparu qu'un même type de plan pouvait se retrouver dans plusieurs catégories uniquement parce que certaines maisons étaient plus grandes que d'autres. Une telle typologie est apparue inutile.

Ainsi, plusieurs facteurs ont été pris en compte et permettent de définir des catégories qui ne sont pas toutes sur le même plan. On s'est donc attaché à :

- la morphologie des maisons
- la surface couverte au sol
- l'organisation interne
- la présence d'éléments caractéristiques propres à une catégorie sociale
- la chronologie.

Ces différents critères ont donc permis de répertorier six grandes catégories. Elles illustrent parfaitement bien le fait qu'il n'existe pas de plan type, mais plutôt des systèmes d'organisation interne qui sont souvent induits par les activités du maître de maison, qu'il soit artisan - commerçant ou qu'il appartienne à l'élite de la ville. Tout d'abord, on remarque la prédominance des maisons modestes et moyennes dans lesquelles une place importante est généralement dévolue au travail

288 Mastrobattista, Monier 2007 ; Petit, Brunella 2005, p. 136-137.

artisanal ou au commerce. La morphologie et les modes d'organisation de ces bâtiments sont variés et trois types d'organisation se dessinent. Du fait de leur importance, il a donc paru inévitable de créer une catégorie particulière pour chacun d'eux. Ensuite, on remarque que les maisons à péristyle représentent une part non négligeable des habitations de notre corpus. Cependant, cela a déjà été dit plus haut, leurs surfaces au sol sont très variables et permettent de différencier des maisons qui restent modestes par rapport à celles qui occupent une superficie supérieure à 2000 m².

1.3. Classification des maisons de Gaule Belgique et des Germanies

Avant de présenter les différents types mis en évidence, il semble nécessaire de préciser que toutes les maisons présentées dans notre catalogue n'ont pas été prises en compte pour réaliser cette classification. Toutes les habitations dont le plan n'est pas complet et pour lesquelles la surface non connue est importante ont été écartées. De même, les îlots dans lesquels les unités d'habitation n'ont pas été identifiées ont été retirés. C'est notamment le cas des constructions mises au jour à Reims qui n'ont donc pas été utilisées dans notre réflexion. Il est en effet indispensable de pouvoir raisonner sur des données précises et complètes. Cependant, une fois notre typologie définie, l'ensemble de ces constructions a été comparé aux maisons de chacune des catégories, dans le but de les y intégrer à leur tour.

1.3.1. Type 1 : maisons de petite taille (tableau 24)

Dans ce type sont regroupées toutes les maisons dont la surface est comprise entre 20 et 50 m². Seuls 8 % des constructions de notre corpus entrent dans cette catégorie. Le nombre de leurs pièces est variable, mais ne dépasse pas quatre (fig. 105). On peut citer la particularité de l'unité d'habitation 5 de Vertault [270] dont la surface couverte ne dépasse pas 7 m². On peut donc légitimement se demander si cet ensemble ne doit pas être intégré à l'un des bâtiments voisins ou s'il n'existait pas d'autres constructions en matériaux périssables dans la cour qui n'ont laissé aucune trace. Il n'est pas possible de répondre à ces questions à l'heure actuelle.

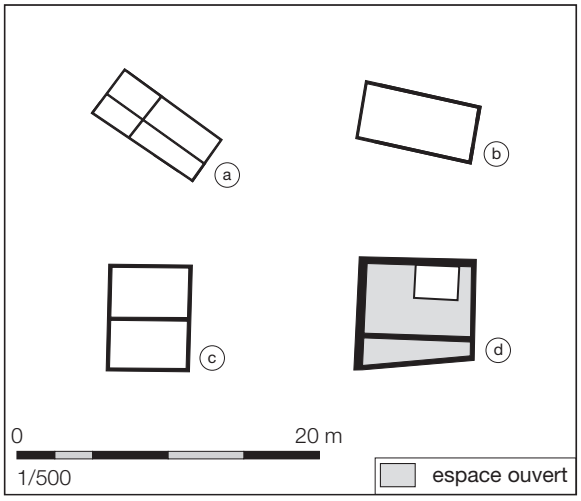


Fig. 105 : Exemples de maisons de type 1
a : Besançon, Palais de Justice, maison C [110]
b : Besançon, Parking de la Mairie, bâtiment 3 [115]
c : Lausanne, Chavannes 11, bâtiment nord [180]
d : Vertault, îlot 43, maison 5 [270]

Enfin, il faut signaler le fait que seize de ces vingt-deux maisons appartiennent aux premières phases d'occupation des sites, et ne dépassent pas le début du Ier siècle de notre ère. Elles sont alors remplacées par des unités d'habitation plus vastes.

1.3.2. Type 2 : maisons en bande (tableau 25)

Cette catégorie englobe les maisons dont le plan est rectangulaire et allongé, ouvrant sur la rue par leur petit côté (fig. 106). Quelques sites ont livré des quartiers composés de plusieurs habitations qui sont alignées en bordure de voie ; il s'agit généralement de l'une des voies principales de l'agglomération. Elles sont soit mitoyennes, soit séparées par des *ambitus*.

La spécificité de ces maisons vient de la place importante de la surface réservée aux activités de production et/ou de vente. La répartition des différentes fonctions, travail et résidence, présentes au sein de la maison est similaire dans l'ensemble de ces constructions, mais il n'existe pas de plan type. En effet, plusieurs modèles d'organisation ont été mis en évidence. On peut notamment citer l'exemple de Bliesbruck [131-156] où la partie avant des bâtiments est généralement occupée par un atelier. La zone centrale qui correspond à une salle relativement vaste abrite également un atelier tandis que les salles d'habitation sont rejetées à l'arrière de la parcelle (fig.106-c). Dans d'autres agglomérations, on a relevé des maisons dans lesquelles les pièces sont réparties en deux blocs, placés

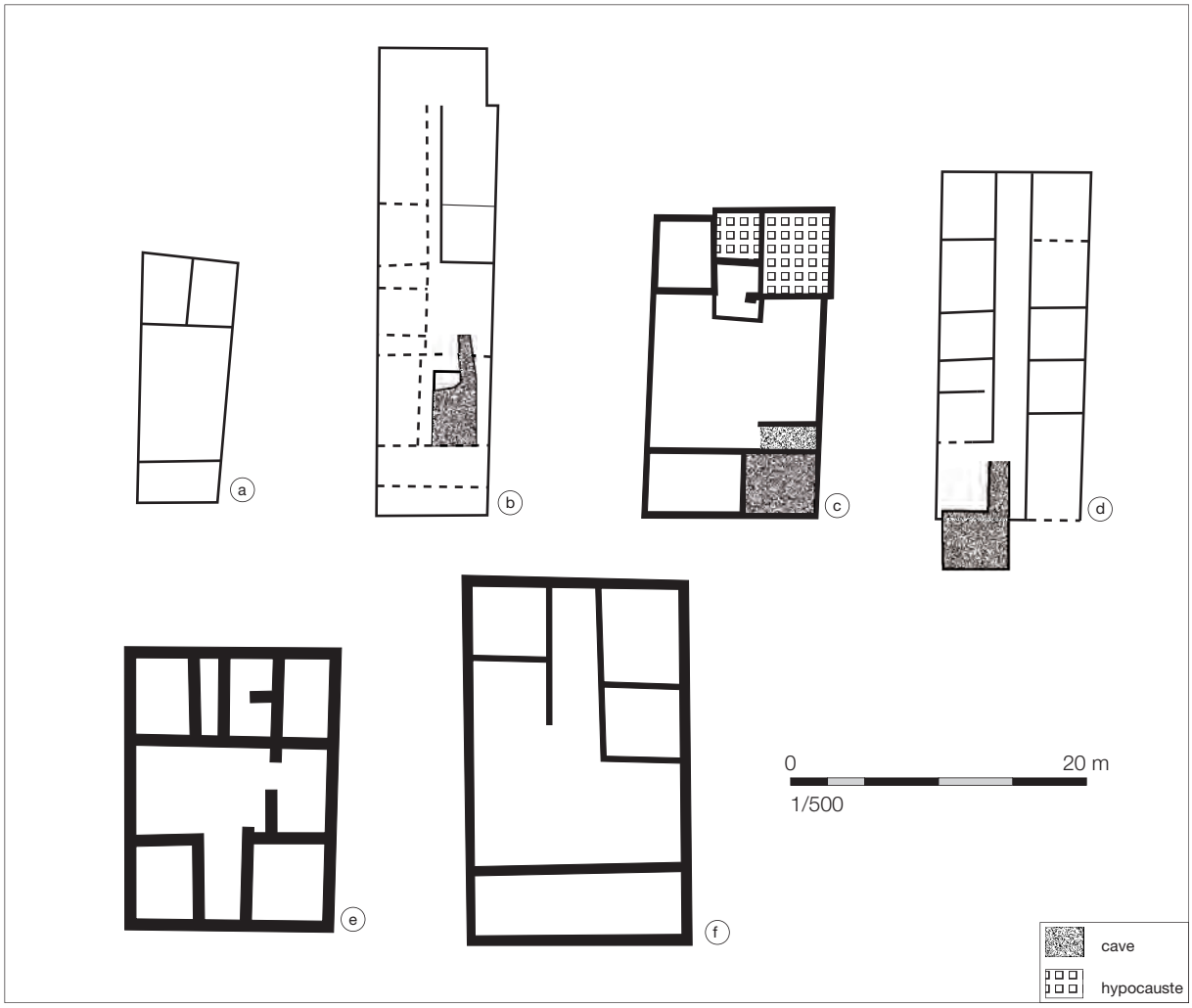


Fig. 106 : Exemples de maisons de type 2
a : Oberwinterthur, parcelle 16 [229] ; Ladenburg, maison B [168]
c : Bliesbruck, quartier ouest maison 4 [144] ; d : Bad Wimpfen, bâtiment 9 [080]
e Mathay, îlot D [211] ; Baden, maison I [084]

le long des murs gouttereaux, et séparés par un couloir (fig. 106-d). Quelle que soit la répartition interne des pièces, les activités artisanales et commerciales sont toujours installées dans la partie avant des maisons, tandis que l'arrière est réservé aux pièces de séjour. Il faut signaler également que les caves semblent être un élément récurrent de ces maisons. En effet, la moitié d'entre elles en possèdent ; elles ne sont pas, nous l'avons déjà mentionné, forcément placées en bordure de la rue. L'ensemble de ces constructions possède aussi un espace ouvert, cour ou jardin, qui se développe à l'arrière du bâtiment dans lequel on trouve régulièrement des puits, des fosses ou encore des structures annexes construites en matériaux légers.

On remarque que la superficie qu'elles couvrent au sol est extrêmement variée. Il apparaît dans le graphique de répartition suivant (fig. 107) que, dans la grande majorité des cas, leur surface est comprise entre 50 et 300 m². Deux constructions sortent toutefois du lot. Il s'agit de deux maisons du quartier est de Bliesbruck, les maisons 5 et 8 [135-138] qui couvrent respectivement 680 et 840 m². Ces surfaces importantes sont dues à leur développement exceptionnel en longueur. Le bâtiment 5 mesure en effet plus de 64 m de long. Les phases précoces de ces constructions ne nous sont pas encore connues, mais il est plus que probable qu'à l'origine, elles aient été plus petites et que cette étendue soit le résultat de plusieurs agrandissements, tels que ceux qui ont été réalisés dans le quartier ouest.

Ces constructions sont en effet établies dans un parcellaire qui a dû être défini lors de la création des quartiers et qui ne changera quasiment pas jusqu'à la fin de leur occupation. La largeur de la plupart de ces maisons est comprise entre 6 m et 13 m. On note cependant que quelques-unes présentent une façade pouvant aller jusqu'à 16 m. Leur longueur est nettement plus diversifiée puisqu'elle oscille, dans la majorité des cas, entre 10 et 30 m.

L'évolution des maisons, que l'on a pu saisir dans quelques villes, nous montre donc des agrandissements correspondant à l'adjonction de nouvelles pièces, dans l'espace ouvert situé à

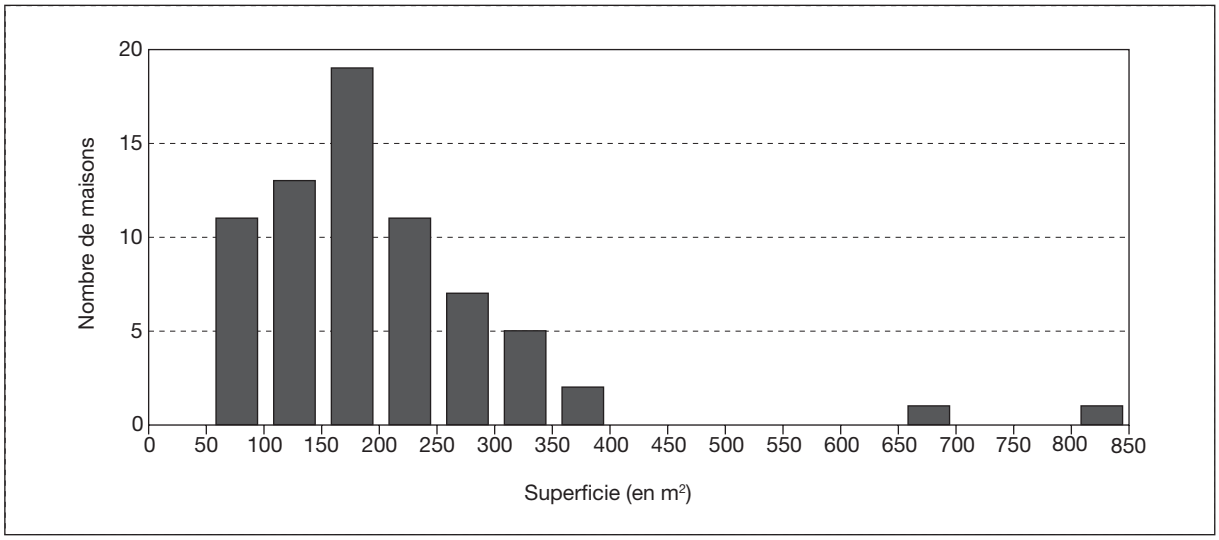


Fig. 107 : Répartition des maisons de type 2 par classes de superficie de 50 m2

l'arrière des constructions. On peut également signaler qu'à l'occasion de ces remaniements, certains bâtiments ont vu leur niveau de confort augmenté par l'installation, par exemple, de pièces chauffées par hypocauste. Les maisons du quartier ouest de Bliesbruck en sont l'illustration parfaite [139-156].

L'ensemble de maisons mises au jour à Bad Wimpfen [071-083] (fig. 108) est aussi représentatif de ce qu'on retrouve dans la majorité des sites. Douze maisons sont disposées au nord de l'une des rues structurant la ville ; certaines possèdent un mur mitoyen, alors qu'un passage existe entre les autres. Elles présentent des plans variés de taille différente. Des caves ont été retrouvées dans neuf d'entre elles, principalement creusées sous le portique de façade.

Il ne semble pas qu'une technique de construction soit favorisée par rapport à une autre dans ces maisons ; en effet, les trois types d'architecture présentés dans le chapitre 3 sont attestés. On remarque toutefois une homogénéité de ces techniques au sein d'un même quartier. Ainsi, tous les bâtiments d'Unteren Bühl à Oberwinterthur [220-233] sont construits en bois durant toute la durée d'occupation du site. Les différentes améliorations destinées à préserver les murs de l'humidité (sablières et solins) ont été adoptées à un rythme identique dans l'ensemble des constructions. De même, à Bad Wimpfen [071-083] et à Bliesbruck [131-156], les maisons ont été bâties en bois à l'origine et ont rapidement été remplacées par des constructions dont certaines sont en architecture mixte et d'autres en architecture de pierre, mais toutes conservent encore des cloisons en terre et en bois.

Enfin, on peut noter que ces maisons perdurent pendant toute la période romaine.

Ce type est très bien connu dans nos régions et a fait l'objet de plusieurs articles, dont le premier remonte à 1923[289]. Elles sont communément appelées dans la littérature « *Streifenhäuser* », « *Strip house* » ou encore maisons en bande. Ces maisons sont très répandues dans nos régions ; la plupart des agglomérations qui n'ont pas été retenues dans notre inventaire en sont pourvues. On

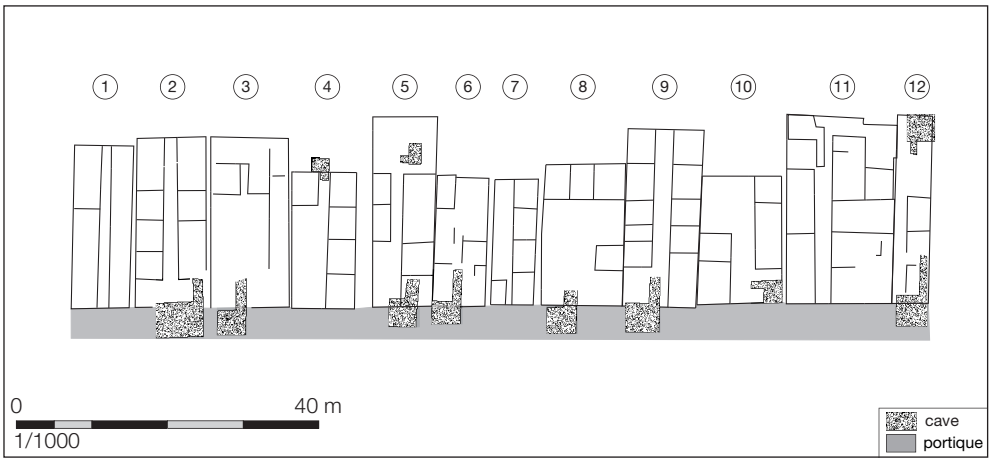


Fig. 108 : Plan du quartier mis au jour à Bad Wimpfen

289 Oelmann 1923 et Kaiser, Sommer 1994, p. 370-379 notamment.

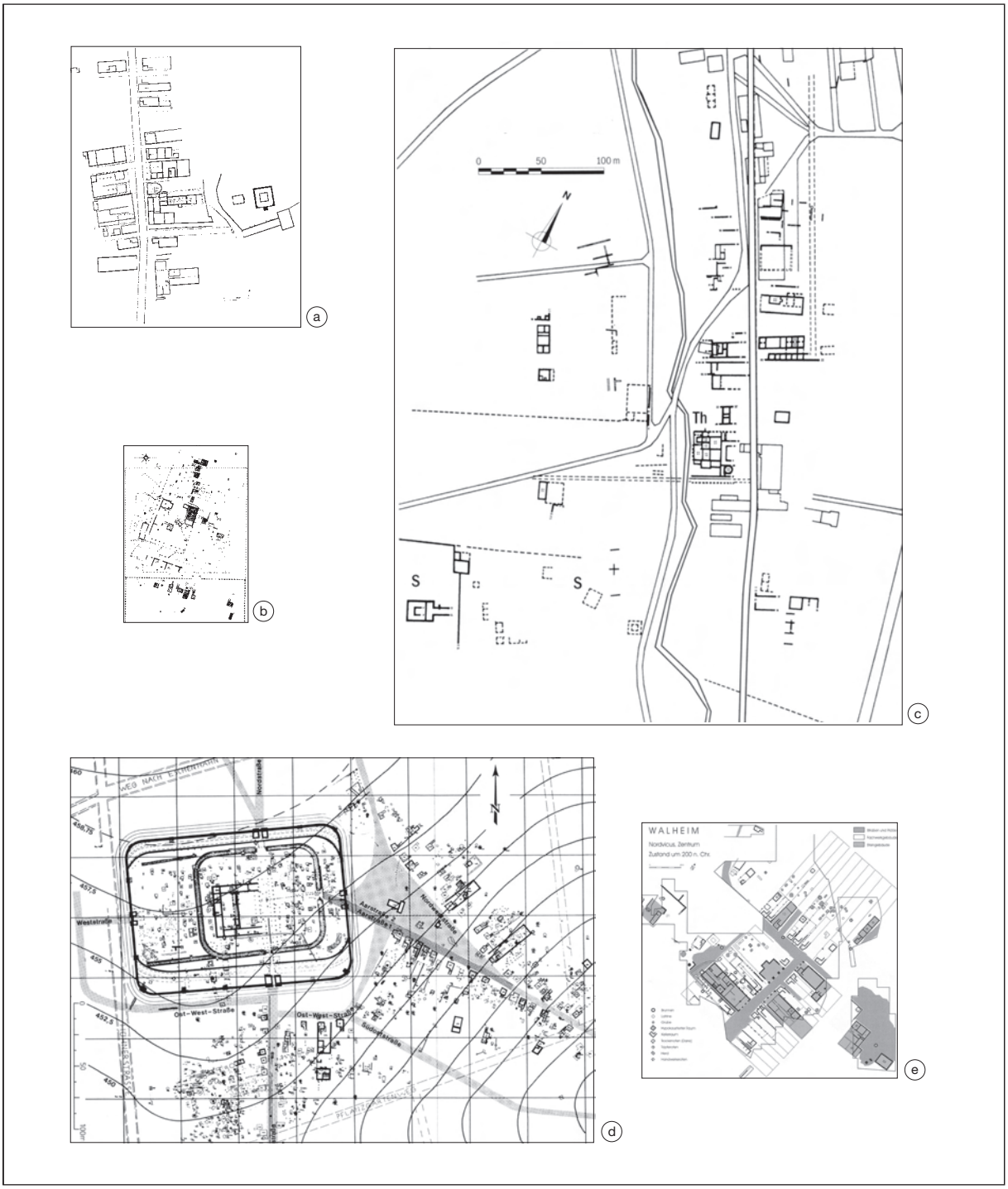


Fig. 109 : Exemples de villes qui présentent des maisons de type 2

a : Schwarzenacker (d'après petit, Mangin 2002, p. 100
b : Clavier-Vervoz (d'après Petit, Mangin 1994b, p. 258)
c : Schleitheim (d'après Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002, p. 101
d : Zugmantel (d'après Reddé *et alii* 2006, p. 433
e : Walheim (d'après Körtum 2005b, p. 162)

peut par exemple citer le cas de Schwarzenacker[290] (fig. 109-b) dont les maisons se rapprochent énormément de celles de la ville voisine de Bliesbruck. On peut aussi mentionner les villes de Schleitheim[291] (fig. 109-c), de Clavier-Vervoz[292] (fig. 109-a) ou encore Amay[293], Braives[294] et *Nida*[295]. Il est également apparu que ce type de maisons est caractéristique des agglomérations qui se développent aux alentours des camps militaires. Les plans complets de ces bâtiments n'ont pas toujours été levés. Cependant, les maisons, ainsi que les parcelles dans lesquelles ils s'intègrent, ont été clairement repérées par la présence de caves alignées en bordure de la route. Les *vici* militaires de Zugmantel[296] (fig. 109-d) et de Walheim[297] (fig. 109-e) en sont des exemples frappants.

1.3.3. Type 3 : maisons moyennes organisées autour d'un espace découvert (tableau 26)

Les maisons correspondant à ce type offrent des plans d'une grande diversité qui ont comme point commun de posséder un espace découvert ne pouvant être dissocié de l'habitation à proprement parler. La surface prise en compte ici est celle des constructions dans lesquelles la ou les cours sont internes, comme dans la maison des Escargotiers à Mâlain [210] (fig. 110-a), mais aussi celle des parcelles dans lesquelles sont réunis ces deux éléments tel qu'on le voit à Alésia [001-016] (fig. 110-g).

Il est important de signaler que des activités artisanales et commerciales sont attestées dans la plupart des maisons de ce type. Elles sont d'ailleurs en partie installées dans les cours comme on le voit notamment à Alésia et à Vertault.

Plusieurs cas de figure existent quant à leur organisation. L'espace à ciel ouvert ne se trouve pas forcément au centre de la parcelle ; de plus, le pourcentage de surface ouverte varie énormément d'une maison à l'autre. Un nombre important d'exemples a en effet été mis en évidence. Le premier correspond aux parcelles dont la majorité de la surface est découverte. C'est notamment le cas dans l'îlot H à Alise-Sainte-Reine [012-015] dans lequel l'aire ouverte de chaque unité d'habitation, à l'exception de celle de l'ensemble XXII [017], dépasse 70 % de la superficie totale ; la partie résidentielle se résume à un bâtiment comprenant deux pièces au maximum. On remarque aussi que dans ce quartier, situé au sud-est du *forum*, toutes les constructions sont dotées d'un espace ouvert, qui est plus ou moins grand (fig. 110-g). M. Mangin restitue dans plusieurs de ces cours des activités artisanales qui étaient sans doute protégées au moins en partie par des appentis ou de petites structures en matériaux périssables qui n'ont pas laissé de traces[298]. De plus, la présence de ces cours au sein des unités d'habitation s'explique à Alésia et à Vertault par leur emplacement dans un tissu urbain densément occupé. Ces espaces ouverts internes sont sans doute le siège d'activités

290 Petit, Mangin 2002 ; Petit 2004b.
291 Schneider, Guyan, Zürcher 1988 ; Paunier 1994c.
292 Willems 1972 ; Willems, Lauwerijs 1972 ; Willems, Lauwerijs 1974 ; Willems 1994b.
293 Willems 1994a ; Witrouw et *alii* 1993-1995.
294 Brulet 1981 ; Brulet, Mertens 1983 ; Brulet 1985 ; Brulet 1990 ; Brulet, Vilvorder 1994 ;
295 Woelcke 1938 ; Herrmann 1982, p. 275-301.
296 Jacobi 1910 ; Sommer 1988.
297 Körtum 1997 ; Körtum, Lauber 2004.
298 Mangin 1981.

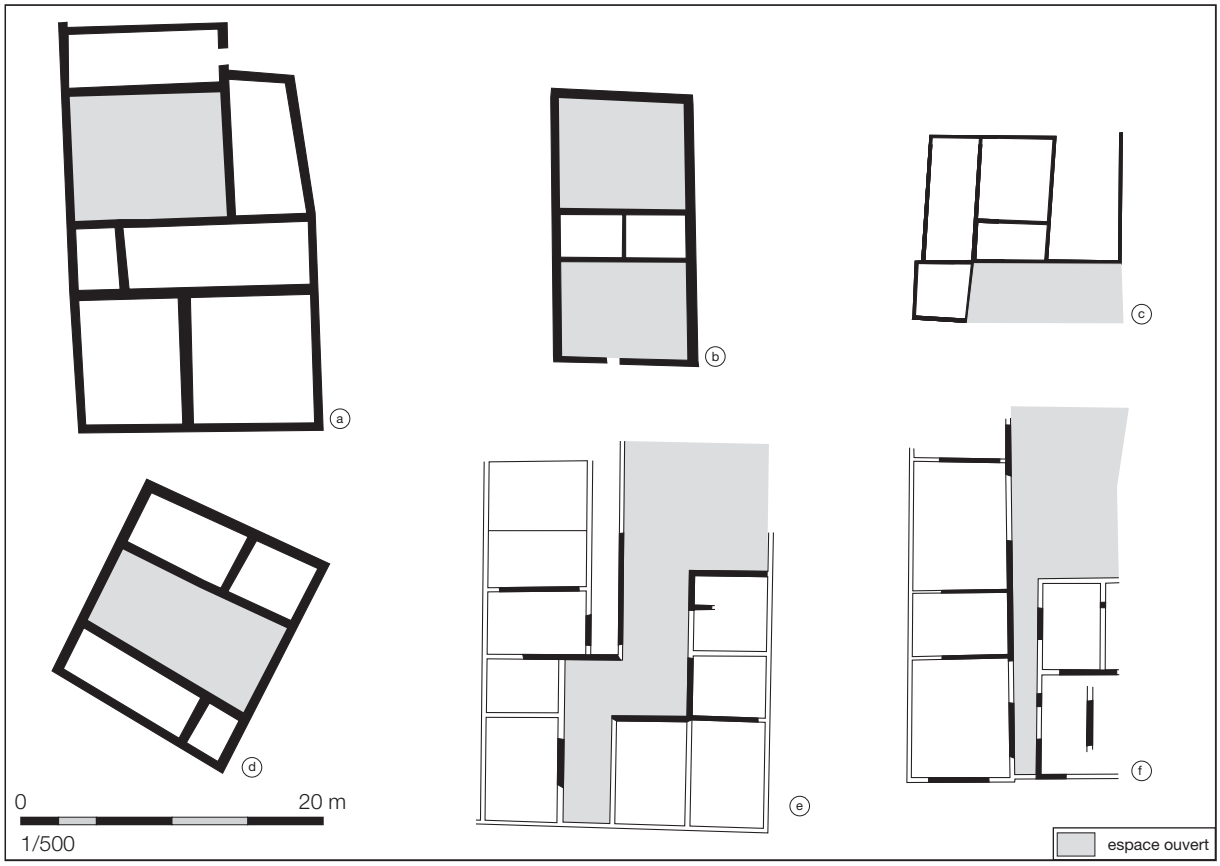
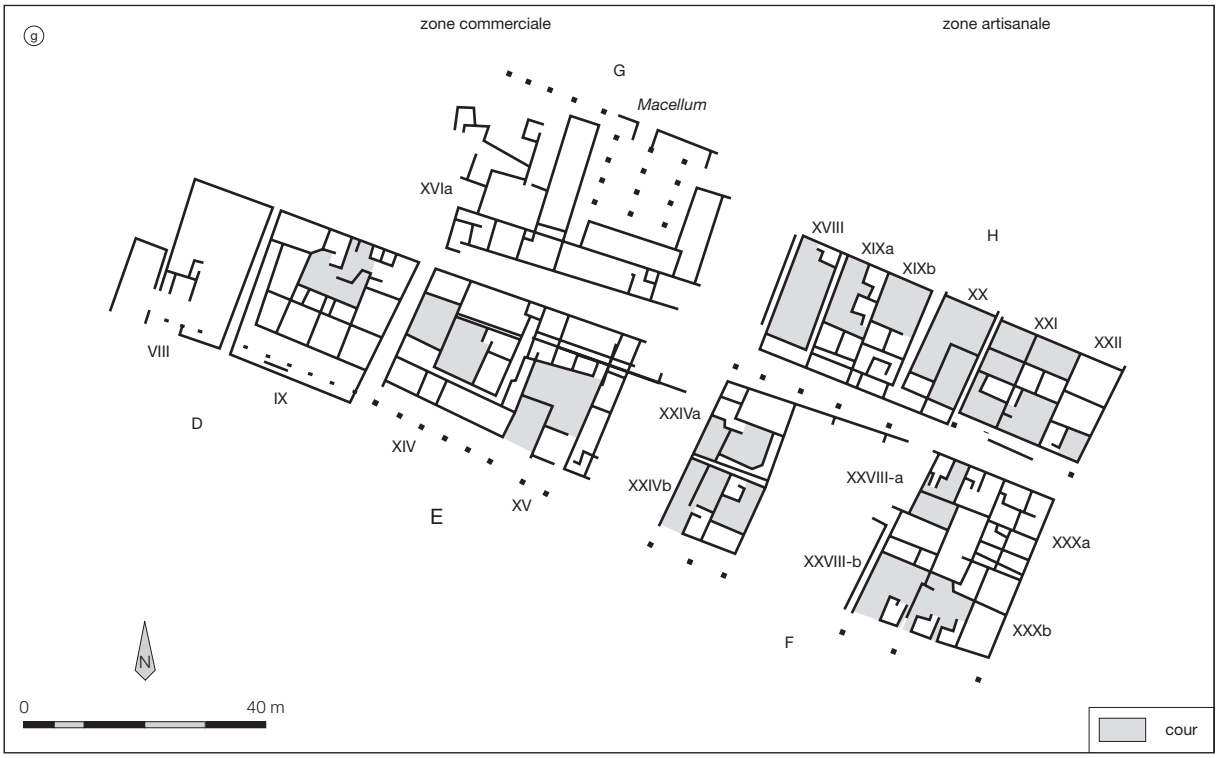


Fig. 110 : Exemples de maisons de type 3
a : Mâlain, maison des escargotiers [210] ; b : Vertault, îlot 43, maison 3 [268]
c : Amiens, ZAC Cathédrale, bâtiment 3011 [034] ; d : Equevillon, secteur 7; bâtiment 1 [161]
e : Lausanne, Chavannes 11, ensemble A, état 6 [177] ; f : Lausanne, Chavannes 11, ensemble B, état 7 [183]
g : (en bas) Alésia, quartier sud-est du *forum* d'après Mangin 1981, pl. 6)



domestiques remplissant le même rôle que celui des espaces ouverts situés à l'arrière des maisons en bande, comme on l'a vu précédemment.

A Vertault [266-278], on voit que les maisons sont souvent dotées de deux cours, l'une se trouvant à l'avant de la parcelle et communiquant avec la rue et une seconde qui est installée à l'arrière ; l'habitation fait office de séparation entre elles (fig. 110-b).

Dans d'autres, la cour est située à l'arrière ou sur l'un des côtés, on le voit par exemple à Amiens dans le bâtiment 3011 du site de la ZAC Cathédrale [034] (fig. 110-c). Certaines cours sont placées entre deux ailes qui se développent alors de part et d'autre : c'est le cas pour l'ensemble 5250-5258 à Amiens [039] ou à Equevillon dans le bâtiment 1 de l'ensemble 7 [161] (fig 110-d).

Enfin, les unités d'habitation A et B du site de Chavannes 11 à Lausanne [175-178 et 182-185] présentent une organisation qui n'a été retrouvée, à l'heure actuelle, nulle part ailleurs. Ces ensembles sont en effet composés de plusieurs corps de bâtiment dans lesquels sont attestées des activités artisanales. Il n'est pas possible de savoir s'ils étaient occupés par une seule et même famille. Toujours est-il qu'ils sont séparés par des espaces ouverts qui vont du simple passage à la cour de dimensions importantes. Des bâtiments annexes construits en matériaux périssables, ainsi que des auvents et des appentis y ont été relevés (fig. 110-e et f).

Au regard du graphique de répartition des surfaces occupées par ces parcelles (fig. 111), on voit que celles-ci se concentrent majoritairement entre 50 et 300 m², mais il doit cependant être noté que le nombre de maisons dont la superficie est plus importante n'est pas négligeable. Plusieurs cas de figure différents existent pour ces dernières.

On voit que quelques-unes de ces maisons présentent des caractères attestant du niveau social assez aisé du propriétaire des lieux. On peut par exemple citer la maison du sous-sol à la mater [020] ou la maison au Silène [002] à Alésia, le bâtiment situé à Kaiseraugst [058] ou encore la « *domus* » de Kembs [167] qui présentent des pièces chauffées et/ou *des salles décorées de peintures murales. Deux ensembles mis au jour, celui de Arras, sur le site de Baudimont [044] et la partie septentrionale

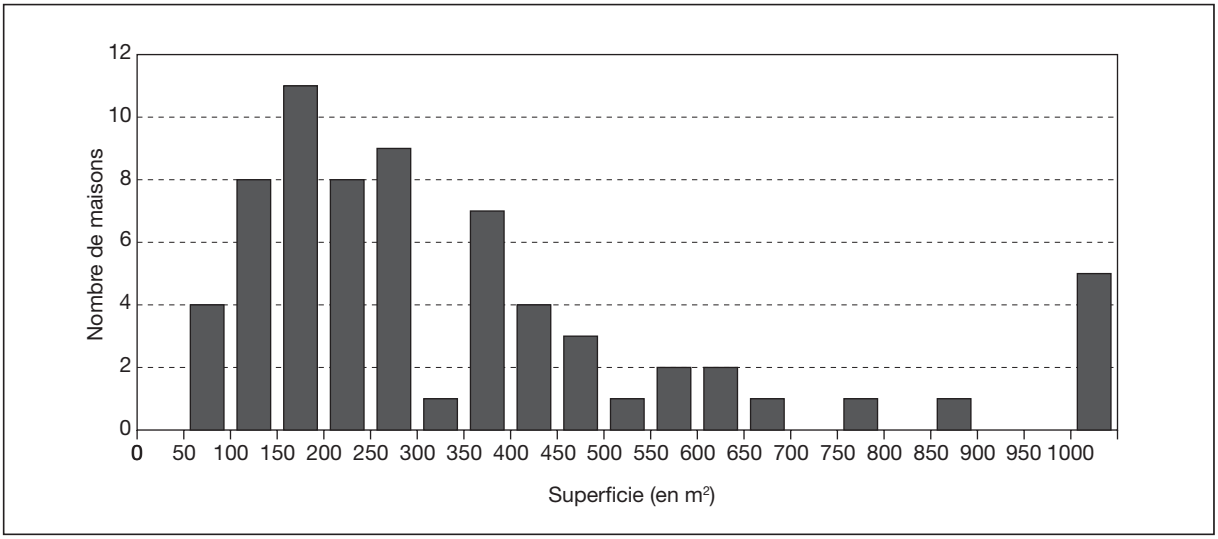


Fig. 111 : Répartition des maisons de type 3 par classe de superficie de 50 m2

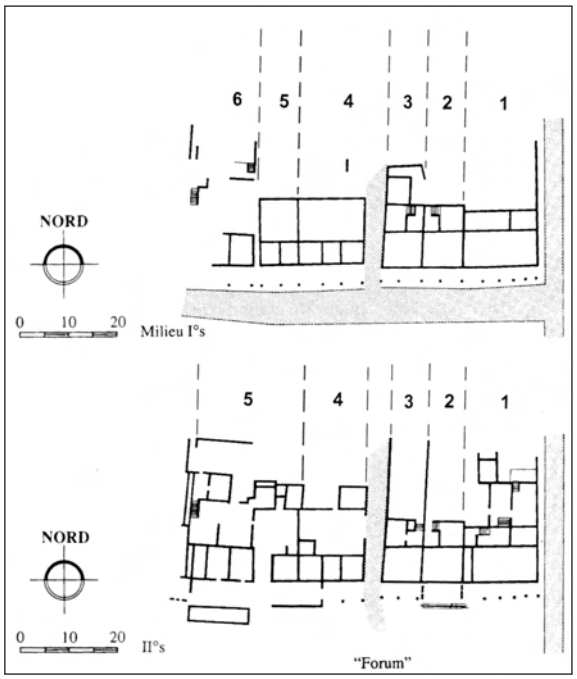


Fig. 112 : Hypothèse de restitution des unités d'habitation de la maison à la nymphe à Mâlain (d'après Petit, Mangin 2002, p. 95)

du secteur 3 de Lausanne [188], sont composés de plusieurs maisons dont les limites exactes ne sont pas connues et qui ouvrent sur une cour commune située à l'intérieur de l'îlot. De même, pour les autres ensembles de grande taille se pose le problème de l'identification des différentes unités d'habitation. L'exemple le plus frappant est celui de la maison de la nymphe à Mâlain [205]. Cet ensemble qui couvre une surface de 2200 m² présente un plan qui ne ressemble à rien de ce que l'on connaît ailleurs ; de plus, une superficie aussi importante n'a été relevée que dans les capitales de cité. Enfin, le fait que l'essentiel des espaces soit dévolu à des activités commerciales et artisanales est incohérent avec l'identification comme riche maison. On peut donc légitimement s'interroger sur la validité du plan proposé pour cet ensemble[299]. Dans le cas où il s'agirait d'une seule et même propriété, il semble clair qu'elle serait le fruit de la réunion de plusieurs parcelles dont l'arrière était occupé par une ou plusieurs cours, qui fait suite à l'augmentation des richesses d'un propriétaire. Mais, trois unités d'habitation peuvent être restitués pour la façade sud (fig. 112)[300] et ce, même pour les phases les plus récentes. Cette proposition repose essentiellement sur les modes de construction du portique dans lequel les différentes parcelles sont visibles et sur l'homogénéité de la répartition des locaux. La question de la restitution de cette maison reste donc ouverte.

1.3.4. Type 4 : maisons moyennes de plan irrégulier (tableau 27)

Entrent dans cette catégorie toutes les constructions dont la répartition des différents espaces ne semble pas régie par des règles particulières (fig. 113). Leurs plans sont pour la plupart rectangulaires. On peut mentionner les deux exceptions que sont la maison VI de l'îlot de Mandeure-Mathay [214] et le bâtiment 3006 d'Amiens [035] dont le plan forme un L.

Les dimensions des habitations de ce type sont extrêmement variées (fig. 114). On remarque néanmoins que plus de la moitié de ces maisons ont une superficie qui ne dépassent pas 300 m². A l'opposé, huit couvrent plus 800 m², ce qui représente une surface importante. Il faut cependant nuancer cette donnée en rappelant que tous ces ensembles correspondent en fait à des secteurs où les différentes habitations n'ont pas pu être individualisées, et dont la surface ne peut pas être comparée à celle des autres constructions. On peut par exemple présenter plus précisément le cas de l'îlot en partie mis au jour sur le site du Conservatoire à Reims [252]. Les vestiges étaient, sur ce site, très pauvres et seules subsistaient les tranchées de fondation des murs. Il est dans ce cas impossible

299 Roussel 2003.

300 Petit, Mangin 2002, p. 88-96.

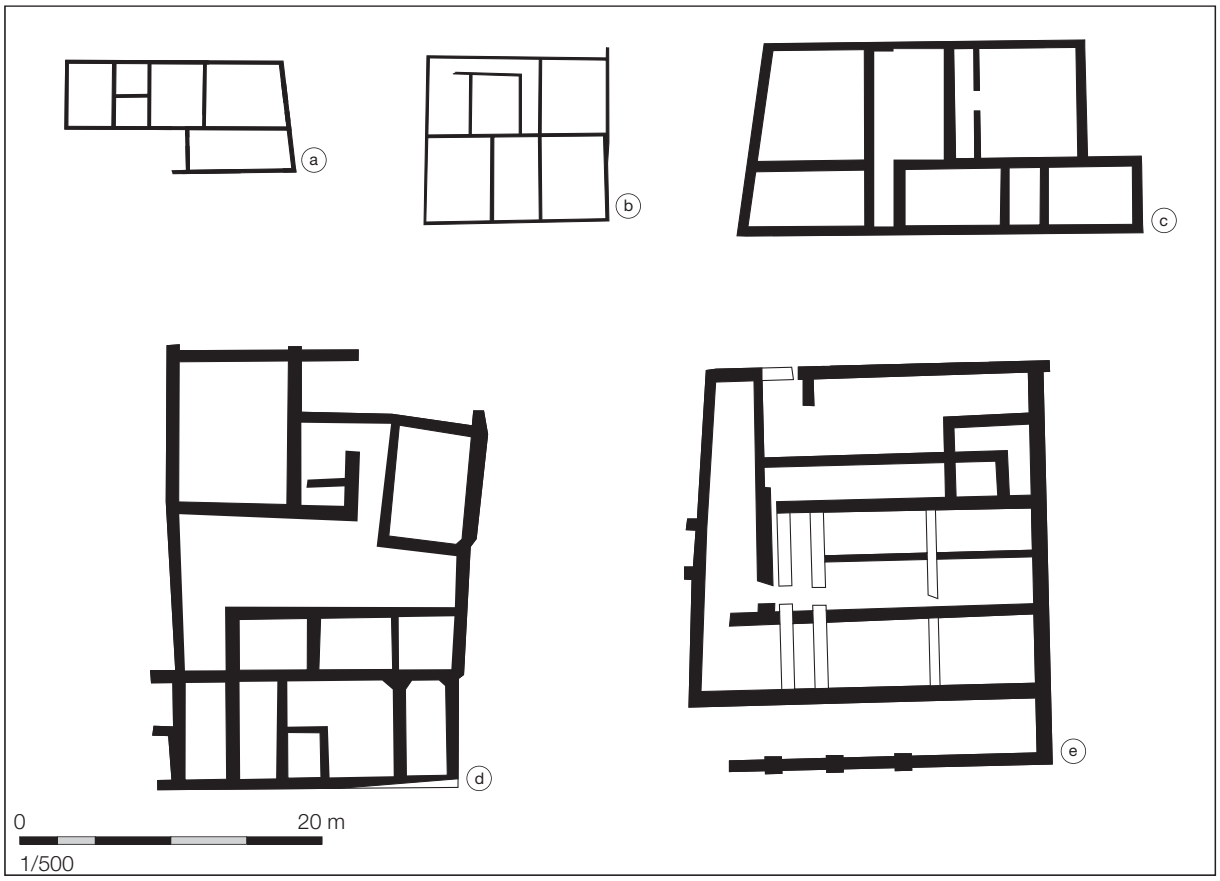


Fig. 113 : Exemples de maisons de type 4
a : Amiens, ZAC Cathédrale, bâtiment 5180 [042] ; b : Avenches, *insula* 15066] ; c : Bavay, maison nord-ouest [090] ; d : Beaumont-sur-Oise, bâtiment 1 [095] ; e : Lausanne, secteur 03, maison sud [187]

de mettre en évidence les séparations existant entre les différentes unités d'habitation. Cependant, grâce à la présence de plus de vingt caves sur le site et à l'observation des murs perpendiculaires à

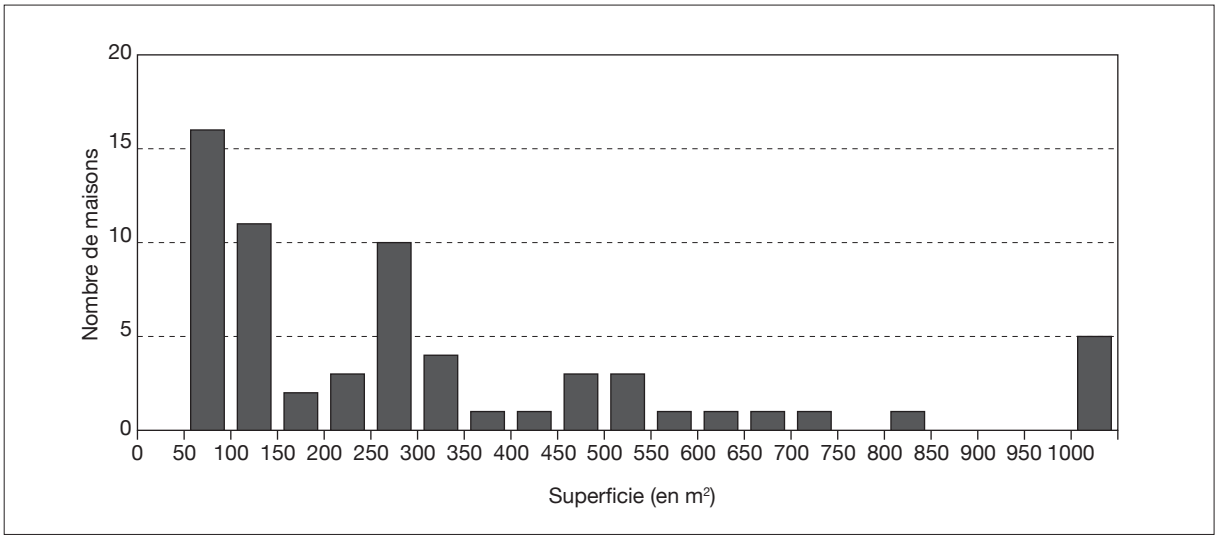


Fig. 114 : Répartition des maisons de type 4 par classe de superficie de 50 m2



Fig. 115 : Hypothèses de restitution du parcellaire sur le site du Conservatoire à Reims (d'après Berthelot, Balmelle, Rollet 1993, p. 56-57)

la façade, plusieurs hypothèses de restitution ont pu être proposées[301]. La première correspond à un module de 17 m qui se rapproche de celui de la rue et permet ainsi de mettre en évidence cinq constructions dont la surface serait comprise entre 310 et 340 m² (fig. 115-a). La seconde présente des parcelles moins régulières dont la largeur en façade varie de 12 à 17 m ; on se trouve alors face à des habitations dont la surface ne dépasse pas 340 m² (fig. 115-b). Dans les deux cas, ces modules correspondent à celui que l'on rencontre fréquemment. Il est nettement plus difficile de proposer des restitutions pour les constructions du boulevard Joffre, à Reims également [250][302]. L'organisation y semble en effet moins régulière et la présence de passages menant à l'intérieur de l'îlot induit l'existence d'unités d'habitation ne possédant pas de façade sur la rue. Il s'agit très probablement de maisons de taille moyenne : la la découverte de plusieurs pièces dotées d'un chauffage par hypocauste et des caves qui sont vraisemblablement présentes en un exemplaire dans chacun des bâtiments tendent vers cette interprétation.

1.3.5. Type 5 : maisons à péristyle (tableau 28)

Cette catégorie concerne les maisons, dont la surface ne dépasse pas 2000 m², organisées autour d'un péristyle (fig. 116). Ces demeures, cela a déjà été évoqué auparavant, sont un moyen pour les propriétaires d'affirmer leur importance au sein de la société ; P. Gros l'a résumé ainsi : « pour un riche personnage qui accède aux charges municipales et brigue la carrière équestre ou sénatoriale, l'occupation de l'espace est l'unique signe tangible de sa promotion sociale, réelle ou ambitionnée »[303].

Pour les habitations correspondant à ce type se pose, encore plus que pour les autres catégories, le problème des plans incomplets. En effet, la plupart d'entre elles n'ont été découvertes que partiellement, et souvent sur une surface restreinte. Ainsi, seules neuf des maisons répertoriées dans le tableau 28 présentent un plan complet. Il n'est donc pas possible de faire des statistiques sur ces surfaces étant donné que celles qui figurent dans le tableau correspondent à la partie relevée uniquement. Elles sont cependant assimilées à ce type suite à la découverte d'un ou de plusieurs des éléments spécifiques aux *domus* que nous avons étudiés précédemment[304]. Nous l'avons également

301 Berthelot, Balmelle, Rollet1993.
302 Balmelle 1988.
303 Gros, Torelli 1988, p. 358.
304 Voir le chapitre 4..

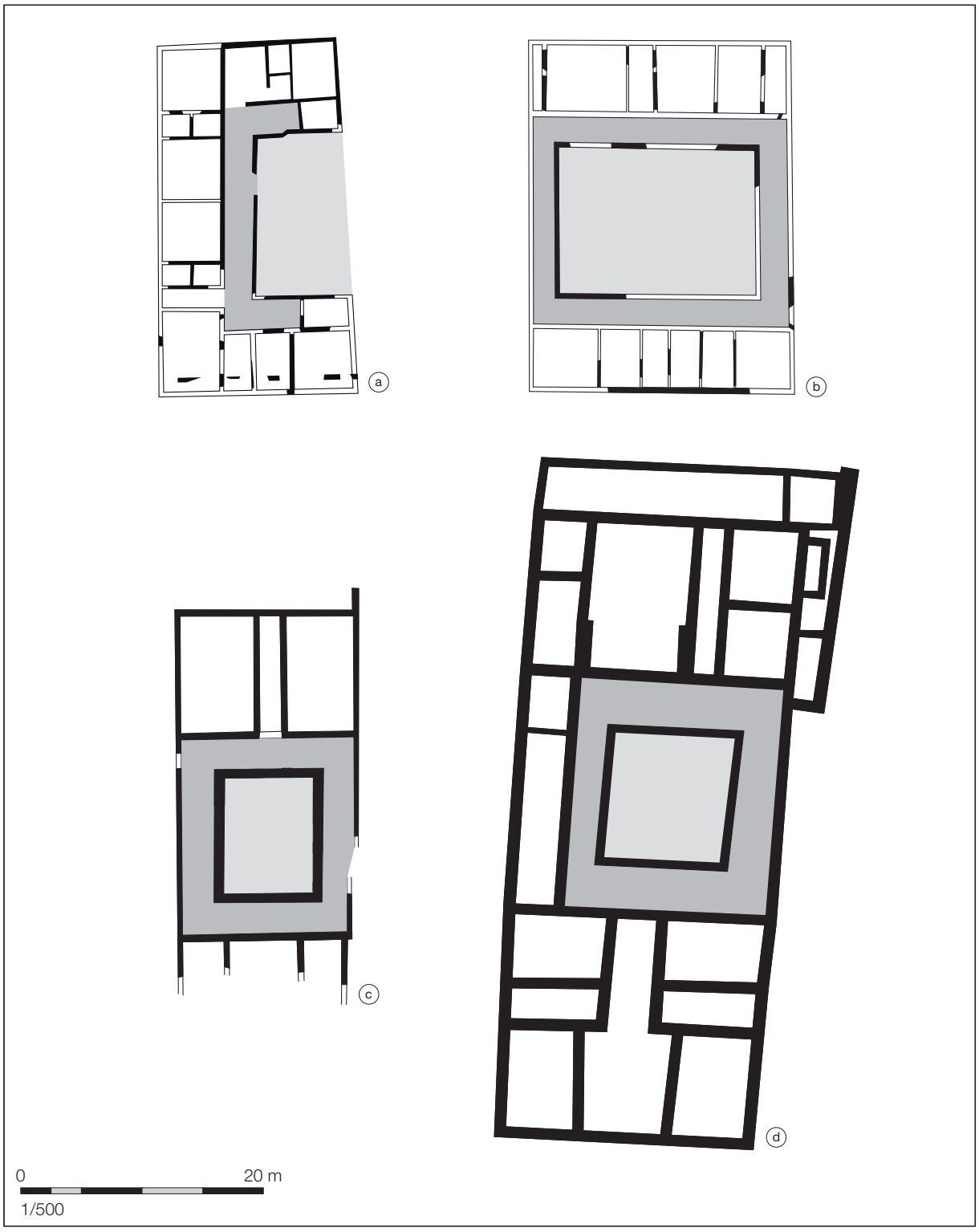


Fig. 116 : Exemple de maisons de type 5
a : Amiens, Palais des sports, maison 1 [021]
b : Amiens, Palais des Sports, maison 2 [024]
c : Nyon, *domus* Bel-Air [219]
d : Rottweil, maison 4 [258]

déjà précisé auparavant, le caractère luxueux de ces demeures n'empêche pas la tenue d'activités commerciales et artisanales dans les locaux situés en bordure de la rue.

Deux de ces habitations sont installées dès le début du I^er^ siècle de notre ère, il s'agit de bâtiments voisins, les maisons 1 [118] et 3 [125], construits sur le site du Parking de la Mairie à Besançon. Les autres ne semblent pas apparaître avant le milieu du I^er^ siècle.

La plus petite de ces demeures est la maison 1b mise au jour sur le site du Palais des Sports à Amiens [023] ; elle occupe une surface de 370 m². Elle résulte d'un remaniement de la parcelle sur laquelle elle est installée. En effet, l'habitation présente antérieurement à cet emplacement était de taille plus importante, 450 m² et a été scindée en deux. La partie sud a vu l'installation d'une construction de petite taille (100 m²) dévolue à une activité artisanale dans la première moitié du II^e^ siècle.

Les plans de ces maisons sont, dans la majorité des cas, rectangulaires ou carrés. Mais il existe bien entendu des exceptions qui résultent de la place disponible dans les îlots. Ainsi, la maison 3 du Parking de la Mairie [125] est de forme trapézoïdale, sa façade suit le tracé de la route qui la longe au sud. De même, la *domus* de l'*insula* 23 d'Augst [047] présente un plan irrégulier. Elle est en effet installée à l'intérieur d'un îlot dont les façades sont occupées par des locaux à vocation artisanale de taille variable et elle s'appuie sur un mur séparant l'*insula* en deux et qui n'est pas strictement rectiligne.

1.3.6. Type 6 : maisons à péristyle de taille importante (tableau 29)

Comme leur nom l'indique, ces habitations présentent les mêmes caractéristiques que les précédentes ; seule leur taille, supérieure à 2000 m², varie (fig. 117). Il a semblé nécessaire d'effectuer une distinction fondée sur la surface. En effet, on peut avancer l'idée que le niveau de richesse et d'importance du propriétaire d'une maison est différent selon que la demeure couvre 650 m², comme c'est le cas pour la maison 2 du Palais des Sports à Amiens [024] ou 3400 m² comme la *domus* à la mosaïque de Dionysos à Cologne [157].

Il peut toutefois sembler étrange que trois maisons figurant dans le tableau récapitulatif (tableau 29) aient une surface inférieure à 2000 m² : *domus* est [104] et *domus* au Neptune [105] (fig. 117–d) du Collège Lumière et maison sud du Palais de Justice [114] à Besançon. Cependant, ces demeures, fouillées partiellement, sont exceptionnelles, tant par la taille des espaces mis au jour, que par la richesse des vestiges et du décor. La partie reconnue comprend des salles de réception, ainsi qu'une partie infime de péristyles. Il est donc envisageable, et même indispensable, d'imaginer que la superficie de ces maisons dépassait largement 2000 m².

La plupart de ces maisons vastes occupent une part importante d'un îlot (par exemple, Avenches, *insula* 12 qui comprend deux habitations [062-063]), voire une *insula* complète comme on le voit à Augst avec l'îlot 30 [050].

Quatre ensembles sortent totalement du lot :

- Les i*nsulae* 41/47 à Augst [054]
- L'*insula* 18 à Avenches [069]

- La *domus* palatiale à Trèves [264]
- Le Palais de Derrière la Tour à Avenches [070]

Le complexe de l'*insula* 18 d'Avenches pose des problèmes d'interprétation. Il n'est en effet pas possible, en l'état actuel des recherches, de savoir s'il s'agit d'une seule et même maison ou si nous sommes en présence de trois habitations dont les surfaces seraient alors voisines de 3000 m², ce qui correspondrait à ce que l'on rencontre dans les îlots voisins.

La *domus* palatiale de Trèves et le bâtiment des *insulae* 41/47 à Avenches sont installés sur plusieurs parcelles réunies préalablement à leur édification. Quant au Palais de Derrière la Tour, seule



Fig. 117 : Exemples de maisons de type 6
a : Augst, *insula* 30 [050]
b : Avenches, *insula* 13, *domus* est [064]
c : Amiens, Palais des Sports, maison 4 [028]
d : Besançon, Collège Lumière, *domus* au Neptune [105]

la partie orientale existait à l'origine, sa position en dehors du quadrillage urbain, à la périphérie de la ville, dans une zone vierge de construction a favorisé son extension.

Ces différents ensembles présentent des caractères exceptionnels tant par les aménagements qu'ils comportent (pièces chauffées, bains, multiplication des péristyles, salles de réception) que par leur décor recherché et soigné. Il faut sans doute y voir des constructions destinées à abriter l'une des personnalités les plus importantes de ces villes. De plus, la découverte sur le site du Palais de Derrière la Tour d'une statuette représentant la louve de la mythologie romaine, ainsi que la présence en grand nombre de stylets, paraissent attester une charge administrative[305].

4. Evolution chronologique

On remarque que les maisons à péristyle représentent moins d'un quart (20 %) des habitations mises au jour. Ce chiffre n'est pas surprenant. Il est en effet clair que la majorité de la population vivait dans des maisons modestes et moyennes. Il faut néanmoins préciser que cette répartition des bâtiments n'est valable qu'à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère, période à laquelle les *domus* se développent, et plus précisément à la fin du I^{er} et au II^{e} siècles, pendant les phases d'essor des agglomérations.

2.1. Les maisons de l'élite – types 5 et 6

Les *domus* ne sont pas construites dès la fondation de la ville, mais apparaissent après la mise en place de la parure monumentale. Il a fallu attendre que les conditions indispensables à leur présence soient réunies. Ces maisons répondent en effet à un changement des mentalités dû à l'évolution de la société qui est désormais régie par des institutions politiques et économiques mises en place par le pouvoir romain. L'adoption de ces nouveaux modes de gouvernement se reflète dans les agglomérations par l'installation de réseaux viaires orthonormés, de complexes monumentaux civiques et publics et par la construction d'établissements de loisirs tels que les thermes et les amphithéâtres. On l'a vu dans le chapitre 2, ces aménagements interviennent souvent dès le règne de Tibère[306]. La construction de ces maisons résulte également de l'apparition d'une nouvelle classe sociale composée de commerçants dont l'enrichissement est étroitement lié au développement de la ville[307]. Ce phénomène correspond à un rythme d'évolution classique que l'on retrouve dans l'ensemble des nouvelles provinces de Gaule.

On peut regretter l'impossibilité de saisir la présence des *domus* à l'échelle des villes. De même, il est dommageable que les données sur les états antérieurs à la construction des *domus* soient insuffisantes pour permettre de suivre de manière précise les schémas évolutifs de l'occupation des

305 Satre 2007, p. 175.

306 Voir les notices présentant rapidement l'évolution des différentes agglomérations retenues dans le cadre de cette étude, dans lesquelles il apparaît clairement que les villes ne se dotent de bâtiments monumentaux publics qu'à partir de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère pour les plus précoces, comme Avenches et Nyon, mais que dans la plupart, leur mise en place n'intervient pas avant le milieu du I^{er} siècle, c'est notamment le cas à Besançon, Metz ou encore Amiens : chapitre 2.

307 Satre 2007, p. 61-72.

parcelles. L'image que nous avons est donc, à l'heure actuelle, imprécise et peut donner une vision faussée. Ainsi, à Avenches, neuf des douze maisons retenues pour notre étude appartiennent à l'élite (types 5 et 6). Il ne faut cependant pas occulter le fait que ces maisons ne s'implantent pas sur des terrains vides de construction. Les niveaux précoces sont en effet mal connus. Ils n'ont pour l'heure fait l'objet que d'observations ponctuelles. Il est tout de même apparu qu'avant l'installation de ces vastes demeures, des maisons modestes et moyennes construites en terre et en bois existaient au même emplacement et étaient déjà insérées dans la trame orthogonale que nous connaissons. Les premières maisons marquées par l'influence romaine apparaissent au milieu du I^er^ siècle de notre ère. Elles sont caractérisées par l'emploi encore massif de terre et de bois dans les élévations reposant sur des fondations et des murs-bahuts en pierre. Ainsi, on voit par exemple que la première *domus* implantée dans la partie est de l'*insula* 12 [061], dont la surface reconnue est de 1100 m², était construite en architecture mixte. Cette maison a été détruite à la fin du I^er^ siècle et à son emplacement a été bâtie une nouvelle *domus* nettement plus étendue (plus de 2600 m²) et dont les murs sont faits en petit appareil.

Cet exemple où les *domus* sont installées sur de vastes surfaces résultant de la réunion de plusieurs parcelles antérieurement occupées par de petites maisons en matériaux légers n'est pas un cas isolé, mais constitue au contraire un phénomène que l'on rencontre dans tous les chefs-lieux de cité. On note que ces premières constructions sont déjà souvent installées dans un système parcellaire. Ainsi, à Metz, l'espace sur lequel la *domus* de l'Arsenal est implantée [216] à la fin du I^er^ ou au début du II^e^ siècle était occupé, dans une phase antérieure, par une série de petites maisons rectangulaires [215] construites en terre et en bois.

De même, à Besançon, le site du Parking de la Mairie [115-128] est occupé dès la deuxième moitié du I^er^ siècle av. J.-C. par de petites maisons mettant déjà en œuvre des techniques de construction romaine – leurs murs sont en effet constitués de briques d'adobe – qui sont disposées de part et d'autre d'un fossé matérialisant l'ancien lit du Doubs. Ces constructions reprennent la même organisation que celles des bâtiments antérieurs remontant à La Tène finale[308]. Dès le début du I^er^ siècle de notre ère, ce secteur est arasé et nivelé pour permettre l'installation de plusieurs bâtiments dont certains sont à vocation artisanale ou d'entrepôts. Deux vastes maisons à péristyle sont notamment implantées selon l'organisation régie par le tracé du fossé qui est alors aménagé en une véritable voie. Réalisées en architecture mixte, ce sont les constructions à péristyle les plus précoces répertoriées dans notre région d'étude.

Les quatre maisons à péristyle [021-028], mises au jour sur le site du Palais des Sports à Amiens, et dont l'installation la plus ancienne remonte à la deuxième moitié du I^er^ siècle, présentent une évolution similaire. Elles sont construites sur un terrain préalablement occupé par des bâtiments en terre et en bois disposés dans des espaces délimités par un système de palissades. On note que les maisons 1 et 2 conservent ce parcellaire d'origine, tandis que les habitations 3 et 4 sont installées sur des espaces composés auparavant de plusieurs ensembles. Un décalage d'un demi-siècle existe entre l'implantation des deux premières *domus*, les maisons 1 et 2 [021-024] et

308 Guilhot, Goy 1992, p. 52-65.



Fig. 118 : Avenches, évolution de l'occupation de l'*insula* 16
a : milieu du Ier siècle
b : fin du Ier siècle

la dernière, la maison 3 [027]. Celle-ci occupe l'espace laissé libre entre les maisons 2 et 4 [028] ce qui a conditionné sa morphologie particulière. Elle est agrandie vers l'ouest à la fin du IIe siècle au détriment de la maisons 2 voisine [026] qui voit sa superficie réduite d'un tiers. L'exemple de ce site nous renseigne également sur l'évolution des techniques mises en œuvre. Les autres habitations de l'îlot possèdent des murs extérieurs en pierre, mais leurs cloisons internes sont en architecture mixte. La maison 3 semble, quant à elle, construite entièrement en pierre. Cet élément, ainsi que sa superficie, permettent d'avancer l'hypothèse que le propriétaire de cette maison à un niveau social supérieur à celui des propriétaires des habitations voisines.

L'évolution du statut des constructions au sein d'une même parcelle est également visible à Avenches dans l'*insula* 16 [067-068]. Au départ, au milieu du Ier siècle, cet îlot est occupé semble-t-il par des locaux artisanaux et de petites unités d'habitation (fig. 118-a). Dans la deuxième moitié du Ier siècle, les différentes parcelles sont réunies pour ne former qu'une seule vaste maison de 2700 m² (fig. 118-b). Bien que son plan – elle est organisée autour d'une cour centrale non portiquée – et la surface qu'elle couvre puissent laisser penser que nous sommes face à une *domus*, aucun élément spécifique à ce type n'y a été mis au jour. Il est donc impossible de savoir en l'état actuel des recherches s'il s'agit d'une *domus* ou de la demeure d'un personnage aisé qui n'aurait toutefois pas les moyens d'aller au bout de ses ambitions. Il faut attendre le IIe siècle pour que cette habitation corresponde parfaitement à ce que l'on considère comme étant une *domus*. La maison, détruite partiellement, est reconstruite selon une organisation similaire, mais est agrémentée de nouveaux éléments. La cour est en effet pourvue de portiques sur trois de ses côtés et plusieurs salles chauffées par hypocauste sont installées (fig. 118-c). Cependant, les changements de niveau social des habitants ne se retrouvent pas dans les techniques de construction employées. En effet, dès l'origine de cette occupation, les murs sont construits en petit appareil ; on remarque seulement que les murs de la *domus* du IIe siècle sont plus soignés que ceux des phases précédentes.

La mise en place des *domus,* quelle soit la ville où elles se trouvent, est donc marquée par la réunion de plusieurs parcelles. Leurs limites restent ensuite généralement identiques, si ce n'est que certaines empiètent en partie sur le domaine public par l'adjonction de nouvelles pièces dans l'espace du portique de façade qui les entourent. C'est notamment visible dans la *domus* de l'*insula* 16 d'Avenches [068] (fig. 118-c) pour laquelle on remarque au moins trois locaux supplémentaires. La fonction de ceux situés dans les angles nord-est et nord-ouest n'est pas connue. Celui qui est installé dans l'axe de l'une des pièces chauffées abritait le *praefurnium* qui alimentait ces deux salles.

Cet absorption de l'espace public se retrouve également sur le site de l'*insulae* 41/47 d'Augst [054]. Cette vaste demeure est installée sur un terrain qui était, dans les phases antérieures, occupé par deux îlots séparés par une rue qui a donc disparu.

2.2. Les maisons des types 1 à 4

L'évolution de l'occupation des parcelles et des bâtiments est plus facile à saisir pour les maisons petites et moyennes, notamment dans les agglomérations secondaires et dans les chefs-lieux des cités situées à la marge orientale des Germanies qui ont eu, somme toute, une durée de vie relativement courte. On ne va pas revenir sur le fait que, dans les capitales de cité, qu'il n'est pas rare que les maisons des artisans et des commerçants situées au cœur de la ville soient détruites à partir du I^er^ siècle de notre ère pour permettre l'installation des demeures des plus riches.

Quelques sites où les différentes phases de construction ont pu être appréhendées nous montrent une évolution parallèle. On remarque dans ces quartiers que les différents lots constructifs sont organisés en parcelles dès l'installation de la ville et subsisteront jusqu'à leur abandon. Les exemples les plus représentatifs sont Bliesbruck, Lausanne et Oberwinterthur.

Pour Bliesbruck, nous ne nous attacherons ici qu'au quartier ouest dans lequel l'ensemble des niveaux ont pu être reconnus [131-156] ; les remarques qui suivent sont valables uniquement pour les dix bâtiments qui occupent la partie méridionale du quartier, puisque les phases précoces des quatre derniers ne sont, à l'heure actuelle, pas connues. Ainsi, les premières constructions repérées, datées du milieu du I^er^ siècle de notre ère, s'inscrivent dans un parcellaire qui ne variera plus jusqu'à l'abandon du quartier au III^e^ siècle. Des changements sont toutefois intervenus. Le premier consiste en la reconstruction des maisons, selon les mêmes limites, à partir de la deuxième moitié du I^er^ siècle ; cette phase est caractérisée par l'adoption de la pierre. Les constructions ne sont cependant pas faites en petit appareil. Des murs totalement en pierre sont attestés pour la seule maison 6 et uniquement pour les murs gouttereaux ; l'essentiel des cloisons est réalisé en architecture mixte. Le second correspond à une phase d'agrandissement des bâtiments vers l'arrière des parcelles, dans le seul espace disponible. Les nouvelles pièces ainsi créées, qui abritent des salles de séjour, sont dotées d'éléments de confort (chauffage par hypocauste et peintures murales) qui étaient jusqu'alors inexistants dans les habitations de la ville.

Le site fouillé au lieu-dit Chavannes 11 à Lausanne [173-186] a également permis de mettre en évidence la durabilité des limites parcellaires. Ainsi, on remarque que dès l'état 2 – deuxième moitié du I^er^ siècle avant notre ère – les constructions sont organisées en quatre pôles distincts

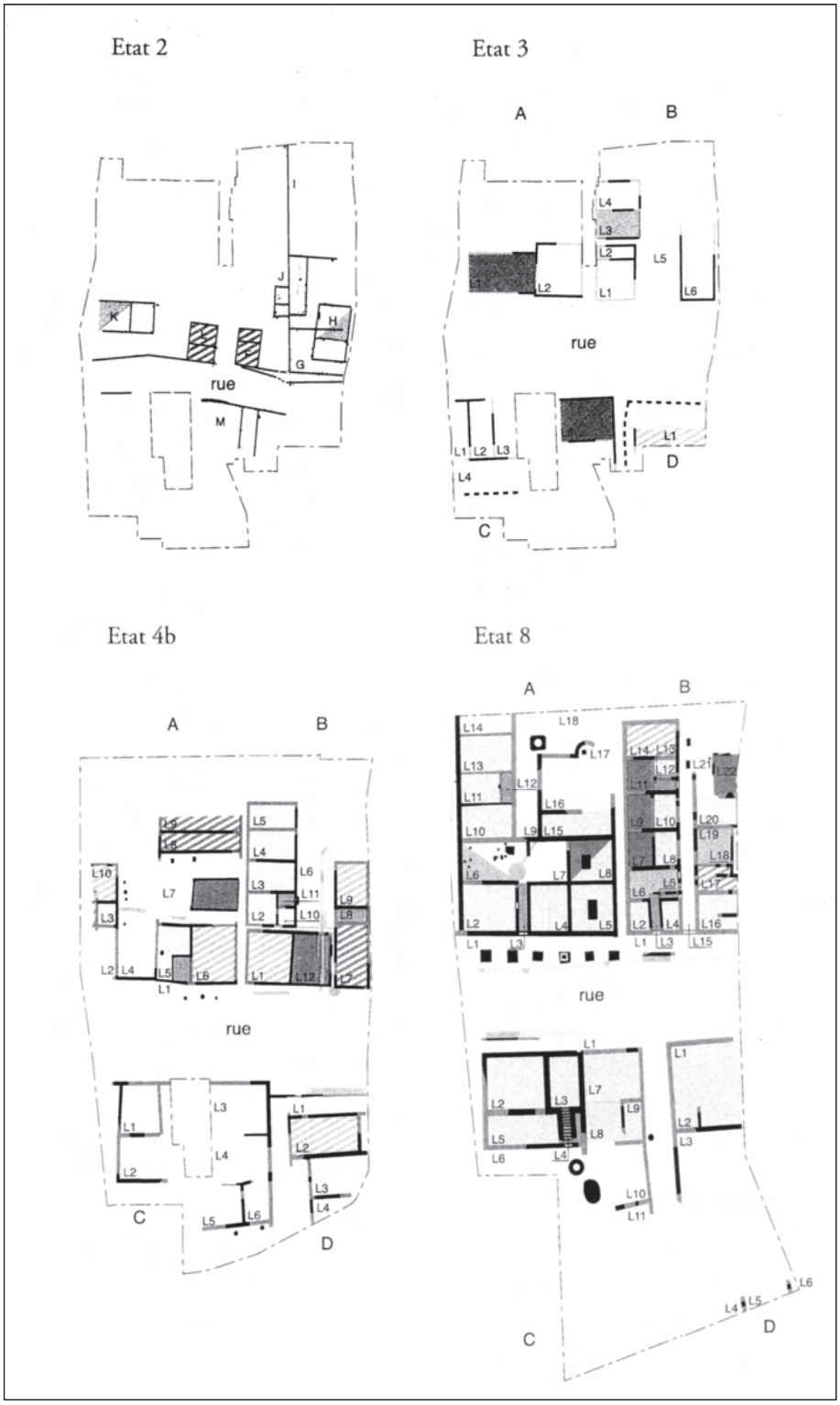


Fig. 119 : Lausanne, Chavannes 11, évolution du quartier (d'après Berti Rossi, May-Castella 2005, p. 214-215)

qui ne changeront que peu jusqu'à l'abandon du quartier (fig. 119). Les bâtiments présents au sein de ces parcelles évoluent et sont progressivement agrandis. Jusqu'à la deuxième moitié du I^er^ siècle, les maisons étaient exclusivement faites en matériaux légers, quel que soit le type auquel elles correspondent. L'architecture mixte fait ensuite son apparition sans que disparaissent pour autant

les cloisons internes uniquement en architecture de terre et de bois. On voit également que les plans évoluent avec le temps et que la surface habitée prend de plus en plus d'ampleur au détriment des espaces ouverts.

A Oberwinterthur [220-233], il est aussi clairement établi que le système parcellaire est mis en place préalablement à la construction des maisons. Là aussi, les bâtiments ont connu des périodes de reconstruction qui sont caractérisées par des agrandissements successifs ; ils se développent principalement vers l'arrière réduisant ainsi la surface de la cour. Ces maisons présentent la particularité de voir également l'emplacement de leurs murs longitudinaux varier sensiblement d'une phase à l'autre, sans que le parcellaire soit cependant remis en question[309]. Les techniques de construction ont également progressé. Ainsi, au départ les bâtiments étaient faits selon les modes indigènes, à savoir avec des poteaux plantés dans le sol, entre lesquels sont montées de parois de bois. Très rapidement, de nouvelles maisons sont bâties et, pour favoriser leur conservation, les murs sont désormais constitués d'une ossature de bois reposant sur des sablières basses, le tout recevant un remplissage de terre et de planches de bois. Les cloisons nécessitant des réfections dans les premiers bâtiments mis en place bénéficient aussi de cette technique. Enfin, dans un laps de temps relativement court, des solins de pièces sèches viennent renforcer ce dispositif de protection. Ainsi, dans ce quartier, l'organisation et la répartition des différents espaces restent les mêmes tout au long de l'occupation, les seuls changements notables étant réservés aux modes de construction des bâtiments.

3. Quelles maisons pour quel type d'agglomération ?

Il apparaît que tous les types d'habitation ne se rencontrent pas avec la même fréquence dans les chefs-lieux de cité et dans les agglomérations secondaires. Les maisons de types 1, 3 et 4 regroupent une grande variété de plans que l'on peut rencontrer indistinctement dans toutes les agglomérations. Mais, trois catégories de maisons parmi celles que nous avons établies semblent attachées à un type d'agglomération uniquement

Ainsi, au regard du graphique présentant la répartition des différents types de maisons en fonction du statut de l'agglomération (fig. 120), il apparaît que les maisons à péristyle (types 5 et 6) sont absentes, en l'état actuel des recherches, des agglomérations secondaires. Cela n'a rien d'étonnant et correspond au fait que ces demeures sont celles des classes dirigeantes qui résident là où se trouve le pouvoir central. Deux exceptions cependant ont été relevées et concernent les villes de Lausanne – maison sous le Musée [194] - et de Vertault – maison 10 [275] - qui sont connues pour l'importance des activités artisanales dont elles sont le siège. Ces habitations possèdent des plans atypiques, qui ne ressemblent en rien aux autres constructions de ces villes. Elles sont organisées autour de cours centrales et sont dotées d'éléments de confort importants. Elles appartiennent très probablement à des commerçants ou artisans qui se sont enrichis et qui veulent afficher leur réussite

309 Pauli-Gabi et *alii* 2002, p. 14-22.

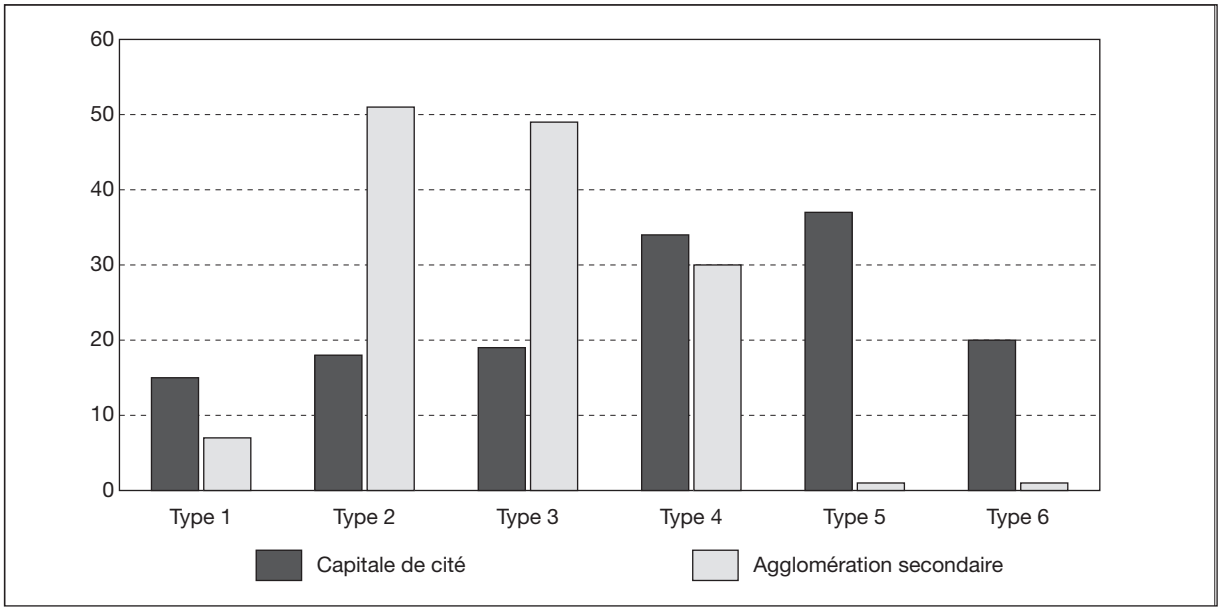


Fig. 120 : Nombre de maisons de chacun de six types en fonction du statut des villes

aux yeux de leurs concitoyens[310]. Cependant, la question de la présence de demeures présentant un niveau de richesse important doit être soulevé pour les agglomérations présentant un développement conséquent. En effet, cela a déjà été mentionné à plusieurs reprises, Mandeure présente un caractère inhabituel pour une agglomération secondaire. Il est donc logique d'attendre dans cette ville des maisons qui étaient habitées par l'élite locale. Or, la partie centrale de la ville n'a été fouillée que sur de petites surfaces qui ne permettent pas de saisir des plans dans leur ensemble. On peut toutefois mentionner la découverte d'éléments appartenant à des maisons de haut standing tels que des mosaïques et des enduits peints découverts en grand nombre[311].

Le second point méritant d'être abordé est celui des maisons en bande (type 2) que l'on rencontre exclusivement dans les agglomérations secondaires. On peut donc être étonné d'en trouver dans certaines capitales de cité. Si on y regarde de plus près, on remarque qu'elles sont concentrées à Ladenburg et Bad Wimpfen. Or, ces deux agglomérations ont été installées à proximité de camps militaires et ont été désignées comme chef-lieu de cité lors de la création de la province de Germanie supérieure à la fin du I^er^ siècle. La ville de Bad Wimpfen ne semble posséder aucun édifice monumental qui pourrait lui conférer un véritable aspect urbain[312]. Ainsi, seuls deux quartiers ont été repérés et ils sont tous deux composés de « Streinfenhäuser », parallèlement à ce que l'on trouve dans les agglomérations secondaires et dans les *vici* militaires. La ville de Ladenburg a, quant à elle, connu un développement relativement important puisqu'elle possède plusieurs attributs urbains. La construction de ces habitations en bande sont antérieures à l'accession de la ville au statut de chef-

310 Cette proposition est faite pour la *domus* du Musée de Lausanne : André et *alii* 1995, dernière page. On peut l'étendre à la maison 10 de Vertault étant donné que la ville possède également une vocation économique importante. De plus, elle est située dans un îlot où les activités artisanales sont légions et son plan est vraisemblablement le résultat de la réunion de plusieurs unités d'habitation préexistantes.

311 Joan 2003, p ; 342-343.

312 On peut d'ailleurs signaler que, sans son statut de capitale de cité, cette agglomération aurait été écartée de notre étude.

lieu et leur installation est contemporaine de l'occupation du camp ; ces deux éléments permettent d'expliquer ici la présence de ce type de maison dans les chefs-lieux.

4. Implantation des maisons dans la ville

Le problème de l'implantation des maisons dans la ville ne se pose pas dans les mêmes termes pour les chefs-lieux de cité et les agglomérations secondaires. En effet, ces dernières sont principalement tournées la production artisanale et le commerce et possèdent donc des quartiers tout entiers dévolus à ces activités.

Nous allons revenir une fois encore sur la cas de Mandeure qui représente un cas particulier. Il est donc regrettable que l'habitat y soit très mal connu. Il serait en effet intéressant de voir si l'habitat a suivi un développement et une diversification des types mis en œuvre en adéquation avec l'essor qu'a connu la ville. On peut néanmoins mentionner les deux quartiers à vocation artisanale découverts dans deux secteurs opposés. Le premier, le quartier situé à l'heure actuelle à l'Essarté, est rejeté en périphérie, à l'extérieur du méandre du Doubs où s'est développé le noyau central de la ville. De même, des fouilles ont été effectuées en 2003 rue de la Récille[313], non loin des thermes de Courcelles, dans une zone excentrée au sud-est de la ville. Il est apparu qu'une part importante des parcelles découvertes était consacrée à des activités artisanales. La position de ces deux secteurs aux marges de l'agglomération permet d'avancer l'hypothèse que ces quartiers ont été installés à l'écart du centre lorsque s'est fait sentir le besoin de créer de nouveaux ateliers indispensables pour répondre à la demande exponentielle en objets manufacturés et en alimentation, due au développement important qu'a connu la ville. Il est important de signaler que les vestiges d'habitat découverts, disséminés dans la partie la plus densément occupée, présentent un caractère relativement luxueux[314]. Cependant, ces données restent insuffisantes pour restituer des quartiers artisanaux rejetés à la périphérie de la ville tandis que les quartiers résidentiels de plus haut standing auraient été limités au cœur de l'agglomération.

La question est plus pertinente en ce qui concerne les chefs-lieux de cité où se côtoient des demeures des classes dirigeantes et les habitations des commerçants et artisans. Le problème est d'autant plus épineux que finalement notre connaissance de l'organisation des villes antiques est lacunaire et ne concerne que des surfaces relativement restreintes ; il n'est, de ce fait, pas possible d'effectuer une répartition des types de maison au sein des agglomérations. On peut cependant s'intéresser plus particulièrement aux quartiers et villes bien connus pour tenter voir s'il est possible de tirer quelques éléments de réflexion.

Il paraît évident de dire que les demeures des dirigeants devaient être majoritairement installées dans la partie centrale des villes, à proximité des édifices monumentaux. Or, en l'état actuel de la recherche, notre vision est faussée. En effet, on voit par exemple à Amiens que les maisons à péristyle du site du Palais des Sports [021-028] sont installées à la périphérie ouest de la

313 Kuhnle et *alii* 2006.
314 Joan 2003, p. 341-347.

ville alors que les maisons plus modestes de la Place de l'Hôtel de Ville [029-030] sont installées à proximité immédiate du *forum* et d'un établissement thermal. On remarque dans le même temps que peu d'habitations ont été retrouvées dans le secteur central de la ville. Il n'est donc pas possible de se prononcer sur une quelconque sectorisation des quartiers pour cette ville.

Cependant, cette présence de riches maisons aux marges de la ville se retrouve dans d'autres villes. L'exemple le plus frappant est celui du Palais de Derrière la Tour [070] à Avenches. Il est en effet situé en périphérie de la ville, sur un terrain en terrasses qui est dégagé de l'emprise du carroyage des rues. Cet emplacement particulier, surplombant la ville, a permis une extension importante libérée de toute contrainte topographique.

A Reims, l'ensemble des maisons mises au jour sont concentrées dans une couronne entourant le centre monument, dans ce qui correspond encore au centre de l'agglomération. Il est également apparu que les constructions qui ne sont pas de types 5 et 6 sont celles qui en sont les plus éloignées. Cependant, là encore les données sont insuffisantes pour permettre de véritablement tirer des conclusions.

Le cas de Besançon est plus parlant. En effet, plusieurs quartiers composés de vastes demeures y ont été mis au jour, et tous sont situés dans la partie centrale de ville, au côté de constructions monumentales. Les maisons du Parking de la Mairie [115-128] sont placées à côté d'un vaste bâtiment à péribole, identifié comme un temple, dont on ne peut nier le caractère ostentatoire. Mais, il est nécessaire de signaler que dans ce même quartier sont installés des entrepôts et des ateliers. Les maisons du site du Palais de Justice [109-114] sont également installées à une position stratégique, entre ce grand temple et le *forum*. Des secteurs où des bâtiments abritent des activités artisanales ont été mis en évidence en bordure du Doubs à l'intérieur de la boucle. On aurait donc pu penser que les pourtours du noyau primitif de la ville accueillait les ateliers, cependant la découverte des maisons exceptionnellement luxueuses du collège Lumière [102-107] également au bord de l'eau laisse penser que ce n'était pas le cas.

Le cas d'Augst est particulièrement intéressant. La ville est en effet divisée en deux secteurs : la ville haute et la ville basse – Kaiseraugst. Cette dernière est urbanisée plus tardivement que la ville haute, ce qui peut expliquer qu'elle soit occupée majoritairement par des artisans. En effet, le développement considérable qu'a connu la ville peut expliquer le fait que de nouveaux besoins en produits manufacturés et en alimentation aient vu le jour. Ils ont alors conditionné la création d'un nouveau quartier essentiellement tourné vers des activités artisanales. Cependant, on remarque au cœur de la ville haute la coexistence d'îlots à vocation résidentielle et d'*insulae* dans lesquelles les différentes constructions abritent des productions. Les îlots 30 [050] et 31 [051] qui sont installés côté à côté présentent ce cas de figure. Une luxueuse *domus* couvrant la superficie totale de l'*insula* occupe la première. La seconde est quant à elle composée d'au moins une douzaine d'unités d'habitation qui semblent disposées selon un parcellaire régulier.

Ainsi, bien que les données soient succinctes et qu'elles mériteraient d'être enrichies par de nouvelles découvertes, on peut dire qu'il ne semble pas exister de véritable sectorisation des activités – résidentielles et artisanales - au sein des différentes villes. Il paraît évident que les ateliers étaient

sans doute plus nombreux dans les secteurs périphériques des villes que dans le centre. Mais cela s'explique en partie par la volonté des classes dirigeantes de trouver des terrains constructibles dans les parties centrales des villes. On a en effet vu que leurs maisons sont installées à l'emplacement de bâtiments modestes et moyennes dans lesquelles les activités commerciales et artisanales devaient occuper une place importante. Les ateliers abandonnés et détruits devaient nécessairement être reconstruits ailleurs, dans des zones vierges de construction qui se trouvaient à l'extérieur du noyau densément occupé, à la périphérie de la ville. Il ne faut toutefois pas minimiser l'existence d'ateliers au côté de demeures de l'élite. L'ensemble des îlots abritant ces vastes *domus* possédait plusieurs locaux réservés à des activités commerciales et artisanales, comme par exemple dans l'*insula* 23 d'Augst [047]. De plus, comme c'est le cas à Augst, Besançon ou encore Metz, immédiatement à côté des *domus* se trouvent des maisons à fonction mixte. On peut espérer que des découvertes prochaines nous donneront des indications sur l'ampleur de ces cohabitations au cœur même des agglomérations.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de dresser un bilan des connaissances sur l'architecture domestique d'époque romaine dans les provinces de Gaule Belgique et de Germanies afin de mettre en évidence, si elles existent, les spécificités de ces maisons. Ce travail a été réalisé à partir de l'analyse d'un échantillon représentatif constitué de deux cent quatre-vingt-deux constructions. Ces dernières sont réparties dans trente-trois agglomérations présentant des réalités urbaines variées. Le choix de ce panel a permis de ne pas cantonner cette analyse aux seules maisons des notables. En effet, les maisons à péristyle correspondent à une façon d'habiter typiquement romaine qui n'intègrent pas d'éléments de construction de tradition indigène. Ainsi, par l'étude conjointe de plusieurs types de maisons, il est possible de mettre en évidence des différences dans leur traitement, au niveau des techniques de construction, mais aussi dans la place qu'elles occupent dans la ville.

L'un des premiers points de ce travail a été de définir les critères sur lesquels nous nous basons pour qualifier les agglomérations d'urbaine. S'il est vrai que la question ne se pose pas pour les chefs-lieux, il est apparu que les agglomérations regroupées sous l'expression « secondaire » présentent des réalités très différentes. On y trouve en effet des villes qui sont dotées d'une parure monumentale importante, telle que Mandeure, au côté de groupements d'habitats uniquement tournés vers une activité productive comme Florange-Daspich, situé sur le territoire des Médiomatriques. Il a donc été décidé d'écarter de cette recherche l'ensemble des sites ne possédant ni trace d'une quelconque organisation viaire, ni un seul édifice public. Un phénomène similaire a été relevé à propos des *vici* qui se sont installés autour des nombreux camps militaires de la région. Plusieurs niveaux de développement sont visibles. En effet, certains, comme Rottweil, se sont considérablement développés après l'abandon du camp et présentent donc des caractéristiques que nous qualifions d'urbaine. Cependant, un certain nombre d'entre eux ne correspond qu'à des groupements de maisons d'artisans-commerçants, ne possédant pas les aménagements typiques des villes romaines : ils ont donc été ignorés. Il faut néanmoins noter que les habitations de ces *vici* présentent de fortes similitudes avec celles que l'on rencontre dans la plupart des agglomérations que nous avons retenues dans le cadre de cette étude.

L'analyse des données relatives à chaque maison intégrée à l'étude a permis de dresser un tableau de l'évolution des techniques utilisées. Ainsi, il ressort qu'après la conquête, dans la deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère, aucune rupture n'est visible dans les matériaux utilisés. Cette période est caractérisée par la présence de maisons de petites tailles dont les murs sont exclusivement réalisés en terre et en bois. Cette continuité a été parfaitement mise en évidence, sur le site du Parking de la Mairie à Besançon,

Les premiers véritables changements interviennent dans la première moitié du Ier siècle, mais restent encore isolés. On voit par exemple sur les sites de Reims et de Besançon l'apparition de constructions dans lesquelles les fondations et les premières assises des murs sont constituées de pierre. Il faut attendre le milieu du Ier siècle pour que ce phénomène touche l'ensemble des villes et plus précisément la deuxième moitié du Ier siècle pour que l'utilisation de la pierre se généralise. Si l'on regarde de plus près les maisons des notables et celles de classes moyennes, on s'aperçoit que les premières utilisent la pierre dès le milieu du Ier siècle, tandis qu'on la trouve à grande échelle dans les seconds à partir de la deuxième moitié du Ier siècle. On a pu observer qu'il n'existe pas de réel décalage entre l'apparition de la pierre dans les chefs-lieux de cité et dans les agglomérations secondaires. Il est cependant difficile de prendre la mesure de l'ampleur des constructions totalement en pierre. Il est en effet courant que les matériaux aient été entièrement récupérés et, de ce fait, il est impossible de restituer une élévation uniquement en pierre. De plus, les constructions dans lesquelles une seule technique est utilisée sont relativement peu nombreuses ; ce constat nous incite à la plus grande prudence quant à la restitution des élévations. Il est important de mentionner le fait que le milieu du Ier siècle est également marqué par l'adoption de plusieurs autres éléments d'origine italique tels que les tuiles, les sols construits ou encore les peintures murales. Ils peuvent être, au même titre que la pierre, considérés comme des marqueurs de romanité, que ce soit dans les capitales de cité ou dans les agglomérations secondaires. Il semble donc qu'à aucun moment, l'usage de ces nouveaux matériaux conduise à la disparition des constructions en terre et en bois. On remarque au contraire qu'ils cohabitent fréquemment au sein d'une même construction. Quelques sites font figure de contre-exemple : les quartiers mis au jour à Oberwinterthur, à Ladenburg ou à Bad Wimpfen sont construits en terre et en bois tout au long de leur occupation. A Bad Wimpfen, la pierre est réservée aux seuls murs des caves. On peut noter que ces trois sites sont ceux qui sont installés le plus à l'est de notre zone d'étude et que leur développement est lié à la présence de camps militaires.

Ces rythmes d'apparition des techniques de construction romaine semblent se retrouver dans les autres provinces de Gaule, hormis la Narbonnaise conquise plus précocement. Cependant, aucune synthèse d'ampleur n'étant disponible, les comparaisons restent superficielles. En effet, les seuls rapprochements réalisables touchent les demeures des classes dirigeantes, l'essentiel des données disponibles dans la littérature ne concernant souvent que ces dernières. Les maisons de Limoges sont un exemple représentatif[315]. Les nombreuses demeures des notables mises au jour

315 Loustaud 2000, p. 172-237. L'essentiel de cette présentation s'attache aux grandes résidences et seules trois maisons des classes moyennes y sont présentées. Il s'agit vraisemblablement d'un état de la recherche.

sont bâties en pierre dès le milieu du I^er^ siècle[316], et les maisons des classes moyennes à partir de la deuxième moitié de ce même siècle. Il serait possible de multiplier les exemples mais la conclusion resterait la même.

Il a ensuite fallu s'attacher aux différents espaces constitutifs de la maison dans le but de dégager des schémas constructifs. Ainsi ont été étudiés d'une part les locaux artisanaux, les caves, les espaces découverts et les pièces chauffées par hypocauste et d'autre part les locaux spécifiques aux *domus*, à savoir les dispositifs d'entrée, les péristyles et les salles de réception.

Il ressort que les pièces de réception sont uniquement présentes dans les habitations les plus luxueuses appartenant aux élites, les caves sont quant à elles très majoritairement installées dans les constructions modestes à moyennes, alors que les autres éléments se retrouvent dans l'ensemble des bâtiments. Il faut ensuite s'interroger sur le péristyle. On ne peut remettre en cause son rôle essentiel dans l'organisation des *domus*, mais on remarque aux côtés de ces vastes demeures un certain nombre de constructions organisées autour de cours à portique alors qu'elles ne présentent pas les caractéristiques des *domus*. L'exemple le plus frappant est la maison 1 du Palais des Sports à Amiens [021]. Les différentes ailes du bâtiment sont disposées en L autour d'une cour bordée de portiques sur trois côtés. Aucun aménagement particulier telle qu'une salle de réception n'y a été mis au jour. De même, elle ne couvre qu'une superficie restreinte (450 m^2) qui n'a rien de comparable avec celle des véritables *domus*. On peut donc légitimement se demander s'il ne s'agit pas de la maison d'un commerçant qui se serait enrichi et aurait voulu affirmer sa réussite en adoptant le modèle de la cour à péristyle qui est l'élément fédérateur des habitations de l'élite.

L'étude de ces différents éléments a conduit à la réalisation d'une classification des maisons rencontrées. Pour cela, plusieurs critères ont été plus particulièrement pris en compte : il s'agit de la morphologie de la maison, de la surface qu'elle occupe au sol, des aménagements structurants principaux et, dans une moindre mesure, de la chronologie. Six types ont ainsi été mis en évidence. Le premier correspond aux maisons les plus petites dont la surface est inférieure à 50 m^2, tous les exemples recensés présentaient des traces d'activités artisanales. Il est apparu qu'aucun de ces bâtiments n'est construit après le II^e^ siècle, ce qui tend à conforter l'idée que les surfaces habitées vont en augmentant à partir du milieu du I^er^ siècle de notre ère. Le second type regroupent les maisons en bande. Ces maisons dont la surface n'est que rarement supérieure à 300 m^2, tout du moins lors de leur première phase de construction, représentent le type caractéristique des maisons des artisans – commerçants installées dans les agglomérations secondaires. Elles sont présentes tout au long de la période romaine et subiront de nombreuses transformations internes au cours de leur durée de vie. Ce type de construction est le seul pour lequel nous avons mis en évidence une persistance de l'utilisation quasi exclusive du bois. Sur les sites d'Oberwinterthur et de Bad Wimpfen, les bâtiments en bois ne sont à aucun moment remplacés par des constructions en pierre. Le troisième type concerne les maisons organisées autour d'une cour centrale, dans lesquelles une

316 On note une exception avec la maison des Nones de Mars à Limoges dont la construction a débuté dans les années 30 ap. J.-C. Cependant, il s'agit du même phénomène que l'on a mis en évidence à Besançon et Reims : Loustaud 1992 ; Loustaud 2000, p. 179.

place importante est dévolue auxactivités artisanales et commerciales. La majorité des surfaces de ces parcelles s'échelonne entre 100 et 400 m^2. On peut noter que celles qui sont supérieures à 400 m^2 ont livré pour la plupart des éléments attestant une certaine réussite des propriétaires, sans doute des commerçants aisés. Les maisons moyennes de plan irrégulier représentent la quatrième catégorie. Il n'est pas possible de mettre en évidence de plans types pour ces maisons, chacune d'entre elles présentant un plan qui lui est propre. Certaines paraissent couvrir des surfaces extraordinaires (plus de 2000 m^2). Cependant il faut mentionner que pour tous ces bâtiments, les différentes unités d'habitation n'ont pas pu être individualisées et la surface correspond donc à la partie de l'îlot mise au jour. Cela conforte l'idée qu'il n'existe pas de plan type des maisons et qu'il est donc difficile dans le cas d'îlots, où les habitations sont enchevêtrées, de pouvoir les reconnaître. Enfin, les demeures des élites sont regroupées dans les deux dernières catégories. Là encore, les surfaces couvrent également un large éventail qui a conduit à les répartir dans deux types distincte : le type 5 regroupe les « petites » maisons à péristyle dont la superficie est inférieure à 2000 m^2 et le type 6 toutes les autres. Il semble en effet que ces différences de taille traduisent une gradation de l'importance des propriétaires au sein de la classe dirigeante. On peut soulever un autre problème pour lequel il n'est pas, en l'état actuel des recherches, possible de trancher. Pour les bâtiments les plus vastes, se pose en effet la question de l'interprétation de leur fonction. Par exemple, le luxe important, ainsi que la superficie importante couverte par la *domus* au Neptune à Besançon ou l'*insula* 30 à Augst ont conduit à proposer d'y voir des *scholae*. On note en effet l'existence d'un bâtiment présentant un plan similaire à celui d'une maison à péristyle, la maison sud de l'*insula* 10 est d'Avenches[317], qui est clairement identifiée comme *schola*.

Si aucune question ne se pose quant à la filiation des maisons italiques pour les demeures à péristyle de nos régions, il apparaît que les maisons en bande peuvent être rapprochées dans une certaine mesure de ce que E. Mastrobattista et S. Santoro appellent à Pompéi les « maisons-boutiques »[318]. Ce terme englobe l'ensemble des habitations de dimensions restreintes, dans lesquelles la disposition des locaux ne répond à aucun code, et qui sont largement ouverts sur la rue. L'organisation interne est identique à celle des maisons en bande de nos régions. La principale différence notable réside dans leur implantation dans le tissu urbain. A Pompéi, elles sont intégrées à des îlots et flanquent souvent les entrées des demeures des élites ; leurs limites sont donc fixes. Dans nos régions, cela a été clairement mis en évidence, les maisons sont alignées côte à côte le long d'une rue et peuvent se développer vers l'arrière où se trouvent des cours. On ne peut pas parler ici d'une transposition d'un type de construction romain, mais plutôt d'une rationalisation des espaces de la maison nécessaire à la bonne organisation des différentes activités (commerciale – artisanale – résidentielle).

Une fois cette classification effectuée, il est possible de se pencher sur la répartition des maisons au sein des chefs-lieux de cité essentiellement, et de Lausanne pour les agglomérations secondaires. Là encore, nos remarques sont tributaires de l'état de la recherche et il n'est donc pas

317 Fuchs 2003.

318 Mastrobattista, Santoro 2007, p. 116-119.

possible de proposer une sectorisation des maisons dans la ville. Tout au plus peut-on avancer quelques idées. Tout d'abord, il a été clairement mis en évidence que la plupart des *domus* s'installe à partir du milieu du I^er^ siècle sur des terrains préalablement occupés par des maisons moyennes construites encore majoritairement en terre et en bois. Dans un autre ordre d'idées, on peut regretter le fait que les différentes découvertes au cœur des villes ne concernent que des surfaces restreintes qui ne permettent alors pas de saisir les maisons dans leur ensemble. L'un des cas les plus flagrants est Reims. En effet, l'habitat commence à être bien connu, ; bien qu'aucun plan complet n'ait été levé, l'évolution des matériaux utilisés a pu être bien saisie. Un grand nombre de découvertes concerne des maisons que nous considérons comme des *domus* au regard des éléments qui les composent. Mais, en aucun cas, il n'a été possible de connaître leur environnement immédiat et donc de voir si elles voisinent avec des maisons plus modestes. Cependant, il semble tout de même apparaître que bien souvent les activités artisanales et commerciales sont étroitement imbriquées avec les maisons à péristyle : nous l'avons déjà signalé pour Augst dans les *insulae* 23, 30 et 31, mais aussi à Besançon sur le site du parking de la Mairie. De plus, le Palais de Derrière la Tour a Avenches illustre le bien le fait que certains propriétaires recherchent des terrains libres de construction aux marges de la ville pour y installer des demeures libérées des contraintes des limites parcellaires. Il n'est donc pas possible dans ces différents cas de restituer une répartition des types de plans dans la ville.

L'exemple de Lausanne, bien qu'il ne corresponde pas à un modèle immuable, peut nous éclairer. La ville semble organisée en trois secteurs. La partie sud, située entre le lac et une route, est occupée par une série de maisons dont les plans se rapprochent de ceux des maisons en bande, essentiellement tournées vers des activités artisanales. La frange nord est occupée par des habitations moyennes de plan irrégulier (type 4) où la fonction artisanale a été clairement mise en évidence. Enfin, la partie centrale et les abords du *forum* comportent des demeures de plans variés, souvent organisés autour de cours centrales, et qui appartiennent vraisemblablement à des gens aisés. On se trouve donc en effet face à une organisation rigoureuse avec une spécialisation des quartiers, pour laquelle on peut se poser la question de l'influence de l'administration locale.

Enfin, si on s'intéresse plus particulièrement à la répartition des différents types de maisons au sein des agglomérations, il apparaît que certains maisons ne se rencontrent que dans un type d'agglomérations particulier et permet donc de proposer une hiérarchisation des sites par l'habitat. Tout d'abord, les maisons à péristyle ne se rencontrent que dans les chefs-lieux de cité. Il existe bien entendu des maisons de gens aisés dans les agglomérations secondaires, mais, en l'état actuel des recherches, leur présence semble anecdotique.

Les maisons en bande sont quant à elles caractéristiques des agglomérations dans lesquelles la fonction productive occupe une place prépondérante. Elles correspondent au plan type des maisons mises au jour dans les *vici* militaires qui sont exclusivement peuplés d'artisans et de commerçants. Elles ne se retrouvent pas, à quelques exceptions près, dans les capitales de cités. On peut signaler la présence à Xanten de plusieurs maisons étroites qui se sont développées en longueur à l'intérieur des îlots et qui sont clairement apparentées aux *Streifenhäuser,* mais elles constituent, semble-t-il, un cas isolé. Le cas de Bad Wimpfen mérite d'être brièvement rappelé ici. En effet, dans cette capitale

de cité qui n'en a que le statut mais pas les attributs, seules des maisons en bande ont été mises au jour ; on peut donc s'interroger sur les raisons qui ont conduit la ville à ne pas évoluer comme elle l'aurait dû. Il n'est pas possible de raisonner à partir des autres types qui se rencontrent à la fois dans les agglomérations secondaires et dans les chefs-lieux de cité.

La question de la maison urbaine en Gaule Belgique et dans les Germanies est un vaste sujet d'étude qui touche à de nombreux domaines de recherche. Au-delà de l'analyse purement architecturale et structurelle des maisons, nous avons dû nous intéresser à l'urbanisme et à l'organisation de la société. Le raisonnement est toutefois limité du fait que les vestiges qui nous parviennent et correspondent rarement à des plans complets, principalement en ce qui concerne les maisons des classes dirigeantes. On peut également regretter que les études de l'évolution des constructions au sein d'une même parcelle restent superficielles et ne se bornent pour l'essentiel qu'à quelques remarques sur les matériaux utilisés. En effet, quand on voit le développement considérable des *domus* du site de Bibracte, on peut se poser la question de l'existence de *domus* plus précoces. On l'a vu, les matériaux mis en œuvre n'influent pas sur le type de plans rencontrés, puisqu'on note une permanence des élévations en terre et en bois.

A l'heure du bilan, il ressort de cette étude qu'il ne semble finalement pas exister de particularités notables de la maison urbaine gallo-romaine des provinces de Gaule Belgique et de Germanies. L'évolution des techniques et des matériaux utilisés est identique à celle des autres provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine ; on note partout l'utilisation conjointe de terre et bois et de pierre dans les constructions. Seuls les *vici* militaires présentent la particularité d'être quasi-exclusivement construits en bois ; ce phénomène est sans doute lié à la durée de vie relativement courte des ces groupements d'habitat par rapport aux autres catégories d'agglomérations. En ce qui concerne plus précisément la morphologie des maisons, on remarque que les *domus* présentes dans nos régions correspondent à une transposition de la maison à péristyle, même si il peut sembler au premier abord surprenant de construire des maisons largement ouvertes sur l'extérieur dans nos régions. Cependant, bien qu'ils ne soient que rarement mis en évidence, il semble qu'un grand nombre de maisons aient possédé des systèmes de fermeture notamment pour les portiques[319]. L'un des constats à faire est celui d'un recours aux pièces chauffées par hypocauste, particulièrement dans les maisons des artisans et des commerçants, plus fréquent que dans les autres provinces gauloises. De plus, il semble difficile de noter des différences dans la morphologie des maisons des classes moyennes étant donné qu'il n'existe pas de plan type mais plutôt des systèmes de répartition des espaces liés à la présence d'activités artisanales et commerciales.

Il serait intéressant dans nos recherches futures de réaliser un travail similaire sur les régions voisines, en compulsant les rapports de fouille, pour pouvoir faire des comparaisons poussées reposant sur des données homogènes, dans le but d'enrichir l'analyse que nous avons effectuée dans le cadre de ce travail.

319 Billoin, Munier 2005 ; Vipard 2001-2002 : Vipard non daté.

Bibliographie

Sources anciennes.

César : *La guerre des Gaules, tome I, livres I à IV*. Texte établi et traduit par L.-A. Constans. Paris, 1964.

César : *La guerre des Gaules, tome II, livres V à VIII*. Texte établi et traduit par L.-A. Constans. Paris, 1964.

Cetius Faventinus : *Abrégé d'architecture privée.* Texte établi, traduit et commenté par M.-Th. Cam. Paris, 2001.

Dion Cassius : *Histoire romaine, LXXVIII*, 15 , 5-6.

Isidore de Séville : *Etymologies, livre 15, les constructions et les terres.* Texte établi, traduit et annoté par J.-Y. Guillaumin et P. Monat. Besançon, 2004.

Vitruve, II : *De Architectura, livre II*. Texte établi par L. Callebat. Paris, 1999.

Vitruve, VI : *De Architectura, livre VI*. Texte établi par L. Callebat. Paris, 2004.

Vitruve, VII : *De Architectura, livre VII.* Texte établi par B. Liou, M. Zuinghedau et M.-Th.Cam. Paris, 1995.

Bibliographie générale

Adam 1995 : Adam J.P. — *La construction romaine*. Paris, 1995 (3ème édition).

Agache 1978 : Agache R. — *La Somme pré-romaine et romaine.* Amiens, 1978.

Agache, Massy 1984 : Agache R., Massy J.-L. — *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire. Actes du colloque tenu à Saint-Riquier (Somme) les 22-23-24 octobre 1982 (Revue Archéologique de Picardie, n°3-4).* Amiens, 1984.

Alberti 2001 : Alberti G. — *La maison dans les agglomérations gallo-romaines du nord-est de la Gaule.* Mémoire de maîtrise, Strasbourg, 2001.

Alberti 2002 : Alberti G. — *Espaces et fonctions dans la maison urbaine dans la Gaule Belgique et les Germanies au Haut-Empire.* Mémoire de D.E.A, Strasbourg, 2002.

Alberti 2008 : Alberti G. — La communication entre la rue et la maison : quelques exemples de Gaule Belgique et de Germanies, dans **Ballet, Dieudonné-Glad, Saliou 2008**, p. 109-116.

Allag 2003 : Allag C. — *La peinture antique en Bourgogne. Actes du XVIe séminaire sur la peinture murale antique, Auxerre (24-25 octobre 1997) (Revue archéologique de l'Est, suppl. 21).* Dijon, 2003.

Allag 2004 : Allag C. — La peinture murale romaine, dans **Collectif 2004a**, p. 138-143.

Allag 2007 : Allag C. — Le décor peint dans les villes du Nord à l'époque romaine : deux exemples, dans **Hanoune 2007**, p. 467-476.

Allison, Sear 2002 : Allison P.-M., Sear F.-B. — *Häuser in Pompeji, 11. Casa della Caccia antica (VII 4, 48).* Munich, 2002.

Altekamp, Schäfer 2001 : Altekamp S., Schafer A. — *The Impact of Rome on Settlement in the Northwestern and Danube Provinces (B.A.R. International Series 921).* Oxford, 2001.

Ancien, Tuffreau-Libre 1980 : Ancien B., Tuffreau-Libre M. — *Soissons gallo-romain : découvertes anciennes et récentes*. Soissons, 1980.

Anderson 1997 : Anderson J.-C. — *Roman architecture and society.* Londres, 1997.

André 2005 : André P. — Systèmes constructifs et restitutions architecturales, dans **Berti Rossi, May Castella 2005**, p. 223-254.

André *et alii* 1995 : Andre P., Berti S., Fuchs M., Pichard-Sardet N. — *Domus, architecture et peinture d'une maison gallo-romaine.* Catalogue d'exposition, Lausanne, 1995.

Andreau, Morant, Frézouls 1982 : Andreau C., Morant M.-J., Frezouls E. — Amiens antique, dans **Frézouls 1982**, p. 7-106.

Anonyme 1970 — *Langres, Place Bel Air. Rapport de fouille 1970*. Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1970.

Anonyme 1977 — Chronique. La Bourse du Travail à Reims, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 1977, 4,* p. 71-79.

Anonyme 1983 — *Equevillon, fouille archéologique de la bourgade gallo-romaine du Mont-Rivel. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1983.

Anonyme 1986 — *Compte-rendu de fouilles effectuées sur la commune de Mathay, « les Oichottes ». Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1986.

Anonyme 1987 — *Compte-rendu de fouilles effectuées sur la commune de Mathay, « les Oichottes ». Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1987.

Anonyme 1989 — *Mathay Essarté rapport annuel 1989. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1989.

Anonyme 1990 — *Mathay Essarté, sauvetage programmé, rapport intermédiaire 1990*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1990.

Arcelin, Buchsenschutz 1985 : Arcelin P., Buchsenschutz O. — Les données de la protohistoire, dans **Lasfargues 1985**, p. 15-24.

Archäologischer Park — Bericht über die Tätigkeit in den Jahren 1990 und 1991, dans *Bonner Jahrbücher, 192*, 1992, p. 443-463.

Ardhuin 1986 : Ardhuin M. — *Techniques et matériaux de construction employés à Reims (Marne) à l'époque gallo-romaine (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n°4)*. Reims, 1986, p. 33-38.

Asal 2007 : Asal M. — *Insula 36. Die Entwicklung einer Häuserfront in Augusta Raurica (Forschungen in Augst, Band 38)*. Augst 2007.

Audouze 1989 : Audouze F. — Foyers et structures de combustion domestiques aux âges des métaux, dans **Olive, Taborin 1989**, p. 327-334.

Audouze 1992 : Audouze F. — *Ethnoarchéologie. Justification, problèmes, limites. Actes des XII^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 17-18-19 octobre 1991*. Juan-les-Pins, 1992.

Audouze, Buchsenschutz 1989 : Audouze F., Buchsenschutz O. — *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique.* Paris, 1989, p. 131-158.

Aujas 2003 : Aujas E. — Peintures murales de Mâlain – *Mediolanum*, dans **Allag 2003,** p. 43-54.

Babu 1996 : Babu S. — *Soissons. Château d'Albâtre. Rue Paul Deviolaine.Rapport de fouille.* Amiens, SRA de Picardie, 1996.

Baccega 2004 : Baccega S. — *Baâlon, Rue de Villers, Meuse. Rapport de diagnostic.* Metz, SRA de Lorraine, 2004.

Baccega 2006 : Baccega S. — *Baâlon, Rue de Villers, Meuse. Rapport de diagnostic.* Metz, SRA de Lorraine, 2006.

Ballet, Dieudonné-Glad, Saliou 2008 : Ballet P., Dieudonné-Glad N., Saliou C. — *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement et devenir de l'Orient méditerrannéen à la Gaule.* Rennes, 2008.

Balmelle 1988 : Balmelle A. — *Reims (Marne), 28 boulevard Joffre. Rapport de fouille*. Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1988.

Balmelle 1991 : Balmelle A. — Enduits peints à Reims (Marne) : découvertes anciennes et récentes, dans **Massy 1991**, p. 13-26.

Balmelle 1995a : Balmelle A. — *Le site de la "Villa des Capucins", occupation de la Tène finale - fortifications de l'oppidum - occupation du Bas-Empire. Rapport de fouille*. Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1995.

Balmelle 1995b : Balmelle A. — Les amours vendangeurs de la *villa* des Capucins à Reims (Marne), dans **Collectif 1995c**, p. 233-234.

Balmelle 1998 : Balmelle A. — *Reims, 75 bis avenue Jean Jaurès (1997). D.F.S, fouille préventive.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1998.

Balmelle 1999a : Balmelle A. — *Reims (Marne), 14-16 rue des Moissons. D.F.S. de sauvetage urgent*. Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1999.

Balmelle 1999b : Balmelle A. — *Reims, 21 boulevard de la Paix (1997). D.F.S. de sauvetage urgent.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1999.

Balmelle, Allag, Berthelot 1990 : Balmelle A., Allag C., Berthelot F. — Enduits peints à Reims (Marne) : découvertes anciennes et récentes, dans **Massy 1990**, p. 13-26.

Balmelle, Berthelot, Rollet 1990 : Balmelle A., Berthelot F., Rollet P. — *Reims (Marne), la fouille urbaine de l'îlot Capucins - Hincmar - Clovis, la dimension d'un quartier (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, t.83).* Reims, 1990.

Balmelle, Neiss 2003 : Balmelle A., Neiss R. — *Les maisons de l'élite à Durocortorum, Archéologie urbaine à Reims (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, t.96).* Reims, 2003.

Balmelle, Rollet 1997 : Balmelle A., Rollet Ph. — *Reims, 58-68 rue Chanzy (1997). D.F.S. de fouille préventive.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1997.

Balmelle 1992 : Balmelle C. — L'habitat urbain dans le sud-ouest de la Gaule romaine, dans **Février, Goudineau 1992,** p. 335-364.

Balmelle 2001 : Balmelle C. — *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le sud–ouest de la Gaule.* Bordeaux-Paris, 2001.

Balty 1984 : Balty J.-C. — *Colloque d'Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1973-1979. Aspects de l'architecture domestique, Actes du colloque tenu à Bruxelles les 29, 30 et 31/05/80*. Bruxelles, 1984.

Barbet 1983 : Barbet A. — *La peinture murale romaine dans les provinces de l'Empire. Journées d'étude de Paris 23-25 septembre 1982 (B.A.R. international Series, 165).* Oxford, 1983.

Barbet 1985 : Barbet A. — *L'introduction de la peinture murale romaine en Transalpine. Etudes languedociennes. Actes du 110° Congrès National des Sociétés Savantes.* Montpellier, 1985.

Barbet 1996 : Barbet A. — Le décor dans la maison, dans **Borgard 1996a**, p. 25-42.

Barbet 2008 : Barbet A. — *La peinture murale en Gaule romaine*. Paris, 2008.

Barral *et alii* 2004 : Barral Ph., Bossuet G., Kuhnle G., Marc J.-Y., Mougin P. — Nouvelles données sur l'agglomération antique d'*Epomanduodurum*, Mandeure (Doubs), dans *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, 147,* 2004, p. 27-129.

Barral *et alii* 2007 : Barral Ph. *et alii* — *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes. Bilan de quatre années de recherche à Mandeure,et Mathay (Doubs), dans *Gallia, 64*, 2007, p. 354-434.

Barral, Guillaumet, Nouvel 2002 : Barral Ph., Guillaumet J.-P., Nouvel P. — Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône : les Eduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse, dans **Garcia, Verdin 2002**, p. 271-296.

Barral, Marc, Mougin 2004 : Barral Ph., Marc J.-Y., Mougin P. — Nouvelles recherches sur le site d'*Epomanduodurum* – Mandeure (Doubs), dans *Revue Archéologique, 1,* 2004, p. 180-188.

Batardy, Buchsenschutz, Dumasy 2001 : Batardy C., Buchsenschutz O., Dumasy F. — *Le Berry antique. Atlas 2000.* Tours, 2001

Baudoux *et alii* 1994 : Baudoux J., Chatelet M., Dotmoy C., Etrich C ., Fischer T., Henigfeld Y., Keller M., Kuhnle-Aubry G., Lavergne J., Lembele C., Nilles R., Petry F., Schneider N., Schnitzler B., Schwien J.-J., Thomas M., Waton M.-D. — *Strasbourg, 10 ans d'archéologie urbaine. Catalogue d'exposition*, Strasbourg, 1994.

Baudoux *et alii* 2000 : Baudoux J., Boes E., Cantrelle S., Gardeisen A., Georges P., Kuhnle G., Letterle F., Macquet C., Nilles R., Schneider N., Vacelaire L., Waton M.-D. — *Strasbourg, les fouilles de la ligne B du tram. Catalogue d'exposition, les Musées de la ville de Strasbourg*. Strasbourg, 2000.

Baudoux *et alii* 2002 : Baudoux J., Flotte P., Fuchs M., Waton M.-D. — *Carte archéologique de la Gaule, 67/2, Strasbourg*. Paris, 2002.

Baudoux, Cantrelle 2000 : Baudoux J., Cantrelle S. — Habitats gallo-romains en architecture de terre et de bois de la rue de la Mésange à Strasbourg, dans **Baudoux *et alii* 2000**, p. 21-26.

Baudoux, Cantrelle 2006 : Baudoux J., Cantrelle S. — Les habitats gallo-romains en terre et en bois de la rue de la Mésange à Strasbourg : évolution d'un quartier situé sur le tracé de la ligne B du tramway, dans *Revue Archéoloique de l'Est, t. 55,* 2006, p. 67-102.

Bayard 1999 : Bayard D. — Amiens, dans **Desachy, Guilhot 1999**, p. 199-210.

Bayard 2004a : Bayard D. — Amiens – *Samarobriva,* dans **Collectif 2004a**, p. 28-33.

Bayard 2004b : Bayard D. — Les villes du nord de la Gaule dans l'Antiquité tardive, dans **Collectif 2004a**, p. 162-171.

Bayard 2007 : Bayard D. — Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après *Amiens romain*, dans **Hanoune 2007**, p. 11-42.

Bayard, Massy 1982 : Bayard D., Massy J.-L. — Amiens romain : étude sur le développement urbain du Ier siècle avant J.-C., dans *Revue du Nord, n°252*, 1982, p. 5-26.

Bayard, Massy 1983 : Bayard D., Massy J.-L. — *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum (Revue Archéologique de Picardie).* Amiens, 1983.

Bayard, Massy 1984 : Bayard D., Massy J.-L. — Le développement d'Amiens romain du Ier s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C., dans **Agache, Massy 1984**, p. 89-112.

Béal, Goyon 2002 : Beal J.-C., Goyon J.-C. — *Les artisans dans la ville antique (collection Archéologie et histoire de l'Antiquité, Université Lumière, Lyon 2, vol. 6).* Paris, 2002.

Beaujard 1976 : Beaujard B. — Les *vici* des Médiomatriques au Bas-Empire, dans **Collectif 1976**, p. 296-308.

Beaujard, Prévot 2004 : Beaujard B., Prevot F. — Introduction à l'étude des capitales « éphémères » de la Gaule (Ier s. – début VIIe s.), dans **Ferdière 2004**, p. 17-37.

Bechert 1982 : Bechert T. — *Römisches Germanien zwischen Rhein und Maas.* Zürich, 1982.

Bechert 2007 : Bechert T. — *Germania inferior. Eine Provinz an der Nordgrenze des Römischen Reisches.* Mayence, 2007.

Bedon 1996 : Bedon R. — *Les villes de la Gaule lyonnaise (Caesarodunum, XXX)*. Limoges, 1996.

Bedon 1998a : Bedon R. — *Suburbia , les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines. (Caesarodunum, XXXII)*. Limoges, 1998.

Bedon 1998b : Bedon R. — Les faubourgs dans les villes gallo-romaines : perspectives d'ensemble, dans **Bedon 1998a**, p. 9-20.

Bedon 1999 : Bedon R. — *Les villes des trois Gaules de César à Néron*. Paris, 1990.

Bedon 2001 : Bedon R. — *Atlas des villes, bourgs, villages de France au passé romain*. Paris, 2001.

Bedon, Chevallier, Pinon 1988 : Bedon R., Chevallier R., Pinon P. — *Architecture et urbanisme en Gaule Romaine (52 av.J-.C. - 486 ap. J.-C.), 2 vol.* Paris, 1988.

Bedon, Dupré 2001-2002 : Bedon R., Dupre N. — *Amoenitas urbium, les agréments de la vie urbaine en Gaule romaine et dans les régions voisines. (Caesarodunum, XXXV-XXXVI).* Limoges, 2001-2002.

Belarte 2004 : Belarte C. — Les maisons du quartier 30-35. Plans, techniques de construction et aménagements intérieurs, dans **Py 2004,** p. 361-384.

Bélet-Gonda *et alii* 2007 : Bélet-Gonda C., Mazimann J.-P., Richard A., Schifferdecker F. — *Premières Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien. Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques.* Besançon-Porrentruy, 2007.

Bellet *et alii* 1999 : Bellet M.-E., Cribellier Ch., Ferdière A., Krausz S. — *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre.* Tours, 1999.

Belot 1986 : Belot E. — Peintures murales romaines fragmentaires à Bavay, dans *Revue du nord, t.68, n°268*, 1986, p. 5-17.

Ben Redjeb 1978 : Ben Redjeb T. — Découverte d'un nouveau quartier d'Amiens romain à la gare routière (l'*insula* IX 3 (1)), dans *Cahiers Archéologiques de Picardie, n°5,* 1978, p. 177-190.

Ben Redjeb 1993 : Ben Redjeb T. — Amiens, place de l'Hôtel de Ville, dans *Bilan Scientifique 1992, Service Régional de l'Archéologie,* Picardie, 1993, p. 79-80.

Ben Redjeb, Gemehl 1992 : Ben Redjeb T., Gemehl D. — *Amiens, place de l'Hôtel de Ville. Rapport de fouille*. Amiens, SRA de Picardie, 1992.

Bénard 1972 : Bénard J. — *Quartier sud-est du forum – Îlot F. Rapport de fouilles.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1972.

Bénard 1976 : Bénard J. — Un exemple de maison urbaine à Alésia, dans *Revue Archéologique de l'Est, n°27,* 1976, p. 523-538.

Bénard 1997 : Bénard J. — L'agglomération de l'*oppidum* d'Alésia à la Tène D2 : un exemple de proto-urbanisation en Gaule, dans *Revue Archéologique de l'Est, 48*, 1997, p. 119-165.

Bénard *et alii* 1994 : Bénard J., Mangin M., Goguey R., Roussel L. — *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or.* Paris, 1994.

Bénard, Mangin 1985 : Bénard J., Mangin M. — Les étapes de la romanisation d'une agglomération indigène du centre est des Gaules. L'exemple d'Alésia, dans **Collectif 1985**, p. 103-115.

Bénard, Mangin 1994a : Bénard J., Mangin M. — Alise-Sainte-Reine, Alésia, dans **Bénard *et alii* 1994**, p. 28-60.

Bénard, Mangin 1994b : Bénard J., Mangin M. — Alise-Sainte-Reine, dans Petit, **Mangin 1994b**, p. 12-16.

Bérard 1992 : Bérard F. — *Territorium legionis* : camps militaires et agglomérations civiles aux premiers siècles de l'empire, dans *Cahiers du Centre Gustave Glotz, 3,* 1992, p. 75-105.

Berthelot 1978 : Berthelot F. — Le sauvetage de l'îlot Jadart par la Direction des Antiquités, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 1978/4,* p. 81-82.

Berthelot 1984 : Berthelot F. — *Reims, Crédit Agricole, rue Libergier. Rapport de sauvetage urgent.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1984.

Berthelot, Balmelle, Rollet 1993 : Berthelot F., Balmelle A., Rollet Ph. — *Fouilles archéologiques, site du Conservatoire, rue Gambetta à Reims (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, t.87).* Reims, 1993.

Berthelot, Neiss 1992 : Berthelot F., Neiss R. — L'archéologie urbaine à Reims, dans **Lusse, Patrolin 1992**, p. 283-287.

Berti 1995 : Berti S. — Nouvelles recherches sur le *vicus* de *Lousonna*, dans **Frei-Stolba, Herzg 1995**, p. 249-256.

Berti Rossi, May Castella 2005 : Berti Rossi S., May Castella C. — *Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Archéologie, architecture et urbanisme (Cahiers d'archéologie romande 102, Lousonna 8).* Lausanne, 2005.

Berti, May Castella 1992 : Berti S., May Castella C. — Architecture de terre et de bois à *Lousonna*-Vidy, dans *Archéologie suisse, 15, 1992-4*, p. 172-179.

Berton, Petit 1990 : Berton R., Petit J.-P. — Tarquimpol, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 191-193.

Berton, Petit 1994 : Berton R., Petit J.-P. — Tarquimpol, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 191-192.

Bessac *et alii* 2004 : Bessac C., Chapelot O., De Filippo R., Ferdière A., Journot F., Prigent D., Sapin C., Seigne J. — *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite.* Paris, 2004.

Billoin, Munier 2005 : Billoin D., Munier C. — Un verre à vitre avec des traces de scellement à Besançon, dans **Collectif 2005a**, p. 30.

Binet 1993 : Binet E. — Amiens, Palais des Sports, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie*. Picardie, 1993, p. 81-83.

Binet 1995 : Binet E. — *Amiens, Palais des Sports (80 021 023 AH). DFS de sauvetage urgent, 16/08/92 au 10/03/94.* Amiens, SRA de Picardie, 1995.

Binet 1996 : Binet E. — Le site antique du Palais des Sports à Amiens, dans *Revue du Nord, LXXVIII,* 1996, p. 83-96.

Binet 2001 : Binet E. — Une maison antique du Palais des Sports (*Coliseum*) à Amiens : les états IV et V de la maison 1, dans *Revue du Nord, 83*, 2001, p. 15-20.

Binet 2002 : Binet E. — *Amiens « Multiplexe Gaumont » (Ancien Garage Citroën, Boulevard de Belfort). DFS de fouille préventive.* Amiens, SRA de Picardie, 2002.

Binet 2004 : Binet E. — Un quartier d'habitations à Amiens. Le site du Palais des Sports / *Coliseum*, dans **Collectif 2004a**, p. 128-130.

Binet 2007 : Binet E. — Amiens : l'apport de deux opérations préventives (sites du Palais des Sports – *Coliseum* et ancien garage Citröen), dans *Revue du Nord, n° spécial 10,* 2007, p. 43-61.

Binet, Dubois 1993 : Binet E., Dubois A. — Amiens, Palais des Sports, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie,* Picardie, 1993, p. 116-118.

Biton 1999 : Biton R. — *Oppidum de Vertault intra-muros. Projet collectif de recherche.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1999.

Blake 1947 : Blake M.-E. — *Ancient roman construction in Italy from prehistoric to Augustus.* Washington, 1947.

Blake 1959 : Blake M.-E. — *Roman construction in Italy from Tiberius through the Flavians.* Washington, 1959.

Blake, Bishop 1973 : Blake M.-E., Bishop D.-T. — *Roman construction in Italy from Nerva through the Antonines.* Philadelphie, 1973.

Blamangin 2004 : Blamangin O. — *Thérouanne. Route des Clarques, RD 190, « Les Bachinets », mars 2004. Rapport de diagnostic*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 2004.

Blanc 1995 : Blanc P. — Avenches. Rapport sur les investigations 1991-1995, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 37*, 1995, p. 7-136.

Blanc 2004a : Blanc P. — Avenches / *Aventicum*, capitale de la cité des Helvètes, dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age, dans **Ferdière 2004**, p. 127-140.

Blanc 2004b : Blanc P. — Avenches / *Aventicum* (Suisse), dans **Ferdière 2004**, p. 361-366.

Blanc 2007 : Blanc P. — Avenches / *Insula* 4 ouest – En Pré Vert, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 49,* 2007, p. 230-231.

Blanc *et alii* 1997 : Blanc P., Meylan Kause M.-F., Duvauchelle A., Hochuli-Gysel A., Meystre C. — Nouvelles données sur les origines d'*Aventicum*. Les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 39*, 1997, p. 29-100.

Blanc, Blanc, Gébus 2004 : Blanc A., Blanc Ph., Gébus L. — Etude des marbres blancs de trois sites gallo-romains, fouillés à Metz en 1994, dans **Chardron-Picault *et alii* 2004**, p. 43-60.

Blanc, Duvauchelle, Ogay 1999 : Blanc P., Duvauchelle A., Ogay A. — Avenches / *En Selley*, rapport sur les investigations réalisées en 1997-1998, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 41,* 1999, p. 7-23.

Blary, Durey-Blary, Holder 1994 : Blary F., Durey-Blary V., Holder N. — Les agglomérations secondaires dans le département de l'Aisne, le vicus de Château-Thierry , dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 223-225.

Blin 2007 : Blin O. — Une nouvelle description du monde gallo-romain, dans **Demoule 2007**, p. 67-81.

Bloemers 1985 : Bloemers J.-H.-F. — Les bassins de l'Escaut, de la Meuse au Rhin, dans **Lasfargues 1985**, p. 131-142.

Blouet *et alii* 1985 : Blouet V., Brunella Ph., Heckenbenner D., Lefebvre C., Legendre J.-P., Olivier L., Waton M.-D. — La Lorraine, dans **Lasfargues 1985**, p.103-111.

Bögli 1970/71 : Bogli H. — *Insula* 16 Est. Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/1966, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 21*, 1970/71, p. 19-61.

Bögli 1972/1973 : Bogli H. — *Aventicum,* Grabungen der Fondation Pro Aventico in den Jahren 1964 bis 1971, dans *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, *57,* 1972-1973, p. 276-277.

Bögli 1996 : Bögli H. — *Aventicum*, *la ville romaine et le musée (Guides Archéologiques de la Suisse).* Avenches, 1996.

Bögli, Meylan 1980 : Bögli H., Meylan C. — Les fouilles de la région « Derrière la Tour » à Avenches (1704-1977), dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 25*, 1980, p. 5-52.

Bögli, Weidmann 1978 : Bögli H., Weidmann D. — Nouvelles recherches à *Aventicum*, dans *Archéologie suisse : 1, 1978-2,* p. 71-74.

Bonnard 1988 : Bonnard P. — *La ville romaine de Nyon. Répertoire de fouilles et trouvailles. Bibliographie du site (C.A.R. 44, Noviodunum I).* Lausanne, 1988.

Bonnet 1980 : Bonnet F. — Les fouilles de *l'insula* 9 en 1978, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 25,* 1980, p. 53-78.

Bonvalot, Card 1994 : Bonvalot N., Card Ch. — Luxeuil – *Luxovium* (Haute-Saône), dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 114-118.

Bonvalot, Card, Richard 1991 : Bonvalot N., Card Ch., Richard A. — *Luxovium, retour aux sources.* Besançon, 1991.

Borgard 1996a : Borgard Ph. — *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines. Actes du Colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994 (Documents d'Archéologie Vauclusienne 6).* Avignon, 1996.

Borgard 1996b : Borgard Ph. — *La maison urbaine d'époque romaine, Atlas des maisons de Gaule narbonnaise, Actes du Colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994 (Documents d'Archéologie Vauclusienne).* Avignon, 1996.

Bossert, Fuchs 1989 : Bossert M., Fuchs M. — De l'ancien sur le *forum* d'Avenches, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 31,* 1989, p. 12-24.

Boucheron, Broise, Thébert 2000 : Boucheron P., Broise H., Thebert Y. -— *La brique antique et médiévale. Production et commercialisation d'un matériau. Actes du colloque international tenu à Saint-Cloud les 16-17-18 novembre 1995 (E.F.R. n°272).* Paris, 2000.

Boucly 1984 : Boucly J.-L. — Les débuts de l'occupation romaine à Bavay, dans **Agache, Massy 1984**, p. 19-25.

Boucly, Carmelez 1981 : Boucly J.-L., Carmelez J.-C. — Bavay : les fouilles pratiquées au sud de la zone archéologique protégée, premier bilan , dans **Dué *et alii* 1981**, p. 12-15.

Bouet 1996 : Bouet A. — Les thermes des maisons urbaines en Gaule Narbonnaise, dans **Borgard 1996a**, p. 169-183.

Bouet1999 :BouetA.—Lesmatériauxdeconstructionenterrecuitedanslesthermesde GauleNarbonnaise. Bordeaux, 1999.

Bouet 2001 : Bouet A. — Les collèges dans la ville antique : le cas des *subaediani*, dans *Revue Archéologique, 2,* 2001, p. 227-278.

Bouet 2003 : Bouet A. — *Thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise (Collection EFR 320).* Rome, 2003.

Bouet 2004 : Bouet A. — L'autocélébration des élites dans les thermes d'occident au Haut-Empire, dans **Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004**, p. 329-344.

Bouet, Verdin 2005 : Bouet A., Verdin F. — *Territoires et paysages de l'Age du Fer au Moyen-Age. Mélanges offerts à Philippe Leveau.* Bordeaux, 2005.

Bourdieu 1972 : Bourdieu P. — *Esquisse d'une théorie de la pratique.* Paris, 1972.

Bourgeois 1952 : Bourgeois A. — *Arras, Baudimont, compte-rendu des fouilles de 1952.* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1952.

Bourgeois 1953 : Bourgeois A. — *Arras, Baudimont, compte-rendu des fouilles de 1953.* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1953.

Braemer, Cleuziou, Coudart 1999 : Braemer F., Cleuziou S., Coudart A. — *Habitat et société. Actes des XIX^e^ Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 22-23-24 octobre 1998*. Antibes, 1999.

Bridel 1991 : Bridel Ph. — Les quartiers méridionaux d'*Aventicum* et la route menant à la Porte de l'Est – sondages exploratoires et premières hypothèses, dans *Jahrbuch der Schweizerischen gesellschaft für ur-und frühgeschichte, 74,* 1991, p. 210-213.

Brulet 1981 : Brulet R. — *Braives gallo-romain. I, la zone centrale.* Louvain, 1981.

Brulet 1985 : Brulet R. — *Braives gallo-romain. III, la zone périphérique ouest.* Louvain, 1985.

Brulet 1990a : Brulet R. — *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Nordgallien in der Spätantike*. Trèves. 1990.

Brulet 1990b : Brulet R. — *Braives gallo-romain. IV, la zone centre-ouest.* Louvain, 1990.

Brulet 1996 : Brulet R. — La maison urbaine en Gaule Belgique et en Germanie Inférieure, dans **Borgard 1996a**, p. 73-98.

Brulet *et alii* 1987 : Brulet R., Delplace Ch., Demanet J.-C., De Waele E., Gustin M., Lallemand J., Moulin J., Vanderhoeven A., Vanderhoeven M., Vilvorder F. — *Liberchies I, vicus gallo-romain, bâtiment méridional et la fontaine des turcs.* Louvain-la-Neuve, 1987.

Brulet, Coquelet 2004 : Brulet R., Coquelet C. — Les maisons privées, dans **Collectif 2004a**, p. 122-127.

Brulet, Demanet 1993: Brulet R., Demanet J.-C. — *Liberchies, II, vicus gallo-romain. Sondages. Zone d'habitat au sud de la voie antiqu*e. Louvain-la-Neuve, 1993.

Brulet, Demanet 1997 : Brulet R., Demanet J.-C. — *Liberchies, III, vicus gallo-romain. Les thermes. Zone d'habitat au nord de la voie antique.* Louvain-la-Neuve, 1997.

Brulet, Dewert, Vilvorder 2001 : Brulet R., Dewert J.-P., Vilvorder F. — *Liberchies, IV, vicus gallo-romain. Travail de rivière. Fouilles du Musée de Nivelles (1986/1987 et 1991/1997).* Louvain-la-Neuve, 2001.

Brulet, Mertens 1983 : Brulet R., Mertens J. — *Braives gallo-romain. II, le quartier des potiers.* Louvain, 1983.

Brulet, Vilvorder 1994 : Brulet R., Vilvorder F. — Braives, dans **Petit, Mangin 1994b,** p. 256-257.

Brun 1995 : Brun P. — Genèse d'une frontière d'Empire. La frontière nord de l'Empire romain, dans **Brun, Van der Leeuw, Whittaker 1995**, p. 21-31.

Brun, Van der Leeuw, Whittaker 1995 : Brun P., Van Der Leeuw S., Whittaker C.-R. — *Frontières d'Empire. Nature et signification des frontières romaines. Actes de la Table Ronde Internationale de Nemours 1992*. Nemours, 1995.

Brunella 1981 : Brunella Ph. — *Sauvetage urgent. Metz, Arsenal Ney. Rapport de fouille.* Metz, SRA de Lorraine, 1981.

Brunella 1983a : Brunella Ph. — *Rapport sur la fouille de sauvetage exécutée sur le site des Hauts de Sainte-Croix. Rapport de fouille.* Metz, SRA de Lorraine, 1984.

Brunella 1983b : Brunella Ph. — *Sauvetage urgent. Metz, Arsenal Ney. Rapport de fouille.* Metz, SRA de Lorraine, 1983.

Brunella 1984 : Brunella Ph. — *Rapport sur le sauvetage programmé des Hauts de Sainte-Croix. Rapport de fouille*. Metz, SRA de Lorraine, 1984.

Brunella *et alii* 1988 : Brunella Ph., Heckenbenner D., Lefebvre C., Thion P. — *Metz. Cinq années de recherches archéologiques, 1982-1987*. Metz, 1988.

Brunella *et alii* 1990a : Brunella Ph., Heckenbenner D., Lefebvre C., Thion P. — L'habitat privé à Metz, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 82-83.

Brunella *et alii* 1990b : Brunella Ph., Lefebvre C., Thion P., Wagner P.-E. — Metz antique, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 164-168.

Brunella *et alii* 1990c : Brunella Ph., Thion P., Heckenbenner D., Lefebvre C. — Metz - *Divodurum*, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 169-171.

Brunella *et alii* 1992 : Brunella Ph., Dautremont N., Thion P., Wagner P.-E. — *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Metz*. Tours., 1992.

Brunella *et alii* 2004 : Brunella P., Dautremont N., Thion P., Wagner P.-E. — Metz – *Divodurum*, dans **Collectif 2004a**, p. 46-47.

Brunetti 2005 : Brunetti C. — Les vestiges de la fin de l'âge du Fer à Lousonna-Vidy, dans **Kaenel, Martin-Kilcher, Wild 2005**, p. 9-18.

Brunetti 2007 : Brunetti C. — *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer (CAR 107).* Lausanne, 2007.

Buchez, Gemehl 1996 : Buchez N., Gemehl D. — *Zac Cathédrale Université. DFS de sauvetage urgent.* Amiens, SRA de Picardie, 1996.

Buchsenschutz 1999 : Buchsenschutz O. — Caractères spécifiques de l'habitat celtique : une architecture sans pierre, une société complexe sans ville, dans **Braemer, Cleuziou, Coudart 1999**, p. 353-362.

Buchsenschutz, Mordant 2005 : Buchsenschutz O., Mordant C. — *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002.* Paris, 2005.

Burnand 1983 : Burnand Y. — *Etudes d'architecture gallo-romaine.* Nancy, 1983.

Burnand, Le Bohec, Martin 1998 : Burnand Y, Le Bohec J.-P., MArtin J.-P. — *Claude de Lyon. Empereur romain. Actes du colloque tenu à Paris-Nancy-Lyon, 16-20 novembre 1992.* Paris, 1998.

Burnham 1990 : Burnham B. — *The "small towns"of Roman Britain.* Londres, 1990.

Burnouf *et alii* 1990 : Burnouf J., Heckenbenner D., Coudrot J.-L., Legendre J.-P. — *La Lorraine antique. Villes et villages*. Moulins-les-Metz, 1990.

Byhet 2001-2002 : Byhet T. — Les portiques de rue dans les agglomérations de la Gaule romaine. Un élément de l'*amoenitas urbium ?*, dans **Bedon, Dupré 2001-2002**, p. 15-38.

Byhet 2007 : Byhet T. — Contribution à l'étude des portiques de rue dans les villes du Nord de la Gaule, dans **Hanoune 2007**, p. 421-446.

Cabart 2005 : Cabart H. — Les vitres romaines dans le quart nord-est de la France et la découverte d'Hettange-Grande en Moselle, dans **Collectif 2005a**, p. 47-48.

Cahen-Delhaye, De Lichterveloc, Leuxe 1987 : Cahen-Delhaye A., De Lichterveloc C., Leuxe F. — *Archéologie en Wallonie 1980-1985.* Namur, 1987.

Callebat 1989 : Callebat L. — Organisation et structures du *De Architectura* de Vitruve, dans **Geertman, De Jong 1989**, p. 34-38.

Callebat 1996 : Callebat L. — Le texte de Vitruve, dans **Borgard 1996a**, p. 17-24.

Callebat 1999 : Callebat L. — Observations sur le vocabulaire latin de l'habitat, dans **Petersmann, Kettemann** 1999, p. 519-527.

Callebat 2005 : Callebat L. — Le traité d'architecture vitruvien : problème d'identité, dans **Lafon, Sauron 2005,** p. 17-22.

Callebat, Fleury 1994 : Callebat L., Fleury Ph. — *Dictionnaire des termes techniques du De Architectura de Vitruve*. Hildesheim, 1994.

Cantrelle 2000 : Cantrelle S. — *Besançon, Doubs (25) – Bellevaux, Place Bacchus, 1998. Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2000.

Cantrelle *et alii* 1989 : Cantrelle S. Watts D., Faudot M., Mougin M. Paquier M. — *Mathay Essarté, rapport annuel 1989.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1989.

Cantrelle *et alii* 1990 : Cantrelle S. Watts D., Faudot M., Mougin M. Paquier M. — *Mathay Essarté, rapport annuel 1990.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1990.

Card 1989 : Card Ch. — *Rapport de fouille « Le Haut Bourey », Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône).* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1989.

Card 1989 : Card Ch. — *Sondages archéologiques Luxeuil-les-Bains, Haute-Saône, novembre – décembre 1988 – janvier 1989.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1989.

Card 1995a : Card Ch. — Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : une agglomération antique, dans **Collectif 1995a,** p. 203-207.

Card 1995b : Card Ch. — *Luxovium* : une ville organisée en quartiers, dans **Collectif 1995a**, p. 207.

Card *et alii* 1994 : Card Ch., Andrey-Chalandre A., Humbert S., Mazimann J.-P. – *Luxeuil-les-Bains « rue de la Saline » (70 311 010) (Haute-Saône). Document final de synthèse de sauvetage programmé 16/06/1994 - 30/11/1994.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1994.

Carmelez 1976 : Carmelez J.-Cl. — Bavay : fouilles et découvertes en dehors du « Grand Ensemble », dans *Revue du Nord, t.58, n°228,* 1976, p. 25-38.

Carmelez 1990 : Carmelez J.-Cl. — Bavay : l'exploration archéologique au sud du forum : les fouilles préliminaires à la construction du musée archéologique, dans *Revue du Nord Archéologie, 72, 286,* 1990, p. 75-123.

Carmelez 1987: Carmelez J.Cl. — L'entrée sud du forum de Bavay et ses abords immédiats : les résultats des fouilles, dans *Revue archéologique Sites, n° 46,* 1987, p. 1-25.

Carucci 2007 : Carucci M. — *The Romano-African Domus. Studies in space, decoration, and function (BAR International Series 1731).* Oxford, 2007.

Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004 : Cebeillac-Gervasoni M., Lamoine L., Trement F. — *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (IIe s. av. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C.).* Clermont-Ferrand, 2004.

Cerruti 2005 : Cerruti M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2004.* Paris, 2005.

Cerruti 2006 : Cerruti M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2005.* Paris, 2006.

Cerruti, Pétiniot, Pinneau 2004 : Cerruti M.-C., Pétiniot J., Pinneau J. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2003.* Paris, 2004.

Cerruti, Pinneau 2001 : Cerruti M.-C., Pinneau J. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2000.* Paris, 2001.

Cerruti, Pinneau 2002 : Cerruti M.-C., Pinneau J. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2001.* Paris, 2002.

Cerruti, Pinneau 2003 : Cerruti M.-C., Pinneau J. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2002.* Paris, 2003.

Cerruti-Deroff 1996 : Cerruti-Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1995.* Tours, 1996.

Cerruti-Deroff 1997 : Cerruti-Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1996.* Tours, 1997, ??? p.

Cerruti-Deroff 1998 : Cerruti-Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1997.* Tours, 1998.

Cerruti-Deroff 2000 : Cerruti-Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1999.* Tours, 2000.

Cerruti-Deroff, Charpentier 1999 : Cerruti-Deroff M.-C., Charpentier C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1998.* Tours, 1999.

Chapelot, Fossier 1980 : Chapelot J., Fossier R. — *Le village et la maison au Moyen-Age*. Paris 1980.

Chardron-Picault *et alii* 2004 : Chardron-Picault P., Lorenz J., Rat P., Sauron G. — *Les riches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Age.* Paris 2004.

Charlier 1989 : Charlier F. — *Equevillon - Mont-Rivel. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1989.

Charlier 1992 : Charlier F. — Tuiles et tuileries dans le Jura à l'époque romaine, dans **Collectif 1992**, p. 21-26.

Charlier 1996 : Charlier F. — Les matériaux de construction en terre cuite antiques à Mandeure et dans sa région, dans *Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard, 119*, 1996, p. 205-220.

Charlier *et alii* 1987 : Charlier F., Cohen A.-S., Llopis E., , Millatd N., Vaxelaire L. **—** *Découverte d'un quartier d'habitation au lieu-dit l'Essarté à Mathay, campagne de fouille 1987. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1987.

Charlier, Leng 1988 : Charlier F., Leng F. — *Equevillon - Mont-Rivel. Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1988.

Chastagnol 1995 : Chastagnol A. — *La Gaule romaine et le droit latin*. Paris, 1995.

Chazelles 1996 : Chazelles de C.-A. — Les techniques de constructions de l'habitat antique de Lattes, dans **Py 1996a**, p. 259-328.

Chazelles 1997 : Chazelles de C.-A. — *Les maisons en terre de la Gaule méridionale (Monographies instrumentum 2).* Tours, 1997.

Chazelles 1999 : Chazelles de C.-A. — Les maisons de l'Age du Fer en Gaule méridionale, témoins de différentes identités culturelles et reflets d'une certaine disparité sociale, dans **Braemer, Cleuziou, Coudart 1999**, p. 481-498.

Chazelles 2005 : Chazelles de C.-A. — Les architectures en terre crue du sud de la France aux âges des métaux (Bronze final – Âge du fer), dans **Buchsenschutz, Mordant 2005**, p. 25-39.

Chevalley, Morel 1995 : Chevalley C., Morel J. — Avenches / *insula* 13. Chronique des fouilles archéologiques, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 37,* 1955, p. 210.

Chevallier 1961 : Chevallier R. — Rome et la Germanie au I^er^ siècle de notre ère, dans *Latomus, III,* 1961, p. 33-51 et 266-280.

Chevallier 1983 : Chevallier R. — *Présence de l'architecture et de l'urbanisme romain. Hommage à Paul Dufournet.* Paris, 1983,

Chevallier 1998 : Chevallier R. — Problématique du *suburbium*. L'image de la ville vue de l'extérieur, dans **Bedon 1998**, p. 21-33.

Chossenot 2004 : Chossenot R. — *Carte archéologique de la Gaule, 51/1, la Marne.* Paris, 2004.

Chossenot *et alii* 1982 : Chossenot M., Morant M.-J., Frezouls E., Greib P. — Metz antique, dans **Frézouls 1982**, p. 235-350.

Chossenot, Lenoble 1992 : Chossenot M., Lenoble M. — Châlons-sur-Marne gallo-romain et médiéval (1960-1990), dans **Lusse, Patrolin 1992**, p. 273-281.

Chouquer 1976 : Chouquer G. — *Archéologie aérienne en Franche-Comté, Campagne de 1976*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1976, 8 p.

Chouquer 1976-1977 : Chouquer G. — *Prospection aérienne en Franche-Comté : rapport d'activités en 1976 et 1977*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1976-1977, 17 p.

Chouquer 1979 : Chouquer G. — Archéologie aérienne, prospection en Franche-Comté, dans *Archéologia, n°131*, 1979, p. 54-61.

Chouquer 1981 : Chouquer G. — *Rapport de prospection aérienne de 1981*. S.R.A. de Franche-Comté, 1981.

Chouquer 1986 : Chouquer G. — *Contribution à la carte archéologique de la France. Rapport d'activité pour 1986 : Genlis, Finage, villes antiques du Centre-Est*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1986.

Chouquer 1994 : Chouquer G. — Le plan de la ville antique et de la ville médiévale de Besançon, dans *Revue Archéologique de l'Est, 45, 2,* 1994, p. 361-407.

Christol 1984 : Christol M. — Problèmes historiques d'une province romaine au III^e^ siècle : la Belgique, dans **Agache, Massy 1984**, p. 229-238.

Clarke 1991 : Clarke J.-R. — *The Houses of Roman Italy, 100 BC - AD 250 : rituals, space and decoration.* Berkeley, 1991,

Clavel-Lévêque, Lévêque 1984 : Clavel-Leveque M., Leveque P. — *Villes et structures urbaines dans l'occident romain.* Paris, 1984.

Cloppet 1994 : Cloppet C. — Le droit et l'aménagement des voies publiques sous l'Empire romain, dans *Ktèma, 19,* 1994, p. 309-318.

Clotuche 1996 : Clotuche R. — *Rue Vanmarke. Ranx Xérox, Amiens. Rapport de fouille*. Amiens, SRA de Picardie, 1996.

Coarelli 1983 : Coarelli F. — Architectura sacra e architectura privata nella tarda republica, dans **Collectif 1983a**, p. 191-207.

Coarelli 1989 : Coarelli F. — La casa dell' aristocrazia romana secondo Vitruvio, dans **Geertman, De Jong 1989**, p. 178-187.

Colin *et alii* 1969 : Colin M., Bögli H., Sitterding M., Laufer A., Huber N. — *Lousonna.* Lausanne, 1969.

Collectif 1962 — *Celticum III. Actes du second colloque international d'études gauloises, celtiques et protoceltiques. Mediolanum Biturigum MCMLXI. Suppl. à OGAM, n° 79-81*. Rennes, 1962.

Collectif 1975 — *Neue Forschungen in Pompeji.* Recklinghausen, 1975.

Collectif 1976 — *Le vicus gallo-romain. Actes du colloque tenu à l'ENS les 14 et 15 juin 1975 (Caesarodunum XI).* Tours, 1976.

Collectif 1982a — *Archéologie urbaine – Actes du colloque international de Tours, 17-20 novembre 1980*. Paris, 1982**.**

Collectif 1982b — *Cinq années de fouilles archéologiques en Franche-comté (1975-1980).* Besançon, 1982.

Collectif 1983a — *Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine. Actes du Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'Ecole française de Rome (Rome 2-4 décembre 1980) (Collection de l'Ecole française de Rome n°66).* Rome, 1983.

Collectif 1983b — *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre. Catalogue d'exposition au Musée du Luxembourg, Paris, 6-31 octobre 1983*. Mayence, 1983.

Collectif 1983c — *La patrie gauloise d'Agrippa au VI^ème^ siècle. Actes du Colloque (Lyon 1981).* Lyon, 1983.

Collectif 1985a — *Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les Provinces voisines. Actes du colloque tenu à l'ENS les 18-19-20 mai 1984 (Caesarodunum XX).* Tours, 1985.

Collectif 1985b — *Le bois et la forêt en Gaule et dans les provinces voisines (Caesarodunum, XXI).* Paris, 1985.

Collectif 1988 — *Les fouilles de « Ma Maison ». Etudes sur Saintes antique (Aquitania, suppl. 3).* Bordeaux , 1988.

Collectif 1990a — *Epomanduodurum, une ville à la campagne. Catalogue d'exposition*, Besançon, 1990.

Collectif 1990b — *D'une maison à l'autre, six millénaires de construction en bois en Franche-Comté*. Besançon, 1990.

Collectif 1991a — *Luxovium, retour aux sources. Catalogue d'exposition.* Besançon, 1991.

Collectif 1991b, — *Archéologie dans la vallée de l'Oise, Compiègne et sa région depuis les origines.* Compiègne, 1991.

Collectif 1992 — *Dans le Jura Gallo-romain.* Lons-le-Saunier, 1992.

Collectif 1993a — *Archéologie en Arbois.* Lons-le-Saunier, 1993.

Collectif 1993b — *La ciudad en el mundo romano. Pre-Actas, XIV Congreso Internacional de Arqueologia Clasica.* Tarragone, 1993.

Collectif 1995a — *Eclats d'histoire. 25000 ans d'héritages, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*. Besançon, 1995.

Collectif 1995b — *Objets en fer et savoir-faire. Rencontres archéologiques de Guiry-en-Vexin, actes des journées autour du Fer, 9-10-11 avril 1992 et 2-3 avril 1993*. Musée Archéologique du département du Val-d'Oise, 1995.

Collectif 1995c — *Actes des séminaires de l'Association française des peintures murales antiques (Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 10).* Amiens, 1995.

Collectif 1996 — Archäologische Ausgrabungen im römischen Rottweil, dans *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1996, p. 112-116.

Collectif 1998 — *Mille fiori. Festschrift für Ludwig Berger zu seinem 65. Geburstag (Forschungen in Augst, Band 25)*. Augst, 1998.

Collectif 1999 — *Oedenburg : rapport sur les chantiers 01 et 04. Rapport de fouille.* Strasbourg, SRA d'Alsace, 1999.

Collectif 2000 — *Oedenburg 2000, premier rapport intermédiaire du programme triennal de fouilles sur le site de Biesheim-Kunheim.* Rapport de fouille, SRA Alsace, 2000,

Collectif 2001a — *Avenches, capitale des Helvètes (AS, 24-2),* Bâle, 2001.

Collectif 2001b — *La ville de Rome sous le Haut-Empire (Pallas, Revue d'études antiques, 55).* Toulouse, 2001.

Collectif 2004a — *La marque de Rome. Samarobriva et les villes du nord de la Gaule. Catalogue de l'exposition tenue à Amiens, Musée de Picardie du 14 février au 16 mai 2004*. Amiens, 2004.

Collectif 2004b — *Nasium, ville des Leuques.* Bar-le-Duc, 2004.

Collectif 2004c — *Kembs – Cambete au 1er et 2ème siècles de notre ère. Invitation à une flânerie gallo-romaine.* Kembs, 2004.

Collectif 2005a — *De transparentes spéculations. Vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Age (Occident – Orient). Exposition temporaire en liaison avec les 20e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat. Musée archéologique de Bavay – Bagacum, 01/10/2005 – 31/12/2005*. Bavay, 2005.

Collectif 2005b — *Imperium Romanum. Roms Provinzen an Neckar, Rhein und Donau.* Stuttgart, 2005.

Collectif 2006 — *De Vesontio à Besançon.* Neuchâtel, 2006.

Constans 1926 : Constans L.-A. — *César, Guerre des Gaules*. Paris, 1926, 2 tomes. 1994.

Coquelet 2001 : Coquelet C. — Organisation et articulation de l'habitat précoce dans les villes du Nord de la Gaule, dans *Revue du Nord, 83, 343,* 2001, p. 9-14.

Cornell, Lomas 1995 : Cornell T.-J., Lomas K. — *Urban Society in Roman Italy*. Londres, 1995.

Cosyns 2005 : Cosyns P. — Le verre plat en Belgique, dans **Collectif 2005a**, p. 49-51.

Coulon 1996 : Coulon G. — *Argentomagus. Du site gaulois à la ville gallo-romaine.* Paris, 1996.

Coutelas 2005 : Coutelas A. — Les mortiers et enduits des sites gallo-romains en Bourgogne, dans *Revue Archéologique de l'Est, 54,* 2005, p. 327-335.

Coutelas 2009 : Coutelas A. — *Le mortier de chaux.* Paris, 2009.

Creuzenet 1997 : Creuzenet F. — *Rapport sur le diagnostic archéologique au lieu-dit « Les Champs de l'église » à Alésia (Alise-Sainte-Reine, 21). Rapport de diagnostic.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1997.

Creuzenet 1998 : Creuzenet F. — *Alésia (Alise-Sainte-Reine) - « Les Champs de l'église ». Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1998.

Creuzenet 1999 : Creuzenet F. — *Alésia (Alise-Sainte-Reine, 21) - « Les Champs de l'église ». Rapport de fouille*. Dijon, SRA de Bourgogne, 1999.

Cruzenet 2001 : Creuzenet F. — *Alésia (Alise-Sainte-Reine) - « Les Champs de l'église ». Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 2001.

Cüppers 1990 : Cüppers H. —*Die Römer in Rheinland-Pfalz.* Stuttgart, 1990.

Cuvillier 2002 : Cuvillier Ph. — *Regards sur l'archéologie préventive.* Paris, 2002.

Darde, Dedet, Souq 1994 : Darde D., Dedet B., Souq F. — *Autres temps, autres demeures, de la maison gauloise…à la maison romaine. Musée archéologique de Nîmes 1994-1995.* Nîmes, 1994.

De Albentiis 1990 : De Albentiis E. — *La Casa dei Romani*. Milan, 1990.

De Certeau, Giard, Mayol 1980 : De Certeau M., Giard L., Mayol P. — *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*. Paris,1990.

De Cohen, Grosjean 1993 : De Cohen A.-S., Grosjean A. — Une implantation gallo-romaine rythmée par les axes de circulation, dans **Collectif 1993a**, p. 29-43.

De Kind 1991 : De Kind R. — The study of houses of Herculaneum, dans *BaBesch, 66,* 1991, p. 175-185.

De Kind 1994 : De Kind R. — A new topology of the houses in Herculanum, dans *Mededelingen van het Nederlands Instituut te Rome, 51-52*, 1994, p. 62-77.

De Kisch 1990 : De Kisch Y. — *La villa du Paon, le quartier des Boutiques. Catalogue d'exposition*. Vaison-la-Romaine, 1990.

Dedet 1987 : Dedet B. — *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du fer. L'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard. (Revue archéologique de Narbonnaise, supplément 17).* Paris, 1987.

Dedet 1999 : Dedet B. — La maison de l'*oppidum* languedocien durant la protohistoire : forme et utilisation de l'espace, dans *Gallia, 56*, 1999, 313-355.

Defente 1983 : Defente D. — Activités archéologiques à Soissons (Aisne), *dans Revue Archéologique de Picardie, 1983/4*, p. 31-32.

Defente 1984 : Defente D. — Soissons romain, les archives d'un sous-sol à redécouvrir, dans **Agache, Massy 1984**, p. 205-222.

Defente 1987 : Defente D. — Peintures murales romaines à Soissons, dans *Cahiers d'archéologie romande, n°43.* Avenches, 1987, p. 167-180.

Defente 1989 : Defente D. — Les fouilles archéologiques à Soissons 1984-1988, dans *Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons, t.XVIII, 4e série*, 1989, p. 213-225.

Defente 1990 : Defente D. — Représentation figurée de quelques sites en Picardie, dans *Revue Archéologique de Picardie, n°1/2,* 1990, p. 41-73.

Defente 1991 : Defente D. — Nouvelles trouvailles au château d'Albâtre à Soissons, dans *Kölner Jarhrbuch für vor -und Frühgeschichte 24*. Berlin, 1991, p. 239-253.

Defente 1995 : Defente D. — Découvertes récentes en Picardie, nouveaux décors à Amiens et à Soissons, dans **Collectif 1995c**, p. 147-162.

Degbomont 1984 : Degbomont J.-M. — *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place Saint-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves. Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège, n° 17*. Liège, 1984.

Dehay 1946 : Dehay D. — *Compte-rendu des fouilles effectuées à Arras, site gallo-romain de la cité (Baudimont).* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1946.

Dehay 1947 : Dehay D. — *Compte-rendu des fouilles effectuées à Arras, site gallo-romain de la cité (Baudimont).* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1947.

Delaplace, France 1997 : Delaplace C., France J. — *Histoire des Gaules (VI^e^ av. – VI^e^ ap. J.-C.).* Paris, 1997.

Delaval 1995 : Delaval E. — *L'habitat privé de deux insulae de la ville haute de Lugdunum (Lyon) sous le Haut-Empire romain (colline de Fourvière, Clos du Verbe Incarné) : contribution à l'architecture domestique en Gaule romaine (Ier sicèle av. J.-C. – IIIe siècle ap. J.-C.). Thèse de doctorat soutenue à Aix-en-Provence sous la direction de P. Gros.* Aix-en-Provence, 1995.

Delaval 2001 : Delaval E. — Formes d'habitat collectif à Lyon et Vienne en milieu artisanal et commercial, dans *Revue du Nord, 83, 343,* 2001, p. 35-48.

Delbarre-Bärtschi 2002 : Delbarre-Bärtschi S. — Les mosaïques de l'*insula* 10 à Avenches, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 44*, 2002, p. 137-146.

Delmaire 1976 : Delmaire R. — *Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins* (*Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, t.16)*. Arras, 1976.

Delmaire 1994a : Delmaire R. — *Carte Archéologique de la gaule, 62/1, le Pas-de-Calais.* Paris, 1994.

Delmaire 1994b : Delmaire R. — *Carte Archéologique de la gaule, 62/2, le Pas-de-Calais*. Paris, 1994.

Delmaire 2004a : Delmaire R. — Permanences et changements des chefs-lieux de cités au Bas-Empire : l'exemple du nord-ouest de la Gaule Belgique, dans **Ferdière 2004**, p. 39-50.

Delmaire 2004b : Delmaire R. — Bavay / *Bagacum* (Nord), dans **Ferdière 2004**, p. 367-370.

Delmaire 2007 : Delmaire R. — Bavay. Trouvailles anciennes et rectifications modernes, dans **Hanoune 2007**, p. 93-98.

Delmaire *et alii* 1996 : Delmaire R., Leman-Delerive G., Seillier C., Thollard P. — *Carte Archéologique de la gaule, 59, le Nord.* Paris, 1996.

Delor 1988 : Delor A. — *Mathay, l'Essarté, rue de la Gare. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1988.

Demarolle 2002 : Demarolle J.-M. — Quatre chefs-lieux de Gaule du nord-est et leurs artisans au Haut-Empire : état de lieux, dans **Béal, Goyon 2002**, p. 151-164.

Demarolle 2004 : Demarolle J.-M. — *Regards sur la Gaule de l'Est. Hommage à J.-M. Demarolle.* Metz, 2004.

Demougeot 1979 : Demougeot E. — *La formation de l'Europe et les invasions barbares II : de l'avènement de Dioclétien (284) à l'occupation germanique de l'Empire romain d'Occident*. Paris.

Demougin 1999 : Demougin S. — Les vétérans dans la Gaule Belgique et la Germanie inférieure, dans **Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 355-380.

Demoule 2007 : Demoule J.-P. — *L'archéologie préventive dans le monde.* Paris, 2007.

Denajar 2005 : Denajar L. — *Carte archéologique de la Gaule, 10, l'Aube*. Paris, 2005.

Deroff 1993 : Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1992.* Tours, 1993.

Deroff 1994 : Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1993*. Tours, 1994.

Deroff 1995 : Deroff M.-C. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1994*. Tours, 1995.

Deru 2002 : Deru X. — L'artisanat à Reims à la période gallo-romaine. Analyse topographique, dans **Béal, Goyon 2002**, p. 131- 138.

Deru, Heckenbenner, Kazek 2005 : Deru X., Heckenbenner D., Kazek K. — L'habitat et son décor, dans **Flotté 2005**, p. 105-115.

Desachy, Guilhot 1999 : Desachy B., Guilhot J.-O. — *Archéologie des villes. Démarches et exemples en Picardie (Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 16).* Amiens, 1999.

Desbat 1989 : Desbat A. — La maison gallo-romaine, dans **Goudineau, Guilaine 1989**, p. 296-299.

Desbat 2007 : Desbat A. — Les maisons de *Lugdunum*, dans **Le Mer, Chomer 2007,** p. 198-204.

Desbat *et alii* 1994 : Desbat A., Leblanc O., Prisset J.-L., Savay-Guerraz H., Tavernier D. — *La maison des Dieux océan. 55e supplément à Gallia*, 1994.

Desbordes 1974 : Desbordes J.-M. — Jalons pour l'étude des noyaux urbains dans l'Antiquité gallo-romaine : exemples régionaux, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie,* 1974, p. 97-102.

Descher-Erb 2007 : Deschler-Erb S. — Viandes salées et fumées chez les Celtes et les Romains de l'Arc jurassien, dans **Bélet-Gonda *et alii* 2007,** p. 139-144.

Desjardins 1855 : Desjardins E. — *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t.3, Organisation de la conquête : la Province - la cité*. Paris, 1855, p. 448-453.

Devauges 1970 : Devauges J.-B. — Les sculptures gallo-romaines découvertes sur le chantier Chambault à Entrains (Nièvre) de 1962 à 1969, dans *Revue Archéologique de l'Est, 81-82, XXI,* 1970, 3-4, p. 461-482.

Devauges 1988 : Devauges J.-B. — *Entrains gallo-romain*. St-Herblain, 1988.

Devinoy 1993 : Devinoy N. — 10 ans d'archéologie urbaine à Metz, Evolution de la conception de la conservation du patrimoine urbain, dans **Massing, Petit 1993**, p. 279-282.

Dewert, Osterrieth, Severs 1987 : Dewert J.-P., Osterrieth M., Severs L. — Occupation artisanale au sud-ouest du *vicus* des Bons-Villiers à Liberchies, dans **Cahen-Delhaye, De Lichterveloc, Leuxe 1987**, p. 77-79.

Deyts, Roussel 1994 : Deyts S., Roussel L. — Mâlain, fouilles de *Mediolanum* : découverte, en juillet 1993, d'un buste de divinité de l'eau dans son contexte, dans *Revue Archéologique de l'Est, 45, 2,* 1994, p. 503-509.

Dickmann 1999 : Dickmann J.-A. — *Domus frequentata, Anspruchsvolles Wohnen im pompejanischen Stadthaus.* Munich, 1999.

Direction des Antiquités Historiques d'Alsace 1976 — *Le chauffage domestique en Rhénanie de l'époque romaine à nos jours. Expositions organisées par la direction des Antiquités Historiques d'Alsace du 4 au 9 octobre 1976.* Strasbourg, 1973.

Dondin-Payre 2007 : Dondin-Payre M. — Les composantes des cités dans les Trois Gaules : subdivisions et agglomérations du territoire. Problématique et méthodologie, dans **Hanoune 2007**, p. 397-404.

Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999 : Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-Th. — *Cités, municipes, colonies*. Paris, 1999.

Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2001 : Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-Th. — *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire.* Paris, 2001.

Doppelfeld 1975 : Doppelfeld O. — Das römische Köln, dans *Austieg und Niedergang der Römischen Welt, II, 4,* 1975, p. 715-782.

Doppler 1976 : Doppler H. — *Der römische Vicus Aquae Helveticae (Guides Archéologiques de la Suisse, 8)*. Baden, Bâle, 1976.

Drack, Fellmann 1988 : Drack R., Fellmann R. — *Die Römer in der Schweiz.* Stuttgart, 1988.

Duby 1980 : Duby G. — *Histoire de la France urbaine, 1, la ville antique*. Paris, 1980.

Dué *et alii* 1981 : Due *et alii* — *L'archéologie en Hainaut – Cambresis - Avesnois, catalogue Valenciennois*, 1981.

Dumasy 1988 : Dumasy F. — Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire, dans **Huot 1988**, p. 147-167.

Dumasy 2001: Dumasy F. — Les agglomérations à l'époque romaine, dans **Batardy, Buchsenschutz, Dumasy 2001**, p. 81-83.

Dumasy 2004 : Dumasy F. — L'autocélébration des élites gallo-romaines dans la peinture murale, dans **Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004**, p. 345-361.

Dunbabin 1993 : Dunbabin K. — The use of private space, dans **Collectif 1993b**, p. 69-71.

Duval 1963 : Duval P.-M. — *L'originalité de l'architecture gallo-romaine, 8e Congrès international d'archéologie classique, sept.1963.* Paris, 1963.

Duval 1988 : Duval P.-M. — *La vie quotidienne pendant la paix romaine*. Paris, 1988.

Duval 1997 : Duval P.-M. — *La Gaule pendant la paix romaine (Ier-IIIe siècle après J.-C.).* Paris, 1997.

Duval, Frézouls 1977 : Duval P.-M., Frezouls E. — *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'occident, Strasbourg, 1-4 octobre 1971.* Paris, 1977.

Ehrhardt 1988 : Ehrhardt W. — *Häuser in Pompeji, 2. Casa dell'Orso (VII 2, 44-46).* Munich, 1988.

Ehrhardt 1998 : Ehrhardt W. — *Häuser in Pompeji, 9. Casa di Paquius Proculus (I 7, 1-20).* Munich, 1998.

Ehrhardt 2004 : Ehrhardt W. — *Häuser in Pompeji, 12. Casa delle Nozze d'argento (V 2, 1).* Munich, 2004.

Ellis 1988 : Ellis S.-P. — The End of the Roman House, dans *American Journal of Archaeology, 92, 4*, 1988, p. 565-576.

Ellis 2000 : Ellis S.-P. — *Roman Housing.* Londres, 2000.

Eristov, Groetembril 2005 : Eristov H., Groetembril S. — Une fenêtre peinte ?, dans **Collectif 2005a**, p. 29.

Eristov, Kohlmayer, Vermeesch 2002 : Eristov H., Kohlmayer C., Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise (95) : l'habitat du III^e siècle et son décor peint au sud du cimetière, zone 18, dans *Revue Archéologique du Centre de la France, 41,* 2002, p. 187-224.

Etter *et alii* 1991 : Etter H.-F., Fellmann-Brogli R., Fellmann R., Martin-Kilcher S. — *Vitudurum 5. Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum 5.* Zurich, 1991.

Evans 1980 : Evans E.-M. — *The Atrium Complex in the Houses of Pompeii.* Birmingham, 1980.

Faure-Brac 2002 : Faure-Brac O. — *Carte archéologique de la Gaule, 70, Haute-Saône.* Paris, 2002.

Fautrez, Jacques 2004 : FAUTREZ V., JACQUES A. — *Arras, 51 rue Baudimont du 07/06/2004 au 25/06/2004. Rapport de diagnostic.* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 2004.

Feller 1986 : Feller M. — *L'agglomération gallo-romaine de Baâlon , sauvetage urgent de 1985. Rapport d'intervention.* Metz, SRA de Lorraine, 1986.

Feller 1987 : Feller M. — *L'agglomération gallo-romaine de Baâlon, sauvetage urgent 87/2079. Rapport d'intervention.* Metz, SRA de Lorraine, 1987.

Feller 1988 : Feller M. — *L'agglomération gallo-romaine de Baâlon, sauvetage urgent de 1986. Rapport d'intervention.* Metz, SRA de Lorraine, 1988.

Feller 1990a : Feller M. — Architecture privée à Baâlon, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 84.

Feller 1990b : Feller M. — Baâlon, un *vicus* en pays Trévire ou Médiomatrique ?, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 126-129.

Feller 1994 : Feller M. — Baâlon, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 173-175.

Feller 1997 : Feller M. — Baâlon, dans **Massy 1997**, p. 15-27.

Fellmann 1992 : Fellmann R. — *La Suisse gallo-romaine. Cinq siècles d'histoire*. Lausanne, 1992.

Ferdière 1999 : Ferdiere A. — L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie) : position historique du problème, méthodologie, historiographie, dans **Polfer 1999**, p. 9-24.

Ferdière 2004 : Ferdiere A. — *Capitales éphémères, des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive.* Tours, 2004.

Ferdière 2005 : Ferdiere A. — *Les Gaules, IIe av. J.-C. –Ve s. ap. J.-C.* Paris, 2005.

Ferrer, Le Louan-Ivol 1981 : Ferrer A., Le Louan-Ivol V. — *Epomanduodurum, la vie quotidienne à Mandeure antique*. Mandeure, 1981.

Feugère *et alii* 1998 : Feugere M., Passelac M., Pellecuer C., Garmy P., Bel V., Bessac J.-C., Chazelles C.-A., Fiches J.-L., Maune S., Monteil M., Roth Conges A., Sabrie M., Sabrie R. — Signes de la romanisation, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise, t.31*, 1998, p. 299-353.

Février 1992 : Fevrier P.-A. — Approches récentes du fait urbain dans les Gaules, dans **Février, Goudineau 1992,** p. 177-190.

Février, Fixot 1980 : Fevrier P.-A., Fixot M. — De César à Auguste, dans **Duby 1980**, p. 73-123.

Février, Goudineau 1992 : Février P.A., Goudineau Ch. — *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Histoire et archéologie, 2e colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990 (6^e supplément à Aquitania).* Bordeaux, 1992.

Février, Leveau 1982 : Fevrier P.-A., Leveau P. (dir.) — *Villes et campagnes dans l'Empire Romain. Actes du colloque organisé à Aix-en-Provence les 16-17 mai 1980*. Université de Provence, 1982.

Fiches 2002 : Fiches J.-L. — *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes, 13).* Lattes, 2002.

Fiches 2006 : Fiches J.-L. — Les formes de l'héritage celtique dans les agglomérations secondaires, dans **Paunier 2006**, p. 81-92.

Fichtl 1994 : Fichtl S. — *Les Gaulois du Nord de la Gaule (150 – 20 av. J.-C.)*. Paris, 1994.

Fichtl 2004 : Fichtl S. — *Les peuples gaulois, III^e^ - I^er^ siècle av. J.-C.* Paris.

Fichtl 2005 : Fichtl S. — *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, 2005.

Filtzinger, Plank, Cämmerer 1976 : Filtzinger P., Plank D., Cämmerer B. — *Die Römer in Baden-Württemberg.* Stuttgart, 1976.

Flotté 2005 : Flotte P. — *Carte archéologique de la Gaule, 57/2, Metz.* Paris, 2005.

Flotté, Fuchs 2000 : Flotte P., Fuchs M. — *Carte archéologique de la Gaule, 67/1, Le Bas-Rhin*. Paris, 2000.

Flotté, Fuchs 2004 : Flotte P., Fuchs M. — *Carte archéologique de la Gaule, 57/1, La Moselle.* Paris, 2004.

Flutsch 2004 : Flutsch L. — *Passé présent. Lousonna ou l'Antiquité d'actualité.* Lausanne, 2004.

Flutsch, Niffeler, Rossi 2002 : Flutsch L., Niffeler U., Rossi F. — *Epoque romaine, Età Romana (SPM V).* Bâle, 2002.

Fontaine, Foy 2005 : Fontaine S.D., Foy D. — La modernité, le confort et les procédés de fabrication des verres antiques, dans **Collectif 2005a**, p. 15-24.

Forrer 1927 : Forrer R. — *Argentorate - Strasbourg.* Strasbourg, 1927, 2 tomes.

Forrer 1935 : Forrer R. — *L'Alsace romaine. Etudes d'archéologie et d'histoire*. Paris, 1935.

Forrières, Petit, Schaub 1989 : Forrieres C., Petit J.-P., Schaub J. — *Une métallurgie artisanale à Bliesbruck (Moselle) (Archeologia Mosellana, 1).* 1989, p. 67-88.

Fort 2003 : Fort B. — Les *militaria* et l'occupation militaire de l'agglomération secondaire de Kembs-*Cambete* (Haut-Rhin) sous le Haut-Empire, dans *Gallia, 52*, 2003, p. 373-402.

Frei-Stolba 2004 : Frei-Stolba R. — Nyon / *Colonia Equestris – Noviodunum* (Suisse), dans **Ferdière 2004**, p. 463-466.

Frei-Stolba, Herzig 1995 : Frei-Stolba R., Herzig H.-E. — *La politique édilitaire dans les provinces de l'Empire romain, IIe – IVe siècles après J.-C. Actes du II^e^ colloque roumano-suisse, Berne, 12-19 septembre 1993*. Berne, 1999.

Fremersdorf 1956 : Fremersdorf F. — *Das römische Haus mit dem Dionysos-Mosaik vor dem Südportal des Kölner Domes.* Berlin, 1956.

Frey 1991 : Frey S. — *Bad Wimpfen I.* Stuttgart, 1991.

Freyssinet 2001 : Freyssinet E. — *Les origines gallo-romaines de Toul. Mémoire de DEA.* Strasbourg, 2001.

Freyssinet 2004 : Freyssinet E. — L'époque romaine, dans **Hamm 2004,** p. 63-67.

Freyssinet 2007 : Freyssinet E. — *L'organisation du territoire entre Meuse et Rhin à l'époque romaine. Thèse de doctorat soutenue à Strasbourg sous la direction de A.-M. Adam.* Strasbourg, 2007.

Frézouls 1971a : Frézouls E. — *Langres, Foyer des Jeunes Travailleurs. Place Bel Air. Rapport de la campagne 1971.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1971.

Frézouls 1971b : Frézouls E. — Langres (*Andematunum, Lingones)*, dans *Gallia, XXIX, fasc. 2*, 1971, p. 303-305.

Frézouls 1972 : Frézouls E. — *Langres, Foyer des Jeunes Travailleurs. Place Bel Air. Rapport de la campagne 1972.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1972.

Frézouls 1973a : Frézouls E. — *Langres, Foyer des Jeunes Travailleurs. Place Bel Air. Rapport de la campagne 1973.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1973.

Frézouls 1973b : Frézouls E. — Langres (*Andematunum, Lingones)*, dans *Gallia, 31, fasc. 2*, 1973, p. 418-421.

Frézouls 1974 : Frézouls E. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de la campagne 1974.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1974.

Frézouls 1975a : Frézouls E. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de la campagne 1975.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1975.

Frézouls 1975b : Frézouls E. — Langres (*Andematunum, Lingones)*, dans *Gallia, 33, fasc. 2*, 1975, p. 417-420.

Frézouls 1976 : Frézouls E. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de la campagne 1976.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1976.

Frézouls 1977a : Frézouls E. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de la campagne 1977.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1977.

Frézouls 1977b : Frézouls E. — Langres (*Andematunum, Lingones)*, dans *Gallia, 35, fasc. 2*, 1977, p. 415-418.

Frézouls 1978 : Frézouls E. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de la campagne 1978.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1978.

Frézouls 1979a : Frézouls E. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de la campagne 1979.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1979.

Frézouls 1979b : Frézouls E. — Langres (*Andematunum)*, dans *Gallia, 37, fasc. 2*, 1979, p. 434-435.

Frézouls 1981 : Frézouls E. — Langres (*Andematunum, Lingones)*, dans *Gallia, 39, fasc. 2*, 1981, p. 415-416.

Frézouls 1982 : Frézouls E. — *Les villes antiques de la France, 1. Belgique 1 , Amiens, Beauvais, Grand, Metz*. Strasbourg, 1982.

Frézouls 1983 : Frézouls E. — Langres (*Andematunum, Lingones)*, dans *Gallia, 41, fasc. 2*, 1983, p. 390-393.

Frézouls 1984 : Frézouls E. — A propos de l'urbanisation de la *Gallia Belgica*, dans **Agache, Massy 1984**, p. 73-89.

Frézouls 1988 : Frézouls E. — *Les villes antiques de la France, 2. Germanie Supérieure I, Besançon, Dijon, Langres, Mandeure*. Strasbourg ,1988.

Frézouls 1991 : Frézouls E. — Villes augustéennes de l'est et du nord-est de la France, dans **Goudineau, Rebourg 1991**, p. 107-115.

Frizot 1975 : Frizot M. — *Mortiers et enduits peints antiques. Étude technique et archéologique.* Dijon, 1975.

Fröhlich 1997 : Fröhlich Th. — *Häuser in Pompeji, 8. Casa della Fontana piccola (VI 8, 23-24).* Munich, 1997.

Fuchs 1983 : Fuchs M. — Peintures murales romaines d'Avenches. Le décor d'un corridor de l'*insula* 7, dans **Barbet 1983**, p. 27-76.

Fuchs 1996 : Fuchs M. — *Horbourg-Wihr à la lumière de l'archéologie, histoire et nouveautés. Mélanges offerts à Charles Bonnet*. Horbourg-Wihr, 1996.

Fuchs 2003 : Fuchs M. — *La Maison d'Amour et des Saisons. Construction et décors d'un quartier d'Avenches. L'insula 10 Est et la peinture murale sévérienne. Thèse de doctorat soutenue à Lausanne sous la direction de D. Paunier.* Lausanne, 2003.

Furger 1985 : Furger A. — Vom Essen und Trinken im römischen Augst. Kochen Essen und Trinken im Spiegel einiger Funde, dans *Archéologie Suisse, 3*, 1985, p. 168-184.

Furger 1995 : Furger A. — Die urbanistische Entwicklung von Augsuta Rauricorum vom 1. bis 3. Jahrhundert, dans **Frei-Stolba, Herzig 1995**, p. 87-99.

Galinié 1999 : Galinie H. — Enjeux en archéologie urbaine, dans **Desachy, Guilhot 1999**, p. 13-15.

Galinié 2000 : Galinie H. — *Ville, espace urbain et archéologie : essai.* Tours, 2000.

Galsterer 1999 : Galsterer H. — Kolonisation im Rheinland, dans **Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 251-269.

Garcia 1996 : Garcia D. — Le passage de la maison de type protohistorique à la maison gallo-romaine, l'exemple de Lattes (Hérault), dans **Borgard 1996a**, p. 145-153.

Garcia, Verdin 2002 : Garcia D., Verdin V. — *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000.* Paris, 2002.

Garmy 1992 : Garmy P. — Tradition et nouveautés dans les cadres de la vie urbaine au début de l'Empire romain, dans **Février, Goudineau 1992**, p. 223-235.

Garmy, Monteil 2000 : Garmy P., Monteil M. — *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992). (Documents d'Archéologie Française, 81)*. Paris, 2000.

Gaston, Munier 2007 : Gaston Ch., Munier C. — Une luxueuse *domus* de la fin du II^e^ siècle à Besançon, collège Lumière (Doubs, F), dans **Bélet-Gonda *et alii* 2007**, p. 104-112.

Gauthier 1986 : Gauthier N. — *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e^ siècle. Province ecclésiastique de Trèves (Belgica Prima).* Paris, 1986.

Gauthier *et alii* 2000 : Gauthier N., Beaujard B., Guild R., Terrien M.-P. — *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e^ siècle. Province ecclésiastique de Mayence (Germania Prima).* Paris, 2000.

Gauthier *et alii* 2002 : Gauthier N., De la Haye R., Hellekemer H., Panhuysen T., Raepsaet-Charlier M.-Th., Vanderhoeven A. — *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e^ siècle. Province ecclésiastique de Cologne (Germania Secunda).* Paris, 2002.

Gauthiez 1999 : Gauthiez B. — Approche morphologique des plans de villes, archéologie et sources écrites, dans **Desachy, Guilhot 1999**, p. 17-25.

Gazda 1991 : Gazda E.-K. — *Roman Art in the Private Sphere. New perspectives on the Architecture and Decor of the Domus, Villa and Insula, Ann Arbor*, 1991.

Gébus 1997 : Gebus L. — *Metz. Résidence Saint-Vincent, rue Belle-Isle (1994). Document Final de Synthèse*. Metz, SRA de Lorraine, 1997.

Gébus 1998 : Gebus L. — *Metz : "Pierre-Hardie" (1994). Document Final de Synthèse*. Metz, SRA de Lorraine, 1998.

Geertman, De Jong 1989 : Geertman H., De Jong J.-J. — *Munus non ingratum. Proceedings of International Symposium on Vitrivius 'De Architectura and the Hellenistic and Republican Architecture.* Leiden, 1989.

Gelot, Matter 1999 : Gelot A., Matter G. — Les fouilles du *vicus* (chantier 04), dans **Collectif 1999**, p.67-123.

Gemehl 2004a : Gemehl D. — Découverte d'un faubourg d'Amiens. Le site de la ZAC Cathédrale – Université, dans **Collectif 2004a**, p. 131-135.

Gemehl 2004b : Gemehl D. — L'architecture à pan de bois à *Samarobriva*, dans **Collectif 2004a**, p. 136-137.

Gemehl, Buchez 2005 : Gemehl D., Buchez N. — L'architecture à pans de bois à Amiens dans les années 30-50 après J.-C., dans **Buchsenschutz, Mordant 2005**, p. 209-216.

Gentili *et alii* 1994 : Gentili F., Jobic F., Krier V., Limondin N., Serieysseol K., Vermeesch D., Yeny E. — Beaumont-sur-Oise. Agglomération secondaire gallo-romaine, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1994, p. 169-178.

George 1997 : George M. — *The roman domestic architecture of nothern Italy (BAR international Series 670).* Oxford, 1997.

Ghedini 2005 : Ghedini F. — Edilizia privata in Proconsolare : « indicatori di *status* », dans **Lafon, Sauron 2005**, p. 203-211.

Gieben 1988 : Gieben J.-C. — *The economy and society of Pompeii.* Amsterdam, 1988.

Gilles 1994 : Gilles K.-J. — Schwarzenacker, dans **Petit, Mangin 1994b,** p. 279-280.

Gilliard 1934 : Gilliard F. — Vidy, dans *Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte, 26, 1934,* p. 66-68.

Gilliard 1935 : Gilliard F. — Vidy, dans *Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte, 27*, 1935, p. 60-65.

Ginouvès 1992 : Ginouvès R. — *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. II. Eléments de construction : supports, couvertures, aménagements intérieurs.* Rome, Athènes, 1992.

Ginouvès 1998 : Ginouvès R. — *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles.* Rome, Athènes, 1998.

Ginouvès, Martin 1985 : Ginouvès R., Martin R. — *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. I. Matériaux, techniques de construction et formes du décor.* Rome, Athènes, 1985.

Gisler 2001 : Gisler J. — *Vitudurum 9. Ausgrabungen auf dem Kirchhügel und im Nordosten des Vicus 1988-1998.* Zürich et Egg, 2001.

Gissinger 2002 : Gissinger B. — *Recherches sur le site fortifié de Strasbourg durant l'Antiquité tardive. Le castrum d'Argentoratum (BAR International Series, 1024).* Oxford, 2002.

Gogräfe, Kell 2002 : Gogräfe R., Kell K. — *Haus und Siedlung in den römischen Nordwestprovinzen. Grabungsbefund, architektur und Ausstattung. Internationales Symposium der Stadt Homburg vom 23. und 24. november 2000.* Homburg, 2002.

Goudineau 1979 : Goudineau Ch. — *Les fouilles de la maison du Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine (37e supplément à Gallia).* Paris 1979.

Goudineau 1980 : Goudineau Ch. — Les villes de la paix roamine, dans **Duby 1980**, p. 237-397.

Goudineau 1990 : Goudineau Ch. — Les provinces de Gaule : problèmes d'histoire et de géographie, dans **Mactoux, Geny 1990**, p. 161-176.

Goudineau, Guilaine 1989 : Goudineau Ch., Guilaine J. — *De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France.* Paris, 1989.

Goudineau, Peyre 1993 : Goudineau Ch., Peyre Ch. — *Bibracte et les Eduens. À la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, 1993.

Goudineau, Rebourg 1991 : Goudineau Ch., Rebourg A. — *Les villes augustéennes de Gaule. Actes du Colloque international d'Autun, 6, 7 et 8 juin 1985.* Autun, 1991.

Grahame 1997 : Grahame M. — Public and private in the Roman house : investigating the social order of the Casa del Fauno, dans **Ray, Wallace-Hadrill 1997**, p. 137-164.

Grahame 2000 : Grahame M. — *Reading Space : Social Interaction and Identity in the houses of Roman Pompei (B.A.R. International Series, 886)*. Oxford, 2000.

Greiner 2005 : Greiner B.-A. — Die Kastellvici am vorderen Limes. Wohnen am Rand des Imperiums, dans **Collectif 2005b**, p. 165-168.

Grenier 1958 : Grenier A. — *Manuel d'archéologie gallo-romaine, 1, l'architecture, l'urbanisme et les monuments*. Paris, 1958.

Gros 1982 : Gros P. — Vitruve, l'architecture et sa théorie à la lumière des études récentes, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, II, 30, 1.* Berlin, 1982, p. 659-695.

Gros 1997a : Gros P. — Maisons ou sièges de corporation ? Les traces archéologiques du phénomène associatifdans la Gaule romaine méridionale, dans *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1*, 1997, p. 213-241.

Gros 1997b : Gros P. — *Vitruvio. De Architectura.* Turin, 1997.

Gros 1998a : Gros P. — *Villes et campagnes en Gaule romaine*. Paris, 1998.

Gros 1998b : Gros P. — Villes et « non-villes » : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain, dans **Gros 1998a**, p. 11-25.

Gros 2001 : Gros P. — *L'architecture romaine 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*. Paris, 2001.

Gros 2004 : Gros P. — La basilique dans la maison des notables, dans **Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004**, p. 311-328.

Gros 2006a : Gros P. — *Vitruve et la tradition des traités d'architecture. Fabrica et ratiocinatio (Collectionn de l'Ecole Française de Rome, n° 366).* Rome, 2006.

Gros 2006b : Gros P. — L'*opus signinum* selon Vitruve et dans la terminologie archéologique contemporaine, dans **Gros 2006a,** p. 473-483.

Gros 2008 : Gros P. — *La Gaule Narbonnaise de la conquête roamine au IIIe siècle apr. J.-C.* Paris, 2008.

Gros, Torelli 1988 : Gros P., Torelli M. — *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano.* Rome-Bari, 1988.

Grüninger 1987a : Gruninger I. — Archäologischer Forschungsbericht, dans *127. Neujahrbl. Des Historichen Vereins des Kantons St Gallen,* 1987, p. 215-218.

Grüninger 1987b : Gruninger I. — Archäologischer Forschungsbericht, dans *Archéologie suisse, 10*, 1987, p. 27.

Guichard, Perrin 2002 : Guichard V., Perrin F. — *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe avant J.-C. au IIe apr ès J.-C.), Bibracte 5.* Glux-en-Glenne, 2002.

Guilhembet 1995 : Guilhembet J.-P. — *Habitavi in oculis. Recherches sur la résidence urbaine des classes dirigeantes romaines des Gracques à Auguste. Thèse de doctorat soutenue à Aix-en-Provence sous la direction de P. Gros.* Aix-en-Provence, 1995.

Guilhembet 1996 : Guilhembet J.-P. — Recherches récentes sur les *domus* à Rome et en Italie (IIe – Ier siècles avant J.-C.). Grandes lignes et perspectives, dans **Borgard 1996a**, p. 53-61.

Guilhot 1994 : Guilhot J.-O. — Besançon (Doubs), Parking de la Mairie. Urbanisme et habitat, dans **Jud 1994**, p. 137-145.

Guilhot 1995 : Guilhot J.-O. — L'archéologie à Besançon de 1985 à 1995 : considérer à nouveau la ville comme un site, dans **Collectif 1995a**, p. 188-192.

Guilhot, Goy 1990 : Guilhot J.-O., Goy C. — *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Besançon*. Tours, 1990.

Guilhot, Goy 1992 : Guilhot J.-O., Goy C. — *Les fouilles du parking de la Mairie à Besançon : Musée des Beaux-arts et d'Archéologie, 23 mai - 5 octobre 1992*. Besançon, 1992.

Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992 : Guilhot J.-O., Lavendhomme M.-O., Guichard V. — L'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire), dans **Kaenel, Curdy 1992**, p. 239-261.

Guillaumet, Jouin 1999 : Guillaumet J.-P., Jouin M. — *Vertault, sources écrites et documentaire de 1840 à 1996. Rapport de synthèse*. Dijon, SRA de Bourgogne, 1999.

Guillerme 1983 : Guillerme A. — *Les temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques de la fin du IIIe au début du XIXe siècle*. Seyssel,1983.

Hales 2003 : Hales S. — *The roman houses and social identity*. Cambridge, 2003.

Hamm 2004 : Hamm G. — *Carte archéologique de la Gaule, 54, Meurthe-et-Moselle.* Paris, 2004.

Hanel, Schucany 1999 : Hanel N., Schucany C. —*Colonia – municipium – vicus. Struktur und Entwicklung städtischer Siedlungen in Noricum, Rätien und Obergermanien (BAR International Series 783).* Oxford, 1999.

Hanoune 1984 : Hanoune R. — La maison romaine. Nouveautés, Bilan des recherches archéologiques, dans **Balty 1984**, p. 431-446.

Hanoune 2007 : Hanoune R. — *Les villes romaines du nord de la Gaule. Actes du XXVe colloque international de Halma, tenu à Lille du 21 au 23 novembre 2002 (Revue du Nord, hors série 10).* Lille, 2007.

Hanoune *et alii* 2000 : Hanoune R., Loridant F., Louvion C. — Recherches archéologiques à Bavay, XXIV-XXVII (basilique du forum et cardo oriental), dans *Revue du Nord, t. 82, n° 338*, 2000, p. 115-154.

Hartmann 1980a : Hartmann M. — Baden – *Aquae Helveticae*. Die Untersuchungen von 1977 an der Römerstrasse, dans *Archéologie Suisse, 1*, 1980, p. 12-16.

Hartmann 1980b : Hartmann M. — *Der römische vicus von Lenzburg (Guide archéologique de la Suisse)*. Aargau, 1980.

Hatt 1975 : Hatt J.-J. — Si Strasbourg gallo-romain m'était contée..., dans *Archeologia, n°75,* 1975, p 36-48.

Haut 1994 : Haut P. — Mont-Rivel (commune d'Equevillon, Jura) : enquête complémentaire sur un sanctuaire gallo-romain, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, 45, 2,* 1994, p. 437-448.

Heckenbenner 1983 : Heckenbenner D. — Peintures murales en Lorraine : essai de classification , dans Barbet 1983, p. 157-176.

Heckenbenner 1984 : Heckenbenner D. — *Metz, Arsenal Ney. Rapport de la fouille de sauvetage programmé.* Metz, SRA de Lorraine, 1984.

Heckenbenner 1985 : Heckenbenner D. — *Metz, Arsenal Ney. Rapport de la fouille de sauvetage programmé.* Metz, SRA de Lorraine, 1985.

Heckenbenner 1986 : Heckenbenner D. — *Metz, Arsenal Ney. Rapport de la fouille de sauvetage programmé.* Metz, SRA de Lorraine, 1986.

Heckenbenner 1990a : Heckenbenner D. — L'architecture de terre et de bois, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 80-81.

Heckenbenner 1990b : Heckenbenner D. — Les peintures murales, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 89-91.

Heckenbenner 1990c : Heckenbenner D. — Sarrebourg, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 179-181.

Heckenbenner *et alii* 1986 : Heckenbenner D., Thion P. *et alii* — Fouilles archéologiques de l'Arsenal Ney à Metz, dans *Cahiers Lorrains, n°4*, 1986, p. 337-352.

Heckenbenner *et alii* 1992 : Heckenbenner D., Brunella P., Leroy M., Milutinovic M., Thion P. — Le quartier de l'Arsenal à Metz (Moselle) : topographie urbaine et évolution architecturale durant l'Antiquité, dans *Gallia, t.49*. Paris, 1992, p. 9-35.

Heckenbenner, Lefebvre 1984 : Heckenbenner D., Lefebvre C. — Un secteur d'habitat antique rue Dupont des Loges à Metz, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, t.35, 1-2*, 1984, p. 150-157.

Heckenbenner, Thion 1998 : Heckenbenner D., Thion P. — L'habitat urbain dans une ville de Gaule Belgique à l'époque claudienne : le cas de Metz, dans **Burnand, Le Bohec, Martin 1998**, p. 497-502.

Hedeager 1995 : Hedeager L. — The creation of Germany identity. A European Origin-Myth, dans **Brun, Van der Leeuw, Whittaker 1995**, p. 121-131.

Heijmans 2006 : Heijmans M. — Les habitations urbaines en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive, dans *Gallia, 63*, 2006, p. 47-57.

Heimberg 1981 : Heimberg U. — Das Haus am kleinin Hafentor in der Colonia Ulpia Traiana, dans *Bonner Jahrbücher, 181*, 1981, p. 355-381.

Hellenkemper 1975 : Hellenkemper H. — Architektur als Beitrag zur Geschichte der *Colonia Claudia Ara Agrippinensium*, dans *Austieg und Niedergang der Römischen Welt, II, 4*, 1975, p. 783-825.

Herbich, Misiewicz, Sommer 1993 : Herbich T., Misiewicz K., Sommer C.S. — Geophysical prospection in roman Rottweil, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg, 18*, 1993, p. 83-112.

Herbin *et alii* 2001 : Herbin P., Loridant F., Louvion C., Ménard R. — Bavay : fouille de la parcelle AB 55, dans *Revue du Nord, 83, 343,* 2001, p. 71-96.

Herbin *et alii* 2002 : Herbin P., Loridant F., Louvion C., Menard R., Decanter F. — *Bavay (nord), Parcelle AB 55. Rapport de fouille,* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 2002.

Herbin, Loridant, Ménard 2004 : Herbin P., Loridant F., Menard R. — Un hypocauste à Bavay (Fache des Neuf Fontaines), dans *Revue du Nord, 86, 358,* 2004, p. 37-52.

Herrmann 1982 : Herrmann B. — *Die Römer in Hessen.* Stuttgart, 1982.

Hinz 1963 : Hinz H. — Bericht über die Ausgrabungen in der Colonia Traiana nördlich von Xanten, dans *Bonner Jahrbücher, 163,* 1963, p. 393-415.

Hinz 1975 : Hinz H. — *Colonia Ulpia Traiana.* Die Entwicklung eines römischen Zentralortes am Niederrhein, dans *Austieg und Niedergang der römischen Welt, II, 4,* 1975, p. 825-869.

Hoek-Bruder 1998 : Hoek-Bruder F. — Ein aufschlussreicher römischer Keller in Augusta Raurica (Flur Obermühle), dans **Collectif 1998,** p. 67-75.

Homo 1971 : Homo L. — *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité*. Paris, 1971.

Hosdez, Jacques 1994 : Hosdez C., Jacques A. — *Les fouilles de la rue Baudimont, Arras (n°62 041 008) (Pas-de-Calais). Rapport intermédiaire de sauvetage programmé 0106/1994 – 30/09/1994*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1994.

Hosdez, Jacques 1995 : Hosdez C., Jacques A. — *Les fouilles de la rue Baudimont, Arras (n°62 041 008) (Pas-de-Calais). Rapport intermédiaire de sauvetage programmé 15/06/1995 – 30/09/1995*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1995.

Hosdez, Jacques 1996 : Hosdez C., Jacques A. — *Les fouilles de la rue Baudimont, Arras (n°62 041 008) (Pas-de-Calais). Rapport intermédiaire de sauvetage programmé 17/06/1996 – 11/10/1996*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1996.

Hosdez, Jacques 1997 : Hosdez C., Jacques A. — *Les fouilles de la rue Baudimont, Arras (n°62 041 008) (Pas-de-Calais). Rapport intermédiaire de sauvetage programmé 01/06/1997 – 30/10/1997*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1997.

Houben, Guillaud 1989 : Houben H., Guillaud H. — *Traité de construction en terre (Encyclopédie de la construction en terre, volume 1)*. Marseille, 1989.

Howald, Meyer 1940 : Howald E., Meyer E. — *Die römische Schweiz*. Zurich, 1940.

Hubscher 1986 : Hubscher R. — *Histoire d'Amiens*. Toulouse, 1986.

Hufschmid 1996 : Hufschmid T. — *Kastelen 3. Die Jüngeren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica (Forschungen in Augst).* Augst, 1996.

Huot 1988 : Huot J.-L. — *La ville neuve, une idée de l'Antiquité ?* Paris, 1988.

Huron 1988 : Huron D. — *La partie centrale de la cité des Leuques aux époques laténiennes et gallo-romaines. Thèse de doctorat*, Nancy II, 1988.

Inglebert, Sauron, Gros 2005 : Inglebert H., Sauron G., Gros P. — *Histoire de la civiliation romaine.* Paris, 2005.

Jacob 1990 : Jacob J.-P. — *Epomanduodurum* : une ville à la campagne, dans *Revue Archéologique de l'Est, 41, 158,* 1990, p. 321-322.

Jacobi 1910 : Jacobi H. — Kastell Zugmantel, dans *Saalburg Jahrbuch, 1,* 1910, p. 36-58.

Jacques 1982 : Jacques A. — *Arras, Rond-point Meaulans. Rapport de fouille.* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1982.

Jacques 1983 : Jacques A. — Fouilles gallo-romaines et médiévales à Arras : 1982, bilan provisoire, dans *Revue du Nord, t.65*, *n°256,* 1983, p. 21-29.

Jacques 1984 : Jacques A. — *Arras, ville romaine. Les fouilles de la rue Baudimont 1984. Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1985.

Jacques 1985 : Jacques A. — *Arras, ville romaine. Les fouilles de la rue Baudimont 1985. Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1985.

Jacques 1986 : Jacques A. — Arras gallo-romaine, dans *Archeologia, 213, mai*, 1986, p. 58-63.

Jacques 1987 : Jacques A. — *Arras, fouille de sauvetage programmée, 79 rue Baudimont 1986 –1987 (n°62 041 008). Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1987.

Jacques 1989a : Jacques A. — *Arras, fouilles de sauvetage programmée, 79 rue Baudimont 1988-1989 (n°62 041 008). Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1989.

Jacques 1989b : Jacques A. — *Arras, une villa suburbaine du Haut-Empire, fouille 1988-1989 (n°62 041 008). Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1989.

Jacques 1990 : Jacques A. — *Arras, fouilles de sauvetage programmée, 79 rue Baudimont 1989-1990 (n°62 041 008). Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1990.

Jacques 1991 : Jacques A. — *Arras, fouilles de sauvetage programmée, 79 rue Baudimont 1990-1991 (n°62 041 008). Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1991.

Jacques 1992 : Jacques A. — *Arras, fouilles de sauvetage programmée, 79 rue Baudimont 1991-1992 (n°62 041 008). Rapport de fouille*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1992.

Jacques 1993 : Jacques A — Les fouilles de sauvetage au Centre Hospitalier d'Arras, *dans Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, 1993, p. 553-598.

Jacques 2004 : Jacques A. — Arras – *Nemetacum*, dans Collectif 2004a, p. 34-36.

Jacques 2007 : Jacques A. — Arras – *Nemetacum*, chef-lieu de la cité des Atrébates. Bilan des recherches 1984-2002, dans **Hanoune 2007**, p. 63-82.

Jacques *et alii* 1986 : Jacques A., Darry A., Belot E. *et alii* — *Arras – Nemetacum et la partie méridionale de la cité des Atrébates, Catalogue.* Arras, 1986.

Jacques, Jelsky 1984 : Jacques A., Jelsky G. — Arras antique, dans Agache, Massy 1984, p. 113-138.

Jacques, Tuffreau-Libre, Belot 1986 : Jacques A., Tuffreau-Libre M., Belot E. — Les fouilles de la rue Baudimont à Arras en 1985, dans *Revue du Nord, t.68, n°268,* 1986, p. 75-99.

Janke, Ebnöther 2001 : Janke R., Ebnöther C. — Struktur und Entwicklung des *Vicus Vitudurum* im 1. Jahrhundert n. Chr., dans Precht, Zieling 2001, p. 217-226.

Jankhun, Schutzeichel, Schwind 1977 : Jankhun H., Schutzeichel R., Schwind F. — *Das Dorf der Eisenzeit und des Frühen Mittelalters. Siedlungsform-Wirtschftliche Funktion-Soziale Struktur.* Göttingen, 1977.

Jannet-Vallat *et alii* 1990 : Jannet-Vallat M., Deyts S., Rabeisen E. — *Il était une fois la Côte-d'Or. 20 ans de recherches archéologiques.* Dijon, Paris, 1990.

Jannin 1983 : Jannin H. — *Metz. Rapport sur la fouille de sauvetage programmé dans l'Arsenal Ney.* Metz, SRA de Lorraine, 1983.

Jauch, Roth 2004 : Jauch V., Roth M. — Römisches Handwerk in Oberwinterthur / Vitudurum, dans *Archéologie Suisse, 27, 2004-1*, p. 40-45.

Jeannet, Pollet, Scarato sd: Jeannet J., Pollet G., Scarato P. — *Le pisé. Patrimoine, restauration, technique d'avenir. Matériaux, techniques et tours de main.* Nonette, sd.

Jeannin 1983a : Jeannin Y. — *Rapport de fouille, accès au lotissement du Champs des Isles.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1983.

Jeannin 1983b : Jeannin Y. — *Mathay (Doubs), Les Champs des Isles, site archéologique 25 370 009, rapport sur la campagne de sauvetage 1983*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1983.

Jeannin 1986 : Jeannin Y. — Mandeure, dans **Mangin, Jacquet, Jacob 1986**, p. 38-67.

Jelski 1980 : Jelski G. — Les niveaux antiques et la céramique du chantier du commissariat central d'Arras (*Nemetacum*), dans *Revue du Nord, t.62, n°247*, 1980, p. 833-859.

Joan 2003 : Joan L. — *Carte archéologique de la Gaule, 25 et 90, Le Doubs et Le Territoire de Belfort.* Paris, 2003.

Jobic 1996 : Jobic F. — Beaumont-sur-Oise. La Blanche Voye, Le Lycée, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1996, p. 154.

Jobic, Krier, Vermeesch 1993 : Jobic F., Krier V., Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise. Extension du cimetière. Franchissement antique de l'Oise, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1993, p. 133-137.

Jobic, Souffi, Vermeesch 1998 : Jobic F., Souffi B., Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise. Rue Victor Hugo – Rue Descendante, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1998, p. 160-162.

Jobic, Vermeesch 1995 : Jobic F., Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise. Au sud du cimetière, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1995, p. 141-142.

Jobic, Vermeesch 1996 : Jobic F., Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise. Les prés Saint-Laurent, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1996, p. 155-156.

Jobic, Vermeesch 1997 : Jobic F., Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise. Les prés Saint-Laurent « Ateliers municipaux », dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie.* Ile-de-France, 1997, p. 144-145.

Jolin 1977 : Jolin R. — Vestiges romains entre la rue des Clercs et Vexirue à Metz, *dans Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, n°77,* 1977, p. 17-26.

Jolin 1985 : Jolin R. — Interprétation des vestiges romains retrouvés au voisinage de la place Saint-Jacques à Metz, dans *Cahiers Lorrains, n°2*, 1985, p. 109-117.

Joly 2001 : Joly M. — *Carte archéologique de la Gaule, 52/2, Langres.* Paris, 2001.

Joly 2003 : Joly M. — Langres, de la ville gauloise à la ville gallo-romaine, dans **Reddé *et alii* 2003**, p. 227-238.

Joly 2007 : Joly M. — Langres : *oppidum* et *caput civitatis,* dans **Hanoune 2007**, p. 205-220.

Jouin-Méniel 2003 : Jouin-Méniel M. — *Rapport final, PCR Vertault.* Dijon, SRA de Bourgogne, 2003, 3 vol.

Jud 1994 : Jud P. — *Die spätkeltische Zeit am südlichen Oberrhein. Le Rhin supérieur à la fin de l'époque celtique. Kolloqium Basel, 17/18 Oktober 1991.* Bâle, 1994.

Kaenel, Curdy 1992 : Kaenel G., Curdy Ph. — *L'Age du Fer dans le Jura, Actes du 15e colloque AFEAF Pontarlier – Yverdon, 9-12 mai 1991 (Cahiers d'Archéologie Romande, 50).* Lausanne, 1992.

Kaenel, Fehlmann 1980 : Kaenel G., Fehlmann S. — *Un quartier de Lousonna. La fouille de « Chavannes 7 » 1974/1975 et 1977 (C.A.R. 19, Lousonna 3).* Lausanne, 1980.

Kaenel, Klausener, Fehlmann 1980 : Kaenel G., Klausener M., Fehlmann S. — *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne) (C.A.R. 19, Lousonna 2).* Lausanne, 1980.

Kaenel, Martin-Kilcher, Wild 2005 : Kaenel G., Martin-Kilcher S., Wild D. — *Colloquium Turicense. Sites et structures d'habitat et trouvailles du Ier siècle av. J.-C., entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône (C.A.R. 101).* Lausanne, 2005.

Kahn 1981 : Kahn P. — Fouilles à Luxeuil, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Lure, n°1,* 1981, p. 77-95.

Kahn 1984 : Kahn P. — Fouilles à Luxeuil : compte-rendu, dans *Sites, n°17,* 1984, p. 24-25.

Kahn 1986 : Kahn P. — Luxeuil, dans **Mangin, Jacquet, Jacob 1986**, p. 72-83.

Kaiser 1973 : Kaiser R. — *Untersuchungen zur Geschichte der civitas und Diözese Soissons in römischer und merowinscher Zeit, Reinisches Archiv., t.89.* Bonn, 1973.

Kaiser, Sommer 1994 : Kaiser H., Sommer C.-S. — *Lopodunum I. Die römischen Befunde der Ausgrabungen an der Kellerei in Ladenburg 1981 – 1985 und 1990.* Stuttgart, 1994.

Kemkes 2005 : Kemkes M. — Vom Rhein an den Limes und wieder zurück. Die Besetzungsgeschichte Südwestdeutschlands, dans **Collectif 2005b**, p. 44-53.

Kent 1990 : Kent S. — *Domestic architecture and the use of space. An interdisciplinary cross-cultural study (Nem Directions in Archaeology).* Cambridge, 1990.

Kerébel 2001 : Kerebel H. — *Corseul (Côtes - d'Armor), un quartier de la ville antique (Documents d'Archéologie Française 88).* Paris, 2001.

Kern 1978 : Kern E. — *Etude archéologique de Brumath-Brocomagus d'après les observations effectuées entre 1968 et 1978. Doctorat d'Université,* Strasbourg, 1978.

Kern 1982 : Kern E. — Archéologie urbaine, dans **Collectif 1982a**, p. 391-394.

Kern 1994 : Kern E. — Biesheim-Kunheim, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 159-161.

Kern 1998 : Kern E. — Le *vicus* de *canabae* : la problématique du faubourg de Strasbourg-Koenigshoffen : agglomération-satellite ou *suburbium* ?, dans **Bedon 1998**, p. 201-216.

Klee 1986 : Klee M. — *Arae Flaviae III. Der Nordvicus von Arae Flaviae.* Stuttgart, 1986.

Klug-Treppe, Lissner 2004 : Klug-Treppe J., Lissner B. —Abschliessende archäologische Untersuchungen im Beriech des Nordwestvicus von Riegel, Kreis Emmendingen, dans *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 2004, p. 153-158.

Koller 1989 : Koller H. — *Baden-Aquae Helveticae*, Die Grabung an der Römerstrasse 1987, dans *Archéologie suisse, 12, 1989-2*, p. 53-59.

Komp 2005 : Komp J. — Etudes archéologiques et scientifiques du verre de fenêtre romain de la région du Rhin, dans **Collectif 2005a**, p. 52-54.

Körtum 1997 : Kortum K. — Der Walheimer Nordvicus. Aus der Arbeit des DFG-Projektes « Topographie des römischen Walheim », dans *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1997, p. 121-124.

Körtum 2004 : Kortum K. — Neue Untersuchungen zum militärischen und zivilen Rottweil in römischer Zeit, dans *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 2004, p. 136-140.

Körtum 2005a : Kortum K. — Leben und arbeiten. Privathäuser in städtischen Siedlungen, dans **Collectif 2005b**, p. 252-259.

Kortüm 2005b : Kortum K. — Städte und Kleinstädtische Siedlungen. Zivile Stukturen im Hinterland des Limes, dans **Collectif 2005b**, p. 154-164.

Körtum, Lauber 2004 : Kortum K., Lauber J. — *Walheim I.* Stuttgart, 2004, 2 vol.

Kraus 1999 : Kraus K. — *Die Befunde der Insula 39 in der Colonia Ulpia Traiana (Xanten) (B.A.R. International Series, 797).* Oxford, 1999.

Krencker, Krüger 1929 : Krencker D., Krüger E. — *Die Trierer Kaiserthermen, Trierer Grabungen und Forschungen, 1*. Ausburg, 1929.

Kuhnen 2001 : Kuhnen H.-P. — Die Anfänge des römischen Trier – Alte und neue Forschungsansätze, dans **Precht, Zieling 2001**, p. 143-156.

Kuhnen 2004a : Kuhnen H.-P. — Trèves – *Augusta Treverorum*, dans **Collectif 2004a**, p. 63-72.

Kuhnen 2004b : Kuhnen H.-P. — Trèves, une métropole gallo-romaine confrontée à la sauvegarde du patrimoine archéologique, dans **Collectif 2004a,** p. 190-194.

Kuhnle *et alii* 2006 : Kuhnle G., Humbert S., Fort B., Alberti G. — Mandeure « Rue de la Récille » : un quartier périurbain inédit d'*Epomanduodurum,* dans *Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard, n°129*, 2006, p. 25-88.

Kuhnle, Baudoux, Legendre 1995 : Kuhnle G., Baudoux J., Legendre N. — Fouilles de la rue Hannong à Strasbourg. Analyse de quatre structures de la première moitié du III^{e} siècle et du mobilier associé, dans *Revue Archéologique de l'Est, 46*, 1995, p. 79-99.

Kuhnle, Nilles 2000 : Kuhnle G., Nilles R. — Des structures en creux d'une grande diversité, dans **Baudoux *et alii* 2000**, p. 49-52.

Kuhnle-Aubry 2000a : Kuhnle-Aubry G. — L'habitat d'un quartier civil d*'Argentorate*, dans **Baudoux *et alii* 2000,** p. 31-36.

Kuhnle-Aubry 2000b : Kuhnle-Aubry G. — L'habitat gallo-romain en terre et en bois : les aménagements intérieurs, dans **Baudoux *et alii* 2000**, p. 43-46.

Kuhnle-Aubry, Nilles 1994 : Kuhnle-Aubry G., Nilles R. — L'habitat gallo-romain en terre et en bois : les techniques de construction, dans Baudoux ***et alii*** 1994, p. 37-41.

Kunow 1992 : Kunow J. – Zentralität und Urbanität in der Germania inferior des 2. Jahrhunderts n. Chr, dans **Schalles, Hesberg, Zankerg 1992**, p. 143-152.

Lafon 1989 : Lafon X. — Vitruve et les villas « de son temps », dans **Geertman, De Jong 1989**, p. 188-193.

Lafon 1995 : Lafon X. — Dehors ou dedans ? Le *vestibulum* dans les *domus* aristocratiques de la fin de la République et au début de l'Empire, dans *KLIO, 77 (Journée d'étude sur l'espace du pouvoir dans le monde romain et byzantin),* 1995, p. 405-423.

Lafon 2001 : Lafon X. — Le *suburbium*, dans **Collectif 2001b**, p. 199-214.

Lafon 2006 : Lafon X. — Urbanisation en Gaulr romaine, dans **Paunier 2006**, p. 66-79.

Lafon, Marc, Sartre 2003 : Lafon X., Marc J.-Y., Sartre M. — La ville antique, dans **Pinol 2003**, p. 17-284.

Lafon, Sauron 2005 : Lafon X., Sauron G. — *Théorie et pratique de l'architecture romaine. Etudes offertes à Pierre Gros.* Aix-en-Provence, 2005.

Lagatie 1996 : Lagatie C. — *Les agglomérations dites secondaires sur le territoire du Nord – Pas-de-Calais à l'époque gallo-romaine.* Mémoire de Maîtrise sous la direction de P. Thollard, Lille, 1996.

Lancon 1992 : Lancon B. — *Le monde tardif, III^e^-VII^e^ siècles ap. J.-C.* Paris, 1992

Lasfargues 1985 : Lasfargues J. — *Architecture de terre et de bois : l'habitat privé dans les provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : Protohistoire, Moyen Age et quelques expériences contemporaines. Actes du 2^e^ congrès archéologique de Gaule méridionale, Lyon, 2-6 novembre 1983 (Documents d'Archéologie Française 2).* Paris, 1985.

Lauranceau, Maurin 1988 : Lauranceau N., Maurin L. — Structures, caractères, étapes de l'occupation, des origines au Bas-Empire, dans **Collectif 1988**, p. 7-71.

Laur-Belart 1991 : Laur-Belart R. — *Guide d'Augusta Raurica (Guide Archéologique de la Suisse, 5^ème^ édition.* Aargau, 1991.

Laurence 1996 : Laurence R. — *Roman Pompeii. Space and Society*. Londres, New York, 1996.

Lavagne 1996 : Lavagne H. — La mosaïque et la maison, dans **Borgard 1996a**, p. 43-47.

Lavenu, Mataouchek 1999 : Lavenu M., Mataouchek V. — *Dictionnaire d'architecture*. Luçon, 1999.

Le Gall 1962 : Le Gall J. — Les sous-sols gallo-romains d'Alésia, dans **Collectif 1962**, p. 429-438.

Le Gall 1977 : Le Gall J. — *Fouilles d'Alésia. Activités de l'année 1977. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1977.

Le Gall 1979 : Le Gall J. — *Fouilles d'Alésia. Activités de l'année 1979. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1979.

Le Gall 1980a : Le Gall J. — *Alésia. Archéologie et Histoire*. Paris, 1980.

Le Gall 1980b : Le G all J. — *Les fouilles d'Alésia en 1980. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1980.

Le Gall 1981 : Le Gall J. — *Les fouilles d'Alésia en 1981. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1981.

Le Gall 1982 : Le Gall J. — *Les fouilles d'Alésia en 1982. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1982.

Le Gall 1983 : Le Gall J. — *Les fouilles d'Alésia en 1983. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1983.

Le Gall 1984 : Le Gall J. — *Les fouilles d'Alésia en 1984. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1984.

Le Gall 1985a : Le Gall J. — *Alésia (Guides Archéologiques de la France)*. Paris, 1985.

Le Gall 1985b : Le Gall J. — *Les fouilles d'Alésia en 1985. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1985.

Le Gall, Le Glay 1987 : Le Gall J., Le Glay M. — *L'Empire romain, le Haut-Empire de la bataille d'Actium (31 av. J.-C.) à l'assassinat de Sévère Alexandre (235 ap. J.-C.), tome 1*. Paris, 1987.

Le Glay, Voisin, Le Bohec 1991 : Le Glay M., Voisin J.-L., Le Bohec Y. — *Histoire romaine*. Paris, 1991.

Le Mer, Chomer 2007 : Le Mer A.-C., Chomer C. — *Carte archéologique de la Gaule, 69/2. Lyon.* Paris, 2007.

Le Roux 1998 : Le Roux P. — *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères.* Paris, 1998.

Leday 1980 : Leday A. — *La campagne romaine à l'époque romaine dans le Centre de la Gaule (BAR International Series 73).* Oxford, 1980.

Lefebvre 1998 : Lefebvre C. — Le développement topographique d'une ville de Gaule Belgique à l'époque claudienne : l'exemple de Metz, dans **Burnand, Le Bohec, Martin 1998**, p. 487-496.

Lefebvre, Wagner 1984 : Lefebvre C., Wagner P.-E. — Metz antique : remarques sur la connaissance de l'organisation spatiale du tissu urbain, dans **Agache, Massy 1984**, p. 149-169.

Legin 1990 : Legin L. — Le site de *Nasium* (Naix-aux-Forges - Meuse), dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 172-175.

Leman 1977 : Leman P. — Aux origines de la métropole, le pays et les hommes, dans **Trénard 1977**, p. 347-356.

Leman 1979 : Leman P. —Les villes romaines de la région Nord / Pas-de-Calais à la lumière des fouilles récentes, dans *Revue Archéologique, 1*, 1979, p. 169-176.

Leng 1982 : Leng F. — Le site gallo-romain du Mont-Rivel à Equevillon, dans **Collectif 1982b**, p. 47-49.

Leng 1984 : Leng F. — Le Mont-Rivel à l'époque gallo-romaine, dans **Collectif 1984**, p. 47-49.

Leng 1986a : Leng F. — Equevillon- Mont-Rivel, dans **Mangin, Jacquet, Jacob 1986**, p. 164-173.

Leng 1986b : Leng F. — Saint-Germain-en-Montagne, dans **Mangin, Jacquet, Jacob 1986**, p. 174-179.

Leng 1990a : Leng F. — *Mont-Rivel : site gallo-romain en Franche-Comté*. Champagnole, 1990.

Leng 1990b : Leng F. — L'agglomération gallo-romaine du Mont-Rivel à Equevillon (Jura), dans *Revue Archéologique de l'Est, t.41, 1,* 1990, p. 69-92.

Leng 1990c : Leng F. — *Equevillon. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1990.

Leng 1991 : Leng F. — *Saint-Germain-en-Montagne. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1991.

Leng 1992 : Leng F. — *Saint-Germain-en-Montagne. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1992.

Leng 1994a : Leng F. — Equevillon, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 100-102.

Leng 1994b : Leng F. — Saint-Germain-en-Montagne, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 107-108.

Leng, De Cohen 1992 : Leng F., De Cohen A.-N. — Le *vicus* de Saint-Germain-en-Montagne, dans **Collectif 1992**, p. 61-70.

Leng, Llopis 1992 : Leng F., Llopis E. — Le sanctuaire du "Mont-Rivel", dans **Collectif 1992**, p. 71-79.

Lepage 1990 : Lepage L. — *La ville gallo-romaine du Châtelet sur Gourzon en Haute-Marne, t.1 : les fouilles de P.C. Grignon au XVIIIe siècle*. Saint-Dizier, 1990.

Lepage 1992 : Lepage L. — *La ville gallo-romaine du Châtelet sur Gourzon en Haute-Marne, t.2 : les travaux et les fouilles des XIXe et XXe siècles*. Saint-Dizier, 1992.

Lepage 1994 : Lepage L. — Trente années d'archéologie en Champagne-Ardenne, dans **Lusse, Patrolin 1992**, p. 317-332.

Lequément 1985 : Lequement R. — L'apport des textes antiques, dans **Lasfargues 1985**, p. 29-32.

Lerat 1985 : Lerat L. — *Dans Besançon gallo-romain. Fouilles sous l'ancien parc de la banque de France.* Besançon, 1985.

Leroy 1995 : Leroy M. — Quelques exemples de vestiges archéologiques se rapportant au travail post-réduction découverts en Lorraine : essai d'interprétation, dans **Collectif 1995b**, p. 30-36.

Leveau 1984 : Leveau Ph. — La question du territoire et les sciences de l'Antiquité : la géographie historique, son évolution de la topographie à l'analyse de l'espace, dans *Revue des Etudes Anciennes, t.LXXXVI, 1984, n°1-4*, p. 85-115.

Leveau 1993a : Leveau Ph. — Agglomérations secondaires et territoires en Gaule Narbonnaise, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise, t.26 : Cadastres et occupation du sol*, 1993, p. 277-299.

Leveau 1993b : Leveau Ph. — *Territorium urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives, dans *Revue des Etudes Anciennes, t.95, 1993, n°3-4*, p. 459-471.

Leveau 1996 : Leveau Ph. — L'eau dans la maison à l'époque romaine, dans **Borgard 1996a**, p. 155-168.

Leveau 2002a : Leveau Ph. — Introduction : les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise, dans **Llinas 2002**, p. 5-26.

Leveau 2002b : Leveau Ph. — Villa et *vicus*. Les mots et les choses, dans *AGER, Bulletin de liaison n°12*, 2006, p. 19-24.

Leveau, Garmy 2002 : Leveau Ph., Garmy P. — Conclusion : la *villa* et le *vicus*. Formes de l'habitat et exploitation domaniale, dans **Llinas 2002**, p. 313-317.

Lévêque 1992 : Leveque S. — Le point sur l'urbanisme gallo-romain en Haute-Marne, dans **Lusse, Patrolin 1992**, p. 333-341.

Llinas 2002 : Llinas Ch. — *Dossier villa et vicus en Gaule Narbonnaise (Revue Archéologique de Narbonnaise, 35).* ????, 2002.

Llopis 1985 : Llopis E. — *Mathay (Doubs). L'Essarté, rapport sur la campagne de sauvetage 1985. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1985.

Llopis 1986 : Llopis E. – *Découverte d'un quartier de potier au lieu-dit Essarté à Mathay (25), Campagne de fouille 1986. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1986.

Llopis 1987 : Llopis E. — *Découverte d'un îlot d'habitation au lieu-dit Essarté à Mathay (25), Campagne de fouille 1987. Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1987.

Llopis 1988 : Llopis E. — *Mathay – Essarté 370 – D1. Sauvetage programmé sur 3 ans. 1986 à 1988. Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1988.

Llopis *et alii* 1987 : Llopis E., Card C., Croizat J.-M., Munier C. — *Besançon Sicicmal. Angle Gambetta / Av. Cusenier. Cadastre AE/ n° 71-28. Sauvetage urgent. . Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1987.

Llopis *et alii* 1990 : Llopis E., Card Ch. Croizat J.-M., Munier C. — Besançon (Doubs) : fouille gallo-romaine à l'angle de la rue Gambetta et de l'avenue Cusenier, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, t.41, 2,* 1990, p. 305-311.

Loridant 1995a : Loridant F. — *Bavay : Parcelle AD 156. Rapport de diagnostic*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1995.

Loridant 1995b : Loridant F. — Bavay : parcelle AD 156. Un bâtiment avec hypocaustes appartenant au réseau urbain antique B, dans *Revue du Nord, 57, 313,* 1995, p. 119-139.

Loridant 1999 : Loridant F. — L'artisanat en milieu rural dans le nord de la Gaule Belgique au Haut-Empire : état de la question, dans **Polfer 1999**, p. 273-287.

Loridant 2001 : Loridant F. — Artisanat en milieu urbain : l'exemple des villes et des agglomérations secondaires du nord de la Gaule Belgique, dans **Polfer 2001**, p. 185-193.

Loridant 2002 : Loridant F. — Pour une approche spatio-temporelle de l'artisanat antique à Bavay, dans **Béal, Goyon 2002**, p. 121-129.

Loridant 2004a : Loridant F. — Décadence urbaine et Antiquité tardive à *Bagacum* et dans la *civitas camaracensium*, dans **Ferdière 2004**, p. 75-82.

Loridant 2004b : Loridant F. — Bavay – *Bagacum*, dans **Collectif 2004a**, p. 37-40.

Loridant *et alii* 1998 : Loridant F., Bodart H., Menard R., Decanter F. — *Bavay ; terrain Denis (n°59 053 0068). Rapport d'évaluation archéologique*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1998.

Loridant, Louvion 2007 : Loridant F., Louvion Ch. — Bavay : de Saint-Riquier à Lille. Vingt années de recherches archéologiques, dans Hanoune 2007, p. 83-92.

Loriot, Badel 1993 : Loriot X., Badel C. — *Sources d'histoire romaine I^er^ av. J.-C. début du V^e^ siècle apr. J.-C.* Paris, 1993.

Loustaud 1992 : Loustaud J.-P. — Les fouilles du jardin des Récollets de Sainte-Valérie à Limoges (2e partie). La Maison des Nones de Mars, *dans Travaux d'archéologie limousine, 12,* 1992, p. 23-111.

Loustaud 2000 : Loustaud J.-P. — *Limoges antique (Travaux d'archéologie limousine, suppl. 5).* Limoges, 2000.

Luginbühl *et alii* 1999 : Luginbuhl T., Schneiter A., Berti Rossi S., May Castella C. — *La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique (C.A.R. 74, Lousonna 9).* Lausanne, 1999.

Luginbühl, Meylan 2003 : Luginbuhl T., Meylan F. — L'*oppidum* de Bibracte (Bourgogne, France) et les fouilles de l'Université de Lausanne, dans *Archéologie suisse : 26-3*, 2003, p. 18-26.

Luik 2002 : Luik M. — Kunsthandwerkliche Produktion im römischen Trier (Abb. 1), dans **Béal, Goyon 2002**, p. 139-149.

Lusse, Patrolin 1992 : Lusse J., Patrolin A. — *L'archéologie en Champagne-Ardenne, 1960-1990 (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, t.85, n°4).* Reims, 1992.

Lutz 1991 : Lutz M. — *La Lorraine gallo-romaine.* Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, 1992.

MacMullen 2003 : Macmullen R. — *La romanisation à l'époque d'Auguste.* Paris, 2003.

Mactoux, Geny 1990 : Mactoux M.-M., Geny E. — *Mélanges Pierre Lévêque, 5. Anthropologie et société.* Paris, 1990.

Maillot 2008 : Maillot C. — *Montage d'une table ronde sur le sujet « La maison urbaine au Haut-Empire du Bassin parisien. Etude de cas ».* Master pro, Dijon, 2008.

Maiuri 1958 : Maiuri A. — *Ercolano : i nuovi scavi (1927-1958).* Rome , 1958.

Maligorne 2006 : Maligorne Y. — *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule.* Rennes, 2006.

Malissard 1994 : Malissard A. — *Les Romains et l'eau. Fontaines, salles de bain, thermes, égouts, aqueducs.* Paris, 1994.

Mamie *et alii* 2006 : Mamie A., Pinguet R., Coutelas A., Depierre G. — Alésia : un nouvel atelier de bronzier dans le quartier des Champs de l'Eglise, dans *Revue archéologique de l'Est, 55*, 2006, p. 151-172.

Mangin 1981 : Mangin M. — *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule. 2 volumes.* Paris, 1981.

Mangin 1982 : Mangin M. — *Besançon aux I^ers^ siècles : quelques questions, quelques réponses*. Besançon, 1982.

Mangin 1983 : Mangin M. — Agglomérations gallo-romaines du centre-est et acculturation sous le Haut-Empire, dans **Collectif 1983c**, p. 39-56.

Mangin 1985 : Mangin M. — *Vertillum : les thermes, pièce en sous-sol et rempart sud. Rapport de fouille, n° 21 671 RAP 006*. Dijon, SRA de Bourgogne, 1985.

Mangin *et alii* 1994 : Mangin M., Benard J., Bonvalot N., Cognot F., Delort J.-P., Goguey R., Notet J.-Cl. — Bourgogne – Franche-Comté, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 7-123.

Mangin, Bénard 1974 : Mangin M., Bénard J. — *Quartier du sud-est du forum. Rapport de fouille*. Dijon, SRA de Bourgogne, 1974.

Mangin, Jacquet, Jacob 1986 : Mangin M., Jacquet B., Jacob J.-P. — *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine.* Paris, 1986.

Mangin, Mangin 1984 : Mangin M., Mangin J.-M. — *Site de Vertillum : projet de présentation du site. Rapport de synthèse.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1984.

Mangin, Mangin 1992 : Mangin M., Mangin J.-M. — L'*oppidum* de Vertault. Une agglomération secondaire antique aux confins des territoires des Lingons, des Mandubiens, des Sénons et des Tricasses, dans *Bulletin Annuel de la société d'archéologie et d'histoire du Tonnerois, 45,* 1992, p. 4-18.

Mangin, Mangin 1994a : Mangin J.-M., Mangin M. — Vertault – *Vertillum*, dans **Bénard *et alii* 1994**, p. 90-104.

Mangin, Mangin 1994b : Mangin J.-M., Mangin M. — Vertault – *Vertillum* (Côte-d'Or), dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 44-47.

Mangin, Mangin 1997 : Mangin M., Mangin J.-M. — *Etat de la publication des fouilles anciennes de Vertillum*. *Rapport 1996.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1996.

Mangin, Petit 1994 : Mangin M., Petit J.-P. — Introduction aux actes, dans **Petit, Mangin 1994a**, p. 7-15.

Mangin, Tassaux 1992 : Mangin M., Tassaux F. — Les agglomérations secondaires de l'Antiquité romaine, dans **Février, Goudineau 1992**, p. 461-469.

Martin 1977 : Martin R. — Formation et développement de l'habitat urbain en Gaule romaine, dans **Duval, Frézouls 1977**, p. 173-183.

Martin 1990 : Martin J.-P. — *Les Provinces romaines d'Europe centrale et occidentale, 31 avt. J.-C. - 235 ap. J.-C.* Paris, 1990.

Martin Pruvot 2006 : Martin Pruvot C. — *L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle (C.A.R. 103, Aventicum XIV).* Lausanne, 2006.

Martin-Kilcher 2007 : Martin-Kilcher S. — Villes et petites villes romaines : de Pompéi vers Bliesbruck, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 68-73.

Massing, Petit 1993 : Massing J.-M., Petit J.-P. — *Blesa, volume 1. Etudes offertes à Jean Schaub*. Metz, 1993.

Massy 1979 : Massy J.-L. — *Amiens gallo-romain.* Amiens, 1979.

Massy 1990 : Massy J.-L. — *La peinture murale romaine dans les provinces du Nord. Actes du XI^e^ séminaire de l'AFPMA, Reims 30/4/1988-01/5/1988 (Revue Archéologique de Picardie, n°1-2)*. Amiens, 1990.

Massy 1994 : Massy J.-L. — Les agglomérations secondaires de Lorraine, dans **Petit, Mangin 1994a**, p. 103-112.

Massy 1997 : Massy J.-L. — *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine.* Paris,1997.

Massy, Bonard 1975 : Massy J.-L., Bonard P. — Aménagements et conforts urbains à *Samarobriva* au Haut-Empire, dans *Picardie-information, n°20*, 1975, p. 56-64.

Mastrobattista, Monier 2007 : Mastrobattista E., Monier S. — Une mise en perspective des enduits peints de Bliesbruck et de Pompéi, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 139-146.

Mastrobattista, Santoro 2007 : Mastrobattista E., Santoro S. — Les maisons d'artisans-commerçants dans l'urbanisme de Pompéi, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 112-119.

Mathieu 2002 : Mathieu V. — Architecture et organisation de l'habitat, dans **Fiches 2002**, p. 61-70.

Mattei 1993 : Mattei S. — *Politique édilitaire dans les provinces de l'Empire romain. Actes du colloque roumano-suisse tenu à Deva, 21-26 octobre 1991*. Cluj-Napoca, 1993.

Matter 1999 : Matter G. — Der römische *Vicus* von Kempraten, dans *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, 82*, 1999, p. 183-211.

Mau 1899 : Mau A. — *Pompeii. It's life and art.* New York, 1899.

May Castella 1995 : May Castella C. — L'époque romaine, dans *Archéologie suisse, 18-2,* 1995, p. 78-88.

McKay 1975 : McKay A.-G. — *Houses, villas and palaces in the Roman World*. Baltimore, 1975.

Menghin, Planck 2002 : Menghin W., Planck D. — *Menschen, Zeiten, Raüme. Archäologie in Deutschland.* Berlin, 2002.

Merlin, Choay 1988 : Merlin P., Choay F. — *Morphologie urbaine et parcellaire.* Saint-Denis, 1988.

Mertens 1968a : Mertens J. — *La Belgique à l'époque romaine. 1. Divisions administratives, villes, vici et routes sous le Haut-Empire. 2. Divisions administratives, routes, agglomérations, agglomérations fortifiées, burgi et castella sous le Bas-Empire.* Bruxelles, 1968.

Mertens 1985 : Mertens J. — Les débuts de l'urbanisation dans le nord de la Gaule, dans **Collectif 1985**, p. 261-281.

Mertens 1996 : Mertens J. — Quelques aspects de l'urbanisation dans les régions septentrionales de la Gaule Belgique à l'époque romaine, dans **Bedon 1996**, p. 361-395.

Messner Sauget, Frézouls 1988 : Messner A., Sauget B., Frezouls E. — Langres antique, dans **Frézouls 1988**, p. 275-421.

Meylan 2005 : Meylan F. — *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray). Thèse de doctorat soutenue à l'université de Bourgogne sous la direction de G. Sauron et D. Paunier.* Dijon, 2005.

Meylan Krause 2002 : Meylan Krause M.-F. — *Aventicum*, les artisans dans la ville, dans **Béal, Goyon 2002**, p. 113-119.

Meylan Krause 2004 : Meylan Krause M.-F. — *Aventicum. Ville en vues (Documents du Musée Romain d'Avenches 10)*. Avenches, 2004.

Meylan Krause, Schucany 2002 : Meylan Krause M.-F., Schucany C. — Vivre au quotidien, dans **Flutsch, Niffeler, Rossi 2002**, p. 217-303.

Michel 1985 : Michel Ph. — Les expériences contemporaines au service de l'archéologie, dans **Lasfargues 1985**, p. 169-176.

Michel 1990 : Michel D. — *Häuser in Pompeji, 3. Casa dei Cei (I 6, 15).* Munich, 1990.

Mignon 1996 : Mignon J.-M. — Approche morphologique et fonctionnelle de la maison : le lotissement augustéen de Saint-Florent à Orange, dans **Borgard 1996a**, p. 219-233.

Molière 1980 : Moliere J. — *L'insula* VIII-5 d'Amiens antique, dans *Cahiers archéologiques de Picardie, n°7*, 1980, p. 137-146.

Monteil 1993 : Monteil M. — *Les fouilles de la Z.A.C. des Halles à Nîmes (Gard) (Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes, Suppl. 1).* Nîmes, 1993.

Moorman 1993 : Moorman E.-M. — *Functional and Spatial analysis of Wall Painting. Proceedings of the Vth, Int. Congress on Ancient Wall Painting, Amsterdam 8-12/09/*19992 (BABesh Suppl. 3). Leyde, 1993.

Morant, Frézouls 1988 : Morant M.-J., Frezouls E. — Besançon antique, dans **Frézouls 1988**, p. 7-178.

Morant, Sauget, Frézouls 1988 : Morant M.-J., Sauget B., Frezouls E. — Mandeure antique, dans **Frézouls 1988**, p. 422-505.

Morel 1987 : Morel J. — Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, dans *Jahrbuch der Schweizerischen gesellschaft für ur-und frühgeschichte, 70,* 1987, p. 185-188.

Morel 1991 : Morel J. — Avenches VD – Derrière la Tour et insula 7 : fouilles 1989/1990, dans *Jahrbuch der Schweizerischen gesellschaft für ur-und frühgeschichte, 74,* 1991, p. 214-220.

Morel 1993 : Morel J. — Avenches / *insula* 13. Chronique des fouilles archéologiques, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 35,* 1993, p. 19-21.

Morel 1994 : Morel J. — Avenches / *insulae* 13-19. Chronique des fouilles archéologiques, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 36,* 1994, p. 135-136.

Morel 1995 : Morel J. — Avenches / Derrière la Tour, dans *Bulletin de la Société Pro Aventico, 37*, 1995, p. 204-209.

Morel 1996a : Morel J. — Avenches / Derrière la Tour, dans *Bulletin de la Société Pro Aventico, 38*, 1996, p. 96.

Morel 1996b : Morel J. — Avenches / *insulae* 13 et 19, dans *Bulletin de la Société Pro Aventico, 38*, 1996, p. 98.

Morel 2001a : Morel J. — L'*insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 43*, 2001, p. 9-66.

Morel 2001b : Morel J. — Avenches / Aux Conches-Dessous – *insula* 18 est, dans *Bulletin de l'Associaion Pro Aventico, 43*, 2001, p. 271-273.

Morel 2001c : Morel J. — L'habitat, dans **Collectif 2001a,** p. 40-49.

Morel 2003 : Morel J. — Avenches / Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 45*, 2003, p. 175-180/

Morel, Amstad 1990 : Morel J., Amstad S. — *Un quartier romain de Nyon : de l'époque augustéenne au III^e siècle (Les fouilles de Bel-Air / Gare – 1978 – 1982) (C.A.R. 49, Noviodunum II)*. Lausanne, 1990.

Morel, Vuichard Pigueron 2002 : Morel J., Vuichard Pigueron N. — Avenches / *Insula* 3 nord-est – En Pré-Vert, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 44,* 2002, p. 166-171.

Mougin 1994a : Mougin P. — Mandeure, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 91-93.

Mougin 1994b : Mougin P. — Mathay, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 93-94.

Mougin 1995 : Mougin P. — Mandeure-Mathay (Doubs) : chronologie et urbanisme, dans **Collectif 1995a**, p. 208-214.

Mougin *et alii* 1988 : Mougin P., Bedu C., Humbert S., Vaxelaire L., Moine S. — *Fouilles de sauvetage à Mandeure, projet Résorption d'Habitat Insalubre, place F. Bataille 1988. Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1988.

Mougin, Card 1985 : Mougin P., Card Ch. — *Mathay 1985, F.I. Pavillon Tisseran di Germanio, F.II. Champs des Isles, F.III. l'Essarté. Rapport de fouille*. SRA de Franche-Comté, 1985.

Mougin, Card 1986 : Mougin P., Card Ch. — *Mathay 1986. Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1986.

Mougin, Vaxelaire, Watts 1997 : Mougin P., Vaxelaire L., Watts D. — *Mathay (Doubs) Shunt, DFS, diagnostic sur le tracé de la déviation nord de Mathay. Rapport de diagnostic*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1997.

Mourot 2001 : Mourot F. — *Carte archéologique de la Gaule, 55, La Meuse*. Paris, 2001.

Mourot, Frigério 1999/2000 : Mourot F., Frigerio Ph. — Découvertes récentes sur la topographie de l'agglomération antique de *Nasium*,(Meuse), dans *Revue Archéologique de l'Est, 50,* 1999/2000, p. 363-371.

Müller 1985 : Muller U. — Die römischen Gebaüde in Kaiseraugst Schmidmatt, dans *Archéologie suisse, 8, 1985-1,* p. 15-38.

Munier *et alii* 2001 : Munier C., Humbert S., Charlier F., Gauchet F., Watts D. — *Besançon « le Refuge », 5 bis, rue Lecourbe – 10, rue de la Vieille Monnaie (25 056 45) (Doubs) - DFS de fouille archéologique préventive 19 juillet – 10 septembre 1999*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2001.

Munier *et alii* 2007 : Munier C., Gaston Ch., Méloche Ch., Brunet-Gaston V., Card Ch., Jaccottey L., Lamy V., Videau G. — *Au collège Louis Lumière à Besançon (Doubs). Document final de synthèse.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 2007.

Neiss 1979 : Neiss R. — Fouilles de sauvetage à la chambre de Commerce de Reims, dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 1979, 4*, p. 33-54.

Neiss 1980 : Neiss R. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de fouille 1980*. Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1980.

Neiss 1981 : Neiss R. — *Langres, Place des Etats-Unis. Rapport de fouille 1981*. Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1981.

Neiss 1984a : Neiss R. — La structure urbaine de Reims antique et son évolution du I^{er} au III^{e} siècle ap. J.-C., dans **Agache, Massy 1984**, p. 171-191.

Neiss 1984b : Neiss R. — *Reims, Rue Libergier. Rapport de fouille.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1984.

Neiss 1986 : Neiss R. — *Langres, les fouilles du Marché Couvert. Rapport de fouille.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1986.

Neiss 1992 : Neiss R. — L'histoire de la Champagne-Ardenne ou l'archéologie en trente ans, dans **Lusse, Patrolin 1992**, p. 11-16.

Neiss 2004 : Neiss R. — Reims – *Durocortorum*, dans **Collectif 2004a**, p. 48-51.

Neiss 2005 : Neiss R. — *Durocorturum* : état des recherches après vingt années d'archéologie préventive à Reims, dans *Revue Archéologique, 1*, 2005, p. 207-211.

Neiss *et alii* 2007 : Neiss R., Berthelot F., Balmelle A., Poirier M., Rollet Ph., Sindonino S. — Reims antique, vingt ans après, dans **Hanoune 2007**, p. 293-308.

Nicolet 1988 : Nicolet C. — *L'inventaire du monde. Géographie politique aux origines de l'Empire romain.* Paris, 1988.

Niffeler 1988 : Niffeler U. — *Römisches Lenzburg, Vicus und Theater. Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa VIII*. Brugg, 1988.

Nilles, Waton 1990 : Nilles R., Waton M.-D. — Le passé de l'Hôtel Mercure à Strasbourg (Bas-Rhin), dans *Cahiers alsaciens d'art, d'archéologie et d'histoire, 33*, 1990, p. 32-38.

Nuber, Reddé 2002 : Nuber H.-U., Redde M. — Das Römische Oedenburg (Biesheim / Kunheim, Haut-Rhin, France). Le site romain d'Oedenburg (Biesheim / Kunheim, Haut-Rhin, France), dans *Germania, 80, 2002, 1*, p.169-242.

Oculy 1994 : Oculy B. — *Strasbourg-Koenigshoffen, 53 route des Romains*. *Rapport de fouille*. Strasbourg, SRA d'Alsace, 1994.

Odouze 1985 : Odouze J.-L. — La Séquanie, dans **Lasfargues 1985**, p. 85-91.

Odouze 1992 : Odouze J.L. — Les marbres, dans **Collectif 1992**, p. 17-19.

Oelmann 1923 : Oelmann F. — Gallo-Römische Strassensiedelungen und Kleinhausbauten, dans *Bonner Jahrbücher, 128,* 1923, p. 77-97.

Olive, Taborin 1989 : Olive M., Taborin Y. — *Nature et fonction des foyers préhistoriques. Actes du Colloque International de Nemours 1987.* Nemours, 1989.

Olivier 1988 : Olivier A. — L'architecture. Remarques sur la construction, dans **Roussel 1988b,** p. 25-37.

Olszewski, Billoin 1996 : Olszewski M.-T., Billoin D. — *Reims (Durocortorum), fouilles de la rue Gambetta. D.F.S. de sauvetage urgent.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1996.

Packer 1975 : Packer J.-E. — Middle and lower class housing in Pompeii and Herculaneum : a preliminary survey, dans **Collectif 1975**, p. 133-142.

Pantet, Chevalley, Morel 2000 : Pantey A., Chevalley C., Morel J. — Avenches / Aux Conches-Dessous – *insula* 18 est, dans *Bulletin de l'Associaion Pro Aventico, 42*, 2000, p. 151-152.

Parkins 1997 : Parkins H.-M. — *Roman urbanism, beyond the consumer city*. Londres, 1997.

Pauli-Gabi 1999 : Pauli-Gabi T. — Aspekte der gründungszeitlichen Bebauung in Vitudurum/ Oberwinterthur (Kanton Zürich/Schweiz), dans **Hanel, Schucany 1999**, p. 47-58.

Pauli-Gabi *et alii* 2002 : Pauli-Gabi T., Ebnöther C., Albertin P., Zürcher A. — *Vitudurum 6. Ausgrabungen im Unteren Bühl. Die Baubefunde im Westquartier. Ein Beitrag zum kleinstädtischen Bauen und Leben im römischen Nordwesten.* Zürich et Egg, 2002.

Pauli-Gabi, Steiner, Wiblé 2002 : Pauli-Gabi T., Steiner L., Wiblé F. — Agglomérations et urbanisme, dans **Flutsch, Niffeler, Rossi 2002**, p. 75-133.

Paunier 1982 : Paunier D. — La présence de Rome, dans **Biodet 1982**, p. 44-80.

Paunier 1984 : Paunier D. — *Lousonna*-Vidy, fouilles archéologiques campagne 1984, dans *Archéologie suisse, 7, 1984-4,* p. 150-151.

Paunier 1985a : Paunier D. — La Suisse, dans **Lasfarges 1985**, p. 113-126.

Paunier 1985b : Paunier D. — Observations sur les origines et le développement de l'urbanisation en Suisse romande, dans **Collectif 1985**, p. 393-411.

Paunier 1992 : Paunier D. — Les villes romaines de Suisse au IIe siècle de notre ère, dans **Schalles, Hesberg, Zanker 1992**, p. 33-61.

Paunier 1994a : Paunier D. — Table ronde n°4 : spécificités du *vicus*, dans **Petit, Mangin 1994a**, p. 283-290.

Paunier 1994b : Paunier D. — Lausanne, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 127.

Paunier 1994c : Paunier D. — Schleitheim, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 129.

Paunier 1996 : Paunier D. — L'état des questions en Suisse, dans **Borgard 1996a**, p. 99-116.

Paunier 2006 : Paunier D. — *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique. Bibracte 12/5. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005.* Glux-en-Glenne, 2006.

Paunier *et alii* 1984 : Paunier D., Abetel E., Amstad S., Andres-Colombo M., Bratschi-Corfu P., Bernal J., Flutsch L., Gardiol J.-B., Haldimann M.-A. — *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1983. Rapports et Mémoires de l 'Institut d'archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne, volume 1.* Lausanne, 1984.

Paunier *et alii* 1987a : Paunier D., Bernal J., Castella D., Flutsch L., Gardiol J.-B., Rossi F. — Du nouveau à l'ouest de *Lousonna* - bilan de trois années de recherches, dans *Archéologie suisse, 10, 1987-3,* p. 112-125.

Paunier *et alii* 1987b : Paunier D., Abetel E., Andres-Colombo M., Bratschi-Corfu P., Bernal J., Castella D., Flutsch L., Gardiol J.-B., Haldimann M.-A., Rossi F. — *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984 (C.A.R. 40, Lousonna 6).* Lausanne, 1987.

Paunier *et alii* 1989 : Paunier D., Bernal J., Castella D., Flutsch L., Gardiol J.-B., Rossi F. — *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le quartier occidental, le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne 1985 (C.A.R. 42, Lousonna 7).* Lausanne, 1989.

Paunier, Desbat, Meylan 2002 : Paunier D. Desbat A., Meylan F. — Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-Est un témoignage de l'aristocratie indigène ?, dans **Guichard, Perrin 2002**, p. 271-287.

Paunier, Gruninger 1994 : Paunier D., Gruninger I. — Kempraten, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 126.

Paunier, Hartman 1994a : Paunier D., Hartman M. — Baden, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 124.

Paunier, Hartman 1994b : Paunier D., Hartman M. — Lenzburg, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 128.

Paunier, Luginbühl 2004 : Paunier D., Luginbuhl Th. — *Bibracte. Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère, Bibracte 8.* Glux-en-Glenne, 2004.

Paunier, Martin-Kilcher 1994 : Paunier D., Martin-Kilcher S. — Winterthur, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 132.

Pellecuer 2005 : Pellecuer Ch. — Les territoires de la *villa* et l'agglomération : quelques réflexions à propos de la Narbonnaise occidentale, dans **Bouet, Verdin 2005**, p. 101-110.

Périchon 1984 : Perichon D. — *Metz (Moselle), rue Marchant (1984). Rapport de fouille.* Metz, SRA de Lorraine, 1984.

Perring 2002 : Perring D. — *The roman house in Britain.* London and New York, 2002.

Pesando 1997 : Pesando F. — *Domus, Edilizia privata e sociètà pompeiana fra III e I secolo a.C.* Rome, 1997.

Petermann, Kettemann 1999 : Petersmann H., Kettemann R. — *Latin vulgaire – latin tardif V.* Heidelberg, 1999.

Petit 1990 : Petit J.-P. — Architecture domestique et artisanale dans l'agglomération antique de Bliesbruck, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 85-87.

Petit 1993 : Petit J.-P. — L'architecture privée dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck : bilans et perspectives de recherche, dans **Massing, Petit 1993**, p. 129-160.

Petit 1994 : Petit J.-P. — L'agglomération secondaire de Bliesbruck-Reinheim, dans **Petit, Mangin 1994a**, p. 17-42.

Petit 1995 : Petit J.-P. — Artisanat et artisans dans l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck, dans *Les Cahiers Lorrains, n°4,* 1995, p. 297-309.

Petit 1998 : Petit J.-P. — *Le quartier est de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), 1989-1992. DFS de fouilles programmées.* Metz, SRA de Lorraine, 1998.

Petit 2001-2002 : Petit J.-P. — Les agréments de la vie urbaine dans une agglomération secondaire de Gaule Belgique, dans **Bedon, Dupré 2001-2002**, p. 369-392.

Petit 2001a : Petit J.-P. — *Le quartier artisanal ouest de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), fouilles de 1978 à 1987. DFS de fouilles programmées.* Metz, SRA de Lorraine, 2001.

Petit 2001b : Petit J.-P. — Architecture et urbanisme dans une agglomération secondaire de la Gaule Belgique au Haut-Empire : Bliesbruck (département Moselle, France), dans **Altekamp, Schäfer 2001**, p. 37-56.

Petit 2004a : Petit J.-P. — Bliesbruck (et Reinheim, Land de Sarre), dans **Flotté, Fuchs 2004**, p. 278-324.

Petit 2004b : Petit J.-P. — Les pièces chauffées par hypocauste dans les maisons d'artisans-commerçants gallo-romains à Bliesbruck et Schwarzenacker : un critère de statut social et d'intégration culturelle, dans **Demarolle 2004**, p. 276-297.

Petit 2004c : Petit J.-P. — Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques, dans **Flotté, Fuchs 2004**, p. 161-171.

Petit 2007 : Petit J.-P. — Habiter et travailler sous un même toit. Les maisons des artisans-commerçants en Gaule du Nord et dans les provinces germaniques, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 120-127.

Petit *et alii* 2005 : Petit J.-P., Brunella Ph., Deru X., Echt R., Reinhard W., Sarateanu-Müller F. — *Bliesbruck – Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre.* Paris, 2005.

Petit, Mangin 1994a : Petit J.-P., Mangin M. — *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche.* Paris, 1994.

Petit, Mangin 1994b : Petit J.-P., Mangin M. — *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche*. Paris, 1994.

Petit, Mangin 2002 : Petit J.-P., Mangin M. — Alésia, Bliesbruck et autres sites de l'est de la France. Réflexions sur l'architecture privée, artisanale et domestique dans les « petites villes » de Gaule Belgique et des Germanies, dans **Gogräfe, Kell 2002**, p. 81-131.

Petit, Santoro 2007 : Petit J.-P., Santoro S. — *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim.* Paris 2007.

Petit, Schaub 1990 : Petit J.-P., Schaub J. — *Le vicus de Bliesbruck*, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 130-134.

Petit, Schaub 1994 : Petit J.-P., Schaub J. — Bliesbruck, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 173-175.

Petit, Schaub 1997 : Petit J.-P., Schaub J. — Bliesbruck, dans **Massy 1997**, p. 29-55.

Petit, Schaub 1998 : Petit J.-P., Schaub J. — Le développement d'un *vicus* provincial à l'époque claudienne : Bliesbruck (Moselle), dans **Burnand, Le Bohec, Martin 1998**, p. 507-514.

Petit, Schaub, Brunella 1995 : Petit J.-P., Schaub J., Brunella Ph. — *Le Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim.* Sarreguemines, 1995.

Petrikovits 1977 : Petrikovits H. — Kleinstädtige und nichtstädtige Siedlungen im Nordwesten des römischen Reiches, dans **Jankhun, Schutzeichel, Schwind 1977**, p. 86-135.

Pétry 1976 : Petry F. — Observations sur les *vici* explorés en Alsace, dans **Collectif 1976**, p. 273-295.

Pétry 1988a : Petry F. — Les débuts de l'occupation romaine et la fondation de Strasbourg, dans **Schnitzler 1988**, p. 32-34.

Pétry 1988b : Petry F. — La querelle du site de Strasbourg, dans **Schnitzler 1988**, p. 35-38.

Pétry 1988c : Petry F. — Le grand camp légionnaire, dans **Schnitzler 1988**, p. 39-45.

Pétry 1990 : Petry F. — La culture gallo-romaine des sommets vosgiens, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 200-205.

Pétry, Kern 1975 : Petry F., Kern E. — Découverte d'une capitale gallo-romaine : *Brocomagus*-Brumath, dans *Archeologia, n°75,* 1975, p. 24-35.

Pezeu-Massabuau 1983 : Pezeu-Massabuau J. — *La maison, espace social*. Paris, 1983.

Picard 1976 : Picard G.-Ch. — *Vicus* et *conciliabulum*, dans **Collectif 1976**, p. 47-49.

Picard 1983a : Picard G.-Ch. — Les centres civiques ruraux dans l'Italie et la Gaule romaine, dans **Collectif 1983a**, p. 415-423.

Picard 1983b : Picard G.-Ch. — Evergétisme et romanisation des campagnes dans la Gaule Chevelue aux II^e^ et III^e^ siècles après J.-C., dans **Collectif 1983c**, p. 273-281.

Pichon 2002 : Pichon B. — *Carte archéologique de la Gaule, 02, l'Aisne.* Paris, 2002.

Pinol 2003 : Pinol J.-L. — *Histoire de l'Europe urbaine.* Paris, 2003.

Pinon 1983 : Pinon P. — L'invention de la maison romaine, dans **Chevallier 1983,** p. 281-306.

Pinon 1985 : Pinon P. — La notion de plan « programmatique » et son application à la ville gallo-romaine, dans **Collectif 1985**, p. 187-201.

Pion 2004 : Pion P. — Des villes en Gaule du Nord avant la conquête ?, dans **Collectif 2004a**, p. 12-14.

Planck 1975 : Planck D. — *Arae Flaviae I. Neue Untersuchungen zur Geschichte des römischen Rottweil.* Stuttgart, 1975.

Plassot, Desbat 2003 : Plassot E., Desbat A. — Le site de la rue du Souvenir, dans **Poux, Savay-Guerraz 2003**, p. 130-133.

Plouin, Reddé, Boutantin 2001 : Plouin S., Reddé M., Boutantin C. —*La frontière romaine sur le Rhin supérieur. À propos des fouilles récentes de Biesheim-Kuhneim. Exposition présentée au Musée gallo-romain de Biesheim du 31 août au 20 octobre 2001.* Biesheim, 2001.

Polfer 1999 : Polfer M. — *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain. Actes du colloque d'Erpeldange mars 1999 (Monographies Instrumentum 9).* Montagnac, 1999.

Polfer 2001 : Polfer M. — *L'artisanat romain : évolutions, continuités, ruptures (Italie et provinces occidentales), Actes du 2e colloque d'Erpeldange, 26-28 octobre 2001 (Monographies Instrumentum 20).* Montagnac, 2001.

Polfer 2005 : Polfer M. — *L'artisanat dans l'économie de la Gaule Belgique romaine à partir de la documentation archéologique (Monographies Instrumentum 28).* Montagnac, 2005.

Poux, Savay-Guerraz 2003 : Poux M., Savay-Guerraz H. — *Lyon avant Lugdunum. Catalogue de l'exposition tenue à Lyon de mars à novembre 2003.* Lyon, 2003.

Precht 1999 : Precht G. — *Colonia Ulpia Traiana.* Archäologische Untersuchungen im Jahre 1997, dans *Bonner Jahrbücher, 199*, 1999, p. 341-345.

Precht 2001 : Precht G. — Neue Befunde zur vorcoloniazeitlichen Siedlung, dans **Precht, Zieling 2001,** p. 37-67.

Precht, Zieling 1996 : Precht G., Zieling N. — *Colonia Ulpia Traiana.* Archäologische Untersuchungen im Jahre 1994, dans *Bonner Jahrbücher, 196,* 1996, p. 489-503.

Precht, Zieling 2001 : Precht G., Zieling N. — *Genese, Struktur und Entwicklung römischer Städte im 1. Jahrhundert n. Chr. In Nieder- und Obergermanien. Kolloqium vom 17. bis 19. Februar 1998 im Regionalmuseum Xanten.* Mayence, 2001.

Prisset, Brissard, Leblanc 1994 : Prisset J.-L., Brissard L., Leblanc O. — Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal, la rue du Commerce et la maison aux cinq mosaïques, dans *Gallia, t.51*, 1994, p. 1-133.

Py 1996a : Py M. — *Lattara 9. Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes.* Lattes, 1996.

Py 1996b : Py M. — Les maisons protohistoriques de Lattara (IVe-Ier s. av. n. è.), approche typologique et fonctionnelle, dans **Py 1996a, p**p. 141-258.

Py 2004 : Py M. — *Lattara 17. Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe – Ier s. av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la protohistoire.* Lattes, 2004.

Quérel 1996 : Quérel P. — *Amiens (80). Rue Dom Bouquet, résidence le Saint-Honoré (80 021 082 AH). Habitat gallo-romain (Ier-IVe siècle). Document Final de Synthèse.* Amiens, SRA de Picardie, 1996.

Rabold 2005 : Rabold B. — Topographie des Römischen Ladenburg. Aufstieg vom Truppebstandort zur Metropole, dans **Collectif 2005b**, p. 177-180.

Raepsaet-Charlier 1973 : Raepsaet-Charlier M.-Th. — *Germania inferior* et *Germania superior,* dans *Latomus, XXXII, 1*, 1973, p.158-163.

Raepsaet-Charlier 1994 : Raepsaet-Charlier M.-Th. — La cité des Tongres sous le Haut-Empire, dans *Bonner Jahrbücher, 194*, 1994, p. 43-59.

Raepsaet-Charlier 1996 : Raepsaet-Charlier M.-Th. — Cité et municipe chez les Tongres, les Bataves et les Canninéfates, dans *Ktéma, 21,* 1996, p. 251-269.

Raepsaet-Charlier 1999 : Raepsaet-Charlier M.-Th. — Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire : bilan et questions, dans **Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999**, p. 372-351.

Raepsaet-Charlier, Raepsaet-Charlier 1975 : Raepsaet-Charlier M.-Th., Raepsaet-Charlier G. — *Gallia Belgica* et *Gallia Inferior.* Vingt-cinq années de recherches historiques et archéologiques, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, II, 4*. Berlin, 1975, p. 1-299.

Rageth 2000 : Rageth J. - Graubünden in römischer Zeit, dans *Archéologie Suisse, 23, 2000-2,* p. 47-55.

Randoin, Segura 1990 : Rangoin B., Segura M. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1989*. Tours, 1990.

Rapoport 1972 : Rapoport A. — *Pour une anthropologie de la maison.* Paris, 1972.

Ray, Wallace-Hadrill 1997 : Ray L., Wallace-Hadrill A. — *Domestic space in the Roman world : Pompeii and Beyond* . Portsmouth, 1997

Raynaud 2002 : Raynaud C. — De la conquête romaine au Moyen Age, dans **Fiches 2002**, p. 39-52.

Rebetez 1997 : Rebetez S. — *Mosaïques. Guide-complément à l'exposition réalisée par le Musée romain d'Avenches du 17 mai au 26 octobre 1997. Documents du Musée romain d'Avenches, n°2.* Avenches, 1997.

Reddé 2003 : Reddé M. — *Alesia. L'archéologie face à son histoire.* Paris, 2003.

Reddé *et alii* 2003 : Redde M., Dubois L., Briquel D., Lavagne H., Queyrel F. — *La naissance de la ville dans l'Antiquité.* Paris, 2003.

Reddé *et alii* 2005 : Reddé M., Nuber H.-U., Jacomet S., Schibler J., Schucany C., Schwartz P.-A., Seitz G. — Oedenburg, une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur. Fouilles françaises, allemandes et suisses sur les communes de Biesheim et Kuhneim, dans *Gallia, 62,* 2005, p. 215-277.

Reddé *et alii* 2006 : Redde M., Brulet R., Fellmann R., Haalebos J.-K., von Schnurbein S. — *L'architecture de la Gaule romaine. Les fortifications militaires (Documents d'Archéologie Française 100).* Paris, 2006.

Reddé, Pelissier 2000 : Redde M., Pelissier P. — Biesheim-Kunheim, le front occidental du camp et le *vicus (chantier 04)*, dans **Collectif 2000,** p. 18-29.

Rémy 1983 : Remy J.-L. — Techniques de construction de l'habitat privé à Grand (Vosges), dans **Burnand 1983**, p. 137-145.

Reusch 1964 : Reusch W. — Die Ausgrabungen im Westteil der Trierer Kaiserthermen, dans *Germania, 42*, 1964, p. 96-126.

Reusch 1966 : Reusch W. — *Wandmalerein und Mosaikboden eines Peristylhauses im Bereich der Trierer Kaiserthermen, Trierer Zeitschrift, 29*, 1966, p. 187-235.

Reusch 1972 : Reusch W. — *Die Ausgrabungen im Weistteil der Trierer Kaiserthermen. Vorbericht über die 2. Bis 5. Grabungskampagne 1962-1966,* Berichten RGK, 51-52, 1972, p. 233-282.

Reusch 1975 : Reusch W. — *Die Ausgrabungen im Weistteil der Trierer Kaiserthermen, Ausgrabungen in Deutschland, monogr. RGZM, 1*, Mainz, 1975, p. 461-469.

Reusch 1977 : Reusch W. — *Die Kaiserthermen (Führer zu Vor- und Frühgeschichtlichen Denkmälern, 32, 1),* Mainz, 1977, p. 178-189.

Rich, Wallace-Hadrill 1991 : Rich J., Wallace-Hadrill A. — *City and country in the ancient world.* Londres et New York, 1991.

Richard 1993 : Richard A. — *Habitat en mémoire, les bâtisseurs et leurs lieux d'habitation. Actes des séminaires publics d'archéologie (année universitaire 1989-1990).* Besançon, 1993.

Rivet 1980 : Rivet L. — *Fouilles du Clos de la Tour à Fréjus (Var). Les rues. Thèse de doctorat inédite, Université de Provence*, 1980.

Rivet 1990 : Rivet L. — *Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Mandeure- Mathay , 24-27 mai 1990*, Marseille, 1990.

Rivet *et alii* 2000 : Rivet L., Brentchaloff D., Roucole S., Saulnier S. — *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale – 2 – Fréjus (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 32*). Montpellier, 2000.

Robinson 1946 : Robinson D.-M. — *Domestic and public architecture.* Baltimore, 1946.

Rodwell 1975 : Rodwell W. — *The Small Towns oh Roman Britain (BAR International Series, 15).* Oxford, 1975.

Rollet *et alii* 2001 : Rollet Ph., Balmelle A., Berthelot F., Neiss R. — *Reims (Marne). Le quartier gallo-romain de la rue de Venise et sa réoccupation à l'époque moderne (Société archéologique champenoise, archéologie urbaine, 4, bulletin double 2-3).* Reims, 2001.

Rollet, Balmelle 1994 : Rollet Ph., Balmelle A. — *Reims, la fouille de la Place Drouet d'Erlon. Rapport de fouille.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 1994.

Rollet, Balmelle 2000 : Rollet Ph., Balmelle A. — *Reims, 10-20 rue de Venise (1995-1996). Document Final de Synthèse de fouille préventive.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 2000.

Rorison 2001 : Rorison M. — *Vici in Roman Gaul (BAR International Series, 933).* Oxford, 2001.

Rothé 2001 : Rothe M.-P. — *Carte archéologique de la Gaule, 39, Le Jura*. Paris, 2001.

Roussel 1968 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1968.

Roussel 1969 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1969.

Roussel 1970 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1970.

Roussel 1971 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1971.

Roussel 1972 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1972.

Roussel 1973 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1973.

Roussel 1974 : Roussel L. — *Mâlain. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1974.

Roussel 1975 : Roussel L. — *Mâlain – Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1975.

Roussel 1976 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1976.

Roussel 1977 : Roussel L. — *Mâlain - Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1977.

Roussel 1978 : Roussel L. — *Mâlain - Mediolanum Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1978.

Roussel 1979a : Roussel L. — Fouilles de Mâlain – *Mediolamnum* (Côte-d'Or), dans *Gallia, 37, 1,* 1979, p. 201-228.

Roussel 1979b : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum.* Rapport de fouille, SRA Bourgogne, 1979.

Roussel 1980 : Roussel L. — *Fouilles de Mâlain - Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1980.

Roussel 1981 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1981.

Roussel 1982 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1982.

Roussel 1983 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1983.

Roussel 1984 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1984.

Roussel 1985 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1985.

Roussel 1986 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1986.

Roussel 1987 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1987.

Roussel 1988a : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1988.

Roussel 1988b : Roussel L. — *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine. Vingt ans de recherches archéologiques.* Dijon, 1988.

Roussel 1989 : Roussel L. — *Mâlain - Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1989.

Roussel 1990 : Roussel L. — *Fouilles de Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1990.

Roussel 1991 : Roussel L. — *Mâlain - La Boussière. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1991.

Roussel 1993a : Roussel L. — *Mediolanum. Rapport de fouille.* Dijon, SRA de Bourgogne, 1993.

Roussel 1993b : Roussel L. — Sombernon, vie d'un *vicus* routier et artisanal, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, tome XXXV, 1987-1989*. Dijon, 1993, p. 165-191.

Roussel 1994a : Roussel L. — Mâlain – *Mediolanum*, dans **Bénard *et alii* 1994,** p. 62-78.

Roussel 1994b : Roussel L. — Mâlain – *Mediolanum* (Côte-d'Or), dans Petit**, Mangin 1994b,** p. 28-29.

Roussel 1999 : Roussel D. — Soissons, dans **Desachy, Guilhot 1999**, p. 129-138.

Roussel 2002 : Roussel D. — *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Soissons.* Tours, 2002.

Roussel 2003 : Roussel L. — *Mâlain – Mediolanum, une ville gallo-romaine. Vingt-cinq ans de fouilles archéologiques 1968-1993.* Dijon, 2003.

Roussel 2004 : Roussel D. — Soissons – *Augusta Suessionum,* dans **Collectif 2004a**, p. 56-58.

Roymans 1995 : Roymans N. — Romanisation and the transformation of a martial elite-ideology in a frontier province, dans **Brun, Van der Leeuw, Whittaker 1995**, p. 33-50.

Roymans 1996 : Roymans N. — *From the Sword to the Plough.* Amsterdam, 1996.

Rüsch 1981 : Rüsch A. von — *Das römische Rottweil.* Stuttgart, 1981.

Rychener, Albertin 1986 : Rychener J., Albertin P. — *Ein Haus im Vicus – Vitudurum, die Ausgrabungen an der Römerstrasse 1986. Beiträge zum römischen Vitudurum-Oberwinterthur 2.* Zurich, 1986.

Sabrié, Sabrié 1996 : Sabrie M., Sabrie R. — Le décor peint de la maison, dans **Borgard 1996a**, p. 185-194.

Sabrié, Sabrié 2004 : Sabrie M., Sabrie R. — *Le Clos de la Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est.* Montagnac, 2004.

Sabrié, Sabrié, Solier 1987 : Sabrie M., Sabrie R., Solier Y. — *La maison à portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne et sa décoration murale (Revue archéologique de Narbonnaise, supplément 16).* Paris, 1987.

Saliou 1994 : Saliou C. — *Les lois du bâtiments. Voisinage et habitat urbain dans l'Empire romain; Recherches sur les rapports entre le droit et la construction privée du siècle d'Auguste au siècle de Justinien (BAH, t.CXVI).* Beyrouth, 1994.

Saliou 1999 : Saliou C. — Les trottoirs de Pompéi : une première approche, dans *BaBesch, n°74*, 1999, p. 161-218.

Saliou 2007a : Saliou C. — Entre public et privé : la rue. L'apport des textes, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 74-79.

Saliou 2007b : Saliou C. — Entre public et privé : la rue. Données archéologiques, l'exemple des trottoirs de Pompéi, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 80-85.

Satre 2007 : Satre S. — *L'évolution de l'habitat urbain des classes dirigeantes en Gaule et dans les Germanies sous le Haut-Empire. Thèse de doctorat soutenue à Aix-en-Provence sous la direction de P. Gros.* Aix-en-Provence, 2007, 3 vol.

Scagliarini Corlàita 2007 : Scagliarini Corlàita D. — De Pompéi à Ostie : naissance de la façade, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 94-101.

Schädler 2004 : Schadler U. — Xanten / *Colonia Ulpia Traiana* (Allemagne), dans **Ferdière 2004**, p. 505-508.

Schalles, Hesberg, Zanker 1992 : Schalles H.-J., Hesberg H. von, Zanker P. — *Die Römische Stadt im 2. Jahrhunder n.Chr. Der Funktionswandel des öffentlichen Raumes. Koloqium in Xanten vom 2. bis 4. Mai 1990*. Köln, 1992.

Schatzmann 2003 : Schatzmann R. — *Das Südwestquartier von Augusta Raurica. Untersuchungen zu einer städischen Randzone (Forschungen in Augst, Band 33)*. Augst, 2003.

Schlemaire 1976 : Schlemaire G. — Fouilles de sauvetage au Pontiffroy à Metz en 1976 : site S2 à S3, *dans Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, t.76,* 1976, p. 37-59.

Schmid 1993 : Schmid D. — *Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 17)*. Augst, 1993.

Schneider, Guyan, Zürcher 1988 : SchneiderJ.-E., Goyan W.-U., Zürcher A. — *Turicum – Vitudurum – Iuliomagus. Zürich, Winterthur und Schleitheim – drei römische Siedlungen un der Ostschweiz.*Zürich, 1988.

Schnitzler 1988 : Schnitzler B. — *Aux origines de Strasbourg. Catalogue d'exposition,* Strasbourg, 1988.

Schnitzler 1996 : Schnitzler B. — *Cinq siècles de civilisation romaine en Alsace.* Strasbourg, 1996.

Schönberger 1969 : Schonberger H. — The roman frontier in Germany : an archeological survey, dans *Journal of Roman Archeology, LIX*. Londres, 1969, p. 144-197.

Schoonhoven 1999 : Schoonhoven A.-V. — Residences for the rich ? Some observations on the alleged residential and elitist character of *Regio VI* of Pompeii, dans *BaBesch, 74*, 1999, p. 219-246.

Schucany 1983 : Schucany C. — Tacitus (Hist.I, 67) und der Brand der jüngsten Holzbauten von *Baden-Aquae Helveticae*, dans *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 1983, p. 35-79.

Schucany 1996 : Schucany C. — *Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden.*Bâle, 1996.

Schwarz 1961 : Schwarz G.-Th. — Les fouilles topographiques de 1959/1960, rapport préliminaire, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico,* 1961, p. 40-76.

Schwarz 2002: Schwarz P.-A. — *Kastelen 4. Die Nordmauer und die Überreste der Innenbebauung der spätrömischen Befestigung auf Kastelen (Forschungen in Augst 24).* Augst, 2002.

Schwarz 2004a : Schwarz P.-A. — Kaiseraugst et Bâle (Suisse) aux premiers temps chrétiens, dans **Ferdière 2004**, p. 103-126.

Schwarz 2004b : Schwarz P.-A. — Augst / *Augusta Raurica* (Suisse), dans **Ferdière 2004**, p. 355-359.

Schwien 1992 : Schwien J.-J. — *Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, Strasbourg*. Tours, 1992.

Segura 1991 : Segura M. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1990*. Tours, 1991.

Segura 1992 : Segura M. — *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 1991*. Tours, 1992.

Seiler 1992 : Seiler F. — *Häuser in Pompeji, 5. Casa degli Amorini dorati (VI 16, 7-38).* Munich, 1992.

Sindonino 2003 : Sindonino S. — *La fouille rue Eugène Desteuque à Reims. Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Samedi 29 novembre 2003.* Reims, 2003, p. 18-19.

Sindonino 2005 : Sindonino S. — *Reims (Marne), 19 rue Eugène Desteuque. Rapport final d'opération.* Châlons-en-Champagne, SRA de Champagne-Ardenne, 005.

Slofstra 1991 : Slofstra J. — *Changing Settlement systems in the Meuse-Demer-Scheldt area during the early Roman Period, Images of the Past, Studies in the Pre- en Protohistoire, 7*, 1991, p. 131-199.

Soin 1979 : Soin C. — Un habitat gallo-romain à la limite sud de Samarobriva, dans *Cahiers archéologiques de Picardie, n°6,* 1979, p. 233-237.

Sommer 1988 : Sommer C.-S. — Kastellvicus und Kastell. Untersuchungen zum Zugmantel im Taunus und zu den Kastellvici in Obergermanien und Rätien, dans *Fundberichte aus Baden-Württmberg, Band 13,* Stuttgart, 1988, p. 457-706.

Sommer 1989 : Sommer C.-S. — Ausgrabungen *im Municipium Arae Flavia* – Rottweil 1989, dans *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1989, p. 127-133.

Sommer 1992 : Sommer C.-S. – Die städtischen Siedlungen im rechtsrheinischen Obergermanien, dans **Schalles, Hesberg, Zanker 1992**, p. 119-141.

Sommer 1999 : Sommer C.-S. — Vom Kastell zum Municipium – Zur Struktur von Arae Flaviae, dans **Hanel, Schucany 1999**, p. 59-64.

Sommer 2002 : Sommer C.-S. — Römische Städte und Siedlungen, dans **Menghin, Plack 2002,** p. 256-261.

Sommer 2006 : Sommer C.-S. — *Canabae* et *vici* militaires, dans **Reddé *et alii* 2006**, p. 131-136.

Staub Gierow 1994 : Staub Gierow M. — *Häuser in Pompeji, 7. Casa del Granduca (VII 4,56) und Casa dei Capitelli figurati (VII 4,57).* Munich, 1994.

Staub Gierow 2000 : Staub Gierow M. — *Häuser in Pompeji, 10. Casa della Parete nera (VII 4, 58-60). Casa delle Forme di creta (VII 4, 61-63).* Munich, 2000.

Steiger *et alii* 1977 : Steiger R., Schwarz G.-Th., Strobel R., Doppler H. — *Augst, insula 31. Ausgrabungen und funde 1960/61 (Forschungen in Augst 1)*. Augst, 1977.

Stemmer 1992 : Stemmer K. — *Häuser in Pompeji, 6. Casa dell'Ara massima (VI 16, 15-17).* Munich, 1992.

Stern 1960 : Stern H. — *Recueil général des mosaïques de la Gaule. I.1. Province de Belgique, partie est*. Paris, 1960.

Stern 1963 : Stern H. — *Recueil général des mosaïques de la Gaule. I.2. Province de Belgique, partie sud (Xe suppl. à Gallia*). Paris, 1963.

Stern 1979 : Stern H. — *Recueil général des mosaïques de la Gaule, I, Gaule Belgique, 1 (Xe suppl. à Gallia).* Paris, 1979.

Strocka 1984 : Strocka V.-M. — *Häuser in Pompeji, 1. Casa del Principe di Napoli (VI 15, 7-8).* Munich, 1984.

Strocka 1991 : Strocka V.-M. — *Häuser in Pompeji, 4. Casa del Labirinto (VI 11, 8-10).* Munich, 1991.

Sütterlin 1999 : Sütterlin H. — *Kastelen 2. Die Älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica (Forschungen in Augst 22)*. Augst, 1999.

Tarpin 1991 : Tarpin M. — Les *vici* d'occident : modèles urbains hors des villes, dans **Mattei 1991**, p. 157-161.

Tarpin 2002 : Tarpin M. — *Vici et pagi dans l'occident romain (EFR 299).*Rome, 2002.

Tassaux 1992 : Tassaux F. — Les agglomérations secondaires en Aquitaine romaine, dans **Février, Goudineau 1992**, p. 461-497.

Ternes 1972 : Ternes C.-M. — *La vie quotidienne en Rhénanie romaine (I^er – IV^e siècle).* Paris, 1972.

Ternes 1976 : Ternes C.-M. — Le *vicus* d'époque gallo-romaine en pays trévire et rhénan, dans **Collectif 1976**, p. 18-31.

Terraillon, Bourgeois 1951 : Terraillon R., Bourgeois A. — *Arras, Baudimont, compte-rendu des fouilles de 1951.* Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1951.

Thévenard 1996 : Thevenard J.-J. — *Carte archéologique de la Gaule, 52/1, la Haute-Marne.* Paris, 1996.

Thion, Verdel 1990 : Thion P., Verdel E. — Un atelier dans un chef-lieu urbain : Metz (Moselle), rue Mabille, dans **Burnouf *et alii* 1990**, p. 110-111.

Thollard 1996 : Thollard P. — Bavay, dans **Delmaire *et alii* 1996**, p. 111-124.

Thollard *et alii* 1997 : Thollard P., Denimal C., Byhet T., Denolf V., Lamarche A. — *Bavay (Nord), l'îlot au sud-ouest du forum. Rapport de la campagne 1997*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1997.

Thollard *et alii* 1998 : Thollard P., Denimal C., Byhet T., Denolf V., Fau N., Lamarche A. — *Bavay (Nord), l'îlot au sud-ouest du forum. Rapport de la campagne 1998*. Villeneuve d'Ascq, SRA du Nord - Pas-de-Calais, 1998.

Thomas 1983 : Thomas R. — Neue Uberlegungen zur römischen Wandmalerei von Köln, dans **Barbet 1983**, p. 77-112.

Thomas 1993 : Thomas R. — *Römische Wandmalerei in Köln*. Cologne, 1993.

Thuet 2002 : Thuet A. — *Amiens, 7-9 rue Caudron. Rapport de fouille, 80 021 199 AH.* Amiens, SRA de Picardie, 2002.

Tomasevic Buck 1995 : Tomasevic Buck T. — Römische Siedlunsstrukturen im Gebiet der Schweiz, dans **Frei-Stolba, Herzig 1995**, p. 39-59.

Tomasson 1986 : Tomasson R. — Diversification des matériaux et de la construction gallo-romaine chez les Tricasses et les Lingons (extrémité nord-ouest), dans *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, t.79, n°4*, 1986, p. 55-74.

Toussaint 1946 : Toussaint M. — *Répertoire archéologique du département de la Meuse (période gallo-romaine).* Bar-le-Duc, 1946.

Toussaint 1947 : Toussaint M. — *Répertoire archéologique du département de Meurthe-et-Moselle (période gallo-romaine).* Nancy, 1947.

Tuor 1981 : Tuor A. — *Aventicum*, *Insula* 15. Rapport sur la fouille de sauvetage exécutée en 1979, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 26*, 1981, p. 37-75.

Van Ossel 1988 : Van Ossel P. — Création urbaine et ville nouvelle dans le nord de la Gaule entre le III^e^ et le IX^e^ siècle : une question ?, dans **Huot 1988**, p. 169-183.

Vassal 2006 : Vassal V. — *Les pavements d'opus signinum. Technique, décor, fonction architecturale (BAR International Series 1472)*. Oxford, 2006.

Vasselle 1964 : Vasselle F. — L'habitat urbain. Les habitations gallo-romaines de *Samarobriva* (Amiens, Somme), dans *Celticum, IX, 93*, 1964, p. 257-279.

Vaxelaire 1992 : Vaxelaire L. — *Besançon, parking de la Mairie 1992, opération de sauvetage programmé. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1992.

Vaxelaire 2000 : Vaxelaire L. — Les fouilles de l'espace Schoepflin, dans **Baudoux *et alii* 2000**, p. 61-62.

Vaxelaire, Barral 2003 : Vaxelaire L., Barral Ph. — Besançon : de l'*oppidum* à la ville romaine, dans **Reddé *et alii* 2003**, p. 239-261.

Vaxelaire, Munier, Gaston 2003 : Vaxelaire L., Munier C., Gaston Ch. — *Besançon, Palais de Justice Doubs (25) – opération archéologique préventive (15 mai 2000 – 01 mars 2001). Rapport de fouille*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2003

Vaxelaire, Watts, Staniaszek 1999 : Vaxelaire L., Watts D., Staniaszek L. — *Besançon (25) – ZAC du Marché, Rapport d'évaluation archéologique partiel Ilot Paris – 1ère tranche, 1999. Rapport de fouille.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1999.

Vercauteren 1934 : Vercauteren F. — *Etude sur les civitates de la Belgique seconde. Contribution à l'histoire urbaine du nord de la France de la fin du IIIe à la fin du XIe siècle.* Bruxelles, 1934.

Verdel 1986 : Verdel E. — Fouilles de sauvetage de l'Espace Serpenoise à Metz, dans *Cahiers Lorrains, n°4*, 1986, p. 353-361.

Vermeersch, Jobic, Wabont 2007 : Vermeersch D., Jobic F., Wabont M. — L'agglomération antique de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) : bilan des connaissances, dans **Hanoune 2007**, p. 99-132.

Vermeesch 1992 : Vermeesch D. — Beaumont-sur-Oise. La Blanche Voye – Lycée polyvalent, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie*. Ile-de-France, 1992, p. 106.

Vermeesch 1994 : Vermeesch D. — Beumont-sur-Oise, dans **Petit, Mangin 1994b,** p. 243-245.

Veyne 1985 : Veyne P. — *Histoire de la vie privée, 1. De l'Empire romain à l'an mil,* Paris, 1985.

Vigneron 1986 : Vigneron B. — *Divodurum Mediomatricorum :* Metz antique. Sainte-Ruffine, 1986.

Vilvorder 2007 : Vilvorder F. — Liberchies : une agglomération semi-urbaine, dans **Hanoune 2007**, p. 221-228.

Vipard 1997 : Vipard P. — *Une domus du quartier des thermes d'Aregenua (Vieux, Calvados). Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule romaine. Thèse de doctorat soutenue à Paris – Sorbonne IV sous la direction de F. Hinard*. Paris, 1997.

Vipard 2001 : Vipard P. — Le rôle du décor dans les parties officielles d'une *domus* à péristyle du début du IIIe siècle : le cas de la Maison au Grand Péristyle (Vieux, Calvados), dans *Revue du Nord, 83, 343,* 2001, p. 21-33.

Vipard 2001-2002 : Vipard P. — Un aménagement méconnu : les portiques fenêtrés dans les *domus* du Haut-Empire, dans **Bedon, Dupré 2001-2002**, p. 39-56.

Vipard 2002 : Vipard P. — *La cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des Viducasses. Etat des connaissances.* Paris, 2002.

Vipard 2004 : Vipard P. — Quelques manifestations d'autocélébration des membres des élites urbaines dans le cadre domestique, dans **Cébeillac-Gervasoni, Lamoine, Trément 2004**, p. 379-399.

Vipard 2007 : Vipard P. **—** Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire, dans *Gallia, 64*, 2007, p. 227-277.

Vipard non daté : Vipard P. — L'usage du verre à vitre dans l'architecture romaine du Haut-Empire. Actes du colloque tenu à Versailles du 13 au 15 octobre 2005. Consultation en ligne : http://www.Mosquito.fr/demo/verrefenetre/pages/p202_01_vipard.html

Viroulet 1986 : Viroulet J.-J. — *Kembs. Rapport de fouille. Strasbourg,* SRA d'Alsace, 1986.

Viroulet 1987 : Viroulet J.-J. — *Kembs. Rapport de fouille. Strasbourg,* SRA d'Alsace, 1987.

Viroulet 1988 : Viroulet J.-J. — *Kembs. Rapport de fouille. Strasbourg,* SRA d'Alsace, 1988.

Viroulet 1989a : Viroulet J.-J. — Une maison gallo-romaine à Kembs, dans *Cahiers de l'Association pour la Recherche Archéologique en Alsace, t.5*, 1989, p. 3-147.

Viroulet 1989b : Viroulet J.-J. — *Kembs. Rapport de fouille. Strasbourg,* SRA d'Alsace, 1989.

Viscusi 1994 : Viscusi V. — *Besançon, chantier de l'immeuble Lepin, Caisse d'Epargne de Franche-Comté. Document final de synthèse de sauvetage urgent, 15 janvier 1994 – 15 mars 1994.* Besançon, SRA de Franche-Comté, 1994.

Viscusi 1994 : Viscusi V. — Equevillon : Mont-Rivel, dans *Bilan Scientifique Régional, Service Régional de l'Archéologie, Franche-Comté,* 1994, p. 69.

Vogt 1988 : Vogt H. — Le site de Strasbourg, dans **Schnitzler 1988**, p. 10-12.

Voluer 1978 : Voluer Ph. — *Fouilles de Villers. Commune de Baâlon (Meuse). Rapport de fouille.* Metz, SRA de Lorraine, 1978.

Vuichard Pigueron 2003 : Vuichard Pigueron N. — Avenches / Pré-Vert, au nord des *insulae* 3-4. Chronique des fouilles archéologiques, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico, 45,* 2003, p. 168-171.

Wabont, Abert, Vermeesch 2006 : Wabont M., Abert F., Vermeesch D. – *Carte archéologique de la Gaule, 95, le Val-d'Oise.* Paris, 2006.

Wallace-Hadrill 1988 : Wallace-Hadrill A. — *The social structure of the roman houses, Papers of the British School at Rome, LVI.* Rome, 1988.

Wallace-Hadrill 1991 : Wallace-Hadrill A. — Elites and trade in the Roman town, dans **Rich, Wallace-Hadrill 1991**, p. 241-272.

Wallace-Hadrill 1994 : Wallace-Hadrill A. — *Houses and Society in Pompeii and Herculanum,* Princeton, 1984.

Wallace-Hadrill 2007: Wallace-Hadrill A. — Vivre dans une petite ville : de Pompéi à Bliesbruck, dans **Petit, Santoro 2007,** p. 61-67.

Wallerich 1998 : Wallerich Y. — *Les villes de Germanie supérieure au IIIe siècle. **Mémoire de maîtrise,*** Strasbourg, 1998.

Walser 1979-1980 : Walser G. — *Römische Inschriften der Schweiz*, 3 vol., Berne, 1979-1980.

Wankenne 1972 : Wankenne A. — *La Belgique à l'époque romaine. Sites urbains, villageois, religieux et militaires.* Bruxelles, 1972.

Wankenne 1979 : Wankenne A. — *La Belgique au temps de Rome.* Namur, 1979.

Wankenne 1983 : Wankenne A. — *Aux origines de l'occident. L'Empire romain de la république cicéronienne à la cité de dieu*. Namur, 1983.

Waton 1986 : Waton M.-D. — Metz, Pontiffroy (Moselle) : sauvetage 1983-1985, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est, t.37, 1-2, fasc.143-144,* 1986, p. 75-97.

Whittaker 1989 : Whittaker C.-R. — *Les frontières de l'Empire Romain. **Besançon (Annales littéraires),*** 1989.

Whittaker 1995 : Whittaker C.-R. — What happens when frontiers come to an end ?, dans **Brun, Van der Leeuw, Whittaker 1995**, p. 133-141.

Wightmann 1976 : Wightman E.-M. — Le *vicus* dans le contexte de l'administration et de la société gallo-romaine : quelques réflexions, dans Collectif 1976, p. 59-64.

Wightmann 1984 : Wightmann E.-M. — Les villes de la Gaule Belgique : quelques considérations socio-économiques, dans **Agache, Massy 1984**, p. 63-72.

Wightmann 1985 : Wightmann E.-M. — *Gallia Belgica.* Berkeley, Los Angeles, 1985.

Will 1962 : Will E. — Recherches sur le développement urbain sous l'Empire romain dans le nord de la Gaule, dans *Gallia, XX, 1*, 1962, p. 79-101.

Willems 1972 : Willems J. — Un niveau d'époque flavienne à Clavier-Vervoz, dans *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz, 12,* 1972, p. 70-79.

Willems 1994a : Willems J. — Amay, dans Petit, Mangin 1994b, p. 257.

Willems 1994b : Willems J. — Clavier (Vervoz), dans **Petit, Mangin 1994b,** 257-258.

Willems, Lauwerijs 1972 : Willems J., Lauwerijs E. — Douze années de fouilles archéologiques à Clavier-Vervoz, dans *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz, 12,* 1972, p. 81-82.

Willems, Lauwerijs 1974 : Willemns J., Lauwerijs E. — Le *vicus* belgo-romain de Vervoz à Clavier, dans *Archaeologia Belgica, 154,* 1974, p. 155-174.

Wilson 2003 : Wilson P. — *The Archaeology of Roman Towns.* Oxford, 2003.

Witrouw *et alii* 1993-1995 : Witrouw J., Gava G., Dardenne L., Gava S. — Un quartier de l'agglomération gallo-romaine d'Amay-Ombret, dans *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz, 23*, 1993-1995, p. 59-106.

Woelcke 1938 : Woelcke K. — Der Neue Stadtplan von Nida-Heddernheim, dans *Germania, 22,* 1938, p. 161-166.

Woimant 1995 : Woimant P. — *Carte archéologique de la Gaule, 60, l'Oise*. Paris, 1995.

Wolf, Viroulet 1994 : Wolf J.-J., Viroulet B. — Kembs, dans **Petit, Mangin 1994b**, p. 163-164.

Wozny 1993 : Wozny L. — Amiens, Quartier Saint-Germain, dans *Bilan Scientifique, Service Régional de l'Archéologie*, Picardie, 1993, p. 115-116.

Zaccaria Ruggiu 1995 : Zaccaria Ruggio A. — *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana (Collection de l'école française de Rome 210).* Rome, 1995.

Zehner 1998 : Zehner M. — *Carte archéologique de la Gaule, 68, le Haut-Rhin*. Paris, 1998.

Zieling, Leih 2001 : Zieling N., Leih S. — *Colonia Ulpia Traiana.* Archäologische Untersuchungen im Jahre 1999*,* dans *Bonner Jahrbücher, 201*, 201, p. 275-280.

Zwahlen, Büttiker-Schumacher, Frey-Kupper 2002 : Zwahlen R., Büttiker-Schumacher E., Frey-Kupper S. — *Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Holzbauphasen (2. Teil). Pestinesca Band 2.* Bern, 2002.

Zwahlen, Büttiker-Schumacher, Koenig 1995 : Zwahlen R., Büttiker-Schumacher E., Koeng F.-E. — *Vicus Petinesca – Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil). Pestinesca Band 1.* Bern, 1995.